PRÉCIS
DE
L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

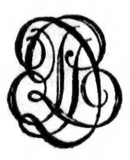
PRÉCIS
DE
L'HISTOIRE UNIVERSELLE
OU
TABLEAU HISTORIQUE

PRÉSENTANT LES VICISSITUDES DES NATIONS, LEUR DÉCADENCE ET LEURS CATASTROPHES, DEPUIS LE TEMPS OU ELLES ONT COMMENCÉ A ÊTRE CONNUES JUSQU'A LA FIN DU XVIII[e] SIECLE.

PAR ANQUETIL,
DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS
CHEZ JANET ET COTELLE, LIBRAIRES,
RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 17.
M. DCCCXVIII.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

MILAN.

Le Milanez est, de tous les pays d'Italie, le plus agréable pour les commodités de la vie. Le climat, doux et tempéré, n'est sujet ni aux grands froids ni aux grandes chaleurs. Sa situation au centre de l'Italie l'a exposé à une distinction onéreuse, c'est qu'aucune de ces contrées n'a plus souffert des ravages de la guerre; mais, tant est grande la fertilité du sol, une courte paix lui rend tous les honneurs et tous les avantages que procure l'abondance. L'industrie du peuple équivaut à la générosité de la nature, et fait pencher en faveur des Milanois la balance du commerce. Milan est célèbre par sa population, ses beaux édifices, sur-tout le dôme de son église principale, la bibliothéque ambroisienne, riche en manuscrits, ornée d'une collection de tableaux des grands maîtres, accompagnée d'un cabinet de médailles, de physique, d'un observatoire et d'un jardin des plantes. Ce superbe établissement est dû au cardinal Frédéric Borromée. A Milan, la noblesse est généreuse, magnifique, hospitalière, le peuple doux et affable; mais il ne faut le

Milanez, entre le Piémont, les Grisons, les états de Venise, Mantoue et Gênes.

choquer ni par la rudesse des manières, ni par le surhaussement des taxes. Le défaut de précautions à cet égard a souvent causé des troubles.

De l'école de Milan, nommée l'*école lombarde*, sont sortis d'excellents peintres. Les belles-lettres y sont cultivées avec succès, ainsi que les hautes sciences. Le commerce y fleurit. Il est très considérable en soie crue et travaillée, en galons, broderies, dentelles, et autres objets de luxe. En général, la fertilité du sol en fruits, légumes, graines, bestiaux, est telle, que, leurs provisions prises, les Milanois trouvent encore considérablement d'objets de consommation à exporter. Les principales villes de l'état de Milan sont, Pavie, munie contre l'ignorance et la violence par une université et une citadelle; Lodi, qui fournit d'excellents fromages; Crémone, Côme, Novare, Vigevano, Mortare, Cortonne, Bobio. Il n'y a pas une de ces villes qui n'ait pour les curieux ou les friands son motif de célébrité. Alexandrie est ainsi nommée, non en mémoire du conquérant de l'Asie, mais du pape Alexandre III, qui a contribué à sa fondation.

Celle de Milan remonte à la plus haute antiquité. Elle étoit capitale de l'Insubrie, et déja considérable lors de l'irruption de Brennus et de Bellovèse, les premiers Gaulois qui se sont fait craindre en Italie. Les Romains traitoient mal les Milanois, dont l'amitié leur étoit suspecte. En revanche, les Milanois secondèrent Annibal, qui gagna sa première bataille sur le Tésin, dans leur voisinage. Ils furent punis de leur affection pour les Carthaginois. Leur pays a été un des premiers que les Romains aient réduit en province de leur domination; mais le Milanez ne leur fut jamais entièrement

assujetti. Le moindre prétexte leur servoit dans les guerres civiles, et sous les empereurs, pour secouer le joug. La religion chrétienne y fut prêchée dès l'an 60 de Jésus-Christ ; mais elle y a été long-temps languissante. Ensuite son église a produit de grands hommes. Saint Ambroise, un de leurs archevêques, est célèbre par l'éminence de ses vertus et de son savoir.

Vers la fin du cinquième siècle, Odoacre, roi des Hérules, s'en empara. Théodoric, roi des Ostrogoths, la prit sur ce prince, et y fixa sa cour ; ce qui n'empêcha pas les Bourguignons de s'en rendre maîtres dans une irruption qu'ils firent en Italie. Théodoric prétendit que Milan et d'autres villes s'étoient mal défendues. Il les priva de leurs priviléges ; mais il les leur rendit à la prière des évêques, qu'on nous représente comme des prélats pieux et bienfaisants qui n'employoient leurs biens qu'au soulagement de leurs diocésains, et qui, dans cette occasion, rachetèrent de leurs deniers les prisonniers faits par les Bourguignons.

Théodoric a illustré son séjour à Milan par un acte de justice sévère. Une veuve vient se plaindre à lui de n'avoir pu, depuis trois ans, obtenir la décision d'un procès qu'elle avoit contre un magistrat. Le monarque appelle le tribunal, et dit : « Si vous ne jugez demain « cette affaire, je saurai vous rendre justice moi-« même. » Les magistrats s'assemblent, et dès le lendemain la sentence est rendue. Théodoric fait reparoître les juges, et leur dit encore : « Pourquoi avez-« vous prolongé pendant trois ans une affaire qui ne « vient de vous coûter qu'un moment ? » Après ce reproche il leur fait trancher la tête.

Les Milanois, mécontents du gouvernement de Viti-

gès, un des successeurs de Théodoric, prièrent Bélisaire de les aider à expulser les Goths, qui furent en effet chassés; mais les Goths rentrèrent en force, et massacrèrent tous les habitants, au nombre, dit-on, de trois cent mille. Il ne resta plus de Milan qu'un monceau de ruines. Narsès, successeur de Bélisaire, la tira en 559 de dessous ses décombres. Redevenue florissante, elle se soumit aux rois lombards, ensuite à Grimoald, duc de Bénévent; puis revint aux Lombards, jusqu'à ce que leur monarchie fut éteinte par Charlemagne. Soit qu'ils aient donné la souveraineté de Milan aux archevêques, soit qu'ils l'aient usurpée, ceux-ci en jouirent après ce prince; mais le gouvernement restoit entre les mains de deux consuls, que les prélats nommoient. Ils présentoient en cérémonie à ces magistrats le glaive de la justice. Il paroît cependant qu'à la fin du dixième siécle le peuple de Milan n'étoit pas privé de toute autorité, et qu'il savoit défendre sa liberté. La simple menace de bâtir une citadelle qui serviroit de frein à cette ville coûta la vie au duc de Souabe, envoyé par l'empereur pour y recouvrer son ancienne puissance.

L'archevêque vouloit toujours dominer. Il avoit pour lui les nobles; le peuple repoussoit la crosse, devenue oppressive. Pour la première fois on vit, en 991, un combat dans la ville, d'où le prélat et la noblesse furent chassés. Le peuple apaisé voulut bien les recevoir. On se souffrit quelque temps; mais, parmi des matières combustibles, la moindre étincelle suffit pour produire un incendie. Un noble frappe un bourgeois; le peuple vole au secours de celui-ci, et s'engage par serment à rester uni. Même ligue chez les nobles. Ils n'étoient pas

les plus forts dans la ville. Contraints d'en sortir, ils l'assiégent. Le blocus dura trois ans. Il se termina par une pacification telle qu'elle se fait entre des personnes qui se craignent plus qu'elles ne s'aiment.

Outre la hauteur déplacée de la noblesse, une des causes principales du mécontentement du peuple étoit la dépravation des mœurs du clergé de la cathédrale. Cette dissolution scandaleuse fut vivement attaquée par deux diacres d'une vie édifiante, nommés Landulfe et Artalde. Ils ne manquoient pas d'éloquence; mais ils jugèrent à propos d'employer contre ceux qu'ils vouloient réformer des moyens moins ordinaires. Un simoniaque alléguoit de mauvaises raisons à Landulfe: le diacre se dépouille, et se donne une rude discipline. La vue de ce corps déchiré produit plus d'effet sur le peuple que les meilleures réponses. Luitprand, prêtre associé aux deux diacres dans leurs pieuses intentions, déclamant avec ardeur contre l'incontinence d'un clerc, se trouve borné dans ses preuves. « Qu'on éléve, dit-il, « deux bûchers. » Quand ils sont bien enflammés, il passe entre eux sans en être, dit-on, endommagé. Cependant ni lui ni les compagnons de son zéle enthousiaste n'étoient invulnérables: Luitprand fut surpris par des émissaires du clergé, qui lui coupèrent le nez et les oreilles; Artalde fut assassiné, et Landulfe mourut des meurtrissures et déchirures de sa flagellation. Mais, de gré ou de force, l'archevêque et les chanoines, sur lesquels tomboient les principaux reproches, se réformèrent.

On accorde à Milan le triste et fatal honneur d'avoir donné en Italie le signal de la liberté en 1106; liberté qui fut mille fois plus dangereuse pour elle que l'escla-

vage. Cette ville cassa les officiers impériaux, créa deux consuls, et se choisit plusieurs officiers pour l'administration de la justice, de la guerre et des finances. Ainsi s'établit le gouvernement républicain. L'empereur Frédéric Barberousse, très irrité de l'exemple d'indépendance que cette ville donnoit, tourna contre elle toutes ses forces. Les Allemands abattirent les arbres, arrachèrent les vignes, ravagèrent la campagne environnante, et fermèrent au loin toutes les issues. Une ville populeuse attaquée ainsi ne peut résister long-temps. Milan, pressée par la famine, se rendit. Les conditions furent dures. L'empereur la priva de tous ses priviléges, et de plus exigea que l'archevêque et le clergé avec les reliques, les consuls et la noblesse en habits de cérémonie, nu-pieds, les épées sur le cou, et le peuple la corde au cou, viendroient à son camp lui demander pardon. Pour rendre la pénitence plus pénible, il s'éloigna d'une lieue et demie, et fit passer les suppliants entre ses soldats sous les armes.

Sans doute le ressentiment d'un châtiment si humiliant resta profondément gravé dans le cœur des Milanois. Quand ils se crurent en force, ils se vengèrent non seulement en secouant le joug, mais encore en chassant de la ville l'impératrice montée sur un âne, le visage tourné vers la queue. L'empereur jura que jamais pareil spectacle ne se reproduiroit dans Milan; et, afin de rendre sa parole invariable, ayant repris cette ville, il la détruisit de fond en comble, fit passer la charrue et semer du sel sur ses ruines. Cependant il y a lieu de croire que la colère du prince s'exerça seulement sur les murailles, puisqu'on trouve encore à Milan des monuments antérieurs à cet événement.

Débarrassés de leurs anciennes bornes, les habitants agrandirent leur enceinte; et, contre l'intention de Frédéric, Milan n'en devint que plus considérable.

Elle recouvra aussi une partie des seigneuries et des juridictions qu'elle avoit possédées, et fit entrer plusieurs villes sous sa domination. L'administration de cet état nécessitoit des emplois honorables qui étoient en même temps lucratifs. La noblesse se les attribuoit tous: les plébéiens prétendoient y avoir part; premier sujet de dispute. Une ancienne loi lombarde donnoit aux nobles, quand ils tuoient un homme du peuple, le privilége d'en être quittes pour une amende; second sujet de querelle, parceque les nobles voulurent réduire à l'amende le châtiment d'un noble meurtrier, et que le peuple exigeoit la peine capitale. Le peuple se donna un capitaine nommé Martin Turriani, ou de la Torre. Il mit hors de la ville toute la faction des nobles, et l'archevêque qui la soutenoit. Le prélat mourut dans son exil. Turriani et le clergé se crurent en droit de lui donner un successeur. Chacun nomma le sien: celui du capitaine étoit près de l'emporter; mais un légat du pape qui étoit dans la ville, craignant que l'autorité du capitaine ne devînt trop prépondérante par l'influence d'un archevêque qui lui devroit son élévation, exhorta le peuple à s'emparer de l'élection. Il nomma Othon Visconti.

Martin de la Torre. 1257. Philippe de la Torre. 1263. Napi ou Napoléon. 1265.

Il étoit né dans le petit village d'Invori, près du lac Majeur, d'une famille honnête, mais peu riche. Visconti s'attacha dès sa jeunesse à la cour de Rome, et s'y fit estimer, autant par les graces que par la solidité de son esprit. Il fut employé dans les grandes affaires, et jugé propre, quand l'archevêché de Milan

vaqua, à tenir la balance entre les factions Turriani et Sepri, qui partageoient la ville.

La Torre étoit ennemi déclaré de la noblesse. Il lui fit tout le mal qu'il put. Philippe, son frère, qui lui succéda, la laissa respirer; mais la haine contre elle se reproduisit avec fureur sous Napi ou Napo-Léon, successeur de Philippe. Selon son penchant à la douceur, et aussi suivant les régles de la politique, Visconti se déclara pour les opprimés. Cette prédilection offensa Napi. Il força l'archevêque de quitter la ville avec les plus distingués de ses protégés; mais le prélat s'y étoit déja fait beaucoup de partisans dans le peuple, par ses belles qualités et sa bienfaisance. Cependant cette inclination n'empêcha pas que ce même peuple, sous le joug de Napi, ne se laissât mettre les armes à la main contre Visconti, pour lequel il faisoit intérieurement des vœux.

Napi, maître de toutes les forces du Milanez, fut toujours victorieux. Mais, ne se croyant pas assuré dans sa domination tant qu'il auroit à combattre l'intrépidité et les ressources de Visconti, il mit sa tête à prix. Cette barbarie excita des murmures dans Milan. Le capitaine s'aperçut qu'il perdoit la confiance des citoyens. Près de sortir de la ville au-devant de Visconti, qui se présentoit à la tête d'une armée ramassée par les exilés, il y laissa une forte garnison pour contenir le peuple. La fortune lui fut encore favorable; mais il usa cruellement de sa victoire. Trente-quatre nobles avoient été pris les armes à la main. Entre eux se trouvoit un neveu de Visconti. Napi leur fit trancher la tête, et envoya leurs corps à Milan pour être renfermés dans les tombeaux de leurs ancêtres. Ce convoi funèbre tou-

cha le peuple; peut-être se seroit-il levé contre le bourreau si son frère, qu'il avoit laissé dans la ville, ne l'eût comprimé par la crainte. De son côté, celui-ci remplissoit les prisons de ceux qui lui étoient suspects, et marquoit chaque jour par des exécutions sanglantes. En apprenant ces atrocités, Visconti dit: « Je ne doute « pas à présent que les Turriani, en punition de leur « barbarie, n'éprouvent à l'avenir un fatal revers de « fortune. »

Elle cessa en effet d'être contraire à Visconti, non que de temps en temps elle n'abandonnât encore ses drapeaux; mais il n'en étoit pas découragé. Dépourvu d'argent, privé souvent, par le sort des armes, de ses partisans et de ses amis, son mérite et sa réputation lui en attiroient de nouveaux, empressés de se distinguer sous ses enseignes. On admiroit en lui, à près de soixante et dix ans, une grande vigueur d'esprit et de corps, une constance inaltérable dans les revers, le coup-d'œil de général et d'homme d'état, l'habileté à faire naître les circonstances et à profiter des occasions. Il étoit impossible qu'à la longue tant de talents ne l'emportassent sur la bravoure féroce de Napi, d'autant plus qu'elle ne paroît pas avoir été accompagnée de la vigilance nécessaire à un chef. Il se laissa surprendre dans une partie de débauche, et fut fait prisonnier. On lui fit grace de la vie: si c'est une grace que d'être enfermé dans une cage de fer, sans espérance d'en sortir. Il y mourut au bout de deux ans. La guerre continua sous les ordres de Cassoni, son fils. Quoique bon général, il essuya des échecs multipliés, qui aboutirent à une bataille décisive, dans laquelle il fut tué.

Pendant ce temps, Visconti avoit été reçu avec accla- Othon Visconti. 1277.

mation dans Milan. On l'accuse de ne se pas être rendu assez maître de son ressentiment contre les Turriani, et d'avoir souillé son triomphe par des supplices. Sa rigueur, loin de détruire la faction de la Torre, lui donna de la force par la pitié qu'inspirent ordinairement les malheureux. Elle n'osa cependant lever la tête tant que l'archevêque vécut; mais elle disputa avec succès l'autorité dans Milan à Matthieu Visconti, son neveu, que le prélat avoit investi de sa puissance.

Matthieu Visconti. 1295.

Les Turriani le chassèrent à leur tour. Il se réfugia auprès de l'empereur Henri VII, et en fût bien reçu. Henri crut trouver dans les offres de Matthieu une belle occasion de faire reconnoître les droits impériaux dans Milan, où ils étoient presque oubliés. Il s'y transporta avec une armée assez forte pour faire respecter ses volontés. Henri affecta le desir de réconcilier les deux factions en les traitant avec la même distinction; mais il laissoit démêler son penchant pour Visconti, qui, en effet, le méritoit par ses déférences respectueuses, au lieu que les Turriani avoient dans leurs manières la contrainte que produit la certitude de ne pas plaire. La fin de cette espèce de lutte entre les rivaux eut le résultat qu'elle devoit avoir. L'adroit Matthieu qui se prêtoit à tenir de l'empereur le gouvernement de Milan, se fit donner des troupes pour soutenir ce titre; par-là, il prit un ascendant complet sur la Torre. Cinq fils qu'il avoit, tous ornés de belles qualités, l'aidèrent à cimenter sa puissance. Il la laissa en mourant à Galéas I, l'aîné, prince aussi prudent que belliqueux.

Galéas Visconti. 1322.

Il exposa cependant sa fortune au hasard, faute de surveillance. Les troupes allemandes, laissées par l'empereur pour la garde et la défense du duc-gouverneur,

troupes mercenaires, ne résistèrent point à l'appât de l'or que leur prodigua le parti contraire, soutenu par le pape. Pendant que Galéas, dans une parfaite sécurité, n'imaginoit seulement pas que leur affection pût lui manquer au besoin, une rumeur s'élève dans la ville. On court aux armes. Les Turriani publient qu'ils vont rétablir le gouvernement populaire; le peuple séduit se range de leur côté; les Allemands ne soutiennent point Galéas. Il est obligé de fuir. Cependant son départ n'apaise point le trouble. Guelfes et Gibelins veulent chacun dominer; personne ne s'entend: on ne peut convenir d'un gouvernement. Dans cet embarras, on prend unanimement le parti de rappeler le gouverneur et de lui rendre toute son autorité. Galéas se sentit plus honoré du suffrage de ses concitoyens, qu'il n'avoit été humilié par le succès de la cabale ennemie.

Mais elle lui réservoit un coup plus sensible de la part de sa famille. Il avoit un frère nommé Marc Visconti, qui fut jugé par les mécontents propre à inquiéter son frère par la jalousie dont il étoit susceptible. A la première connoissance qu'eut le duc des manœuvres des brouillons et du penchant de Marc à les seconder, il tâcha de le ramener par ses remontrances. « Lorsque « mon frère me frappe, lui disoit-il, il ne voit pas qu'il « se blesse lui-même. — Un frère, répond Marc! Galéas « n'en a pas, lorsqu'il retient tout le pouvoir pour lui « seul. »

Ce n'étoit plus Frédéric qui portoit la couronne impériale; elle étoit passée sur la tête de l'empereur Louis. Marc se porte devant lui pour accusateur de son frère Galéas, le taxe de vouloir se rendre indépendant. La calomnie de la faction contraire au duc, dont Marc n'é-

toit que l'organe, soutenue par des sommes considérables, excellent moyen de persuasion, est crue par le conseil de l'empereur. Galéas, qui s'étoit exposé sans précaution, pour se justifier, est arrêté avec toute sa famille, Marc excepté. Il subit neuf mois de prison. Son innocence fut reconnue; mais pendant sa captivité il contracta une maladie qui le mit ensuite au tombeau.

Azon ou Atton. 1328.

Soit que la haine de Marc fût ensevelie avec son frère, soit qu'elle ne prévalût pas contre le desir de relever sa famille, il intercéda si bien auprès de l'empereur, qu'il procura le gouvernement à Azon, son neveu. Celui qui en avoit été revêtu après la disgrace de Galéas étoit surveillé par vingt-quatre conseillers, pris dans les différentes classes des citoyens. Azon laissa subsister cette forme de gouvernement; le conseil s'appela la régence de Milan. Marc Visconti étoit un homme impétueux, bouillant, emporté, et sans frein dans ses passions. Il en conçut une violente pour une dame noble et belle, qu'il arracha des bras de son mari; ensuite, s'en croyant trompé, il la noya lui-même. Poursuivi par les remords, il tomba dans une profonde mélancolie. Sa sombre tristesse ne l'empêcha pas de songer à supplanter son neveu; l'ambition est quelquefois le délassement d'autres vices. Azon en est averti. Il assemble sa famille, déduit ses preuves : elles paroissent suffisantes. Sans bruit, sans rumeur, on fait étrangler Marc dans son lit. Le corps est jeté par la fenêtre. On publie que dans un excès de folie il s'est précipité lui-même, et on lui fait de magnifiques funérailles.

Azon avoit deux autres oncles, Luchini et Jean. Comme il ne laissa pas d'enfant, Luchini lui succéda.

Il étoit couvert de blessures et épuisé par les fatigues de la guerre. Dans cet état, il ne craignit pas d'épouser une Génoise, nommée Fusca, pleine de charmes et d'esprit, de la maison de Fiesque. Elle exposa sa patience à de rudes épreuves. De concert avec Galéas, neveu de son mari, elle mit dans sa maison quatre fils, et l'empoisonna pour n'être pas punie. En mourant, elle avoua ses crimes. La prostitution de Fusca étoit si notoire, qu'à la mort de Luchini aucun de ses enfants putatifs ne se présenta pour lui succéder. Le gouvernement tomba à Jean, son frère, qui étoit en même temps archevêque.

Ce prélat est fameux dans les annales de Gênes. Sur la réputation de sa capacité, cette république l'appela pour pacifier ses troubles. Il fut honoré de la dignité de doge. Jean avoit trois neveux, fils d'Etienne, un de ses frères, connu seulement pour avoir perpétué sa famille. Ils se nommoient Matthieu Bernardo ou Barnabé, et Galéas. Jean leur avoit partagé le Milanez. Matthieu, qui étoit l'aîné, refusa, après la mort de son oncle, de donner à ses frères leur part. On croit qu'ils l'empoisonnèrent; du moins est-il certain que Valentine, leur mère, ne cessa jusqu'à sa mort de les accuser de ce crime.

Jean. 1349. Matthieu II, Bernardo ou Barnabé. 1354.

Deux frères également ardents et ambitieux, se partageant sans querelle un héritage, présentent un phénomène assez rare dans l'histoire. Galéas II et Barnabé, successeur de Matthieu, donnèrent ce spectacle à l'Italie. Galéas, l'aîné, garda Milan et aida Barnabé à augmenter sa part. Ils firent à frais communs des invasions dans le Bolonais et le Mantouan. Sans subjuguer entièrement ces pays, ils en retinrent des parties. Dans

ces expéditions ils se trouvoient ordinairement contrariés par les papes, parcequ'ils marchoient toujours sous la bannière des empereurs, dont les Visconti furent souvent vicaires en Italie.

La France et l'Angleterre recherchèrent l'alliance de Galéas. Il donna une de ses filles en mariage au fils du monarque anglois. On peut juger par les présents de noce jusqu'où étoient portés à Milan les arts, l'industrie et le commerce. Soixante et dix chevaux de la plus grande beauté, avec des harnois ornés de broderies d'argent, d'or, de soie et de plaques d'argent relevées en bosse : plusieurs pièces d'argenterie massives parfaitement travaillées : des faucons, des chiens rares, des javelines, des épées, des cottes de mailles, des cuirasses, des boucliers, des casques, d'un travail précieux, des écharpes brodées en perles, une quantité prodigieuse d'habits et d'ameublements chargés de pierreries d'une valeur immense. Le repas fut si splendide et si somptueux, que les restes furent, dit-on, plus que suffisants pour donner à dîner à dix mille hommes.

Galéas déploya dans les édifices qu'il fit construire un luxe et une magnificence extraordinaire. Il embellit Milan de ponts, de places et de portiques, et la fortifia d'une superbe citadelle. En admirant le palais qu'il fit bâtir près de Pavie, et qu'il orna de peintures les plus rares, on doit lui reprocher une enceinte de quinze lieues dont il l'entoura pour le plaisir de la chasse. Il y enferma des possessions de plusieurs familles, qui ne furent pas assez indemnisées. Un homme, forcé par cette tyrannie, de renoncer à l'héritage de ses pères, s'en vengea par un coup de poignard que l'armure du prince para. Galéas aimoit les belles-lettres, et se plai-

soit dans la compagnie des savants. Il regrettoit amèrement d'avoir été négligé dans sa jeunesse, et d'avoir eu une éducation purement militaire. Aussi veilla-t-il exactement sur celle de son fils, dont il fit un très grand prince.

Barnabé et Jean Galéas. 1378.

Jean Galéas fut élevé dans un collége, comme le fils d'un simple bourgeois. Il avoit tout en commun avec ses compagnons. Son tempérament se fortifia dans cette vie réglée. Elle lui donna une habitude d'ordre et d'exactitude qui ne se démentit jamais. En fixant sa dépense, et tenant un état exact du revenu dont on lui laissa graduellement la disposition, il acquit une rare capacité dans l'examen des comptes. Son coup-d'œil étoit juste à cet égard, et la connoissance qu'on avoit de son habileté retenoit ceux qui auroient été tentés de le tromper. Les exercices du corps ne furent pas négligés dans son éducation, non plus que la politique et les études propres à un homme qui doit gouverner. Si dans ces leçons on oublia de lui recommander la dissimulation, la nature y pourvut, et les circonstances la lui rendirent nécessaire.

Barnabé, son oncle, qui avoit si bien vécu avec son frère, ne le vit pas plutôt mort, que l'ambition de sa femme, l'ardeur de ses enfants et sur-tout les besoins que son excessive prodigalité faisoit naître dans sa cour, lui firent convoiter les états de son neveu. Galéas, averti que sa fortune et sa vie étoient menacées, affecte un grand amour pour la retraite, et un dégoût pour les grandeurs. Il n'aspiroit, disoit-il, qu'à mener une vie solitaire, consacrée toute entière à la piété. Peu de personnes étoient admises à sa conversation, encore moins à sa table. Il s'étoit imposé, ajoutoit-il, ce genre de vie jus-

qu'à ce qu'il eût accompli un vœu de religion, et il faisoit entendre qu'il étoit déterminé après cela à quitter le monde, et à embrasser la vie religieuse. D'ailleurs il communiquoit toutes les affaires à son oncle, et le consultoit avec docilité et soumission.

Qui n'auroit été pris à ce piége? Une des principales dévotions de Galéas étoit à la Vierge du mont Varessio, sur le chemin de Verceil. Il laisse transpirer qu'il doit y faire un voyage; mais qu'il ne veut être accompagné de personne. Barnabé et ses fils demandent qu'il leur soit permis de le conduire du moins jusqu'à la porte de la ville pour lui faire leurs adieux. Galéas y consent. On s'achemine en conversant. Près de se quitter, on s'embrasse. A peine l'oncle et le neveu sont-ils séparés, qu'à un signal donné, Barnabé et ses enfants sont saisis et enfermés dans une prison bâtie par lui-même. Des troupes, qui avoient l'ordre, s'emparent des principaux postes. Sans la moindre violence ni effusion de sang, Galéas devient en une minute maître de Milan, où il n'exerçoit auparavant qu'une autorité timide et incertaine. Une seule personne resta fidèle à Barnabé dans sa disgrace, ce fut Doninia Porta, sa maîtresse. Elle demanda à se renfermer avec lui. Mais ses soins ne purent le garantir du poison. Il en mourut entre les bras de Doninia, sept mois après son emprisonnement. Galéas craignant moins ses cousins, leur rendit la liberté, mais les exila. Il est à remarquer que si cette révolution arriva sans effusion de sang, elle ne se passa pas sans pillage. Le prince lâcha la bride à ses soldats sur les maisons de ceux qu'il savoit favorables à son oncle. On fit courir le bruit que ce désordre étoit l'ouvrage de Barnabé, de Barnabé captif et sans

puissance, et le peuple le crut! Outre cinq enfants légitimes, ce prince en laissa cinq naturels qui ont joué un rôle dans la suite.

Jean Galéas. 1385.

Galéas en vint à un point de prospérité qui l'autorisoit à ne s'en plus tenir au titre modeste de gouverneur de Milan, dont ses pères s'étoient contentés quoiqu'ils eussent la toute-puissance. Il obtint de Wenceslas celui de duc; cet empereur lui envoya un sceptre et une couronne. Des insignes étoient peu importants, si le pouvoir n'y avoit été joint. Celui de Galéas s'étendit sur presque toute l'Italie. Ses troupes étoient les mieux armées, les mieux payées, les mieux disciplinées de l'Europe. Par sa politique et sa générosité, il attira à son service les généraux de la plus grande réputation; des princes même combattirent sous ses enseignes. Il déposséda les Scaliger de Vérone, reprit Pavie, réduisit sous son obéissance Trévise, Trente et le pays montueux des environs. Les habitants d'Assise et de Pérouse préférèrent sa domination à celle du pape. Les Lucquois, les Pisans et les Bolonois imitèrent cet exemple. Les seuls Florentins tentèrent de lui résister. Il les réduisit à craindre pour leur ville, et leur accorda la paix à la tête d'une armée de trente mille hommes, prêts à les asservir.

On ne peut dissimuler que Jean Galéas gouverna plus par la crainte que par l'amour. Soit besoin, soit simple précaution, il avoit toujours sur pied une armée considérable, même en temps de paix. Milan lui doit sa cathédrale, Pavie sa magnifique chartreuse. Il fut père de Valentine Visconti, qui apporta au duc d'Orléans, son époux, les droits sur le duché de Milan, droits qui mirent l'Italie en feu. Guidé par une mauvaise politique, il partagea ses états entre ses deux fils,

Jean-Marie et Philippe-Marie. Il en tira un apanage pour un fils naturel nommé Gabriel. Un second, nommé Antoine, se trouva trop jeune pour avoir un partage. Galéas le recommanda à ses autres fils par son testament.

Jean-Marie Visconti et Philippe-Marie. 1402.

Ce même testament portoit création d'un conseil de régence, et nommoit des tuteurs pour ses deux fils, dont l'aîné n'avoit pas treize ans; mais un homme de basse naissance, nommé Barbavaria, s'empara de l'autorité, à l'aide de François et d'Antoine Visconti, fils de Barnabé, qu'il rappela de leur exil. Il fit déserter le conseil et les tuteurs. Tout alla pour lors en décadence. Les princes que Jean Galéas avoit soumis travaillèrent à se rendre indépendants et réussirent. Une anarchie épouvantable régnoit dans toutes les villes du Milanez. On n'examinoit pas si un homme amené devant un tribunal étoit coupable, mais comment on le condamneroit. Il étoit suspect à la faction dominante, et dès-là coupable. On rapporte qu'un juge dit une fois naïvement à un de ces infortunés: « Vous m'avez donné sujet de vous arrêter, c'est à moi de trouver ce sujet « criminel et digne de mort. »

Mais ce qui mettoit le comble aux malheurs des Milanois, c'est que les jeunes princes, qui auroient dû faire leur espérance, ne montroient que des dispositions au vice et au crime. On rapporte de Jean-Marie, qu'il se faisoit un plaisir de voir déchirer des hommes par des chiens. Il n'est même pas certain que ces hommes fussent des criminels. Pendant la minorité des deux princes, la tutèle et l'autorité dans Milan furent disputées entre Charles Malatesta, seigneur de Rimini, et

Facino Scaliger, seigneur de Vérone. Celui-ci l'emporta, et se rendit absolument maître du Milanez. Il fixa sa demeure dans la citadelle de Pavie, l'une des plus fortes et des plus agréables places du monde par sa situation. Il y amassa des trésors immenses, dont il faisoit une médiocre part à Jean et à Philippe, ses pupilles; mais il leur laissa la liberté de se plonger dans toutes sortes de débauches. Jean usa si bien de cette licence, qu'il devint odieux à ses sujets. Ils ne voyoient en lui qu'un ennemi du bien public, un monstre dont il étoit à desirer qu'on purgeât la terre. Un jeune homme dont il avoit fait dévorer le père par ses dogues le tua d'un coup de poignard. Son corps seroit resté sans sépulture, et auroit peut-être été abandonné aux chiens, comme il le méritoit, si une courtisane qu'il avoit aimée n'en eût pris soin. Il laissa à Philippe, son frère, ses états, privés de beaucoup de villes qui en avoient été démembrées.

Philippe-Marie, seul. 1412.

Ce ne fut pas sans peine que Philippe-Marie entra dans l'héritage de son frère. Il lui fut disputé par Hector Visconti, son cousin, fils de Barnabé. Dans le même temps mourut Facino, son plus ferme appui. Mais, par événement, cette perte ne lui fut qu'avantageuse. Facino laissoit d'immenses trésors, une armée commandée par d'excellents officiers, et une veuve nommée Béatrix, maîtresse de toute cette puissance. Quoiqu'elle eût dix-huit ans de plus que Philippe, qui n'en avoit pas vingt, elle se laissa persuader de l'épouser, et lui apporta en dot argent et soldats. Avec ce secours il chassa son compétiteur, qui s'étoit déja emparé de Milan, et y fut reçu avec acclamation, par

l'estime et l'affection que les Milanois conservoient pour la branche aînée des Visconti, malgré les vices affreux du dernier.

Rétabli dans le centre de ses états, Philippe songea à y réunir les extrémités qui s'en étoient détachées. Entre ses conquêtes, on remarquera celle de Crémone, moins pour son importance que pour un trait singulier de Gabrino Funduli, un de ces aventuriers qui s'emparoient des villes d'Italie, et qu'on en nommoit les tyrans. Il reçut dans Crémone le pape et l'empereur. Ces princes furent curieux de jouir de la belle vue que l'on découvroit du haut de la tour : Gabrino y monta avec eux. Se trouvant sur la plate-forme entre un vieillard et un homme dont la force n'approchoit pas de la sienne, il lui prit envie de s'immortaliser en les précipitant l'un et l'autre. Heureusement pour eux cette fantaisie passa; mais elle étoit si bien gravée dans l'esprit de Gabrino, qu'étant quelque temps après condamné à la mort pour ses nombreux forfaits, son dernier mot sur l'échafaud fut que de toutes les actions de sa vie il n'avoit regret que d'avoir manqué celle-là.

Philippe rétablit l'autorité des Visconti dans Gênes. Plaisance ouvrit ses portes. Il s'empara du Bergamasque. Tous ces succès il les devoit, dans le principe, à Béatrix son épouse, et encore plus à Carmagnole, natif de Savoie, son général. Voici comme il les récompensa :

Aussitôt qu'il cessa d'avoir besoin de la duchesse, il n'eut plus pour elle que les manières auxquelles doit s'attendre toute femme qui a la foiblesse de s'engager dans un mariage trop disproportionné pour l'âge. Elle souffrit patiemment ses rebuts. Mais Philippe ne s'en tint pas là. Elle lui étoit devenue odieuse, il voulut s'en

débarrasser et la fit accuser d'un commerce criminel, de sorcellerie, et d'avoir eu dessein de se défaire de lui. On prétend qu'elle fut mise à la torture, pour lui arracher des aveux auxquels elle se refusa constamment. Le complice qu'on lui donnoit, vaincu par la violence des tourments, dit tout ce qu'on exigeoit. Béatrix lui reprocha sa foiblesse, se reprocha la sienne propre d'avoir dans le temps déféré aux instigateurs de ce malheureux mariage. Elle rappela tous les services qu'elle avoit rendus à son ingrat époux, et mourut en protestant de son innocence, dont on n'a jamais douté.

Quant à Carmagnole, son général, lorsque Philippe-Marie eut long-temps profité de sa capacité et de ses victoires, la jalousie qui lui étoit naturelle lui fit écouter les insinuations de ses favoris, que le mérite de ce brave homme offusquoit. Philippe lui fit des injustices. Carmagnole n'eut même pas la liberté de s'en plaindre. Il quitta le service d'un maître si peu reconnoissant, et passa chez les Vénitiens qui étoient en guerre, et qui le mirent à la tête de leurs troupes contre le duc de Milan. Ce prince redoutant son habileté dont il avoit fait d'heureux essais, lui fit donner du poison. Il n'en mourut point; mais il n'échappa pas pour toujours aux ruses infames de Philippe.

La guerre contre les Vénitiens paroissoit aux Milanois nécessaire pour la sûreté de leur commerce. Comme les succès de Carmagnole sembloient en dégoûter Philippe, les Milanois lui offrirent de l'argent pour la continuer. Il prit l'argent et fit la paix, sans beaucoup d'égards pour leurs intérêts. Quand elle fut conclue, il songea à se venger de Carmagnole. Comme les armes sont journalières, celui-ci avoit eu le malheur

de perdre une bataille. Philippe insinua aux Vénitiens que leur général s'étoit laissé battre par trahison. Il administra de fausses preuves, que son argent répandu avec profusion dans le sénat fit trouver bonnes. Elles consistoient en des offres gracieuses pour rappeler Carmagnole à sa cour ; offres auxquelles l'accusé n'avoit jamais répondu affirmativement, et qui peut-être n'avoient jamais été faites que pour préparer la calomnie. Sur cette imputation, l'infortuné général est condamné sans être seulement cité en jugement. Ignorant sa sentence de mort, il vivoit familièrement comme à son ordinaire avec le doge et les sénateurs qui l'avoient condamné. Cette sécurité dura plusieurs mois. Enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, il est enlevé de sa maison : on lui lit rapidement les informations et les piéces prétendues de conviction. En vain il se récrie, nie à la torture ; la condamnation est confirmée et la sentence exécutée : triomphe aussi ignominieux pour Philippe que pour le tribunal vénal son complice.

Ce prince a été heureux en généraux ; il eut à sa solde les plus habiles chefs de ces bandes d'aventuriers qui couroient alors l'Italie, se vendant à ceux qui les payoient le mieux : Braccio, Piccinino, sur-tout Sforce, dont le nom est devenu illustre dans les fastes de Milan. Pendant qu'ils lui gagnoient des batailles, il se livroit à la mollesse, retiré dans le fond de son palais, séparé de sa cour, renfermé avec les objets de son libertinage et de sa lubricité. Le soin des affaires étoit abandonné à des gens qui n'obtenoient ni estime ni considération. Cependant, soit faveur des circonstances, soit anéantissement de toute vigueur chez les Milanois, il vécut tranquille, sans ressentir de grandes commotions.

Ses ennemis les plus constants furent les Vénitiens. Philippe avoit vu passer, par sa faute, Carmagnole, son général, à leur service. Il les vit encore se renforcer, à ses dépens, de Sforce, auquel il devoit plusieurs victoires. Ce chef d'aventuriers étoit bien fait, généreux, doué de toutes les qualités civiles et militaires. Il aimoit Blanche, fille naturelle de Philippe, et en étoit aimé; mais la défiance qu'inspiroit la mauvaise foi du duc de Milan détermina Sforce à l'abandonner. Il se donna aux Vénitiens, qui le mirent à la tête de leurs armées et s'en trouvèrent bien. Le desir de recouvrer un si grand capitaine fit prendre à Philippe la résolution de lui offrir la main de Blanche sa fille. Le mariage se conclut avec la paix. Sforce en balança si bien les conditions, que les Vénitiens qu'il abandonnoit n'eurent pas à s'en plaindre.

Le mariage ne changea pas beaucoup la conduite du beau-père à l'égard de son gendre. Il l'estimoit; mais il ne lui pardonnoit pas d'avoir eu assez de mérite pour le forcer à lui donner sa fille. Quand le sentiment d'estime dominoit, il étoit charmé de voir l'époux de Blanche se faire une réputation éclatante. Quand le dépit prenoit le dessus, il n'étoit pas fâché de lui voir éprouver des revers. Il invitoit, pour ainsi dire, le malheur contre un bonheur trop constant qui fatiguoit son orgueil et sa jalousie. Ainsi il le força, dans la crainte de quelque surprise, dont l'égide conjugale ne l'auroit peut-être pas garanti, de se retirer encore chez les Vénitiens et de reprendre le commandement de leurs troupes. Non seulement il envoya ses plus braves généraux contre son gendre, mais encore il aida le pape et les ennemis de Sforce à s'emparer de ses possessions. Cependant on

remarque que quand le gendre étoit trop pressé, le beau-père diminuoit les forces de ses généraux, de peur que leurs succès ne devinssent trop décisifs et ne causassent des pertes irréparables à l'époux de sa fille; étrange conduite, qu'on ne conçoit guère que lorsqu'on est accoutumé à réfléchir sur les bizarreries du cœur humain.

Malgré ces variations, l'estime pour son gendre, et l'amour pour sa fille, l'emportoient chez Philippe. Comme il n'avoit point d'enfants légitimes, il nomma pour son successeur le mari de Blanche, et mourut avant de rétracter ce bienfait par un autre testament qu'il méditoit. La couronne qu'il laissa à Sforce n'étoit pas sans épines. Le fruit qu'il avoit recueilli de sa singulière conduite à l'égard de son gendre, fut que les Vénitiens s'étoient emparés de la plus grande partie du Milanez. Quant à la ville, elle étoit partagée par des factions, qui à la fin se réunirent, dans la résolution de profiter des circonstances pour se donner un gouvernement républicain.

Sforce se garde bien de montrer de l'opposition à ce dessein. Il avance vers Milan avec le peu de troupes que son beau-père lui avoit laissées, offre son bras et ses soldats à la république, pour reprendre les provinces envahies par les Vénitiens. Les Milanois acceptent ses propositions, payent ses troupes, lui en fournissent de nouvelles. Il chasse les Vénitiens de leurs usurpations, et revient devant Milan, ne dissimulant pas l'intention de s'en rendre maître. On lui ferme les portes. Il l'assiége, réduit les habitants à une grande disette, et leur montre en même temps le moyen de s'en délivrer. L'idée de l'abondance fait perdre celle de la liberté. Le

peuple souffrant et impatient menace. Le sénat, craignant une sédition, traite; et Sforce, époux d'une bâtarde, et bâtard lui-même, est reconnu duc de Milan.

François Sforce. 1447

La fortune de son père avoit été aussi étonnante. Simple paysan de Cottignol, dans la Romagne, nommé Attendula, pendant qu'il labouroit son champ il voit passer un régiment napolitain. Par une espèce d'inspiration, il détache le coutre de sa charrue, et le jette sur un arbre : « Si tu retombes, dit-il, toute ma vie je « labourerai cette terre; si tu restes, je suivrai ces « soldats. » Le coutre est retenu par les branches; le paysan s'enrôle, passe par tous les grades de la milice : toujours craint pour sa force, et estimé pour sa conduite, il parvient au généralat des troupes du pays, acquiert des terres, est nommé comte de Cottignol, et recherché par tous les seigneurs d'Italie, qui se disputoient son alliance. Il épousa successivement trois femmes de la plus haute noblesse. Elles lui donnèrent toutes des enfants dont le nom est très peu connu; mais Lucile de Trésane, avec le simple titre de maîtresse, jouit toujours de la préférence dans son cœur. Elle fut mère de François et d'Alexandre Sforce. Ce nom de Sforce vint à Attendula, de ce qu'étant soldat il ne parloit que de piller, voler et prendre par force. Il garda dans les grades supérieurs le nom de guerre qu'il avoit reçu de ses camarades, et le transmit à sa famille.

François Sforce, héritier des terres de son père, qui étoient assez importantes; duc de Milan, par Blanche, sa femme, qui n'étoit pas plus légitime que lui, fortifia sa fortune par de grandes alliances. Il maria Galéas-Marie, son fils aîné, à Bonne, fille du duc de Savoie; le second, Ludovic, connu depuis sous le nom de

Maure ou Ethiopien, à Béatrix d'Est; le troisième à une princesse d'Aragon. Il fit aussi entrer une de ses filles dans cette maison royale et une autre dans celle de Montferrat. Ayant tout à craindre de la France, s'il lui prenoit envie de faire valoir les droits du duc d'Orléans, fils de Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, il fit sa cour à Louis XI, qu'il savoit n'être pas fort attaché à ses parents. Ce monarque, malgré les réclamations de la maison d'Orléans, s'engagea à soutenir Sforce dans le duché de Milan. Il remit même au duc la souveraineté de Gênes, que les habitants étoient venus lui offrir. On sait que, n'en voulant pas, ce monarque les donna au diable. Sans s'embarrasser de la destination, Sforce s'accommoda de la chose. Il assoupit tout-à-fait l'esprit de liberté qui s'étoit réveillé un moment à Milan, et laissa la ville, très soumise, à son fils, Galéas Marie.

Galéas Marie. 1466. Jean Galéas Marie. 1476. Ludovic Marie Sforce. 1494.

C'étoit un prince mou, foible, pusillanime. Il ne montroit de courage que contre les femmes qui résistoient à ses attaques. Plusieurs fois il usa de violence à leur égard. La patience échappa à deux maris; ils le poignardèrent après dix ans d'un régne tyrannique. Le duché échut à Jean Galéas Marie, son fils, sous la tutéle de Ludovic, son oncle. Elle avoit été réfusée à celui-ci, parcequ'on craignoit ses pernicieux desseins; mais il réussit à s'en emparer, et tint son neveu dans une dure captivité, qui finit par le poison. Alors Ludovic, qu'on dit avoir été surnommé le Maure ou l'Ethiopien, parcequ'il avoit le corps aussi noir que l'âme, se saisit du duché, au préjudice d'un fils de quatre ans que laissa Jean Galéas. Celui-ci n'inquiéta pas long-temps son oncle, habile à se débarrasser de ce qui le gênoit.

Il ne trouva pas la même facilité à écarter les craintes que lui donnoit Louis XII, descendant de Valentine Visconti. Afin de se procurer un défenseur contre ce monarque, s'il lui prenoit envie de faire valoir ses droits, le Maure se fit donner par l'empereur Maximilien, l'investiture du duché de Milan. Revêtu de ce titre, il se crut supérieur à toutes les prétentions; mais Louis XII ne jugea pas à propos pour cela d'abandonner les siennes. Il les suivit au contraire avec ardeur, entra en Italie, se présenta devant Milan, y fut reçu en prince que la réputation de sa bonté y précédoit. Ludovic s'étoit sauvé auprès de l'empereur, qui lui donna une armée mal soudoyée. Les Suisses, qui en faisoient la plus grande partie, mieux payés par Louis XII, livrèrent le Maure à ses généraux. Il fut transféré en France, et renfermé à Loches dans une cage de fer, où il vécut dix ans.

Louis XII. 1500. Maximilien Sforce. 1512. François I. 1515.

Louis XII, afin de mettre comme le dernier sceau à la légitimité de sa conquête, en demanda l'investiture à l'empereur Maximilien; mais ce n'étoit pas de ce prince qu'il avoit à craindre d'être troublé dans sa possession: les affaires d'Italie lui étoient assez indifférentes, au lieu qu'elles touchoient de près le pape. Effrayé de la puissance que les François, maîtres du Milanez, pouvoient s'assurer dans son voisinage, Jules II forma contre eux une ligue dont il étoit le chef, et dont les Suisses étoient les bras. Pour seconder les efforts du pontife, l'empereur donna l'investiture du Milanez à Maximilien Sforce, fils du Maure, qui s'étoit sauvé à sa cour quand son père fut fait prisonnier. Mais après avoir possédé trois ans ce duché, toujours harcelé par François I qui avoit succédé à Louis XII,

il traita avec le roi de France, lui céda tous ses droits sur le Milanez, moyennant une pension dont il vint jouir à Paris, où il mourut sans laisser d'enfants.

François Marie Sforce. 1521.

Charles-Quint, toujours prêt à contrarier François I, réclama contre cette donation. Il s'empara de presque tout le duché de Milan ; mais la ville resta long-temps aux François, moyennant la citadelle dont ils étoient maîtres. On accuse les gouverneurs de vexations, et les François en général d'une licence pétulante et méprisante, qui les fit détester des Italiens. Les Milanois se flattèrent un moment de se voir plus heureux sous un maître né au milieu d'eux, parceque Charles-Quint rendit le duché de Milan à François Sforce, un des fils de Ludovic le Maure; mais ce fut à des conditions si onéreuses, que ce prince ne put faire jouir ses sujets du bonheur qu'ils se promettoient.

François Sforce mourut à Milan, sans postérité, l'an 1535. Charles-Quint avoit promis de donner l'investiture du duché de Milan au duc d'Orléans II, fils de François I; mais il s'en empara lui-même comme d'un fief de l'empire, et le fondit dans les états qu'il céda à Philippe II, son fils. Les descendants de celui-ci, occupant le trône d'Espagne, ont possédé le duché de Milan, comme une annexe de leur couronne. Par les traités qui ont été faits après la guerre pour la succession d'Espagne, le duché de Milan a été donné à la maison d'Autriche en 1714, et lui a été assuré de nouveau par le traité de Vienne, en 1736. L'administration est entre les mains d'un vice-gouverneur, d'un ministre d'état, d'un sénat et des officiers chargés de la police. Le sénat est composé d'un président et de dix sénateurs: quatre sont Milanois, quatre Toscans ; les deux autres

places sont remplies par les gouverneurs de Crémone et de Pavie. Le sénat juge en dernier ressort et sans appel les causes civiles et criminelles. Enfin Milan vient de redevenir chef-lieu d'une république, sous la protection de la France. Aujourd'hui (1) cette ville est la capitale du royaume d'Italie, fondé par l'empereur Napoléon.

MANTOUAN.

Mantouan, entre l'état ecclésiastique, ceux de Venise, Modène et Milan.

Mantoue, capitale du Mantouan, est située dans un lac, ou plutôt dans un marais, qui en rend l'air malsain. On y aborde par des chaussées bien fortifiées. Autrefois on y comptoit cinquante mille habitants : elle n'en contient pas à présent plus de vingt mille. Dans le temps que cette ville étoit si peuplée, de beaux palais, de magnifiques églises, d'admirables peintures, et toutes sortes de chefs-d'œuvre de l'art, la rendoient un séjour curieux pour les étrangers. Son terroir, uni et bien arrosé, est fertile en toutes sortes de productions.

On fait remonter la fondation de Mantoue trois ans avant celle de Rome. Trois nations, les Thébains, les Toscans, les Venètes, retirés dans ce lieu marécageux comme dans un asile contre les brigands de toute espéce, ont contribué à la peupler. Elles y vivoient chacune selon leurs lois, et avoient une maison commune où elles s'assembloient pour les affaires publiques. Ainsi Mantoue a été république dans son origine. Elle tomba entre les mains des Romains, ces républicains si ennemis de la liberté de tous les autres peuples

(1) Quatrième édition, donnée en 1811.

républicains. Entraînée dans les guerres civiles, elle paya cher son attachement à Antoine. Auguste abandonna le territoire de cette ville à ses vétérans. Elle a suivi le sort du reste de l'Italie, sous la domination des Goths, Vandales, et autres nations conquérantes. Forte par sa situation, elle s'est rendue plus souvent qu'elle n'a été prise: ce qui l'a mise dans le cas de ne pas souffrir des bouleversements et des incendies.

En 1220 on lui trouve un seigneur imposé par l'empereur Frédéric II, et maintenu malgré les habitants. Les frères, oncles, neveux et enfants de ce premier seigneur se sont disputé long-temps la domination. On les représente comme des tyrans cruels. Ils se nommoient Passerino. Sous le dernier d'entre eux s'établit à Mantoue Louis de Gonzague, originaire d'Allemagne, et protégé par l'empereur. Il avoit une femme d'une grande beauté. Ses charmes n'échappèrent point à l'œil libertin de Passerino. Il tâcha de la séduire, et il menaçoit de violence. Elle avertit son mari. Dans une lutte, apparemment de corps à corps, il tua Passerino d'un coup de poing à la tempe, chassa ses enfants et ses partisans, et s'empara du duché en 1328.

Louis de Gonzague. 1328. Gui. 1360. Louis II. 1369. François I, 1382.

Ce prince augmenta ses états tant par les armes que par la faveur de l'empereur Charles IV, qui lui confirma en 1354 le duché de Mantoue pour lui et pour ses descendants. Son fils aîné lui succéda. Il étoit déja âgé, et avoit trois fils qui se disputoient l'autorité de son vivant. Les deux cadets dressèrent des embûches à l'aîné, et le firent mourir. Le second, Louis, ne partagea pas long-temps la puissance avec son troisième frère, dont il se défit. On dit que, coupable de ces deux fratricides, il tâcha d'en effacer le souvenir par la dou-

ceur de son gouvernement. Son fils, François, a été accusé d'avoir empoisonné sa femme, qui étoit une Visconti. Ce crime arma contre lui les princes voisins, et lui suscita des guerres continuelles, dont il se tira avec avantage.

Jean François, son fils, aussi bon guerrier que son Jean-François. 1407.
père, obtint, l'an 1433, de l'empereur Sigismond, qu'il Louis III. 1444.
reçut magnifiquement, le titre de marquis de Mantoue. Frédéric I. 1478.
Il envia à son frère cadet quelques terres que leur père Jean-François II. 1484.
lui avoit laissées; ce qui fut un sujet de guerre. Il étoit estimé pour ses talents militaires, et les Vénitiens lui confièrent le commandement de leurs troupes de terre. Son fils, Frédéric, au contraire, combattit les Vénitiens; et Jean François, fils de celui-ci, après avoir été, comme son grand-père, général des Vénitiens, mena, comme son père, des armées contre eux, fut fait prisonnier et conduit à Venise. Il dut sa liberté aux instances du pape Jules II, qui lui donna la dignité de gonfalonier de l'église.

Le pape Léon X, fit son fils Frédéric capitaine-gé- Frédéric II. 1519.
néral des troupes de l'église; et Charles-Quint, auquel François II. 1540.
il fit une réception honorable, en 1530, lui conféra le Guillaume. 1550.
titre de duc de Mantoue. Dans les guerres des rois de Vincent I. 1587.
France contre l'empereur, il se montra attaché à celui-ci, et en reçut pour récompense le Montferrat. Son fils aîné, François, se noya étant encore mineur. Son frère, Guillaume, lui succéda. Il étoit mal fait de corps; mais il rachetoit ce défaut par des qualités d'esprit. On reconnoît à Vincent, son fils, beaucoup de piété, de goût pour les sciences, et d'amour pour la justice.

Il eut trois fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre. François III. 1612.
François, l'aîné, ne survécut que neuf mois à son père.

Ferdinand. 1612. Vincent II. 1626.

Il laissa une fille nommée Marie. Les deux autres étoient déja cardinaux. Cette dignité ne les empêcha pas de se marier. Mais ni le premier nommé Ferdinand, ni le second, nommé Vincent, n'eurent d'enfants légitimes. Celui-ci auroit voulu faire casser son mariage avec une Isabelle de Gonzague, sa parente, frappée de stérilité, pour épouser la princesse Marie, sa nièce; mais, rappelé par des infirmités à un parti plus raisonnable, il la maria à Charles, petit-fils de son aïeul Frédéric II, qui avoit encore son père.

Charles I. 1627. Charles II. 1633. Charles III. 1637. Charles IV. 1665.

On compte celui-ci entre les ducs de Mantoue, sous le nom de Charles I, quoiqu'il ait à peine séjourné dans cette ville. Il vécut tranquillement en France, où il avoit des biens considérables. Son fils, Charles II, époux de Marie, fut aidé par les François, contre les efforts de l'empereur, à se mettre en possession de sa principauté, qui lui fut assurée par le traité de Quiérasque en 1631. Il la laissa à son fils, nommé Charles comme lui, sous la tutèle de Marie, sa mère. Son fils, appelé aussi Charles, étoit mineur, comme l'avoit été son père en succédant au duché de Mantoue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il se déclara pour la France. Les Impériaux s'emparèrent de ses états en 1708. Il se sauva à Venise, et mourut l'année suivante à Padoue, sans laisser d'enfants de deux mariages. Deux héritiers légitimes, les ducs de Lorraine et de Guastalla, se préparoient à se disputer cette succession: l'empereur ne leur en donna pas le temps, et s'empara du Mantouan, qui est resté à la maison d'Autriche; mais les François viennent de le conquérir, et il fait aujourd'hui partie du royaume de Naples.

VENISE.

Venise, au fond du golfe Adriatique.

Un peuple qui compte onze cents ans d'antiquité reconnue depuis qu'il subsiste en corps de nation peut bien faire remonter son origine jusqu'à la guerre de Troie, comme font quelques annalistes de Venise, quoique cette époque soit encore bien antérieure au temps où, venu de la terre ferme, il a commencé à habiter les marais de l'Adriatique. Quelques siécles de plus ou de moins ne sont rien au-delà de mille ans avant Jésus-Christ. Dans le septième, du temps de la république romaine, des hommes établis dans la ville d'Adria subsistoient du produit de leurs pêches; les peuplades de ces marais avoient chacune un chef, qu'on appeloit tribun. Elles se réunirent pour leur mutuelle défense, et se donnèrent un doge ou duc, et un conseil général ou sénat. Ces deux colonnes inébranlables de la république ont été depuis ce temps la base fondamentale du gouvernement. Toutes les magistratures dont on les a environnées ne sont que des appuis subsidiaires. Les circonstances les ont créées, détruites et rétablies; et ces mutations, l'ouvrage de l'intrigue, et sur-tout des troubles, font la partie principale de l'histoire politique de cette république célébre.

Venise, située au fond du golfe Adriatique, dans les lagunes, espéce de marais dont les canaux forment des îles, s'éléve majestueusement au milieu des eaux. Trop profondes, ces eaux donneroient accès aux na-

vires ; diminuées par l'amas des immondices, elles pourroient disparoître, et Venise se trouveroit réunie à la terre ferme. Dans l'un et dans l'autre cas, cette ville seroit également exposée à une invasion. Aussi les Vénitiens prennent-ils autant de peine pour n'être pas abandonnés des eaux, que les Hollandois pour n'en être pas submergés. Ils creusent avec soin leurs canaux, et ils ont même fait de grands travaux pour détourner des rivières dont la vase pouvoit causer des attérissements. Venise contient une multitude de beaux palais ; mais ce n'est point par cette magnificence qu'elle est le plus recommandable. Un poëte, en la comparant à la capitale du monde, a dit : « Que Rome cesse de « s'enorgueillir de ses superbes monuments ! En con-« templant l'une et l'autre, on croiroit que les hommes « ont bâti la première, et que les Dieux ont fondé la « seconde. »

Les états de Venise s'étendent dans le Trévisan, le Padouan, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie, et dans quelques îles de l'Archipel.

On choisira de faire habiter les lagunes par les Vénètes, fuyant la fureur des Goths commandés par Alaric en 421, ou par les Huns, sous la conduite d'Attila, vers 452. On conjecture que la première de ces petites îles habitées fut Rialto, qui est encore le plus considérable des monticules sortis du sein de la Méditerranée qui se sont chargés de palais. Alors ils ne portoient que des cabanes couvertes de roseaux. Leurs hôtes, appliqués à un modique trafic, occupés de la pêche, ne connoissant ni luxe ni ambition, étoient recommandables par des mœurs pures et simples, par leur zèle pour le bien public, leur piété, et l'union qui régnoit

entre eux. A la fin du cinquième siècle, leur marine étoit encore très imparfaite : ils osoient à peine se hasarder hors de leurs lagunes. Leur attention principale étoit pour la conservation de leurs salines. « Ce sont « là, leur disoit un ministre du roi des Goths, ce sont « là vos champs et vos moissons. Le sel vaut pour vous « la plus riche monnoie, puisqu'il vous fournit toutes « vos subsistances. » De tout temps, ce qui sert à satisfaire les besoins a été la richesse la plus certaine.

La première guerre des Vénitiens, dont la date précise est ignorée, a été, au commencement du sixième siècle, contre des pirates. Ils s'aguerrirent, et se mirent en état d'être recherchés par les généraux de l'empire grec. Le célèbre Narsès admira la situation de leur patrie, et s'employa à les réconcilier avec les habitants de Padoue, jaloux de leur prospérité. Rialto, comme on l'a dit, étoit le centre de ces îles, dont l'assemblage a formé la ville de Venise. Son tribun affectoit peut-être une domination que les autres lui disputoient. Mais tous, également dégénérés de la vertu de leurs ancêtres, donnèrent lieu de se plaindre de leur administration. Ces petites peuplades, épiées par les Lombards disposés à profiter de leurs divisions, ne trouvèrent pas de meilleur parti à prendre que de se donner un général, sous le nom de doge, chef subordonné au conseil de la nation ; et l'on statua qu'il ne seroit pas héréditaire.

Le premier doge, élu à la fin du septième siècle, étoit un citoyen d'Héraclée, Jean-Luc Anafeste, généralement estimé pour sa sagesse et sa probité. Il ne se démentit pas sur le trône : car on peut appeler ainsi le siége ducal dans une république aussi importante que celle

Jean-Luc Anafeste, premier doge. 697.
Marcel. 712.
Urse. 727.
Théodat Urse. 742.

Galla. 752. Monegario. 753. Maurice Galbaio. 764. Jean et Maurice. 787. Obelerio et Béat. 804.

de Venise, sur-tout ce premier magistrat étant décoré de tous les attributs de la royauté. Son diadême est un bonnet, qui, de sa forme, est appelé la corne ducale.

Le successeur immédiat d'Anafeste, Marcel, ne dégénéra pas de ses vertus. Mais Urse, le troisième doge, oubliant qu'il gouvernoit une république, affecta l'autorité absolue. Les Vénitiens se soulevèrent; il fut tué en voulant apaiser la révolte. On changea le gouvernement. A la place du doge, on élut un magistrat annuel, sous le nom de maître de la milice. Il y en eut trois. Le dernier, avant d'avoir achevé son année, fut déposé et eut les yeux crevés. On en revint aux doges. Théodat, fils d'Urse qui avoit été assassiné, fut élu; peut-être plus malheureux que son père, puisque des conspirateurs, en lui laissant la vie, lui crevèrent les yeux. On le remplaça par Galla, qui ne fit que passer, ensuite par Monegario. C'étoit un homme dur et absolu. On lui adjoignit deux tribuns pour modérer la fougue de son caractère. Il ne tint aucun compte de leurs avis, et s'attira le même supplice que son anti-prédécesseur. Les Vénitiens furent plus heureux dans le choix de Maurice Galbaio. Il se fit tellement aimer et estimer, qu'on ne put lui refuser la grace de lui associer Jean, son fils. Celui-ci obtint la même faveur pour son fils Maurice. Mais ils dégénérèrent des vertus, l'un de son père, l'autre de son aïeul. Leur règne fut celui de deux tyrans débauchés et cruels. Il finit par la brusque élection de deux autres doges à leur place, Obelerio et Béat.

Ange Participatio. 809.

Presque tous ces doges ont demeuré à Malamauco, île très prochaine de Rialte. Comme elle étoit la plus

Justinien Participatio. 827. Jean Participatio. 829. Pierre Tradonico. 836.

avancée dans la mer, dans une guerre avec Charlemagne, les premiers efforts de ce prince tombèrent sur elle. Ses édifices furent presque tous ruinés. Quand la paix laissa aux insulaires le temps de songer à leurs affaires, ils se rappelèrent que l'élection de leurs doges avoit jusqu'alors presque toujours été tumultueuse, et se décidèrent à en faire une plus régulière. Les suffrages se réunirent sur Ange Participatio. Il transféra son siége de Malamauco à Rialte, qui prit le nom de Venise. La république n'osoit encore se croire indépendante des deux empires d'Orient et d'Occident. Dans le besoin de se mettre sous l'un ou sous l'autre, elle préféra celui d'Orient. Quoique le doge Participatio méritât la confiance de ses concitoyens, pour prévenir l'abus d'autorité, on lui adjoignit deux tribuns. Malgré une loi portée contre l'hérédité du dogat, deux de ses fils, Justinien et Jean, lui succédèrent. Le règne de Jean fut troublé par Obelerio, l'un des deux doges élus brusquement avant Participatio. Il travailla à recouvrer sa place. Jean le surprit, et lui fit trancher la tête; mais, victime lui-même d'une autre intrigue, il tomba entre les mains des conjurés, qui lui firent raser les cheveux et la barbe, et l'appliquèrent aux moindres services de l'église. Il mourut dans ces fonctions. Tradonico, son successeur, fit la guerre aux Sarrasins, et écarta les pirates. Six familles principales dominoient alors dans la ville. Le doge, en évitant de se déclarer pour l'une ou pour l'autre, déplut à toutes: on l'assassina. Quelle que fût la puissance des familles coupables, le peuple exigea que le crime fût puni. On nomma trois magistrats chargés de faire la recherche des criminels. Ces triumvirs en condamnèrent quelques uns

à la mort. Le peuple ne les laissa pas aller jusqu'au lieu du supplice : il les mit lui-même en pièces.

Urse Participatio. 864.
Jean Participatio. 881.
Pierre Candiano I. 887.
Jean Participatio. 887.
Pierre Tribuno 887.
Urse Participatio. 912.

Le calme étant rétabli, on procéda à l'élection d'un nouveau doge. Ce fut Urse Participatio, dont la famille avoit déja donné trois doges. Il se distingua par sa sagesse, sa piété et un gouvernement modéré. Il battit aussi les Sarrasins et les pirates, secourut, contre les Esclavons, les Istriens, qui n'étoient pas encore du domaine de la république.

Dès ce temps, les Vénitiens possédoient l'art de la fonderie. Ils envoyèrent aux Grecs les premières cloches dont ceux-ci se servirent. Le règne de Jean Participatio, fils d'Urse, fut, pour ainsi dire, intermittent. Il quitta pour cause de mauvaise santé le trône ducal, le céda à son frère Pierre qui mourut, y remonta et le partagea avec son autre frère, Urse. Tous deux en descendirent volontairement, et le cédèrent à Pierre Candiano, qui fut tué au bout de six mois dans une bataille contre les pirates. On engagea Jean Participatio à reprendre encore les rênes du gouvernement. Il s'en chargea pour les remettre six mois après à Pierre Tribuno. Celui-ci, par des chaînes et des estacades établies dans les lagunes, mit la ville à l'abri des incursions des pirates. Il en écarta aussi les Hongrois, qui ravageoient l'Italie, et mourut après un règne glorieux de vingt-trois années. Urse Participatio, qui le remplaça, jugea à propos de mettre pour lui un intervalle entre la mort et les travaux pénibles du gouvernement. Il abdiqua dans sa vieillesse, et finit ses jours dans un monastère.

Pierre Candiano II. 932.

Le nom de Pierre Candiano, son successeur, fils de celui dont la vie avoit été abrégée par une mort glo-

rieuse dans un combat, est lié à une fête qu'on a longtemps célébrée. Il étoit d'usage que les mariages des principaux citoyens se fissent la veille de la Chandeleur, dans une église où l'on arrivoit par les lagunes. Instruits de cette coutume, des pirates se cachent, épient la marche du cortége, fondent sur les mariés et les enlèvent avec tous leurs bijoux. Le doge ramasse sur-le-champ tous les gens qu'il trouve sous sa main, se jette sur un vaisseau, poursuit les brigands, les surprend partageant le butin, fond sur eux, en fait un grand carnage, et ramène à Venise les captifs et leurs trésors. On institua une fête, qui étoit appelée la fête des mariés.

Pierre Badoër étoit de la famille des Participatio. Sa Pierre Badoër. 939.
branche avoit pris ce surnom dès le dogat d'Urse, son Pierre Candiano III. 941.
anti-prédécesseur, qui le porta. On ne trouve rien de remarquable dans son administration : par conséquent elle fut tranquille. Pierre Candiano III imposa un tribut aux Norentins, pirates jusqu'alors indisciplinables. On date à-peu-près de son temps les premières monnoies vénitiennes. Son fils, nommé comme lui, asservi à l'autorité de son père, se révolta. Le clergé et le peuple furent si indignés de son ingratitude, qu'ils s'engagèrent par serment à ne jamais le reconnoitre pour doge, ni du vivant, ni après la mort de son père. Cette proscription ne déconcerta pas le rebelle, il n'en fut que plus actif à faire la guerre à sa patrie. Le père en mourut de chagrin ; mais l'opiniâtreté du fils lui réussit.

Malgré les serments de l'exclure pour toujours de la Pierre Candiano IV. 952.
place de son père, Pierre Candiano, quatrième du nom, lui succéda. Il avoit été mauvais fils, il fut mau-

vais époux et mauvais père. Dégoûté de sa femme, il la répudia, et la força de se faire religieuse. Il contraignit un fils dont le mérite lui faisoit ombrage d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il lâcha ensuite la bride à tous ses vices, et se donna une garde d'étrangers. Loin d'intimider le peuple, cette précaution l'avertit au contraire de ce qu'il avoit à craindre pour sa liberté. Il court en foule au palais, et ne pouvant enfoncer les portes, y met le feu. L'incendie gagne. Le doge se sauve de place en place, et arrive enfin à un endroit où il se trouve entre les flammes et le peuple furieux. Il demande grace du moins pour son enfant en bas âge, qu'il tenoit entre ses bras. Le peuple s'écrie avec l'accent de la rage: « Que le tyran meure! » égorge le père et le fils, et jette le corps à la voirie.

Pierre Urséolo I. 976. Vital Candiano 978.

On avoit fait un excellent choix dans la personne de Pierre Urséolo, homme juste, généreux, réglé dans ses mœurs; une piété mal entendue priva les Vénitiens du fruit de ses vertus. Un abbé de moines, venu du Roussillon pour visiter le corps de saint Marc à Venise, inspire si bien au doge le dégoût du monde et l'amour de la retraite, qu'après un an employé à mûrir ses résolutions et à prendre toutes ses mesures pour que son abdication ne soit pas préjudiciable à ses sujets, Urséolo, sans faire part de ses projets à sa femme, à ses enfants, ni à ses domestiques, se dérobe la nuit de son palais, et s'enferme dans un monastère. Il y vécut dix-neuf ans. Son successeur Vital Candiano prit aussi l'habit monastique; mais c'étoit dans une maladie, dont il mourut aussitôt. Tribuno, atteint de la même maladie, se renferma de même dans un monastère. On soupçonne cependant que ce ne fut pas tout-à-fait vo-

lontairement ; mais qu'il y fut forcé, parcequ'on ne lui trouvoit pas les talents nécessaires pour rétablir la paix dans la ville.

Pierre Urséolo II. 991.

Elle étoit alors troublée par les prétentions et la rivalité de plusieurs familles, entre lesquelles on distingue les Caloprini et les Morosini. On trouva dans Urséolo II l'homme que l'on cherchoit, tant pour contenir les factieux remuants au dedans, que pour faire fleurir la république au dehors. Il étendit le commerce de Venise dans toute la Gréce, en Syrie et en Égypte, et obtint, tant des empereurs que des soudans, les priviléges et les exemptions nécessaires aux négociants. Urséolo attacha au domaine des Vénitiens l'Istrie et la Dalmatie, soumit les Norentins, et introduisit dans les états de terre ferme le genre de gouvernement qui a été pratiqué depuis. Son mérite lui attiroit l'estime des étrangers. L'empereur Othon lui rendit une visite d'amitié. Le doge souhaita que son fils Jean lui fût associé. Les Vénitiens déférèrent à son desir ; mais le jeune doge mourut avant son père.

Othon Urséolo. 1009. Pierre Centranico ou Barbolano. 1024. Dominique Urséolo. 1034. Dominique Flabanico. 1034.

Un autre de ses fils, nommé Othon, lui succéda, promettant de perpétuer les vertus de son père. Pendant qu'il réalisoit ces espérances, des conspirateurs se saisissent de lui, lui coupent la barbe, et l'exilent à Constantinople. Centranico, nommé aussi Barbolano, de leur faction, est élu. A son tour, une faction plus puissante le fait tondre, et le confine dans un monastère. On envoie à Constantinople redemander Othon Urséolo. Il étoit mort. Dominique Urséolo, un de ses parents, croit le nom qu'il porte suffisant pour l'autoriser à succéder au dogat, et s'en empare. Mais, attaqué par la faction qui avoit mis Centranico sur le trône,

il est contraint de fuir. Lorsque Othon Urséolo fut déporté à Constantinople, Dominique Flabanico s'étoit flatté de le remplacer. Il ne manqua pas son coup après la disgrace de Centranico et l'expulsion de Dominique Urséolo. Il paroît qu'il portoit une haine envenimée à cette famille, une des plus illustres de la ville; car il la fit chasser et déclarer déchue à perpétuité de ses honneurs, droits et prééminences: opprobre dont on l'a laissée couverte jusqu'à nos jours, malgré les services rendus à l'état par Pierre Urséolo. Il paroît cependant qu'il y avoit plusieurs branches d'Urséolo, et que toutes n'ont pas participé à cette ignominie. Sous Flabanico, il fut statué que l'usage dangereux d'associer au dogat les fils, frères ou autres parents du doge, seroit aboli pour toujours. Le décret qu'on porta est devenu une loi fondamentale de l'état.

Dominique Contareno. 1044. Dominique Silvio. 1060. Vital Falier. 1083. Vital Michieli. 1096. Ordelafo Falier. 1101.

Sous Dominique Contareno, son successeur, se termina le différend entre les patriarches d'Aquilée et de Trado, qui avoit souvent troublé la république. Celui-ci fut affranchi de la dépendance du premier, et s'est nommé depuis patriarche de Venise. Dominique Silvio, élu après Contareno, fut malheureux contre les Normands, qui faisoient des courses jusqu'au fond de la Méditerranée. Vital Falier profita de la défaveur que ses revers lui donnèrent auprès du peuple, pour le faire déposer et se mettre à sa place. Sous Vital Michieli, qui lui succéda, commencèrent les grands armements des Vénitiens à l'occasion des croisades, et leurs beaux établissements sur les côtes d'Asie, qui en furent le fruit et la récompense, sans compter le gain immense du fret et le luxe du commerce. Aussi les voit-on déployer leurs drapeaux au dehors, vaincre les Pisans et

les Ferrarois. A ces rivaux réprimés Ordelafo Falier ajouta les Padouans. Il ne fut pas aussi heureux contre les Hongrois, qui étoient entrés en Dalmatie; mais, s'il ne remporta pas la palme de la victoire, mort au champ de bataille, un cyprès honorable a ombragé son tombeau.

Dominique Michieli. 1120. Pierre Polani. 1131. Dominique Morosini. 1148. Vital Michieli II. 1156.

Dominique Michieli passa lui-même en Orient. Son voyage ne fut stérile ni pour la gloire ni pour le profit des Vénitiens. Il obtint de grands priviléges dans Jérusalem, et la propriété du tiers d'Ascalon. Ce doge porta ses armes victorieuses dans Rhodes, Chio, Samos, et d'autres îles grecques sur la côte de la Morée, où il se fortifia. Pierre Polani, son gendre, continua ses exploits. Les Vénitiens, sous lui, humilièrent les Padouans, et eurent l'honneur de donner des secours aux empereurs grecs, qui avoient été leurs maîtres. Cette alliance dura sous Dominique Morosini; mais la prospérité des Vénitiens et l'étendue de leur commerce en Asie portèrent ombrage à l'empereur Manuel Comnène pendant le dogat de Vital Michieli II. Le Grec usa de ruse pour tromper le Vénitien, qui se livroit de bonne foi à des propositions de paix insidieuses. Le doge eut la douleur de voir périr par les astuces de Comnène une des plus belles flottes que les Vénitiens eussent jamais équipée. Les républicains ne lui pardonnèrent pas de s'être laissé tromper. A son retour, le peuple l'accabla d'injures, et il fut tué dans le tumulte.

Sébastien Ziani. 1173. Orso Malipier. 1178.

Cet attentat, dont on avoit eu d'autres exemples, donna occasion aux gens sages de penser à réprimer l'extrême licence du peuple en lui laissant moins d'influence dans les affaires. Il n'y avoit à Venise qu'un tribunal stable, qu'on nommoit la Quarantie, parce-

qu'il étoit composé de quarante personnes. Ce tribunal, à la mort de Michieli, prit provisoirement entre ses mains les rênes du gouvernement, et établit un grand-conseil de citoyens, élus pour tenir lieu des assemblées générales, qu'on fit entendre au peuple être trop tumultueuses. On conserva à ce grand-conseil le nom de Pregadi, qu'avoient les assemblées générales. La Quarantie créa aussi un sénat, tiré de ce grand-conseil, et elle changea la forme ordinaire de l'élection du doge. On lui donna six conseillers pour le surveiller. A ces conditions, Sébastien Ziani fut élu. A sa mort, la forme d'élection, qui à la vérité n'avoit été annoncée que comme provisoire, changea encore. L'élection donna le bonnet ducal à Orso Malipier, qui l'avoit refusé avant que Ziani fût élu. Il ne cherchoit que le bonheur de la république, et concourut volontiers à l'établissement de nouveaux magistrats de police, propres à consolider l'ordre et la tranquillité. Orso abdiqua, et embrassa l'état monastique, qu'il professa jusqu'à sa mort. A-peu-près dans ce temps, le corps du gouvernement se donna le nom de *seigneurie*.

Henri Dandolo. 1192. Entre les hommes de mérite qui pouvoient prétendre à la dignité de doge se trouvoit Henri Dandolo; mais il étoit aveugle. A la vérité, la cause de sa cécité devoit être une recommandation auprès des électeurs, puisqu'il n'avoit été privé de la vue que par la cruauté perfide de l'empereur Manuel, lorsqu'il étoit ambassadeur de la république à Constantinople. Chez lui la pénétration de l'esprit suppléoit amplement à la privation de la vue. Jamais la république n'a joué un rôle plus brillant que sous son administration. Il eut le plaisir d'entrer en vainqueur et en conquérant dans cette

capitale de l'empire grec, où il avoit éprouvé un traitement si barbare. Il en refusa même la couronne; mais il profita de l'ascendant que son mérite et ses services lui donnoient sur les princes croisés pour procurer de grands avantages à la république.

A sa mort, on créa une magistrature très utile. Ses Pierre Ziani.
membres, au nombre de six, nommés correcteurs, sont 1205. Jacques Thie-
chargés d'examiner les abus qui peuvent s'être glissés polo. 1228.
pendant le gouvernement du dernier doge, et d'en faire le rapport au sénat, afin qu'il les corrige. Elle a toujours lieu pendant les interrègnes. Celui qui suivit la mort de Dandolo finit par l'élection de Pierre Ziani. Il mit les Vénitiens en possession de l'île de Candie, de Corfou, et d'une partie de Négrepont. Candie donna de l'occupation à ses vainqueurs, parcequ'il s'y éleva des révoltes. Ils ne manquèrent pas non plus d'affaires du côté des Génois et des Padouans. Venise triompha de ses rivaux sans que Ziani, plus propre aux négociations qu'à la guerre, contribuât beaucoup aux victoires de ses concitoyens. Il en fut de même de Jacques Thiepolo, son successeur. Ils abdiquèrent tous deux pour jouir de quelque repos, et ne le goûterent l'un et l'autre que peu de mois.

Sous le dogat de Marin Morosini et celui de Renier Marin Moro-
Zeno, la république eut la guerre avec Ezzelin, tyran sini. 1248. Renier Zeno,
de la Lombardie, qui fit des villes de Padoue, de Vé- 1252.
rone et de Vicence, des théâtres d'horreur. Il étoit sur- Laurent Thiepolo. 1268.
tout irrité contre les Padouans. Il faisoit couper les Jacques Conta-
pieds et les mains à tous ceux qui tomboient en son rini. 1275. Jean Dandolo.
pouvoir. Fait prisonnier lui-même par les Crémonois 1280.
et les Mantouans réunis, on le laissa mourir dans un cachot sans lui faire subir d'autre supplice. Sous ces

mêmes doges, les Génois et les Vénitiens se mesurèrent. Il paroît que ceux-ci vouloient faire seuls le commerce du Levant. Par accommodement, les Génois parvinrent à le partager. Laurent Thiepolo, successeur de Roméo, étoit fastueux, ou peut-être seulement jaloux d'affermir sa puissance. Il fit épouser une princesse à un de ses fils, et en épousa une lui-même. A cette occasion, le sénat défendit aux doges, par une loi, d'épouser eux-mêmes ou de faire épouser à leurs enfants des étrangères. Une autre loi, sous Contarini, interdit l'entrée du grand-conseil aux enfants non légitimes. Contarini abdiqua à cause de son grand âge, et fut remplacé par Jean Dandolo. Ils eurent tous les deux les talents du gouvernement civil. Le dernier réforma les magistratures chargées des subsistances et des mœurs.

Pierre Gradenigo. 1290.

Le jour même des obsèques de Dandolo il s'éleva un grand tumulte parmi le peuple, qui prétendoit se remettre en possession du droit d'élire les doges, dont on l'avoit privé, et rejetoit Pierre Gradenigo, que les nobles portoient au dogat. Mille voix confuses invectivoient contre la noblesse, et proclamèrent Jacques Thiepolo : c'étoit un homme timide ; dans la crainte de déplaire au peuple s'il refusoit, il se cacha, et laissa par-là le champ libre à Pierre Gradenigo, homme ferme et résolu.

Ce doge conserva contre le peuple du ressentiment de l'élection de Thiepolo, qu'il regardoit comme un affront, quoiqu'elle n'eût pas réussi. Il résolut d'ôter aux citadins le peu d'influence qui leur restoit dans l'élection des doges, et il vint à bout de ce dessein par des changements qu'il introduisit dans la formation du

grand-conseil. Ces changements portèrent d'abord l'empreinte de quelques égards pour les droits du peuple; mais, quand Gradenigo s'aperçut qu'il réussissoit, il se débarrassa de toute contrainte, et proclama une ordonnance par laquelle il étoit statué que ceux qui composoient alors le grand-conseil le composeroient à perpétuité, eux et leurs descendants, sans élection ni ballottage. Il n'y avoit que des nobles; ainsi le gouvernement devint purement aristocratique.

Cette loi occasiona du soulévement tant de la part du peuple que de quelques familles nobles qui ne se trouvoient pas dans le grand-conseil quand la loi fut portée. Gradenigo contint le peuple par sa fermeté, et adoucit les familles nobles en faisant luire à leurs yeux l'espérance d'être admises en suppléance. Mais toutes ne se laissèrent pas éblouir par ces promesses. Les Quirini, les Badoër, les Baroci, et quelques autres, formèrent un complot pour rétablir l'ancien gouvernement. Barjamont Thiepolo, fils de Jacques, auquel Gradenigo avoit ravi le dogat, étoit à la tête. L'entreprise fut découverte. Gradenigo fit venir des troupes. On se battit dans la ville avec acharnement. La faction thiepoline succomba. Le chef fut tué sur le champ de bataille. Trois nobles de ses complices eurent la tête tranchée, et les cadavres furent pendus. A cette occasion on établit le terrible tribunal des dix, le plus ferme appui de l'aristocratie à Venise. On croit que Gradenigo a été empoisonné.

A ce doge succéda Maria Giorgi. Il mourut de vieil- Marin Giorgi. 1302.
lesse après dix mois de règne, commencé à plus de Jean Soranzo.
quatre-vingts ans, et laissa un souvenir précieux de ses 1313.
vertus religieuses. Jean Soranzo, son successeur, sou- François Dandolo. 1329.

Barthélemy Gradenigo. 1339. André Dandolo. 1342.

tint glorieusement la réputation des armes vénitiennes en Orient, par les mains de Justinien Justiniani, qui fit trembler Constantinople. François Dandolo, qui remplaça Soranzo, protégea efficacement dans l'Asie mineure le commerce de Venise, que les Turcs troubloient. Sous lui, Pierre Zéno, général de la république, leur prit plusieurs vaisseaux. Il faisoit pendre, comme pirates et forbans, tous les Turcs qui lui tomboient entre les mains. La seigneurie commença alors à avoir des généraux étrangers pour ses forces de terre; ils étoient surveillés par des provéditeurs qu'elle leur adjoignoit. Une grande cherté de vivres fit murmurer contre le gouvernement de Barthélemy Gradenigo. Son successeur, André Dandolo, fit reprendre au commerce des Vénitiens, pour les épiceries et étoffes des Indes, la route avantageuse de l'Égypte, que les Turcs avoient interceptée. Il fallut pour cela faire un traité avec les infidèles, prévarication très prohibée; mais le pape en donna dispense pour cinq ans. La seigneurie envoya un consul à Alexandrie. Les richesses qui en provinrent fournirent à Venise les moyens de soutenir contre Gênes, dans les mers de Constantinople, une guerre dont les vicissitudes affoiblirent les deux républiques, mais sur-tout Gênes, qui essuya des échecs considérables.

Marin Falier, 1354.

L'aristocratie de Venise se vit exposée à un grand danger sous le doge Marin Falier. Il forma le projet de rendre le pouvoir au peuple, en haine des nobles, dont il avoit éprouvé quelque chagrin. Un de ses complices trahit le complot au moment de l'exécution. Les nobles prirent les armes. Seize des chefs citadins furent pendus sans forme de procès; mais on le fit dans toutes

les régles au doge. Il avoua son crime, et fut décapité dans la salle du grand-conseil. A la suite des portraits des doges on mit en tableau un trône vide, couvert d'un crêpe, et au bas : « C'est ici la place de Marin « Falier, décapité pour ses crimes. »

La mort enleva Jean Gradenigo, son successeur, au bout de six mois ; Jean Delphino après cinq ans de régne, et Laurent Celsi après quatre. Il y eut pendant l'administration de ce dernier une grande révolte en Candie. Elle continua et finit sous Marc Cornaro, qui ne siégea que deux ans. Venise alors envoyoit des flottes en Orient charger ses trésors, combattre ses ennemis, soutenir et augmenter son commerce. Ses armées de terre la rendoient redoutable à ses voisins, et lui procuroient de nouveaux états. Mais, pendant qu'elle portoit imprudemment ses forces du centre aux extrémités, les Génois paroissent devant les lagunes, les investissent, y pénétrent. Venise fut en danger, et trembla pour la première fois. Après quelques jours de consternation, aux exhortations pathétiques du doge André Contarini, le courage renait. On s'arme à son exemple. Le brave Pisani, que l'ingrate république avoit puni d'un échec par la prison, en est tiré. On lui rend son emploi de généralissime de mer. Ce grand homme oublie les torts de sa patrie, la sauve, et meurt. Le doge montra dans ce danger autant de prudence que de courage. Il sut employer à propos toutes les ressources de l'état, qui lui dut en grande partie son salut. Les services importants qu'il avoit rendus lui attirèrent des témoignages éclatants de la reconnoissance de ses concitoyens. Par une distinction honorable, un noble fut chargé de faire publiquement son

Jean Gradenigo. 1355.
Jean Delphino. 1356.
Laurent Celsi. 1361.
Marc Cornaro. 1365.
André Contarini. 1368.
Michel Morosini. 1383.

oraison funèbre. Michel Morosini, son successeur, n'eut pas le temps de réaliser les espérances qu'on avoit conçues de lui. La peste l'emporta au bout de quatre mois.

Antoine Venier. 1384. Michel Steno. 1400.

Antoine Venier, distingué par ses belles qualités, gouvernoit en Candie quand il fut élu. Il fit porter un réglement par lequel il étoit défendu à tout étranger de former un établissement à Venise, et d'y acquérir des rentes, sans une permission spéciale; et pour obtenir les droits et priviléges de citadin, il fallut désormais quinze ans de résidence. L'objet de l'ambition des Vénitiens étoit alors la conquête et la possession de Padoue. Après beaucoup d'effusion de sang, l'un et l'autre de ces vœux s'accomplirent sous Michel Steno. Cette ville, Vérone et quelques autres voisines, de l'illustre famille des Lescales, avoient passé à celle des Carrares, non moins célèbre. Elle défendit ses domaines avec courage; mais les forces lui manquèrent. Carrare le père et deux de ses fils furent faits prisonniers. Afin de couper racine à toute prétention et réclamation, la seigneurie leur fit trancher la tête. Cette rigueur républicaine courrouça tous les princes de l'Europe qui en eurent connoissance. Padoue, comme les Vénitiens le desiroient depuis long-temps, fut annexée au domaine de la république, qui ne négligeoit aucune occasion de s'agrandir; mais sa puissance n'ajoutoit rien à celle du doge; au contraire, il semble qu'on se fit un plaisir de l'humilier. Michel Steno résista à quelques attaques désagréables; ce qui fit décider, après sa mort, que les avagadors pourroient citer le doge en jugement, et qu'il ne pourroit lui-même jamais contredire leurs conclusions. On abolit aussi l'usage d'assembler le peuple pour lui faire

approuver l'élection du nouveau doge. Il fut statué qu'on se contenteroit de le proclamer. Ainsi le peuple perdit entièrement le peu de part qui lui restoit dans les affaires de l'état.

Thomas Mocenigo. 1413.

Les gains immenses que les Vénitiens faisoient dans le commerce, les mirent en état, sous Thomas Mocenigo, d'employer, selon l'occasion ou le besoin, les deux plus puissants moyens d'agrandissement, la force et l'argent. Ils usèrent du premier avec succès contre les Turcs, dans la Morée, et contre plusieurs seigneurs, dont ils envahirent les états dans la Dalmatie et le Frioul. Ils avoient acheté Patras et Zara: ils achetèrent aussi Corinthe. Le doge Mocenigo a laissé dans un discours qu'il fit au sénat, une idée de l'état florissant de la république dans ce temps de prospérité. « Par l'attention que nous avons donnée au commerce, dit-il, « Venise envoie tous les ans à l'étranger un fonds de « dix millions de ducats. Nous gagnons par le seul fret « deux millions, et autant sur le trafic des marchandises. Nous avons trois mille navires, depuis dix jusqu'à deux cents tonneaux, qui emploient dix-sept « mille matelots, trois cents gros vaisseaux qui en occupent huit mille, et quarante-cinq galères sur lesquelles il y en a onze mille. Tous les ans, vous envoyez cinq cent mille ducats en terre ferme, autant dans les autres lieux maritimes. Le surplus reste « en pur gain à Venise. Tous les ans, vous tirez de Florence seize mille pièces de draps très fins, que vous « vendez à Naples, en Sicile, et dans toutes les échelles « du Levant. Votre change sur Florence est de trois « cent mille ducats par an. En un mot, tout l'univers « est à profit pour vous. »

François Foscari. 1423. Sous François Foscari, ils achetèrent encore Thessalonique. Ce marché occasiona contre les Turcs, qui s'en disoient les maîtres légitimes, une guerre qui fut très fatale à cette malheureuse ville. Les barbares la saccagèrent et la ruinèrent, afin qu'elle n'appartînt pas plus aux acheteurs qu'à eux. Le doge figura peu dans les guerres que les Vénitiens eurent alors avec Milan, Florence, Gênes, ou plutôt avec toute l'Italie. Alternativement alliés et ennemis de toutes les puissances, leurs forces de terre, selon leur coutume, étoient commandées par des généraux étrangers, de peur qu'un noble, à la tête d'une armée, n'acquît une autorité dangereuse; mais on laissoit aux nobles les commandements de mer, parcequ'il est plus difficile de faire circuler d'un vaisseau à l'autre des projets de révolte, que de gagner des bataillons qu'on harangue tous ensemble. Ils ont toujours eu de bons amiraux. Quant aux généraux de terre, ils les choisissoient entre les plus habiles capitaines, qui n'étoient pas rares en Italie.

Les Vénitiens payoient bien; mais le service d'une république ombrageuse n'étoit pas sans risque. Dans cette guerre qui bouleversoit alors toute l'Italie, ils se crurent trahis par le célèbre Carmagnole. Ils le furent en effet, si c'est une trahison dans un général de ne pas profiter de tous ses avantages contre l'ennemi. C'est, à ce qu'il paroît, le plus fort grief reproché à ce malheureux capitaine. Il y eut dans son affaire une intrigue perfide, qui a été avouée même par le duc de Milan, son ennemi. On fit le procès à Carmagnole dans le plus grand secret. On prétend même qu'il ne fut ni interrogé ni entendu, et qu'il fut conduit au supplice ayant un bâillon dans la bouche, sur l'imputation va-

que d'avoir commis diverses trahisons contre la république, et d'en machiner de nouvelles. On ne fit de ses grands biens qu'une modique part à sa femme et à ses enfants. Le doge Foscari, impliqué dans les revers qu'éprouvèrent les armes vénitiennes, ne fut pas exempt de soupçons. On peut présumer, vu son caractère vertueux, que la teinte d'injustice répandue sur l'affaire de Carmagnole choqua sa délicatesse, et que pour se débarrasser de sa présence, qui étoit une censure vivante, ils travaillèrent à le déposer; mais il déconcerta leur malice, en offrant de se mettre en jugement et d'abdiquer. On fut si content de cette docile complaisance, que non seulement on refusa son abdication, mais encore qu'on lui fit faire serment de ne jamais renoncer au pouvoir.

Foscari gouverna donc tranquillement, et même avec éloge, trente-quatre ans. Au bout de ce terme, une fâcheuse affaire arrivée à son fils unique, qui étoit mort en exil, le plongea dans une affreuse mélancolie. Il ne sortit plus de son appartement. Il ne paroissoit à aucun conseil. L'usage étoit qu'en cas d'absence ou de maladie du doge le plus ancien des conseillers présidât en qualité de vice-doge. Dans un temps de paix comme celui où l'on vivoit, on auroit pu se contenter de cette forme de gouvernement, et laisser jouir des honneurs de sa place un vieillard octogénaire près de descendre dans le tombeau, et qui avoit bien mérité de la république; mais le conseil des dix se mit au-dessus de ces égards. Il assembla une junte de vingt-cinq sénateurs. Elle délibéra huit jours, et arrêta que six conseillers se transporteroient auprès du doge, et l'engageroient à abdiquer, comme il l'avoit déja offert une fois, et

comme il en avoit plusieurs fois depuis marqué le desir.

Mais plus on est âgé, moins on souffre volontiers ce qui nous avertit de notre dépérissement. Foscari répondit qu'il s'en tenoit au serment qu'on lui avoit fait faire de ne jamais abdiquer, et demanda la convocation du grand conseil. La junte, prévoyant apparemment que la multitude pourroit se laisser toucher et lui être favorable, décide absolument qu'on le relévera de son serment, qu'il se démettra, qu'on procédera sans délai à l'élection d'un successeur, qu'on lui assignera une pension et des honneurs, et on lui donne trois jours pour terminer toutes ses affaires. Il ne lui en falloit pas autant. Foscari répond tranquillement: « Très « volontiers, j'obéirai à l'excellentissime conseil des « dix. » Il remet l'anneau ou sceau ducal, qui est sur-le-champ brisé devant lui, dépose la corne, prend un bonnet commun, donne des ordres pour le transport de ses effets, tout cela du plus grand sang-froid, et sort du palais.

Pascal Malipier. 1457.

L'abdication forcée de Foscari excita un murmure général. Tous les citoyens blâmèrent l'insulte faite à un vieillard qui avoit bien servi la patrie, et dont on auroit dû attendre la mort, qui ne devoit pas tarder. On exprimoit ouvertement sa manière de penser; l'aigreur s'en mêloit. Le conseil des dix défendit, sous des peines rigoureuses, de parler de cette affaire, et chargea les magistrats d'informer contre les téméraires qui oseroient contrevenir à sa défense. Tout le monde se tut. Le grand conseil s'assembla, et nomma à l'ordinaire des électeurs qui donnèrent leurs voix à Pascal Malipier. Quand les cloches de la ville sonnèrent pour an-

noncer l'élection, Foscari éprouva une commotion subite qui le mit au tombeau. « Il mérita de la républi-« que, dit un historien, plus qu'aucun de ses prédé-« cesseurs, et fut traité avec moins de ménagement « qu'aucun d'eux. Il faut, ajoute-t-il, que les Vénitiens « aient le cœur différemment fait des autres hommes, « pour que l'amour de la patrie se conserve parmi eux, « et qu'ils se dévouent à son service, après de pareils « traits d'ingratitude. » Mais est-ce bien l'amour de la patrie qui fait desirer les postes lucratifs et honorables?

Christophe Moro. 1462.
Nicolas Trono. 1471.
Nicolas Marcello. 1473.
Pierre Mocenigo. 1474.
André Vendramino. 1475.
Jean Mocenigo. 1477.

Sous Christophe Moro, successeur de Malipier, les Vénitiens, par une croisade, soutinrent dans la Morée la guerre contre les Turcs: malgré les secours des chrétiens, les événements ne furent pas heureux pour le premier de ces peuples. Mais alors commencèrent à luire aux Vénitiens des espérances sur le royaume de Chypre. Elles se réalisèrent sous les successeurs de Moro. Le premier fut Nicolas Trono, qui ne fit que passer, et fut remplacé par Nicolas Marcello, dont le règne ne fut pas plus long. Pierre Mocenigo lui succéda. C'étoit un guerrier célèbre, et non moins habile politique.

Étant amiral de la république, il avoit été recevoir les dispositions de Jacques Lusignan, roi de Chypre, qui avoit épousé une Vénitienne, de la famille Cornaro. La république avoit adopté cette princesse, et lui tint lieu de mère à son mariage. Lusignan, la laissant enceinte, ordonna par testament, si elle accouchoit d'un fils, que le royaume seroit tout entier à lui; si elle mettoit au monde une fille, qu'il seroit partagé entre l'enfant et la mère; qu'en ce cas, elle seroit tutrice avec André Cornaro, son oncle. Elle accoucha d'un fils. Pierre

Mocenigo soutint la mère et l'enfant, qu'il regardoit comme les pupilles de la république, contre plusieurs factions qui s'élevèrent en Chypre.

La principale de ces factions étoit soutenue par Alphonse, roi d'Aragon, qui avoit fiancé son fils à une fille naturelle du feu roi Lusignan, afin de s'acquérir des droits sur le royaume de Chypre en cas de mort du fils de la Vénitienne. Ce petit prince mourut en effet. Alors André Vendramino, successeur de Pierre Mocenigo, pour ôter à la reine tout sujet d'inquiétude, fit transporter à Venise la fiancée d'Aragon. Cette princesse jouissoit de quelque liberté dans la ville ; le sénat apprend que le roi d'Aragon envoie sur un vaisseau chargé de fruits un petit nombre de gens déterminés à l'enlever. Sur-le-champ le conseil des dix la fait passer dans la citadelle de Padoue, et l'on publie qu'elle est morte de maladie. Personne ne se trompa sur le genre de maladie. La réputation des Vénitiens en fait de bonne foi et de religion n'étoit pas excellente. Le pape les excommunia pour avoir fait un traité d'alliance avec Bajazet II. Ils soutinrent orgueilleusement cette disgrace, et se firent absoudre à force de succès en Italie. Ils acquirent encore par argent des villes et des îles, inquiétèrent Naples, et abusèrent de leurs forces contre la petite république de Raguse. Elle ne se fit rendre justice qu'en menaçant de se donner aux Turcs, si on ne la ménageoit pas davantage. Jean Mocenigo, qui avoit succédé à Vendramino, étoit l'ame de toutes ces affaires. A sa mort, la république perdit un grand général et un grand politique.

Marc Barbarigo. 1485. Augustin Barbarigo. 1486.

Deux Barbarigo portèrent le sceptre ducal : Marc, qui ne fit pour ainsi dire que le toucher ; et Augustin,

qui le tint long-temps. Sous lui se consomma l'affaire de Chypre. La seigneurie, mère adoptive de la reine Catherine Cornaro depuis quinze ans, ne lui laissoit que les honneurs de la royauté, et en gardoit toute la réalité. Les tuteurs craignirent que leur pupille ne se lassât de sa sujétion, et ne prît un mari pour s'en délivrer. Afin de parer ce coup, on résolut d'enlever la reine de ses états et de la transférer à Venise. Cornaro, son frère, est chargé de lui faire agréer la proposition. Catherine, étrangement surprise, refuse de s'y prêter. Comment quitter un royaume riche, où elle jouit des honneurs de sa dignité, pour se confiner dans un lieu où elle n'aura ni rang ni état? « C'est bien assez, ré« pond-elle, que la république possède mon royaume « après ma mort. » Cornaro insiste, et lui représente que, si elle persévère dans son refus, il sera taxé de n'avoir pas employé tous les moyens auprès d'elle, et qu'elle l'exposera, lui et toute sa famille, au ressentiment du sénat. « Hé bien! reprend la princesse désolée « et fondant en larmes, si vous le trouvez bon, je le « trouve bon aussi; au moins je tâcherai de gagner sur « moi de le trouver tel: mais ce sera de vous, plus que « de moi, que la république tiendra mon royaume. »

Elle part, la mort dans le cœur. Venise lui fait une réception magnifique. On lui donna pour sa résidence un beau château dans le Trévisan, une forte somme d'argent comptant et une bonne pension. Pendant ce temps l'étendard de Saint-Marc flottoit à Famagouste, et s'arboroit dans toute l'île, qui fut réunie au domaine de la république. Il ne lui manquoit en effet qu'une couronne pour tenir dans l'association des princes un rang égal à celui des autres potentats. Elle en avoit la

puissance par ses richesses. Venise étoit le centre des négociations. Les rois et les princes y envoyoient leurs ambassadeurs, qui formoient comme un congrès perpétuel auprès de son auguste sénat. Là se formèrent les ligues, de là sortirent les résolutions qui furent si fatales aux François dans les guerres d'Italie du quinzième siécle.

Après la mort d'Augustin Barbarigo, les Vénitiens, durant un court interrégne, créèrent une magistrature que les uns disent monstrueuse, les autres admirable; il s'agit des inquisiteurs d'état, chargés de faire agir les espions, d'écouter les délations, d'immoler les victimes dont ils croient le sacrifice nécessaire ou utile à la sûreté publique. Juges inexorables, dispensés de rendre compte, ils ne sont qu'au nombre de trois, choisis entre les sénateurs de la plus grande intégrité. Leurs jugements ne sont souverains que lorsqu'ils sont tous trois du même avis. Ils doivent être de familles différentes. Ils ne demeurent en place qu'un temps déterminé. Moyennant ces précautions, on prétend que leur pouvoir n'est dangereux que pour les méchants. Des Vénitiens vous assureront que les inquisiteurs d'état n'ont jamais prévariqué. Mais qui peut le savoir, puisqu'ils ne rendent point compte de leurs jugements? Sans doute ces magistrats renoncent à toute espéce de société, ou on renonce à la leur; car qui voudroit s'exposer à l'œil perçant ou à l'oreille attentive d'un homme qui tient à volonté la hache suspendue sur votre tête?

Léonard Lorédan. 1501.

Léonard Lorédan, successeur d'Augustin Barbarigo, vit sous son régne la république battue d'une violente tempête. Sa fierté occasiona contre elle un soulévement presque général. Le pape, les François et les princes

d'Italie se liguèrent pour l'abaisser. Ils partagèrent entre eux, avant de les conquérir, les états de la terre ferme. On prétendoit ne leur laisser que leur ville, de petites contrées confinant aux Turcs, et quelques îles. Tout ce qui tenoit à l'Italie devoit être le partage des ligués. Ne se croyant pas assez forte pour défendre la terre ferme, la seigneurie résolut de l'abandonner, espérant par ce sacrifice détourner le coup qui la menaçoit; mais, revenue de sa première consternation, elle reprit courage. Des soumissions faites à propos apaisèrent le pape. Des succès rendirent à la république quelques alliés. Des intrigues adroitement conduites jetèrent la discorde entre les confédérés. La furie françoise étoit ce qu'ils avoient le plus à redouter. Louis XII, qui connoissoit sa nation, prévoyoit bien les effets de son impétuosité. On voulut lui faire peur de la prudence, de la politique et de la sagesse du sénat; il répondit: « Je leur donnerai tant de fous à gouverner, « qu'avec toute leur sagesse ils n'en pourront venir à « bout. » En effet, tout céda, près d'Aignadel, à la jeune noblesse, brave et étourdie, qui faisoit la plus grande force de l'armée françoise; mais le flegme vénitien amortit insensiblement la vivacité françoise. Après dix ans de guerre, les puissances belligérantes se retrouvèrent à-peu-près dans le même état où elles étoient en commençant, mais fort épuisées, sur-tout la république, dont l'extrême détresse est prouvée, puisqu'elle vendit les magistratures. Cependant, comme la fermeté de Lorédan avoit contribué à rendre les événements de la guerre moins désastreux, sa sagesse rétablit l'ordre dans le gouvernement.

Venise voyoit sur ses frontières Charles-Quint et Antoine Grimani. 1521.

André Gritti. 1523. Pierre Lando. 1539. François Donato. 1545. Marc-Antoine Trevisani. 1553. François Venier. 1554. Laurent Priuli. 1556. Jérôme Priuli. 1559.

François I qui se disputoient ses faveurs, et se les partageoient. La république ne se piquoit pas de constance. Il n'est pas rare de voir, dans les guerres du seizième siècle, le lion de Saint-Marc suivre l'aigle de l'Empire, ou s'attacher aux lis de France, avec une indifférence égale. Du conflit des prétentions des parties belligérantes est née vers ce temps la science diplomatique, que le génie italien raffina. Cette connoissance des droits respectifs, érigée en système, a été très utile aux Vénitiens, qui avoient toujours à leur tête des hommes familiarisés, par la maturité de l'âge et la circonspection républicaine, avec l'art de la négociation.

Les successeurs de Léonard Lorédan peuvent être comparés aux antiques sibylles pour la vieillesse et les sentences. Antoine Grimani avoit quatre-vingt-sept ans quand on lui conféra la dignité de doge; André Gritti, quatre-vingts ans. Celui-ci, voyant que, dans un traité conclu à Cambray entre Charles-Quint et François I, les intérêts de Venise avoient été négligés, malgré les promesses que leur avoient faites ces deux princes pour les attacher à leur cause, dit ces paroles remarquables: « La ville de Cambray est le purgatoire des Vénitiens. « L'empereur et le roi leur y font expier la faute de « s'être alliés avec eux. » En vingt ans, six doges essayèrent, pour ainsi dire, le bonnet ducal, Pierre Lando, François Donato, Marc-Antoine Trévisani, François Venier, Laurent et Jérôme Priuli. Ces deux derniers étoient frères. Cette espèce d'hérédité, dans une république jalouse et munie de lois qui sembloient réprouver une pareille succession, atteste leur mérite. La seigneurie laissa aussi enfreindre, en faveur de

Laurent Priuli, la défense observée depuis plus de cent ans de couronner les épouses des doges. Zilia Sendolo, sa femme, reçut cet honneur, qui fut accompagné d'une pompe majestueuse. Le luxe étoit alors porté à un point qui attira l'attention du sénat, et donna lieu à des lois répressives.

Après la mort de Jérôme Priuli, les électeurs eurent de la peine à faire sortir de l'urne le nom de son successeur. Ils travaillèrent treize jours. Enfin la pluralité indiqua Pierre Lorédan, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Jamais il n'avoit eu d'ambition pour ce haut rang, et il y pensoit si peu, qu'à la sortie du sénat il s'en retournoit tranquillement chez lui. On fut obligé de lui dépêcher un secrétaire pour le faire ressouvenir qu'il venoit d'être élu doge. Si l'âge ne le rendoit pas indifférent aux événements, il dut être sensible aux malheurs qui menaçoient la république, près de perdre l'île de Chypre, le plus beau fleuron de sa couronne. Les Vénitiens s'en étoient emparés par ruse. Les Turcs la prirent par la force, et souillèrent leur gloire de vengeances atroces. Cette île leur est restée. Cette perte ne fut consommée que sous le successeur de Lorédan, Louis Mocenigo. Outre les Turcs, Venise avoit pour ennemis les Uscoques, reste des Albanois, corsaires entreprenants et actifs, retirés dans l'extrémité du golfe Carnero, dont les bas-fonds et les rochers leur servoient de défense et d'asile. La république étoit obligée de tenir toujours des vaisseaux d'observation en croisière contre eux. Souvent elle força ces pirates de rendre les fruits de leur brigandage; mais il étoit rare qu'il ne leur en restât pas quelque chose.

Lorédan. 1567.
Louis Mocenigo. 1570.

Pendant l'année que Sébastien Venier régna, il vit

Sébastien Venier. 1577.

Nicolas da Ponte. 1578.
Pascal Cicogna 1585.
Marin Grimani 1595.
Léonard Donato. 1605.

deux événements importants, l'un utile, l'autre fâcheux. Le premier fut le rétablissement des finances de la république, par la réduction des intérêts, qui étoient portés à quatorze pour cent, et par le retranchement des dépenses. Le second fut l'incendie du palais ducal. On remarque cet événement, parcequ'il y périt beaucoup de monuments des arts et d'excellents tableaux qui représentoient les plus beaux traits de l'histoire de la république : perte irréparable qui affecta tellement Sébastien Venier, qu'il en mourut de chagrin.

Son successeur, Nicolas da Ponte, avoit enseigné la philosophie et les belles-lettres, et avoit passé successivement par toutes les dignités. Cet exemple de fortune, qui ne se trouve que dans les états électifs, est encourageant pour ceux qui s'appliquent aux sciences. On ne vouloit peut-être que décorer son tombeau, puisqu'il avoit quatre-vingt-huit ans lorsqu'il fut élu; mais il marcha encore sept ans dans le chemin des honneurs, que son mérite lui avoit frayé.

Sous son successeur, Pascal Cicogna, fut établie la banque de Venise, dépôt ouvert à ceux qui veulent y placer en sûreté leur argent avec intérêt, sous la garantie de l'état. La fidélité du paiement paroît en assurer la perpétuité. Alors aussi a été commencé le pont de Rialte, d'une seule arche, sur le grand canal, de la figure d'une *S*, et qui partage Venise. Il s'y livre tous les ans, entre les deux quartiers opposés, un combat simulé, qui ne finit pas sans accident. On embellit dans le même temps la place Saint-Pierre, qui présente habituellement à la réflexion deux contrastes : d'une part, les deux redoutables colonnes entre lesquelles la hache

de la république fait tomber les têtes coupables ou suspectes, et où l'on voit aussi les bouches infernales, toujours ouvertes aux délations qu'elles dévorent, et qu'elles rendent ainsi aux inquisiteurs d'état; d'autre part, des histrions, des baladins, des empiriques, joueurs d'instruments, danseurs, courtisanes agaçantes, et tout l'extérieur d'une gaieté libre sous le masque ou à visage découvert, et plusieurs rangs de boutiques fournies de tout ce qui peut flatter le goût et les yeux. Dans un endroit séparé et privilégié, faisant ombre au tableau, se promènent les nobles et les sénateurs, revêtus de leurs robes noires, avec l'air soucieux d'hommes d'état chargés des intérêts de l'univers. Le peuple, à l'élection de Martin Grimani, successeur de Cicogna, se livra à des transports de joie, à cause de son affabilité et de la douceur de son caractère. Grimani vit commencer entre Venise et le saint-siége les querelles qui se terminèrent sous Léonard Donato, son successeur, à l'avantage de la république.

Marc-Antoine Memo. 1612. Jean Bembo. 1615. Nicolas Donato. 1618.

Sous Marc-Antoine Memo et Jean Bembo, la guerre des Uscoques se renouvela ou se continua avec des excès atroces de la part de ces brigands. Elle fut terminée, sous ce dernier doge, par la destruction des barques des pirates, par la ruine de leurs asiles, et la dispersion des chefs, dont le nom est presque oublié. D'autres guerres dans le Mantouan et le Frioul occupèrent les armes de la république, et firent naître une espèce de haine entre elle et les Espagnols. Cette passion fut contenue sous Nicolas Donato, qui parvint à la dignité de doge à quatre-vingts ans, et ne la posséda qu'un mois. Mais sous son successeur, Antoine Priuli, l'animosité éclata par une conspiration devenue cé-

lèbre sous la plume d'un élégant écrivain. Le complot fut tramé entre le duc d'Ossonne, vice-roi de Naples pour le roi d'Espagne, et le marquis de Bedmar, ambassadeur de cette couronne à Venise. Il ne s'agissoit pas de moins que de s'emparer de Venise ou de la bouleverser. Les mesures étoient si bien prises, que des accidents qu'on ne pouvoit prévoir purent seuls les déconcerter. Les agents subalternes furent pris et punis de mort; mais les deux chefs se tinrent constamment sur la négative. Les preuves du crime, qu'on peut qualifier de trahison, puisqu'il se commit en temps de paix, étoient évidentes. Cependant les Vénitiens se contentèrent de renvoyer l'ambassadeur à la justice de l'Espagne, où il n'encourut pas même une disgrace; et, si d'Ossonne mourut en prison, ce fut pour un autre crime. Il est cependant des historiens judicieux qui regardent cette conspiration comme fabuleuse, et qui ne peuvent s'empêcher d'admirer l'imagination de l'abbé de Saint-Réal, qui a composé un livre tout entier sur des incidents qui sont de l'invention de l'auteur.

Antoine Priuli. 1618. François Contarini. 1623. Jean Cornaro. 1625. Nicolas Contarini. 1630. François Erizzo. 1631.

François Contarini succéda à Priuli, et fut remplacé, deux ans après, par Jean Cornaro. Celui-ci eut la douleur de voir son fils aîné, coupable d'assassinat, banni à perpétuité, malgré la dignité du père, et son nom effacé du livre d'or. Peut-être pour le consoler, on déclara que la dignité de cardinal, à laquelle son autre fils venoit d'être promu, n'étoit pas une des dignités étrangères interdites aux nobles vénitiens. L'affaire du fils du doge, condamné à l'exil par le conseil des dix, suscita une tempête violente contre ce tribunal. Les jeunes patriciens trouvoient dur d'être assujettis à ses procédures secrètes et rigoureuses. Mais, dans une

assemblée tenue à ce sujet, l'avis des plus âgés l'emporta, parcequ'ils prouvèrent que le secret et la promptitude de ce tribunal étoient les seuls moyens capables de contenir une jeunesse bouillante, souvent peu réfléchie. Le tribunal fut confirmé dans ses fonctions, ainsi que dans sa manière d'opérer.

Nicolas Contarini seconda les soins du sénat, pour soulager les Vénitiens, attaqués du fléau de la peste, qui de la Lombardie pénétra dans la ville. Sous François Erizzo, son successeur, la distinction des habits, le privilége de porter une robe à grandes manches, la veste rouge, l'étole et la ceinture d'or, occupèrent aussi gravement le sénat vénitien qu'une mode pourroit intéresser un sénat de femmes. Il faut avouer que les marques d'honneur peuvent avoir leur mérite et dans un royaume et dans une république, tant pour exciter l'émulation, que pour imprimer le respect aux inférieurs. Il n'y a de puéril que la trop grande importance qu'attachent à ces ornements ceux qui en sont décorés.

Erizzo étoit capable d'autre occupation que celle de régler un cérémonial. Quoique âgé de quatre-vingts ans, le conseil le jugea propre à commander, sous le titre de capitaine-général, les troupes que la république envoyoit au secours de l'île de Candie, attaquée par les Turcs. Quand ce brave vieillard fut nommé, on vit une généreuse ardeur briller dans ses yeux. « Je « suis prêt, dit-il, à consacrer au service de la répu« blique les derniers moments d'une vie qui lui a tou« jours été dévouée. Je partirai avec d'autant plus de « joie, que j'aurai l'honneur de mourir pour la patrie. » Cet honneur, il l'obtint, non cependant les armes à la

main, mais épuisé par les travaux des préparatifs, auxquels il succomba.

François Molino. 1646. Charles Contarini. 1655. François Cornaro. 1656. Bertuce Valier. 1656.

Pendant cette guerre désastreuse, les Vénitiens furent réduits à leurs seules forces, contre celles d'un grand empire. François Molino ne joignit point, comme son prédécesseur, la charge de capitaine-général à la dignité de doge. Il resta à Venise pour le conseil, pendant que les amiraux se distinguoient par des exploits glorieux. En aucune circonstance, les Vénitiens n'ont montré plus d'habileté dans la marine, plus d'intrépidité dans les combats, plus de modération dans la victoire, plus de constance dans les revers.

S'ils avoient eu affaire à des ennemis moins acharnés, moins attachés au point d'honneur de ne pas abandonner une entreprise commencée, les Vénitiens, par leurs négociations et leurs offres raisonnables, auroient conservé du moins une partie de l'île contestée. C'est à quoi tendoit Charles Contarini, successeur de Molino. On ne peut dire quelles étoient les vues de François Cornaro, son successeur, parcequ'il ne vécut qu'un mois. Il fut remplacé par Bertuce Valier. Celui-ci étoit d'avis d'accepter la paix qu'offroient les Turcs, mais toujours à condition qu'on leur céderoit l'île entière. Il valoit mieux, disoit le doge, faire une paix à la vérité peu avantageuse, que de continuer une guerre qui duroit depuis quatorze ans, et qui achèveroit de ruiner l'état.

Jean Pesaro. 1658. Dominique Contarini. 1659.

Son avis fut combattu par Jean Pesaro, qui s'étoit déja opposé plusieurs fois avec succès à cette cession. Il réussit encore, et fut d'autant plus en état de soutenir son opinion, que Valier mourut, et qu'il le remplaça; mais il ne vécut pas deux ans. La perte de Candie fut con-

sommée sous Dominique Contarini, son successeur. On peut dire que les Vénitiens furent moins vaincus qu'écrasés par les Ottomans, dont les forces se renouveloient perpétuellement. Candie, la capitale, la dernière ville qui se rendit, n'étoit plus qu'un monceau de ruines. Plus de trente mille Turcs y perdirent la vie. Les assiégés firent jouer quatre cent quatre-vingt-quatre mines, soutinrent vingt assauts, et firent seize sorties. De jeunes volontaires françois signalèrent, comme auxiliaires, leur valeur dans Candie, dans les murs de laquelle périt le fameux duc de Beaufort. Les finances de la république étoient pour le moins aussi endommagées que l'île qu'elle cédoit. On assure qu'à la fin de cette guerre elle se trouvoit endettée de plus de soixante-quatre millions.

Nicolas Sagredo. 1675. Louis Contarini. 1676. Marc-Antoine Justiniani. 1684. François Morosini. 1688

La république se reposa sur Nicolas Sagredo et Louis Contarini. Elle souffrit pendant ce temps quelques infractions que les Turcs, fiers de leurs forces, firent aux traités. Le lion de St. Marc dormoit; mais il se réveilla sous Marc-Antoine Justiniani, au bruit d'une ligue qui se forma contre les Turcs, entre l'empereur et le roi de Pologne. Les Vénitiens y accédèrent volontiers. Ils aidèrent les alliés, non seulement de leurs forces, mais de la capacité de François Morosini. Ce grand homme, presque toujours vainqueur des Turcs dans la guerre de Candie, avoit une réputation si bien établie, que lorsque Justiniani mourut il ne se présenta point de candidats. Ce silence sembloit indiquer Morosini. Il étoit sur la flotte, le théâtre ordinaire de ses triomphes. Le sénat, pour ne point se priver de ses talents militaires, ne le rappela pas, mais lui envoya l'anneau et le bonnet ducal, qu'il reçut au milieu des matelots et

des soldats, témoins et compagnons de ses triomphes.

Depuis son élévation, la victoire ne fut pas aussi fidéle à ses drapeaux, sans cependant les abandonner tout-à-fait. Deux maladies graves le forcèrent de quitter le commandement. Après s'être couvert de gloire à la tête des troupes, Morosini déploya au timon des affaires l'habileté d'un sage administrateur. Des échecs arrivés aux armes de la république rappelèrent à la mémoire les succès du doge. La seigneurie croyant ne pouvoir être heureuse que sous lui, le nomma encore capitaine-général. C'étoit pour la quatrième fois. Une campagne fatigante altéra sa santé et hâta sa mort. Le sénat fit mettre son buste dans la salle du scrutin, avec cette inscription : « A François Morosini, le Pélo« ponésiaque. »

Silvestre Valier. 1694. Louis Mocenigo. 1700. Jean Cornaro. 1709. Sébastien Mocenigo. 1722. Charles Ruzzini. 1732. Louis Pisani. 1735. Pierre Grimani. 1741. François Lorédan. 1752. Marc Foscarini. 1762. Alvisio Mocenigo. 1763. Paul Renier. 1779. Louis Manin. 1789.

La guerre dura avec beaucoup d'opiniâtreté sous Silvestre Valier. Les victoires des Vénitiens se multiplioient; mais elles n'équivaloient pas à leurs pertes. C'est pourquoi on ne doit pas être surpris qu'ils aient souscrit à une paix avec les Turcs, moins avantageuse qu'ils ne paroissoient pouvoir se la promettre. Ils restèrent neutres pendant la guerre de la succession d'Espagne. Louis Mocenigo la vit commencer. Il fallut au sénat son flegme et sa patience, pour ne pas céder aux attaques indirectes faites par les puissances belligérantes, pour tirer la république de l'indifférence politique qu'elle s'étoit prescrite. Sous Jean Cornaro, parut une loi qui régle l'habillement des dames vénitiennes, nobles et citadines. Il leur est défendu de porter perles, diamants, galons d'or et d'argent dans la ville, ni aucune broderie. La couleur noire leur est prescrite.

Ainsi elles ne peuvent exercer le talent de la parure que sur la forme. Jean Cornaro vit recommencer la guerre entre la république et les Turcs. Son successeur, Sébastien Mocenigo, la finit par un traité qui lui valut le dogat. Après la mort de Cornaro, il fut lui-même remplacé par Charles Razzini, qui est mort à quatre-vingt-un ans, et celui-ci par Louis Pisani. Il a été suivi par Pierre Grimaldi, François Lorédan, Marc Foscarini, Alvisio Mocenigo, Paul Renier, et enfin Louis Manin, le dernier doge.

La machine du gouvernement vénitien a un rouage très compliqué. Quand on n'y est pas accoutumé d'enfance, on a besoin d'étude, pour en saisir le jeu.

Le grand conseil est composé de tous les nobles qui ont passé vingt-cinq ans. Il s'assemble tous les dimanches et tous les jours de fêtes. Il nomme à toutes les charges, excepté quelques unes dont la nomination est renvoyée au sénat.

Le collége est formé du doge, de six conseillers, sans lesquels il ne peut rien faire, de la quarantie criminelle, cinq sages grands, de la terre ferme, cinq des ordres, et six sages grands sans addition. Le collége donne audience aux ambassadeurs, aux généraux, aux députés des villes, et convoque le sénat.

Le sénat ou prigadi, est l'assemblée de trois cents nobles: parmi eux il n'y a guère que cent vingt sénateurs. Le reste, pour compléter le nombre des trois cents, est tiré de tous les autres tribunaux. Le sénat décide de la paix et de la guerre, établit les impôts, fixe le taux des monnoies, dispose de tous les hauts emplois et nomme les ambassadeurs.

Le conseil des dix juge de tous les crimes d'état, et exerce une autorité souveraine, sur le doge même.

Les inquisiteurs d'état, au nombre de trois, sont tirés de ce conseil, et sont encore plus redoutables, puisqu'ils ont autorité même sur les autres membres du conseil des dix. Quand ils sont tous trois du même avis, ils font mourir l'accusé, sans rendre aucun compte. Ils ont par-tout des espions, et font des visites nocturnes dans le palais Saint-Marc, qu'habite le doge. Ils y entrent et en sortent par des issues secrètes, dont ils ont la clef. Dans leurs expéditions, il est aussi dangereux de les voir que d'en être vu. Ceux que le conseil des dix fait arrêter sont interrogés par un des inquisiteurs d'état. Les réponses communiquées, ils sont jugés, sans qu'il leur soit accordé de défendre leur cause, d'avoir un avocat, de voir leurs parents, ni de recevoir des lettres. S'ils sont manifestement convaincus, l'exécution se fait en public, sinon, dans le secret de la prison. Le supplice le plus commun est de noyer. On prétend que ce tribunal a pour maxime qu'il vaut mieux perdre vingt innocents que de sauver un coupable. Cette imputation paroît outrée; mais il est certain que ce tribunal penche extrêmement vers la sévérité, et que les moindres fautes, en matières d'état, y sont rigoureusement punies.

Les avogadors sont dans chaque tribunal chargés de provoquer l'exécution des lois. Les censeurs, au nombre de deux, veillent sur les mœurs des particuliers. La quarantie criminelle et la quarantie civile jugent les affaires des particuliers. Leur dénomination indique le nombre des membres et leurs fonctions. Les

procurateurs de Saint-Marc ont l'intendance des hôpitaux, des bibliothèques et des aumônes publiques, veillent au maintien du repos et du bon ordre dans les familles.

Le chancelier doit toujours être un bourgeois ou citadin. Il semble que ses fonctions et les honneurs dont il jouit lui aient été attribués pour dédommager le peuple, dont il est le représentant, de la puissance qu'il a perdue. Il porte le sceau de l'état, a le titre d'excellence, et la préséance sur tous les sénateurs et magistrats, excepté les conseillers de la seigneurie, qui passent pour ne faire qu'un avec le doge. Le chancelier est à vie, jouit de tous les privilèges de la noblesse, assiste, mais sans voix délibérative, à tous les conseils, excepté à celui des dix, fait une entrée publique après son élection, et reçoit les mêmes honneurs que le doge après sa mort.

Le doge a tout l'extérieur de la souveraineté, sans en avoir presque aucune réalité. Il vit dans une contrainte perpétuelle, qui pèse même sur sa famille, ne peut s'absenter sans permission, et ne fait aucune fonction d'éclat que comme commissaire de la république. Non seulement ses actions, mais encore ses paroles sont surveillées. S'il manque en quelque chose, il est exposé à de dures réprimandes. Son palais est rempli d'espions, et s'il venoit à se lasser de tant de gêne, il lui est défendu d'abdiquer. Cependant on trouve pour cette dignité des hommes qui n'ont pas besoin de fortune. Le doge a sous sa juridiction l'église de Saint-Marc. Il en nomme tous les canonicats. Il est aussi supérieur d'un célèbre monastère où l'on n'admet que

des filles nobles, qui sont fort libres sous son gouvernement. Le reste du clergé est soumis à l'inspection du sénat.

La république considère plus le service de mer que celui de terre. Elle entretient toujours sur les vaisseaux et sur les galères un certain nombre de jeunes nobles, pour qu'ils s'instruisent dans la marine. Outre cela, elle ordonne aux négociants de ses états qui mettent des navires en mer d'y recevoir et de garder à leurs frais deux ou trois pauvres gentilshommes, qui ont le privilége d'y charger une pacotille franche. Cet usage entretient dans la noblesse le goût du commerce. Cependant elle ne le peut faire sous son nom; mais elle s'intéresse avec les citadins. Ce besoin réciproque lie les deux ordres et contribue à la tranquillité. Les troupes de terre ne sont en temps de paix composées que de misérables paysans, et de toute la canaille de la terre ferme. On ne paye que les capitaines et les sergents; le reste se contente de l'uniforme et de quelques gratifications dans les revues. En temps de guerre, la république prend des étrangers à sa solde.

Les Vénitiens sont fort sobres, et se traitent rarement entre eux. La noblesse vit entre elle avec beaucoup de circonspection et de cérémonie. De plusieurs frères, il est rare que plus d'un se marie. Ils demeurent ordinairement ensemble, par économie ou pour jouir de la société de leur belle-sœur: usage que l'on calomnie quelquefois. La vie des femmes est triste dans la ville. On a vu qu'elles n'ont point permission d'user des parures qu'elles desireroient; mais elles se dédommagent quand elles passent dans leurs possessions de

terre ferme. C'est là qu'on voit la noblesse vénitienne dans tout son éclat.

A la ville, les affaires, les conseils, les élections, consument presque tout le temps. Ce qui reste se donne au jeu, dont la seigneurie souffre les excès dans les lieux qui y sont destinés. On y joue sous le masque et en silence. En général, tout se fait avec cette précaution ; mais le déguisement ne trompe pas les espions, qui sont en grand nombre. Les plus ordinaires, les plus affidés à la république, sont les gondoliers. Comme on ne peut se passer d'eux dans une ville toute traversée de canaux, ils savent toutes les démarches, les heures de sortie et de rentrée, les visites, les rendez-vous, les rassemblements, s'il y en a, et ils en rendent un fidèle compte. Aussi l'état ménage-t-il avec soin cette classe du peuple. Une autre espèce d'espions sont les courtisanes, chez lesquelles s'assemble même la bonne compagnie, plutôt que chez les femmes honnêtes, que la coutume et peut-être la jalousie bornent à leur famille.

Veut-on, pour finir, connoître les précautions imaginées afin de prévenir ou de déconcerter les cabales ou les intrigues dans les élections ? Celles qu'on prend pour l'élection du doge donneront plus ou moins idée de toutes les autres. Le grand-conseil, composé, comme on l'a dit, de tous les nobles au-dessus de vingt-cinq ans, étant assemblé, chacun tire d'une urne sa ballotte : trente dorées donnent droit à ceux qui les ont d'en tirer neuf ; les neuf en tirent quarante ; les quarante, douze ; les douze, vingt-cinq ; les vingt-cinq, neuf ; les neuf, quarante-cinq ; les quarante-cinq, onze, toujours par ballottes dorées ; enfin les onze, quarante-

un, qui sont les vrais électeurs. On les enferme, et, après beaucoup de précautions minutieuses qu'ils prennent entre eux, l'heureux mortel qui réunit vingt-un suffrages devient l'esclave couronné de la république.

On a cru d'autant plus important de décrire le mécanisme du gouvernement vénitien, qu'il est à présumer que cette machine, qui a duré plus de mille ans, est actuellement brisée pour toujours. La prise de Venise et de tous les états de terre ferme par les François a fait fuir le doge Louis Manin, qu'on doit regarder comme le dernier. Le sort de cette ancienne république est resté quelques mois en suspens; mais enfin, par l'article VI du traité de paix signé à Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre 1797, entre le général Bonaparte et les plénipotentiaires de l'empereur, cette possession importante par sa situation, qui rend ce prince puissance maritime, lui a été cédée et a été incorporée à ses états héréditaires. Depuis six mois (1), Venise vient d'être cédée par l'Autriche à la France, par le traité de Presbourg.

RAGUSE.

Raguse, très petite république située dans la Dalmatie, peut être regardée comme annexe de Venise, puisqu'elle est sous sa protection, et qu'elle lui paye un tribut; mais elle est, sous la même condition, protégée aussi par le Turc, et elle a été souvent reconnue neutre pendant que ces deux puissances se faisoient la guerre. Raguse a peu de territoire; mais elle jouit d'un

(1) Quatrième édition, publiée en 1811.

bon port, qui rend son commerce florissant. Elle est gouvernée par un sénat. Les Ragusois sont belliqueux et bons marins, sans doute aussi bons politiques, puisqu'ils savent sacrifier l'argent assez à propos pour se maintenir libres, si voisins d'un despote et de républicains souvent aussi peu délicats l'un que l'autre à l'égard de ce qui se trouve à leur bienséance.

TOSCANE.

Toscane, entre la Méditerranée, l'état ecclésiastique, le duché de Modène et les Apennins.

Le grand-duché de Toscane, mieux cultivé, seroit un des plus fertiles pays de l'Italie. Situé au pied des Apennins, il est suffisamment arrosé, et produit grains, vin, huile, miel, manne, limons, oranges, et autres fruits de la meilleure qualité. Entrecoupé de montagnes et de plaines, il jouit de tous les agréments des plus heureux climats. Cependant, sans qu'on en sache la raison, il n'est pas aussi peuplé que ces avantages sembleroient le promettre. On y trouve des mines de fer, de soufre, de mercure, et même d'argent, de l'albâtre, du jaspe, de fort beaux marbres, des lapis lazuli, des améthystes, des cornalines, de l'alun, du borax : toutes richesses la plupart enfouies, faute de bras ou d'industrie. Les salines sont bien entretenues et d'un bon rapport. Des eaux chaudes estimées offrent des secours salutaires contre plusieurs maladies. Quoique les états du grand-duc ne contiennent pas toute l'ancienne Étrurie, c'est cependant un des puissants princes d'Italie. Dans un besoin, et bien secondé par le peuple, il pourroit, dit-on, armer trente mille

hommes, et mettre en mer vingt vaisseaux et douze galères.

Florence, ainsi nommée parcequ'elle est située dans les campagnes fleuries et dans une position délicieuse, est la capitale de la Toscane. C'est, après Rome, la ville d'Italie qui mérite le plus d'être visitée. On y admire le célèbre palais des Médicis, qui y ont formé la plus belle collection des sculptures, peintures, bijoux antiques et modernes, et curiosités naturelles et artificielles. On pourroit ranger au nombre des raretés les nobles qui tiennent boutique sans en rougir : tant est puissante l'opinion honorable et l'estime conciliée au commerce par l'exemple des anciens souverains !

Pise, la seconde ville du duché, a été une république rivale, quelquefois victorieuse de Florence, qui l'a enfin subjuguée. Sienne a subi le même sort. Le bon air qu'on y respire y attire beaucoup de noblesse. Il arrive de ce concours qu'on y parle la langue italienne dans la plus grande pureté. Livourne est un port franc ; le commerce s'y fait en grande partie par les juifs, qui composent à-peu-près la moitié des habitants. On compte encore douze autres villes dans le duché : quelques unes ont été célèbres autrefois. Les Toscans ont de la délicatesse et du goût pour les lettres. Ce goût est héréditaire. Les anciens Étrusques se distinguoient par les mêmes qualités. Les Romains leur ont dû leur religion, leurs sciences et leur police. Depuis la renaissance des arts, Florence en a été comme la patrie, et on peut dire que l'Europe moderne n'est pas moins redevable aux Florentins que l'ancienne Rome l'a été aux Étrusques.

La Toscane a suivi le sort du reste de l'Italie pendant

la décadence de l'empire, passant d'une puissance sous une autre, jusqu'à Charlemagne, qui, dit-on, lui donna ses premiers comtes, marquis ou gouverneurs. C'est sans doute l'arrondissement confié à leurs soins, à la fin du septième siécle, qui a formé la Toscane ; et l'on conçoit que cet arrondissement a été plus ou moins étendu, selon que ceux qui le présidoient avoient plus ou moins de forces ou d'ambition. Les empereurs le donnoient ordinairement à leurs parents ou aux grands seigneurs de leurs cours.

On trouve même plusieurs ducs de Toscane à-la-fois, sans doute parceque les empereurs étoient bien aises, par ce partage, de multiplier leurs graces. Quelques uns de ces seigneurs, en différents temps, ont trouvé moyen de rendre le don héréditaire dans leurs familles ; mais ils en faisoient presque toujours hommage aux empereurs, dont ils paroissoient le recevoir. On a une suite assez exacte de ces princes depuis 828, sous Louis le Débonnaire, jusqu'à 1115, sous l'empereur Henri V, pendant l'espace de près de trois cents ans.

En cette année 1115 mourut la célébre comtesse Mathilde, qui avoit fait en 1077 une donation de la Toscane au saint-siége. L'empereur Henri V, qui vivoit alors, et les empereurs ses successeurs, ont réclamé contre cette donation faite à leur préjudice, parceque, disoient-ils, la dernière titulaire mourant sans enfants, la Toscane leur étoit dévolue comme fief de l'empire. Aussi nommèrent-ils des gouverneurs de ces états, sous le titre de *présidents* ou *marquis* de Toscane.

Les papes ne se mirent pas aisément en possession de la belle donation qui leur avoit été faite. Les prési-

dents défendirent, au nom des empereurs, des droits qui leur étoient utiles à eux-mêmes; mais, comme l'autorité des empereurs déclina en Italie, celle des présidents éprouva de l'affoiblissement en Toscane, et les papes en profitèrent. Dans les efforts qu'ils firent pour s'assurer les principales parties de la donation, ils furent puissamment aidés par les factions qui s'élevèrent en Italie dans le commencement du treizième siècle, sur-tout par celles des Guelfes et des Gibelins, qui ont duré si long-temps, et qui ont fait de si grands ravages.

Le nom et la célébrité de ces deux factions ont commencé vers 1198, par la rivalité de Philippe de Souabe et d'Othon IV, tous deux compétiteurs à l'empire. Le premier, descendant de l'ancienne maison des Gibelins, avoit contre lui le pape, qui favorisoit Othon, issu de la maison des Guelfes. A l'occasion des prétentions respectives des papes et des empereurs, représentés par leurs présidents, les deux factions se firent des partisans en Toscane. Les villes qui tendoient à la liberté se donnoient aux papes dans l'espérance d'en être aidées, et prenoient le nom de Guelfes. Les nobles qui possédoient des fiefs s'attachoient à l'empereur sous celui de Gibelins. Cette lutte se prolongea durant tout le douzième siècle, et durant une partie du treizième; dans cet intervalle se sont formées les républiques; ce fut long-temps le gouvernement général en Italie.

1200. Florence a pris toutes les attitudes possibles avant de trouver une assiette ferme et assurée. L'histoire de ses efforts pour se donner un gouvernement commence au treizième siècle. Jusqu'alors les Florentins avoient assez docilement obéi aux empereurs. Frédéric II, qui

parvint à l'empire en 1198, abusa à Florence de son autorité. Afin de ne point trouver d'obstacle dans son administration tyrannique, il brouilla la noblesse avec le peuple. Celui-ci chassa les nobles; mais, détrompé par les exactions de l'empereur, il rappela ceux qu'on lui avoit fait expulser. De concert ils choisirent douze magistrats tirés par couple de six tribus qui partageoient la ville. Ils les appelèrent anciens. Sous ce gouvernement presque paternel, les Florentins prospérèrent. Ils devinrent comme les législateurs de leurs voisins, qui recouroient à eux dans leurs différents. Mais cet heureux état fut de courte durée. Eux-mêmes éprouvèrent les agitations qu'ils calmoient chez les autres.

Des familles puissantes, entre lesquelles on nomme les Uberti, chefs des Gibelins, voulurent dominer, et furent chassées. Les exilés attaquèrent leur patrie, et y rentrèrent à main armée. Ils y commirent des désordres qui les firent bannir encore. Le malheur de ces guerres, ce qui les prolongeoit, c'est que les deux partis, sous les noms de Guelfes et de Gibelins, recouroient les uns aux papes, les autres aux empereurs, qui leur envoyoient des secours : secours meurtriers, dont le résultat étoit le ravage et la ruine. Las de se battre, les Florentins, peuple et noblesse, s'accordèrent en 1266. Ils partagèrent la ville en corps de métiers, et nommèrent pour chacun de ces corps un magistrat : tous réunis devoient connoître les différents des particuliers, et gérer les affaires publiques. On ne voit pas quel président fut donné à ce tribunal. Mais il paroît que cette présidence fut une cause de désunion dans le corps même. Les moins puissants quittèrent la ville avec

Corps de métiers. 1268.

leurs partisans, et n'y furent plus reçus quand ils demandèrent à y rentrer. La médiation du pape Nicolas III remit la paix entre eux. Il envoya en 1277 un conciliateur habile, qui fit embrasser Guelfes et Gibelins. On créa une magistrature de quatorze personnes, sept de chaque parti. Pour son droit d'arbitrage, le pape eut quelques châteaux.

Présidents des métiers. 1282.

En 1282 les Florentins réformèrent leurs quatorze magistrats, et nommèrent des présidents des corps de métiers, dont le nombre fut augmenté ou diminué selon les circonstances. Trois étoient alternativement à la tête des autres. Pendant leur supériorité, qui duroit deux mois, il ne leur étoit permis de se mêler d'aucune affaire, ni même d'aller chez eux. Ils étoient comme emprisonnés dans la maison commune, toujours prêts à répondre à tout. Sous cette administration, les Florentins cultivèrent avec avantage les arts, amis de la paix. Les nobles pouvoient y avoir part; mais il falloit qu'ils fussent inscrits sur la liste des métiers.

Gonfalonier. 1288.

Cet assujettissement déplut à plusieurs membres de la noblesse, quoiqu'ils eussent acquis par le commerce les richesses dont ils s'enorgueillissoient. Leur opulence leur faisoit supporter impatiemment d'être soumis à des gens qu'ils ne regardoient que comme de vils artisans. Il arriva à quelques uns d'insulter ces citoyens, et de braver une autorité qu'ils ne voyoient pas appuyée par la force. Les métiers donnèrent à leur administration ce qui lui manquoit. En 1288, ils créèrent un chef militaire, qu'ils appelèrent gonfalonier de justice. Sa fonction consistoit à appeler au moindre trouble le peuple sous son gonfalon, ou étendard. On lui donna quatre conseillers et deux colonels. Le temps de son

commandement étoit borné à deux mois. Il devoit être homme du peuple, et ses soldats, au nombre de deux mille, devoient aussi être tirés de la même classe, sans qu'il pût y avoir un noble. La noblesse marqua son mécontentement de cette exclusion aussi humiliante que dangereuse pour elle. Des murmures, elle en vint aux plaintes, et des plaintes aux armes, et après bien du sang répandu, à un accommodement qui se fit en 1300, et qui n'acquit peut-être de la consistance que parceque la discorde changea d'objet.

Exécuteur de la justice. 1306

Elle cessa de régner entre le peuple et la noblesse, pour exercer ses fureurs dans la caste supérieure. Divisés par des intérêts de famille, les nobles se partagèrent en blancs et en noirs, et se firent dans la ville une guerre de pillage et d'assassinats. Le peuple les regardoit avec assez d'indifférence. Peu lui importoit la prépondérance des uns ou des autres, puisque leurs démêlés le débarrassoient, sans qu'il s'en mêlât, de ceux qu'il regardoit comme ses ennemis naturels. On ne sait si ce fut à cette occasion, ou pour restreindre l'autorité dont un gonfalonier avoit peut-être abusé, qu'on en conféra une grande partie à un magistrat, sous le nom d'exécuteur de la justice. Il fut créé en 1306; et, pour être plus sûr de son impartialité, on statua qu'il ne seroit pas Florentin, pas même Toscan.

Robert de Naples 1313.

Toutes ces variations aboutirent, on s'y attend presque, à se donner un maître. En 1313 les Florentins se mirent sous la domination de Robert, roi de Naples. Puis s'apercevant du tort qu'ils s'étoient fait en se soumettant à un prince qui les engagea dans des querelles, et les entraîna dans une guerre étrangère, ils élurent, en 1321, douze citoyens, chargés de modérer le pou-

voir que le roi de Naples donnoit à ses agents dans leur ville. Les Napolitains avoient exilé une partie de la noblesse, comme la plus capable de s'opposer à leurs entreprises. Le peuple la rappela pour se renforcer. On se donna, en 1325, des magistrats, dont l'élection fut confiée aux chefs des tribus, seigneurs et conseils, en cette forme, que ces électeurs devoient mettre dans une urne les noms de ceux qu'ils croiroient les plus propres aux charges, et qu'ils seroient tirés au sort. Le nom de toute personne, de quelque condition qu'elle fût, pouvoit être mis dans l'urne; mais il est probable que ces électeurs, chefs des tribus, seigneurs et conseils, par conséquent les premiers de la ville, se concertoient assez bien pour ne voir sortir de l'urne que les noms de ceux qui étoient à peu près de leur rang. Ce gouvernement civil n'empêchoit pas que Florence ne reconnût toujours la souveraineté des Napolitains.

Chefs des tribus. 1325.

Cette république n'en fut délivrée qu'en 1329, rebutée par leurs exactions, et lassée de voir sortir les sommes immenses qu'ils emportoient. A cette occasion, les Florentins se donnèrent une nouvelle constitution. Ils formèrent deux conseils, l'un de citoyens tirés uniquement du peuple, l'autre composé de nobles et de bourgeois notables. Ces bourgeois notables, distingués du peuple, paroissent comme un tiers-état, et les deux conseils, comme deux chambres. Il y eut, dit-on, une conjuration contre cet établissement; mais la manière dont les détails de ce complot sont rapportés fait croire que le gouvernement le supposa, pour se défaire de quelques citoyens suspects : ruse qui n'est pas sans exemple dans les républiques.

Deux conseils. 1329.

Les changements continuels dans l'administration

Général étranger. 1334.

faisoient naître des regrets chez les uns, des espérances chez les autres, entretenoient l'inquiétude dans les esprits, et une disposition aux mouvements. Le gouvernement des deux conseils, l'un uniquement plébéien, l'autre noble et plébéien, tenoit plus de la démocratie que de l'aristocratie. Il déplut aux nobles. Ils profitèrent d'une guerre contre Lucques, pour persuader au peuple que dans sa classe il ne pouvoit pas se trouver un général expérimenté; que, pris entre les nobles, il seroit suspect; qu'il falloit, par conséquent, en nommer un étranger. Ils firent tomber le choix sur un aventurier, Lombard de naissance, nommé Gauthier, qui s'intituloit duc de Calabre. Les nobles s'imaginoient que, leur ayant obligation de sa dignité, il les favoriseroit. Quand il se vit en place, il se mit à faire la cour au peuple, néanmoins du consentement de la noblesse, à laquelle il insinuoit qu'il ne tendoit à acquérir de l'autorité que pour la partager avec elle; mais aussitôt qu'il se sentit assez de force, ce qui arriva en 1343, il envahit la souveraineté.

Anciens ou seigneurs. 1344.

A la vérité, il ne la garda pas long-temps, mais ce fut plus par sa faute que par l'inconstance des Florentins. Gauthier les traita si tyranniquement, que peuple, tiers-état et noblesse, tous se révoltèrent également, et le chassèrent. Comme, sous prétexte de réformee, il avoit tout détruit, tout se trouva en confusion. On choisit quatorze personnes chargées de donner une forme de gouvernement. Elles nommèrent huit anciens ou seigneurs, quatre de la noblesse et quatre du peuple, qu'on revêtit de la puissance la plus étendue. Le peuple, qui étoit le plus nombreux, fut inquiet et choqué de cette égalité; il s'échauffa; on se battit: les no-

bles furent vaincus, et les magistrats populaires, qu'on croit le tiers état, nommés aussi notables, conférèrent les premiers emplois du gouvernement à ceux d'entre eux qui brilloient le moins par leur dépense, et dont le mérite paroissoit le moins redoutable. Sous ce gouvernement purement démocratique, les Florentins obtinrent de grands succès dans plusieurs guerres contre leurs voisins, et rétablirent leurs finances. Comme ils se trouvoient fort obérés, ils créèrent sur l'état des obligations qu'ils donnoient à leurs créanciers. Ces obligations pouvoient se négocier, se transporter, haussoient, baissoient, selon que les affaires de l'état alloient bien ou mal. Les fonds de la république entrèrent ainsi dans le commerce. On les vendoit, on les achetoit comme d'autres marchandises. C'est sans doute l'origine des papiers ou billets de crédit mis en circulation vers l'année 1345.

Lando, gonfalonier. 1374.

Les Florentins se trouvèrent si bien de leur gouvernement démocratique, que, dans la crainte qu'il ne subît quelque altération par l'influence de deux familles puissantes, les Albizi et les Ricci, ils statuèrent, en 1374, que nulle personne de ces familles ne pourroit être promue aux emplois publics; mais ils poussèrent trop loin cette précaution, en voulant faire déclarer que les enfants des nobles, qui avoient été autrefois proscrits, seroient inhabiles à posséder aucune magistrature. Les nobles, traités injustement, se récrièrent. Ils mirent dans leur parti les anciens, ou seigneurs, qui traitèrent un peu rudement la populace. Elle se rendit la maîtresse, et créa gonfalonier un cardeur de laine, nommé Michel Lando.

Notables et populaires.

Lando se trouva homme de tête et de résolution.

Ceux qui l'avoient élu lui demandent d'un ton exigeant des choses qui lui paroissent injustes. Il les refuse. La populace échauffée élit tumultuairement des magistrats, et envoie au gonfalonier des députés, qui lui parlent insolemment. Lando tire son épée, en donne à travers le visage de ces impertinents harangueurs, en perce un autre, chasse le reste, prend son étendard d'une main, son épée de l'autre, et invite ceux qui aiment la patrie à le suivre. Quelques braves citoyens se joignent à lui. Il s'avance courageusement vers la place où étoient les prétendus magistrats. Il la trouve déserte. Les mutins se rendoient au palais par une autre route. Lando les suit, fond sur eux et les disperse. Il fait faire une nouvelle élection dont les nobles obtinrent tout l'avantage; mais, après avoir humilié le peuple, on en revint, par le conseil du gonfalonier, à un arrangement qui le satisfit. Les corps de métiers furent divisés en grands et en petits. Comme ceux-ci étoient les plus nombreux, ils eurent cinq seigneurs ou magistrats, et les autres en eurent quatre; il arriva de là que tous les Florentins se classèrent naturellement en notables, qui étoient les plus riches, et en populaires qui étoient les plus pauvres.

Il sembloit qu'on eût oublié les noms de nobles et de roturiers; mais, vers 1380, l'animosité entre les deux castes se réveilla par des calomnies qu'on répandit sur quelques nobles. On les accusa de vouloir livrer la ville à Charles de Duras, prétendant au trône de Naples. Le peuple entra en fureur. Les nobles accusés, forts de leur conscience, consentirent à être jugés, et se présentèrent librement au tribunal. Les magistrats, après un mûr examen, les déclarèrent innocents; mais la po-

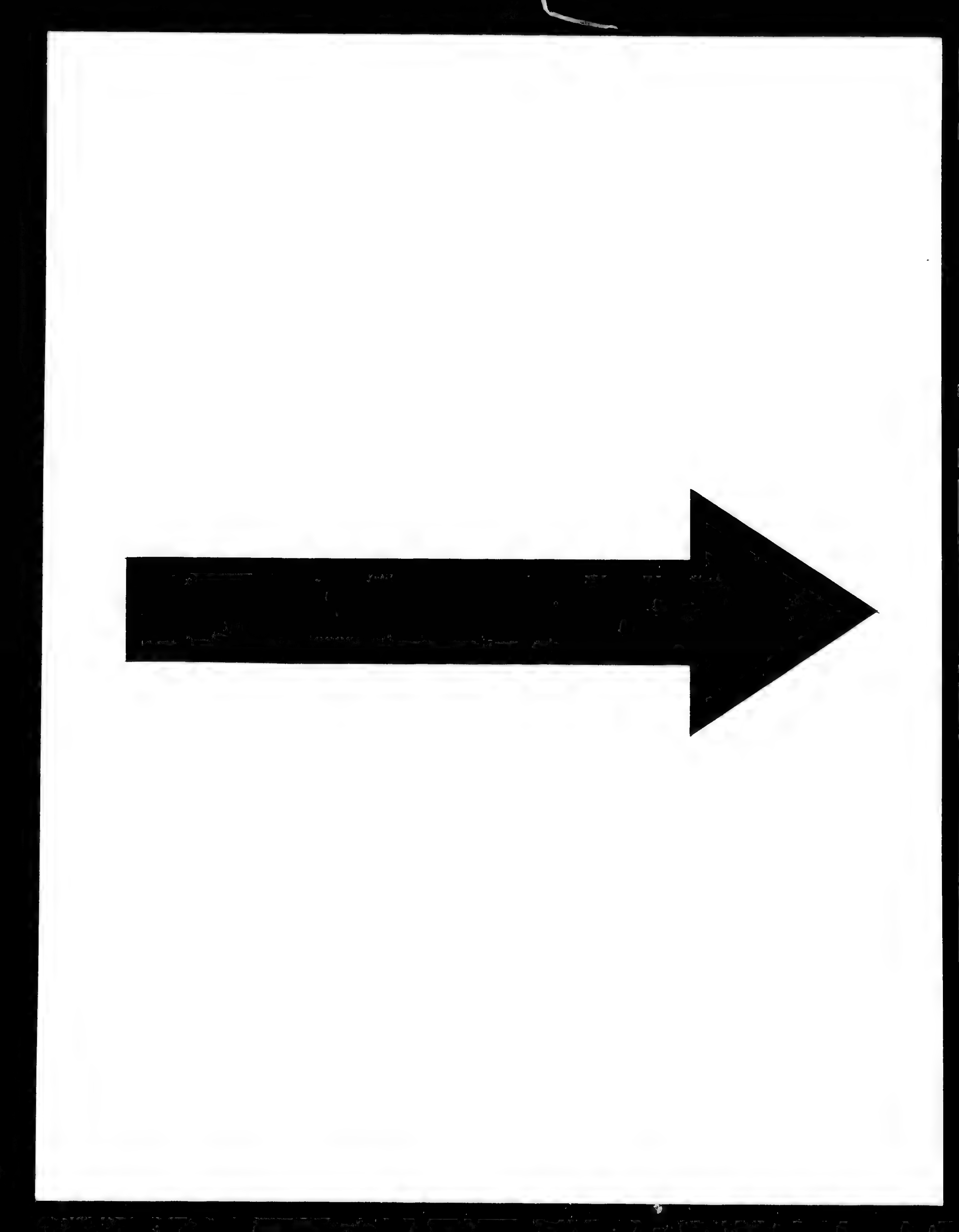
pulace entoura les juges et les auroit mis en piéces, s'ils n'eussent repris le procès et condamné les accusés, qui furent exécutés.

Revenu de sa frénésie, le peuple fut si honteux, qu'il se laissa mettre le mors que la noblesse lui présenta. Elle rappela tous ses exilés. On ôta au corps des petits métiers certains priviléges. On n'assigna au peuple que le tiers des charges, encore le priva-t-on des plus considérables et du droit d'avoir un gonfalonier de son corps. La noblesse, plus heureuse qu'elle ne devoit l'espérer, ne sut pas se modérer dans sa prospérité. Tous les notables qui avoient tenu pour l'ancienne constitution favorable au peuple furent maltraités. Les grands services que Michel Lando avoit rendus à sa patrie ne l'exemptèrent pas de la proscription. Elle s'étendit de la part des nobles sur ceux même de leur caste qui n'avoient pas à leur gré montré assez d'ardeur pour la défense des priviléges de l'ordre.

Au milieu de ces passions qui agitoient les familles, une s'étoit toujours distinguée par sa modération et son exacte impartialité. On veut parler des Médicis, qui avoient été appelés à Florence par l'estime publique. Ils demeuroient auparavant dans un canton voisin, où les Florentins alloient les consulter dans les circonstances embarrassantes. Ils les attirèrent dans leur ville en 1250. Depuis ce temps, peuple et noblesse les avoient également considérés. On leur conféroit indistinctement les charges destinées aux deux partis. Ils se tenoient tant qu'ils pouvoient dans la neutralité. Quelquefois elle étoit respectée ; quelquefois aussi on les forçoit de se déclarer. Ils se virent souvent exposés à des violences.

En 1424 les revers d'une guerre contre le duc de Milan exigèrent une augmentation d'impôts. On s'y prit assez sagement pour que les riches portassent le plus lourd fardeau. Ils ne furent pas contents de leur partage; et, comme le peuple, très intéressé à cette proportion, la soutenoit, les nobles, possesseurs des principales charges, s'assemblèrent pour aviser aux moyens de faire un nouve[illegible]tre et de forcer le peuple à s'y soumettre. L[illegible]airvoyants dirent qu'il seroit impossible de réussir si on n'avoit pas le consentement de Jean de Médicis, qui étoit alors gonfalonier du peuple, et qui n'avoit pas voulu se trouver à l'assemblée. On convint qu'il falloit tâcher de le gagner : il répondit à ceux qu'on lui envoya que jamais il ne donneroit les mains à ce qu'on voudroit entreprendre au préjudice du peuple. Mais, en même temps, il obtint du peuple de se prêter à des égards pour la noblesse : les deux partis se rapprochèrent. Ainsi la sagesse d'un seul homme calma la tempête près de s'élever, d'autant plus dangereuse qu'il étoit question d'argent, cause ordinaire des passions qui troublent la raison du peuple et le portent aux plus grands excès. Jean de Médicis. 1424.

Jean de Médicis mourut en 1428. On fait de lui cet éloge, que depuis Atticus il n'y a pas eu de particulier qui ait su se conduire si habilement parmi des factions opposées, et éviter tout reproche en possédant de grands biens. L'avantage des richesses lui étoit commun avec les autres nobles, qui en acquéroient d'immenses par le commerce; mais ce qui a été particulier à Jean de Médicis, c'est une générosité sans bornes et une charité qui n'étoit jamais retardée par l'examen.



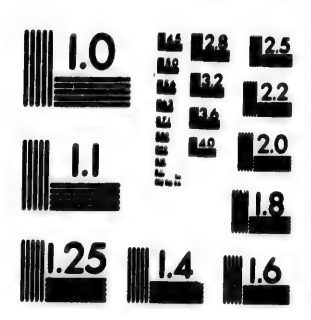


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Il ne s'informoit point des personnes, mais seulement des besoins, et il les soulageoit aussitôt qu'il en étoit instruit. Jamais il ne brigua les charges de l'état: on les lui conféroit presque malgré lui. La douceur de son caractère lui interdisoit la vengeance, et le portoit à avoir seulement pitié de ceux qui l'offensoient. Désintéressé et sans ambition, il mourut généralement aimé. Par un exemple rare dans un état populaire, il fut redevable de son crédit, non à son éloquence, qui étoit médiocre, mais à sa rare prudence. Côme, son fils, hérita de son crédit et de ses biens; peut-être auroit-il vécu aussi tranquille que son père, peut-être n'auroit-il pas affecté plus de puissance, si la jalousie de ses ennemis ne l'avoit pour ainsi dire forcé de se rendre, sans titre apparent, le maître de la république.

Côme de Médicis. 1430.

Il se conduisit selon la maxime de son père et de ses ancêtres, qui étoit de ne se déclarer pour aucun parti, d'obliger également tout le monde, de gagner les cœurs par sa munificence, et l'estime par ses vertus. Cependant, à la différence de Jean de Médicis, Côme ne persuada pas que ses bienfaits coulassent d'une source aussi pure que ceux de ses aïeux. On lui soupçonna des vues ambitieuses. A Athènes, il auroit été soumis à l'ostracisme, comme aussi redoutable par ses richesses que par ses belles qualités; à Florence, l'envie aiguisa et dirigea contre lui des traits plus dangereux. Un citoyen nommé Renaud Albizi, qui se donnoit pour franc républicain, se déclare ouvertement contre lui. Il intrigue, fait élire un gonfalonier de son opinion, et l'engage, aussitôt qu'il est en place, à citer Côme à son tribunal. Médicis comparoit, et est aussitôt arrêté. Albizi se présente armé sur la place, fait nommer un conseil de

deux cents, chargé de réformer l'état et de faire le procès à Côme.

Le prisonnier, de la tour où il étoit enfermé, entendoit ce peuple qui paroissoit auparavant lui être si dévoué, crier, en s'agitant dans la place, les uns, qu'il falloit le bannir, les autres, le mener au supplice. Il craignoit aussi le poison, et il demeura quatre jours dans cette perplexité, ne mangeant en tremblant que ce qu'il falloit de pain pour ne pas mourir de faim. Du fond de sa prison il trouva moyen de faire distribuer de l'argent au peuple, et il en fut quitte pour l'exil. Il se retira à Venise en 1434, et y fut très bien reçu. Dans l'espace d'une année que dura son absence, ses amis travaillèrent si efficacement, que le peuple changea d'opinion et le rappela. Son retour ressembla à un triomphe. Ce fut alors à Albizi et à ses partisans à lui céder le champ de bataille. Il se fit créer gonfalonier. Les bannissements, les confiscations, les amendes, la prison, la mort même, devinrent le partage de ceux qui l'avoient persécuté.

Il fit grace à ceux des nobles et des notables qui ne s'étoient pas montrés ses ennemis trop acharnés, et en laissa quelques uns dans la ville; mais il les rangea dans la classe du peuple, et partagea entre ses créatures les biens des bannis. Dans les élections, on retrancha du scrutin les gens dont il n'étoit pas sûr. Les magistrats criminels furent pris entre les chefs du parti, et créés au nombre de sept, avec pouvoir de vie et de mort sans appel. Comme, selon les anciennes lois, le bannissement ne devoit être que pour un temps, on statua que les bannis, après leur terme expiré, ne pourroient rentrer dans l'état, à moins que, de trente-

sept membres dont le collége des seigneurs étoit composé, trente-quatre n'y consentissent. Toute correspondance avec les exilés fut interdite. Il ne falloit qu'un mot, un geste, un signe auquel on pouvoit donner un sens équivoque, pour être traité en homme suspect et pour être banni ou renfermé. On ne voit pas que les femmes aient été assujetties à ces rigueurs. En un mot, on employa tous les moyens imaginables pour affermir le gouvernement, jusqu'à former une ligue avec le pape et les Vénitiens pour le garantir contre les efforts des malveillants. Aussi subsista-t-il dix ans sans secousse. Au bout de ce temps, 1444, il y eut un mouvement; mais il fut apaisé par l'expulsion des mécontents, et le parti dominant se consolida.

Quinze ans après il y eut un autre effort pour ébranler l'édifice de Côme. Bien sûr de sa solidité, ce grand homme laissa les jaloux, les intrigants, s'exercer autour de son ouvrage, persuadé qu'on en reviendroit à ses réglements et au gouvernement qu'il avoit tracé. Afin de diminuer son autorité, ses ennemis firent décider une manière nouvelle d'élire les magistrats; mais les mesures de Médicis étoient si bien prises, qu'il ne se trouva que ses amis d'éligibles. Frustrés de cette espérance, les mêmes envieux imaginèrent de rendre au peuple son ancien pouvoir. Côme les laissa faire. Le peuple n'eut pas plutôt la puissance, qu'il en abusa, et ceux qui la lui avoient procurée vinrent prier Côme de le faire rentrer dans le devoir. Il consentit de s'y employer, pourvu que ce fût sans violence, et il y réussit. Luc Pitti étoit alors gonfalonier. Il étoit vain, fastueux et peu riche. Médicis lui donnoit avec profusion de quoi satisfaire ses goûts, sur-tout la passion des bâti-

ments. Il éleva deux superbes palais, l'un hors de la ville, l'autre dans l'intérieur. Le dernier est appelé le palais Pitti, et est un des plus superbes de l'Europe. Il a toujours dans la suite servi de demeure aux grands-ducs de Toscane, et il fait encore aujourd'hui l'admiration des étrangers.

Côme de Médicis mourut à soixante-quinze ans, sans titre dans la république au moment de sa mort, mais honoré, en descendant dans le tombeau, de celui de *père de la patrie*. La postérité y ajouta le surnom de *grand*. Par les immenses richesses que lui et sa famille accumulèrent, on présuma qu'ils avoient connoissance de quelques canaux secrets par lesquels passoit le commerce des Indes, et que ces canaux auront été rendus inutiles par la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance. Aucuns des rois et des princes de son siècle, on pourroit même dire des siècles suivants, n'ont autant dépensé que lui et ses descendants en édifices magnifiques, en générosités, en charités, et pour l'encouragement des sciences et des arts. Il prêtoit de grandes sommes à l'état, et il n'en demanda jamais le remboursement. Il n'y avoit presque pas de citoyens de Florence auxquels il ne fît des avances sans en être prié. Ses fondations religieuses ont quelque chose de surprenant. Outre son palais de Florence, il en avoit dans quatre endroits, qui surpassoient ceux des monarques. Au milieu de ce luxe digne d'un roi, Côme étoit modeste, sans affectation dans sa personne ni dans ses mœurs. Il parut toujours en simple citoyen, maria ses filles et petites-filles aux plus dignes de ses compatriotes. Il n'étoit point lettré; ce qui ne l'a pas empêché d'être le plus grand protecteur des savants.

On lui doit la renaissance des arts en Italie. Il n'avoit qu'une passion, celle de rendre sa patrie puissante et magnifique.

Pierre I. 1466. Pierre, son fils, entrant dans les droits de son père, se laissa tromper par un faux ami, qui étoit réellement un ennemi secret de sa famille. Le voyant un peu embarrassé dans ses affaires, il lui persuada de demander, tant à la république qu'aux particuliers, les sommes dont il avoit trouvé les obligations dans les papiers de son père. Cette demande, à laquelle on ne s'attendoit pas, fit beaucoup de mécontents. Il en survint des banqueroutes considérables, dont on rejeta la faute sur Médicis. Les malveillants imaginèrent d'écrire contre lui un engagement, et de le faire courir parmi leurs partisans, pour obtenir des signatures; Médicis en fit courir un opposé, et il arriva que beaucoup des mêmes noms se trouvèrent sur les deux protestations contraires.

L'élection des magistrats étoit ordinairement le moment où les cabales s'agitoient. En 1466 il en parut une dont le but étoit d'abattre le gouvernement, et d'abolir le conseil extraordinaire que Côme avoit établi, mais seulement comme provisoire, et dont le terme expiroit. Pierre, tout malade qu'il étoit, et affoibli par des infirmités habituelles, se conduisit avec beaucoup de fermeté en cette occasion. Il soutint l'établissement de son père. Ses adversaires furent exilés. De ce nombre se trouvoit Agnolo Acciaioli, qui avoit été attaché aux Médicis. S'ennuyant dans son exil, il écrivit à Pierre; il lui rappeloit leur ancienne liaison, et les services que sa famille avoit rendus à la patrie; en le contrariant, disoit-il, il n'avoit pas eu dessein de lui nuire,

et n'avoit eu en vue que l'avantage de la république. Pierre lui répondit fièrement : « Vous ne persuaderez « jamais à personne que Florence ait reçu plus de « grandeur et de marques d'attachement des Acciaioli « que des Médicis. Vivez donc où vous êtes dans l'op- « probre, puisque vous n'avez pas voulu vivre ici avec « honneur. »

Cette fermeté que Pierre avoit contre ses ennemis, il la fit sentir à ceux de ses partisans qui abusoient de son crédit et de son nom pour commettre des injustices. Il les fit venir auprès de son lit, où la maladie le retenoit, leur reprocha leur ambition, leur rapacité; leur reprocha de s'être partagé les dépouilles des exilés, de s'emparer des revenus de l'état et de toutes les charges, d'opprimer les innocents, et de vendre la justice. « Si vous continuez, vous me ferez repentir de mes « succès; mais aussi, je vous ferai repentir à votre « tour d'en avoir mal usé. »

On dit que, voyant ses remontrances inutiles, il étoit disposé à rappeler les exilés, afin de réprimer l'insolence de ceux qui gouvernoient, lorsqu'il mourut en 1472. Il laissa deux fils, Laurent et Julien, trop jeunes pour entrer dans les affaires d'état. Mais Thomas Soderini, ami de leur père, les présenta à l'assemblée du peuple, comme les enfants de la république. Ils en furent reçus avec acclamation.

Quelque puissants qu'eussent été Côme et Pierre de Médicis, ils n'étoient cependant chefs de l'état par aucun titre qui leur donnât une autorité légale. Les tribunaux, conseils, chefs de corps, gonfalonier, existoient comme à l'ordinaire; mais tous du parti des Médicis, et influencés par eux, de sorte que les autres

Laurent et Julien. 1472.

familles, entre lesquelles il y en avoit de considérables, ou étoient sans crédit, ou n'en avoient que par la tolérance ou la protection de la famille dominante. Les Pazzi étoient la plus importante de ces familles souffrantes. Ils résolurent de s'affranchir d'un joug qu'ils supportoient impatiemment, et de se défaire des deux Médicis, regardés, quoique jeunes, comme les chefs de la famille.

On prétend que l'amour entra pour beaucoup dans le complot formé par les Pazzi contre la vie des deux frères. Julien et un Pazzi faisoient la cour à la même dame. Julien étoit préféré; le Pazzi associa sa haine pour un rival aimé à la vengeance de ses parents. Le poignard de la jalousie frappa plus sûrement que celui de l'ambition. Julien tomba seul sous le fer des assassins. L'horreur de ce meurtre atroce fût augmentée par une circonstance attendrissante. Pendant que tout le monde fuyoit de l'église, où il venoit de se commettre, une femme, peut-être celle qui avoit été l'objet de la jalousie de Pazzi, fend la foule, se jette sur le corps sanglant, l'arrose de ses larmes, prend Dieu à témoin qu'elle est son épouse, que l'enfant qu'elle porte dans son sein est le fruit de leur union légitime. Ce spectacle n'étoit pas nécessaire pour exciter l'indignation. Les assassins sont poursuivis, saisis, pendus aux fenêtres des maisons où ils s'étoient réfugiés. On ordonna que Laurent auroit une garde; ainsi, cette conjuration qui devoit anéantir les Médicis, leur fraya le chemin à la souveraineté; mais cette souveraineté ne fut que passagère.

On doit remarquer que Laurent, en habile politique, eut grand soin d'employer, pour assurer son autorité,

un moyen qui réussit presque toujours auprès du peuple : c'est de ne le laisser jamais sans occupation au dehors. Il eut presque toujours quelques guerres, dont les événements variés apportoient de la distraction sur les affaires du gouvernement. Tant que les hostilités duroient, il n'auroit pas été prudent de toucher à l'administration. Le peuple le sentoit, et pendant que son inquiétude étoit appliquée aux frais extérieurs, il ne s'apercevoit pas des fers qu'on lui forgeoit au dedans.

Autre sujet de distraction excellent pour le peuple : des spectacles et des plaisirs. On parle d'une fête dont les préparatifs durèrent cinq mois. Toute l'Italie accouroit à Florence. Les richesses de cette ville en faisoient le rendez-vous de tous les gens avides de divertissements. Le duc et la duchesse de Milan y vinrent, et furent magnifiquement reçus. L'opulence et l'oisiveté avoient déja amolli les Florentins. La jeunesse principalement donnoit dans les plus grands excès de luxe. Il augmenta encore par la présence d'une cour galante, que l'on cherchoit à amuser. Il y eut émulation de désordre entre les Milanois et les Florentins. On se piqua de violer dans les repas les lois du carême, ce qui n'étoit jamais arrivé. Tout fut souffert, parceque Médicis avoit intérêt de tout souffrir. D'ailleurs on lui doit la justice de dire que jamais Florence n'a été aussi puissante et aussi magnifique que sous son administration. Il y fit fleurir les arts et les sciences plus qu'on n'a vu chez aucun peuple, les Athéniens exceptés. Il mourut honoré du titre de Père des Muses. Après sa mort, tous les princes d'Italie envoyèrent des ambassadeurs faire à la république des compliments de condoléance.

Pierre II. 1492. Son fils se nommoit Pierre. Il commença sous de malheureux auspices son administration, si on peut appeler ainsi la simple prépondérance dans la république. Charles VIII faisoit alors son invasion en Italie. Pierre de Médicis crut assurer son autorité par la protection de ce jeune conquérant. Il alla sans autorisation conclure en 1494 un traité par lequel il abandonnoit au monarque quelques forteresses, qui lui ouvroient le chemin de Florence. Quand il revint pour faire ratifier le traité, il fut mal reçu et fut obligé de se sauver. Charles n'en avança pas moins vers la ville. On ne put se dispenser de le laisser entrer; mais il n'y fit pas tout ce qu'il vouloit. Il avoit introduit des soldats; les Florentins s'étoient mis sous les armes. On disputoit sur des conditions. Charles demandoit à laisser dans la ville, après son départ, des agents sous le titre de ministres de robe longue, avec une juridiction. Pierre Caponi, un des magistrats de Florence, trouvant trop dures les propositions qu'on lui lisoit comme dernière résolution, arrache le papier des mains du secrétaire, le déchire, et dit en élevant la voix : « Eh bien, faites « battre le tambour, nous sonnerons nos cloches. » Les François crurent qu'une pareille hardiesse étoit soutenue par des forces qu'ils ne connoissoient pas; ils se radoucirent. Par le traité qui fut fait, on leva la confiscation des biens, on révoqua le décret d'exil porté contre Pierre et ses frères, mais sous la condition tacite qu'ils n'approcheroient pas de la ville de trente lieues.

Florence de ce moment se crut libre, et ne songea plus qu'à se donner un gouvernement. Antoine Soderini proposa ce plan : qu'il y eût une assemblée générale; que tous les officiers et magistrats fussent nommés

par cette assemblée permanente; qu'elle choisit des magistrats particuliers pour faire des lois nouvelles, et régler les principales affaires de l'état, telles que la paix et la guerre; de les régler indépendamment du conseil général, parceque ces sortes d'affaires demandent souvent des lumières supérieures, de la promptitude, du secret, qui ne se trouveroient pas dans une assemblée générale. Voilà ce que Soderini appeloit un gouvernement démocratique et populaire. Mais Vespucci prouva que c'étoit une aristocratie à laquelle il ne manquoit qu'un doge; que d'ailleurs ce plan étoit chimérique, impraticable, et ne pouvoit se concilier avec le caractère florentin; que Florence, sous un gouvernement populaire, si celui de Soderini en étoit un, ne feroit que passer d'une extrémité à l'autre, de la tyrannie des grands à une licence effrénée, la pire des tyrannies. Vespucci citoit comme preuve l'histoire d'Athènes et de Rome. Il ne vouloit laisser au peuple que l'élection des magistrats dans son assemblée générale, et à ces magistrats choisis par scrutin, pour un temps limité, la disposition des affaires. Ainsi l'élection consommée devoit dépouiller le peuple de toute son autorité.

Pendant qu'on hésitoit entre ces deux questions : si le peuple seroit encore quelque chose après l'élection, ou s'il ne seroit plus rien, un moine fanatique trancha la difficulté; il se nommoit Jérôme Savonarole, dominicain. Ses prédications lui avoient fait une grande réputation dans la ville. Quelques prédictions obscures et hasardées le faisoient passer pour prophète. Il déclara que Dieu vouloit que Florence fût gouvernée par le peuple. Cet oracle fut si généralement adopté par la populace, que personne n'osa le contredire. On régla

donc que tous les citoyens auroient droit au gouvernement. Cependant, à force d'explications, on priva du droit de suffrage dans l'assemblée générale quelques classes que les anciennes lois excluoient apparemment à cause de leur pauvreté, ou pour d'autres raisons; et afin que le peuple ne perdît pas toute influence après ses élections, on statua qu'à lui appartiendroit le droit d'approuver les lois dressées et rédigées par les magistrats.

Savonarole triompha quelque temps du pouvoir qu'il avoit procuré au peuple, dont il étoit l'idole. Mais l'abus qu'il faisoit de son crédit, en inspirant à la populace la hardiesse de lutter contre les magistrats, fit prendre la résolution de le détruire. On employa contre lui ses propres armes. Au dominicain on opposa un cordelier qui prêcha aussi, et par son enthousiasme partagea la faveur populaire. Les deux rivaux se défièrent. Les partisans de Savonarole promirent un miracle et ne le firent pas. Alors son crédit tomba sensiblement. A l'adoration du peuple succéda la haine. Les magistrats, qui ne cherchoient qu'à se débarrasser de lui, auroient souhaité qu'il se sauvât; il n'en voulut rien faire: on l'arrêta: on l'appliqua à la question, afin de lui trouver des crimes. Il avoua, dit-on, qu'il avoit abusé du secret des confessions, et le peuple, détrompé ou mieux trompé qu'auparavant, vit tranquillement pendre et brûler son favori.

Le gouvernement populaire, comme on l'avoit bien prévu, ne s'étoit pas tenu dans les sages bornes que l'établissement prescrivoit. Le conseil général mit des gens sans talents à la tête des affaires, qui dépérirent entre leurs mains. En 1498, il y eut une grande di-

sette de vivres. Ce fléau et d'autres malheurs firent regretter le gouvernement de Médicis. Il y eut une conjuration en leur faveur. Elle ne réussit pas, moins par l'opposition du peuple, que par celle de quelques familles illustres qui craignirent d'être éclipsées par leur présence. Quatre personnes distinguées qui s'étoient déclarées pour eux, furent punies du dernier supplice. Mais cette catastrophe n'épouvanta pas leurs partisans. Ils revinrent à la charge avec plus de succès en 1512.

Depuis 1494 que Pierre avoit été chassé de Florence, il s'approchoit quelquefois de cette ville; mais il n'y rentra plus, s'étant noyé dans le Garillan. Il avoit deux frères encore très jeunes: Jean, déja cardinal, qui fut depuis Léon X, et Julien. La ville alors étoit gouvernée par le conseil général et un gonfalonier, nommé Soderini. Mais Jean, revêtu des dignités de l'église, y entretenoit par ses largesses le parti de sa famille.

Soderini avoit laissé prendre aux François la ville de Prato, après un échec qui ne lui permit pas de la défendre. Ce qui n'étoit qu'un malheur, suite de l'inconstance de la fortune, qui est journalière, fut dépeint comme une trahison. Le peuple murmura et se montra indisposé contre son gonfalonier. Tout étoit préparé pour profiter du premier mouvement d'indignation. Trois jeunes gentilshommes, Veltori, Albizi et Valori, amis des Médicis, se présentent à la porte du palais, entrent sans opposition, vont droit à l'appartement du gonfalonier, le menacent de le tuer s'il ne sort sur-le-champ de la ville, et lui offrent la vie s'il obéit. Soderini cède et part. Les conjurés assemblent les magistrats, les pressent de déposer le gonfalonier dans les formes. Ils le font malgré eux. On introduit le cardinal

de Médicis, qui étoit aux portes. Il demande seulement que sa famille et ceux qui avoient suivi sa fortune soient reçus dans leur patrie comme simples particuliers, et qu'il leur soit permis de recouvrer, dans un temps stipulé, ceux de leurs biens qui avoient été aliénés par le fisc, en remboursant aux acquéreurs le principal et les dépenses.

Julien II. 1513. Cette demande étoit trop modérée pour être refusée. « Donnez-moi un point d'appui, disoit Archimède, et « je soulèverai la terre. » De même, laissez poser le pied à un ambitieux, et il aura bientôt franchi tous les obstacles. Les Florentins, prévoyant ce qui pouvoit arriver du retour des Médicis, s'armèrent de précautions contre les projets oppressifs de cette famille. Il y avoit un conseil de quatre-vingts, dans lequel étoient réglées les plus grandes affaires, et qui changeoit tous les six mois. On statua que jamais il n'y seroit reçu que ceux qui avoient passé par les hautes charges. Ainsi il devoit se trouver toujours composé de gens d'expérience et versés dans les affaires d'état. On ajouta que le gonfalonier, qu'on avoit déclaré perpétuel dans le premier moment de l'enthousiasme, seroit élu tous les ans.

Ces arrangements ne convenoient en aucune façon aux vues des Médicis. Le cardinal, et Julien, son frère, qu'il dirigeoit, se gardent bien de s'y opposer de front; mais il gagne le peuple par l'affabilité et les largesses, s'attache par ses libéralités les jeunes nobles factieux, indigents et passionnés pour le luxe, qui menoient une vie oisive à Florence. Il y introduit secrètement des soldats espagnols, et fait convoquer sous quelque prétexte une assemblée générale. Pendant que le peuple

délibère, il est tout-à-coup investi. On exige qu'il nomme quinze personnes, auxquelles il remettra tous ses pouvoirs. Les mesures étoient bien prises pour que ces quinze personnes ne fussent choisies que parmi les amis de Médicis. Elles se qualifièrent conseil suprême, et rétablirent le gouvernement tel qu'il étoit avant l'expulsion des Médicis. Ceux-ci reprirent leur ancien rang, et gouvernèrent avec plus d'empire que jamais; on leur accorda même une garde perpétuelle.

Jean, devenu pape en 1513, céda toute l'autorité à Julien II, qui prit la conduite de Laurent, son père, pour modéle de la sienne, et gagna par ses vertus le cœur de ses concitoyens. Il mourut jeune, et ne laissa qu'un fils nommé Hippolyte, dont la légitimité n'étoit pas bien constatée. Léon X, par cette raison, ou par un autre défaut, fit remplacer Julien par le fils de son frère aîné, Pierre l'exilé, qui étoit déja en état de gouverner.

Ce prince a été appelé Laurent le Jeune, et surnommé le Magnifique. Cette épithéte peint d'un mot ce qu'on doit penser de son régne, qui cependant n'offre aucun événement remarquable. Il mourut en 1519, sans fils légitime, mais ayant reconnu comme le sien le fils d'une esclave avec laquelle il avoit eu commerce. Cet enfant se nommoit Alexandre

Un autre bâtard, Jules de Médicis, fils naturel de Laurent I, étoit alors archevêque de Florence et cardinal. Il réunit en sa personne à l'autorité spirituelle l'autorité temporelle qu'il conserva jusqu'à ce qu'il fut élu pape en 1523, sous le nom de Clément VII; alors il envoya en qualité de ses lieutenants Hippolite, devenu cardinal, fils naturel de Julien I, et Alexandre, Jules de Médicis. 1519.

fils naturel de Laurent II. Ce choix déplut à la noblesse, d'autant plus piquée, qu'elle apprit que le souverain pontife lui préparoit pour maître Alexandre II, fils bâtard de son frère. Il y eut en 1527 une violente commotion entre les nobles. Le peuple y prit peu de part. Alexandre et Hippolite négocièrent. Par des sacrifices habilement ménagés, ils apaisèrent les envieux de l'autorité de leur famille, et lui firent reprendre la fière attitude qu'elle avoit été forcée de quitter. Ils plièrent encore au moment de la captivité de Clément VII, qui se laissa enfermer, par l'armée du connétable de Bourbon, dans le château Saint-Ange.

Mais un coup plus funeste leur étoit préparé par l'euthousiasme d'une femme de leur famille. Clarice de Médicis, épouse de Philippe Strozzi, tante d'Alexandre et d'Hippolite, se laissa enchanter du beau projet de rendre la liberté à sa patrie. Elle avoit un grand ascendant sur son mari, qui étoit bon et facile. Sûre de ce côté, elle va trouver ses deux neveux et les exhorte à faire à leur patrie le sacrifice d'une autorité injuste. Il n'y a point de doute qu'elle ne fût d'accord dans cette démarche avec une faction puissante, qui se servoit d'elle afin de n'être pas traversée dans ses desseins par Strozzi, commandant des forces de Florence. Clarice étoit de bonne foi. Elle n'avoit en vue que la liberté de sa patrie, et ne s'apercevoit pas que, pendant qu'elle amusoit ses neveux à délibérer, elle leur faisoit perdre un temps précieux dont leurs ennemis profitèrent. En effet, tandis que ces princes parlementoient tant avec elle qu'avec son mari, le conseil général s'assemble, casse tout ce qui s'étoit fait lorsqu'au rappel des Médicis, procuré par le cardinal, depuis Léon X, on avoit

cr le conseil des seize, et redonné à la république la forme d'administration qu'elle avoit avant cette époque, c'est-à-dire, un gouvernement populaire. On ajouta qu'il seroit libre aux neveux du pape de rester à Florence, même avec des priviléges; mais ne s'y croyant pas en sûreté, ils ne profitèrent pas de cette condescendance, et quittèrent la ville de l'aveu de Strozzi. Le peuple trouva mauvais que leur oncle ne les eût pas fait arrêter. Comme, étant dehors, ils s'emparèrent de quelques forteresses, on publia qu'il y avoit connivence entre l'oncle et les neveux. Strozzi, en butte à la fureur populaire, fut trop heureux de pouvoir se sauver lui-même, et cette Clarice, qui avoit tant fait pour la liberté, voulant suivre son mari, fut retenue comme otage avec Catherine, sa niéce, qui a été depuis reine de France. On les tira de leur palais, de peur qu'il ne servît de lieu de rassemblement. Ainsi Strozzi et sa femme, les premiers agents de la révolution, en furent les premières victimes.

Les Florentins étoient comme ivres de joie. Il n'y avoit pas d'avantages qu'ils ne se promissent du retour de leur liberté. Ils alloient, se disoient-ils, être enfin maîtres chez eux; les arbitres de l'Italie, comme ils l'avoient été; plus d'impôts que ceux qu'ils voudroient supporter: au lieu que ces malheureux Médicis leur avoient coûté plus de cinq cent mille ducats en guerres qui ne regardoient pas la république. Aussi la rage contre ces ennemis de la patrie étoit au comble. On insultoit publiquement tous ceux qu'on croyoit leurs partisans. On arracha leurs armoiries, et on auroit mis le feu à leurs palais, si on n'eût craint les progrès de l'incendie dans les autres maisons.

Le peuple élut pour gonfalonier Nicolas Capponi, fils de celui qui avoit déchiré, aux yeux du roi de France, le papier qui contenoit les prétentions orgueilleuses du monarque. C'étoit un homme sage qui ne donnoit pas dans les excès du peuple. Il voulut lui remontrer qu'il ne falloit pas trop se prévaloir d'un moment de prospérité; qu'il seroit peut-être prudent de ne pas offenser le pape en la personne de ses parents; qu'il étoit très possible que le souverain pontife se réconciliât avec l'empereur, et qu'il marchât sur Florence. Vaines alarmes! s'écrioient-ils tous, craintes pusillanimes d'un homme qui ne conseilloit peut-être ces précautions que pour masquer des projets de trahison déja conçus. Capponi devint suspect. Sentant le peu de fond qu'il y avoit à faire sur un peuple léger, turbulent, incapable de renoncer à ses premières idées, quelques raisons qu'on lui opposât, il se tourna du côté des nobles. Le plus grand nombre avoit pris part à la révolution, par jalousie contre Médicis; mais, voyant qu'ils n'y gagnoient rien, que, loin de leur savoir gré de leur complaisance, le peuple les regardoit toujours comme des ennemis, ils se repentirent de cette connivence infructueuse, et Capponi les trouva fort enclins à se joindre à lui quand il sonda leurs dispositions.

Il y avoit donc trois partis bien prononcés à Florence : celui des Capponi et des nobles, qu'on appeloit les optimats; celui des populaires, et celui des neutres, citoyens sages et modérés qui désapprouvoient les excès des deux autres, mais qui, ne voulant se ranger d'aucun côté, avoient quelquefois la douleur de s'en voir détestés. Les optimats, encore foibles, n'osoient

s'opposer de front aux volontés des populaires ; mais ils censuroient les résolutions, et mettoient à l'exécution tous les obstacles qu'ils pouvoient opposer sans se compromettre. Le peuple, arrêté dans sa marche, prenoit pour ainsi dire sa secousse, et s'élançoit au-delà des bornes que, moins contrarié, il se seroit peut-être prescrites. Ce n'étoient que désordre et confusion dans l'administration des affaires. De part et d'autre, on n'étoit content de personne. Les réglements propres à aigrir les esprits étoient ceux qu'on adoptoit avec le plus d'enthousiasme.

Il avoit été statué qu'on oublieroit le passé. Le peuple revint contre cet accord, et nomma des syndics pour rechercher les fraudes commises dans le maniement des deniers publics. Ces recherches tomboient sur les riches, et furent poussées avec une rigueur qui n'étoit pas exempte d'injustice. D'autres syndics furent chargés de la levée de nouveaux impôts, et s'en acquittèrent avec beaucoup de dureté. On ordonna la vente de la dixième partie des biens de l'église et des lieux de piété. Sans cesse on changeoit les magistrats des différents tribunaux et leurs attributions. On rappela les ambassadeurs que la république avoit auprès des différentes puissances, parcequ'ils étoient ou qu'on les soupçonnoit du parti de Médicis. On fit des lois rigoureuses pour l'administration de la justice, et jamais elle ne fut plus mal administrée. Sous prétexte de liberté, on toléra la licence dans les mœurs. On mit les écarts de l'imagination à la place des principes reçus. Les consciences furent tyrannisées. On fit en un mot tout ce qu'il falloit pour éterniser les dissentions au-dedans et aliéner les puissances au-dehors.

Pendant ce temps, comme l'avoit prévu Capponi, le pape faisoit sa paix avec l'empereur. Ce prince ne se montra pas difficile à l'égard du pontife, qu'il avoit maltraité, et qu'il avoit intérêt de regagner pour chasser tout-à-fait les François de l'Italie. Les Florentins s'étoient privés de l'appui de ces derniers en se liguant avec l'empereur et les Vénitiens contre eux; de sorte qu'ils se trouvèrent dans un grand embarras quand la réconciliation du pape avec l'empereur leur fit voir qu'ils pouvoient bien être abandonnés de l'un et devenir victimes du ressentiment de l'autre. Cependant ils firent bonne contenance, augmentèrent le nombre de leurs troupes, et continuèrent à les joindre à celles de l'empereur, comme s'ils avoient beaucoup compté sur lui. Mais en même temps ils travaillèrent aux fortifications de leur ville.

Le trouble y régnoit toujours. Capponi, suspect parcequ'il ne se dévouoit pas aveuglément à l'animosité du peuple contre les Médicis, offrit dans une assemblée publique de résigner sa charge de gonfalonier. On n'accepta pas sa démission; mais, peu de jours après, ses ennemis supposèrent une lettre de collusion entre lui et Médicis. Il eut beaucoup de peine à se tirer du danger où le mit cette calomnie. Il fut jeté dans une prison. Après avoir été tenu trois heures sous le couteau, son innocence fut reconnue. On le conduisit avec honneur dans sa maison. Mais il n'y resta que le temps qu'il falloit pour se préparer une retraite à la campagne. Il s'y renferma avec sa femme et un seul domestique, se sépara de ses amis même, pour ne pas être affligé du récit des maux qui menaçoient sa malheureuse patrie.

Au commencement de 1528, les Florentins éprouvèrent ce qu'un état désuni doit attendre de ses alliés. Le duc de Ferrare, dont ils espéroient à tout moment des secours qu'ils avoient payés, garda leur argent, et ne leur envoya point de troupes. Au lieu de soldats, les Vénitiens leur firent passer des exhortations de ne pas se décourager, de se préparer à la défense, déclarant qu'on ne les abandonneroit pas au besoin. L'empereur parla plus clairement. Il fit entendre qu'il regardoit Florence comme un fief de l'empire, dont il pouvoit disposer, et il ne dissimula que foiblement que cette disposition pourroit être en faveur des Médicis. Il n'y avoit plus à choisir qu'entre deux partis, ou de reprendre les chaînes de Médicis ou de tout hasarder pour rester libres. Le dépit des Florentins étoit à son comble contre le pape, qui les faisoit tomber dans ses piéges. Clément ne leur cédoit pas en animosité. Dans la guerre qu'ils se préparoient, l'un et l'autre se disputèrent Malatesta, très grand capitaine. Les Florentins lui firent des conditions si avantageuses, qu'ils l'attachèrent à leurs étendards, et lui donnèrent le commandement de leurs troupes. Sous un pareil général, il n'y avoit pas de succès auxquels ils ne s'attendissent; cependant ils furent battus, perdirent Pérouse, Arezzo, Cortone, et virent, avec autant de douleur que d'étonnement, rentrer dans leurs murs des débris de bataillons, et eux-mêmes réduits à défendre leur ville, dont Malatesta prit le commandement.

Le pape, l'empereur, et d'autres confédérés, ne tardèrent pas à se présenter. Le siége fut commencé, mais 1529.
ne se fit pas avec activité. Il semble qu'on vouloit, par la lenteur des négociations, affoiblir les Florentins, et

les dégoûter de faire une plus longue résistance. Malgré les hostilités, des propositions d'accommodement se glissoient. Malatesta les écoutoit, et paroissoit tout communiquer aux Florentins. Quand il les voyoit révoltés contre des conditions trop dures, il entroit dans leur sens, faisoit chanter des messes, et exigeoit du peuple et de ses troupes le serment de se défendre jusqu'à la mort. Quand on mollissoit, il se laissoit entraîner et se prêtoit à ne point rejeter les biais des nouvelles propositions. Elles étoient toujours assez mal reçues du conseil de l'empereur. Il s'en tenoit à la résolution déja énoncée de disposer de Florence comme d'un fief, sans dire pour qui, ni de quelle manière. Quant au pape, il répondoit que jamais il n'avoit eu intention d'opprimer la liberté des Florentins, que sans lui au contraire, sans ses sollicitations pour suspendre les efforts de l'empereur, ils en seroient déja dépouillés; mais qu'il ne consentiroit jamais au maintien d'un gouvernement sans foi, plein de passions, qui arboroit l'étendard de la proscription, et ne se soutenoit que par des assassinats; qu'ils avoient déclaré rebelles d'excellents citoyens, qu'ils les avoient maltraités de toutes manières, que lui-même ils l'avoient insulté gravement, qu'ils avoient abattu ses statues et l'avoient pendu en effigie.

Durant ces négociations les Florentins perdoient leurs forteresses, Pistoie, Pietra, Santa, Prato, et tous ces échecs arrivoient sous le commandement du brave Malatesta. Ce général, à la vérité, devoit être regardé comme intéressé et disposé à se vendre au plus offrant. Il avoit sa femme, ses enfants et tous ses biens au pouvoir des ennemis des Florentins; mais, disoient ses

amis dans la ville, il étoit si plein d'honneur, si délicat, si fier, ses sentiments étoient si héroïques, que c'étoit se faire injure à soi-même que de le soupçonner de trahison. Quand il parloit au peuple, il n'avoit que le mot de liberté dans la bouche. Il portoit ce mot sacré écrit sur son bonnet. Proposoit-on des actions de vigueur, des sorties, il accueilloit le projet avec enthousiasme et le suivoit avec chaleur. Il vouloit en être, et ne souffroit pas qu'il se tirât un coup de mousqueton sans lui. Les ordres se donnoient à merveille, mais s'exécutoient mal; c'étoit tantôt trop d'ardeur dans les troupes, tantôt erreur dans les chefs, et d'autres contre-temps qu'on ne pouvoit prévoir.

Le prince d'Orange, qui commandoit le siége, tira des lignes la plus grande partie de son armée, pour intercepter un secours qui venoit aux Florentins. Les capitaines florentins exhortent Malatesta à tomber sur les lignes pendant qu'elles étoient dégarnies. Il rejette rudement une proposition si imprudente. Quand on eut la certitude qu'en effet le camp avoit été longtemps affoibli, il se repentit amèrement d'avoir laissé échapper une si belle occasion; mais comment imaginer, ajoutoit-il en soupirant, qu'un si habile général dégarniroit ses lignes au point de les exposer à être emportées? Le risque n'avoit pas été grand du côté du prince. Il battit et dispersa ce secours, et empêcha le ravitaillement; mais il fut tué. On trouva, dit-on, sur lui une lettre de Malatesta, qui lui écrivoit de quitter son camp sans crainte, lui promettant de ne pas attaquer ceux qu'il y laisseroit.

Les Florentins se minoient par la perte des troupes, la consommation des munitions et des vivres, et la

dissipation de l'argent, qui procure toutes ces ressources. Ils suppléèrent à ce dernier déficit par une loterie des biens des rebelles, qui produisit une très forte somme. Le grand conseil, après avoir été onze fois aux opinions, arrêta que tout l'or et l'argent qui se trouvoit chez les citoyens, et tout ce qu'il y en avoit dans les lieux sacrés, excepté les vases strictement nécessaires au service divin, seroit porté à la monnoie. On vendit les pierreries des reliquaires. Rien ne coûtoit aux Florentins pour la défense de leur liberté; « Pauvres et libres », c'étoit leur devise. On la voyoit écrite en gros caractères sur les portes des maisons. Sans doute elle étoit gravée dans les cœurs. Mais que faire contre la force, secondée par la perfidie!

A la fin, les Florentins ouvrirent les yeux sur les trahisons de Malatesta; ils voulurent le congédier, et prirent l'occasion de ce qu'il s'obstinoit à un accommodement qui ne paroissoit pas assez avantageux, et refusoit de faire une sortie qu'on desiroit. Les motifs qu'ils prétextèrent pour lui donner ce congé, quoique aussi honorables qu'il fût possible, ne lui plurent pas. Tout bouillant d'une colère feinte ou véritable, quand on le lui signifie, il s'élance, le poignard à la main, sur un des commissaires, et lui porte plusieurs coups. Les soldats, quoique payés par les citoyens, connoissant mieux leur général, se rangent autour de lui. En même temps les assiégeants sortent de leurs lignes, font flotter leurs drapeaux, et menacent d'un assaut. Toute la ville est en confusion. Les femmes éperdues se réfugient dans les églises, et demandent à grands cris que l'on s'accommode. Une grande partie des citoyens veut mourir les armes à la main, et demande qu'on

sorte sur les ennemis. Dans le désordre affreux où étoit la ville, cette résolution, si on l'eût suivie, auroit causé sa ruine. Les magistrats, les vieillards, les gens modérés, parviennent à faire entendre raison, sur-tout à la noblesse, qui étoit la plus animée. On consent à un accommodement. Il ne fut pas difficile à conclure. Pourvu que la ville se rendit, tout convenoit aux assiégeants. Ils étoient bien sûrs d'être ensuite les maîtres, et de ne tenir que les conditions qui leur conviendroient. Aussi trouvèrent-ils bon qu'on mît en tête du traité la garantie de la liberté, en ces termes: « La « forme du gouvernement de Florence sera établie par « sa majesté impériale dans l'espace de quatre mois, « sauf toujours le maintien de la liberté des citoyens. » Les autres articles étoient de convenance ou de police. Ils furent exécutés selon les circonstances.

Dans le délire de la guerre, le beau nom de liberté étoit comme un bandeau qui empêchoit ces républicains de voir toute l'étendue de leurs maux. A présent que tout étoit perdu sans ressource, ils paroissoient accablés sous le poids de leurs malheurs. Voici le tableau de leur situation, peint par leurs propres historiens. « Ils regrettoient, disent-ils, les dépenses faites « pour soutenir une guerre longue et pénible, qui avoit « une si triste fin, l'épuisement de leur fortune, le dé- « rangement de leur commerce, leurs fermes ruinées, « leurs maisons démolies, la mort de leurs enfants et « de leurs amis, les folles discordes qui les avoient di- « visés, les excès auxquels ils s'étoient portés contre « leurs concitoyens, la honte qui leur en restoit, le « mépris et les railleries dont la plus vile populace, « manquant de tout, accabloit les nobles, qu'elle accu-

« soit de la calamité publique; dans les riches, la « crainte de voir le peu qu'ils avoient sauvé devenir la « proie d'un vainqueur superbe et avare; dans les pau- « vres, la crainte de mourir de faim; dans tous, la vue « de la misère présente et la perspective presque cer- « taine d'un avenir plus affreux, les plongeoient dans « la consternation et le désespoir. Pâles et tremblants, « l'air morne et soupçonneux, le visage tourné contre « terre, ils n'osoient se regarder les uns les autres. »

Telle étoit la triste conquête que venoit de faire Clément, par la perfidie de Malatesta. Mais ni l'un ni l'autre ne furent contents. Le pape trouva mauvais que le traité eût laissé Florence à la disposition de l'empereur, sans qu'il fût mention de lui; et le général, qui faisoit des demandes exorbitantes, se croyant mal récompensé par ce qu'on en retranchoit, se retira avec la seule honte de sa trahison. Le gouverneur mis par l'empereur, en attendant le gouvernement promis par le traité, en donna un provisoire, tout militaire. On désarma rigoureusement tous les habitants. Ils furent taxés à de grandes sommes. On remarqua dès-lors que dans la répartition les partisans des Médicis furent ménagés.

Quoiqu'on eût promis une amnistie générale, il y eut des ordres secrets de persécuter sans pitié ceux qui s'étoient déclarés pour le gouvernement populaire. Six des principaux furent décapités, d'autres resserrés dans les cachots des forteresses. Cent vingt-huit furent exilés. Les Florentins présentèrent requête sur requête à l'empereur pour faire cesser ce gouvernement tyrannique, et obtenir celui qu'il leur avoit promis. Ils le postulèrent pendant trois ans. Ce temps fut employé à prendre des mesures avec le pape pour faire tomber

la souveraineté de Florence à celui de ses neveux qu'il voudroit favoriser. Il en avoit deux, comme on l'a dit, l'un et l'autre enfants naturels : Hippolyte, fils de Julien le Magnifique, et Alexandre, fils de Laurent. Le premier étoit plus âgé que son cousin, et supérieur par l'esprit et les talents. Cependant Alexandre fut préféré. En 1531 Charles-Quint le déclara duc de Florence. Ainsi finit la république.

Peu s'en fallut qu'elle ne se rétablît aussitôt. Alexandre n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il parvint à la souveraineté avec l'inexpérience de cet âge, ses propres passions, et celles de Clément, son oncle. Les passions dominantes du pape étoient la haine contre les familles nobles qui avoient traversé ses vues ambitieuses, et la vengeance dont Alexandre se rendit le ministre. Il éloigna et proscrivit tous ceux que le pontife lui indiquoit, et tourmenta de toutes les manières les citoyens que la douceur de l'habitude retenoit sur la terre natale malgré ses vexations. Il se trouva par-là exposé aux complots. Ce ne fut cependant pas ce qui lui causa la mort, mais l'imprudence d'aller la nuit sans précaution à un rendez-vous galant. Il fut poignardé à l'âge de vingt-sept ans, en 1536. Alexandre I, duc. 15[illegible]

Comme sa mort fut imprévue, il y eut d'abord une horrible confusion. On délibéra d'abord pour savoir si on rétabliroit la république, ou si on se donneroit un maître, et quel il seroit. Il s'ouvrit des avis vigoureux pour la république ; mais le temps de cette opinion étoit passé. On écouta plus volontiers un homme qui représenta qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la patrie de lui rendre une dangereuse liberté ; que Florence n'étoit pas en état d'en soutenir le fardeau. « Le peuple, dit-il, Côme II. 1537.

« est trop indisposé contre la noblesse pour souffrir « qu'elle soit à la tête des affaires. Cependant le gou- « vernement populaire a souvent mis Florence à deux « doigts de sa perte. Plus marchande que guerrière, « elle a toujours à craindre l'ambition de plusieurs « grands princes. Ainsi, dans l'impossibilité de mettre « le gouvernement entre les mains des nobles, dont on « pourroit espérer plus de modération et de prudence « que de la part du peuple, il vaut mieux choisir un « souverain qui, réprimant les divers partis du dedans, « veillera au-dehors à la sûreté de l'état, que de se « livrer au caprice et à la tyrannie de la multitude. » Cette opinion prévalut. Entre les Médicis des différentes branches établies à Florence on choisit Côme, qui n'étoit pas, comme ses derniers prédécesseurs, d'une race bâtarde, mais descendant légitimement, par son père Jean, dit l'Invincible, de Laurent, frère puîné de Côme l'Ancien.

Il n'avoit pas dix-huit ans, et il montra, dès son avénement, une sagesse et une prudence au-dessus de son âge. Afin de donner quelque satisfaction à ceux qui craignoient l'autorité trop absolue, il fut statué que Côme ne porteroit pas le nom de chef de la république; et on lui donna un conseil de huit citoyens, dont le pouvoir, dans le besoin, pourroit restreindre le sien. Mais il se conduisit si bien, que ce frein devint inutile. Il suivit, à l'égard des exilés, un système tout contraire à celui de son prédécesseur. Il n'y eut pas de moyens doux et insinuants, de bons traitements, de faveurs, qu'il ne mît en œuvre pour tâcher de les regagner. Il y auroit réussi, si ces malheureux, se fiant trop aux promesses des princes chez lesquels ils s'é-

toient retirés, qui tous avoient intérêt d'entretenir les troubles à Florence, ne se fussent flattés d'y rentrer par la force, et n'eussent rejeté toutes voies de conciliation. Il ne fut pas rare de voir ces infortunés, jetés par le sort dans les armées françoises, impériales, espagnoles, vénitiennes, papales, combattre les uns contre les autres. Ainsi ils se détruisirent et se fondirent, pour ainsi dire, loin de leur patrie, retenus par leur obstination dans la douloureuse nécessité de ne pousser que des soupirs inutiles vers cette patrie qui les auroit volontiers reçus dans son sein.

Pendant ce temps, Côme régnoit avec gloire. Ce fut seulement après avoir pacifié ses états que l'ambition parla dans son cœur, et lui suggéra l'idée de les augmenter. Il réussit sans fouler son peuple par la guerre. Il achetoit plus volontiers qu'il ne combattoit. Cependant il tenoit toujours ses troupes sur un pied respectable. Nul prince n'a été plus estimé ni plus recherché des autres princes. Heureux s'il eût joui de la paix dans l'intérieur de sa famille! Mais son bonheur a été troublé par un funeste accident qui le priva de ses deux fils, don Garcie et don Juan.

Soit jalousie, soit antipathie naturelle, ces frères avoient souvent querelle ensemble. Dans une rixe à la chasse, don Garcie, le plus violent des deux, tua don Juan d'un coup de poignard. L'extrême douceur du mort, la candeur de son ame, la régularité de ses mœurs, en cela vrai contraste de don Garcie, l'avoient rendu très cher à son père. Côme, au désespoir d'être privé d'un fils tendrement aimé, fait apporter le corps dans son palais, et le présente au meurtrier. Il nie d'abord; mais quelques gouttes de sang, jaillissant du

cadavre, sont comme un reproche qui lui fait avouer son crime. Il se jette aux pieds de son père. « Meurs, « malheureux, lui dit l'inexorable Côme. » Il lui arrache de son côté le poignard dont il avoit percé son frère, et le lui plonge dans le cœur. On dit que Côme fit empoisonner Marie, une de ses filles, devenue amoureuse d'un page. Une autre, nommée Lucréce, épouse du duc de Ferrare, fut tuée par son mari, mécontent de sa conduite.

Ces malheurs domestiques n'ont pas empéché que Côme II n'ait été regardé comme un très grand prince. Il prit Côme I pour modéle, et ne se montra pas inférieur à lui par la magnificence, la générosité, l'amour des beaux-arts et la gloire de les protéger. Les édifices superbes, les magnifiques monuments dont il a orné la capitale et les environs, attestent son goût et sa magnificence. Il est fondateur de cette galerie célébre qui contient la collection la plus riche, la plus nombreuse de statues, bronzes, médailles, tableaux précieux, antiques, que ses successeurs ont augmentée à l'envi. Il céda ses états à son fils, en 1565; mais il le dirigeoit dans le gouvernement, et il mourut en 1574.

François-Marie. 1574. Ferdinand I. 1587. Côme III. 1609.

Ce fut à François, troisième duc de Florence, que l'empereur confirma le titre de *grand-duc*, qui avoit été disputé à son père. François avoit reçu de la nature une ame tranquille, amie de la paix, sans ambition et sans passion violente; mais il ne fut pas exempt de celle de l'amour. Une belle Vénitienne, fille de Capello, sénateur, toucha son cœur. L'histoire peint cette passion accompagnée d'événements qui pourroient former l'intrigue d'un roman. Le grand-duc s'insinue auprès d'elle par tous les égards et toutes les marques de ten-

dresse qui peuvent faire impression sur une personne délicate et sensible. Il triomphe, par ses assiduités, d'un amant favorisé pour lequel elle avoit abandonné sa patrie, et lui donne la main après la mort de Jeanne d'Autriche, son épouse. On croit que Ferdinand, son frère, indigné de ce mariage, qu'il regardoit comme une mésalliance, les empoisonna en 1587. S'il monta sur le trône par ce double crime, il l'expia et le fit oublier, s'il étoit possible, par la sagesse de son gouvernement. Côme III, son fils, lui succéda en 1609. Il étoit d'une foible complexion, qui ne l'empêcha pas, dans un règne court, de se rendre recommandable par sa prudence, par l'amour et l'encouragement des beaux-arts.

Ferdinand II. 1621.

Comme s'il étoit décidé que les connoissances humaines auroient toutes obligation aux Médicis, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, durent un éclat jusqu'alors inconnu à Ferdinand II, qui succéda à Côme, son père, en 1621. Il établit une académie où toutes les sciences étoient cultivées. Le grand-duc les encourageoit et les cultivoit lui-même. La grande duchesse, son épouse, fille de Gaston, duc d'Orléans, le secondoit en ce genre; mais ces époux ne s'accordoient pas en beaucoup d'autres choses. Ils se séparèrent. La duchesse alla vivre en France. Le grand-duc alors se livra à la dévotion, dont l'excès, dit-on, avoit causé leur divorce. Jamais il ne fut prononcé; cependant, du vivant de sa femme, il entra dans les ordres sacrés par une dispense particulière du pape, demandée et obtenue, afin d'avoir droit de toucher des reliques.

Jean-Gaston. 1670.

Pour la régularité des mœurs, il fut mal remplacé par Jean Gaston, son fils, qui lui succéda en 1670. Ce

prince mena une vie molle, caché dans l'intérieur de son palais. De son vivant, sans le consulter, prévoyant qu'il n'auroit pas d'enfants, l'Espagne, la France et l'empire, disposèrent de ses états. Ils ont passé sous la domination de plusieurs puissances, selon les intérêts de ces puissances diverses. En 1737 le grand-duché de Toscane a été définitivement annexé à la maison d'Autriche. Afin que cet état ne souffre pas de l'absence du souverain, et que les revenus s'y consomment et le vivifient, on en fait comme un apanage des cadets de la maison impériale.

François de Lorraine. 1737. Pierre-Léopold-Joseph. 1765. Ferdinand-Joseph-Jean. 1790.

Le premier de ces princes de la maison d'Autriche Lorraine a été François, qu'a suivi Pierre-Léopold-Joseph, son frère, auquel a succédé son fils, Ferdinand-Joseph-Jean. Les deux premiers n'ont quitté le grand duché que pour l'empire, et ce n'a pas été sans regretter le délicieux séjour de la Toscane.

PISE.

Pise, éloignée d'une lieue de la mer, a dans son territoire le port de Livourne. Dès la plus haute antiquité elle s'est rendue célèbre par ses exploits maritimes. Elle fut, disent certains historiens, peuplée, après la prise de Troie, par les Arcadiens, sortis de Pise, ville grecque, et plus anciennement encore par Pélops, fils de Tantale. Quels qu'aient été sa fondation et les progrès de son agrandissement, Pise étoit considérée par les Romains, qui la mirent au nombre des

municipalités amies. Après la décadence de l'empire, non seulement elle est restée commerçante, mais elle est devenue conquérante. En 1005 les Pisans s'emparèrent de la Sardaigne et de la Corse. En 1030 ils prirent Carthage, alors gouvernée par un roi. En dédommagement de sa couronne, ils l'envoyèrent au pape pour le faire baptiser. De tout temps ils ont été fort attachés aux souverains pontifes. Non seulement ils repoussèrent de leurs côtes les Sarrasins, mais encore ils allèrent les attaquer en Sicile. Des dépouilles qu'ils apportèrent a été bâtie leur magnifique cathédrale. La captivité d'un roi de Majorque, qu'ils attaquèrent dans son île, prouve leur courage; et la liberté qu'ils lui rendirent atteste leur générosité. Ils envoyèrent des secours aux croisés de la Palestine, en 1318, sous Lanfranc, leur archevêque. Au lieu des richesses de l'Orient, le prélat, à son retour, chargea ses vaisseaux de terre de Jérusalem, dont il remplit à neuf pieds de profondeur un cimetière, qu'on a nommé le Champ Saint. Il l'entoura de portiques, le décora de marbres et de peintures qui en font un monument curieux.

On ignore quelle étoit la forme de leur république. En 1282 ils avoient un comte, dont ils se défirent comme d'un tyran. Son sort n'en a pas effrayé d'autres, qui se sont emparés successivement du gouvernement; mais la république a repris la supériorité. Pendant sa durée, ils ont eu guerre avec les Génois, et se sont emparés de Lucques. Mais la guerre principale des Pisans a été avec les Florentins. Ces deux peuples s'étoient juré une haine de voisins. Les railleries, les insultes, les défis entre gens qui se connois-

soient, portèrent entre eux l'acharnement aux derniers excès.

Le sort des armes ouvrit aux Florentins le chemin de Pise, qu'ils assiégèrent en 1406. Quelques avantages obtenus par les Pisans les enorgueillirent au point qu'ayant tué, dans une sortie, un soldat florentin, ils attachèrent son corps à la queue d'un âne, et le traînèrent ignominieusement dans les rues. Pour se venger de ce mépris, les compagnons de ce soldat massacrèrent tous leurs prisonniers. De là une animosité affreuse entre les assiégeants et les assiégés. Ceux-ci, pressés par la faim, font sortir les bouches inutiles. Le général des Florentins les fait repousser; on les livre à la fureur du soldat, aux yeux de leurs concitoyens, qui considéroient ce triste spectacle du haut de leurs murs. On pend les uns, les autres sont mis dans des barques pourries, et abandonnés, sans rames ni gouvernail, au cours du Pô. On cite comme un retour vers la modération et la douceur, que les Florentins se contentèrent, à la fin, de marquer les hommes d'un fer chaud au front, et de les envoyer dans la ville avec les femmes, dont ils coupoient les habits jusqu'aux hanches. Après une opiniâtre résistance, il fallut à la fin se rendre. La soumission désarma la fierté, et les vaincus n'eurent pas à se plaindre du traitement des vainqueurs, si ce n'est qu'ils s'emparèrent du gouvernement; mais les Pisans se remirent en 1494 en liberté sous la protection des Génois.

Les Florentins n'abandonnèrent pas le projet de soumettre Pise. Ils y employèrent la force, la ruse et l'argent. Ce dernier moyen pensa leur réussir auprès de Charles VIII. Ce prince, toujours gêné dans ses

finances pendant son expédition d'Italie, prêtoit l'oreille aux insinuations des Florentins, qui lui offroient une somme considérable s'il vouloit les aider à rétablir leur autorité dans Pise. Pendant que le monarque hésitoit, il arrive dans son camp une foule de Pisans, vieillards, femmes et enfants, qui se jettent à ses pieds, et le conjurent à grands cris, et fondant en larmes, de ne pas les livrer aux Florentins. Les Florentins eux-mêmes, qui composoient une partie de l'armée de Charles VIII, furent émus de ce spectacle. Les officiers détachèrent leurs chaînes d'or et les offrirent au roi s'il avoit besoin d'argent. Cette offre généreuse, dont le roi n'abusa point, sauva pour cette fois les Pisans. Mais leur asservissement ne fut reculé que de quelques années. Les Florentins les firent assaillir par d'autres peuples, ou les assaillirent eux-mêmes. Pise essuya jusqu'à trois siéges. A la fin, elle se rendit, en 1509, à des conditions qui ressembloient plus à une alliance qu'à un assujettissement. Depuis ce temps elle a été gouvernée avec égard par les vainqueurs, jusqu'au moment où elle a été entraînée avec eux sous le sceptre des grands-ducs.

Néanmoins, plusieurs des habitants, sur-tout des nobles, préférèrent, au moment de leur reddition, les malheurs de l'exil à l'humiliation de vivre dans la dépendance des Florentins. Ils se sont fixés en Sicile, à Rome, à Gênes, à Venise et ailleurs. Cette désertion a beaucoup diminué la population et le commerce. L'un et l'autre ont reçu un échec considérable par l'inutilité de la tentative que firent, en 1609, les Pisans, pour se soustraire à la domination des grands-ducs. Cet effort malheureux leur a coûté leurs priviléges et

les a réduits à-peu-près à trente mille habitants. On y compte sept mille Juifs, fort avilis, comme par-tout ailleurs, et, comme par-tout ailleurs, consolés du mépris par l'opulence.

Il n'y a point de ville où soient rassemblés autant de marbres étrangers et précieux. Ils sont le fruit des conquêtes des Pisans, qui, revenant de leurs expéditions, chargèrent leurs vaisseaux de statues et de colonnes, pour orner leur ville. Non seulement dans les édifices publics, mais dans les maisons particulières, on voit des inscriptions, des bas-reliefs, des corniches de ce beau marbre grec si estimé par sa finesse et son poli. C'est peut-être ce goût d'antiquité qui a fait imaginer aux Pisans qu'un combat à la masse et à poing fermé, qui se livre tous les ans sur un pont entre les habitants que la rivière sépare, est une imitation des jeux olympiques; mais rien ne ressemble moins à ce magnifique spectacle de l'ancienne Gréce que les assauts tumultueux de la populace pisane. Les Pisans pourroient plutôt se donner quelque affinité avec ce pays des arts et des agréments, par la parure élégante des femmes de leurs campagnes. Elles ornent leurs cheveux de fleurs naturelles et artificielles, les nattent et les tressent avec un goût singulier. On remarque dans tout leur ajustement une touche de coquetterie qui relève leurs graces, et rend ces paysannes fort piquantes.

LUCQUES.

La différence entre Florence, Pise et Lucques, c'est que les deux premières républiques, pendant plusieurs siècles, ont cessé d'être libres, et que Lucques, après avoir passé sous plusieurs dominations, est devenue et est restée république. Elle est située à quatre lieues de Pise. On ignore son origine. Elle étoit estimée par Rome républicaine sous les empereurs; elle a tenu un rang distingué entre les villes d'Italie. Lucques soutint un siége de sept mois contre Narsès, auquel elle se rendit en 555. Alors, dit-on, elle cessa d'être république, et fut assujettie à des comtes et à des marquis, jusqu'à 1115, qu'elle recouvra sa liberté. Elle lui fut ravie au commencement du quatorzième siècle, par un homme auquel le sort bizarre avoit marqué sa place dans les derniers rangs, et qui par sa capacité s'éleva aux premiers.

Entre les familles nobles de Lucques, on avoit long-temps considéré comme une des principales celle des Castracani. Elle étoit presque éteinte en 1320. Il n'en restoit plus qu'un bon ecclésiastique, qui vivoit dans la patrie d'un petit canonicat, avec sa sœur Dianove, veuve surannée. Un jardin peu étendu tenoit à leur modeste habitation. Se promenant un matin, la bonne veuve entend des cris plaintifs. Elle approche d'un cep de vigne d'où partoit le vagissement, écarte le feuillage, et voit un enfant nouveau-né, couvert de haillons, transi de froid, et qui paroissoit avoir le plus grand

besoin d'un prompt secours. Émue de pitié, Dianove le porte à son frère. Ils prennent la résolution de l'élever, et le font baptiser sous le nom de Castruccio, qui étoit celui de leur père.

Le bon chanoine mettoit toute sa complaisance dans cet enfant. Il lui destinoit son canonicat, lui faisoit suivre le genre d'étude, et lui donnoit les maîtres propres à le former pour l'état qu'il vouloit lui faire embrasser. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, Castruccio se montra docile; mais alors, fatigué des maîtres, ennuyé des livres, il n'écouta plus les premiers, rejeta les autres, ne montra plus de goût que pour les armes, rechercha avec empressement les jeunes gens qui marquoient le même penchant, se mêla à leurs jeux, prit part à leurs exercices, et les surpassa tous en force et en adresse. Le chanoine étoit désolé de voir son protégé préférer un état incertain et périlleux à la fortune sûre et paisible qu'il lui préparoit. Il l'accabloit de remontrances. Le jeune militaire n'en tenoit aucun compte, et ne suivoit que ses inclinations.

Il y avoit à Lucques un gentilhomme nommé Cuinigi, qui, après avoir servi avec distinction chez l'étranger, s'étoit retiré dans sa patrie, où, ne faisant plus la guerre, il s'en procuroit du moins l'image en exerçant à ce métier quelques jeunes compatriotes d'élite. Les dispositions que montroit Castruccio le firent desirer de Cuinigi. Le bon chanoine ne le lui confia qu'à regret; mais il fut dédommagé de ce sacrifice par la réputation que son éléve acquéroit journellement. Dans les tournois, il surpassoit en adresse et en force les chevaliers les plus renommés. Doux, aimable, modeste, il étoit aussi chéri dans la société qu'estimé entre les

militaires. Cuinigi fut chargé par le duc de Milan d'une opération de guerre importante. Il mena avec lui Castruccio. Le jeune guerrier se distingua par des actions si brillantes, qu'on n'entendoit parler que de lui. A la fin de la guerre Cuinigi tomba malade, et mourut sans autre héritier qu'un enfant de treize ans. Il en laissa la tutéle à Castruccio, avec la gestion de ses biens, qui étoient considérables.

L'éclat que lui donnoient les richesses de son pupille causa de la jalousie à plusieurs nobles. Georges d'Opizi étoit le principal de ces envieux. Attaché à la faction des Guelfes, il étoit ouvertement déclaré contre les Gibelins, et avoit forcé ceux-ci, en assez grand nombre, de quitter la ville. Ils s'étoient réfugiés à Pise, auprès d'Uguccione, qui, de général de la république, en étoit devenu souverain. Castruccio, persécuté par Opizi, va trouver ces opprimés, et leur montre la possibilité de rentrer dans leur patrie si Uguccione veut les secourir. Le Pisan y consent, sur l'espérance qu'on lui donne de reconnoître son autorité dans Lucques lorsqu'il s'en sera emparé. Tout réussit comme on l'avoit projeté. Opizi est tué, les Guelfes sont chassés. Uguccione, devenu maître, donne à sa conquête un gouvernement dans lequel il retient pour lui la meilleure part; mais il en céde cependant assez à Castruccio pour que celui-ci ne se repente pas d'avoir suggéré et facilité l'entreprise.

Les Guelfes, chassés de Lucques, se retirent à Florence, et excitent cette république contre le tyran de Lucques. La république envoie une armée contre lui. Pendant les hostilités Uguccione tombe malade, et est forcé de laisser le commandement de ses troupes à

Castruccio. Celui-ci remporte une victoire éclatante en l'absence du malade. Les Lucquois reconnoissent qu'ils la doivent à la bravoure et à l'habileté de leur compatriote, et lui font les honneurs d'une entrée triomphante. Le Pisan est jaloux et de la gloire de son lieutenant et de l'autorité qu'elle peut lui procurer dans la ville. Il avoit donné à son fils la souveraineté de Lucques; il lui écrit de se saisir de Castruccio, et de le mettre à mort. Le jeune Uguccione n'exécute que la moitié des ordres, et fait seulement conduire Castruccio en prison. Le père, sentant le danger de cette demi-démarche, accourt à Lucques pour la compléter. Il a l'imprudence d'entrer dans la ville sans précaution. Les Lucquois déchaînent Castruccio. Le prisonnier est nommé général de la république, bientôt après prince, et est enfin reconnu souverain de Pise, où Uguccione n'avoit pu se faire recevoir. Après avoir été chassé de Lucques, il alla mourir dans l'obscurité à Vérone.

C'est la plus belle partie de la vie de Castruccio. Il semble que, las des vicissitudes de la fortune, il chercha à la fixer par la terreur. La famille Poggio, une des plus puissantes de Lucques, s'étoit révoltée pendant son absence. Elle tua son lieutenant, et elle se préparoit à faire main-basse sur ses partisans. Étienne Poggio, vieillard respectable, court au-devant des conjurés, calme leur fureur, les désarme; et, quand Castruccio arrive, il va le trouver, et demande grace pour les coupables. Castruccio prend un air affable, dit qu'il oublie tout, et qu'il est charmé de trouver l'occasion d'exercer sa clémence naturelle. Sur cet accueil, tous croient qu'il n'y a aucun danger à venir remercier l'indulgent souverain. Ils se présentent, conduits par Étienne Pog-

gio. Castruccio les fait arrêter et périr dans les supplices, sans excepter le trop confiant Étienne. On reproche à ce tyran de Lucques d'avoir trompé deux amis, et de les avoir fait assassiner l'un par l'autre. Ce stratagême infernal lui fit ajouter la souveraineté de Pistoie à celles de Pise et de Lucques. Castruccio est fameux pour n'avoir jamais pardonné, et pour avoir fait couler des ruisseaux de sang. Cependant il mourut dans son lit, et laissa tous ses biens à Cuinigi, fils de son bienfaiteur.

Sa mort, loin de rendre les Lucquois libres, les mit entre les mains d'une troupe d'Allemands, auxquels l'empereur abandonna la ville pour paiement de la solde qu'il leur devoit. Ils vendirent la ville aux Florentins. Les Pisans la prirent sur eux. Cuinigi s'en empara sur ceux-ci en 1429. Pressé par les Florentins, il invoqua le secours du duc de Milan. Ce n'étoit pas de l'aveu des Lucquois: piqués de sa démarche, ils le livrèrent eux-mêmes au duc de Milan, qui le fit mourir, s'empara de la souveraineté, la vendit aux Florentins, mais ne put la leur livrer. Lucques soutint un siége, dont la longueur amena un traité entre les deux républiques en 1505: par cet accommodement, elles rentrèrent chacune dans l'état où elles étoient auparavant, à l'épuisement près. En 1508 les Lucquois et les Florentins resserrèrent les nœuds de leur alliance; mais Lucques, se fiant peu à la garantie des traités, se mit sous la protection des empereurs Maximilien et Charles-Quint vers 1525. Depuis cette époque elle a conservé ses privilèges. Quoique regardée comme fief de l'empire, elle s'est maintenue dans l'indépendance.

Le gouvernement de Lucques est aristocratique,

moins compliqué que celui de Venise. Elle a un gonfalonier, qui tient la place du doge. Il est nommé au scrutin tous les deux mois. Le podestat, juge civil et criminel, doit toujours être étranger; mais ses assesseurs sont de la ville. La police est exacte à Lucques. Le port d'armes est sévèrement défendu. Le sénat veille au bonheur du peuple, prévient ses besoins, paye et entretient les médecins, ne souffre ni mendiants ni vagabonds, fournit des fonds aux citoyens honnêtes et industrieux qui en demandent. Le luxe ne s'y est point introduit; il n'altère les mœurs, ni ne blesse l'égalité républicaine. Les nobles sont vêtus de noir. Le seul gonfalonier peut porter de l'or sur ses habits. Mais les femmes jouissent pleinement de la liberté; il ne faut cependant pas qu'elles en abusent. Le terroir de Lucques est fertile. Il fournit du vin, de l'huile, du blé, des châtaignes, et de menus grains en abondance. Le poisson y est très commun. La grande quantité de mûriers fait fleurir les manufactures de soie. Enfin les arts et les sciences sont cultivés avec éclat dans cette république.

SIENNE.

Sienne est aussi une république, si, pour mériter ce titre, il suffit d'avoir un sénat et son chef électif. Elle ne l'est pas, si un état perd cette dénomination lorsqu'il reconnoît une autorité supérieure à celle de ses magistrats. On dit que cette ville est une colonie fondée par les Gaulois Senonois lorsqu'ils firent une irruption en

Italie, et qu'ensuite elle devint une colonie romaine. Elle s'en glorifioit, puisqu'elle portoit dans ses armoiries une louve alaitant deux enfants. Quelques notions éparses dans l'histoire apprennent que, dans le moyen âge, c'est-à-dire vers le temps de décadence de l'empire romain, Sienne a été célèbre par sa grande population, son goût pour le commerce, et sur-tout par l'amour de la liberté.

Cet amour ombrageux et jaloux a souvent causé le malheur des Siennois, en les armant les uns contre les autres. Riches et pauvres, nobles et plébéiens, frères et rivaux, ils ont souvent ensanglanté le sein de leur mère, sur-tout vers le milieu du douzième siécle. Par eux a été donné l'exemple, imité par d'autres villes, de prendre pour magistrat civil et criminel un étranger, sous le nom de podestat. Les Florentins ont attenté en 1150 à la liberté des Siennois, et ont renouvelé plusieurs fois leurs entreprises, malgré la défense noble et vigoureuse de la ville attaquée. Elle a été gouvernée par un conseil de neuf. On ne sait combien il a duré, ni jusqu'à quel point il étoit favorable à la liberté; mais il n'existoit plus à la fin du quinzième siécle.

Pandolphe Pétrucci, homme adroit et ambitieux, travailla à le rétablir. Il y réussit en 1501, et se fit nommer un des neuf. Bientôt il écarta ses huit collégues: ceux qui firent moins de résistance ne furent qu'exilés; il fit mourir les plus opiniâtres, et affermit sa puissance par lès moyens les plus violents. Pandolphe vivoit dans le temps que les François, les Vénitiens, les Milanois, les papes, se disputoient l'Italie. Il s'appuyoit alternativement des uns et des autres, n'étant jamais fidéle à ses engagements qu'autant que son in-

térêt l'exigeoit. On le vit quitter Sienne pour calmer l'envie, mais sans se défaire de son autorité, qu'une bonne garnison y maintenoit. Il y rentra en triomphe dans un temps plus opportun. Après sa mort parurent Raphaël, François et Fabio Pétrucci, tous l'œil ouvert et ardent sur Sienne, comme sur une proie. Un pape et un duc d'Urbin se la disputèrent. Le peuple et la régence, peu d'accord, sembloient encourager l'ambition des compétiteurs. Les Médicis, les plus rusés d'entre eux, l'emportèrent. A titre de grands-ducs de Toscane, ils ont enclavé Sienne dans leurs possessions en 1557. Les empereurs en donnent l'investiture.

Il y a un sénat composé d'un capitaine du peuple, et de huit sénateurs qu'on appelle prieurs de la ville; mais ils ne peuvent rien décider sans le consentement du gouverneur du grand-duc. Les Siennois sont ingénieux, polis, et célèbres par le talent de l'impromptu. Ce sont les meilleurs improvisateurs de l'Italie. Ils ont différentes académies, auxquelles ils donnent des noms qui sont apparemment des contre-vérités : les hébétés, les grossiers, et autres semblables. L'académie de physique donne de temps en temps des mémoires estimés. Le commerce, si brillant autrefois, est réduit à celui des draps et autres étoffes de laine qu'on y manufacture.

SAINT-MARIN.

Dans l'état ecclésiastique, sur une haute montagne, souvent couverte de neige, sans puits, ni fontaines,

dont les pentes ne sont rendues fertiles que par un travail assidu, est une ville qui, avec ses dehors de deux lieues de diamétre, contient environ six mille habitants; C'est ce qu'on appelle la république de Saint-Marin. Elle compte plus de treize cents ans de paix et de félicité. Cette seule observation pourroit tenir lieu d'une histoire; mais on est curieux de savoir comment s'est fondé ce bonheur, et par quel moyen il se perpétue.

Un maçon natif de Dalmatie, nommé Marin, usé de travail, pressé du desir de ne plus s'occuper que de son salut, cherche un asile, le trouve sur cette montagne et s'y bâtit une chaumière. On croit que ce fut dans le troisième siécle. La vie pieuse de l'ermite attire l'attention du voisinage; on vient se recommander à ses prières. Quelques malades guérissent à la suite de cette recommandation; c'est un miracle du saint homme. Le voilà canonisé. Sa réputation s'étend de proche en proche. Une princesse, propriétaire de la montagne, lui en fait présent. Le concours augmente autour de lui de son vivant, et continue après sa mort auprès de son tombeau. Des maisons se bâtissent, forment un village, un bourg et enfin deviennent ville. Elle se donne des lois et s'érige en république.

Deux petites forteresses sont bâties sur l'endroit où commence l'escarpement de la montagne; elle en a acheté le terrain; l'une fut construite en l'an 1000, l'autre en 1170. Jamais elle n'a eu qu'un moment d'ambition, qui l'a portée à s'étendre jusqu'à moitié de la montagne voisine; mais ce qu'elle avoit conquis et qu'elle auroit pu garder, elle l'a rendu sans se faire presser. On n'aborde la ville que par un sentier. Il est défendu aux habitants, sous de rigoureuses peines, de chercher un

autre chemin. Si quelque ennemi du repos de cette république tentoit une attaque, il trouveroit une jeunesse bien armée, exercée dès l'enfance aux manœuvres militaires, et sur-tout enflammée de l'amour de la liberté qu'elle a reçue de ses pères, et qui rend tous les efforts possibles.

Le grand conseil, qui ne s'assemble que dans les affaires extraordinaires, est composé d'un représentant de chaque maison. Il est obligé de s'y trouver sous peine d'amende, parcequ'il n'est pas permis d'être indifférent sur le sort de la république. Les affaires ordinaires et journalières se débattent dans le conseil des soixante, qui n'est cependant que de quarante, moitié nobles, moitié plébéiens : car cette distinction se trouve aussi sur cette petite butte, mais ces deux ordres si opposés ailleurs fraternisent ici. Il faut deux tiers de voix pour qu'une opinion passe. Le conseil des soixante choisit deux magistrats, sous le nom de capitaines, lesquels sont en petit ce qu'étoient les consuls chez les Romains. Le commissaire est le troisième officier de Saint-Marin. Il juge avec les capitaines les causes civiles et criminelles. Il doit toujours être étranger, docteur en droit, et ne reste que trois ans en place. Pareil terme de résidence est prescrit au médecin. Il doit avoir trente-cinq ans au moins. Fût-il excellent, jouissant de la confiance de toute la ville, au bout de son temps il est congédié ; il n'y a point d'exceptions. Le principe tient aux lois fondamentales de l'état. Le choix du maître d'école est une affaire dans la république. On en exige des mœurs, une bonne réputation, de la douceur et des connoissances. Sans doute ces avantages, ces belles qualités, sont depuis long-temps

l'apanage de leurs docteurs, s'il est permis de juger d'eux par les élèves, qui sont justes, humains, hospitaliers et généreux.

Généreux cependant selon leurs moyens, qui ne sont pas fort considérables; car on lit dans le volume des statuts que lorsque la république enverra un ministre en pays étranger, elle lui donnera vingt-quatre sous par jour pour sa nourriture et son entretien. On ne peut pas trouver d'ambassades moins dispendieuses. Lorsque la république de Saint-Marin écrit à celle de Venise, l'inscription de sa lettre est: « A notre chère « sœur sérénissime la république de Venise. » Sans doute la grande république reçoit ce salut de la petite avec le sourire indulgent d'une personne de riche taille, à l'égard d'un joli enfant qui se hausse auprès d'elle. Puisse cette montagne être éternellement inaccessible aux orages d'où sont nées les calamités qui remplissent les annales des autres peuples!

MONACO.

A la plus petite république d'Italie, nous ferons succéder la plus petite souveraineté, qui est la principauté de Monaco. C'est une ville située dans l'état de Gênes, sur un rocher qui domine la mer: au bas se trouve un bon port. Ses possesseurs remontent, par une suite non interrompue, au commencement du treizième siècle. Grimaldi, qu'on dit le quatorzième, fut en 1218 amiral d'une flotte de croisés, et depuis ce temps il est rare qu'on ne trouve pas dans les annales de tous les

peuples de l'Europe, même dans le nord, mais surtout dans le midi, quelque Grimaldi, général de leurs armées, et qui s'est distingué par ses exploits. Ils ont tous aussi été très féconds, ce qui a répandu dans toutes les cours le nom de Grimaldi, parceque les cadets, ne trouvant point de ressource dans le mince patrimoine de leurs pères, alloient chercher des établissements ailleurs.

La famille des Grimaldi s'est perpétuée pendant cinq cent treize ans, dans la ligne masculine, depuis 1218 jusqu'en 1731. Cette année, Louise-Hippolyte, fille aînée d'Antoine Grimaldi, qui n'avoit pas d'enfants mâles, succéda à son père dans la souveraineté des états de Monaco. Elle avoit été mariée en 1715 à Jacques-François Léonor, chef du nom et armes de l'ancienne maison de Goyon-Matignon, en Bretagne, avec la condition, exprimée dans le contrat de mariage, de prendre le nom et les armes de Grimaldi. De ce mariage est issu Honoré-Camille Léonor, qui a succédé en 1731 à sa mère, dans la possession des états de Monaco.

La foiblesse de cette principauté l'exposant à être envahie par la France et l'Espagne, au moindre mouvement de guerre entre ces deux puissances, Honoré II jugea à propos, en 1641, de s'associer pour toujours au parti de la France, et de se mettre sous sa protection. En conséquence d'un accord fait avec Louis XIII, il chassa de la ville la garnison espagnole, et en reçut une françoise. Depuis ce temps les François occupent la citadelle, mais sans aucun droit sur la souveraineté, qui reste toujours au prince.

NAPLES ET SICILE.

Naples, entre les états de l'église, les mers de Venise, d'Afrique et de France : la Sicile, à l'extrémité de la Calabre.

Les pays qui composent actuellement les royaumes de Naples et de Sicile sont couverts de villes qui, réunies ou isolées, formoient des républiques plus ou moins étendues. Les Romains les reçurent pour ainsi dire des mains de la nature, continuèrent aux unes le privilége de se gouverner elles-mêmes, envoyèrent aux autres des magistrats, sous les titres de préteurs, propréteurs, proconsuls, en décorèrent quelques unes du nom de colonies et d'alliées, honneur que la moindre faute contre la grande république leur ravissoit, en les faisant ranger dans la classe des colonies sujettes. Pendant la décadence de l'empire, ces villes reprirent ce qu'elles purent de leur ancien éclat; mais il fut très obscurci par les Goths, les Lombards et les Sarrasins, qui s'approprièrent successivement une grande partie de ces cités, malgré les Grecs, dont les empereurs soutinrent jusqu'au neuvième siécle dans ces lieux dévastés les droits de leur trône chancelant.

Les gouverneurs et officiers lombards, sur la fin de leur monarchie, prirent des noms honorifiques qui devinrent des titres de souveraineté dans les villes qu'originairement ils étoient seulement chargés de défendre. On vit des comtes d'Amalfi, des ducs de Naples, des princes de Salerne. En 1002, Guimar, Lombard de naissance, possédoit cette dernière principauté. Il avoit beaucoup de peine à la défendre contre les Sarrasins, maîtres d'une grande partie de la Sicile, qui de là se

répandoient dans la Pouille et la Calabre, et ravageoient inhumainement ces provinces.

1016. Comme Guimar étoit près de succomber sous leurs efforts, il lui arriva un secours inattendu. Des Normands revenant de la Terre-Sainte, sous la conduite d'un gentilhomme françois, nommé Drogon, abordent sur ses côtes. Ils trouvent Guimar en marché avec les Sarrasins. Il leur offroit une forte somme d'argent pour les éloigner de Salerne, et il étoit prêt à conclure. Les Normands, bien reçus de leur hôte, s'y opposent, tombent sur les Sarrasins, en font un grand carnage, s'emparent du butin de ces brigands, et s'en retournent dans leur pays chargés de ces richesses et des présents de Guimar. La vue de tant de biens, capables de tenter même tout autre que des Normands, le tableau des espérances que présentoit l'opulence de cette contrée, la douceur de la température comparée au climat froid et nébuleux de la Normandie, engagent d'autres Normands, sous un autre gentilhomme, nommé Drengot, à aller aussi tenter fortune.

Ils se mirent au service de plusieurs princes grecs et lombards, qui, après leurs exploits militaires, leur permirent, en récompense, de former des établissements. Averse la Normande fut alors bâtie et érigée en comté par le duc de Naples, qui leur céda ce terrain. Les colonies normandes se multiplièrent. En 1018, Raoul, gentilhomme normand, aida le pape à purger le domaine de l'église, des Grecs qui s'en étoient emparés. En 1035, trois fils d'un premier lit de Tancréde, seigneur de Hauteville, près Coutance, engagèrent leurs services aux princes de Capoue et de Salerne. Ces trois preux, nommés Guillaume Bras-de-fer, Drogon

et Humfroi, se signalèrent par de si grands exploits, que l'empereur de Constantinople, contre lequel ils combattoient, lorsque la paix eut été faite avec les princes de Capoue et de Salerne, voulut les avoir à son service. Il les obtint assez facilement de ces princes, qui étoient embarrassés pour les récompenser.

L'empereur les envoya en Sicile, d'où il vouloit chas- 1043.
ser les Sarrasins. Quand les Grecs eurent tiré des Normands les avantages qu'ils desiroient, non seulement ils refusèrent la récompense promise, mais ils leur enlevèrent encore furtivement leur butin. Les Normands, que dès-lors on auroit difficilement surpassés en finesse, ne se plaignent pas, et demandent seulement qu'on les ramène en terre ferme, d'où on les avoit tirés. Pendant que les Grecs restés dans l'île y assurent leur domination, les Normands s'emparent sur eux, en dédommagement, des belles plaines de la Pouille, et s'y établissent si bien qu'ils y sont restés. Guillaume Bras-de-fer prit le titre de comte de la Pouille en 1143; il avoit été joint par cinq de ses frères cadets: Robert Guiscard, l'aîné, et Roger, le plus jeune, sont ceux qui se distinguèrent le plus.

Guillaume partagea la Pouille et ce qu'il possédoit de la Calabre, tant à ses frères Drogon et Humfroi, qu'aux autres chefs normands qui l'avoient aidé dans sa conquête. Chacun d'eux fut souverain dans son domaine. La ville d'Amalfi demeura en commun, destinée aux diètes générales, quand les besoins de l'état exigeroient leur convocation. Ainsi la constitution de ces Normands étoit une république aristocratique, à-peu-près comme celle de Pologne, et Guillaume en étoit le chef. Drogon, son frère, lui suc-

céda en cette qualité, et reçut, en 1047, de l'empereur Henri II, l'investiture du duché de la Pouille. Les habitants originaires de ces provinces entreprirent de secouer le joug normand. Ils formèrent le complot d'assassiner tous les Normands à certain signal; mais l'effort des conjurés ne tomba que sur Drogon. Humfroi, son frère, le remplaça et le vengea. Robert Guiscard, son neveu, à sa mort vers 1054, en succédant aux états de son père et de ses deux oncles, prit le titre de duc de la Pouille.

Afin de se rendre le pape favorable pour la conquête de la Sicile qu'il méditoit, il se reconnut feudataire du saint-siége en 1059. Robert fut aidé dans son expédition de Sicile par Roger, son frère, auquel il donna dans cette île un beau partage, avec le titre de comte de Sicile; mais ce ne fut pas sans s'être disputés auparavant et s'être même fait la guerre avec quelque acharnement. Leur intérêt les réconcilia. Robert, après avoir joint à ses états les principautés de Salerne, de Bénévent et d'autres lieux, dépouilles des premiers seigneurs normands, mourut en 1085. Roger Bursa, son fils, lui succéda, et céda la place en 1112 à son fils Guillaume, qui mourut en 1127, sans enfants. Quant à Roger, comte de Sicile, mort en 1101, il eut pour successeur Simon, son fils aîné, qui ne régna qu'un an; il fut remplacé par Roger, son frère, lequel réunit en 1127 les états de la branche aînée, qui s'éteignit alors. En 1130, il se fit couronner roi de Sicile, de Pouille et de Calabre.

Roger II. 1130. Ce fut ainsi que le petit-fils d'un simple gentilhomme normand parvint à former une monarchie puissante, et à s'asseoir entre les rois. Presque en montant sur le

trône, il pensa en être renversé par l'empereur Lothaire. Leur querelle avoit pour fondement ou pour prétexte la différence d'opinion sur Innocent II et l'antipape Anaclet. Roger soutenoit ce dernier, dont il obtenoit tous les priviléges qu'il vouloit pour son nouveau royaume. La forme aristocratique introduite par Guillaume Bras-de-fer n'y étoit pas détruite. Les descendants des premiers co-partageants existoient sous le nom de barons. Comme leur autorité se trouvoit attaquée par les priviléges que Roger tiroit de l'antipape, Lothaire fut puissamment secondé par les barons. Leur défection coûta, la première année, à Roger plus de la moitié de son royaume; mais il répara ses pertes. Lothaire, empereur d'Allemagne, obligé à une surveillance assidue dans ses états, n'étoit qu'un ennemi passager. Quelques victoires suffirent pour l'éloigner. Quant aux barons, ennemis intérieurs, plus constants et plus redoutables, outre les armes, Roger employa contre eux la négociation. Ils se soumirent à différentes conditions, qui n'étant ni égales, ni bien développées, ont été sous les successeurs de Roger le germe de nouveaux troubles.

Ce prince se réconcilia aussi avec les papes légitimes. Non seulement ils lui accordèrent l'investiture que les souverains pontifes avoient eu l'adresse de faire reconnoître comme nécessaire, et dépendante de leur bonne volonté, mais Luce II gratifia encore le monarque de la prérogative singulière de se servir du bâton pastoral, ou de la crosse, de l'anneau, de la dalmatique, de la mitre et des sandales. Pour ne pas revenir sur ces priviléges pontificaux, nous ajouterons que les rois de Naples et de Sicile ont par la suite été décorés du titre

de légats apostoliques dans tout leur royaume. Cette concession, qui ne paroissoit qu'une distinction honorifique, a été très utile aux monarques siciliens contre les entreprises des papes. Ils ont établi, sous le nom de tribunal de légation, une cour à laquelle ils ont soumis les bulles apostoliques, et les ont acceptées, rejetées ou interprétées, selon leurs intérêts.

Délivré de la guerre chez lui, Roger la porta en Afrique, chez les Sarrasins, anciens ennemis de ses états. Il y fit des conquêtes, un grand butin, et rendit quelques princes tributaires. Il tourna aussi ses armes contre les empereurs de Constantinople, et eut des succès mêlés de disgraces; mais la honte de celles-ci fut effacée par l'honneur de sauver Louis le jeune, roi de France, des mains des Grecs qui étoient prêts à le faire prisonnier, au retour de la Terre-Sainte. Cet avantage étoit flatteur pour le petit-fils d'un gentilhomme françois. Roger montroit beaucoup d'affection à ses anciens compatriotes.

On l'accuse d'avoir été avide de guerre et de conquêtes, vindicatif, attaché à l'argent, cruel, implacable, poussant la justice à la rigueur. Un prince de Barri s'étoit rendu coupable de crimes; il le fit juger et attacher à la potence par ses complices, et fit ensuite couper les oreilles aux uns, et crever les yeux aux autres. Roger étoit aussi affable et doux dans le particulier, qu'il paroissoit dur, sévère et superbe en public. Il aima les gens de lettres et attira avec empressement tous les savants et artistes qui avoient la réputation d'exceller dans leur genre. Il mit l'ordre dans son royaume, fit des lois sages, et institua des charges de grands officiers de la couronne, connétable, amiral,

chancelier, à l'imitation de la France. Ce monarque avoit eu un fils nommé Roger, comme lui. Il le fit reconnoitre roi; mais ce prince, la plus chère espérance de son père, mourut, ne laissant qu'un fils, dont la légitimité a été disputée. Son épouse, après sa mort, accoucha d'une princesse qu'on nomma Constance.

La couronne passa donc à Guillaume, fils cadet de Roger. Comme son père, il fut brouillé avec les papes. Ceux-ci entraînèrent dans leurs querelles les barons de la Pouille, toujours prêts à profiter de l'occasion pour diminuer l'autorité de leurs souverains. Mais les pontifes seuls gagnoient à ces guerres, en obtenant toujours quelques droits par les conditions de paix; au lieu que les barons étoient trop heureux, après des prétentions annoncées avec hauteur, de revenir à leur premier état. Guillaume. 1155.

L'événement le plus signalé du règne de Guillaume est la conjuration de Mayon, fils d'un marchand d'huile de la ville de Barri. Il faut remarquer cette circonstance de sa naissance, pour augmenter l'étonnement qu'un pareil homme ait conçu le projet de se faire roi de Sicile, et qu'il ait été près de réussir. Le roi Roger, lui trouvant du mérite, de secrétaire dans les bureaux, l'avoit fait vice-chancelier, puis chancelier. Sous Guillaume, il devint amiral, premier ministre, et plus que tout cela, l'œil, l'oreille, l'unique confident et conseiller de son maître; Mayon parvint ainsi à s'emparer de Guillaume tout entier, en écartant tous ceux qui auroient pu l'éclairer et l'instruire de ses affaires, l'entourant d'eunuques, d'étrangers, de lâches esclaves dévoués à ses ordres, le plongeant dans la mollesse, lui inspirant enfin un dégoût, un entier éloignement 1158.

pour tout ce qui pouvoit regarder le gouvernement de son royaume.

En même temps, Mayon accabloit le peuple d'impôts, commettoit et faisoit commettre au nom du roi des vexations et des injustices, afin que le mécontentement retombant sur le monarque, il fût généralement abandonné lorsque le perfide ministre frapperoit le coup qu'il méditoit. Il s'étoit associé, dans le projet de son crime, Hugues, archevêque de Palerme, aussi ambitieux que lui; mais il ne lui avoit révélé que la moitié de son secret, savoir le dessein d'assassiner un roi efféminé, indigne du trône, de mettre le jeune Roger, son fils, à sa place, de se faire donner, pendant la minorité, la tutéle et la régence, qu'il partageroit, disoit-il, avec le prélat; mais Mayon ne lui avoit pas confié qu'il vouloit se défaire du fils comme du père, et s'asseoir lui-même sur le trône.

Des scélérats ne sont pas long-temps amis. Ils se trouvèrent d'avis opposé sur la régence. L'archevêque commença à faire sa brigue à part. Il gagna Matthieu Bonello, jeune homme d'une naissance distinguée. Mayon chercha à l'attacher aussi par des honneurs, et par la promesse de lui donner sa fille en mariage. Ce n'étoit pas sans raison que les deux traîtres se défioient l'un de l'autre; car dans le temps que l'archevêque préparoit tout pour faire assassiner Mayon, Mayon l'avoit fait empoisonner. Le prélat n'en mourut point tout d'un coup. L'effet du poison présentoit des symptômes de maladie. Mayon, comme s'intéressant tendrement à sa santé, accourt auprès de son lit, et lui propose des remédes, qui étoient peut-être une plus forte dose de poison. Hugues le remercie affectueusement. Politesse

pour politesse, il fait avertir Bonello que le ministre est chez lui sans défense. Bonello s'y rend sans tarder, et le fait poignarder. Le lendemain l'archevêque mourut, avec le plaisir de s'être fait précéder dans le tombeau par son criminel complice.

Le roi fut très irrité de la mort de son favori. Il s'apaisa seulement lorsqu'on lui eut montré les ornements royaux que Mayon avoit fait faire, crime qu'on lui avoit peut-être supposé. Cependant cette espèce de leçon ne corrigea pas Guillaume. Il continua de vivre dans la même indolence, et conserva contre Bonello et ceux qui l'avoient aidé un secret ressentiment. Il ne le dissimula pas assez bien, puisqu'ils s'en aperçurent. Ils convinrent donc de détrôner ce prince pour ainsi dire abâtardi, et indigne de la couronne, de l'enfermer pour le reste de ses jours, et de mettre son fils à sa place. Tout étoit bien préparé. Dans le complot entroient un oncle et deux frères naturels du roi.

Les premiers efforts devoient partir des prisons qui étoient dans le palais. Quantité de seigneurs, arrêtés comme suspects après la mort de Mayon, s'y trouvoient renfermés. On n'attendoit plus que le retour de Bonello, occupé d'une expédition dans la Pouille ; mais l'indiscrétion d'un conjuré força de hâter l'exécution. Elle se fit tumultuairement et avec la plus grande confusion. A la vérité, le roi fut saisi et confiné dans une chambre sous bonne garde; mais, contre l'intention des chefs, les subalternes se livrèrent aux plus grands excès, pillèrent, égorgèrent, et, dans l'ivresse de leurs succès, n'épargnèrent pas les filles et les femmes attachées à la reine. Bonello, appelé par des messages réitérés, n'arriva cependant qu'au troisième jour de ce

désordre. Pendant cet intervalle, on avoit promené Roger, fils aîné de Guillaume, sur un cheval blanc, dans les rues de Palerme, et on l'avoit salué roi de Sicile. Le peuple l'avoit accueilli avec ses acclamations ordinaires; mais le silence morne des principaux citoyens faisoit connoître que la faction n'avoit pas l'approbation générale.

Soit par ce motif, soit compassion pour son souverain, qu'il trouva tremblant, offrant de se démettre, et sans doute peu avare de promesses, Bonello, indigné des excès commis pendant son absence, se réconcilia avec le roi, et le remit sur le trône. Les conjurés, ne se fiant ni au pardon de Guillaume, ni aux graces dont il les combloit, se retirèrent la plupart en Gréce. Bonello, moins prudent, porta tout le poids de la vengeance. Sous prétexte d'un nouveau complot, le roi lui fit crever les yeux, couper les nerfs des pieds, et enfermer dans une basse fosse, où il ne vécut pas longtemps: triste exemple du sort destiné ordinairement à ceux qui se mêlent des factions; mais exemple qui ne corrigera jamais personne. Il éclata en effet encore une conspiration de prisonniers. Des soldats appelés à temps tâchèrent de les repousser dans leurs prisons; mais ils se défendirent avec la plus grande valeur et restèrent tous sur la place, préférant la mort aux fers et à l'attente du supplice. Délivré de ces dangers, Guillaume, malgré ses promesses, continua de s'abandonner à l'oisiveté et à l'indolence. Il y joignit l'avarice, la cruauté et d'autres vices qui lui ont fait donner le surnom de Mauvais. Dans un accès de jalousie contre le jeune Roger, son fils aîné, qu'il voyoit aimé des Siciliens, il le tua d'un coup de pied dans l'estomac.

La couronne échut à Guillaume II, l'aîné des deux fils qu'il laissa sous la tutèle de Marguerite de Navarre, son épouse. Cette princesse n'a pas été exempte de soupçons dans l'affaire de Mayon. Quelques historiens l'accusent d'avoir connu, favorisé et appuyé le projet de faire assassiner son mari, et d'avoir eu celui d'épouser le meurtrier; mais il paroît que ce fut une femme plus foible que méchante, crédule, flexible, indolente, propre à recevoir toutes les impressions de ceux qui l'environnoient, et incapable de remédier aux désordres d'une cour. Celle de Sicile offroit, à la mort de Guillaume, son mari, un spectacle désolant, des ministres avides, injustes et oppresseurs des peuples, des favoris ambitieux, des courtisans lâches, perfides, sans foi, sans honneur, occupés seulement du soin de s'agrandir; des prélats sans honte dans leurs désordres, ambitieux et fastueux, enfin tous les vices qui déshonorent et avilissent ceux qui, par leur naissance et leur rang, devroient être des modèles de vertu pour les peuples. Guillaume II. 1166.

La minorité de Guillaume II fut agitée par des troubles continuels et des changements perpétuels de ministres, qui se succédoient rapidement. La régente n'en eut qu'un bon, qui étoit François, nommé Etienne de Rotrou, fils du comte du Perche. Il avoit, aux yeux des seigneurs siciliens, le tort d'être étranger. La reine fit ce qu'elle put pour le soutenir contre les intrigues; mais elle fut obligée de l'abandonner. Il se retira, n'emportant avec lui que de l'estime. Elle ne réussit pas mieux à défendre un autre choix qui ne lui fit pas autant d'honneur; c'étoit un eunuque nommé Pierre, qu'elle éleva au rang de premier ministre. Forcé par

une faction contraire, il partit, mais chargé d'or, et alla consumer ses trésors chez les Sarrasins, qu'il avoit obligés, pendant son ministère, aux dépens de la Sicile.

Les choses changèrent de face lorsque Guillaume prit en main les rênes du gouvernement. Il est étonnant qu'un jeune prince, élevé dans une cour corrompue, ayant sans cesse sous les yeux tant d'exemples pervers, ait pu résister au torrent du vice, et devenir un modéle de vertu. Ses sujets l'ont surnommé le Bon. Cette épithéte, donnée librement, et après expérience, vaut tous les éloges. On ne lui reproche qu'une faute, faute de politique, à la vérité bien terrible, puisqu'elle plongea la Sicile dans des guerres longues et ruineuses. Elle consiste à avoir marié Constance, sa tante, à Henri, roi des Romains, qui devint ensuite empereur. Cette princesse avoit trente-deux ans. L'alternative de son mariage ou de son célibat étoit matière à délibération d'autant plus importante, que le bon Guillaume désespéroit d'avoir des enfants, par la stérilité de sa femme, et qu'il se trouvoit un prince, petit-fils du roi Roger, et neveu de Constance, quoique plus âgé qu'elle, qui ne manqueroit pas de se présenter pour héritier du trône.

Tancrède. 1189. En effet, Tancréde, fils du prince Roger, que le roi Roger, son père, avoit si amèrement regretté, prétendit qu'il y avoit eu un mariage contracté entre le prince et la fille du comte de Lech, sa mère, et que par conséquent il étoit légitime, et en cette qualité héritier du trône, comme représentant son père, aîné de Constance; mais Guillaume avoit mis un obstacle à ses

vœux, en faisant reconnoître Constance, sa tante, pour héritière, lorsqu'il la maria avec Henri.

Aussitôt que le tombeau eut renfermé les restes du bon Guillaume, et non les regrets de ses sujets, la discussion commença à s'ouvrir sur sa succession. Les principaux barons, ne voyant entre eux et le trône qu'une femme et un bâtard, y aspiroient tous. Tancréde eut de la peine à en réunir en sa faveur un nombre satisfaisant. Plusieurs, par fierté, dédaignant de se soumettre à un prince d'une naissance équivoque, ou, par intérêt, préférant d'obéir à un prince éloigné, se déclarèrent pour Henri. D'autres restèrent neutres. Tancréde se trouva réduit à se soutenir, avec des forces très inférieures, contre presque toutes celles d'Allemagne qui vinrent fondre sur lui. Il avoit le vœu des peuples, le suffrage des gens de bien, obtenu par de belles qualités. La victoire s'attacha assez constamment à ses drapeaux; jamais il n'en abusa. Devenu maître du sort de Constance, sa tante, que les habitants de Salerne lui avoient livrée, la seule concurrente qu'il eût à craindre, il la renvoya à l'empereur, son époux, comblée d'honneurs et de présents.

Il n'y a point de doute qu'il ne fût venu à bout d'affermir la couronne sur sa tête et de la transmettre à sa postérité, si une mort prématurée ne l'eût enlevé. Il fut consumé de chagrin par la perte de son fils aîné, jeune homme rempli de bravoure et de bonnes qualités, enfin digne de son père. Il l'avoit fait couronner. La mort le moissonna à la fleur de l'âge. Tancréde eut trois filles et un fils. Il prit la précaution de faire mettre à ce prince la couronne sur la tête; mais il étoit trop jeune pour en soutenir le poids.

Guillaume III. 1193. L'empereur Henri se déclara roi de Sicile, aux droits de Constance, son épouse. Il ne trouva de concurrent qu'un roi mineur, sous la tutéle de la reine sa mère. Contre Guillaume, en faveur de Henri, militoient l'infidélité des barons, l'inertie des peuples, des Allemands aguerris, et les ressources de la ruse et de la mauvaise foi. Ces deux derniers moyens réussirent à l'empereur encore plus que la force. Par la défection des grands, que les promesses avoient gagnés, la reine se trouva resserrée avec sa famille dans un château où elle auroit pu tenir long-temps; mais l'artificieux Henri la tira de cet asile en lui offrant la principauté de Tarente, pour le roi son fils, à condition qu'il renonceroit au trône. Il lui proposa pour elle des terres, de l'argent comptant pour marier sa fille, et des pensions. Ces conditions étoient les plus avantageuses qu'elle pût desirer dans l'état où elle se trouvoit. Le jeune monarque, Guillaume, vint mettre, en pleurant, sa couronne aux pieds du vainqueur, qui ne fut pas touché des larmes de son neveu. Ainsi ce royaume, fondé par les descendants de Tancréde de Hauteville, des mains des Normands, qui le possédèrent à-peu-près cent vingt ans, passa, en 1195, au pouvoir des princes allemands de la maison de Souabe.

Henri I. 1195. Henri, en une année de temps, souilla son régne des cruautés les plus horribles. Il viola toutes les paroles données à la famille de Tancréde: mère, filles et fils, il les fit conduire dans une prison en Allemagne. Le dernier, à peine adolescent, eut les yeux crevés, fut fait eunuque et mourut peu de temps après. Ces deux barbaries réunies étoient le supplice favori de Henri. Il le fit souffrir même à des hommes faits; mais

cette prédilection n'empêchoit pas qu'il ne se donnât aussi le plaisir de quelques autres, comme de faire traîner ses ennemis à la queue d'un cheval, et pendre la tête en bas. Un beau frère de Tancréde vécut deux jours dans ce cruel tourment. L'empereur fit exhumer les corps de Tancréde et de son fils Roger, pour arracher les couronnes de ces cadavres. Il les fit attacher avec des clous sur la tête de deux zélés partisans de ces princes. Ces horreurs l'ont fait surnommer le Néron de la Sicile. Il y mourut généralement détesté. On croit que sa mort fut hâtée par le poison. L'histoire jette à cet égard des soupçons sur l'impératrice Constance, son épouse.

Cette princesse lui survécut peu. Elle déclara, en mourant, le pape tuteur de Frédéric, son fils, et régent du royaume. Pour ces fonctions, son testament affectoit au pontife une somme annuelle. Le pape, qui étoit Innocent III, géra assez bien les affaires de son pupille. Il ménagea son mariage avec Constance, fille d'Alphonse II, roi d'Aragon, à condition que ce monarque assisteroit de toutes ses forces son gendre contre ses ennemis, et que si Frédéric mouroit sans avoir d'enfants de Constance, la couronne de Sicile appartiendroit à Ferdinand, frère de cette princesse. Frédéric. 1197.

Mais pendant la vie même d'Innocent, la puissance de Frédéric, qui devint empereur, parut redoutable au pontife qui l'avoit élevé. Il le pressa de remettre le royaume de Sicile à Henri, son fils, qu'il avoit, à la vérité, fait couronner, mais sans abandonner l'autorité. Les querelles du sacerdoce et de l'empire prirent un caractère sérieux sous Grégoire IX. Frédéric, en résistant aux prétentions hautaines du pape et à ses

entreprises dangereuses, faisoit des sacrifices pour empêcher le pontife de se porter à de trop grands excès contre lui. Quoique excommunié, il prit la croix, fit le voyage de la Terre-Sainte, et accomplit son vœu au milieu des contradictions qui lui étoient suscitées. Les foudres dont il étoit frappé effrayoient tellement, qu'entre les prélats de ses états qui l'avoient suivi en grand nombre, il n'y en eut pas un seul qui osa lui mettre la couronne de Jérusalem sur la tête. Il fut obligé de la prendre sur l'autel et de se couronner lui-même.

Conrad I. 1250.

Frédéric se réconcilia avec Grégoire, mais se brouilla avec Innocent IV, qui le déposa dans le concile de Lyon. Ce prince mourut dans les liens de l'excommunication. Outre six princes légitimes qu'on lui connoît, il eut beaucoup de maîtresses, et traînoit après lui dans ses expéditions militaires un sérail de femmes sarrasines. Ses voyages du Levant lui avoient donné beaucoup de goût pour le luxe et les délices asiatiques. Il aimoit les savants, étoit libéral, brave, généreux, indulgent à l'égard des ennemis qui cédoient, fier, hautain, emporté à l'égard des autres. On lui prête d'avoir dit, lorsqu'il revint de la Terre-Sainte, « que si le Dieu « des Juifs avoit vu le royaume de Naples, il n'auroit « pas fait tant de bruit pour sa terre de promission. » Frédéric a fondé des académies, entre autres la fameuse école de médecine de Salerne. Il a embelli la ville de Naples, que les princes de la maison de Souabe ont adoptée pour la capitale des deux royaumes. De tant de femmes, il ne laissa de fils légitimes que Conrad et Henri. Ce dernier mourut peu de temps après son père. Au défaut de la postérité de ces deux princes, si elle venoit à cesser, Frédéric appela à sa succession

Mainfroi, qu'il avoit eu d'une maîtresse plus chérie que les autres.

Pendant près de quatre ans que vécut et que régna Conrad, Mainfroi, son frère naturel, fit un rude apprentissage de docilité. Conrad en étoit jaloux et ne lui épargnoit ni les désagréments, ni même les affronts. Mainfroi souffroit tout avec une patience qu'on admiroit et qui lui concilioit tous les cœurs. Il étoit plus âgé que Conrad, celui-ci mourut de maladie à vingt-six ans. Il avoit eu avec les papes de grands débats qui lui attirèrent l'excommunication. D'Elisabeth, fille d'Othon, duc de Bavière, son épouse, il laissa un fils en très bas âge, qu'on a vulgairement nommé Conradin. Tout ce qui se fit de bien dans les royaumes de Naples et de Sicile sous Conrad étoit l'ouvrage de Mainfroi. Son frère, malgré sa jalousie, ne pouvoit s'empêcher de l'employer à la guerre et dans les affaires. Ainsi les esprits étoient disposés en sa faveur quand son frère mourut. Les états le déclarèrent tuteur du jeune prince.

Conrad II, dit Conradin. 1254.

Mais il avoit un terrible adversaire dans Innocent IV. Ce pape, sans s'amuser ni à la tutèle, ni à la régence, déclara tout d'un coup les deux royaumes unis au saint-siége : la Sicile, parcequ'elle étoit devenue l'apanage du souverain pontife, lorsque Conrad, comme Frédéric son père, avoit été excommunié ; la Pouille et la Calabre, parceque tout récemment son légat, paroissant en armes dans ces provinces, en avoit reçu le serment de fidélité. Mainfroi lui-même s'étoit prêté à un hommage, parcequ'il n'avoit pu mieux faire. Mais aussitôt qu'il se vit des troupes, il résista courageusement aux entreprises des papes, et remporta des victoires. Innocent IV, qui s'étoit cru maître de ces royau-

mes, fut si touché de ces revers, qu'il mourut de chagrin. Pendant le pontificat d'Alexandre VI, Mainfroi soutint ses avantages, et se procura un nouveau moyen de les augmenter.

Mainfroi. 1258. Jusqu'alors il avoit combattu en qualité de régent, pour affranchir la couronne de la domination des papes : en 1258 il se répandit un bruit que le jeune Conradin étoit mort en Allemagne, où sa mère, princesse de Bavière, l'avoit emmené. Mainfroi, sans trop examiner la nouvelle, la prit pour bonne. On prétend qu'il l'avoit inventée lui-même. En vertu du testament de Frédéric, il se fit déclarer roi de Naples et de Sicile. La veuve de Conrad envoya lui signifier que son fils étoit vivant, qu'il eût par conséquent à quitter le sceptre qu'il usurpoit. Mainfroi répondit que le royaume lui appartenoit légitimement, puisqu'il l'avoit arraché avec tant de peine des mains de ses ennemis, qui, sans lui, le posséderoient encore; qu'au reste, la mère feroit bien d'envoyer son neveu auprès de lui, afin qu'il se fît connoître dans le pays, et qu'il s'accoutumât aux usages. La reine eut raison de ne pas se fier à cette invitation, s'il est vrai que Mainfroi ait fait assassiner les ambassadeurs qu'elle lui envoyoit, et ceux qu'elle adressoit au pape.

Innocent profita de cette occasion pour aggraver l'excommunication qu'il avoit lancée contre Mainfroi, et le déclara privé de son royaume, non pas comme détenteur injuste de la couronne de son neveu, mais comme usurpateur des états qui appartenoient à l'église romaine. Innocent laissa à Urbain IX, son successeur, le soin de poursuivre les effets de son excommunication. Ses prédécesseurs avoient offert la couronne

de Naples et de Sicile à plusieurs princes, à condition que les princes gratifiés d'un si beau don en feroient la conquête. Etrange préjugé du temps, qui donnoit du prix à un pareil présent ! Louis IX, roi de France, l'avoit refusé. Henri III, roi d'Angleterre, le refusa de même pour son frère et son second fils. Charles, comte d'Anjou, frère de saint Louis, fut plus ambitieux; il l'accepta.

Le traité entre Urbain et ce prince se conclut en 1265. Il portoit renonciation du futur roi à la souveraineté de tous les domaines possédés par le saint-siége dans les deux royaumes : reversion de la couronne à la cour de Rome, à défaut d'héritiers légitimes; tous les trois ans, hommage d'une somme considérable, qui seroit présentée au pape avec une blanche haquenée, par le grand connétable du royaume; à chaque changement de régne, serment de fidélité au souverain pontife, dans la ville de Rome, par le roi en personne si on l'exigeoit. Suivoient d'autres clauses de secours d'argent et de troupes au saint-siége, en cas de besoin; assurance de ne point toucher aux immunités ecclésiastiques; le tout terminé par la promesse exigée de Charles, de reconnoître, de jurer, lui et ses seigneurs, dans la forme la plus authentique, aussitôt que le royaume seroit conquis, qu'il le tenoit et que ses successeurs le tiendroient de la pure libéralité et grace du saint-siége.

Aussitôt ces conditions signées, Charles fait ses préparatifs. Une foule de seigneurs françois se joignent à lui. Ils croyoient aller gagner le ciel, parceque Urbain avoit publié une croisade contre Mainfroi. Outre ce secours de la croisade, le pape avoit ménagé à son pro-

tégé des intelligences dans le royaume à conquérir. Il le couronna à Rome, en 1266, et l'envoya, avec ses bénédictions et quelques bataillons qu'il lui fournit, affronter un roi bien établi, dont les troupes avoient jusqu'alors toujours triomphé; mais rien ne résista à la furie des François.

Animés par le double motif de la religion et de la gloire, ils renversent les citadelles, escaladent les villes. On dit même que, dans celles qui se rendirent volontairement, ces croisés ne se conduisirent pas toujours en bons chrétiens; ce qui déplut au pape. Enfin les deux armées arrivent en présence. Mainfroi, inférieur en force, n'auroit pas dû combattre, parceque les vivres commençoient à manquer à son ennemi; mais il craignoit, s'il attendoit, que son armée, composée de Sarrasins, de Siciliens, de Pisans, de Lombards, d'Allemands, toutes troupes mercenaires, ne se débandât. Il se détermina donc à livrer la bataille. L'événement en fut très funeste; après des efforts héroïques, il y périt. On trouva son cadavre sur un monceau de morts. Charles le traita avec indignité, comme excommunié, et le priva des honneurs de la sépulture. Si on a peine à croire que les princes fussent, à l'égard de l'excommunication, imbus du même préjugé que les peuples, on pensera du moins qu'ils s'en servoient pour noircir dans l'opinion les rivaux sur lesquels ils avoient attiré ce fléau.

Charles I d'Anjou. 1266.

Ce préjugé servit encore puissamment Charles d'Anjou, contre un compétiteur que ses droits, sa valeur, la faveur des peuples, due aux graces de la jeunesse, rendoient un rival redoutable. Pendant que Mainfroi disputoit son royaume au protégé des papes, Conradin,

son neveu, imploroit le secours d'Othon de Bavière, son aïeul maternel, et tout faisoit espérer de voir bientôt la gloire de la maison de Souabe se rétablir. Les Napolitains, traités durement par le farouche Angevin, jetèrent des regards de desir sur le rejeton d'une famille dont le gouvernement assez modéré laissoit des regrets. Leurs vœux l'appeloient au trône. Elisabeth, sa mère, effrayée des dangers auxquels ce fils chéri seroit exposé, fit ce qu'elle put pour le retenir en Allemagne.

Conradin, plus sensible au cri de la gloire qu'aux larmes de sa mère, s'arrache à seize ans aux délices de la cour de son grand-père, avec Frédéric d'Autriche, son ami du même âge, et va, avec intrépidité, attaquer le vainqueur de son oncle jusque dans le cœur de ses états. Il se mit en marche avec une armée de six mille chevaux, et l'espérance qu'aussitôt qu'il auroit mis le pied hors de l'Allemagne, ses troupes se grossiroient d'un grand nombre de mécontents. Le premier obstacle qu'il trouva fut une bulle du pape, qui lui défendoit, sous peine d'excommunication, d'entrer en Italie. Depuis l'empereur Frédéric, les excommunications étoient comme héréditaires dans la maison de Souabe. Le jeune prince n'en fut pas effrayé; mais un grand nombre de ses soldats, moins intrépides que lui, s'alarment et l'abandonnent. Sans se déconcerter, Conradin avance avec ceux qui lui restent. Sa constance lui donne de nouveaux soldats. Quelques avantages en font accourir d'autres sous ses drapeaux. Son armée se grossit. Il traverse en vainqueur la Lombardie et la Toscane, est reçu dans Rome. Le pape s'étoit retiré à Viterbe. Voyant passer le jeune prince sous les murs

1268.

de cette ville, il dit, par pressentiment : « C'est une « brebis que l'on méne à la boucherie. »

Cependant, à juger par les apparences, la prédiction auroit dû être plutôt en faveur de Conradin. La bravoure, la douceur, l'humanité, la prestance, les graces, toutes les qualités solides et brillantes de ce jeune prince, intéressoient presque toute l'Italie au succès de sa cause. Son armée pleine d'ardeur étoit de moitié plus nombreuse que celle de son rival. Charles, peu sûr de ses sujets, ne pouvoit guère compter que sur les François qui l'avoient aidé à triompher de Mainfroi, mais le nombre en étoit fort diminué. Malgré son infériorité, il n'en chercha pas moins avec empressement à livrer bataille.

Elle fut livrée la veille de Saint-Barthélemi, 1268, Les troupes de Charles furent d'abord mises en fuite de toutes parts. Croyant la bataille gagnée, les Allemands poursuivent en confusion les fuyards, ou s'occupent à dépouiller les morts. Conradin, Frédéric, et les principaux chefs se désarment, s'asseyent sur l'herbe dans un vallon, d'où ils contemplent avec plaisir leurs soldats empressés à goûter les fruits de la victoire. Tout-à-coup ils voient les vainqueurs revenir sur eux chaudement poursuivis. Des escadrons cachés derrière une hauteur les avoient surpris dans le désordre du succès, et les chassoient devant eux. En vain les princes tachent de rallier leurs troupes. Leurs efforts sont inutiles. Ils sont eux-mêmes entraînés. Toute l'armée se disperse. Le carnage devient affreux. Conradin et Frédéric sont quelques jours errants, et tombent entre les mains de Charles.

La clémence n'étoit pas la vertu favorite de ce prince.

Par ses ordres sanguinaires, des échafauds furent dressés dans les principales villes, et ceux des partisans de Conradin qu'on put saisir périrent sous le fer des bourreaux. Les deux jeunes princes, renfermés dans un château, réservés pour le dernier acte de la tragédie, languirent pendant un an. Tous les rois de l'Europe s'intéressèrent à leur sort. Elisabeth, mère de Conradin, offrit à Charles des sommes capables de tenter un monarque toujours pressé par le besoin d'argent. Il resta inflexible, et fit condamner ses prisonniers à la mort, comme criminels de lése-majesté, perturbateurs du repos public, rebelles et ennemis de l'église.

Ils atteignoient dix-sept ans. On les fait confesser, ainsi que plusieurs grands seigneurs destinés à périr avec eux. On les fait assister à l'office et à la messe des morts dans une chapelle tendue de noir. Ils entendent une longue prédication pleine d'invectives et d'anathêmes, et sont conduits à la place du marché de Naples. Arrivé sur l'échafaud, Conradin harangue le peuple, remontre l'injustice de la sentence qui le prive de la vie et du royaume qui lui appartient. En signe de la cession de ses droits, il jette son gant dans la place, pour être relevé par celui qui voudra le venger. Se tournant ensuite vers Frédéric, il lui demande pardon de l'avoir laissé prendre part à ses malheurs. Son jeune ami ne lui répond qu'en se jetant dans ses bras. Ils se serrent tendrement. Frédéric met courageusement la tête sur le billot; elle tombe; Conradin la prend dans ses mains, la baise, l'arrose de ses larmes, et présente la sienne au bourreau, qui la tranche d'un seul coup.

Ses dernières paroles furent: « Ah! ma mère, que « ma perte va vous causer de chagrin! » En effet, l'in-

fortunée Élisabeth, ne désespérant pas de toucher le cœur de Charles, s'étoit embarquée avec des sommes capables de tenter son avarice. Elle apprend en chemin qu'elle arrivera trop tard. Par son ordre, on change les pavillons et les voiles. Elle leur en fait substituer de noirs, et aborde à Naples dans ce lugubre équipage. Elle supplie le roi de lui permettre d'élever un mausolée à son fils. Cette triste consolation lui est refusée. Le corps de Conradin et ceux des compagnons de son supplice étoient restés exposés dans la place, indignes, disoit Charles, d'être inhumés en terre sainte, comme excommuniés. A force de sollicitations, on obtint qu'ils seroient enterrés près de la mer, dans un lieu où le fils de Charles bâtit dans la suite un couvent, en expiation de la cruauté de son père. Ainsi finit l'illustre maison de Souabe, objet de la vengeance des papes pendant près de quatre-vingts ans. On peut regarder cette catastrophe comme une punition des cruautés que la famille de Souabe avoit exercées contre celle de Tancréde; mais malheureusement la punition tomba sur un innocent.

Cette sanglante exécution assura le sceptre à Charles, auquel on donna le titre de *défenseur de l'église*. Il réconcilia en effet ses sujets avec Rome, que Mainfroi en avoit rendus ennemis; mais il ne les rendit pas plus heureux. Les historiens font un tableau affreux de son régne. Les peuples, disent-ils, étoient chargés d'impôts, foulés par le roi et ses ministres. En butte aux exactions et à la tyrannie de ces derniers, ils gémissoient sous un joug accablant, tandis que l'avidité d'une foule d'étrangers favoris du monarque les dépouilloit de leurs biens, et que leur insolence les outrageoit dans leurs per-

sonnes et dans leur honneur. Toutes sortes d'injustices se commettoient impunément, le sang ruisseloit, les potences et les échafauds étoient dressés dans la plupart des villes. Chaque famille, consternée et couverte de deuil, étoit en proie à la douleur et à la crainte de fournir quelque victime aux bourreaux.

Ces excès ont fait donner au défenseur de l'église l'épithéte de *tyran des Deux-Siciles*. Comme les tyrans, ses semblables, il pâlissoit, dans la crainte de la vengeance des opprimés, et ne marchoit qu'entouré des exécuteurs de ses volontés, intéressés à sa conservation. Le moindre mouvement étoit prévenu par de prompts supplices. Ainsi les peuples des Deux-Siciles, sous la domination des François et de la maison d'Anjou, éprouvèrent un juste châtiment de l'inconstance qui leur avoit fait abandonner la maison de Souabe. Mais les François furent à leur tour punis de leurs exactions; et Charles, qui les avoit introduits dans ce pays qu'il arrosa de sang, porta le premier la peine de sa barbarie, par la disgrace qui remplit d'amertume les dernières années de sa vie.

Sous son régne la population de Naples augmenta, et cette ville fut embellie. Il négligea la Sicile et Palerme, qui avoient été le séjour favori de ses prédécesseurs. Moins surveillés à cause de son éloignement, les Siciliens osèrent commettre une action qui n'est pas unique dans l'histoire, mais qui n'en est pas moins étonnante. Jean, seigneur de la petite île de Procida, partisan zélé de la maison de Souabe, brûloit du desir de la venger. Ses intentions étoient connues. Charles attache des espions sur ses traces. Jean trompe leur vigilance, et vient à bout d'échapper au fer des assas-

Vêpres siciliennes.

sins. Sous l'habit de moine il parcourt la Sicile, fomente le mécontentement, et souffle par-tout l'esprit de sédition et de vengeance contre les François. Rome, si puissante dans ce royaume, avoit inutilement donné de sages conseils au féroce Charles d'Anjou, pour lui faire changer de conduite et l'exciter à ménager le peuple. Jean de Procida va chercher des ennemis au roi jusqu'à Constantinople et en Aragon. Pierre, assis sur ce trône, avoit épousé Constance, fille de Mainfroi, premier titre pour s'élever contre Charles. Conradin, cousin de Constance, en jetant son gant du haut de l'échafaud, avoit nommé Pierre. Un chevalier aragonois le ramassa et le porta à son roi : circonstance dont se servit habilement Procida pour enflammer Pierre du noble desir de venger l'infortuné parent de son épouse.

Assuré de ces ressources étrangères pour appuyer les efforts intérieurs, l'actif Procida revient à Palerme, dispose tout dans le plus grand secret. Le jour de Pâques, 1282, au son de la cloche qui appeloit les fidéles à vêpres, le peuple se soulève, court les rues, enfonce les portes des maisons, égorge tous les François, sans épargner les enfants, et même les femmes mariées à ces étrangers et enceintes. Le même carnage se fit dans les autres villes de la Sicile, au même signal; ce qui a fait donner à ce massacre le nom de *Vêpres siciliennes*. Un seul François, gentilhomme provençal, nommé Guillaume de Porcelet, gouverneur d'une petite ville, fut sauvé, en considération de sa vertu et de sa probité généralement reconnues. On lui donna un vaisseau pour retourner avec sa famille dans son pays. Tous les autres François furent immolés à la vengeance et à la

haine des Siciliens. On en fait monter le nombre à plus de huit mille hommes.

Tout étoit si bien concerté, que, deux jours après l'exécution, Pierre d'Aragon arriva avec des troupes. Il étoit temps. Les Siciliens commençoient à s'effrayer de leur propre audace, et parloient déja de recourir à la clémence de Charles, le plus impitoyable des hommes. Le monarque aragonois, reçu avec les plus joyeuses acclamations, se fit couronner dans la cathédrale de Palerme. Dès ce moment le royaume de Sicile fut séparé du royaume de Naples, du vivant même de celui qui les avoit réunis sous son sceptre. De cette époque aussi date le commencement des longues guerres qui ont coûté tant d'argent et de sang à la France. Enfin, depuis ce temps, les peuples de Naples et de Sicile ont été le jouet de l'ambition des princes qui les ont conquis ou cédés, selon l'intérêt du moment; d'où il est arrivé que, traités moins en sujets qu'en esclaves, ils n'ont jamais été sincèrement attachés à aucun d'entre eux, et qu'il n'y a peut-être pas de pays où les révolutions aient été plus fréquentes. Un écrivain qui en a fait l'histoire a intitulé son ouvrage *les trente-cinq révoltes du très fidèle peuple de Naples*.

Pierre I, roi de Sicile. 1282.

En apprenant cette affreuse boucherie, Charles, le plus violent et le plus impétueux des hommes, fut quelque temps sans pouvoir prononcer une parole, tant il étoit enflammé de colère. Il mordoit avec des mouvements convulsifs une canne qu'il portoit ordinairement, jetant autour de lui des regards égarés. Aussitôt il fait mettre sous voile une flotte, qu'il destinoit auparavant contre Constantinople. Ses troupes débarquèrent devant Messine; mais leurs efforts ne furent point heu-

reux. Le prince de Palerme, son fils, après une défaite sur mer presque totale, tomba entre les mains des ennemis. L'amiral aragonois le mena devant Naples, et menaça de faire trancher la tête au prince si on ne lui remettoit la princesse Béatrix, fille de Mainfroi, qui, après la mort de son père, avoit été renfermée dans le château de l'OEuf avec sa mère et un frère encore enfant. La mère et le fils y étoient morts de faim et de poison. Béatrix monta sur les vaisseaux victorieux, traînant en captivité le fils du persécuteur de sa famille. Il fut renfermé dans un château-fort, et dut sa vie à la reine Constance, qui l'arracha à la rage des Siciliens, lesquels demandoient sa mort. Pendant trois ans qui s'écoulèrent depuis la séparation de la Sicile jusqu'à la mort de Charles, il n'éprouva que des revers. Accablé de chagrin et d'ennui, succombant sous le poids de ses infortunes et du désespoir qui le rongeoit intérieurement, il mourut, après quelques jours de maladie, dans la plus cruelle incertitude sur le sort de sa famille, dont le principal membre étoit dans les fers. On a dit que Charles d'Anjou s'étoit étranglé lui-même : fin digne d'un tyran.

Charles II le Boiteux, roi de Naples. 1284.

Charles II, dit le Boiteux, étoit dans les fers. Le royaume fut gouverné par des régents que son père avoit nommés pour commander pendant sa captivité, qui dura quatre ans. Il en sortit en épousant une fille du roi d'Aragon, et renonçant authentiquement à la Sicile en faveur d'un de ses beaux-frères. La princesse aragonoise mourut. Il prit en mariage une princesse de Hongrie, qui lui donna cinq fils et six filles. Charles II ne s'occupa qu'à rendre heureux les peuples de Naples et ceux de Provence, apanage de la maison d'Anjou.

De son vivant, le trône de Hongrie vint à vaquer. Charles-Martel, l'aîné des fils de Charles, y fut appelé par le droit de sa mère. Il mourut, et laissa un fils nommé Charobert, auquel passa sa couronne. Charles le Boiteux, voyant son petit-fils déja chargé d'un sceptre, destina par son testament celui de Naples à Robert, duc de Calabre, l'aîné de ses fils après Charles-Martel.

Charobert, peu content de son partage, n'osa cependant signifier trop hautement ses prétentions pendant la vie de son oncle. Robert régna glorieusement, se rendit très puissant en Italie, devint souverain de Gênes; mais il échoua dans plusieurs tentatives qu'il fit contre la Sicile, ce beau fleuron arraché à sa couronne, et possédé par Frédéric, frère de Jacques, roi d'Aragon, son prédécesseur. Le commandant de ces expéditions étoit le duc de Galabre, son fils, qui faisoit la guerre avec bravoure, mais qui ne l'aimoit pas. Il ne pouvoit voir sans affliction les ravages qu'elle traîne à la suite des héros, même les moins sanguinaires. Son père se déchargeoit sur lui des soins les plus pénibles du gouvernement. Il sut si bien établir la paix dans toutes les provinces en accordant des intérêts jusqu'alors jugés incompatibles, que sur le mausolée qui lui fut élevé on le représenta ayant à ses pieds un vase où un loup et un agneau buvoient ensemble sans se troubler. La mort de ce fils chéri et si digne de l'être porta une rude atteinte au cœur sensible de Robert. On appelle ce monarque le Bon et le Sage.

Robert le Sage ou le Bon, roi de Naples. 1309.

Le duc de Calabre avoit laissé une fille nommée Jeanne, encore dans l'enfance. Son grand-père, qui n'avoit pas d'autre enfant, s'appliqua à lui donner une éducation qui la rendit digne de ses hautes destinées.

Dans le dessein de prévenir les guerres que pouvoient occasioner les prétentions de la branche de Hongrie, il résolut de confondre les deux droits, envoya une ambassade à Charobert, son neveu, et lui demanda André, son second fils, pour époux de sa petite-fille.

Les deux enfants furent fiancés à l'âge de sept ans. Ils s'élevèrent ensemble; mais l'amour ne crut pas avec eux.

André étoit gouverné par un moine, nommé frère Robert, que son père lui avoit donné pour précepteur. Cet homme lui fit conserver les manières hongroises, incompatibles avec celles de la cour de Naples, où brilloit la galanterie françoise, à laquelle se mêloit la délicatesse italienne. Charles le Bon (et trop bon) souffrit cette éducation, qui contrastoit si fort avec celle de sa petite-fille. L'indifférence qu'on remarqua de bonne heure entre les fiancés n'empêcha pas qu'on ne procédât au mariage, regardé comme de nécessité politique. Cet hymen, célébré avec magnificence, fut accompagné de grandes démonstrations de joie; mais intérieurement le roi étoit affligé d'avoir fait un si mauvais choix, et d'avoir lié lui-même le sort de sa petite-fille, qui donnoit les plus belles espérances, à celui d'un homme grossier et sans mérite. Robert le Sage emporta ce regret dans le tombeau, ainsi que la crainte des troubles qui pouvoient naître après sa mort, malgré ses précautions pour les prévenir. Il ordonna entre autres que sa petite-fille fût reconnue seule reine. Il lui nomma un conseil composé des princes de son sang, les personnes les plus instruites dans le gouvernement et les plus attachées à sa famille, avec la condition, rappelée dans son testament, que son mari, nom-

mé duc de Calabre, n'auroit aucune part à l'autorité.

Jeanne I, héritière de Naples et de Sicile, des états de la maison d'Anjou en Provence, et titulaire du royaume de Jérusalem, ne fut pas plutôt montée sur le trône que, contre la disposition expresse de son grand-père, elle y fit asseoir André, son mari. Frère Robert et les Hongrois eurent bientôt toute la puissance. Cependant la reine avoit été couronnée seule. Les Hongrois prétendirent que la couronne devoit aussi être mise sur la tête d'André, comme étant héritier du royaume, du chef de Charles-Martel, son grand-père. Peut-être la reine, plus portée aux plaisirs qu'aux affaires, se seroit-elle peu souciée de gouverner seule, si elle avoit eu un époux dont le caractère eût mieux sympathisé avec le sien; mais, pendant qu'elle se faisoit aimer par ses graces et estimer par sa pénétration, son mari se faisoit haïr et mépriser par ses manières grossières, la pesanteur de son esprit borné, et sa vie tout occupée de bagatelles et de plaisirs avilissants.

Jeanne I, reine de Naples. 1343.

Louis de Hongrie, frère d'André, sollicitoit vivement le pape, sans lequel on croyoit ne pouvoir rien entreprendre, de permettre que le mari de Jeanne fût couronné. Quand les seigneurs napolitains surent que la bulle arrivoit, craignant que la cérémonie qui en seroit une suite ne donnât une autorité absolue à un prince qu'ils en croyoient indigne, ils résolurent de la prévenir.

La conjuration tramée entre eux paroît s'être exécutée par des personnes attachées à la reine, Philippine, femme à son service, son fils, sa petite-fille et deux gentilshommes calabrois. On vient avertir le prince, qui étoit dans l'appartement de son épouse,

que frère Robert le demande pour affaire pressée. Il part. Au milieu d'une galerie qu'il falloit traverser, on lui passe un lacet au cou, on l'étrangle, et son corps est jeté par une fenêtre.

Frère Robert et ses Hongrois trembloient pour leur vie. On se contenta de les congédier. A voir l'effroi de la reine, qui n'avoit que dix-huit ans, et l'incertitude de ses mesures, quoique le crime ait été commis par ses domestiques, on juge qu'elle n'en fut pas complice. Tout au plus peut-on la charger de blâme d'avoir pu, par la démonstration trop claire de son aversion pour son mari, enhardir ceux qui l'approchoient à un forfait qu'ils crurent devoir ne pas lui déplaire. Le roi de Hongrie, auquel Jeanne dépêcha des ambassadeurs pour justifier sa conduite, n'eut pas une si bonne opinion de son innocence, quoique sa belle-sœur, loin de s'opposer à la recherche des coupables, eût fait mettre les accusés en prison et commencer le procès. Louis déclara hautement qu'il vengeroit la mort de son frère, et fit des préparatifs à l'appui de sa menace. Jeanne, ne se croyant pas capable de résister seule à la tempête, épousa, après la mort d'André, Louis, prince de Tarente, son proche parent, à la fleur de l'âge comme elle, plein de zèle et d'activité, mais peu accrédité auprès des grands et des barons, qui, par leurs fiefs et le genre du gouvernement, étoient maîtres des principales forces du royaume. De sorte qu'au moment où l'orage fondit sur Naples, Jeanne et son mari, réduits presque à eux seuls, ne se croyant pas en état de résister, cédèrent aux circonstances et se retirèrent en Provence.

Louis, roi de Hongrie, entra dans le royaume en monarque irrité. Tout plia devant lui. Il accueillit froide-

ment les grands qui vinrent à sa rencontre, regarda avec dédain le peuple qui se prosternoit à ses pieds. En approchant de Naples, il faisoit porter à la tête de son armée un étendard noir sur lequel étoit représentée la mort tragique de son frère. Il entra dans la ville le casque en tête, fit punir de mort les seigneurs convaincus de complicité, et expirer les meurtriers dans les supplices: juste rigueur à laquelle Jeanne avoit manqué de recourir; mais il est vrai qu'elle n'avoit pas entre les mains les mêmes moyens que le roi de Hongrie pour punir le crime.

Cependant sa justification lui tenoit fort à cœur. Elle 1348.
alla à Avignon, où étoit alors le sacré collége, supplia Sa Sainteté de lui donner audience en consistoire public, et y plaida sa cause avec éloquence. Jeune, malheureuse et belle, elle trouva grace devant ce tribunal de vieillards. On prétend que la vente qu'elle fit au saint-siége, à très bas prix, d'Avignon et de ses dépendances, ne contribua pas peu à lui rendre le collége favorable; du moins est-il certain qu'il ne parut aucune preuve contre elle. La sentence qui déclara son innocence fit impression dans son royaume de Naples. Louis de Hongrie s'étoit retiré, après l'avoir un peu rançonné. Jeanne y fut rappelée par le vœu public. Le pape fit la paix de cette princesse avec son beau-frère, qui la laissa jouir tranquillement de son royaume, avec le mari qu'elle s'étoit choisi.

Quinze années passées avec le prince de Tarente, 1355.
qu'elle avoit fait roi, furent les plus heureuses de sa vie. Le royaume fleurit sous son gouvernement, et put faire des tentatives pour réunir la Sicile à la couronne: tentatives à la vérité infructueuses, mais qui mar-

quoient toujours des droits et des espérances. Veuve à
1362. trente-six ans, privée d'enfants, Jeanne se lia par un troisième hymen avec l'infant de Majorque, jeune prince dont la valeur égaloit la bonne grace. Il resta peu auprès d'elle, et alla secourir son père, dont l'île étoit attaquée par le roi d'Aragon. Il fut fait prisonnier; elle le racheta. Il retourna à la guerre; elle le répudia. On croit qu'il y mourut.

1370. S'imaginant alors être guérie du desir du mariage, Jeanne adopta et déclara héritier des états de Naples Charles de Duras, époux de Marguerite, fille de Marie, sa sœur; mais, soit mécontentement contre ce prince, soit retour de complaisance sur elle-même et persuasion qu'à l'âge de quarante-cinq ans elle pouvoit encore se procurer des enfants, elle épousa en quatrièmes noces Othon, duc de Brunswick, de la ligne impériale, d'un âge proportionné au sien. Pour ne pas donner d'ombrage à Charles de Duras, ni à sa niéce, qu'elle avoit adoptés et déclarés ses héritiers, elle imposa pour condition que le nouvel époux ne prendroit pas le titre de roi, et se contenteroit de celui de prince de Tarente.

Mais l'enfant adoptif ne vit pas sans peine un mariage qui, s'il n'aboutissoit pas à lui donner des rivaux directs, pourroit du moins diminuer l'affection de sa mère pour lui, et la part d'autorité qu'elle lui avoit assurée; première cause de refroidissement. Faveurs de toute espéce, grands biens, puissance entière prodiguée à l'époux, second motif de mécontentement. Le roi de Hongrie, qui conservoit toujours un secret ressentiment contre Jeanne, excitoit la jalousie de Duras. Il lui offrit des troupes pour se faire confirmer irrévo-

cablement les droits qu'il se persuadoit que la reine vouloit lui ôter. D'explications réputées amicales, on en vint à de plus aigres, et de là aux armes. Jeanne eut l'imprudence de se laisser enfermer dans le château de l'OEuf. Othon tenta en vain de la délivrer, il fut fait prisonnier lui-même.

Les Provençaux, demeurés fidèles à leur souve- 1381.
raine, voguoient à son secours. Ils arrivèrent trop tard. Elle étoit déja dans les fers. Duras offre de lui rendre la liberté, si elle veut le déclarer héritier non seulement de Naples, mais encore de ses états de Provence. Elle feint d'y consentir, pour se procurer une entrevue avec les capitaines de ses galères. Dans cette conférence, elle rétracte l'adoption de Duras, déclare Louis, duc d'Anjou, son parent, héritier de Naples et de Provence, et leur commande de le reconnoître. « Partez, leur dit-« elle, allez vous ranger sous ses ordres. C'est ainsi « que vous me prouverez que vous êtes touchés des « bontés que j'ai toujours eues pour vous, et de l'état « déplorable où je me trouve présentement réduite. »

A la fin de la conversation, Charles entre dans la chambre. A la contenance de la reine et de ses sujets, il devine leurs dispositions, s'il ne s'en étoit pas instruit en écoutant secrétement. Il fait enlever Jeanne, la confine dans un château, et la fait étouffer: genre de mort ressemblant à celle du malheureux André, et conseillé par le roi de Hongrie. Jeanne I fournit l'exemple des suites fâcheuses d'une première faute. Depuis la mort d'André, qu'elle desira peut-être sans y contribuer, elle ne put regagner l'estime de ses sujets, la principale égide de la souveraineté. Sa vie, quand elle se conduisit par elle-même, fut un tissu d'inconsé-

quences. Ses fréquents mariages ont imprimé sur sa réputation une tache d'incontinence, et ses variations à l'égard de Charles de Duras, la note de caractère inconséquent. En effet, son trait dominant fut l'inconstance. La dernière preuve qu'elle en donna, savoir de révoquer l'adoption de Duras, étant sous les verrous de ce prince, mérita la catastrophe qui a terminé ses jours, mais ne disculpe point ce prince du crime d'ingratitude.

Charles III et Louis I d'Anjou, rois de Naples. 1382.

Ce ne fut pas la seule cruauté que Charles commit. Il fit trancher la tête à la sœur de Jeanne-Marie, sa belle-mère, à qui devoit appartenir la couronne, et retint Othon dans une dure captivité. Des demandes d'argent qu'il fit à la noblesse donnèrent à cette classe ombrageuse la crainte d'être soumise à un roi exacteur. Charles se brouilla aussi avec le pape, qui l'avoit beaucoup aidé à se mettre la couronne sur la tête, mais qui prétendoit faire trop payer ce service. Le nouveau roi de Naples se trouva pressé de ces embarras, lorsque Louis I, duc d'Anjou, se présenta sur la frontière du royaume pour soutenir le droit d'adoption qu'il tenoit de Jeanne. Le pape le protégeoit. Il paroît cependant que c'étoit moins pour le faire triompher, que pour tirer de plus grands avantages du roi menacé.

1384. En effet, aussitôt que Charles eut donné à Urbain la principauté de Capoue, Caserte, Nocera et beaucoup d'autres domaines, le pontife se tourna contre Louis, le menaça d'excommunication, s'il poursuivoit son entreprise, et l'excommunia réellement. Peu inquiet de ces foudres, Louis avançoit toujours : mais la mort l'arrêta dans le cours de ses succès, qui auroient pu le conduire à détrôner son rival. Pour lors Charles n'hé-

sita pas à se brouiller de nouveau avec Urbain, et celui-ci fut trop heureux de s'échapper d'une citadelle, dans laquelle Charles, peu scrupuleux et peu indulgent, le tenoit assiégé.

On a vu que Charles étoit très attaché à Louis, roi 1385.
de Hongrie. Ce prince, en mourant, laissa, faute d'enfants mâles, la couronne à Marie, sa fille aînée, sous la tutèle d'Isabeau de Bohême, sa mère. Les Hongrois, regardant comme au-dessous d'eux d'obéir à deux femmes, appelèrent à leur trône Charles, roi de Naples, qu'ils connoissoient. Cependant comme il avoit quelque honte de manquer ouvertement de reconnoissance à son ami défunt, en détrônant sa fille, il se présenta d'abord comme gouverneur du royaume. Mais sa dissimulation ne dura pas. Il prépara une émeute, dont le résultat fut que le peuple et la noblesse le demandoient pour roi. Ce n'étoit pas lui, dit-il aux deux reines, qui ambitionnoit leur dignité, mais toute la nation l'appeloit, et il seroit dangereux, ajoutoit-il, de résister à ce vœu général.

La jeune princesse déclara fermement que jamais elle ne céderoit une couronne dont son père l'avoit rendue héritière. La mère, plus prudente, adoucit sa fille, et toutes deux allèrent porter le diadème à l'usurpateur. Il voulut que sa tête en fût ceinte devant elles, afin de donner plus d'authenticité à son couronnement. Etrange effet de l'inconstance du peuple! Quand les Hongrois virent leurs reines humiliées, forcées de décorer de leur présence le triomphe de l'oppresseur, une morne tristesse s'empara de toute l'assemblée. Aux questions, réitérées trois fois selon la formule, s'ils reconnoissoient Charles pour leur roi, tout le monde

garda le silence. C'étoit déja beaucoup. Ce qui suivit auroit dû donner à penser à l'usurpateur, et lui faire prendre des précautions. On ne le regardoit qu'avec une sorte d'effroi. Tout le monde le fuyoit. La foule au contraire se pressoit autour des reines. Plus on les avoit lâchement abandonnées, plus on desiroit leur marquer de regrets. Le témoignage le plus sûr de repentir auroit été de les replacer sur le trône, dont on les avoit fait descendre; mais cela ne se pouvoit qu'en précipitant de ce trône l'usurpateur. Après quelque délai, on en prit la résolution; et le meurtrier de Jeanne, sa bienfaitrice, l'ingrat oppresseur de la famille de son ami, Charles de Duras, fut frappé du coup mortel dans l'appartement des deux reines.

Ladislas et Louis II d'Anjou, rois de Naples. 1386

Ladislas, son fils, lui succéda à Naples, sous la tutèle de Marguerite, sa mère. Elle le maria à une princesse aimable, nommée Constance de Clermont. Des raisons politiques le forcèrent de divorcer. Alors Louis d'Anjou revenoit en Italie réclamer les droits dont il avoit hérité du chef de son père. Le pape, qui siégeoit à Rome, promit à Ladislas de lancer ses foudres contre son compétiteur, à condition que ce prince prendroit une autre épouse qui offroit une bonne dot, que le pontife comptoit partager. En quittant Constance, Ladislas ne voulut pas la rendre malheureuse. Il la maria à un jeune seigneur, pour lequel on lui supposoit de l'inclination. Quoique son penchant fût satisfait, Constance ne laissa pas ignorer au monarque qu'elle conservoit un vif ressentiment de l'affront qu'il lui faisoit; en donnant la main à son nouvel époux, elle lui dit : « André de Capoue, tu peux te regarder comme « le plus heureux cavalier du royaume, puisque tu vas

« avoir pour concubine la légitime épouse du roi La-« dislas, ton maître. »

Louis d'Anjou étoit soutenu par le pape, qui siégeoit dans Avignon. Malgré les efforts de ce pontife, il fut contraint d'abandonner ses projets sur le royaume de Naples; mais il resta souverain de la Provence. Ladislas régna avec gloire. Appelé à la couronne de Hongrie, il ne fit pour ainsi dire que l'essayer; mais il en conserva le titre qu'il transmit à ses successeurs. Durant les troubles que le grand schisme causa entre les papes, Ladislas s'empara trois fois de Rome, les armes à la main; Mars l'occupoit cependant moins que Vénus. Il y a peu d'exemples d'un prince plus livré à ses passions, à moins qu'on ne lui joigne Jeanne II, sa sœur, qui lui succéda. A trente-huit ans, son frère épuisé lui céda sa place. Son incontinence effrénée le conduisit au tombeau. On dit aussi que le poison avança ses jours.

Jeanne II, Jacques de Bourbon. 1414. Louis III d'Anjou. 1417.

Au rang près, la vie de Jeanne II seroit celle d'une vile courtisane. Deux indignes favoris, Pandolfe, son grand-chambellan, et Sforza, tourmentent les peuples. Les deux rivaux se brouillent, mais s'accordent, trouvant plus convenable de ne pas se nuire, et de partager ensemble l'autorité. Jeanne songeoit au mariage, qu'elle jugeoit nécessaire au maintien de son autorité. Elle épousa Jacques, comte de la Marche, de la maison de France, et garda néanmoins auprès d'elle ses deux favoris. Le mari trouva moyen de s'en débarrasser, et fit surveiller sa femme par un vieil écuyer françois, qui ne la quittoit pas. Afin de profiter de cette espèce d'interdiction imposée à la reine, et se rendre maître absolu, il auroit fallu gagner les Napo-

litains, dont le mépris pour Jeanne n'alloit pas jusqu'à la haine. Mais Jacques eut la maladresse d'aliéner les Italiens, en prodiguant toutes les graces aux François. L'intérêt produisit l'indulgence dans le cœur de ses sujets. Ils affranchirent leur reine de la contrainte où elle étoit retenue. Aidée d'un nouveau favori, nommé Sergiani, qu'elle fit grand-sénéchal, elle mit, à son tour, son époux sous bonne garde. Jacques n'obtint la liberté qu'à condition de retourner en France. Il partit, et ne la revit plus.

Tout le reste de la vie de cette princesse est une réunion d'inconséquences, de désordres, de caprices, qui ne mériteroient pas d'être recueillis, s'ils n'avoient influé sur le sort d'un royaume. Un suppléant qu'elle donna à Sergiani, occupé d'une mission lointaine, appelle Louis d'Anjou, petit-fils de l'adversaire de Charles de Duras. L'intention du favori étoit de se procurer un appui contre Sergiani, qui revenoit: celui-ci, de retour, reprend un ascendant dont l'absence avoit fait sentir à la reine tout le prix. Il lui conseille d'opposer à Louis, Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile.

Elle adopte ce prince, puis révoque son adoption, parceque l'adopté, devenu entreprenant, vouloit porter son autorité au-delà des bornes où Jeanne prétendoit la circonscrire. Alphonse la quitte et retourne en Sicile, d'où elle l'avoit appelé. Poursuivie par Louis d'Anjou, elle employa contre lui son arme de l'adoption; mais, brouillée avec lui, et replongée par sa mauvaise conduite dans de nouveaux embarras, elle renouvelle l'adoption d'Alphonse, revient à Louis, et enfin meurt, précédée dans le tombeau par Sergiani, dont elle s'étoit

dégoûtée, et qui fut tué aussitôt qu'on s'aperçut de la disgrace de ce malheureux.

Louis III regardoit comme un titre certain l'adoption de la reine, mourant avant elle, et avoit légué ce droit à René d'Anjou, son frère. Jeanne, par son testament, confirma cette disposition. A sa mort il se trouva trois compétiteurs : ce René, Alphonse, et, le croiroit-on? le pape Eugène IV. Il prétendoit que, par l'extinction de la postérité de Charles de Duras, en vertu du traité fait avec ce prince, le royaume de Naples appartenoit au saint-siége. Les barons n'eurent aucun égard à un droit arraché par la nécessité. Ils se partagèrent entre Alphonse et René. Par un effet des guerres que les grands vassaux se faisoient en France, René se trouvoit prisonnier du duc de Bourgogne quand le plus grand nombre des seigneurs napolitains allèrent en France lui offrir leur couronne. Isabelle, son épouse, s'embarqua aussitôt, et vint soutenir le droit de son mari. Le temps qui s'écoula pendant les négociations pour la liberté de René donna à Alphonse moyen de se fortifier. L'Aragonois se rendit maître de Naples et de la plus grande partie du royaume. Peu s'en fallut qu'il ne fît aussi l'Angevin prisonnier. Cédant à sa mauvaise fortune, René repassa en France, et alla porter en Provence sa douceur, sa bonté, son goût des lettres, et ses autres qualités aimables, dont les Provençaux profitèrent, et qu'ils ont long-temps célébrées en conservant dans leurs chansons la mémoire des vertus du bon roi René.

René d'Anjou, 1435, et Alphonse I. 1443.

Sous le régne d'Alphonse la Sicile fut de nouveau réunie au royaume de Naples, dont elle étoit séparée

depuis plus de cent soixante ans. On a vu que Pierre, roi d'Aragon, réunissant les droits de son épouse Constance, fille de Mainfroi, et ceux de Conradin, sacrifié par le farouche Charles d'Anjou, étoit entré en Sicile en 1282, sur les cadavres des François immolés lors des Vêpres siciliennes. Il se soutint et contre Charles, et contre les forces de la France appelées au secours du duc d'Anjou. Son fils Jacques lui succéda en 1287. Par ces arrangements politiques, auxquels les papes eurent beaucoup de part, il avoit remis la Sicile sous le joug de Naples; mais les seigneurs siciliens, en redoutant la pesanteur, offrirent leur couronne en 1296 à Frédéric II, frère de Jacques, qui l'accepta. Il eut à combattre non seulement le roi de Naples, mais encore Jacques d'Aragon, son propre frère, qui arma pour soutenir la cession qu'il avoit faite.

Quarante ans de guerres entre ces princes, guerres de famille, comme seroient des procès entre parents, furent entremêlés de traités de paix, fondés sur les circonstances plus que sur la justice; aussi étoient-ils mal exécutés. Par l'un d'eux, qui étoit le plus célèbre, il fut permis à Frédéric de prendre le nom de roi de Trinacrie, et de posséder la Sicile sous ce titre, jusqu'à ce que le roi de Naples eût pu lui procurer la Sardaigne, le royaume de Chypre, et d'autres états. Alors Frédéric devoit quitter la Sicile, laquelle, quelque chose qui arrivât, ne pourroit jamais appartenir à ses enfants. Cependant, contre la teneur expresse du traité, il la laissa en 1337 à Pierre, son fils. C'étoit un prince d'un esprit borné. Deux insolents favoris, nommés les Palices, abusèrent de sa foiblesse pour éloigner de lui ceux qui pouvoient lui donner de bons conseils. Mais

cette même foiblesse leur fut très funeste lorsqu'ils eurent besoin de la protection du monarque pour se soustraire à la fureur du peuple, indigné de leur arrogance. Le roi les abandonna. Jean, frère du roi, qu'ils avoient voulu perdre, les sauva. Il prit la tutèle de Louis, son neveu, qui succéda à son père en 1342.

Ce qui reste à dire des princes d'Aragon, souverains de Sicile, n'est presque plus qu'une chronique. Louis, enfant, est reconnu roi. Tout va bien pendant la vie de Jean, son oncle. Il meurt: une anarchie générale succéde au bon ordre. On est si embarrassé pour remplacer le tuteur, qu'on va chercher une de ses sœurs, abbesse, et qu'on lui remet en main les rênes du gouvernement. Après le premier enthousiasme d'estime qui avoit fait rechercher la religieuse, on s'en moque. Elle rentre dans son couvent, en est encore tirée, et nommée en 1355 tutrice de Frédéric, successeur de son frère Louis, mort sans enfants à dix-sept ans. Frédéric, après un régne orageux, pendant lequel la majesté royale fut avilie, meurt en 1377, ne laissant qu'une fille, nommée Marie.

Ceux qui s'intéressoient à cette princesse jugèrent à propos de la transporter en Espagne, pour la soustraire aux dangers qui la menaçoient dans son île, pleine de cabales et de factions. Elle s'y maria à Martin, prince d'Aragon. Les époux revinrent en Sicile, et y moururent après un régne de courte durée. Le roi d'Aragon hérita de la Sicile de son fils Martin en 1409, et ne porta lui-même le sceptre qu'un an. Il passa, par sa mort, à Ferdinand de Castille, son neveu et son héritier, et ensuite à Alphonse, son fils aîné, que l'adoption de Jeanne II faisoit déja roi de Naples.

Ainsi la faux de la mort, à force d'abattre des têtes, fit disparoître tous les compétiteurs, et n'en laissa plus subsister qu'une, sur laquelle se plaça la couronne des deux royaumes. Peu de princes ont été aussi dignes de la porter qu'Alphonse I : on l'a surnommé le Magnanime. A une valeur distinguée il joignoit un fonds d'humanité capable d'immortaliser sa mémoire. Son desir habituel étoit de rendre tous les hommes heureux. Il y travailloit en donnant avec grace, en ne refusant qu'avec peine et sensibilité. Jamais il ne passa un jour sans faire du bien. Ce prince aimoit les sciences, et, par une suite nécessaire, protégeoit les savants. On lui reproche sa passion pour Lucréce d'Agnano, aussi ambitieuse que belle ; mais on doit observer que son amour, tout vif qu'il étoit, ne put le faire condescendre à répudier la reine, pour laquelle il étoit plus qu'indifférent. Lucréce a prétendu que, ne pouvant réussir à épouser son amant, elle avoit toujours soutenu auprès de lui le personnage de la Romaine dont elle portoit le nom. Alphonse eut d'une autre maîtresse un fils nommé Ferdinand, qu'il fit élever sous ses yeux, qu'il fit légitimer, et auquel il légua la couronne de Naples.

Jean d'Anjou et Ferdinand I. 1458.

Ce prince soutint avec valeur et fermeté les assauts que donnèrent à son trône René et Jean d'Anjou, qui entreprirent de faire revivre à main armée les droits de leur maison. Leurs premiers succès donnèrent de l'inquiétude à Ferdinand ; mais il se rendit bientôt supérieur, mit en fuite ses compétiteurs, et terrassa le parti angevin. Il ne jouissoit pas de la Sicile. Alphonse en avoit laissé le gouvernement à Jean, son frère, qui poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingts ans, et mourut en 1479.

Pendant ce temps Ferdinand II laissoit régner à Naples plus que lui-même Alphonse II, son fils, avec tous ses vices. Le père lui-même les favorisoit, et n'en étoit pas exempt. Leurs désordres provoquèrent une conspiration. Justes dans leur haine pour les vices de ceux qui occupoient le trône, les conjurés ne crurent pas devoir étendre la punition sur toute la famille. Ils offrirent la couronne à Frédéric, fils puîné de Ferdinand, prince modéré, affable et réglé dans ses mœurs. Il rejeta leur offre avec indignation, comme un affront qu'on lui faisoit en le croyant capable de manquer de fidélité à son père et à son frère. Ce refus aigrit les esprits. Les mécontents prirent les armes; mais ils les quittèrent sur les instances de Ferdinand, qui les flatta et leur fit de belles promesses. Devenu le plus fort, il n'en tint aucune, et fit expirer les conspirateurs dans les supplices. Alors la Sicile étoit gouvernée par un vice-roi, sous les ordres de Ferdinand II, roi de Castille.

Alphonse II, assis sur le trône, ne fut pas plus modéré ni plus circonspect dans ses désordres que lorsqu'il en occupoit les marches. Cependant il avoit grand intérêt de regagner l'estime de ses sujets, parceque l'horizon se noircissoit autour de lui, et qu'un grand orage le menaçoit du côté de la France. Le bon roi René d'Anjou, transférant en mourant ses droits au comte du Maine, son neveu, les fit passer, par une suite d'arrangement de famille, à Louis XI. Ce monarque, à la vérité, ne se soucia pas de les faire valoir. Charles VIII, son fils, n'eut pas la même indifférence. Jeune et avide de gloire, il passa les Alpes. Ses drapeaux, accompagnés de la victoire, flottèrent super-

Alphonse II. 1494.
Ferdinand II. 1495.
Frédéric. 1499.

bement dans Rome, et furent plantés sous les murs de Naples.

Le vice est ordinairement lâche. Alphonse, quoique n'étant pas encore dénué de toute ressource, voyant l'ennemi si près, abdiqua en faveur de Ferdinand, son fils. Ce prince porta la peine des fautes de son père, et ne trouva dans ses sujets que froideur et indifférence. Cependant les désordres des François dans leur conquête, le départ de Charles VIII pour la France, la mort de ce monarque, rendirent quelque énergie au parti de Ferdinand; mais ce prince mourut lorsqu'il commençoit à concevoir de justes espérances, et laissa la couronne à Frédéric, son oncle, ce même prince que les mécontents avoient voulu autrefois placer sur le trône, au préjudice de son père et de son frère.

Son refus avoit donné de lui une idée désavantageuse, et inspiré un mépris qu'il ne put surmonter. Les affections de ses sujets se partagèrent entre les rois de France et d'Espagne, Louis XII et Ferdinand, roi d'Aragon. Ces princes faisoient remonter leurs droits aux variations de Jeanne II, qui avoit adopté successivement les maisons d'Anjou et d'Aragon. Ces monarques soutinrent l'un et l'autre que Frédéric, issu de Ferdinand, fils illégitime d'Alphonse, n'avoit aucun droit à ses couronnes. Le malheureux Frédéric, presque abandonné, se jeta entre les bras de Louis XII, comme le plus généreux de ses compétiteurs. Louis lui fit en France, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants, un sort satisfaisant, si quelque chose pouvoit consoler de la perte d'une couronne.

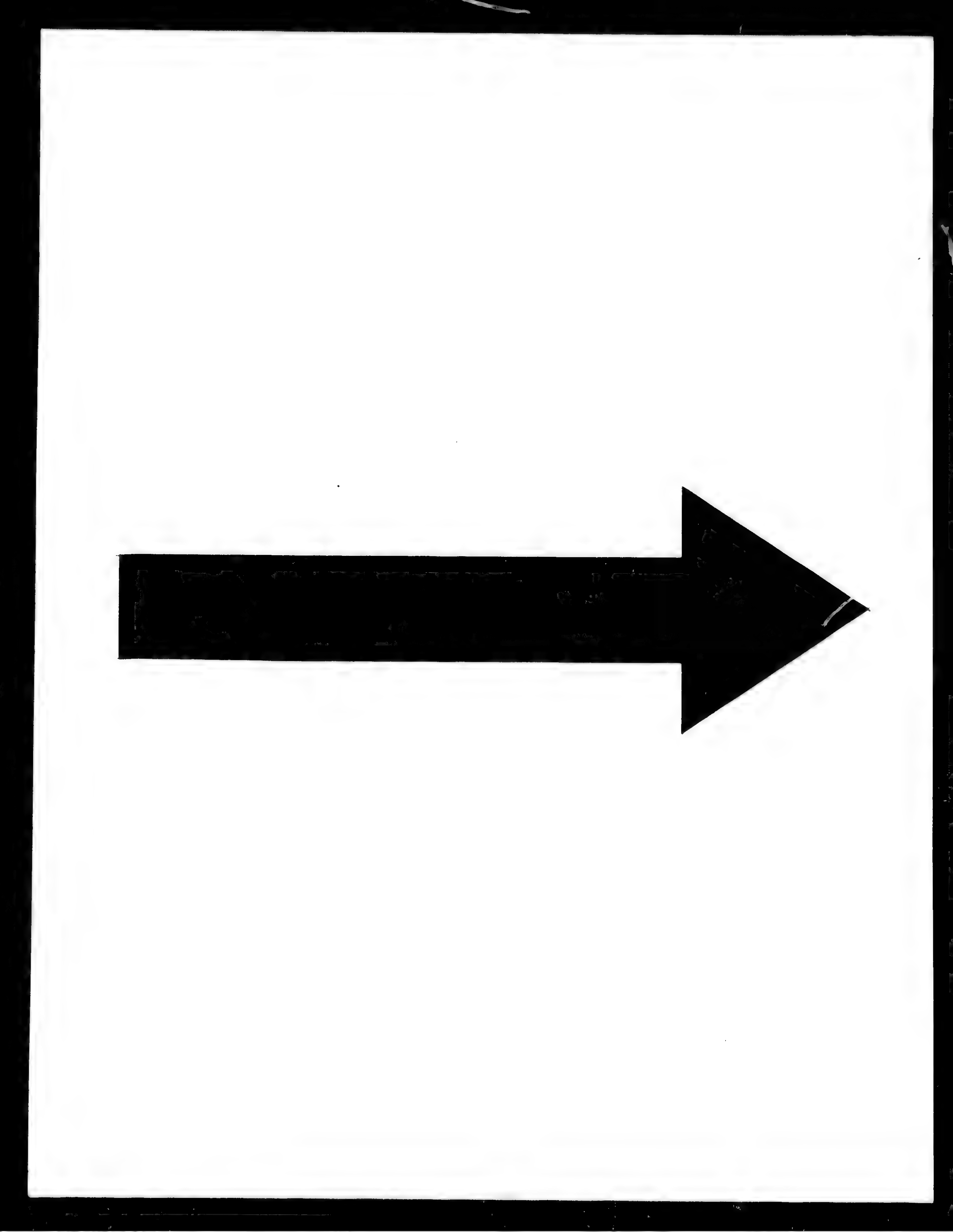
Le monarque françois et le monarque espagnol se partagèrent ses états en 1505. Ferdinand, le plus rusé

des princes de son temps et le moins digne de confiance, quoique surnommé le Catholique, prétendit dans ce partage avoir beaucoup plus donné à Louis, et demanda en dédommagement que Louis lui accordât la garde de la veuve et des deux fils de Frédéric, mort depuis peu. Louis XII, dont on ne peut excuser la foiblesse, exhorta la veuve à passer en Espagne, et la menaça, selon sa convention avec Ferdinand, de ne lui rien donner pour son entretien, si el[illegible]soit. Cette princesse ne crut pas devoir confier [illegible]politique Ferdinand, trop intéressé à les fair[illegible]tre. Elle se retira à Ferrare, où elle vécut misérablement.

Ferdinand le Catholique. 1505. Charles-Quint, 1516.

Par le traité conclu entre les deux rois, les Napolitains et les Siciliens se trouvoient cantonnés comme des brebis dans un parc; mais les bergers, si on peut continuer la comparaison, en transportèrent souvent les claies, c'est-à-dire les limites qui bornoient leur domination. A force de changements, Ferdinand se trouva enfin avoir la meilleure part. Il dut principalement ses succès à Gonsalve, surnommé le grand capitaine. Ce prince, peu guerrier, l'avoit envoyé non seulement pour défendre ses possessions contre les François, mais encore pour empiéter sur eux. Il y réussit tellement, que, même avant la mort de Louis XII, il ne leur resta presque aucune possession dans ce royaume, et Ferdinand prit sans presque aucune contradiction le titre de roi de Naples et de Sicile.

Il gouverna ces royaumes, ainsi que le firent ses successeurs, par des vice-rois. Ils étoient ordinairement choisis entre les plus grands seigneurs d'Espagne. Il leur falloit beaucoup d'habileté et d'adresse pour gouverner des états aussi incohérents. La noblesse na-



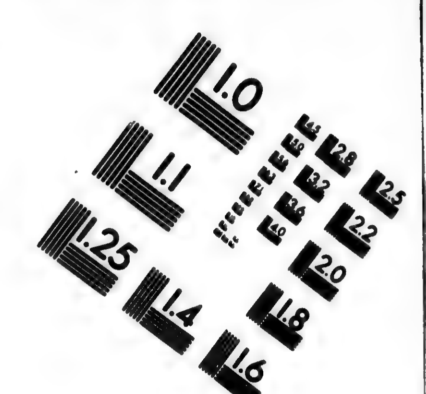
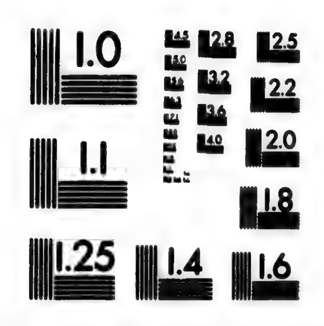


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



politaine et sicilienne, égale aux vice-rois en rang, en richesses et en orgueil, étoit toujours disposée à mesurer son obéissance et à se révolter contre les ordres qu'elle croyoit ou attentatoires à ses privilèges, ou signifiés sans les égards qui lui étoient dus. Dans presque toutes les villes il y avoit des corps municipes revêtus de quelque autorité. Quelques unes jouissoient des honneurs d'un sénat. Le peuple, composé de François, d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands, qui depuis si long-temps inondoient ce malheureux pays, ne connoissoit aucun principe de fraternité. Enfants de soldats, ils en conservoient les goûts d'oisiveté et de rapine; d'où il arrivoit que les révoltes étoient fréquentes, se propageoient rapidement et accompagnées d'excès que la force et les supplices terminoient. Charles-Quint gouverna les Napolitains et les Siciliens avec une fermeté qu'on pourroit dire opiniâtre, car il ne cédoit rien au vœu des peuples et des grands. Il soutint des vice-rois reconnus durs, avides, et même déréglés. Le refus qu'il fit de les retirer excita des séditions qu'il punit sévèrement. Cependant, tout absolu qu'il étoit, il ne put établir l'inquisition. Le peuple se souleva avec tant de fureur, que l'empereur fut contraint de retirer son édit. Il n'apaisa le tumulte qu'en envoyant une lettre d'excuse, dont l'adresse étoit : « Au très fidèle « peuple de Naples. »

Philippe II. 1555.

Les rois d'Espagne qui ont porté le sceptre de Naples n'ayant fait que se montrer de loin à leurs sujets, il convient à l'histoire de s'occuper plus des représentants que des représentés. Il suffira d'indiquer les premiers. Sous Philippe II, le duc d'Albe parvint à la dignité de vice-roi dans un moment difficile. Paul IV

vouloit livrer Naples à la France. Le duc conserva ce royaume à l'Espagne, et fut honoré du titre de Libérateur de la patrie. La prudence, la vigilance, la sagesse, caractérisèrent le gouvernement du duc d'Alcala, son successeur. On doit ajouter qu'il protégea le commerce, fit construire des grands chemins, des ponts et d'autres ouvrages magnifiques et nécessaires. Granvelle, tout cardinal qu'il étoit, n'approuva pas toujours ce que la cour de Rome appeloit des droits, et lutta courageusement contre elle en faveur de l'autorité royale, dont il étoit dépositaire. Le marquis de Montejor faisoit le bien de manière qu'on ne lui en savoit aucun gré. On lui accordoit de l'estime, mais sans amitié. On cite de Jean de Zunica ce trait d'humanité, qu'il établit des infirmeries dans les prisons.

Après lui la vice-royauté, qui étoit donnée pour un temps indéfini, fut bornée à trois ans. Les bons mots du duc d'Ossone sont encore dans la bouche du peuple de Naples, qui trouva toujours en lui un protecteur incorruptible. Les grands ne l'aimoient pas. Nul homme n'a jamais expédié les affaires avec plus de promptitude, de sagacité et de discernement. Grand justicier, le comte de Miranda purgea le royaume de brigands. Les Espagnols ont donné au comte d'Olivarès le nom de paperassier, parcequ'il étoit toujours entouré de lettres et de mémoires qu'il remuoit sans cesse. D'un caractère austère, il supprima les fêtes et les divertissements que ses prédécesseurs donnoient au peuple; mais il accordoit audience à toute heure. Don Garcie de Tolède alla trop tard au secours de Malte par l'ordre exprès de Philippe, et fut puni de sa lenteur par celui qui l'avoit commandée; mais on ne s'y trompa

point, et la honte du retardement n'en tomba pas moins sur le monarque. Palerme doit au marquis de Pescaire une académie de belles-lettres.

Philippe III. 1598. Don Ferdinand de Ruis, comte de Lemos, déconcerta, sous Philippe III, une conjuration dangereuse, tramée en 1600 par Thomas Campanella, moine dominicain. Il se donnoit pour astrologue, et il séduisit d'abord ses confrères, qui répandirent dans leurs prédications des principes d'insubordination. Le peuple et les nobles étoient généralement mécontents de l'excès des impôts. Campanella rassembla dix-huit cents bandits, qui devoient être secondés par un bacha turc, commandant de plusieurs galères chargées de troupes. Quand la conjuration fut découverte, Campanella eut l'adresse de se faire passer pour fou, et ne fut condamné qu'à la prison, d'où il se sauva. Le comte de Lemos donna un lustre à l'université de Naples. Il fit élever de magnifiques bâtiments, et y régla tout de la manière la plus avantageuse pour les progrès des sciences. Le second duc d'Ossone forgea à Naples des fers qu'il vouloit donner à Venise; comme sa conjuration ne réussit pas, il fut désavoué et non [illegible].

Philippe IV. 1621. Sous le second duc d'Albe et le duc d'Alcala, les royaumes dont ils étoient vice-rois, pour Philippe IV, furent bouleversés par des tremblements de terre et aussi accablés par le fardeau des impôts, fléaux de la royauté non moins terribles que ceux de la nature. Le comte de Monterey et ses successeurs don Ramire et Alphonse Henriquez, furent sans cesse occupés à tenir la balance entre les demandes perpétuelles de la cour d'Espagne et les facultés des contribuables. Le duc d'Arcos, qui les remplaça en 1647, non moins em-

barrassé pour satisfaire l'avidité du fisc espagnol, mit un impôt sur les légumes et les fruits, la principale nourriture du peuple de Naples. Le peuple murmura. Les magistrats s'assemblèrent chez le vice-roi. Pendant qu'on cherchoit le moyen de changer cet impôt et d'en substituer un autre, la populace se soulève et se choisit dans le plus bas étage un chef nommé Thomas Aniello. Monté sur un échafaud, comme sur un trône, portant pour sceptre une épée, entouré de cinquante mille hommes, de la place du marché Aniello envoie des détachements dans les rues, pour rançonner et piller. Il fait signifier ses demandes au vice-roi, qui accorde tout; mais, fier de ses succès, il redouble d'arrogance, au point de devenir, par sa jactance et ses caprices, à charge à ceux même qui l'avoient choisi. La populace n'est jamais embarrassée dans ses moyens: Aniello lui déplaît, elle le massacre. Sa tête est attachée à un poteau. Le peuple paroît se repaître avec plaisir de ce spectacle, et dès le lendemain lui fait de magnifiques funérailles.

Les mutins ne s'apaisoient pas. Ils demandent au vice-roi qu'il leur livre les châteaux. Sur son refus, ils se préparent à les assiéger. Le prince de Massa s'offre à diriger leurs opérations. Il étoit secrétement d'accord avec le vice-roi, et sous divers prétextes suspendoit l'attaque. On soupçonne son intelligence, il est assassiné. On choisit à sa place Janvier Annèse, de basse naissance, élevé dans la profession des armes, et connu pour un homme adroit et hardi. Le roi d'Espagne, instruit de ces mouvements, envoie des troupes sous le commandement de don Juan d'Autriche, son fils. Elles s'établissent dans les principaux postes, et font

tonner l'artillerie sur la ville. Déja la terreur s'emparoit des esprits ; mais le peuple s'aperçoit que la poudre manque aux assiégeants ; il reprend courage, abat les bannières du roi, foule aux pieds ses portraits, pille les maisons de ceux qu'il croit attachés au gouvernement, et proclame deux édits. Par l'un, il abolit les gabelles ; par l'autre, il défend aux barons et à tous les seigneurs titrés de se trouver plusieurs ensemble, et met quelques têtes à prix.

Dans cette circonstance, Henri, duc de Guise, né pour les aventures, se rencontrant à Rome, imagine qu'il peut profiter de cet état de crise pour obtenir la couronne des deux Siciles, à laquelle il se croyoit des droits, comme descendant de la maison d'Anjou. Il fait parler à Annése, lui fait entendre qu'il ne pourra soutenir son entreprise sans un secours étranger, et lui promet, comme en étant sûr, celui de la France. Son offre est acceptée. Guise entre dans Naples en preux chevalier, porté dans une barque à travers la flotte espagnole ; mais il s'y conduit en homme plus avantageux que prudent. Il prend le titre de duc de Naples, en attendant celui de roi, dont il laisse entrevoir la prétention, paroît avec éclat dans les cérémonies publiques, éclipse Annése, auquel il donne de la jalousie, et se brouille avec lui. Les François arrivent, mais sans concert avec Guise, que Mazarin n'aimoit pas. La mésintelligence se met entre les auxiliaires et les rebelles, que l'union seule auroit pu sauver. Les François se retirent presque sans avoir fait de tentative. Annése fait sa paix, et livre les châteaux. Guise, abandonné du peuple et de la noblesse, ennuyés de ces troubles, cherche à se sauver ; il est arrêté, et expie son audace

par plusieurs années de prison. Tout se passa ensuite comme à l'ordinaire; on promit grace, et l'on punit. On s'engagea à être fidéle, et l'on manqua à sa parole aussitôt qu'on le put.

On croiroit qu'il y eut entre Naples et la Sicile une Charles II. 1664. émulation de rebellion. Quand elle eut cessé dans le premier endroit, elle commença dans le second. Les révoltes furent intermittentes, comme les éruptions des deux volcans, le Vésuve et le Gibel, qui ébranlent ces deux pays, et les couvrent de leurs feux. Sous Charles II, en 1672, les Messinois se soulevèrent, amenés à la sédition par la malice de leur gouverneur. Géné par le sénat dans ses opérations financières, il imagina de le faire détruire par le peuple, qu'il se flattoit de dominer à son gré. Afin d'atteindre ce but, il cause la famine à Messine, et en rejette le tort sur les sénateurs. Dans le premier mouvement de fureur, le peuple en massacre un grand nombre; mais il ouvre les yeux, et reconnoît les trahisons de son gouverneur. Outrés d'avoir été induits dans une si cruelle erreur, les Messinois s'offrent à Louis XIV. Il les accepte, non, disoit ce monarque, pour étendre sa domination et acquérir de nouveaux sujets, mais par compassion et dans la seule vue désintéressée de leur faire secouer le joug odieux des Espagnols. Il ne renonçoit cependant pas au plaisir d'ajouter à ce bienfait celui de les gratifier d'un nouveau souverain, qui, issu de leurs anciens rois, prendroit leurs mœurs et leurs coutumes, et replaceroit chez eux un trône que leurs ancêtres avoient vu avec douleur transporter en Aragon et en Castille. Louis ne nommoit pas l'espéce de sauveur qu'il leur promettoit. On a droit de croire que c'étoit Philippe, second fils du

grand dauphin, ce prince qui, par un concours heureux de circonstances, devint dans la suite possesseur de l'Espagne, et par suite des couronnes de Naples et de Sicile, que son aïeul auroit voulu lui procurer.

Philippe V. 1700. Charles VI. 1719. Don Carlos. 1734. Ferdinand IV. 1759.

Cependant son droit ne s'établit pas sans concurrence. La maison d'Autriche, en disputant à celle de Bourbon la couronne d'Espagne, lui envioit aussi celle de Naples et de Sicile. Elle trouva des partisans. Une conjuration mit Naples entre les mains de Charles II, fils de l'empereur Léopold, compétiteur de Philippe. Par les conditions de la paix générale, Naples revint à Philippe; mais on en détacha la Sicile. Elle fut donnée au duc de Savoie. Des intérêts politiques firent préférer à ce monarque la couronne de Sardaigne. Il céda, en 1719, la Sicile à l'empereur Charles VI, qui s'étoit emparé de Naples. Celui-ci y régna jusqu'en 1734, que don Carlos, mis en possession des droits de son père encore vivant, conquit ces deux royaumes, et s'y fixa.

Depuis deux siécles, les souverains qui résidoient au loin avoient épuisé ces royaumes d'hommes et d'argent. La présence d'un roi doux et économe amena la prospérité et le bonheur. D'utiles réformes ont remis les manufactures en vigueur, ranimé le commerce du Levant presque aboli, établi une police exacte, et mis dans la justice et les finances un ordre inconnu. A l'aide de ces sages institutions, don Carlos a changé la face de son royaume, et l'a laissé florissant, en 1759, à Ferdinand IV, son fils, lorsqu'à la mort de son frère Ferdinand il a été prendre possession de la couronne d'Espagne.

SUISSE.

Helvétie ou Suisse, entre la Franche-Comté, l'Allemagne, les états de Venise et la Savoie.

L'Helvétie, pays de montagnes et de lacs, paroît avoir été peuplée par les habitants des Gaules et de l'Allemagne, qui ont remonté, en côtoyant le Rhône et le Rhin, jusqu'aux cimes d'où partent ces fleuves et d'autres rivières. Quelques savants laborieux, dans des mémoires érudits, donnent aux indigènes, qu'ils croient avoir existés avant ces colonies gauloise et allemande, une origine grecque, fondés sur ce qu'on a trouvé dans les débris des anciennes villes des inscriptions grecques, et sur ce que plusieurs mots de l'ancienne langue helvétienne ont quelque conformité avec la langue grecque; mais il est très possible que ces fragments d'idiome aient été transportés sur ces sommets sauvages par ceux qui y seront venus de Marseille ou du golfe Adriatique. Dans cette supposition, les Helvétiens ne descendroient pas immédiatement des Grecs; mais ce seroit la nation primitive, gauloise ou allemande, qui auroit reçu quelques Grecs dans son sein. Quoi qu'il en soit de ces obscurs commencements, les Helvétiens avoient une population nombreuse dès le temps que les Romains pénétrèrent dans les Gaules.

Leur première incursion un peu connue est racontée par César, qui combattit les Helvétiens. Dégoûtées de leurs rudes montagnes et de leurs stériles pays, plusieurs peuplades se réunissent avec l'intention d'aller s'établir dans les Gaules, dont la fertilité les tentoit. Elles détruisent leurs villes, leurs villages et les mai-

sons éparses dans la campagne, tuent les bestiaux qu'elles ne peuvent emmener, se chargent de blé et de toutes sortes de provisions, et partent au nombre de trois cent soixante-huit mille, parmi lesquels il y avoit quatre-vingt-douze mille combattants. César, averti, les attendoit, bien retranché, au débouché de leurs gorges. L'assaut qu'ils lui livrèrent fut terrible. Les légions romaines chancelèrent, mais à la fin elles entamèrent cette masse formidable, la partagèrent, et en poursuivirent les colonnes effrayées. Après les avoir forcés à demander humblement la paix, le vainqueur leur ouvrit le chemin de leur patrie. Ils y rentrèrent au nombre de cent dix mille. Le pays d'où ils sortirent n'étoit qu'une partie de l'Helvétie, qui elle-même faisoit partie de la Gaule belgique.

Le portrait que les historiens font des anciens Helvétiens ressemble assez à celui des Suisses actuels. Ils sont, disent-ils, d'une grande taille, robustes, laborieux, pleins de bonne foi, attachés à leurs anciennes coutumes, décents dans leur simplicité, sages, chastes dans leurs mariages, rien moins que sobres dans leurs festins, et ces festins ont pour eux d'invincibles attraits. Ils ne connoissent d'autres richesses que le produit de leurs troupeaux et de leurs terres. Quoique flegmatiques et froids, il est aisé de les émouvoir. Ce qu'ils aiment le plus sur la terre, c'est la liberté. Cependant ils quittent volontiers leur pays, où elle règne, pour peu qu'ils trouvent des avantages dans des contrées plus heureuses; mais l'amour de la patrie ne s'éteint jamais dans leur cœur. Jamais peuple n'a été plus belliqueux. La guerre leur tenoit lieu de commerce et d'industrie.

Aussitôt qu'il est mention des Suisses dans l'histoire, on les voit partagés en cantons, présidés par des justiciers, capitaines de différents noms, selon les temps et les circonstances. Ces chefs étoient subordonnés à la nation assemblée, qui étoit le véritable souverain. Quiconque osoit porter atteinte à la liberté, l'idole chérie de la nation, étoit condamné au feu sans rémission, comme sacrilége. Mais, en garde contre les efforts tentés par leurs compatriotes pour les assujettir, les Helvétiens n'ont pas été si bien précautionnés ou si puissants contre les entreprises hostiles des princes voisins. Les rois de France de la première et de la seconde race leur ont donné des gouverneurs. Les premiers empereurs d'Allemagne ont aussi exercé cette suprématie. Ces gouverneurs, nommés ducs, comtes, marquis, devinrent héréditaires, quand l'empire d'Allemagne devint électif: alternative nécessaire, parcequ'à mesure que la première puissance s'affoiblit, les autres se fortifient.

Cette forme de gouvernement donna une grande autorité à la noblesse. En 1024 on ne comptoit pas en Helvétie moins de cinquante familles décorées du titre de comte, cent-cinquante barons, mille chevaliers. Une multitude de gentilshommes ambitieux, indépendants, oppresseurs, partageoient avec le clergé tous les biens de la campagne; de sorte qu'il ne restoit guère au peuple que quelques propriétés dans les villes.

Dans cet état de choses, en se montrant compatissant à la misère des opprimés, il n'étoit pas difficile à un ambitieux de se les attacher et de se servir d'eux pour arriver à ses fins. On ne peut guère douter que cette manœuvre n'ait été la politique de Rodolphe,

comte de Hapsbourg, seigneur d'un château et de quelques terres environnantes dans la haute Allemagne. Il se fit un nom, à la fin du dixième siécle, par sa bravoure, sa capacité dans les affaires, et son esprit de conciliation.

Il s'étoit établi dans le peuple des *conbourgeoisies*, dans la noblesse des *confraternités*. L'existence de ces deux confédérations rivales prouve qu'il y avoit dans l'Helvétie un levain près de fermenter. Les empereurs étoient censés souverains; mais leur autorité étoit peu respectée par une noblesse fière et indocile. Ils favorisèrent donc les conbourgeoisies, et leur ouvrirent un asile dans les villes qu'ils nommèrent impériales, et qu'ils dotèrent de privilèges. Là se soutenoient le commerce et l'industrie. Mais comme ces souverains putatifs, s'ils mettoient des gouverneurs, ne leur laissoient pas des troupes suffisantes pour réprimer les vexations, les confraternités nobles, malgré les rescrits impériaux, se permettoient toute espéce de brigandages sur leurs vassaux, pilloient et usurpoient impunément les possessions qui leur convenoient. Dans cette fâcheuse situation, les Helvétiens étoient prêts à se donner à qui voudroit et pourroit les protéger. En quelques circonstances, les cantons d'Uri, Undervald et Schwitz avoient reçu de l'assistance de Rodolphe contre les nobles; ils étoient enchantés de sa justice et de sa popularité. En 1277 ils le prirent pour leur chef. Presque en même temps il fut élu empereur d'Allemagne, et put alors étendre sur toute l'Helvétie ses vues, jusqu'alors bornées aux trois cantons. De celui de Schwitz est venu le nom de Suisse, donné à tout le pays.

Si l'on juge des intentions de Rodolphe par celles

d'Albert, son fils, qui posséda aussi l'empire, on croira que, sous ombre de popularité, le père eut contre la liberté des Suisses le projet que le fils voulut réaliser par la force. Albert, fondateur de la maison d'Autriche et du systême d'ambition qu'il a transmis à ses descendants, demanda aux cantons qui avoient proclamé Rodolphe comme chef de se reconnoître ses vassaux. Ils répondirent aux commissaires qu'il leur adressa en leur montrant un rouleau de diplômes et de chartres : « Voilà nos biens, l'héritage sacré que nous te« nons de nos pères, le dépôt inaliénable que nos an« cêtres nous ont transmis, dont nous devons compte « à nos enfants, et ceux-ci aux races futures. Ces dé« crets, ces diplômes, assurent, confirment nos privi« léges et notre liberté. Nous ne sommes ni serfs, ni « sujets d'aucun prince particulier. Nous sommes ci« toyens de l'empire et membres du corps auguste qui « reconnoît l'empereur pour son chef. C'est à ce chef « que nous sommes unis. L'hommage à tout autre se« roit en nous une bassesse. Nous nous mépriserions « nous-mêmes, si, par crainte ou par foiblesse, nous « étions assez vils pour renoncer à des prérogatives « qui nous sont aussi chères que l'honneur, et plus que « la vie. »

Cette fière et courageuse réponse enflamma Albert de colère. Comme empereur, il avoit le droit d'envoyer aux cantons des juges, sous le nom de baillis. Jusqu'alors ces emplois avoient été donnés à des comtes de l'empire, aussi distingués par leur probité que par leur naissance. Albert, au contraire, fit choix de trois gentilshommes connus par leur perversité dans tous les genres, décriés par la corruption de leurs mœurs,

sans honneur, et perdus de dettes. On les nomme Landenberg, Griszler, Wolffenschiesse. Il leur assigna à chacun leur demeure dans des châteaux très forts, munis de bonnes garnisons, situés dans les cantons qu'ils étoient chargés de réduire et de soumettre, par toutes sortes de moyens, à la volonté de l'ambitieux Albert.

Qu'on imagine ce que peuvent faire trois scélérats autorisés; pillages, vexations, entreprises sur la liberté des hommes et sur l'honneur des femmes; on n'aura encore qu'une foible idée des horreurs dont sont remplies les annales helvétiennes de ce temps. Deux atrocités qui ont décidé la révolution peuvent faire juger seules de toutes les autres. Henri Melcthal, vieillard respectable, labouroit son champ; un des satellites de Landenberg vient lui enlever ses bœufs: il se plaint. « Un paysan tel que toi, répond le brutal, est fait pour « traîner sa charrue lui-même. » Le fils du vieillard, témoin de la violence, se jette sur l'insolent, le frappe, le met en fuite et se sauve lui-même. Le bailli fait traîner Melcthal dans sa forteresse, et menace de lui faire crever les yeux, s'il ne dit pas où son fils est caché. Le vieillard l'ignoroit, et quand il l'auroit su, vraisemblablement il se seroit bien donné de garde d'indiquer l'asile de son fils. Irrité de son silence, le tyran lui fait arracher les yeux. Le fils, retiré chez un ami nommé Furst, apprend cette affreuse barbarie. Il en est consterné, et concerte avec son ami les moyens de se venger.

Furst aimoit sa patrie. Pendant que ces deux infortunés gémissoient, l'un sur les calamités publiques,

l'autre sur ses propres malheurs, ils sont joints par un troisième dont la tendresse paternelle venoit d'être mise à la plus rude épreuve. Le farouche Griszler, un de ces hommes qui ne sont pas contents de l'autorité s'ils ne poussent à bout la patience, avoit fait placer dans la place d'Altorf son chapeau au bout d'une perche, et ordonné que tous ceux qui passeroient eussent à le saluer et à fléchir le genou. Guillaume Tell, homme fier et hardi, indigné d'un pareil commandement, passe et repasse devant le chapeau sans faire aucun signe de soumission. Griszler le fait amener devant lui et lui demande pourquoi il ose se dispenser de lui obéir: « Parceque je suis libre, répond Tell, que « tes ordres ne sont faits que pour des esclaves, et que « tes ordonnances ne sont que les ordonnances d'un « tyran. — Qu'on améne son fils, réplique le bailli. » Il fait placer l'enfant à une grande distance, fait poser une pomme sur sa tête, et ordonne à Tell, qui passoit pour le plus habile tireur d'arc du pays, d'abattre cette pomme. Toute la fierté de l'Helvétien l'abandonne à ce commandement. Il se jette aux pieds de Griszler, et le supplie de le dispenser de cette terrible expérience. Le bailli inexorable le menace, s'il n'obéit, de le faire mourir lui et son fils dans les supplices. Le malheureux père prend deux fléches, en met une sous son habit, place l'autre sur la corde, tire et abat la pomme sans toucher son fils. Griszler, apercevant l'autre fléche, lui demande à qui il la destinoit. « A toi, monstre, reprit « Tell; je t'en aurois percé le sein, si j'avois eu le mal- « heur de tuer mon fils. » Le bailli ordonnne qu'on le saisisse, le fait garrotter et jeter dans un bateau, pour

le mener lui-même à travers le lac d'Altorf, dans sa forteresse, où il se promettoit de lui faire expier sa hardiesse par la captivité ou la mort.

A peine avoient-ils fait la moitié du chemin, qu'une furieuse bourrasque souléve les flots du lac. Les bateliers se troublent et abandonnent la manœuvre. Le bateau est près de se briser contre les rochers. Griszler, aussi timide, aussi bas dans le danger qu'il avoit été arrogant lorsqu'il étoit sans crainte, prie Tell, qui passoit pour le plus habile batelier du canton, de le sauver, et le délie lui-même. Tell se place au gouvernail, dirige le bateau vers un rocher, s'y élance, du même mouvement repousse le bateau dans le lac, fuit et se cache.

Cependant la tempête se calme. Griszler aborde, et regagne sa forteresse. Comme il étoit près d'y entrer, Tell, qui l'avoit précédé par un détour, lui décoche sa fléche qui lui perce le cœur, et va joindre Melcthal et Furst. Dans les méditations de leur retraite sauvage, ces trois hommes forment le projet de tirer leur patrie de la servitude. Chacun d'eux s'ouvre à ses amis. A jour convenu, les trois forteresses, repaires des baillis, sont prises. Griszler, comme on l'a vu, avoit été percé par Guillaume Tell; Wolffenchiesse étoit tombé sous la hache d'un homme dont il venoit de déshonorer la femme. Landenberg, moins méchant en apparence, mais aussi scélérat au fond, fut conduit avec ses suppôts sur les frontières, sans qu'on lui fit aucun mal, par respect pour l'empereur. Cependant les conjurés prévirent qu'ils n'avoient aucune grace à espérer d'Albert. Ils se mettoient en état de défense lorsque ce prince fut assassiné. Sa mort occasiona une révolu-

tion dans l'empire. Durant les troubles qui suivirent cette révolution, les trois cantons d'Uri, Undervald et Schwitz, levèrent hardiment l'étendard de la liberté en 1308.

Frédéric, prenant le sceptre de l'empire, réunit, contre ce qu'il appeloit les révoltés, deux armes redoutées alors : il les mit au ban de l'empire, et les fit excommunier par le pape; mais, ce qui étoit plus dangereux, il envoya contre eux des troupes commandées par Léopold, son frère, qu'il chargea d'entrer dans le pays, et de le mettre à feu et à sang. Il ne pouvoit y pénétrer que par un défilé appelé Morgarten. Treize cents hommes du canton de Schwitz se chargèrent de le défendre contre cette nuée d'Allemands. Ils se postèrent sur les montagnes, d'où ils firent rouler des quartiers de rochers, qui accablèrent avec fracas la cavalerie ennemie, et descendirent impétueusement sur l'infanterie, qu'ils dispersèrent. Léopold effrayé prend la fuite, laissant une multitude de morts sur le champ de bataille. Les cantons n'y perdirent que quatorze hommes. Cette victoire fut remportée en 1315. Comme l'action se passa sur le canton de Schwitz, que les habitants se signalèrent entre les autres, la confédération, qui en a été une suite, en a pris son nom.

Rien de si simple que les conditions qui font la base de l'association des trois premiers cantons. Ils se prêteront un secours mutuel en cas d'attaque, ne reconnoîtront d'autre domination, protection ou seigneurie, que celle de l'empire, et ne contracteront aucune alliance sans l'aveu l'un de l'autre. Les trois états ne reconnoîtront aucun juge qui ne soit leur concitoyen. S'il s'élève des contestations entre les cantons, elles

seront jugées par des arbitres. Si l'un refuse de se conformer à la sentence, il y sera contraint par les deux autres. Enfin les malfaiteurs, incendiaires, voleurs et autres criminels, jugés et condamnés dans un canton, seront censés jugés et condamnés dans les autres; il est défendu de leur donner asile. Tel est le fondement d'une des plus sages et des plus heureuses républiques qui aient existé. On en fera connoître les parties à mesure qu'elles se réuniront pour former le tout.

Uri, Undervald, Schwitz.

Les trois cantons d'Uri, Undervald et Schwitz, s'avoisinent et se touchent. Ils sont entourés des cantons de Berne, Lucerne, Zug, Glaris, et de quelques bailliages italiens, et très zélés catholiques. Le pays d'Uri est curieux par les horreurs et les bizarreries de ses montagnes, et par la beauté des chemins qui ont été construits dans ces lieux que la nature paroissoit rendre pour toujours impraticables. On y trouve le mont Saint-Gothard, qui sert de passage d'Italie en Allemagne. Ses péages produisent un revenu considérable. Les deux autres cantons, Schwitz et Underval, hérissés aussi de montagnes, coupés de torrents, de rivières et de lacs, présentent de même leurs horreurs et leurs beautés. Les principales richesses sont les bestiaux et leur produit, sur-tout les chevaux, qui sont vigoureux, propres en même temps au fardeau et à la guerre.

Un voyageur de nos contrées, qui veut découvrir un grand contraste dans les mœurs, doit visiter ces cantons. Il y trouvera la sobriété des anciens Spartiates, leur éducation militaire, et, ce qui rend les Suisses encore plus recommandables, le goût et l'habitude du travail, le respect pour la vieillesse, la fidélité dans les mariages, la droiture dans les traités, la simplicité

dans les manières, la confiance de la confraternité et l'amour ardent de la patrie. Le peuple est souverain. Les assemblées se tiennent en pleine campagne. Les magistrats à cheval sont au centre, présidés par un chef, nommé landamman, l'épée à la main. Sa dignité ne dure que deux ans. A seize ans, un jeune homme à droit de suffrage; mais il n'est ordinairement que l'interpréte de l'opinion de ses parents plus âgés. Il est sans exemple que la jeunesse ait jamais causé aucun trouble dans ces assemblées respectables. On n'y harangue point. Après la proposition, exposée d'une manière claire, chacun léve la main, ou la tient cachée. Si la pluralité est incertaine, on plante deux piques qui se touchent en haut par le fer. Les votants se placent en-deçà ou au-delà, et le côté le plus nombreux détermine la décision. La brigue n'a aucune part aux élections. Les emplois d'administration et les fonctions sont acceptés, parcequ'on doit être utile à la patrie. Etant sans salaire, elles ne sont point recherchées. L'estime et le respect en sont les seuls émoluments. Ils n'ont ni tabellions ni notaires, et par conséquent ils n'ont presque pas de procès; s'il en survient, ils sont vidés sans frais; les parties plaident elles-mêmes. A la moindre rixe, tout citoyen devient magistrat; son ordre ferme la bouche ouverte aux injures, et suspend la main prête à frapper. La désobéissance est punie d'une double amende, l'une envers le fisc, pour avoir méprisé la loi, l'autre envers le citoyen, pour lui avoir fait injure, en ne l'écoutant pas lorsqu'il faisoit la fonction de magistrat. L'égalité, et sa compagne l'innocence, se maintiennent dans ces cantons, parceque le luxe y est inconnu. Heureux ces peuples, s'il n'y eût jamais pénétré!

La ferme association des trois cantons les mettoit en sûreté contre les prétentions toujours subsistantes des enfants et héritiers d'Albert d'Autriche. Ils ne perdoient pas l'espérance d'assujettir cette république naissante; mais, n'osant diriger leurs tentatives directement contre elle, ils tâchoient de l'inquiéter de toute manière, de l'accabler d'entraves, afin qu'elle périt d'elle-même. Le commerce avec les cantons fut interdit aux villes environnantes qui portoient encore le joug autrichien. Cette prohibition causa une famine, qu'ils rendirent moins insupportable par leur sobriété et leur constance. Mais ces excès mêmes déplurent à ceux qui en étoient les exécuteurs involontaires. La ville de Lucerne s'indigna de ce qu'on gênoit ses communications avec les cantons : elle se plaignit aux princes autrichiens héritiers de l'insatiable Albert, dont elle étoit devenue sujette, presque sans le savoir, par un accord avec l'empereur, qui la céda à la maison d'Autriche.

Ce traité est connu par le discours de Gautier Malter, magistrat de Lucerne, à ses concitoyens. « Deux « avares marchands, dit-il, l'un vendeur, l'autre ache« teur, n'ont pas rougi de trafiquer entre eux de cette « ville, de nos temples, de nos murs, du sénat, de la « bourgeoisie, de nos personnes, de nos biens, et, « pour comble d'humiliation, de nos privilèges et de « notre liberté. Ces deux marchands sont convenus « d'un prix, ont fait et signé un contrat à notre insu, « et, lorsque nous nous y attendions le moins, on est « venu nous dire que nous avions changé de maître. » La conclusion de Malter fut que le seul moyen de se racheter de cet infame marché étoit de se joindre aux trois cantons et de faire cause commune avec eux con-

tre la maison d'Autriche. La proposition fut acceptée d'une voix unanime. Lucerne sollicita vivement cette alliance, qui fut presque aussitôt conclue. Cette ville s'engagea aux conditions qui formoient le lien des trois cantons. Il fut ajouté que dans le cas où les trois états seroient d'avis différents, Lucerne seroit tenue de se ranger du côté de la pluralité. Elle entra dans la ligue en 1335. Les trois cantons lui cédèrent la préséance, sans qu'on puisse en donner d'autres raisons que des égards de déférence et d'honnêteté.

Le canton de Lucerne tient à Berne, Soleure, Bâle, Zurich, Zug et Schwitz. Il est catholique. Son territoire peut avoir quinze lieues de long sur sept de large. La ville s'élève en amphithéâtre, sur les premières montagnes des Alpes. Elle a sous elle le lac de son nom, qui est très poissonneux, et l'un des plus vastes de la Suisse. Elle doit son origine à un monastère de la filiation de la célèbre abbaye de Murbach en Alsace. Son gouvernement est aristocratique. Les maisons nobles ou patriciennes ont seules entrée au sénat, qu'on appelle le grand conseil, composé de cent sénateurs. Les affaires particulières sont expédiées par le petit conseil, composé de trente-six. Mais quand il est question d'affaires générales, alliances, impôts, achats ou ventes de biens publics, déclaration de guerre, toute la bourgeoisie est consultée, et en ce cas le gouvernement est aristo-démocratique. Lucerne.

Les vexations perpétuelles de la maison d'Autriche, accoutumée à appesantir le joug sur ceux qui reconnoissoient sa domination, donnèrent un nouvel allié aux quatre cantons. Zurich s'étoit déja en grande partie affranchi du joug par la réforme de son gouverne- Zurich.

ment, qu'un chevalier nommé Robert Brann rendit démocratique en dépit des nobles qu'il en exclut. On remarquera que dans le même temps un simple boulanger introduisit le même gouvernement à Strasbourg. Les nobles zuricois implorèrent la protection de la maison d'Autriche. Elle profita avec empressement de cette occasion pour donner des secours qui pouvoient relever sa puissance dans ces contrées dont elle regrettoit la possession. Effrayé de ces préparatifs, le nouveau sénat de Zurich recourut à la ligue helvétique, et y fut reçu en 1351. Comme si c'étoit dans cette confédération une prérogative d'être arrivés les derniers, le premier rang fut donné à Zurich. Cette ville, adoptée la cinquième, tient la chancellerie de la république. C'est dans ce lieu que se portent les affaires communes à tout le corps; Zurich les communique aux autres cantons. Quand la diète est assemblée dans un lieu appartenant également à tous les cantons, les députés de Zurich la président. Quand elle est convoquée dans une dépendance exclusive d'un canton, c'est le représentant de ce canton qui la préside. Zurich convoque les assemblées générales, reçoit les ambassadeurs et les ministres étrangers.

Zurich est entre le Turgaw, Schwitz, Zug, les bailliages libres, et le Rhin. C'est une des villes les plus opulentes et les plus commerçantes de la Suisse. Elle est située dans un pays agréable et fertile, sur le bord d'un grand lac, enrichie de manufactures, et elle a une académie où les belles-lettres sont cultivées avec succès : enfin elle est pourvue de vastes arsenaux, fournis de toutes sortes d'armes. Les Zuricois servent rarement chez les étrangers : ils apprennent la guerre

chez eux et pour eux. Le territoire a vingt lieues en large et en long. La religion protestante est la seule qu'on y professe.

Dans ce canton, le plus peuplé de la confédération helvétique, le gouvernement est aristo-démocratique en cette forme : des bourgeois assemblés par curies élisent chacun un magistrat, quand il en manque un ; dans ce sens, le peuple est souverain ; mais ces magistrats sont perpétuels et exercent la toute-puissance, ce qui devient une aristocratie. La forme de l'élection est telle : le chef de la tribu ordonne à un des membres, sans l'avoir prévenu, de nommer le sujet qu'il croit capable de remplir la place. Celui-ci fait la même injonction à quatre autres, et le suffrage de toute la tribu, donné par scrutin secret, doit se renfermer dans les cinq proposés. Un petit conseil, composé de cinquante-huit, tirés du corps du sénat, décide les affaires journalières. Si deux membres seulement jugent que l'affaire est majeure, elle est, sans autre examen, renvoyée au grand conseil.

Malgré l'avantage que les Zuricois tiroient de leur alliance avec les quatre cantons libres, la lassitude d'une guerre ruineuse leur fit accepter un arbitrage pour terminer leurs différents avec la maison d'Autriche. Les arbitres tranchèrent sur une difficulté qui n'avoit pas été soumise à leur jugement. Ils décidèrent en général qu'aucun des peuples de la haute Allemagne ne pourroit désormais se liguer avec les sujets de la maison d'Autriche. Ces peuples de la haute Allemagne étoient précisément les cantons qui s'étoient donné la liberté. Or, c'étoit dire à la république, déja composée de quatre cantons, qu'on lui interdisoit la liberté de

s'augmenter d'autres états. Elle rejeta avec indignation cette loi prohibitive ; et non contents de la mépriser, les cantons agirent directement contre elle.

Glaris. Près des états de Schwitz et d'Uri est le petit canton de Glaris, situé au milieu des Alpes. Le seul pays habitable est une vallée délicieuse, de neuf lieues de long, très étroite, bornée par un lac, entourée de hautes montagnes couvertes de glaces perpétuelles. Les exacteurs autrichiens ne cessoient d'y exercer les mêmes vexations qui leur avoient fait perdre les cantons républicains. Ceux-ci trouvèrent Glaris propre à leur servir de rempart contre les Allemands qui les menaçoient toujours d'une invasion. Ils y portèrent l'étendard de la liberté, qui fut suivi avec enthousiasme et reconnoissance par ces peuples maltraités. Ainsi, en 1351, la même année que la république helvétique s'étoit enrichie de l'opulente Zurich, elle se fortifia, pour sixième canton, des rochers de Glaris. La ville est une des plus grandes et des plus belles de la Suisse. Son commerce en bétail, fromages et toiles, est sûr et considérable. Le gouvernement est démocratique, et de la même forme que celui des trois cantons. La religion catholique et la protestante y sont également pratiquées. Celle-ci est plus forte d'un tiers. Les deux religions font l'office dans les mêmes églises, sans que la diversité du culte fasse naître la plus légère contestation. Les tribunaux sont mi-partis. On ne souffre à Glaris aucune controverse. Dans la société, on n'est ni papiste, ni protestant ; les habitants ne se désignent que par le nom de concitoyens.

Zug. En 1352 la ligue helvétique fit l'acquisition de Zug, septième canton. Le dépit donna à la république ces

nouveaux alliés. Ils étoient fort attachés à la maison d'Autriche. Cette inclination trop prononcée fit prendre aux républicains la résolution d'envahir ce pays, de peur que l'Autriche ne s'en servît pour pénétrer chez eux. Ils mirent le siége devant Zug. Les habitants se défendirent avec valeur. Se sentant pressés, ils demandèrent, avant de se rendre, une grace qui s'accordoit alors, savoir, d'aller exposer leur détresse à leur souverain, et voir s'il avoit le pouvoir de les secourir. Albert d'Autriche écouta les députés avec tant de froideur, que les habitants de Zug indignés se rendirent à condition d'être admis dans la confédération; ce qui fut accordé. Ce petit canton, situé partie dans la plaine entre Zurich, Lucerne et Schwitz, est fertile en blé et en vin. Ses habitants sont catholiques zélés. Leur gouvernement n'est ni démocratique, ni aristocratique; c'est une confusion de lois, d'usages, de gêne, d'abus aussi bizarres que mal entendus. Chez eux, il y a des communautés souveraines, d'autres sujettes; et tout cela s'accorde.

L'indifférent Albert n'eut pas plutôt perdu Zug par sa faute, qu'il s'en repentit. Il envoya ses armées contre les Zuricois pour se venger. Elles assiégèrent leur ville. Les hostilités tournèrent en négociations, qui furent suivies d'un traité. Le duc d'Autriche y manqua dans tous les points. Il s'étoit figuré que, par ses intrigues, il parviendroit à morceler la république des Suisses, et au contraire, elle s'arrondit encore d'un autre état, qui devint le huitième canton.

Les états de Berne s'étoient formés, dans la partie des Alpes qu'ils occupoient, en une république, plus puissante à elle seule que la moitié des sept cantons Berne.

réunis. Cette ville avoit été contrariée au commencement par une ligue des seigneurs voisins, de quelques villes jalouses, et de l'empereur lui-même. Berne attaquée trouva une ressource dans la confédération helvétique, qui lui envoya des troupes. Malgré ce secours, l'armée bernoise se trouvoit bien inférieure en nombre à celle des ligués. Serrés de près, les Bernois avoient élu un dictateur, nommé Rodolphe d'Erlach. Quoique ayant une armée inférieure en nombre à celle des ennemis, il prit la résolution de leur livrer bataille. Au moment d'en venir aux mains, il fit à ses soldats cette harangue bachique et militaire.

« Mes chers camarades, tous tant que nous sommes, « nous nous sommes trouvés plusieurs fois dans la « joie des festins, des divertissements et de la danse, « et nous nous devons le témoignage mutuel que nous « nous en sommes toujours tirés en braves. Aujourd'hui il est question d'une partie un peu plus sé« rieuse; mais si vous m'en croyez, nous la ferons « aussi gaiement. Nous mettons à la vérité au jeu tout « ce que les hommes ont de plus cher, notre honneur, « notre liberté et nos biens; mais il n'est question que « de fixer le hasard par la vertu. Il ne s'agit que de dis« tribuer beaucoup de coups sans les craindre, et d'être « plus honnêtes gens que cette nuée de hobereaux, « que nous ne voyons ici rassemblés en grand nombre « que pour nous procurer plus de butin et de gloire. Je « prends sur moi tous les risques de l'aventure. Voici « la sixième fois que je me trouve à semblables beso« gnes. Je les ai, Dieu merci, vues toutes tourner à bien, « plutôt par la bonne volonté des ouvriers, que par leur « grand nombre. J'espère donc, généreux concitoyens,

« que vous montrerez aujourd'hui que les Bernois ne « comptent pas leurs ennemis avant une bataille, et je « vous ferai voir à mon tour que je suis digne de com« mander des Bernois. » Après cela, maître Théobald, l'archiprêtre, qui tenoit le saint sacrement d'une main et l'épée de l'autre, leur donne la bénédiction ; la charge sonne : on fond sur les ennemis, et la victoire la plus complète couronne les espérances du brave d'Erlach.

Elle procura à Berne des territoires qui se mirent sous sa protection. Ces territoires étoient voisins d'autres protégés par la confédération helvétique. Les habitants eurent des différents, et entraînèrent les deux républiques dans leurs querelles, qui étoient près de dégénérer en hostilités. Mais elles eurent le bon esprit de sentir qu'il valoit mieux traiter que de combattre, que l'union seroit même un moyen de procurer une paix prompte et constante à ces bailliages limitrophes, qui, n'ayant plus personne qui les secondât dans leurs petites dissentions, s'accommoderoient d'eux-mêmes. Ces considérations déterminèrent les Bernois à desirer d'être admis dans la ligue helvétique et la ligue à les recevoir.

L'accession de ce huitième canton, si considérable, augmenta de beaucoup la puissance de la confédération. Ces huit alliés sont encore distingués de nos jours par la dénomination des huit anciens cantons. Quoique Berne soit entrée la huitième dans la confédération, cependant six des autres lui ont cédé le pas, de manière qu'ils se rangent en cet ordre, Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Uri, Undervald, Zug et Glaris. Ces cantons ont formé seuls, pendant cent vingt-huit ans,

14.

le corps helvétique. Ils ont fait ensemble plusieurs conquêtes, et ont eu des affaires communes, qui ont si fort lié leurs intérêts, qu'ils ont cru devoir se rassembler en diète par députés, à des temps fixes. Les princes qui ont eu des propositions à leur faire se sont accoutumés à envoyer leurs ministres à ces assemblées, qui, par habitude, sont devenues le centre des négociations.

Le territoire de Berne renferme seul, à peu de chose près, un tiers de la Suisse, entre Lucerne, Uri, Underwald, la seigneurie de Bâle, la Franche-Comté, Neufchâtel, les états d'Autriche, Soleure, la Savoie, Genève et le Valais. On voit, par ces points de contact, quelle influence peut avoir la détermination de Berne dans les discussions qui intéressent la Savoie, l'Italie, la France et l'Allemagne. Le canton de Berne est très fertile, bien peuplé, embelli de villes riches. On n'y souffre pas d'autre religion que la calviniste. Les mœurs des habitants sont douces et faciles. Ils sont opulents sans faste, puissants sans orgueil, nobles sans présomption. Les pères sont ordinairement les instituteurs de leurs enfants. Les premières choses qu'ils leur inspirent sont l'amour de la patrie, l'estime de la modération, de l'équité, de la sobriété. Les mœurs sont pures, mais non austères. On estime beaucoup l'économie. Un citoyen prodigue qui dissiperoit son patrimoine seroit exposé à l'animadversion du sénat, et puni par l'exil. On regarde comme mauvais citoyen un mauvais père de famille. Berne cultive les sciences, renferme une académie, d'où sortent de bons ouvrages en tout genre. Elle a de riches hôpitaux bien administrés, un arsenal bien fourni, et de somptueux édifices. Toutes les faça-

des des maisons appartiennent à la république. Elles sont uniformément décorées et embellies d'arcades, qui présentent, en tout temps, un abri contre la pluie et les rayons trop ardents du soleil.

Le gouvernement est aristocratique. Il y a une liste armoriée des familles patriciennes, qui ont seules droit d'entrer au sénat ou grand conseil. Ce corps ne peut être composé de moins de deux cents membres, ni de plus de trois cents. Il s'assemble deux fois la semaine, et décide les grandes affaires. Celles d'une moindre importance sont portées à un tribunal de vingt-sept, tirés du grand conseil. Ils s'assemblent tous les jours, excepté le dimanche. Ces autorités cessent les trois derniers jours de la semaine sainte. Alors s'établit un conseil des quatre bannerets de la république, et de seize commissaires, qui examinent la conduite des membres du conseil des deux cents, en rejettent ceux qui paroissent s'en être rendus indignes, ou du moins ils doivent le faire; mais on dit qu'il n'y a guère plus que les désordres trop notoires qui soient frappés de ce déshonneur, et que les considérations personnelles ou de famille prévalent souvent sur la rigidité républicaine. Outre les tribunaux établis pour les différents genres d'affaires, un magistrat est chargé dans Berne de veiller sur les mœurs. Il propose les lois somptuaires, et les fait exécuter. Il est le chef de ce qu'on appelle le conseil de réformation, sans cesse occupé du soin de s'opposer à l'introduction de la frivolité, des modes, des parures trop vaines, des excès de la table et des jeux de hasard. Le sénat de Berne est renommé pour le secret de ses délibérations et la célérité de l'exécution.

Cinquante ans se passèrent en combats et en trèves

avec la maison d'Autriche. Il semble qu'elle ne daignoit pas honorer la ligue helvétique, ni d'une paix constante, ni d'une guerre soutenue. Durant cet espace de temps se tramèrent des intrigues, qui conduisirent à l'échafaud des traîtres à la patrie, qui s'étoient laissé séduire par argent ou par promesses. On doit remarquer, en 1370, la première lutte des Suisses avec les François. Elle eut lieu à l'occasion d'Enguerrand de Couci, qui, muni des droits de sa mère, petite-fille de l'empereur Albert, revendiquoit des terres envahies, disoit-il, sur son grand-père par les Suisses. Ils défendirent avec succès leurs possessions, et, après une bataille meurtrière, chassèrent de leur territoire les auxiliaires de Couci.

De ces alternatives de paix et de guerre les Suisses tirèrent l'avantage de prendre l'habitude des précautions. Ils s'imposèrent une discipline militaire digne des Spartiates. L'ordonnance est de 1393. Elle leur défend, sous peine de mort, en quelques circonstances qu'ils se trouvent à la guerre, de violer la sainteté des églises, ou d'attenter à l'honneur des femmes. Elle leur enjoint de se défendre les uns les autres, de se secourir comme frères, quelque contestation qu'il y ait eue précédemment entre eux, et à quelque danger que ce secours mutuel puisse les exposer. Ils ne quitteront point leurs rangs dans les combats, sous quelque prétexte que ce soit, quand même ils se sentiroient mortellement blessés. Jamais un Suisse ne pillera pour lui seul. Ordre de rapporter à la masse commune tout le fruit de la victoire. Enfin les cantons s'engagent à n'entreprendre aucune guerre qu'elle n'ait été auparavant proposée et délibérée dans une diète générale et résolue

d'un commun avis. Dans la crainte des surprises, ils établirent de montagne en montagne des signaux qui, en un instant, portent l'alarme dans toute la république, mettent tous les hommes sous les armes et les appellent aux postes indiqués d'avance. Ils y arrivent, munis d'armes et de provisions nécessaires, et sur-tout familiarisés avec les exercices militaires, et brûlant du pur amour de la patrie.

Les intervalles de repos ou de suspension d'hostilités avec la maison d'Autriche servirent aussi aux cantons à se fortifier, non par l'accession de nouveaux états à leur ligue, mais par la protection qu'ils accordèrent à des états voisins, auxquels ils donnèrent le droit de conbourgeoisie. Ce droit les attachoit à la ligue helvétique, qui les protégeoit, sans aucune dépendance que celle d'égards et de déférence de la part des protégés, et sans aucune flétrissure de soumission. Tels furent les habitants des vallées d'Appenzel, vassaux et vassaux opprimés de l'abbaye de Saint-Gall.

Le territoire de cette abbaye s'étend entre Zurich, Schaffhouse, le lac de Constance et le Rhin. On fait remonter sa fondation à la fin du dixième siècle. Un bon Ecossois bâtit dans ce canton un ermitage. Il s'accrut par la réputation de sa vertu et celle des solitaires qui se joignirent à lui. Sigebert, roi d'Austrasie, ayant épousé une femme tracassière et acariâtre, la crut ou feignit de la croire possédée, et la fit conduire à Saint-Gall pour être délivrée de l'esprit mutin qui l'obsédoit. De quelque manière que s'y soient pris les cénobites dans cette cure, ils rendirent la reine douce et complaisante. Sigebert regarda ce changement comme un si grand miracle, qu'il leur donna une étendue de terre considé-

Saint-Gall.

rable autour de leur ermitage. Les vallées d'Appenzel sont la plus riche partie de ce présent. Les moines n'en ménagèrent pas assez les habitants, qui se révoltèrent, et qui, par le secours des Suisses, s'affranchirent en 1418; mais leur indépendance absolue ne fut reconnue que plus de cinquante ans après.

Fribourg entra, sous le même titre de protection et de confraternité, dans l'alliance des cantons. Mais ils acquirent à titre de souveraineté la baronnie d'Ostranges, qu'ils achetèrent en 1410. Vers le même temps, les états de Neufchâtel se mirent sous la protection immédiate de Berne. Cette principauté, située au pied du Mont-Jura, sur le beau lac de son nom, tient à Bâle, à la Franche-Comté, aux cantons de Berne et de Fribourg. Elle a six lieues de large, douze de long et est peuplée d'habitants adroits, industrieux et polis.

Neufchâtel. Il n'y a point de constitution semblable à la sienne. Neufchâtel est en même temps principauté et république. La république se dit sujette, mais réellement le prince n'y jouit d'aucune autorité. Elle ne lui laisse que les honneurs avec quelques foibles prestations. Elle envoie ses ambassadeurs, traite en égale avec les souverains, se gouverne par un conseil composé de quatre gentilshommes, quatre maires de campagne, et quatre bourgeois. Ce conseil est subordonné au sénat, qu'on appelle les trois états. Le gouverneur, qui représente le prince, y assiste couvert, mais n'a pas droit d'y opiner. Cette principauté appartient au roi de Prusse. Ainsi le monarque le plus absolu de l'Allemagne a pour sujets les citoyens libres de Neufchâtel, dont il est obligé de respecter la constitution et les lois. On n'y parle que françois, et, la baronnie de Landeron exceptée, nulle

autre religion que la calviniste n'y est soufferte.

Le Valais s'unit aux Suisses en 1421, ou plutôt devint affilié du canton de Berne. Après avoir été libres et reconnus pour tels, même du temps des Romains, disent les Valaisans, gouvernés d'abord par l'évêque de Sion, leur capitale, ils se laissèrent, par laps de temps, dominer comme sujets. La puissance temporelle des prélats s'augmentant par la force que lui donnoit la puissance spirituelle, les habitants se seroient vus écrasés sous l'un et sous l'autre despotisme, sans les obstacles qu'opposèrent à l'oppression les barons de Razen, maison la plus considérable du pays. Malheureusement le fils du baron de Razen devint évêque de Sion. Il persuada à son père de laisser un libre cours à ses prétentions. Les Valaisans se trouvèrent alors exposés à perdre le peu de liberté qui leur restoit. Valais.

Une coutume singulière régnoit parmi eux. Lorsqu'un habitant s'étoit fait des ennemis, ou qu'un grand nombre de citoyens le croyoient pernicieux ou coupable envers la patrie, on présentoit à chaque maison une massue dans laquelle ceux qui croyoient le citoyen digne de proscription fichoient un clou. La massue garnie de clous en nombre suffisant étoit plantée devant la porte du proscrit. Ce signal valoit une sentence. Il avertissoit le Valaisan qu'il ne lui restoit que peu de temps pour régler ses affaires et s'éloigner au plus vite du pays. S'il tardoit, ceux qui avoient enfoncé les clous s'assembloient, prenoient les armes, renversoient la maison de fond en comble, s'ils n'aimoient mieux la mettre à l'encan et s'en partager le prix.

N'osant s'attaquer au chef de la maison de Razen, ni à l'évêque, les Valaisans plantèrent successivement

la massue devant la porte de cette famille. Quand ils en eurent diminué la puissance par ces exils forcés, l'évêque, se voyant comme isolé, prit la fuite. Enhardis par ce succès, les Valaisans plantèrent la massue devant un asile où la veuve du baron de Razen, mère de l'évêque, s'étoit retirée, et où elle vivoit tranquillement avec ses enfants, sans se mêler des affaires. Cette mère éplorée alla porter ses plaintes à Berne, dont feu son mari s'étoit fait conbourgeois. Une persécution si opiniâtre et si injuste excita l'indignation des Bernois. Ils entrèrent à main armée dans le Valais et y mirent tout à feu et à sang. D'autres cantons protégèrent les Valaisans. De cette lutte résulta pour eux un avantage qu'ils n'avoient pas prévu, c'est qu'ils parvinrent à former une république qui, sans être un des membres constituants du corps helvétique, est cependant étroitement unie avec lui.

Son territoire consiste en une vallée de trente-trois lieues de long, sur une très médiocre largeur, entre le canton d'Uri, la Savoie, le Milanez et le canton de Berne. Elle est traversée dans sa longueur par le Rhône et couronnée de hautes montagnes couvertes de neige, d'où ce fleuve tire sa source. A l'endroit des pentes où cesse cet hiver perpétuel, croissent des fruits délicieux, viennent des récoltes abondantes et des vins d'une qualité supérieure. Heureux au milieu de leurs montagnes, ayant une grande simplicité de mœurs, n'ayant besoin d'aucune espéce de commerce, ils ménent une vie tranquille, et professent la religion catholique. Le gouvernement est démocratique. L'évêque de Sion, premier magistrat, sous le nom de comte ou préfet du Valais, reçoit tous les honneurs comme le doge de Venise, et

n'a pas plus d'autorité. Il est élu par le peuple, dont les députés forment un conseil suprême, qui exerce le pouvoir législatif et décide dans les affaires publiques et dans les causes particulières.

Après avoir aidé les vallées d'Appenzel à secouer le joug de l'abbaye de Saint-Gall, les cantons reçurent vers 1450 dans leur alliance la ville même de Saint-Gall. Elle étoit déja peu soumise à l'abbaye, et avoit un gouvernement aristo-démocratique, composé de nobles et du peuple, avec un chef nommé bourguemestre, qui change tous les ans. La banlieue de cette république, enclavée dans les terres de l'abbaye, n'est que de cinq lieues. Ce monastère est magnifique. Les moines élisent l'abbé. De simple religieux, né dans le plus bas étage, un homme devient tout-à-coup un souverain opulent. Il habite un palais où il tient une cour splendide formée de gentilshommes qui ont des emplois auprès de lui. Les moines dignitaires, secrétaires, trésoriers et autres participent plus ou moins à ce luxe. Les religieux sont au nombre de quatre-vingts, de l'ordre de Saint-Benoît. La république, qui consiste uniquement dans la ville, est respectable par la sagesse de sa constitution, l'austérité de sa police, la vigilance sur les mœurs et l'excellence des lois sévèrement pratiquées, quoique son commerce lui donne des millionnaires. Ses députés tiennent dans les diètes helvétiques le second rang parmi les états coalisés de la Suisse. L'abbé siége immédiatement après le treizième canton.

En 1453, du temps de Charles VII, fut conclu le premier traité des Suisses avec la France. Il a servi de base à tous ceux qui ont suivi. Le monarque s'engage à ne leur être jamais contraire par lui-même, ni par ses

sujets, à ne donner aide, secours, ni conseils à ceux qui voudroient les attaquer. Les habitants et sujets, de quelque qualité qu'ils soient, pourront en tout temps passer par toute la France avec leurs équipages, armes et bagages, sans troubles ni empêchements, et y commercer librement. Louis XI se servit à propos du crédit que ce traité lui donnoit auprès des Suisses pour les mettre aux mains avec Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et se défaire de cet ennemi redoutable. Les trois victoires que les Suisses remportèrent sur ce prince furent le fruit de leur discipline. Dans la bataille de Grandson, en 1476, leur fermeté soutint, sans être ébranlée, les efforts d'un corps de cavalerie formidable, qui vint se rompre contre elle. A Morat, la même année, les Suisses attaquèrent tête baissée une armée plus forte que la leur, marchant à pas réglés sur un terrain rendu glissant par une forte pluie, sans se laisser détourner par les attaques des corps postés sur leurs flancs. Enfin, le prince bourguignon, cet ennemi irréconciliable, périt, en 1477, à la bataille de Nancy, où les Suisses auxiliaires étoient plus nombreux que les soldats du duc de Lorraine.

Louis XI paya ces services indirects par de grands priviléges accordés aux auxiliaires suisses et à leurs femmes veuves avec exemption de toutes tailles, aides, impôts et subventions. Alors les Suisses jouissoient de la plus haute considération. A leurs diètes paroissoient les ambassadeurs des papes et des empereurs de la maison d'Autriche qui avoit renoncé à les regarder comme ses sujets. Ils dictoient les traités et imposoient la loi. Alors aussi ils commencèrent à se montrer avides d'argent. Ils grossirent les armées des

souverains qui leur en donnoient le plus, et leur fidélité dépendit souvent de l'exactitude dans le paiement des pensions stipulées.

Fribourg, Soleure.

Pendant ses succès, la ligue helvétique s'étoit renforcée de deux cantons catholiques, Fribourg et Soleure; le premier situé entre le pays de Vaud, Neufchâtel, Berne et Sion; le second tenant à la Franche-Comté par les gorges de Porentrui, à Bâle, Lucerne, Berne et Neufchâtel. Cette admission fut effectuée en 1480, sous l'arbitrage d'un ermite, nommé Frère Nicolas. Il fut appelé à prononcer sur la légitimité d'une alliance entre Fribourg, Soleure et le canton de Berne. Frère Nicolas cassa le traité et prononça que Fribourg et Soleure, au lieu d'être alliées de Berne, seroient reçues comme parties intégrantes du corps helvétique. Sa sentence fut exécutée. Elles y entrèrent comme neuvième et dixième cantons, aux mêmes conditions d'union, d'intérêts en paix et en guerre que les huit premiers, et conservèrent leur gouvernement particulier, mêlé, comme presque tous les autres, d'aristocratie et de démocratie.

Le flegme allemand fait subsister, à notre grand étonnement, ce mélange sans trouble entre tous les cantons. Cependant cette bonne intelligence, presque surnaturelle, a quelquefois éprouvé les effets de l'antipathie inextinguible entre ces deux gouvernements. Les cantons où dominoit l'aristocratie ont marqué pour les monarques qui les sollicitoient un penchant dont les démocrates se sont alarmés. Sans scission intérieure, ils ont, selon leurs passions, pris parti dans les guerres étrangères, jusqu'en 1499. A cette époque, la ligue helvétique a compris qu'elle ne devoit jamais

combattre que pour son pays et sa liberté, et la guerre, dite de Souabe, excitée par Maximilien d'Autriche, a été la dernière que les Suisses en corps aient soutenue hors de leurs limites.

Bâle, Schaffhouse, Appenzel.

En 1501, Bâle et Schaffhouse formèrent le onzième et le douzième canton, tous deux protestants; le premier tenant à Schaffhouse, Lucerne, Soleure et l'Alsace, le Rhin entre deux; le second limitrophe de Zurich, la Thurgovie entre; cette principauté souveraine a été insensiblement absorbée par les deux cantons qui la serroient. Il en a été de même de beaucoup d'autres petits états qui se sont estimés heureux, au lieu de sujets qu'ils étoient de quelques princes, de devenir alliés ou conbourgeois d'une république. Quatre ans auparavant, les vallées d'Appenzel, qui n'étoient que protégées, avoient été associées à la ligue et ont formé le treizième et dernier canton.

La résolution prise par la confédération helvétique, de ne pas se mêler de guerres étrangères, ne regardoit que le corps de la république. Il étoit permis à chaque canton de souffrir que ses sujets s'enrôlassent sous d'autres drapeaux ou joignissent leurs enseignes à celles des puissances belligérantes qui leur convenoient le mieux. Les guerres d'Italie entre les François, les Vénitiens, les papes, les empereurs, les Milanais, les Génois et autres, facilitèrent aux Suisses le moyen de mettre à prix leur courage. Ils s'acquirent dans une de ces expéditions un renom immortel. La bataille de Marignan, où la victoire fut disputée pendant deux jours entre eux et les François, sera à jamais célébre. Elle fut suivie en 1516 d'un traité d'alliance perpétuelle, tel qu'il doit se conclure entre nations qui s'estiment. On

remarquera cependant que les clauses utiles sont toutes du côté des Suisses, qui n'ont jamais manqué à saisir ces avantages.

Il est à propos de faire connoître le corps helvétique, tel qu'il étoit au commencement du seizième siécle, et la nature des liens qui unissent les parties, parceque la constitution qu'il avoit alors s'est conservée jusqu'à nos jours. Il est composé d'abord de treize cantons; ensuite d'associés, de confédérés, de conbourgeois, qui ne jouissent pas tous du même degré de considération auprès du corps principal. Quelques uns ne sont aucunement consultés dans les affaires générales. D'autres sont appelés aux diètes, siégent et délibèrent. Les plus importants de ceux-ci sont les Grisons. Ils occupent le pays connu anciennement sous le nom de Rhétie, entre Glaris, le Tyrol, l'état de Venise et le Milanez. Ils forment une république puissante par elle-même. Divisée en deux parties, qui ne se commandent pas, elle conserve, sous deux gouvernements différents, une union inaltérable. La Ligue Grise tient par des liens de convenance et d'amitié à la Ligue Valaisane, partagée comme la Grise en deux associations sous un chef éligible, qui les représente aux diètes. Mulhausen, Bienne, Genéve, de villes impériales, sont devenues alliées des Suisses. Neufchâtel, malgré la souveraineté du roi de Prusse, jouit aussi de ce privilége, qui ne lui est pas inutile. D'autres petits pays tiennent par différentes chaînes à la ligue helvétique, divinité tutélaire de leur liberté.

Grisons.

Les secousses qui ont ébranlé l'Europe pendant le seizième siécle se sont aussi fait sentir en Suisse. Cruel empire de l'opinion! Combien sa tyrannie a fait

de malheureux dans ce siécle infortuné! Luther parut, et aussitôt ses erreurs mirent l'Europe en feu. Les liens de la subordination se relâchèrent en même temps que la réformation fut prêchée. Zuingle, curé de Zurich, infecté de l'hérésie de Luther, excita des troubles dans toute la Suisse. Il ajouta même de nouvelles erreurs à celles de son maître, mit le désordre dans un couvent de Zurich, et fit des religieuses ses plus ardentes prosélytes. En témoignage de leur confiance dans la doctrine du nouveau prédicateur, elles sortirent de leur couvent. Les plus jeunes se marièrent; Zuingle, quoique prêtre et âgé, ou importuné du célibat, ou pour enhardir les sectateurs par son exemple, se maria aussi.

Ces innovations, qui tenoient à la police, attirèrent l'attention du magistrat. Ceux de Zurich approuvèrent la conduite de leur curé et de ses disciples. Non seulement ils trouvèrent bon que ses opinions se répandissent dans leur arrondissement, mais encore ils regardèrent de mauvais œil ceux des autres cantons, qui, par des lois prohibitives, retardoient le progrès de ce qu'ils appeloient la réformation. Ils se donnèrent le beau nom d'évangéliques, parcequ'ils prétendoient que c'étoit chez eux que se trouvoit la pure doctrine de l'Évangile, dont chaque jour ils s'écartoient davantage. Dès 1525 les Zuricois avoient gagné les Grisons, et beaucoup de particuliers dans les cantons voisins. Ceux des cantons catholiques où la réformation n'avoit pas encore pénétré crurent devoir prendre des mesures vigoureuses contre la contagion qui les menaçoit. Comme ils étoient les plus nombreux, ils déclarèrent exclus du corps helvétique les cantons qui professoient

ou professeroient la nouvelle religion. Cet anathême tomboit, outre Zurich, sur Berne, Bâle, Schaffhouse et Appenzel, où se trouvoient déja beaucoup de non conformistes.

C'étoit avec raison qu'on pouvoit les appeler ainsi; car ces réformateurs, ayant attaqué successivement les points de la doctrine et de la discipline ecclésiastique à mesure qu'ils leur déplaisoient, n'avoient aucune conformité entre eux, ni sur les principes, ni sur la manière de les prouver et de les défendre. Ainsi Luther n'étoit point d'accord en beaucoup d'articles avec Zuingle. Le réformateur de l'Allemagne fléchit son caractère fougueux et hautain, pour obtenir des Suisses quelque condescendance sur des points en quoi ils différoient. Zuingle, opiniâtre par conviction, comme Luther l'étoit par orgueil, ne voulut jamais se rapprocher. Les deux églises restèrent toujours divisées sur un point essentiel: Luther enseignant la présence de Jésus-Christ réelle et permanente dans l'eucharistie, et Zuingle, n'admettant qu'une présence d'opinion et momentanée, qu'il appeloit sacramentelle; mot qui éludoit toute objection sur une présence qui n'en est pas une.

Au reste, ces deux sectes eurent le bon esprit de ne se pas trop persécuter. Elles tournèrent chacune dans leur pays leurs principaux efforts contre l'église romaine, leur ennemie commune. Les Suisses, effrayés de la discorde que la diversité des opinions faisoit naître entre eux, eurent la simplicité de croire que des conférences entre les docteurs des deux partis pourroient ramener la paix. Comme si, au contraire, quand on commence par disputer, on ne finissoit pas par haïr. Telle fut l'issue de la conférence de Marbourg, en

1630, et du congrès de Brangarten. Pendant que les docteurs disputoient, les disciples se mesuroient des yeux, et se promettoient bien de convaincre, par les armes, les opiniâtres qui se refusoient à l'évidence présentée par leurs maîtres. En effet, on ne tarda pas à en venir aux mains. Il y eut à Cappel une bataille entre les Bernois et les Zuricois, d'un côté, et cinq cantons d'un autre. Zuingle, qui se trouvoit au combat, y fut tué. Ses partisans, mis en fuite, laissèrent beaucoup de morts sur le champ de bataille.

Ce fut le seul acte de violence remarquable, que la diversité de religion occasiona entre les Suisses. Comme s'ils eussent été honteux de pareils emportements entre frères, tout-à-coup ils revinrent à des sentiments pacifiques et firent, presqu'en quittant le champ de bataille, un réglement qui n'a jamais été violé. Ils statuèrent que les cantons catholiques et protestants ne se méleroient en aucune manière de ce qui se passeroit les uns chez les autres, relativement à la religion; que, dans les cantons mi-partis, les deux religions vivroient ensemble en bonne intelligence. Les réformés auront un temple, mais ne troubleront point les catholiques dans leurs fêtes et leurs cérémonies; les ministres réformés et les catholiques s'abstiendront de qualifications injurieuses. Enfin, toute personne qui, pour cause de religion, en insulteroit une autre, soit en parole, soit par voies de fait, seroit détenue en prison pendant trois jours et trois nuits, au pain et à l'eau, et paieroit une amende. Celles qui ne pourroient la payer resteroient six jours en prison. Les femmes en seront quittes pour la moitié de la punition. Le jeûne au pain et à

l'eau, si efficace chez les Suisses, pourroit l'être aussi dans d'autres pays.

Il y a peu de différents entre les diverses puissances de l'Europe aux seizième et dix-septième siécles jusqu'à nos jours, dans lesquels les Suisses ne se trouvent mêlés, non comme parties principales, mais comme alliés ou auxiliaires. Toutes desirent avoir des bataillons suisses dans leurs armées, et payent cher cet avantage; voilà pour quelle raison on accuse les Suisses de trafiquer de leur vie et de vendre leur sang; mais à tort on blâme une nation qui, par la sagesse de sa constitution, sa position et la nature du pays, ne voit jamais chez elle que l'ombre de la guerre, d'en aller faire l'apprentissage chez les autres peuples, pour y être accoutumée lorsqu'elle en auroit chez elle la réalité. Grace à sa valeur, à la sagesse de ses lois, à son amour pour la liberté; grace sur-tout à sa modération, la nation helvétique est une des plus heureuses du monde. Fortifiés par leurs rochers, leurs lacs et leurs défilés, accoutumés aux armes et guerriers par caractère, les Suisses pourroient, si on les attaquoit, se défendre contre toutes les forces réunies de l'Europe. Ils n'ont qu'un ennemi à redouter; ils l'ont méconnu pendant les siécles écoulés, ils l'ont méprisé; mais on assure qu'il commence à répandre chez eux ses funestes influences. Cet ennemi dangereux est le luxe, qui, dit-on, s'introduit dans les cantons, et qui, en corrompant les mœurs, entraînera la ruine de la république, si les Suisses cessent de lui opposer leur antique simplicité, leur sagesse et leur modération.

La Suisse, sous l'influence des François, donne ac-

tuellement une nouvelle forme à son gouvernement, qui cesse d'être fédératif, sans rien perdre de l'essence républicaine. Elle se divise en vingt-quatre cantons, qui reconnoissent un chef suprême électif, nommé le grand landaman.

GENÈVE.

La république de Genéve est une ville unique, avec un très petit territoire. Elle est située sur un promontoire à l'endroit où le Rhône sort du lac Léman. Son histoire a fourni plusieurs volumes. En retranchant ce qui ne peut être important que pour le seul citoyen de Genéve, elle se réduit à des intrigues intérieures et à des querelles avec ses voisins. On extraira de cette histoire les faits qui, par leur singularité et par d'autres motifs, portent avec eux quelque intérêt.

Genéve existoit avant Jules-César. Elle étoit déja célébre et riche, comme passage fréquenté des Gaules en Italie. Des Vandales, et autres peuples conquérants, elle a passé aux Bourguignons. En 620 Clotaire lui donna une forme de gouvernement. A la fin du huitième siécle Charlemagne y tint une assemblée de tous ses états. Elle avoit dès-lors des comtes et des évêques. Les premiers n'étoient comtes que du territoire, et s'intituloient comtes du Genevois. Un sénat gouvernoit la ville. Ce sénat se servit souvent de l'intervention des évêques contre les entreprises des comtes, ce qui donna aux évêques une puissance de conseil, d'où ils parvinrent à une puissance d'autorité. La succession des évé-

ques est connue depuis le onzième siécle. Il y eut souvent contre eux une réaction de la part des comtes, que le sénat opposa aux prélats devenus entreprenants. Les ducs de Savoie ont quelquefois investi de ces comtés leurs cadets. Ces princes vivoient dans la ville avec plus d'honneur que de pouvoir, et s'en contentoient.

Sénat, ducs, comtes, évêques, un gouvernement si partagé et si compliqué n'a pu que produire beaucoup de troubles pendant le cours de plusieurs siécles. L'historien de Genéve n'a fait grace d'aucun. Il vous apprendra, si vous le consultez, que, lorsque la réformation commença à faire des progrès dans Genéve, il y eut des partis opposés qui se donnèrent des noms de faction. Les catholiques, dévoués à la Savoie, furent appelés Mamelucs, sans doute par allusion à l'ancienne soldatesque égyptienne, qui, libre dans son origine, s'étoit rendue esclave des sultans. Les protestants se nommèrent Eignots, mot allemand, qui signifie confédérés par serment, d'où s'est formé le mot Huguenot. Ainsi cette dénomination, qui s'est répandue dans toute l'Europe, vient d'une ville médiocre, située au pied des Alpes. Le même historien vous parlera des chevaliers de la cuiller, association de quelques mécontents, qui, surpris par les Genevois dans une partie de campagne, mangeant la soupe avec des cuillers de bois, et raillés par eux, jurèrent de forcer les railleurs à en faire autant. Ils portèrent une cuiller pendue à leur cou, en signe de confraternité. Le duc de Savoie se les attacha après les Mamelucs; mais cette chevalerie n'eut pas de suite.

Un sujet de querelles plus dangereuses circuloit entre les Genevois. Leur position entre la Suisse et la

France a fait que les nouvelles opinions répandues dans ces deux états se sont arrêtées chez eux en passant, et y ont si bien fixé leur domicile, que Genéve a été nommée la Rome de la réforme. On a conservé précieusement les noms des premiers apôtres, Guillaume Farel et Antoine Saunier, qui se glissèrent dans Genéve par l'entremise des Bernois, très zélés réformateurs, et Antoine Froment, jeune homme qui, sous prétexte de montrer à lire et à écrire, s'introduisoit dans les maisons et avoit le talent de s'insinuer auprès des femmes et des filles.

Les magistrats feignoient d'être mécontents de ces instituteurs; mais ils sourioient à leurs succès. Ils les bannissoient et les laissoient rentrer. Le clergé n'étoit pas content de cette conduite équivoque. Les catholiques s'indignèrent d'une si funeste condescendance. On étoit prêt à en venir aux mains; mais on s'apaisa par la médiation des magistrats. L'accord qu'ils firent étoit favorable aux réformés, puisqu'ils ne les chassèrent pas de la ville. Or, ne pas fermer la porte aux novateurs, c'est l'ouvrir et les inviter à continuer leurs succès. Ils y accoururent en foule, sur-tout de France, où on les persécutoit. Ils s'y rendirent si puissants, que l'évêque, ne se voyant presque plus d'ouailles dans la ville, la quitta et emmena son chapitre à Gex. Ce fut un prétexte au duc de Savoie pour tâcher de surprendre Genéve, et de s'en emparer, dans la seule intention, disoit-il, de rétablir le prélat. Mais les tentatives de ces princes, réitérées dans la suite, ont fait connoître qu'ils travailloient pour eux plus que pour la religion. Les évêques ont transféré leur siége à Anneci, où ils demeurent encore.

Parmi les prédicants venus de France, se trouvoit le fameux Jean Calvin. Il ne fut pas plutôt arrivé, que son caractère dominateur se fit connoître. Les disputes qu'il eut avec ses confrères redonnèrent de l'énergie aux catholiques. Les magistrats, fatigués des querelles de leurs nouveaux docteurs, revenoient à l'ancienne religion. Ils chassèrent tous les novateurs indistinctement. Calvin se retira à Strasbourg, où il se fit une petite église, très soumise admiratrice de ses opinions. Aussi eut-il de la peine à la quitter. Quand les affaires eurent changé de face à Genève, il y fut rappelé en 1539; il y prit un empire absolu, et devint comme le dictateur de la république. Rien ne s'y faisoit sans le consulter. Sa discipline sévère ferma les cabarets, suspendit les jeux, interrompit les danses, et interdit les spectacles. Il entretenoit une correspondance avec les protestants les plus distingués de l'Europe. Par la considération que lui donnoient ses liaisons, il établit à Genève des manufactures utiles, attira des artistes industrieux, et augmenta considérablement le commerce de cette ville.

Sous ce rapport politique, Calvin mérite quelques éloges; mais ce fanatique, du reste, fut le plus intolérant et le plus cruel des hommes. Il souffla le feu de la discorde au sein de la France; dans Genève, il sacrifia tous ceux qui lui faisoient ombrage. Il fit brûler sur la place publique Michel Servet, pour un écrit que ce malheureux avoit composé depuis plus de vingt-quatre ans; il fit aussi monter sur le bûcher Spisame, évêque de Nevers, qui avoit renoncé à son évêché pour embrasser l'hérésie. Calvin avoit un caractère dur, opiniâtre, inflexible, comme l'ont ordinairement les fanatiques hérésiar-

ques. Ce patriarche du calvinisme mourut à Genéve en 1564.

Depuis la fin du seizième siécle les entreprises des ducs de Savoie sur Genéve ont été fréquentes, tantôt par des conspirations tramées dans le secret, tantôt à force ouverte. Les Genevois se sont mis à l'abri des premières par une exacte vigilance, et des secondes par les secours de la Suisse et de la France, qu'ils se sont ménagés. Quelquefois ils se sont suffi à eux-mêmes, et ont puni sévèrement les attentats contre leur liberté. En 1602 le duc de Savoie tenta l'escalade de Genéve avec des mesures si bien prises, qu'elles devoient en assurer le succès. Elle manqua par une espéce de miracle. Les Genevois firent pendre sans miséricorde, comme voleurs, les soldats et officiers qu'ils purent prendre, entre lesquels il se trouvoit des gens de distinction. Telle a été jusqu'à présent l'issue de toutes ces tentatives.

La constitution de Genéve a infiniment varié. Il y a eu à ce sujet des écrits plus qu'il n'en faudroit pour le gouvernement d'un grand royaume. On peut dire qu'elle est aristocratique et démocratique en même temps : aristocratique, parceque ce sont deux conseils composés de familles privilégiées qui gouvernent; démocratique, parceque c'est le peuple qui les choisit et les nomme. Le dernier réglement qui a fixé la forme des élections et les bornes du pouvoir de toutes les magistratures est de 1768, sous la garantie de la France et de leurs louables puissances le corps helvétique.

Le Genevois est actif, ingénieux, propre aux sciences et aux arts. Ouvrier industrieux, médecin, financier,

il est à l'affût de tous les genres de gain. Le génie républicain suit les Genevois dans tous les états et durant toutes les périodes de leur vie. Ils l'inspirent à ceux qu'ils fréquentent : s'ils parviennent aux places du gouvernement dans les royaumes, ils tâchent de le faire dominer, et ces royaumes ne s'en trouvent pas toujours très bien. En général, les Genevois, placés entre les François, les Italiens et les Suisses, ne prennent rien de ces nations. Ils en font une à part, et cette singularité n'est peut-être pas une des moindres causes de la durée de leur république.

Elle vient de s'incorporer à la France, dont elle fait maintenant partie, à titre de département (le Léman).

ALLEMAGNE (EMPIRE).

De toutes les régions de l'Europe, l'Allemagne est celle qui offre les variétés les plus intéressantes et les plus compliquées, sur-tout dans l'ordre politique. Elle diffère étrangement de ce qu'elle fut dans l'antiquité. Couverte de forêts, elle n'avoit que des cabanes dispersées, des espèces de tanières où logeoient pêle-mêle les habitants avec les animaux. A ces tanières ont succédé des villes opulentes, pleines d'un peuple nombreux et policé.

L'Allemagne, entre la France, la mer d'Allemagne, la Baltique, la Turquie européenne, l'Italie et la Suisse.

On trouve en Allemagne tous les climats, toutes les productions de la nature et leurs variétés. Les Allemands sont en général vigoureux, de haute stature, simples, laborieux, fidèles, vaillants, propres à la guerre; mais on les dit en même temps mercenaires et

adonnés au pillage. Ils sont fermes dans la religion qu'ils ont embrassée, lents dans les conseils, et constants en amitié, dissimulés dans leurs inimitiés, défiants, soupçonneux et passionnés pour les plaisirs de la table. Les femmes sont naturellement chastes.

Les Allemands réussissent dans les sciences autant par leur application que par leur génie. Ils sont peu vifs, très patients, compilateurs infatigables. Nul objet de connoissance ne leur est étranger. Ils ont des universités, des académies, des sociétés littéraires; la médecine, la botanique, la chirurgie, la métallurgie, leur doivent des découvertes et des progrès. Dans les arts utiles ils perfectionnent volontiers, mais inventent peu. Ils sont ouvriers appliqués et assidus. Les travaux les plus pénibles, ceux de la plus grande durée, ne les effraient ni ne les rebutent. Les arts agréables, peinture, sculpture, ne leur manquent pas. Leur musique est estimée. La situation de l'Allemagne au centre de l'Europe, et les fleuves qui l'arrosent, y appellent le commerce. La variété des langues et le nombre des petits états dont les intérêts se heurtent en retardent quelquefois la marche.

On appelle l'Allemagne l'empire par excellence, et l'empire romain, quoique Rome n'en soit plus partie, et enfin l'empire germanique. Après les secousses données à l'Europe lors de la dissolution de l'empire romain, celui d'Allemagne ne s'est consolidé, n'a reçu des bornes fixes, n'a donné de la régularité à son gouvernement qu'au commencement du sixième siècle. Jusqu'alors il avoit été gouverné en forme de monarchie par les descendants de Charlemagne. Depuis, c'est une république fédérative de souverains. Dans le trè

grand nombre d'états qui la composent, il en est de plus ou moins puissants; d'autres, presque imperceptibles, se confondent dans la foule, n'existent libres que par protection, et n'en sont pas moins heureux pour être moins connus. La religion est mixte. La catholique et la protestante dominent; mais on y trouve toutes les sectes. L'église et la noblesse sont presque seules propriétaires dans les états catholiques. Presque par-tout les paysans sont serfs ou astreints à des sujétions qui approchent de la servitude. Par une suite de l'avilissement des peuples, les nobles sont impérieux, jaloux de leurs prérogatives, infatués de leur naissance, grands généalogistes, chasseurs infatigables, inexorables dans la punition de ceux qui oseroient sans leur aveu partager ce plaisir, qu'ils regardent comme un privilége exclusif de leur ordre.

Depuis 919 la couronne est élective; mais la forme d'élection a subi des changements. Le choix appartient actuellement, à l'exclusion des autres princes, à neuf électeurs. La diète d'élection se tient à Francfort, et le couronnement se fait à Aix-la-Chapelle, s'il se peut. Si l'empereur n'avoit pas de souveraineté en propre, sa puissance seroit peu de chose, parceque non seulement les électeurs, mais presque tous les princes jouissent chez eux de l'autorité sans appel des droits de souverains. L'empereur n'est à leur égard que comme un magistrat suprême, conservateur des lois. Ses chancelleries en sont les dépôts; et les diètes, les chambres impériales, les conseils auliques, en sont les organes. Les affaires y sont présentées avec des formes symétriques qui rendent les décisions extrêmement lentes. Si ce colosse tomboit en masse sur les états voisins, il

pourroit les écraser ; mais il est difficile que les parties de ce grand corps se réunissent ensemble et assez promptement pour qu'on ne puisse pas lui opposer une résistance suffisante et le repousser dans ses bornes.

Conrad I. 912. Les rois de France, successeurs de Charlemagne, jouirent du droit de succession jusqu'à la mort de Louis IV, en 912. Alors l'empire sortit de la maison de France par la foiblesse de Charles le Gros, qui, réduit à un petit domaine, se trouva hors d'état de faire valoir ses droits sur la Germanie. Les princes et nobles allemands, s'étant assemblés à Worms, déférèrent la couronne à Othon, duc de Saxe. Il la refusa, à cause de son grand âge. Par une générosité peu commune, il recommanda Conrad, duc de Franconie et de Hesse, avec lequel il étoit brouillé, mais qu'il regardoit comme un prince de mérite. Le suffrage d'Othon procura à Conrad toutes les voix. Son règne fut troublé par la rebellion de quelques seigneurs, qu'il soumit, et par les prétentions de Henri, fils du duc de Saxe, son bienfaiteur. Leurs brouilleries n'empêchèrent pas Conrad de reconnoître le mérite de ce prince, ainsi qu'avoit fait Othon à son égard. Se voyant près de mourir, il le recommanda aux princes et états assemblés comme le plus propre à lui succéder. Ils approuvèrent son choix. Alors Conrad envoya avant sa mort, par son propre frère, à Henri la couronne, le sceptre, la lance, l'épée et les ornements impériaux.

Henri I l'Oiseleur. 919. Othon I le Grand. 936. On l'a nommé l'Oiseleur, parcequ'il aimoit beaucoup la chasse à l'oiseau. Il auroit plus convenu de lui donner un surnom indicatif de sa modération et de son talent à concilier les esprits. Sa modération lui fit refu-

ser l'honneur que lui offroit le pape de le couronner à Rome. Il auroit fallu porter de grandes forces en Italie pour en soumettre les peuples sinon rebelles, du moins peu dociles, et il jugea plus sage d'employer ses troupes à rétablir son autorité en Allemagne. Son talent de conciliation parut en ce qu'il se servit plus de la persuasion que des armes. Il se comporta si bien, que les grands lui promirent de mettre à sa mort Othon, son fils, sur le trône. Ils tinrent leur parole. De son côté, Othon ne leur donna pas lieu de se repentir de leur complaisance. Les circonstances se trouvant plus favorables, il alla se faire couronner à Rome, et fit respecter son autorité non seulement dans cette capitale du monde chrétien, mais encore dans toute l'Italie. Othon I essuya des chagrins domestiques. A l'instigation de mauvais conseillers, Henri, son frère, et Ludolphe, son fils puîné, se révoltèrent. Il les vainquit, et leur pardonna. Avant sa mort, il eut le crédit de faire nommer à l'empire et couronner son fils aîné, Othon II.

On avoit nommé son père Othon le Grand; on appela son fils le Sanguinaire, parceque en effet il n'épargnoit pas le sang lorsqu'il se croyoit autorisé à le répandre. Il fit couler abondamment celui des Bénéventins et des Romains, qui l'avoient abandonné dans une bataille contre les Sarrasins. Il traita cette désertion de trahison, et la punit cruellement. Son règne se passa en guerres contre les Esclavons, les Danois, les Polonois, les Suédois, les Hongrois, toutes nations postées aux frontières d'Allemagne, comme des combattants aux barrières d'une lice, prêts à s'y jeter aussitôt qu'elle s'ouvre. Othon contint ces assaillants, et les repoussa. Il fut imité par Othon III, son fils, qu'on a surnommé

Othon II le Sanguinaire. 973.
Othon III l'Enfant. 983.

l'Enfant, parcequ'il monta sur le trône à l'âge de douze ans. Il eut une femme libertine, qui, piquée d'avoir été refusée par un seigneur qu'elle sollicitoit, l'accusa au contraire d'avoir attenté à son honneur. Le mari, faute d'examen ou par précipitation, condamna ce malheureux à la mort, et le fit exécuter; mais ayant reconnu son erreur, il fit brûler vive la calomniatrice. Devenu veuf, il manqua de parole à une veuve qu'il avoit séduite sous promesse de mariage; elle s'empoisonna. Il mourut jeune, sans postérité.

Henri II le Saint. 1002. Henri, duc de Bavière, lui succéda, élu par le suffrage des électeurs. Sous lui se voit le premier exemple de princes mis au ban de l'empire, pour n'avoir pas obéi aux décrets de la diète germanique. Les guerres qu'il eut à soutenir le lassèrent tellement, que deux fois il voulut abdiquer l'empire. La première, il fut détourné de son dessein par les sollicitations de ses sujets. La seconde fois, il poussa son projet d'abnégation plus loin, et résolut de se faire moine. L'abbé auquel il s'adressa parut se prêter à son desir. Il le reçut en qualité de frère lai, et à condition qu'il lui obéiroit en tout. L'empereur le promit. « Hé bien! lui dit l'abbé, « je vous ordonne de continuer à tenir les rênes de « l'empire. » On remarque deux choses à l'égard de l'impératrice son épouse : la première, qu'il la soupçonna d'infidélité, et qu'elle se purgea par l'épreuve du feu; la seconde, que, près de mourir, il fit venir les parents de la princesse, et leur dit : « Vierge vous « me l'avez donnée, vierge je vous la rends. »

Conrad II le Salique. 1024. Henri III le Noir. 1040. Conrad II, duc de Franconie, lui succéda par l'élection. On l'a surnommé le Salique, parcequ'il étoit né sur les bords de la rivière de Sala. Ayant été couronné

à Rome, pour conserver le sceptre impérial dans sa maison, il fit couronner à Aix-la-Chapelle Henri III, son fils, surnommé le Noir. Celui-ci, après la mort de son père, exerça l'autorité souveraine dans Rome; mais elle y fut resserrée dans des bornes étroites par l'adresse du fameux Hildebrand. Encore renfermé dans un cloître, il aspiroit déja à la tiare, et se flattoit d'avance, quand il l'auroit posée sur sa tête, de soumettre à sa puissance les trônes et les empires. L'ambitieux pontife, après avoir manifesté ses prétentions sous Henri le Noir, les porta au dernier excès sous Henri IV, son fils.

Ce prince eut une jeunesse déréglée et fougueuse. Henri IV. 1056. Perdu par ses premières démarches, il ne put, dans un âge plus avancé, reconquérir l'estime publique, quoiqu'il fût brave, bon général, et versé dans les affaires. Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, profita habilement de cette défaveur.

Depuis que de grandes propriétés en fonds de terre avoient été jointes aux prélatures, les titulaires, devenus tels par élection ou autrement, mis en possession de l'exercice de leurs fonctions spirituelles par la puissance ecclésiastique, étoient investis du temporel, c'est-à-dire de la jouissance des biens attachés au titre, par la puissance civile. L'usage avoit prévalu que cette mise en possession de propriétés se marquât par les grands bénéfices, archevêchés, évêchés, abbayes, par la tradition de la croix, ou de la crosse et de l'anneau; c'est-à-dire que l'élu se présentoit à l'empereur ou autre prince lai, et prosterné ou debout, étoit gratifié, en audience publique, de ces signes caractéristiques de sa dignité, qui indiquoient la pleine jouissance des droits

utiles. Celà s'appeloit *donner et recevoir l'investiture*.

Quelques prélats regardèrent cette cérémonie, ou comme humiliante, ou comme profanant leur caractère, en ce qu'elle soumettoit, disoient-ils, le spirituel au temporel. Ils refusèrent de se conformer à cet usage. Les empereurs le soutinrent comme une prérogative de leur couronne, suspendirent la jouissance des réfractaires, et l'empêchèrent même à main armée. Beaucoup de débats s'élevèrent à ce sujet en Italie, où les empereurs conservoient une juridiction, et sur-tout en Allemagne. Ordinairement ces querelles se terminoient au préjudice des prélats. On les condamnoit à des amendes au profit du fisc, ou bien, afin d'entrer pacifiquement en possession utile, ils faisoient des présents à l'empereur et à ses courtisans. En conséquence de ces rétributions, les prélats qui donnoient et les princes qui recevoient furent souvent accusés de simonie active et passive.

Cette imputation, commune sous les derniers empereurs, s'aggrava sous Henri IV par la maligne politique de Grégoire VII. A l'occasion des plaintes de quelques prélats, dont les biens restoient sous la main du prince, faute de s'être soumis à la cérémonie, le pontife ordonne impérieusement à Henri d'en laisser la jouissance à l'élu, lui défend d'en donner l'investiture par la crosse et l'anneau, comme si c'étoit porter la main à l'encensoir, et défend aussi aux prélats de la demander. L'empereur réclame contre ce décret, et menace de soutenir sa réclamation par les armes. Le pape l'excommunie. Le feu de la guerre éclate dans toute l'Allemagne avec toutes les fureurs que le fanatisme inspire. Les peuples, troublés par l'explosion de ces foudres, chancellent

dans leur fidélité. Henri se voit près d'être abandonné, et croit ne pouvoir empêcher l'élection d'un autre empereur que par une démarche humiliante. Il convoque les seigneurs à Oppenheim. Dans une assemblée publique, il confesse les irrégularités de sa jeunesse, prie les assistants de les oublier, et promet de se mieux conduire à l'avenir. Les princes s'apaisent. Mais comme Henri tenoit toujours à son droit d'investiture, du fond du Vatican, Grégoire lui suscite de nouveaux ennemis, et aggrave encore l'excommunication. Henri fait déposer Grégoire, et met un antipape à sa place; mais, abandonné réellement de tous ses sujets, il est obligé de fléchir devant le fier pontife, et de lui demander personnellement pardon dans le château de Canose, avec toutes les cérémonies humiliantes de l'ancienne pénitence publique.

Etrange inconstance du peuple! Ils avoient abandonné l'empereur, parcequ'il refusoit de se soumettre au pape; et quand il s'y est soumis, indignés de l'humiliation abjecte à laquelle il a consenti, les Italiens eux-mêmes, au milieu desquels il étoit, se révoltent. Il ne les regagne qu'en abjurant, pour ainsi dire, son repentir. Grégoire se venge en faisant élire empereur Rodolphe, duc de Souabe. Rodolphe est tué dans une bataille, et Grégoire, chassé de Rome, meurt hors de sa capitale. Henri n'en est pas plus heureux. Herman, comte de Luxembourg, que la faction pontificale lui oppose, est, à la vérité, défait, et périt; mais Urbain II, digne successeur de Grégoire VII après Victor, qui n'avoit fait que passer sur le saint-siége, suscite contre Henri, Conrad, son propre fils. L'empereur croit faire un grand coup de politique en opposant à ce fils dé-

naturé son fils cadet, Henri, qu'il fait élire roi des Romains. S'abandonnant aux espérances qu'il conçoit de la fidélité de ce fils, il prend la croix, se prépare au voyage d'outre-mer, et n'en est pas moins excommunié. Ce fils cadet, plus dangereux que n'avoit été Conrad l'aîné, qui étoit mort, se livre aux ennemis de son père. A leur instigation, il prend en main le gouvernement, sous le titre de roi des Romains, sous prétexte que son père étant excommunié, les peuples pouvoient lui refuser l'obéissance, et que l'empire tomberoit en confusion par l'anarchie.

Mais beaucoup de seigneurs n'adoptèrent pas ces raisons de tranquillité publique que le fils s'efforçoit de faire valoir pour régner à la place de son père. Ils se réunirent à l'empereur. Le roi des Romains, se trouvant trop foible, alla à Coblentz demander pardon à son père qui lui fit grace; mais il eut l'adresse d'engager le crédule Henri à congédier son armée, et, devenu son supérieur en force, le perfide fait arrêter son père, et le met sous bonne garde dans le château de Bengenheim, près de Mayence. Pendant qu'il le tenoit en captivité, il assemble une diète de ses partisans, et fait prononcer solennellement la déposition de son père. Les archevêques de Mayence et de Cologne sont députés pour signifier à celui-ci la sentence et lui demander la couronne et les autres ornements impériaux.

Surpris d'une pareille ambassade, le vieil empereur demande pourquoi on le traite ainsi. Outre les raisons de mauvaise conduite, remontant à sa jeunesse, on lui reproche d'avoir introduit un schisme dans l'église par l'élection d'un antipape, et d'être coupable de simonie, pour avoir mis les évêchés en vente. « Mis les évêchés

« en vente, répond l'empereur! Parlez : qu'ai-je exigé « de vous, pour vous élever aux dignités dont vous « jouissez ? Cependant ce sont les meilleurs bénéfices « qui soient à ma disposition. Vous savez que j'aurois « pu remplir mes coffres en les mettant en vente; je « vous les ai donnés en pur don. Est-ce là comme vous « me payez de mes bienfaits ? Sans ma bonté, seriez-« vous du nombre de ces ingrats qui lèvent leurs mains « contre leur seigneur et leur maître, au mépris de la « reconnoissance qu'ils lui doivent? Hélas ! je commen-« ce à succomber sous le poids des années et de la dou-« leur; je suis près de terminer ma course mortelle : « laissez-moi achever en paix le peu de chemin qui me « reste à faire, et qu'une vie jadis assez glorieuse ne se « termine pas dans la honte et dans la misère. »

Les prélats, inébranlables dans leur résolution, insistent pour que l'empereur leur laisse remplir leur mission dans toute son étendue. Il se revêt de tous ses ornements impériaux, se place sur un siége de parade, et leur tient encore ce discours. « Voici les marques de « la royauté que j'ai reçue de Dieu et des princes de « l'empire. Si vous bravez la colère du ciel et les re-« proches éternels des hommes, jusqu'au point de por-« ter la main sur votre souverain, vous pouvez me dé-« pouiller par force de ces ornements. Je suis dans l'im-« puissance de repousser cette insulte. » Sans être plus touchés de ces dernières paroles que des précédentes, les évêques lui ôtent la couronne et le sceptre, le font descendre de son siége, le dépouillent de ses habits royaux, avec les formules de la dégradation ecclésiastique.

Pendant cette scène humiliante, l'empereur, les

yeux baignés de larmes, s'écrie : « Grand Dieu ! tu es le « Dieu des vengeances, et tu puniras cet outrage ; j'ai « péché, je le confesse, et j'ai mérité cette honte par « les folies de ma jeunesse. Mais tu ne manqueras pas « de punir ces traîtres de leur parjure, de leur insolence « et de leur ingratitude. » Non content de cette abdication forcée, le jeune Henri fit comparoître son père dans une assemblée de princes dévoués à ses intérêts, afin de tirer de lui une résignation qui parût volontaire. Il se prêta aux desirs de ce fils dénaturé, par l'impossibilité de s'y refuser. Il avoua ses fautes, comme il avoit fait autrefois, convint que c'étoit avec justice qu'on le faisoit descendre du trône. Il demanda pardon aux assistants; et, se jetant aux pieds du légat du pape, il le supplia de lui donner l'absolution, et de le relever de l'excommunication. « Je n'en ai pas le pouvoir, ré« pondit froidement le légat. Ce droit est réservé au « souverain pontife. » Apercevant dans la foule Gérard, qu'il venoit de nommer évêque de Spire, Henri le prie de lui accorder pour sa subsistance un canonicat dans sa cathédrale, bâtie et dotée par ses ancêtres, et qu'il avoit lui-même enrichie. « Je ne puis, dit Gérard, vous « l'accorder, que je n'aie eu permission du pape. » A cette réponse, les larmes tombent en abondance des yeux de cet infortuné. « Hélas ! dit-il aux assistants, « hélas ! mes chers amis, ayez pitié de moi ! je suis « frappé par la main de Dieu. »

Pour comble d'infortune, le nouvel empereur le retint prisonnier. Il s'échappa cependant, et passa en Flandre. Il trouva moyen d'y lever une armée ; mais, avant de pouvoir obtenir des succès décisifs, il mourut à Liége dans l'année de sa déposition, et fut enterré

magnifiquement dans la cathédrale. Fidèle à ses principes, son fils le fit exhumer, parcequ'il étoit excommunié, et déposer par grace dans une petite chapelle. Prince digne d'un meilleur sort, il étoit d'un naturel doux, porté à la clémence, très charitable. D'un caractère vif, néanmoins dans ses disgraces il fut un modèle de patience et de résignation. L'estime de ses sujets une fois perdue, il ne put jamais la recouvrer: exemple frappant de l'influence que les fautes de la jeunesse ont quelquefois sur toute la vie.

Dans ses premières années, Henri V ménagea le clergé, mais sans se relâcher sur les investitures. Ce fut un sujet de dispute entre lui et Pascal II. Il tâcha d'attirer le pape à une conférence où tout devoit se régler; mais le pontife, craignant que ce ne fût un piége, l'évita, se mit sous la protection de la France, et même se retira de ce royaume; il prit des assurances et revint en Italie. Henri l'y suivit. Il s'étoit fait précéder d'une magnifique ambassade qui flatta le souverain pontife d'un accommodement avantageux. Sur ces espérances, et un peu contraint par les forces supérieures de l'empereur, le pape le reçut dans Rome. Par le traité qui fut fait, il parut s'accommoder à la volonté de Henri; mais sous main il se fit désavouer par les prélats italiens, qui soulevèrent le peuple. Sans balancer, l'empereur, qui étoit entré dans Rome presque seul, y appelle son armée. Il y eut un grand carnage. Le pape et les cardinaux furent enfermés dans une prison. On traita ensuite. La ratification se fit dans une messe solennelle. En signe de réconciliation, le pape divisa l'hostie en deux, en donna une moitié à Henri et prit l'autre. Par cet accord, l'empereur obtint clairement ce qu'il

Henri V le Jeune. 1106.

desiroit sur les investitures. Comme ce n'étoit que pour ce droit alors refusé que Henri V avoit privé son père des honneurs de la sépulture ecclésiastique, en passant par Liége, il lui fit faire des funérailles magnifiques.

Mais l'affaire n'étoit pas finie. Sitôt qu'on sut Henri éloigné d'Italie, les cardinaux et évêques qu'on put réunir, s'étant rassemblés à Rome en concile, y cassèrent le traité qui attribuoit les investitures à l'empereur, et en outre l'excommunièrent. Pascal, retenu par l'appareil qu'il avoit mis dans sa ratification, eut la délicatesse de ne pas signer cette sentence. Henri revint en Italie, créa antipape Bourdin, archevêque de Prague, et se fit couronner empereur par ses mains. Mais, rappelé en Allemagne par des troubles, il laissa le malheureux intrus à la merci de Calixte, successeur de Pascal, qui le fit enfermer.

Enfin tout le monde étant fatigué de ces disputes entre le sacerdoce et l'empire, on en vint à un accord sérieux. Il fut réglé que désormais les empereurs donneroient l'investiture du temporel, non par l'anneau, la croix ou la crosse, mais en présentant au pourvu leur sceptre, qu'il toucheroit ou baiseroit respectueusement. Ainsi fut terminée cette querelle qu'on auroit bien pu terminer de cette manière, avant d'inonder de sang l'Italie et l'Allemagne. Jamais des prétentions si faciles à régler n'auroient causé tant de malheurs, s'il n'avoit fallu un prétexte à l'ambition, à la haine et aux autres passions des contendants. Henri V ne survécut que trois ans à cet accommodement. C'étoit un grand politique. Si l'on excepte sa conduite à l'égard de son père, conduite dénaturée et impie, dont on dit qu'il

se repentit dans la suite, on peut le mettre au rang des empereurs qui ont honoré le diadême.

Les électeurs choisirent après lui Lothaire, duc de Saxe. Il eut pour concurrents deux neveux du défunt empereur, et les força d'abandonner leurs prétentions. Lothaire reconquit les domaines d'Italie qui avoient été soustraits à l'empire, et fut couronné à Rome. Sous Conrad, son successeur, on trouve l'origine des mots Guelfe et Gibelin, qui ont été très célèbres en Italie et en Allemagne. Si on ne savoit que les hommes se battent quelquefois plutôt pour le mot que pour la chose, on seroit surpris des massacres et des ravages dont ces deux mots ont été les signaux. Guelfe, frère d'un duc de Bavière, en guerre avec l'empereur, assiégé dans le château de Weissemberg, donne pour mot d'ordre à ses soldats son propre nom. Frédéric, duc de Souabe, frère de l'empereur, et son général, donne aux siens celui de Gib[illegible]a, nom d'un village de Souabe, où il avoit été élevé. Ainsi le hasard destine ces deux mots à être les signes de ralliement de deux factions puissantes, ennemies acharnées l'une de l'autre, et qui ont duré plus de deux siècles. Ordinairement les Guelfes étoient pour les papes, et les Gibelins pour les empereurs; mais il est souvent arrivé que ces mots ont, pour ainsi dire, changé de parti, ou bien que, sans attachement ni au pape ni à l'empereur, des seigneurs en querelle ont pris ces noms, pour grossir leurs troupes par l'accession les uns des Guelfes, les autres des Gibelins, toujours prêts à se détruire.

Lothaire II. 1125.
Conrad III. 1137.

Dans ce château de Weissemberg, Guelfe se défendit jusqu'à l'extrémité. Ne pouvant plus tenir, il en-

voya des députés à l'empereur. Ce prince lui fit grace ainsi qu'à ses partisans renfermés avec lui ; mais il ordonna qu'il ne sortiroit rien de précieux du château que ce que les femmes pourroient emporter. Quoique par la capitulation la vie fût accordée aux hommes, comme on savoit l'empereur très irrité contre eux, et qu'on craignoit quelque sinistre interprétation, les femmes chargèrent leurs maris sur leurs épaules, et sortirent pliant sous cet honorable fardeau. L'empereur, attendri par ce spectacle, traita favorablement et les tendres épouses et les époux qui avoient si bien su se faire aimer. Sans doute, ce trait frappant rendit fameux, dans le temps, le nom de Guelfe, et c'est peut-être la célébrité de ce nom qui, par opposition, en a aussi donné à celui de Gibelin. Au reste, on doit reconnoître qu'il y a beaucoup d'incertitude sur l'origine et l'application de ces deux noms, et on ne doit pas être surpris qu'ils aient eu en Allemagne et en Italie une acception très différente.

Frédéric Barberousse. 1152.

Conrad, en mourant, recommanda Frédéric, duc de Souabe, son neveu, qui fut élu, et est la tige de la maison de Souabe sur le trône impérial. Ce prince, célèbre sous le nom de Barberousse, en a eu encore un autre moins connu, et qui méritoit de l'être. On l'a appelé *le père de son pays*, parcequ'il a montré une grande affection pour sa patrie et un attachement inviolable à la gloire de l'empire. Ce patriotisme devoit lui attirer le ressentiment des papes, qui conservoient toujours des prétentions dont un empereur délicat sur le point d'honneur ne pouvoit manquer de s'indigner. Aussi eurent-ils de grands différents. Ils se réconcilièrent, se brouillèrent de nouveau, et de nouveau aussi

firent la paix. Dans ces intervalles Frédéric eut des entrevues amicales, et se fit couronner à Rome.

Alors y siégeoit Alexandre III. En vain Frédéric lui opposa des antipapes, favorisa des schismes ; Alexandre, reconnu par l'universalité du peuple chrétien, triompha de tous ces efforts peu louables. A la fin, ces deux hommes, faits pour se tenir tête, se réconcilièrent assez sincèrement. On cherche quelle pouvoit être la cause de ces dissentions et de leur perpétuité. Mais il faut se rappeler qu'il n'y avoit aucune action de la vie, aucun acte du gouvernement, pour lequel la sanction religieuse ne fût nécessaire. Dispenses, mariages, élections laïques ou ecclésiastiques, dépositions, punitions, légitimité ou injustice des guerres, il n'y avoit rien que l'église ne crût de sa juridiction, parcequ'elle étoit appelée pour consacrer les conditions par des serments faits dans les églises ou sur des reliques. Les papes et les évêques se croyoient donc en droit de juger de tout, et de punir par l'excommunication les réfractaires à leurs jugements. Frédéric fut aussi brouillé avec les successeurs d'Alexandre; mais ils lui donnèrent moins de peine que lui. On remarque que, sous leur pontificat, l'empereur reprit les droits de souveraineté dans le patrimoine de Saint-Pierre.

Cependant il fléchit sous Grégoire VIII, dans une conférence qu'il eut avec lui à Venise. Selon quelques historiens, elle fut accompagnée de circonstances humiliantes. On ne sait si ce fut par une pénitence que le pape lui infligea, ou par zèle, que Frédéric, à soixante-dix ans, s'engagea à une croisade. Il mit beaucoup d'ordre dans les préparatifs, résolu de la commander en personne. Comme, dans les autres entreprises de

cette espèce, la multitude avoit été plus nuisible qu'utile, il défendit de recevoir l'enrôlement d'aucun particulier, à moins qu'il ne fût en état de dépenser trois marcs d'argent. L'empereur commença son expédition d'une manière brillante. Il défit les Turcs en plusieurs batailles. Ses succès donnoient aux chrétiens les plus grandes espérances. Mais le fleuve Cydnus, qui avoit pensé être fatal à Alexandre le Grand, le fut réellement à Frédéric. En s'y baignant, cet empereur fut emporté par la rapidité des eaux, et se noya. Peut-être mourut-il à temps pour ne pas éprouver les revers qu'ont essuyés après leurs victoires les princes qui sont entrés dans cette funeste carrière des croisades.

Henri VI le Sévère. 1190.

Avant son départ, le prévoyant Frédéric avoit réglé sa succession en Allemagne et fait couronner Henri VI, son fils, roi des Romains; de sorte que celui-ci succéda de droit à son père. Un compétiteur Henri le Lion, duc de Saxe, lui donna quelque embarras; mais il le força de se soumettre, et se fit couronner à Rome avec l'impératrice Constance, son épouse. Armé du droit de cette princesse, héritière des couronnes de Naples et de Sicile, il fit la guerre à Tancrède, qui régnoit dans ces deux états réunis sous le même sceptre. Constance, âgée de près de cinquante ans, devint enceinte. Pour éloigner tout soupçon d'imposture, elle accoucha d'un fils sous une tente en plein champ, près de Palerme, en présence d'une multitude de peuple. Ce prince, nommé Frédéric comme son grand-père, naquit sous les plus heureux auspices, destiné au royaume de Naples en voyant le jour, et créé roi des Romains dès le berceau.

Il le fut dans une assemblée de princes que Henri

convoqua. Ce prince s'efforça de leur prouver que le seul moyen d'éviter les guerres auxquelles les élections donnoient lieu étoit de rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Ils parurent se laisser persuader; mais, au fond, ils donnèrent leur acquiescement à son système plus par crainte que par conviction. Henri s'occupa beaucoup plus de l'Italie, où il acquit une si belle couronne, que de l'Allemagne. On a taxé ce prince d'avarice : on en cite comme une preuve qu'il partagea avec le duc d'Autriche la rançon de Richard, roi d'Angleterre, que le duc avoit fait arrêter lorsque ce monarque passoit par l'Autriche en revenant d'une croisade. On dit aussi que Henri VI étoit cruel, parcequ'il employa des punitions rigoureuses contre les partisans de Tancrède. Cette conduite lui a fait donner par les partisans d'Allemagne le surnom adouci de Sévère; mais ceux de Naples lui ont conservé celui de Cruel. Il étoit d'ailleurs prudent, pénétrant, éloquent, actif et brave.

En mourant il nomma Philippe, son frère, tuteur de son fils; mais le pape Innocent III, ennemi juré de la maison de Souabe, fit élire roi des Romains Othon, duc de Saxe : le parti de Souabe, afin de donner plus d'autorité au tuteur du jeune Frédéric, conféra aussi cette dignité à Philippe lui-même. Ainsi il se trouva trois rois des Romains à-la-fois. Le premier, savoir, Frédéric dans son berceau, ne fut long-temps qu'une ombre de roi; Othon, le protégé du pape, joua un rôle par la protection de Richard, son oncle, roi d'Angleterre; et, comme un roi d'Angleterre soutenoit un concurrent, il falloit bien que le roi de France en favorisât un autre. C'étoit Philippe, le tuteur, qui d'ailleurs tiroit de grands secours de l'Italie, où il étoit tout puissant

Philippe. 1198.
Othon IV.
1208.

par le jeune Frédéric, roi de Naples, son pupille.

Le pape excommunia Philippe; mais l'excommunié n'en gagna pas moins beaucoup de seigneurs, et se fit couronner à Aix-la-Chapelle. Othon céda le terrain, et se réfugia en Angleterre. Lorsque Philippe étoit prêt à se réconcilier avec le pape, il fut assassiné. Othon, qui alors étoit revenu d'Angleterre, et avoit de nouveau levé l'étendard contre Philippe, n'eut aucune part à ce crime. Aussi les amis du mort, connoissant son innocence, se réunirent volontiers à lui. Pour concilier les intérêts autant qu'il se pouvoit, il épousa la fille de son défunt rival, et fut couronné à Rome.

Mais il s'éleva contre lui un nouveau compétiteur. Frédéric, ce prince couronné dans le berceau, naguère encore dans les langes de l'enfance, revendiqua le sceptre que son père avoit porté. Les princes allemands, comme la fortune, amis de la jeunesse, lui donnèrent la préférence sur Othon, âgé et dévot. Celui-ci lutta peu contre une protection si déclarée. Il se retira à Brunswick, où il vécut encore quatre ans, consacrant tous ses moments aux devoirs de la religion. Ces deux rivaux, Philippe et Othon, eurent chacun leurs vertus. La piété a pour ainsi dire absorbé toutes celles d'Othon; mais cette vertu, propre aussi à Philippe, a laissé remarquer qu'il étoit prudent, affable, doux, éloquent, libéral et intrépide.

Frédéric II. 1212. Frédéric II, neveu de Philippe, trouva de beaux modèles dans sa famille. Il se proposa principalement d'imiter Frédéric I, son grand-père. Comme lui, il eut de vives querelles avec les papes, fut excommunié et se réconcilia à plusieurs reprises, créa des antipapes, les

soutint, les abandonna, fut aussi couronné à Aix-la-Chapelle et à Rome. Enfin il prit la croix et entreprit le voyage d'outre-mer. Mais il paroît qu'il n'apporta pas à cette entreprise une grande ardeur; car, étant sur le bord de la mer, il différa son embarquement sous différents prétextes. Cependant, forcé par les menaces du pape, i ldéploya ses voiles; mais, presqu'à la vue du port, une tempête survint, et lui servit de motif pour rentrer. Le pape l'excommunia. Il cingla alors sérieusement en pleine mer. Sa docilité ne fit cependant pas lever l'anathême. Noirci de la foudre, les croisés de la Terre-Sainte refusèrent de le reconnoître pour chef et de lui obéir. Il étoit obligé de faire passer ses ordres par ses lieutenants, comme non émanés de lui. Aussi n'y resta-t-il pas long-temps. Sur quelques avances faites par les Sarrasins, il conclut avec eux une trêve, et revint dans ses états.

Il arriva assez tôt pour y trouver des chagrins domestiques. Henri, son fils aîné, fut convaincu de révolte, enfermé et mourut en prison. Il fit élire roi des Romains Conrad, son second fils; mais Innocent IV, très mécontent de la conduite de l'empereur dans la Terre-Sainte, et fâché de voir la maison de Souabe sur le trône de l'empire, non seulement fit casser cette élection dans le concile de Lyon, en 1245, mais encore fit donner sa place à Henri, landgrave de Thuringe, et déposa l'empereur lui-même à cette assemblée. Ce prince n'y assista pas en personne. En apprenant cette nouvelle, il enfonça sa couronne comme s'il vouloit l'affermir sur sa tête, et dit: « Avant cette déposition, j'étois obéissant au pape et aux lois de l'église; mais

« à présent qu'il m'a dispensé de mon devoir sur cet « article, je ne lui dois plus ni obéissance ni respect, « et je demeurerai empereur malgré lui. »

En effet, il soutint sa dignité, et contre le landgrave de Thuringe, et contre Guillaume, comte de Hollande, auquel le pape conféra la couronne des Romains, après la mort du landgrave Henri. Frédéric lutta avec assez de persévérance contre les ennemis que le souverain pontife ne cessoit de lui susciter; mais, fatigué enfin de ne sortir d'un embarras que pour tomber dans un autre, il quitta l'Allemagne, et se retira dans son royaume de Naples, laissant la fusée à démêler à Conrad, son fils. Frédéric mourut d'une fièvre. On croit que, s'il n'avoit pas été troublé par les guerres et les intrigues, ce prince auroit pu rendre l'Allemagne florissante sous son régne. Malgré cela, il y établit, autant qu'il put, de sages lois. Il étoit très habile, et avoit de grands talents pour l'administration. Frédéric savoit six langues, et possédoit les sciences propres à un souverain, comme il lui convient de les connoître. A beaucoup de courage et de force d'esprit il joignoit malheureusement trop de violence et de cruauté dans ses vengeances. L'amour des femmes porté à l'excès a terni sa réputation. Il avoit pour maxime fondamentale de sa conduite de ne jamais remettre au lendemain ce qu'il pouvoit faire le jour même.

Interrègne. 1250. Après sa désertion, un trouble affreux s'empara de l'Allemagne, et un long interrégne suivit sa mort. Il y eut quatre rois des Romains de son vivant: Conrad, son fils, Henri, landgrave de Thuringe, Guillaume, comte de Hollande, et Richard, duc de Cornwall. L

dernier fut élu empereur à Francfort, et couronné à Aix-la-Chapelle. Mais ces deux cérémonies ne lui donnèrent qu'un foible ascendant sur ses rivaux. Après s'être quelque temps combattus, les uns par la mort, les autres par démission, cédèrent le champ de bataille à Alphonse le Grand, roi de Castille. La vanité d'être appelé empereur fit desirer à ce prince ce diadême, qu'il ne porta qu'en Espagne. Jamais il ne vint en Allemagne.

Tout l'empire n'offrit alors qu'une scène de meurtres, de confusion et d'anarchie. Chaque seigneur étoit en guerre avec son voisin. Les plus proches parents, sans égards pour les liens du sang, brûloient mutuellement leurs châteaux, pilloient leurs vassaux, et détruisoient leurs familles. Le peuple étoit opprimé par les nobles. Les soldats commettoient les plus grands désordres; et, comme les chefs n'étoient pas en état de payer leurs troupes, ils étoient forcés d'approuver ces violences. Pendant cet interrègne, l'empire souffrit les calamités d'un pays désolé par tous les fléaux. En vain les princes convoquoient des assemblées pour remédier à ces maux; comme il n'y avoit pas d'autorité souveraine pour fixer l'objet des délibérations entre les convoqués qui se croyoient égaux en mérite, et qui l'étoient ordinairement en naissance et en puissance, les diétes se consumoient en débats inutiles, et se terminoient quelquefois par des combats sanglants.

L'interrègne fut utile à plusieurs villes, tant d'Italie que d'Allemagne. Elles s'érigèrent en républiques, et prirent le titre de villes libres, parcequ'elles se gouvernoient elles-mêmes. La plupart restèrent isolées, sans aucune liaison entre elles. C'est ce qui produisit

les républiques d'Italie, circonscrites dans un territoire plus ou moins étendu; mais dans le nord de l'Allemagne, il se forma une association de villes qui, du mot *hanse*, union, furent appelées villes hanséatiques. Le commerce, la sûreté, la liberté des chemins et des mers voisines, étoient le but principal de leur ralliement. Elles avoient un conseil commun, pour y traiter ces objets, un trésor, des troupes, des vaisseaux au service de la ligue. Soixante-dix ou quatre-vingts villes d'Allemagne, du Nord et des Pays-Bas y entrèrent, et reconnurent pour leurs chefs Lubeck, Brunswick, Dantzic et Cologne.

La hanse teutonique, comme on l'a aussi appelée, n'a joui de l'éclat et de la puissance qui l'ont rendue célèbre que vers 1370, environ cent ans après son commencement. L'interrégne dont nous parlons vint à propos pour former cet établissement, qui n'auroit pu acquérir la solidité nécessaire, si ces villes avoient été gênées par la surveillance des empereurs. Quand ces princes, ayant par la suite recouvré leur autorité, prétendirent examiner les priviléges que les villes hanséatiques s'étoient donnés, et firent mine de vouloir les révoquer, elles offrirent de l'argent, et ce métal, qui rectifie tout, fit disparoître aux yeux des empereurs le danger de l'association. Les villes d'Italie usèrent du même expédient. Il arriva que les empereurs leur offrirent d'eux-mêmes de les laisser libres pour de l'argent, et souvent on ne combattit que pour le plus ou le moins. Rodolphe, qui finit l'interrègne, fit publiquement des marchés, et envoya son chancelier en Italie pour les conclure, et en ramasser le prix.

Rodolphe. 1273. L'empire fut dix-sept ans sans chefs, si on compte

l'interrègne depuis l'abdication de Richard, de Cornwall, qui garda le titre d'empereur six ans; mais si on considère la réalité de l'anarchie, l'interrègne a duré vingt-trois ans. Alors Grégoire X, touché des maux de l'Allemagne, menaça les princes, s'ils n'élisoient au plus tôt un empereur, d'y pourvoir lui-même. Ils s'assemblèrent en diète à Francfort. Malgré les dangers qui environnoient cette couronne, son éclat excita encore des brigues. Entre les prétendants, les uns étaloient leurs richesses, les autres leurs vastes domaines et la puissance qui y étoit attachée. C'étoit, disoient-ils, le moyen le plus efficace pour rendre à l'empire son ancienne splendeur. Mais les plus sages des électeurs jugeoient que ces vues seroient bien mieux remplies par un prince vaillant, prudent et expérimenté, que par un autre qui auroit pour principale recommandation son opulence et son pouvoir. A ce titre, et sur cette espérance, ils élurent Rodolphe, comte de Hapsbourg.

Il avoit été élevé à la cour de Frédéric II, et s'y étoit rendu assez recommandable par ses grandes qualités pour devenir un objet de jalousie. Il se retira à la cour de Bohême, où il eut des charges, et de là dans la Haute-Allemagne, où étoient ses biens matrimoniaux. En exerçant une espèce de police sur les seigneurs qui usurpoient la plupart une autorité tyrannique dans les cantons qu'occupent les Suisses, il s'y fit une réputation méritée de justice et de bravoure. Rodolphe y jouissoit de l'empire des vertus, lorsqu'il fut appelé à celui de la puissance sur toute l'Allemagne. Il se rendit aussitôt à Francfort, et de là à Aix-la-Chapelle, où il reçut la couronne impériale.

Son premier soin fut d'empêcher les rapines, les

vols et les meurtres qui s'étoient commis si long-temps avec impunité. Dans la Thuringe seule il détruisit soixante châteaux qui servoient de retraite aux bandits; en peu de temps la sûreté et la paix furent partout rétablies. Selon les espérances qu'on avoit conçues, il ne souffrit pas que la majesté de l'empire fût violée par la désobéissance, non seulement des vassaux, mais même des princes qui en étoient membres, portassent-ils une couronne. Ottocare, roi de Bohême, qui lui avoit donné un asile, refusa de rendre hommage à un homme autrefois officier dans sa cour. Rodolphe exigeoit cette marque de sujétion, et même, contre le desir d'Ottocare, il prit soin qu'elle fût publique. Le roi de Bohême se réduisit à demander de rendre hommage dans un pavillon fermé. Mais, au moment de la cérémonie, les rideaux du pavillon tombèrent tout-à-coup, et laissèrent voir le monarque aux pieds de son suzerain.

Rodolphe se soutint auprès des papes par une politique adroite. Il vivoit avec eux sans intimité et sans froideur. Dans une entrevue avec Grégoire X il promit de se croiser et d'aller recevoir la couronne impériale à Rome; mais il gagna si bien le pontife par les honneurs dont il le combla, qu'il put se dispenser sans risque de tenir l'une et l'autre promesse. Malgré ces égards pour le pape, il n'oublia pas ses droits sur l'Italie. Il envoya, comme on a dit, son chancelier traiter avec les villes de leur affranchissement, qu'il leur vendit le plus cher qu'il put, aimant mieux en tirer de l'argent que de leur faire la guerre. Ce prince eut, entre autres enfants, six belles princesses, par le moyen desquelles il contracta des alliances qui procurèrent de grands états et des

royaumes à sa postérité. En lui commença le bonheur de la maison d'Autriche, dont il a été le chef, bonheur qui a fait dire à un poëte « Que Venus lui étoit encore « plus favorable que Mars. » Mais, quoique si heureux dans ses autres entreprises, il mourut avec le chagrin de ne pouvoir obtenir des électeurs qu'ils nommassent à l'empire Albert, son fils aîné, duc d'Autriche. Rodolphe étoit gai, franc, obligeant, simple dans ses habits, et se permettoit volontiers la plaisanterie.

Adolphe de Nassau. 1292.

Malgré les sollicitations d'Albert, après la mort de son père, ce fut Adolphe, comte de Nassau, qui emporta les suffrages; mais il s'en montra peu digne. Il attaqua injustement les princes de l'empire. Ses mauvais succès le décréditèrent. Il menoit d'ailleurs une conduite très répréhensible. On lui reprocha en pleine diète d'avoir avili l'empire en laisant perdre ses droits, de donner arrogamment ses volontés comme une loi suprême, de rançonner avidement les grands et le peuple, de violer ses promesses, de favoriser les brigandages, et d'en tirer sa part. On l'accusoit aussi d'excès honteux, mêlés de barbarie, d'avoir ravi des filles, des femmes, des veuves et même des religieuses, et d'en avoir fait périr après avoir satisfait sa brutalité. Il ne se trouva personne à cette diète qui osât ou daignât le défendre. On le déposa, et Albert fut élu. Les deux rivaux se mirent en campagne et se cherchèrent. Ils furent bientôt en présence et se battirent comme en champ clos, au milieu de leurs soldats. Adolphe succomba et fut tué.

Albert I d'Autriche. 1298.

Un prince malheureux est toujours coupable. Adolphe étoit mort. Sa mémoire resta flétrie. Albert, son successeur, ne voulut pas permettre qu'il fût déposé dans

la sépulture des empereurs. Pour lui, il se fit élire une seconde fois, et couronner à Aix-la-Chapelle. Il demanda, pour cette cérémonie, l'agrément du pape Boniface VIII, et ne l'obtint qu'après de longues supplications. Il fallut que le fier Albert, qu'on a surnommé le Triomphant, se pliât à toutes les soumissions que le pontife exigea. A l'exemple de beaucoup de grands qui se dédommagent sur les inférieurs des humiliations qu'ils éprouvent, le prince autrichien fit sentir à ses sujets tout le poids de sa fierté. Ses manières impérieuses, son inflexibilité dans ses résolutions une fois prises, la roideur de son caractère, lui firent perdre la confiance des Helvétiens, dont Rodolphe, son père, avoit si bien acquis l'amitié, et préparèrent la révolution qui enleva la Suisse à la maison d'Autriche.

Outre ses trois filles, Albert avoit six fils : six fils à établir ! puissant aiguillon pour envahir tout ce qui lui convenoit. Le bien de ses parents les plus proches n'échappoit pas à sa cupidité. Ce vice, à la fin, lui coûta la vie. Se trouvant tuteur de Jean, son neveu, fils de son frère Adolphe, duc de Souabe, il s'étoit emparé de quelques châteaux à sa bienséance. Le neveu revendiqua ce patrimoine. L'oncle fit des réponses évasives, qui donnoient assez à comprendre qu'il n'avoit pas dessein de rien rendre. Jean se le tient pour dit. Il s'associe trois complices, surprend avec eux Albert dans un endroit isolé, et le tue. Un des assassins, pris sur-le-champ, fut puni du dernier supplice. Jean et un autre traînèrent dans un monastère une vie humiliée et assez longue. Le quatrième, caché sous un habit de pâtre, vécut trente-cinq ans dans un village, occupé à garder les bestiaux, et ne se découvrit qu'à la mort.

Quelle vie pour un courtisan élevé dans les délices ! Et de quoi la crainte de la mort ne rend-elle pas capable? On dit qu'Albert étoit brutal, et que son aspect imprimoit la terreur. Ce défaut n'est pas incompatible avec les qualités qu'on lui donne : un grand courage, de l'adresse dans la négociation, un excellent jugement, beaucoup d'attachement à la vérité ; mais une extrême avarice et une cupidité insatiable ont trop contre-balancé ses talents et ses vertus. Il abhorroit également la flatterie et la médisance. Trois sortes de personnes attiroient, disoit-il, particulièrement son respect : « Les « femmes d'honneur, les hommes de courage et les « ecclésiastiques pieux. »

On ne sera pas surpris que l'aîné des enfants d'Albert ait fait des démarches pour le trône. Elles ne réussirent pas, parceque Philippe-le-Bel, roi de France, se mit sur les rangs; non qu'il réussit lui-même, mais sa concurrence hâta l'élection d'un autre. Le monarque alloit à Avignon prier Clément V de déterminer les suffrages en sa faveur. Le pontife, prévenu sur cette démarche, fait réflexion qu'un roi de France devenu empereur pourra bien renouveler les prétentions de ses prédécesseurs sur les états d'Italie et les faire valoir. Il écrit aux électeurs d'abréger la dispute entre les concurrents. Afin qu'ils n'eussent point à se plaindre de la préférence, on élit Henri, duc de Luxembourg, qui se trouvoit à Aix-la-Chapelle, et on le couronne sur-le-champ. Henri VII de Luxembourg 1308.

Son règne ne fut qu'une espèce de promenade en Italie. Il s'y rendit à la prière du pape, qui crut que la présence d'un empereur à Rome pourroit y rétablir l'autorité papale, presque anéantie par le séjour des

papes à Avignon. Henri fit des entrées pompeuses dans les grandes villes, en tira de l'argent, marquant se soucier peu d'y exercer une autorité permanente. A Rome même, admis dans une moitié de la ville, il ne se donna pas la peine de se faire recevoir dans l'autre, qui étoit dominée par la faction des Guelfes, alors opposée aux empereurs. Ne pouvant parvenir à l'église de Saint-Pierre, il se fit couronner à Saint-Jean de Latran, hors des murs; mais, n'ayant pas fait aux Romains les largesses ordinaires, il fut exposé à leurs railleries, et il y eut, à cette occasion, une émeute. Les Allemands n'y furent pas les plus forts. Henri VII mourut de maladie en Italie. Il étoit juste, affable et aimoit la représentation.

Louis IV de Bavière. 1314.

Des contestations semblables à celles qui avoient précédé la nomination de Henri VII eurent lieu après sa mort entre deux cousins-germains, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, petit-fils l'un et l'autre de Rodolphe de Hapsbourg. Chacun de ces rivaux fut élu et prit la couronne. Après plusieurs combats, elle resta à Louis. Le pape Jean XXII profita de ces querelles pour s'approprier ou pour recouvrer plusieurs domaines. Quand l'empereur voulut s'en plaindre, le pontife cria plus haut, et reprocha des usurpations. Louis répondit et récrimina. On s'en tint quelque temps aux écrits; mais l'empereur, frappé d'anathême, jura d'en avoir raison.

Il marche à Rome, y crée un antipape, par lequel il se fait couronner. Jean XXII s'étoit sauvé. L'empereur le fait dégrader et condamner à mort comme hérétique et déserteur de son troupeau. Jean excommunie l'antipape, et fait tant par ses intrigues qu'il force l'empe-

reur de quitter l'Italie. Le pontife mourut sur ces entrefaites. Louis se crut hors de danger, se flattant d'être mieux traité par Benoît XII, auquel il envoya une ambassade faire ses soumissions. Ses avances furent reçues avec froideur. Clément VI y ajouta du dédain. S'il ne suscita pas un antagoniste à Louis, il appuya la révolte de plusieurs princes allemands, qui le déposèrent et qui élurent Charles de Luxembourg. Le pontife donna de la force à la rebellion en excommuniant l'ancien empereur et ses adhérents. Louis étoit disposé à venger cette injure, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval. Il aimoit les tournois, s'y distinguoit et il rendit ces plaisirs communs. Quoique capable de prendre un parti de lui-même, il demandoit volontiers conseil. Son caractère étoit gai et ses manières polies. Malgré les excommunications dont il a été chargé, on lui donna le surnom de très chrétien.

La maison de Luxembourg croisa encore celle d'Autriche sur le trône impérial. Charles IV étoit petit-fils d'Henri VII, et roi de Bohême du chef de sa mère. Il fut élevé à la cour de Charles-le-Bel, roi de France, et montra toujours beaucoup plus d'attachement à la Bohême qu'à l'empire. Malgré les droits que lui donnoient la déposition, la mort de Louis et sa propre élection, il se présenta deux compétiteurs. Charles ne les écarta pas comme ses prédécesseurs par les armes, mais à force d'argent; c'est-à-dire, qu'il les engagea par de grosses sommes à ne pas poursuivre leurs prétentions. Différent aussi des empereurs, il se concilia l'amitié des papes par des complaisances qui firent quelquefois murmurer les Allemands, sensibles à l'honneur de l'empire. Les Italiens eux-mêmes ne lui en surent pas

Charles IV. 1347.

beaucoup de gré. Ils lui marquèrent plus que de l'indifférence dans un voyage qu'il fit en Italie. Les papes siégeoient encore à Avignon. Charles n'entra publiquement dans Rome qu'à l'aide d'une procession qu'il fit de son camp, où il laissa ses troupes, dans la ville où il fut couronné. Dans d'autres circonstances, on ne lui permit pas de s'y montrer avec la pompe impériale, et ce ne fut que dans le plus grand incognito, accompagné seulement de quelques seigneurs, que dans la semaine sainte il lui fut accordé de visiter les églises, pour gagner les indulgences.

Cette gêne dut être pénible à Charles, qui aimoit beaucoup les cérémonies. En 1356 il présenta et fit accepter à la diète de Nuremberg la fameuse bulle d'or, qui régle le nombre, le rang, les fonctions des électeurs, et la forme qui a toujours été suivie depuis dans l'élection des empereurs, sauf quelques exceptions de circonstances. Charles se donna le plaisir de faire exécuter sous ses yeux le cérémonial qu'il venoit de prescrire.

Pendant une messe solenelle il se fit couronner avec l'impératrice, selon les nouveaux rites, dans une assemblée générale convoquée à Metz. Au milieu du marché s'élevoit une magnifique estrade chargée des préparatifs d'un repas somptueux. Charles se présente avec son épouse. Devant lui défilent gravement, montés sur des haquenées, les archevêques de Mayence, de Tréves et de Cologne, archi-chanceliers d'Allemagne, des Gaules et d'Italie, le sceau pendu au col et une lettre à la main. Du fond de la place accourt au galop le duc de Saxe, archi-maréchal, portant une mesure d'avoine. Comme il avoit aussi la fonction de régler les

rangs, il met pied à terre, afin de ranger chacun à sa place. Le marquis de Brandebourg, grand-maître du palais, donne à laver à l'empereur et à l'impératrice. Le comte palatin, grand écuyer tranchant, met les plats sur la table, et à la place du roi de Bohême, grand échanson, le duc de Luxembourg, le représentant, verse à boire à leurs majestés. Le marquis de Misnie, et le comte de Schwartzenbourg, grands veneurs, au son du cor, donnent pendant le repas le spectacle de la mort d'un cerf et d'un ours; et la fête se termine par de magnifiques présents distribués par l'empereur aux conviés.

A l'exception de cette bulle célèbre et de quelques réglements sages, dont il est juste de faire honneur à Charles IV, on doit reconnoître qu'il ne prenoit pas grand intérêt à l'empire. Les grands, convoqués pour le baptême de son fils, jugèrent à propos de lui faire des reproches de sa négligence. Ils lui représentèrent qu'il auroit dû tenir des diètes et visiter les provinces, pour y établir l'ordre. Il leur répondit: « Croyez-vous « que je doive employer les revenus de la Bohême à « défrayer votre empereur et à relever sa dignité? » C'étoit leur dire clairement que, s'ils vouloient avoir un chef plus attentif et plus affectionné, ils devoient lui faire un traitement plus avantageux. En effet, celui que la diète d'Allemagne fait à l'empereur est si modique, que, s'il n'avoit la ressource de propriétés personnelles, il lui seroit impossible de soutenir sa dignité.

Mais Charles savoit se dédommager. Priviléges de villes, droits de bourgeoisie, affranchissements, honneurs, graces, emplois, il vendoit tout; mais aussi il donnoit comme il recevoit. Il fut principalement libéral

en domaines envers les papes. De sorte qu'eu égard aux grandes sommes qu'il donna à ses compétiteurs, pour les faire renoncer à leurs prétentions, on a dit « Qu'il avoit acheté l'empire en gros, et l'avoit revendu « à perte en détail. » Cette conduite n'empêcha pas qu'il ne réussît à faire élire Wenceslas, son fils, roi des Romains. Charles, avant sa mort, fit un voyage en France, pour le seul plaisir de revoir un royaume qu'il avoit toujours aimé. On y avoit pris grand soin de son éducation. Il parloit cinq langues. Ce prince a été ou très heureux ou très habile. Tout lui réussissoit. En se rappelant ses marchés pour obtenir l'empire, et ses ventes, on peut dire que les moyens qu'il employoit n'étoient pas toujours fort nobles; mais du moins ne peut-on lui en reprocher de cruels et d'odieux.

Wenceslas. 1378.

Wenceslas, son fils, l'imita dans son insouciance pour l'empire. Il résida quelque temps à Aix-la-Chapelle, parceque la peste ravageoit la Bohême; mais, aussitôt qu'elle fut délivrée de ce fléau, il y alla, et s'y fixa. Pendant son absence l'empire étoit troublé par une infinité de désordres, auxquels il contribuoit lui-même, en enchérissant sur son père dans la vente de toutes sortes de priviléges, jusqu'à expédier des patentes en blanc, signées et scellées, pour être remplies selon le bon plaisir des acquéreurs. Les électeurs et autres princes s'imaginant que, s'ils pouvoient le tenir au milieu d'eux, ils le corrigeroient de cette pernicieuse avidité, lui envoyèrent une ambassade à Prague, pour le supplier de venir résider parmi eux. Il répondit : « Nos « chers ambassadeurs, tout le monde sait que l'empe- « reur est ici. S'il y a quelqu'un en Allemagne qui dé- « sire le voir, il peut venir en Bohême, nous lui don-

« nerons volontiers audience. » Ils s'en retournèrent avec cette réponse, qui a l'air d'une ironie, et qui leur fit prendre le parti de se gouverner eux-mêmes. On peut dire que l'empire fut sans chef pendant vingt-deux ans.

Que faisoit Wenceslas dans cet intervalle? Il passa par toutes les épreuves que peut faire subir un sort inconstant et bizarre. Il fut deux fois empoisonné, sans qu'on puisse assigner d'autre cause de ces crimes que la crainte inspirée par ses vices et ses mauvaises dispositions trop connues. Les remèdes le sauvèrent; mais ils lui laissèrent une chaleur et une sécheresse, qu'il étoit obligé d'apaiser en buvant fréquemment. Il contracta ainsi l'habitude de l'ivrognerie, qui l'enflammoit quelquefois à un tel point de fureur, qu'il étoit dangereux de se trouver près de lui. Il faut en effet qu'il y ait eu dans ses désordres un principe qui l'a rendu digne de pitié, puisqu'il a trouvé des amis et des protecteurs, même entre les princes, malgré les débauches honteuses dont il se souilloit, et des actes de cruauté horrible. On l'accuse entre autres d'avoir fait rôtir tout vivant un cuisinier, parcequ'il lui avoit fait un mauvais ragoût; d'avoir condamné à la mort le confesseur de sa femme, parcequ'il n'avoit pas voulu révéler sa confession, et d'avoir fait décapiter sans forme de procès, en un jour, tous les magistrats du premier tribunal de Prague.

On souffrit quelque temps ces dangereuses aliénations d'esprit; mais la patience se lassa. Les seigneurs de Bohême, de l'aveu de Sigismond, roi de Hongrie, son frère, firent enfermer Wenceslas. Après plusieurs mois d'une prison assez rigoureuse, le malheureux

prince obtient du sénat permission d'être conduit à la rivière pour y prendre le bain. Il aperçoit une barque, s'y jette et aborde tout nu de l'autre côté de la rivière, à une forteresse qu'il avoit fait bâtir prudemment pour lui servir d'asile en cas de besoin. De là il parlemente avec ses sujets. On lui laisse reprendre les rênes du gouvernement; mais, malgré ses promesses, il les tient si mal, qu'appelé par tous les vœux, son frère Sigismond accourt de Hongrie, est déclaré régent, et fait enfermer Wenceslas dans un château.

Il s'arrache encore de cette captivité, et dans des circonstances si favorables qu'il reprend de nouveau son autorité. Il joua même depuis un rôle assez important dans les affaires générales, assista à plusieurs diètes de l'empire, et travailla, non sans capacité, à l'extinction du grand schisme d'Occident. Wenceslas, ce qui est à remarquer, se tira d'un voyage en France avec l'applaudissement de la nation, dont le suffrage, en faveur d'un prince étranger, ne s'acquiert pas facilement; mais il continua de vendre tout en Allemagne, de tout bouleverser par sa mauvaise conduite, et enfin il fut déposé. « J'en remercie la Providence, s'écria-t-il, « j'en aurai plus de loisir pour gouverner mon royaume « de Bohême. » En effet, comme l'âge avoit amorti ses passions, il s'y comporta assez sagement.

Robert. 1400. Josse. 1409. On lui avoit donné pour successeur dans l'empire, Frédéric, duc de Brunswick, qui fut presque aussitôt assassiné par un ennemi secret, et remplacé par Robert, comte palatin. Quelques villes restèrent fidèles à Wenceslas. Aix-la-Chapelle se laissa mettre au ban de l'empire, plutot que de recevoir son rival dans ses murs. Les citoyens de Nuremberg surent accommoder

leur intérêt avec leur conscience. Moyennant un beau présent de vin, Wenceslas les déchargea du serment de fidélité, et ils le prêtèrent à Robert. Le nouvel empereur eut à combattre les instances des grands de Hongrie et de Bohême, et du roi de France, en faveur de l'empereur déposé ; mais leurs efforts ne passèrent pas la remontrance.

Le règne de Robert fut plus marqué au coin de la justice et de la clémence, qu'illustré par les exploits belliqueux. Il aimoit les lettres et avoit beaucoup de pénétration. On ne trouve d'autre tache dans son caractère que trop d'amour pour l'argent. Après sa mort, Josse, marquis de Moravie, fut régulièrement élu ; mais sa promotion fut traversée par celle de Sigismond, roi de Hongrie, frère de Wenceslas. Josse fut reconnu en peu de provinces, et mourut trois mois après avoir été couronné.

Sigismond, lorsqu'il monta sur le trône de l'empire, avoit déja acquis de l'expérience sur celui de Hongrie, qu'il tenoit de sa femme. Il éprouva l'une et l'autre fortune : contraint de fuir de son royaume et rappelé, mis en prison pour avoir été trop rigoureux dans ses vengeances et rendu à la liberté, il en fit un si bon usage dans le gouvernement de la Hongrie, que les états de l'empire, ayant besoin d'un chef habile, le mirent à leur tête. Les troubles de la religion lui causèrent de grands embarras. Dans le dessein de les apaiser, il concourut avec le pape Jean XXIII à la convocation du concile de Constance. On y traita deux grandes affaires ; les moyens à prendre pour terminer définitivement le grand schisme, et pour arrêter les progrès de l'hérésie des Hussites.

Sigismond. 1410.

Jean Hus, leur chef, étoit professeur de l'université de Prague. Il y répandit une doctrine erronée, puisée dans les écrits de Wiclef, principal d'un collége d'Oxford. Cet Anglois, dédaignant de s'arrêter à quelques parties de la croyance catholique, attaqua en bloc l'infaillibilité et la suprématie du pape, le pouvoir temporel et les richesses du clergé, les ordres mendiants, la confession auriculaire, le mystère de la transsubstantiation, sans négliger de donner en passant des atteintes aux sacrements et à d'autres articles de foi. Jean Hus fit un triage de ces opinions, et communiqua celles qui lui plurent à plusieurs personnes distinguées de son université. Jérôme de Prague, maître-ès-arts, son disciple ardent, propageoit avec zéle les sentiments de son maître. Tous deux furent appelés à Constance. Ils s'y rendirent, munis d'un sauf-conduit de Sigismond. Ils croyoient que c'étoit pour s'expliquer sur leur doctrine. Mais les pères du concile prétendirent qu'ils devoient non disputer, mais se soumettre; et sur le refus de se rétracter, malgré le sauf-conduit, ils furent condamnés à être brûlés vifs et furent exécutés. L'affaire du schisme fut jugée dans ce même concile, et l'on prononça la démission de Jean XXIII, comme utile au bien de l'église, et propre à ramener la paix. Comme il hésitoit, on lui fit entendre qu'on pouvoit présenter contre lui assez de griefs pour, le déposer. Il eut peur et renonça à la tiare.

Les flammes du bûcher de Jean Hus et de Jérôme de Prague allumèrent en Bohême un grand incendie. Sigismond, devenu roi de ce pays par la mort de Wenceslas, son frère, s'en trouva enveloppé, et fut très embarrassé pour l'éteindre. Des hérésies de Jean Hus

et de ses adhérents, le peuple retenoit ce qui frappoit ses yeux, et les grands ce qui leur étoit utile. Ainsi ceux-ci trouvèrent excellente une doctrine qui les autorisoit à s'emparer des biens du clergé. Le peuple, frappé de l'extérieur, s'accommoda si bien de la communion sous les deux espèces, que lorsqu'on voulut à Prague empêcher le progrès de l'usage de la coupe, qui s'étendoit, la populace se révolta pour cette seule raison, et massacra les magistrats. La troupe se grossit par l'accession des gens de campagne, appelés dans la ville. Quelque effort qu'on fît pour les dissiper, ils se formèrent en bandes, et se réunirent en corps d'armée sous la conduite d'un habile général, nommé Jean Zisca.

Dans la première bataille qu'il gagna contre Sigismond on remarque ce stratagême unique : il plaça ses troupes derrière des haies, de manière que la cavalerie de l'empereur, qui faisoit la plus forte partie de son armée, ne pouvoit agir sans descendre de cheval. Les femmes, très-nombreuses dans ce rassemblement, sortirent, suivant les ordres de Zisca, de cette espèce de retranchement avec des paquets de linge, qui ressembloient à des enfants en maillot. Elles paroissent les offrir comme des otages pour leurs maris. On les laissa approcher, en avançant pour commencer l'attaque. Mais se mêlant aux cavaliers, elles déployèrent et firent voltiger leurs linges, et les embarrassèrent si bien dans les éperons, que ces soldats tomboient sans pouvoir se dégager, ni faire usage de leurs armes. Zisca sortant alors brusquement, en tailla une partie en pièces, mit l'autre en fuite, et remporta une victoire complète.

Ce ne fut que le prélude de plusieurs autres, gagnées sur l'empereur lui-même. Il n'y a point de doute

que si Zisca avoit voulu s'asseoir sur le trône, il n'y eût réussi. La peste délivra Sigismond de ce dangereux ennemi. Les Hussites firent de sa peau un tambour, dont le son paroissoit renouveler en eux à chaque instant la valeur de leur chef. Ils ravagèrent en furieux, non seulement la Bohême et leur propre pays, mais la Hongrie, la Pologne et l'Autriche, sous les noms de Taborites et d'Orphelins. Le premier venoit de la montagne de Tabor, proche Prague, qui leur servit longtemps de forteresse. Le nom d'Orphelins faisoit allusion à la perte de Zisca, qu'ils regardoient comme leur père.

Ils en trouvèrent un second dans Procope le Tonsuré, qui leur avoit été recommandé par Zisca, et qui se trouva égal à lui en courage, en capacité, en cruauté, en enthousiasme et en bonne fortune. On publia une croisade contre ces furieux. Toutes les forces de l'empire tombèrent sur eux, et ils essuyèrent de terribles échecs; mais la division se mit entre les chefs, dont un se nommoit Procope le Petit, pour le distinguer du Tonsuré. Il y avoit un parti nommé les Calixtins, parcequ'ils étoient plus attachés que les autres à l'usage du calice. On les gagna les premiers en leur accordant ce qu'ils desiroient. Ils servirent à défaire les Taborites et les Orphelins. Privés de leurs chefs, qui furent tués, ceux-ci se rendirent. L'empereur enróla le reste de ces braves troupes, et on les employa avec succès contre les Turcs.

On croit que Sigismond a été empoisonné à l'âge de soixante et dix ans. Sa maladie fut assez longue pour qu'elle donnât lieu à des intrigues dans lesquelles l'impératrice, nommée Barbe, se trouva engagée. On ne

dit pas cependant qu'elle ait contribué à l'empoisonnement. Après la mort de son époux, elle mena une vie débauchée, qui l'a fait surnommer la Messaline du Nord. Une dame lui objectoit dans son veuvage l'exemple de la tourterelle, qui, après avoir perdu sa compagne, n'en prend jamais une autre. « Citez-moi plutôt, répondit-elle, l'exemple des pigeons et des moineaux, dont les plaisirs n'éprouvent point d'interruption. » Sigismond avoit un air très majestueux. Il étoit libéral et généreux. Savant lui-même et versé dans plusieurs sciences, il protégeoit les gens de lettres, et leur marquoit une considération particulière. Il se trouva près de lui, comme il s'en trouve dans les cours, un homme qui, enorgueilli de sa naissance et de la qualité de chevalier, manqua d'égards à quelqu'un recommandable pour son savoir. Sigismond lui dit : « Sachez que je puis créer mille chevaliers en un jour, « et qu'en mille ans je ne pourrois créer un savant. » Cet empereur étoit plus heureux dans le cabinet qu'à la tête des armées, sans cependant manquer d'habileté militaire, ni de courage.

Après sa mort, l'empire revint à la maison d'Autriche, par Albert II, son gendre. La même année, ce prince reçut trois couronnes, celles de Hongrie, de Bohême et d'Allemagne ; et l'année suivante, couvertes du crêpe funèbre, elles furent avec lui enfermées dans le même tombeau. Albert, d'un tempérament vigoureux, à la fleur de l'âge, et digne par ses belles qualités d'une plus longue vie, mourut d'une indigestion de fruits rafraîchissants, mangés avec excès, dans les grandes chaleurs. On l'a surnommé le Grave et le Magnanime.

Albert II. 1438.

Frédéric III. 1440.

Frédéric d'Autriche, son cousin-germain, lui succéda. Pendant cinquante-deux ans de régne, il fut, non l'instrument, mais le centre des mouvements de l'empire. Tous les princes se remuoient autour de lui; et, soit indolence, soit négligence, il restoit tranquille au milieu de ce tourbillon. Cependant on remarque qu'il est sorti quelquefois de son inaction, lorsqu'il a cru que quelque agitation pouvoit lui être utile. Ainsi il est permis de conjecturer que l'indifférence sur les événements n'étoit pas si exclusivement dominante chez lui, qu'il n'écoutât aussi la voix de l'intérêt. Mais il y a plus d'exemples de ses sommeils politiques que de ses réveils.

Les Bohémiens troublés chez eux, après la mort d'Albert, prennent tantôt des rois, tantôt des administrateurs. Appelé souvent pour médiateur de leurs querelles, Frédéric leur donne de bons conseils. Ils ne les suivent pas. L'empereur les abandonne à leur opiniâtreté. Sans se choquer ni profiter de leurs divisions, il propose pendant le concile de Bâle des moyens de conciliation entre Eugéne et Félix. Papes et conciles se refusent à ses propositions. Sans prendre parti, Frédéric les laisse s'accommoder comme ils voudront. Il ne se montroit pas plus vindicatif qu'ambitieux. Albert, son frère, duc d'Autriche, mécontent de son partage, léve des troupes et commence la guerre. On le nommoit le Prodigue. On pouvoit l'engager à mettre les armes bas, en lui donnant de l'argent pour satisfaire sa passion: Frédéric lui en donne et y ajoute des domaines. Ceux qui étoient ruinés le furent. L'empereur n'en tint aucun compte. « L'oubli, disoit-il, est le meilleur remède

pour les maux irréparables. » Maxime funeste pour les peuples maltraités.

Que le roi de Danemarck et le duc de Holstein devinssent ennemis; que la Pologne se donnât un roi; que la Hongrie prît des gouverneurs sans le consulter; qu'un simple gentilhomme s'emparât de la couronne de Bohême; que deux prétendants se battissent pour les royaumes de Suède et de Norwége; quoique tout cela se passât autour et sur les bords de l'empire, peu importoit à l'insouciant Frédéric. Mais il s'éléve des troubles en Italie; il voit qu'il pourra y recouvrer quelques états, y faire reconnoître les droits de l'empire; cette perspective le flatte. Il part, entre dans Rome, s'y fait couronner avec l'impératrice son épouse; mais c'est tout ce qu'il retire de son voyage, avec des refus de soumission, qu'il ne punit pas. Aussi indulgent à l'égard des habitants de Vienne, il leur pardonna une révolte dans laquelle il avoit couru risque de la vie.

Personne, pas même Louis XI, roi de France, n'a mieux connu les défauts de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et n'a mieux su en profiter. Il flatta la vanité de ce prince, en lui promettant d'ériger son duché en royaume, et, quand il eut reçu l'hommage qui devoit être le prix de cette érection, il partit, sous prétexte d'affaires pressées, le jour même destiné à la cérémonie. Mais il suivoit de l'œil les mouvements du Téméraire. Il le vit s'épuiser dans une guerre contre ses sujets, choquer la France, attaquer les Suisses, périr dans un combat, ne laissant qu'une fille, Marie de Bourgogne, qui étoit la plus riche héritière de l'Europe. C'étoit une circonstance faite exprès pour l'adroit Fré-

déric. Il gagne les Flamands, et les détermine à donner leur duchesse en mariage à Maximilien, son fils. Il le fait aussi déclarer roi des Romains.

Dès ce moment il se déchargea sur ce prince des soins de l'empire, qui, à juger par la conduite de Frédéric, n'avoient pas été un fardeau bien pesant pour lui. Il mourut à soixante et dix-neuf ans. A cet âge, il se soumit à la douloureuse amputation d'une jambe ulcérée. Que ne fait pas supporter le desir de prolonger sa vie? Pendant la fiévre qui suivit cette opération et qui le conduisit au tombeau, il fit cette remarque: « Qu'un paysan en santé vaut mieux qu'un empereur « malade. » On l'a surnommé le Politique. Il n'hésitoit pas beaucoup à engager une querelle; mais, quand il apercevoit qu'elle pourroit se terminer par la guerre, il hésitoit encore moins à proposer la paix. Il ouvroit aussi volontiers des conférences et des diétes, et avoit toujours une raison prête pour les fermer quand il prévoyoit que la décision ne seroit pas selon ses desirs. On l'a accusé pour cela d'avoir été un prince sans résolution. Mais est-ce manquer de résolution que de savoir la cacher? On a dit aussi qu'il n'avoit qu'une basse politique, sans courage, ni générosité; en effet, sa politique n'étoit pas éclatante, mais elle étoit solide. De même, il ne cherchoit pas les hasards des combats, mais il ne fuyoit pas. Il donnoit à propos. Quand il auroit mis de l'épargne dans ses libéralités, ce n'est qu'un mérite de plus. On lui reproche enfin d'avoir demandé rarement conseil: c'est qu'il savoit s'en passer. Les richesses et la puissance qu'il a laissées à la maison d'Autriche font voir que pour sa conduite il n'avoit besoin des conseils de personne. Frédéric a été d'une

sobriété rare : sa vie, dit-on, étoit un jeûne continuel. Il avoit un air agréable et une contenance majestueuse. Il étoit simple dans ses habits, modéré dans ses passions et ennemi de toute espèce d'excès.

Maximilien I. 1493.

Si l'on étoit toujours bien jugé par sa famille, la postérité seroit en droit d'avoir une opinion désavantageuse de Maximilien, quant à la droiture. Philippe, son fils, ne se fioit pas à lui, et le regardoit comme un homme dont la dissimulation approchoit de la perfidie. L'odieux de cette imputation ne peut être sauvé par le renom d'habile politique que Maximilien a obtenu. Son fils Philippe étoit déja possesseur de la Flandre par sa mère, Marie de Bourgogne, qui mourut jeune. Il lui procura encore la couronne d'Espagne, par le mariage qu'il lui fit contracter avec Jeanne la Folle ; de ce mariage naquit Charles-Quint. Philippe mourant n'en voulut confier ni la tutèle, ni l'éducation à son père. D'ailleurs les Flamands, peu prévenus en faveur de l'empereur, n'auroient pas consenti à reconnoître son autorité.

A voir la multitude des traités de Maximilien, tant dans l'intérieur de l'Allemagne qu'à l'extérieur, on juge que ce prince, à l'exemple de Frédéric, son père, comptoit au moins autant sur la négociation que sur les armes. Il eut le singulier projet de se faire élire pape. Cette idée a paru bizarre ; mais elle n'étoit pas si mal conçue, et c'étoit peut-être le moyen le plus facile et le plus court de faire rentrer sous la domination impériale toutes les possessions qui y avoient été soustraites en Italie, et il n'est pas si absurde de prêter ces vues au dissimulé Maximilien.

La manière dont il fait part de ce projet à Marguerite,

sa fille, gouvernante des Pays-Bas, a l'air d'une plaisanterie; mais il arrive quelquefois qu'on badine avec ses amis de ses chimères, qu'on connoît pour telles, et dont cependant, à tout hasard, on ne poursuit pas moins le succès. La princesse apparemment lui conseilloit de se remarier; il lui répond : « Nous avons « mis en notre délibération et volonté de ne jamais « hanter femme, et envoyons devers le pape pour « trouver façon qu'il puisse nous prendre pour coad- « juteur, afin qu'après sa mort puissions être assurés « d'avoir le papat, et devenir prêtre et après être saint. « Ainsi il vous sera nécessité que, après ma mort, vous « serez contrainte de m'adorer, dont je me trouverai « bien glorieux. » Ses tentatives furent sérieuses, mais inutiles. Maximilien étoit brave, et si modeste qu'aucun de ses gens ne l'a jamais vu que suffisamment couvert. Jamais il n'oublia le nom des personnes qu'il avoit vues, ou dont il avoit entendu parler. Son imagination étoit vive. Il se plaisoit à la poésie, étoit excellent écuyer et chasseur infatigable. Il est quelquefois arrivé que, dans les montagnes du Tyrol, on a été obligé de le retirer avec des cordes, à demi mort de faim, des précipices où il s'étoit engagé.

Charles V. 1519.

Il n'y a point d'efforts que Maximilien n'ait faits pour obtenir à Charles, son petit-fils, l'admission dans le collége électoral, comme archiduc d'Autriche, et lui faire accorder le titre de roi des Romains. Il ne réussit pas. Après la mort de son grand-père, Charles se mit sur les rangs pour l'empire. Il se trouva en tête François I, roi de France, et l'emporta. Cette rivalité fut le principe de la haine de ces deux concurrents. Charles fit l'apprentissage du gouvernement

dans l'administration de la Flandre, dont la possession lui étoit échue par la mort de son père. Il s'essaya aussi en Espagne, dont la démence de Jeanne, sa mère, lui fit prendre les rênes avant qu'elle ne mourût. Il parvint au trône de l'empire, muni de cette expérience que les troubles d'Allemagne, excités par la religion, lui rendoient nécessaire.

Il fut des moments où l'empereur se flatta de tenir la balance entre les catholiq[illegible]s luthériens ; mais ses diplômes de neutralité [illegible]e la confession d'Augsbourg, ne réussirent [illegible]on plus que les congrès, les conférences, les rigueurs, l'indulgence et les autres moyens de conciliation qu'il put imaginer. Trop de chaleur embrasoit les adversaires, de sorte qu'outre la guerre perpétuelle contre François I, qui suscitoit à Charles des embarras sur toutes ses frontières, il étoit forcé d'en soutenir une très animée dans l'intérieur de l'empire. François I, qui faisoit brûler les hérétiques en France, les protégeoit en Allemagne contre son rival, pendant que Charles les combattoit en Allemagne et les secouroit en France.

Peu de princes ornés du diadème ont compté plus de prospérités et de plus éclatantes. La fortune mit François I dans ses fers. Le dissimulé Charles affecta une compassion hypocrite pour le monarque captif. Il défendit toute réjouissance. « Les victoires « remportées, dit-il, sur les chrétiens nos frères, doi-« vent plutôt causer de la tristesse que de la joie. » Mais, loin de se montrer généreux à l'égard de son prisonnier, il tira tout l'avantage possible de son malheur, par les dures conditions qu'il mit à sa liberté. Lorsque son armée, commandée par le duc de Bour-

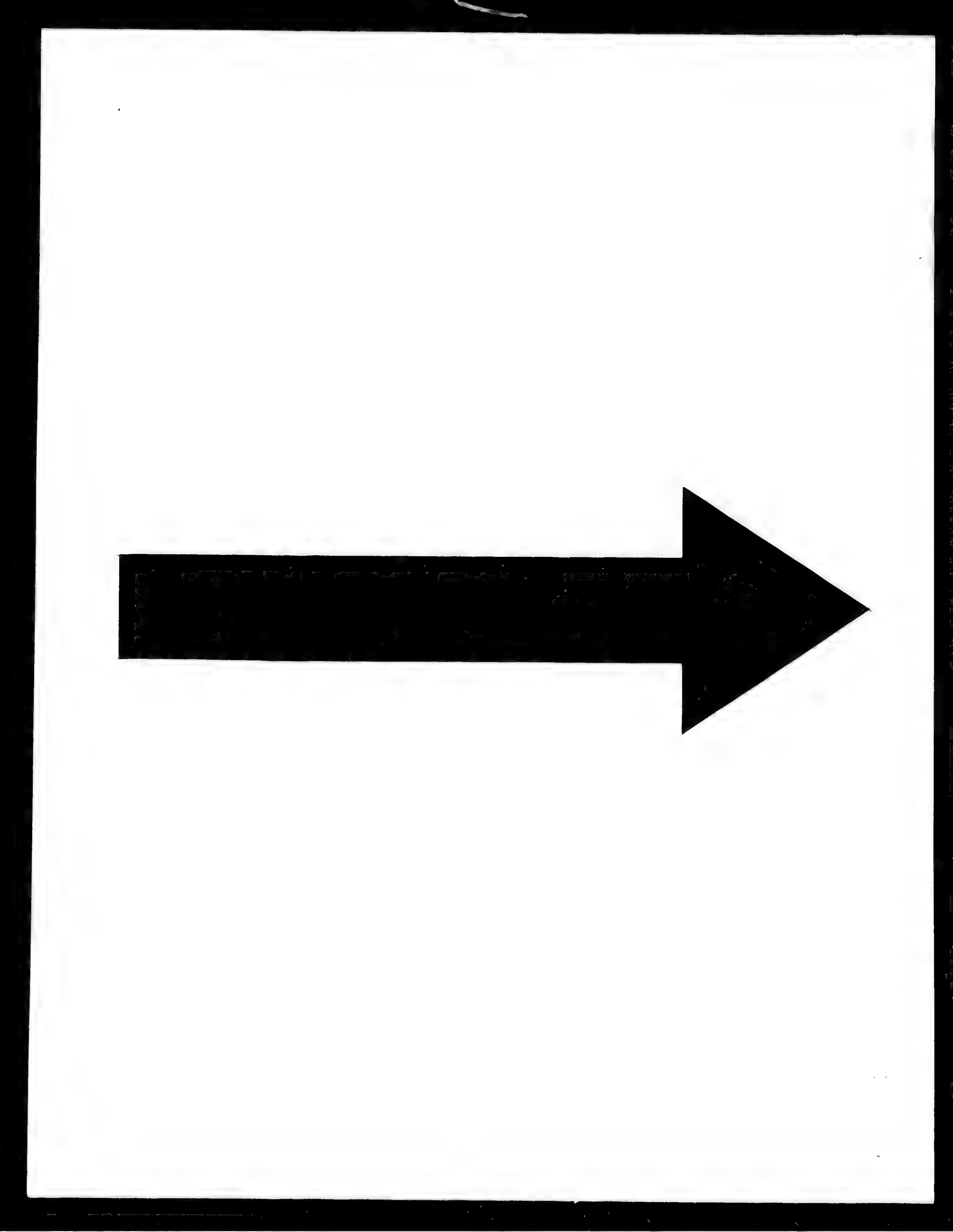
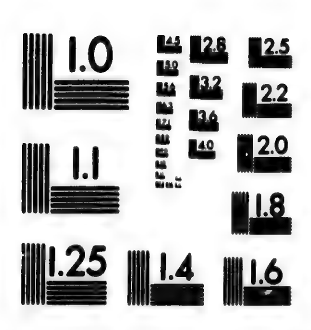


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



bon, eut pris et saccagé Rome, et chargé de chaînes le pape et les cardinaux, apprenant cet événement en Espagne où il étoit, Charles-Quint en marqua une affliction profonde, et ordonna des prières publiques pour la délivrance du souverain pontife, dont il auroit pu d'un mot briser les fers.

La seule occasion où il se déchargea du poids de la dissimulation, si c'en étoit un pour lui, ce fut lorsqu'on lui présenta sur le champ de bataille Jean-Frédéric, électeur de Saxe, forcé de se rendre après la défaite de son armée. Ce prince avoit renoncé publiquement à l'obéissance de l'empereur, et tenté de le faire déposer. En abordant son vainqueur, Jean-Frédéric lui donna le titre de *majesté impériale*. « Vous « me reconnoissez donc pour votre empereur, lui dit « Charles d'un ton ironique. Je vous traiterai comme « vous le méritez. » En effet, à la mort près, il n'y eut pas de punition sensible pour un prince qu'il ne lui fît subir. Il le retint dans une étroite prison, et lui ôta tous ses états, dont il gratifia Maurice de Saxe, cousin-germain de Jean-Frédéric, n'osant pas faire sortir ces possessions patrimoniales de la famille.

Par une basse tromperie, il se vengea de Philippe, landgrave de Hesse, compagnon d'armes et de révolte de Jean-Frédéric. Le landgrave avoit demandé un sauf-conduit pour venir traiter lui-même de sa paix avec l'empereur. En arrivant près de Charles, avec son sauf-conduit, il fut arrêté. Il se récria sur ce que le sauf-conduit portoit qu'il ne seroit renfermé dans aucune prison. Mais en allemand, le mot *aucune* pouvoit, par le changement d'une seule lettre, être converti en celui de *perpétuelle*, et ce changement

avoit été fait. On doit remarquer, à la louange de Charles, que, malgré tous les efforts qu'on employa pour l'engager à faire arrêter Luther, qui étoit venu sur un de ces saufs-conduits, à la diète de Worms, il le laissa se retirer librement. Dans cette occasion, Charles, peut-être plutôt par réminiscence que par sentiment, répondit comme autrefois Jean, roi de France: « Si la bonne foi étoit bannie du reste du monde, elle « devroit trouver un asile dans le palais des princes. » Comme la captivité de Luther auroit été très avantageuse à la religion catholique, des gens peu délicats ont mis son évasion entre les fautes politiques reprochées à Charles-Quint.

Les autres sont d'avoir fait une expédition infructueuse et ruineuse en Afrique, de n'avoir pas du moins conservé Tunis, et défendu la Goulette, comme il le pouvoit, malgré son désastre; d'avoir élevé en Italie la puissance de la maison de Médicis qui nuisit à celle d'Autriche; d'avoir souscrit à des conditions peu honorables, afin d'obtenir, pour Philippe, son fils, la main de Marie, reine d'Angleterre. Mais si ce mariage eût produit les avantages qu'on devoit raisonnablement en espérer, pouvoit-il trop l'acheter? On lui a reproché d'avoir fait élire roi des Romains Ferdinand, son frère, au lieu de Philippe, son fils; mais celui-ci n'avoit déja que trop d'états; de s'être exposé à traverser la France sur la seule parole de François I, qu'il avoit maltraité; cependant il ne lui en arriva aucun mal, et ceux qu'on appelle hommes d'état ont jugé qu'en cette occasion François I fut plus impolitique que lui. Enfin, on lui reproche d'avoir abdiqué toutes ses couronnes.

Mais, avant de le condamner sur cet article, il con-

viendroit de peser ses motifs. Il les exposa à la critique de l'univers dans la cérémonie solennelle de son abdication. Après cette action d'éclat, dont le théâtre fut en Allemagne, il partit pour l'Espagne, avec une compagnie choisie. En abordant, il se prosterna, et baisa la terre avec transport, en s'écriant : « O terre, terre « bien aimée ! que le ciel répande sur toi d'abondantes « bénédictions ! J'y suis sorti nu du sein de ma mère ; « je veux retourner nu à toi, que je regarde comme « ma seconde mère. Je te consacre ma chair et mes os, « seule offrande que je puisse aujourd'hui te donner. » Retiré dans le monastère de Saint-Just, il y vécut comme un simple religieux. Si on savoit les réflexions qui l'occupèrent sous les crêpes funèbres dont il s'entoura en descendant tout vivant dans son tombeau, on jugeroit peut-être qu'il n'est pour un vieillard, ni impolitique, ni bizarre, de prévenir de quelques moments l'abandon d'un sceptre qui échappe, la chute d'une couronne qui chancelle, et que, rendu à soi-même, rassasié d'honneurs, dégoûté des grandeurs et de leur néant, il est permis à un monarque de se réserver quelques jours pour regretter les p[illegible]s qu'il a prises à gouverner des hommes qui lui en savent si peu de gré. Charles-Quint aimoit la lecture, étoit simple dans son habillement, familier avec ses domestiques. Il usoit volontiers d'expressions équivoques, montroit beaucoup de patience dans ses audiences, et étoit fort circonspect dans ses actions. Il aimoit les femmes, et il se laissa aller à sa passion pour elles ; mais il la cachoit avec soin, comme une foiblesse, de peur de l'autoriser par son exemple.

Ferdinand I. 1558. Ferdinand ne monta pas sur le trône impérial en

prince indigent. Il y apporta les domaines de la maison d'Autriche, en Allemagne, dont Charles-Quint, son frère, lui avoit fait cession, et il orna les deux têtes de l'aigle impériale des couronnes de Bohême et de Hongrie. Le pape tarda à le reconnoître, parceque la démission de Charles et l'exaltation de Ferdinand s'étoient faites sans son aveu; mais le nouvel empereur s'embarrassa peu du mécontentement du pontife, et cette indifférence n'eut point de suites fâcheuses. Pendant huit ans qu'il gouverna depuis l'abdication de son frère, il se fit estimer par sa prudence et sa justice, et aimer par sa clémence et sa libéralité. Il ne tint pas à lui que le concile de Trente ne se terminât à l'avantage de la religion. Ferdinand desiroit que le clergé se réformât lui-même, et il regardoit ce moyen comme efficace pour ramener les hérétiques. Il se piquoit d'une grande fidélité à tenir sa parole. On pourroit même dire qu'il porta trop loin cette exactitude, en donnant une récompense à un officier qui, depuis la promesse, s'en étoit rendu indigne: « Je dois, dit-il, plus d'égard à « ma parole qu'au mérite de celui à qui je l'ai donnée. » Mais, avec ce principe, le vice ou le crime récompensé peut s'enhardir.

Maximilien, fils de Ferdinand, avoit déja été élu roi des Romains du vivant de son père. Comme lui, il s'intéressa, avec un zéle éclairé, à la paix de l'église. Mais le pape jugea que les maximes de tolérantisme qu'il professoit favorisoient trop les protestants. Maximilien ne s'en départit pas pour cela. Il accorda la liberté de conscience à ses états hérétiques. « Des affaires spiri- « tuelles, disoit-il, ne doivent pas être décidées par « l'épée. » Fidéle à ce principe, il préféra toujours les

Maximilien II. 1564.

voies de douceur aux moyens violents, et il regardoit comme ennemis de la paix, et dangereux pour la tranquillité publique, ceux qui avoient une opinion contraire. Cela n'empêchoit pas qu'il ne fût sincèrement catholique. On chercheroit inutilement un vice à ce bon prince. Personne ne se plaignit jamais d'avoir entendu de lui une parole dure, ni ne sortit mécontent de son audience. Chaque action de sa vie avoit une heure fixe. Après son dîner, le moindre de ses sujets pouvoit l'approcher et lui présenter sa requête. Tendre père, époux fidèle, ami de la vérité, chaste, et ennemi des désordres, ses vertus influèrent visiblement sur les mœurs de l'Allemagne, qui ne fut jamais si tranquille que pendant son règne.

Rodolphe II. 1576.

Il avoit eu la précaution devenue familière à la maison d'Autriche, de faire élire Rodolphe, son fils, roi des Romains. Ce prince eut beaucoup de la douceur de son père, mais peu de talents pour le gouvernement. Cependant, comme l'impulsion vers la concorde dans l'empire avoit été donnée par Maximilien, la paix intérieure subsista sous Rodolphe, d'autant plus que l'intérêt commun pour s'opposer aux entreprises des Turcs réunissoit les esprits. Ce fut l'affaire principale de son règne, à laquelle on doit ajouter des démêlés avec Mathias, son frère. Il les fit cesser en accordant à ce frère ambitieux, tantôt une chose, tantôt une autre. Sans un peu de jalousie, vice ordinaire aux petites ames, Rodolphe, se voyant sans enfants, auroit peut-être cédé l'empire à Mathias, qui le desiroit assez ouvertement. L'empereur ne laissoit entrevoir de goût bien décidé que pour la bijouterie, la chimie, la mécanique et les chevaux. Il évitoit la représentation, fuyoit la foule et

n'aimoit pas à être vu. Ses journées entières se passoient avec les ouvriers et à contempler ses bijoux, dont il laissa une riche collection à son successeur.

Les empereurs qui suivent, tous de la maison d'Autriche, ont eu un système uniforme, savoir l'agrandissement de leur maison. Heureusement servis par les circonstances, la fortune a créé pour eux d'excellents généraux, des ministres d'une capacité rare. Elle a éteint d'anciennes familles et fait vaquer des trônes dont ils se sont emparés. Ajoutant à la fortune, les princes d'Autriche rendoient héréditaires des couronnes qu'on leur avoit conférées à titre électif, et se laissoient échoir des successions éloignées; les armes, au besoin, légitimoient les droits. Deux choses encore à remarquer, ils ont eu le talent de rendre les peuples enthousiastes de leur domination, et prêts à combattre l'univers, s'il l'avoit fallu, pour servir leur ambition; en second lieu, ils ont su intéresser les monarques voisins à leur grandeur, et se la faire garantir par l'Europe entière.

Malgré ces précautions, qui présageoient presqu'une durée éternelle, les nombreux rejetons de cette famille se sont flétris successivement. Il n'en est resté qu'une branche qui s'est entée sur un trône étranger, dont la séve l'a revivifiée. Elle ombrage encore le trône impérial, et reproduit, sous un autre nom, toutes les anciennes prérogatives de la maison d'Autriche. Ces derniers empereurs autrichiens ont peu agi par eux-mêmes hors du cabinet. Leurs travaux, très utiles pour eux, n'ont pas l'éclat qui donne du lustre à la vie des monarques. Aussi se contentera-t-on de recueillir quelques faits propres à rompre la monotonie des dates.

Mathias. 1612. Après la mort de Rodolphe, Mathias, déja âgé, reçut de son frère la couronne qu'il avoit ambitionnée. Il portoit déja celle de Bohême. On doit lui reconnoître l'esprit de conciliation et le talent de la négociation. Par le premier, il entretenoit la paix entre les princes de l'empire. Par le second, il fit partager aux Perses et aux Moscovites le fardeau de la guerre contre les Turcs. Faute d'enfants, il conféra la couronne de Hongrie à Ferdinand, archiduc d'Autriche, son cousin, et le fit élire roi de Bohême. Cette élection causa une guerre qui désola l'Allemagne pendant trente ans. En acceptant le septre, Ferdinand porta atteinte aux privilèges des Bohémiens. Il se déclara contre les sectaires, qui étoient en grand nombre dans le royaume. C'étoit, disoit la cour de Vienne, pour soutenir les catholiques; mais ceux-ci s'aperçurent bien que le but de Ferdinand étoit d'affoiblir les uns par les autres, afin de concentrer en lui toute la puissance, et d'effacer jusqu'au droit d'élection dont les états jouissoient. Ils prirent les armes. L'empereur soutint son cousin, et introduisit en Bohême les armées allemandes, qui y firent de grands ravages. De leur côté, les Bohémiens se défendirent avec vigueur. Ils balancèrent souvent les succès; ce qui ne servit qu'à rendre la guerre plus animée et plus sanglante.

On compte, entre leurs meilleurs généraux, le brave Mansfeld, qui mérite une place dans l'histoire. Il étoit bâtard du comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, et avoit été élevé dans la cour de Bruxelles. Un mécontentement l'en fit sortir. Il se jeta dans le parti de ceux que la cour de Vienne appeloit les révoltés de Bohême, auxquels s'étoient joints les protestants de la

Silésie et de la Hongrie. Mansfeld vit quelquefois sous ses étendards des troupes nombreuses, presque réduites à une poignée d'hommes, comme il arrive dans ces sortes de guerres. Son audace alors suppléoit à la force. Dans ses succès, il montroit autant de magnanimité que de constance dans ses revers. Sa vie est semée de traits curieux. On n'en citera que deux.

Il avoit un confident, nommé Cazel, et ce confident le trahissoit. Mansfeld le découvre. Il lui donne une somme d'argent et une lettre pour le général ennemi que Cazel instruisoit. La lettre étoit conçue en ces termes : « Cazel étant plus dans vos intérêts que dans les « miens, je vous l'envoie, afin que vous puissiez pro- « fiter de ses services. » Il dit une autre fois à un apothicaire, qui s'étoit chargé de l'empoisonner : « Ami, « j'ai peine à croire qu'un homme à qui je n'ai jamais « fait de mal veuille m'ôter la vie. Si c'est la nécessité « qui vous a fait accepter l'emploi d'assassin, voilà de « l'argent qui vous mettra à portée de vivre en honnête « homme. »

Mansfeld donna beaucoup d'embarras à l'empereur lathias. Ce prince mourut de chagrin de ne pas triomher aussi complétement qu'il auroit voulu des Bohéniens. En mourant, il recommanda à Ferdinand, son ousin, comme une règle excellente de conduite, la axime suivante : « Si vous voulez que vos sujets vivent heureux sous votre gouvernement, ne leur faites pas sentir toute la force de votre puissance. » Mais, ns la démonstration de la puissance, peut-on comper sur l'obéissance des peuples, qui, faute de se sentir ouvernés, s'agitent souvent et se rendent eux-mêmes alheureux?

Ferdinand II. 1619.

Ferdinand, à l'archiduché d'Autriche et à ses deux sceptres de Bohême et de Hongrie, ne joignit celui de l'empire qu'au refus de Maximilien, duc de Bavière. On offrit cette couronne à Maximilien; il jugea que l'accepter ce seroit s'attirer sur les bras toutes les forces de la maison d'Autriche non seulement allemande, mais encore flamande et espagnole. Prudemment il remercia. A peine assis sur le trône impérial, Ferdinand se vit attaqué sur celui de Bohême. Les Bohémiens prétendirent que la même tête ne pouvoit porter la couronne impériale et celle de Bohême. Ils donnèrent celle-ci à Frédéric, électeur palatin. Les Hongrois entreprirent aussi de se soustraire à la domination de Ferdinand, et se mirent sous celle de Bethléem-Gabor, vaivode de Transylvanie. Cette défection venoit de la crainte qu'inspiroit aux luthériens et autres sectaires de ces royaumes le zéle outré de Ferdinand, toujours entouré de jésuites.

Le duc de Bavière et l'électeur de Saxe se déclarèrent contre le palatin. Les rois de Suède et de Danemarck embrassèrent sa cause, mais ce fut trop tard. En attendant les secours qu'ils lui préparoient, il fut battu. Sans donner le temps de négocier en sa faveur, l'empereur, qui l'avoit déja fait mettre au ban de l'empire, le prive de ses états, et gratifie le duc de Bavière du titre d'électeur. Gabor, reconnu par Ferdinand dans un moment fâcheux, ressent le contre-coup de la défaite du palatin, et chancelle sur son trône de Hongrie. Le roi de Danemarck, dépouillé de ses possessions en Allemagne, fuit devant Walstein, qui le resserre dans ses bornes anciennes. Mansfeld, abandonné par une partie de son armée, voyant le reste périr de

maladie, accablé du chagrin de ce que les mécontents de Hongrie acceptoient les propositions insidieuses de l'empereur, meurt de tristesse et de langueur.

Tant d'avantages annonçoient à Ferdinand un triomphe complet. Trompeuse illusion! du sein de la sécurité s'élève un orage effrayant. L'Allemagne tremble de se voir assujettie en esclave à la maison d'Autriche; les protestants sur-tout sont alarmés. Richelieu, fidèle au système d'abattre la maison d'Autriche, souffle parmi eux la crainte et l'inquiétude, leur offre le secours de la France, procure celui de l'Angleterre, fomente le mécontentement de Gustave-Adolphe, roi de Suède, peu ménagé par l'empereur.

Ce héros se précipite comme un torrent en Allemagne. Il grossit ses forces de la Poméranie, du Brandebourg et de la Saxe, qu'il entraîne malgré elles dans son cours. En vain les impériaux, sous Tilly, excellent général, s'efforcent de rompre son impétuosité dans les plaines de Leipsick; ils sont défaits et dispersés. Mais Gustave, poursuivant une nouvelle victoire dans les champs de Lutzen, tombe frappé d'un coup mortel, presque sous les trophées de Leipsick. On prétend qu'il fut assassiné. Ferdinand alloit demander la paix: cet événement le détermine à continuer la guerre. La mésintelligence se met entre les alliés. La nation suédoise, privée de son roi, se prête à un accommodement; mais les troupes suédoises, sous différents chefs, capitaines de Gustave, se vendent aux puissances belligérantes, et continuent de donner des inquiétudes à l'empereur. Il en conçut de fort vives de la part de Walstein, un des meilleurs généraux, qui, se croyant mal récompensé, menaçoit d'une défection ou d'une révolte. Le

conseil de Vienne décida que, si on ne pouvoit le saisir, il falloit le tuer. L'alternative eut lieu. Walstein tomba sous le fer des assassins. Tous les malheurs d'une guerre civile, dont on ne pouvoit douter que l'orgueil, l'ambition, le zéle outré de Ferdinand II, n'eussent allumé les feux, n'empêchèrent pas que son fils ne fût élu roi des Romains, au hasard de voir perpétuer sous lui l'embrasement.

Ferdinand III. 1637.

Heureusement les hostilités, sous Ferdinand III, se changèrent en négociations. Mais ces dispositions pacifiques dans l'intérieur n'empêchèrent pas que la malheureuse Allemagne ne fût ravagée sur ses frontières, principalement du côté de la France. Les calamités des peuples se perpétuèrent par la capacité des généraux. L'histoire n'oubliera pas les noms des Weimar, Banier, Tortenson, Piccolomini, Merci, Lamboi, Wrangel, et beaucoup d'autres. Les princes, trouvant des ressources dans l'habileté de ces grands capitaines, s'effrayoient peu d'une défaite, et rentroient volontiers en lice, au grand détriment des peuples. On assembloit cependant des diétes, et il se faisoit des réglements, on prenoit des mesures destinées à éloigner ou à diminuer les calamités. A l'ambition près, les empereurs autrichiens passent avec justice pour avoir été de bons monarques. On peut aussi leur reprocher du luxe, du faste, de la morgue, et une étiquette gênante pour ceux qui les approchoient. Ils ont rarement commandé leurs armées, quoiqu'ils aient été presque toujours en guerre. L'indolence des palais a eu ordinairement pour eux plus de charmes que l'activité des camps.

Léopold I. 1658.

Malgré le droit jusqu'alors peu contesté que le titre

de roi des Romains donnoit à la couronne impériale, Léopold, fils de Ferdinand, traversé par la France, eut de la peine à se faire élire. En montant sur le trône, il eut à se défendre contre les Turcs. Montecuculli les battit pour lui à Saint-Gothard. Léopold se trouva ensuite entre deux feux; pressé d'un côté par Louis XIV, de l'autre par les Hongrois révoltés, et peu secouru des princes de l'empire, qui n'étoient pas fâchés de voir la puissance de la maison d'Autriche tenue en échec. Mais les Turcs ne se contentoient pas d'inspirer une crainte éloignée. Ils pénétrèrent jusqu'à Vienne. L'empereur prit la fuite avec toute sa cour. Jean Sobieski, roi de Pologne, appelé au secours de l'Autriche, de concert avec Charles, duc de Lorraine, fit lever le siège de Vienne. Dans l'entrevue qu'eurent les deux monarques, la majesté impériale ne diminua rien de la fierté ordinaire de Léopold, qui marchanda au rabais les honneurs qu'il feroit au vainqueur. Il fallut mesurer les pas, convenir des gestes et des paroles. En voyant tant de cérémonies, on avoit peine à deviner de quel côté étoit le service ou la reconnoissance.

Malgré ces embarras, Léopold vint enfin à bout de ce qui faisoit depuis long-temps l'objet des desirs de sa famille, savoir, de rendre pour elle la couronne des Hongrois héréditaire. Ils élurent pour la dernière fois l'archiduc Joseph, et, à son couronnement, ils renoncèrent pour toujours au droit d'élection, et assurèrent celui d'hérédité à la maison d'Autriche. Le même prince fut élu roi des Romains. C'étoit le temps des fortunes. Le duc d'Hanovre reçut le titre d'électeur. Le duc de Saxe obtint la couronne de Pologne. L'électeur de Brandebourg se fit reconnoître roi de Prusse. C'étoit

aussi le temps que la maison de Bourbon acquéroit la couronne d'Espagne. Léopold fut témoin de ces changements de scène, pendant un règne de quarante-sept ans. Ce souverain n'excita pas beaucoup de regrets lorsqu'il disparut, en mourant, du théâtre de l'empire, où, personnellement, il n'avoit point joué un rôle fort brillant. On n'a mal parlé ni de son caractère, ni de ses mœurs.

Joseph I. 1705. L'activité qui manquoit à Léopold échut en partage à Joseph, son fils. Avec beaucoup d'ambition et d'orgueil, il étoit ardent, entreprenant, infatigable. Aucun empereur n'a gouverné l'Allemagne avec tant de fierté et de despotisme. Déja célèbre par des succès à la guerre, distingué par ses talents, il donnoit beaucoup à craindre ou à espérer, lorsque la mort l'enleva à la fleur de l'âge. Le collége électoral ne se trouvoit pas généralement disposé en faveur de l'archiduc Charles, son frère; l'électeur de Mayence lui ramena toutes les voix par une raison déterminante. « L'empire, dit-« il, est une femme d'une haute naissance. Elle exige « une grande dépense pour son entretien, et la mai-« son d'Autriche a seule assez de revenus pour y suf-« fire. »

Charles VI. 1711. Charles étoit en Espagne, dont il disputoit la couronne à Philippe V. Son élection à l'empire fournit l'occasion de terminer le différent entre les deux compétiteurs, et de signer la paix générale, dont l'Europe goûta enfin les douceurs, après une longue guerre qui avoit tourmenté l'Allemagne sous les quatre derniers empereurs. Charles VI est l'auteur de la fameuse pragmatique qui assuroit tous les biens de la maison d'Autriche à l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille. Il fit

garantir cet ordre de succession par les états de l'empire, par tous les princes qui pouvoient la troubler, et entre autres par la France.

A la mort de l'empereur, cette puissance, sans s'opposer directement aux dispositions de la pragmatique qu'elle avoit approuvées, appuya ou même fit naître les prétentions d'autres branches de la maison d'Autriche, qui, après avoir consenti à cette espèce de pacte de famille, s'élevèrent contre. De là naquit une guerre qui embrasa toute l'Europe. Marie-Thérèse, qui avoit épousé François-Etienne, duc de Lorraine, soutint avec courage les droits que lui donna la pragmatique. Elle repoussa les efforts de l'empereur Charles, électeur de Bavière, que l'influence de la France avoit fait élire. Charles VII. 1742.

Le duc de Bavière paya cher l'honneur de porter la couronne impériale. Après cinq ans de guerres malheureuses, il mourut privé de presque tous ses états. L'archiduchesse Marie-Thérèse, déja reine de Hongrie et de Bohême, eut le crédit de placer son mari sur le trône de l'empire, qu'avoient occupé les princes d'Autriche, ses ancêtres. Dans sa personne commence la maison d'Autriche-Lorraine. François-Étienne I. 1745.

A François-Etienne, souche de cette maison, ont succédé l'un après l'autre deux fils. Joseph, prince avide de toute sorte de gloire, a eu celle de se mesurer, sans désavantage, avec Frédéric le Grand, roi de Prusse. On l'a vu en France visiter avec attention les ports et les arsenaux, suivre les procédés des arts, et se livrer avec ardeur à l'acquisition de toutes les connoissances dont il pouvoit tirer quelque utilité dans le gouvernement de ses royaumes. Marié deux fois, il n'a pas laissé Joseph II. 1765. Pierre-Léopold-Joseph. 1790. François II. 1792.

d'enfants. Pierre-Léopold-Joseph, son frère, lui a succédé, et a été remplacé au bout de deux ans, par François II. Celui-ci, après une guerre malheureuse, a eu le bonheur de réaliser, par un traité avec la France, le projet qu'avoit toujours la maison d'Autriche de se rendre maîtresse du golfe Adriatique, en enclavant dans son domaine Venise et une grande partie des états qui en dépendoient en terre ferme.

La Hongrie, sans être du corps de l'empire, peut en être, en quelque façon, regardée comme une annexe, par l'influence que le voisinage donne sur elle aux empereurs. Ainsi nous en présenterons l'histoire avant celle des états qui composent la fédération de l'empire d'Allemagne.

HONGRIE.

La Hongrie, entre la Drave, les monts Carpathiens, tenant à la Pologne et à la Russie, à la Transylvanie, la Valachie, l'Autriche et la Moravie.

La Hongrie a été peuplée originairement par les Huns, que Charlemagne détruisit ou assujettit. C'étoit son alternative ordinaire. Ce pays abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie, en mines, en forêts et surtout en vin. Celui de Tokai est le plus renommé. Le gibier y est si commun, que, pour empêcher le dégât, la chasse est par-tout permise et même encouragée. Les Hongrois sont de belle taille; descendant des Huns, ils en ont la bravoure. Leurs cavaliers se nomment hussards, et les fantassins heyduques. La noblesse est fière et vindicative, mais fidéle et généreuse. Presque tous les Hongrois, paysans et citadins, parlent deux langues, l'esclavonne et l'allemande. La religion ca-

tholique est la plus commune. Les Hongroises n'ont pas de caractère distinctif, à moins qu'on ne regarde comme tel la sévérité dans les principes et dans les mœurs.

En différents temps les Hongrois ont fait des incur- Geysa I. 989.
sions fatales à l'Italie et à l'Allemagne, qu'ils ont pil- Étienne I. 997
lées, ravagées et incendiées. On ne sait quelles étoient alors leurs mœurs et leurs lois; on ne connoît pas mieux leur gouvernement. Vraisemblablement leurs mœurs étoient féroces, leur code celui des barbares, et leurs rois des chefs de hordes indisciplinées. Le premier de ces princes qui professa le christianisme se nommoit Geysa, et régnoit en 989. Ses sujets, païens, ne goûtèrent pas son changement de religion, et se révoltèrent. S'il ne les convertit pas, il les força du moins de souffrir des églises, des monastères, des évêques, des prêtres, auxquels il fit de riches présents. Étienne, son fils, eut à combattre une révolte de la partie de ses sujets qui étoit restée païenne. Ils appelèrent au secours de leurs idoles l'oncle de leur roi, prince de Transylvanie. Étienne vainquit son oncle, et fit rentrer ses sujets dans le devoir. Il garantit aussi la Hongrie d'une invasion des Bulgares.

Pierre, son fils, encourut la haine des Hongrois par Pierre. 1038.
une affection trop décidée pour les Allemands, qu'il André I. 1047. Bela I. 1061.
appela à sa cour. Les seigneurs le déposèrent, et mirent à sa place un d'entre eux, nommé Abas. Quand ce prince se crut assuré du trône, il se permit des actes de cruauté qui le rendirent odieux. On rappela Pierre. Abas fut tué; mais Pierre, n'étant pas devenu plus sage par sa disgrace, recommença à favoriser les Allemands. Comme on murmuroit, il exila et proscrivit les mécon-

tents, sans épargner les plus grands seigneurs. Un d'entre eux, nommé André, de la famille royale, après avoir erré quelque temps, revint avec Bela, son frère. Ils détrônèrent Pierre, et lui firent crever les yeux. Il mourut de ce supplice. Les deux frères se brouillèrent, parceque André fit connoître pour seul successeur à la couronne Salomon, son fils. Cette querelle causa une guerre dans laquelle André fut tué. Bela mourut d'accident, écrasé par la chute d'un mur.

Salomon. 1063. Geysa II 1074. Ladislas I. 1077. Coloman et Almus. 1095. Étienne II. 1114.

André avoit laissé deux fils, Geysa et Ladislas, qui disputèrent le diadême à Salomon. Après en être venus aux mains, ils se réconcilièrent en se partageant le royaume. Geysa mourut. Ladislas, son frère, s'empara seul de la partie qui leur étoit commune, quoique Geysa eût laissé deux fils, Coloman et Almus. Soit par accord avec leur oncle, soit après sa mort, ils régnèrent à leur tour; mais le premier fit crever les yeux au second. Sous ces deux princes, sous leur oncle Ladislas, et leur père Geysa, les Chuni, nation païenne qui habitoit la Valachie, firent de grands ravages en Hongrie. Les Allemands et les Russes s'y répandirent aussi. Les Normands infestèrent les côtes de la Dalmatie. En même temps les païens et les chrétiens se faisoient une guerre animée dans l'intérieur. Les derniers restèrent vainqueurs; leur nombre s'accrut à un point qu'il sortit de Hongrie un essaim de croisés, et que, pendant la minorité d'Étienne, fils de Coloman, les évêques furent préposés avec les nobles au gouvernement du royaume. Le pupille profita peu de leurs leçons, et ne parut pas d'abord fort pénétré des maximes du christianisme. Il fut dur, sévère, et même cruel, mais en même temps brave guerrier; il porta la terreur de ses armes en

Bohême et en Russie, et se fit craindre par l'empereur de Constantinople. On le surnomma le Tondu. Sur la fin de son règne il mérita, par ses vertus, l'estime et l'amour de son peuple. Il mourut sous l'habit de moine, et mérita le titre de saint.

N'ayant point d'enfant, Étienne appela à sa succes- Bela II. 1131
sion Bela, son cousin, fils d'Almus. Après avoir essuyé Geysa III. 1141.
des révoltes et vaincu les Allemands, qui s'étoient Étienne III. 1161.
avancés jusqu'à sa capitale, il laissa son royaume tran- Bela III. 1174.
quille à son fils Geysa, qui n'eut point d'enfant, et fut Émeric. 1196.
remplacé par Étienne, son frère, qui, par la même Ladislas II. 1204.
raison, eut aussi pour successeur un Bela, son autre frère. Les Vénitiens avoient fait la guerre à ses prédécesseurs pour la Dalmatie: elle se renouvela sous son règne. Ce prince fut victorieux, puisque cette province resta réunie à la Hongrie. Il eut deux fils, Émeric et André. Le cadet se prépara à envahir le trône de l'aîné, et leva des troupes. Les deux armées étant en présence et près d'en venir aux mains, Émeric quitte son armure, s'avance au milieu des bataillons de son frère. « Soldats, leur dit-il, lequel de vous osera tremper les « mains dans le sang de son roi? lequel de vous osera « violer en ma présence la dignité de saint Étienne? Je « suis son successeur, son vicaire, votre roi, du con- « sentement unanime des états. Acceptez le pardon que « je vous offre, et reconnoissez votre monarque. » Cette hardiesse réussit. Les armes tombèrent des mains des rebelles. Il n'éprouva plus de la part de ses sujets qu'obéissance et soumission. Après sa mort ils mirent sur le trône Ladislas, son fils, qu'une maladie emporta au bout de six mois.

Cet André, qui avoit voulu arracher le diadême à son André II. 1204.

frère Émeric, le prit sans violence après la mort de son neveu Ladislas. Il se mit à la tête d'une croisade. Pendant son absence, il laissa le soin de son royaume à un seigneur nommé Bancbanus. La reine, nommée Gertrude, Allemande, étoit restée dans le royaume. Un de ses frères vient la voir, et conçoit une passion violente pour la femme de Bancbanus. Gertrude aide son frère à se satisfaire par la violence. Bancbanus, instruit par son épouse de l'affront qui lui étoit fait, poignarde la reine, sort du palais, l'épée fumante, publie son action, et dit qu'il va à Constantinople se remettre entre les mains du roi pour subir une punition, s'il l'a méritée. Il part en effet. André, qui étoit content de sa gestion, refuse de l'entendre, le renvoie continuer son administration, et dit qu'il le jugera sur les lieux. De retour, il examine l'affaire, déclare la reine coupable, et fait grace à son meurtrier, qu'il récompense avec éclat pour son bon gouvernement. La confiance de Bancbanus dans la justice du roi fait honneur à ce prince. Il revint de la Terre-Sainte plus chargé de reliques que de lauriers.

Bela IV. 1235. Étienne IV. 1270. Ladislas III. 1272.

Sous le régne de Bela, son fils, les Tartares chassèrent devant eux les Cumains, nation sarmate qui se jeta en Hongrie. Le roi leur accorda des terres. Cette complaisance déplut à ses sujets, non sans raison; car ces nouveaux habitants, au lieu de servir aux anciens de barrière contre les Tartares, se joignirent à eux, et ils ravagèrent en commun la Hongrie. Soit pour le punir de cette faute d'administration funeste à ses peuples, soit pour d'autres motifs, Bela fut banni de son royaume. Il éprouva tous les malheurs de l'exil, errant, chassé d'un endroit à l'autre, et retenu même en prison par le

souverain de l'Autriche, où il s'étoit réfugié. Il rompit ses fers, et, après plusieurs aventures, fut rétabli sur son trône par les chevaliers de Rhodes. Il résista avec gloire à Ottocare, roi de Bohême, qui lui avoit déclaré la guerre, se vengea de sa captivité en Autriche, et employa ses dernières années à faire sortir son royaume du triste état où les barbares l'avoient réduit. Étienne, son fils, combattit aussi avec succès le roi de Bohême. Il étoit réservé à Ladislas, fils et successeur d'Étienne, de débarrasser la Hongrie de cet ennemi. Ottocare fut tué dans une bataille. Aux ravages des Bohémiens succédèrent ceux des Cumains, qui, de suppliants sous Bela, étoient devenus, comme on l'avoit prévu, hôtes redoutables sous Ladislas. Ce prince avoit une telle réputation de débauche, que le pape et l'empereur, son beau-frère, jugèrent à propos de lui faire des reproches et de lui donner des avertissements : ils furent inutiles. Vraisemblablement, dans un intervalle de trêve, il montra à quelques femmes des Cumains des desirs qui furent rejetés : il usa de violence; elles le poignardèrent dans sa propre tente.

Comme il ne laissa pas d'enfants, la Hongrie devint André III.
l'objet de la cupidité de plusieurs prétendants. Rodol- 1290. Ladislas IV,
phe, empereur d'Allemagne, la revendiqua comme fief 1301.
de l'empire. Charles, roi de Naples, se présenta, fai- Othon de Bavière. 1305.
sant valoir les droits de *Marie*, sœur de Ladislas, son Charobert.
épouse. Sans attendre la décision, il fit proclamer et 1310.
couronner à Naples, Charles-Martel, son fils. Le pape se joignit au prince napolitain, se disant suzerain de Hongrie, et ordonna à l'empereur de renoncer à ses prétentions. Pendant ces débats, les Hongrois indignés qu'on s'arrogeât le droit de leur donner un maître,

élurent le petit-fils d'André II, né posthume à Venise, nommé aussi André, et surnommé le Vénitien. Il fut traversé pendant son régne par le Napolitain Charles. Les deux compétiteurs moururent presqu'en même temps; le Vénitien sans enfants; le Napolitain laissa un fils appelé Charles-Robert, d'où l'on a fait Charobert. Pendant sa minorité, les Hongrois allèrent chercher un roi en Bohême. Wenceslas, qui en étoit roi, leur donna Ladislas, son fils; mais il leur retira ce jeune prince quand il connut les troubles dont ce royaume étoit agité. Ils donnèrent leur couronne à Othon, duc de Bavière, qui, après quelques années de régne, abdiqua. Le jeune Charobert, fils du Napolitain, étoit alors en âge: il prit le sceptre; mais, appelé à porter celui de Naples, il le préféra, et laissa aux Hongrois Louis, son fils.

Louis I. 1342. Marie et Sigismond. 1382. Sigismond seul. 1392. Albert d'Autriche. 1438. Ladislas V. 1440. Ladislas VI posthume. 1453.

Louis fut un prince vaillant. Il soumit la Transylvanie qui s'étoit révoltée, donna du secours au roi de Pologne contre les Lithuaniens, repoussa les Tartares, les Croates, les Sarmates, essaims de barbares acharnés sur la Hongrie. Louis porta la terreur de ses armes à Naples, où il vengea le meurtre d'André, son frère, assassiné sous les yeux de Jeanne, son épouse, et se fit redouter dans toute l'Italie. Il joignoit à ses qualités guerrières la prudence, la générosité, l'amour des lettres, et il fit fleurir son royaume. On l'a surnommé le Grand. Les Hongrois reconnoissants n'hésitèrent pas, après sa mort, à proclamer Marie, sa fille, sous le titre de roi. Elle desira de faire associer à la puissance souveraine Sigismond, son époux. Moitié gré, moitié force, elle réussit. Mais étant morte, et Sigismond ayant essuyé une grande défaite de la part des Turcs, les

Hongrois firent venir Ladislas, prince de la branche napolitaine. Sigismond se releva de sa chute, au point de devenir empereur et roi de Bohême. Ladislas, redoutant une si grande puissance, abdiqua. Sigismond prit sur la nation assez d'empire pour procurer la couronne à Albert d'Autriche, son gendre. Ce prince régna peu. Il laissa sa femme enceinte; elle accoucha d'un fils qu'on nomma Ladislas. Il fut couronné à quatre mois. Les Hongrois, agités par des troubles civils et religieux, offrirent leur couronne à Ladislas, roi de Pologne. Il la prit avec le titre de protecteur, mais il porta aussi celui de roi. Ce prince s'en montra digne, et sacrifia sa vie contre les Turcs, à la défense du peuple qui l'avoit mis à sa tête. Le jeune Ladislas étoit élevé en Allemagne, où sa mère l'avoit emmené pour le mettre à l'abri des dangers qui environnoient son trône. Les Hongrois le redemandèrent à l'empereur Frédéric; il le renvoya. Pendant sa minorité, le célèbre Corvin, noble hongrois, fils de Jean Huniade, fit avec succès la guerre aux Turcs, et prépara la fortune de Mathias, son fils. Une colique violente emporta Ladislas dans la vigueur de l'âge.

Mathias Corvin. 1458. Ladislas VII. 1490. Louis II. 1516.

L'empereur se prétendoit roi de Hongrie, parcequ'il possédoit la couronne de saint Etienne, que la mère de Ladislas avoit emportée en Allemagne, lorsqu'elle y emmena son fils; mais Mathias, fils de Corvin, élu par les états, s'embarrassa peu de ce prétendu titre. Cependant, il crut que le préjugé ne devoit pas trop être négligé dans une nation superstitieuse, et, ayant remporté plusieurs victoires sur l'empereur, il exigea la restitution de cette relique, et s'en fit couronner. Il régna avec gloire, et fut aussi recommandable par ses

talents militaires que par son amour pour les lettres. Jean Corvin, son fils naturel, qui se présenta après sa mort pour le remplacer, ne fut pas agréé par les Hongrois. Ils lui préférèrent Ladislas, roi de Bohême, qui laissa sa couronne à Louis, son fils unique. Ce jeune prince périt dans la trop funeste bataille de Mohatz contre les Turcs.

Ferdinand I. 1527. Ce prince étant mort sans postérité, deux concurrents se présentent, Ferdinand, archiduc d'Autriche, et Jean Zapolski, seigneur hongrois. Ils combattent quelque temps, et enfin s'accordent, à condition que le seigneur hongrois conserveroit, le reste de ses jours, une partie du royaume qu'il avoit conquise, mais qu'ell ereviendroit après sa mort à l'Autriche. L'Autrichien prétendoit que la couronne lui appartenoit de droit, parcequ'il avoit épousé Anne, sœur de l'infortuné Louis. Cependant il jugea nécessaire d'ajouter à ce droit celui d'une élection qu'il se procura.

Maximilien. 1563. Rodolphe. 1572. Mathias II. 1608. Maximilien, son fils, se fit couronner solennellement à Presbourg, et se conduisit comme si cette cérémonie lui tenoit lieu d'élection. Ses deux fils, Rodolphe et Mathias, qui lui succédèrent l'un après l'autre, l'imitèrent, non sans réclamations souvent accompagnées d'une résistance armée de la part des Hongrois.

Ferdinand II. 1618. Ferdinand III. 1625. Ferdinand IV. 1647. Ces réclamations étoient plus ou moins dangereuses pour la maison d'Autriche, selon les chefs que les mécontents choisissoient. Ferdinand, mis en possession de la couronne de Hongrie par la cession que lui en fit Mathias, son cousin, faute d'enfants, se trouva en tête Bethléem Gabor, prince de Transylvanie. Son fils, nommé comme son père, Ferdinand, eut de même

à se défendre contre George Ragotzki, aussi prince de Transylvanie, qui, ainsi, que Gabor, fut puissamment secondé par les protestants, alarmés du zèle connu de la maison d'Autriche contre le calvinisme. Malgré les forces de l'Allemagne, dont ces deux Ferdinand disposoient comme empereurs, le second ne put faire qu'une paix désavantageuse avec les mécontents. Moyennant des sacrifices, il laissa la Hongrie assez tranquille à son fils Ferdinand, qui en jouit pacifiquement.

Faute d'enfants de celui-ci, le sceptre passa entre les mains de Léopold-Ignace, son neveu, fils de Ferdinand III. Ce prince fit déclarer, en octobre 1687, la couronne de Hongrie héréditaire dans la maison d'Autriche, et la fit mettre sur la tête de son fils, l'archiduc Joseph, qui devint empereur. Il n'eut point d'enfants mâles, et laissa une veuve peu capable de soutenir les droits de ses filles, de sorte que la couronne fut remise à l'empereur Charles d'Autriche, par accommodement, tant avec la veuve qu'avec les mécontents, toujours présidés par Ragotzki.

Léopold. 1655.
Joseph. 1687.
Charles. 1712.

Ce prince, en 1723, dans une diète solennelle tenue à Presbourg, a fait déclarer la couronne héréditaire en faveur de sa descendance féminine au défaut de mâles. En vertu de ce décret, Marie-Thérèse, sa fille, est montée sans obstacle sur le trône de Hongrie, après la mort de son père. Par son affabilité, sa douceur et ses autres grandes qualités, elle a su gagner le cœur des Hongrois et en tirer des secours abondants en argent et en hommes dans les guerres qui ont duré une grande partie de son règne, et qu'elle a soutenues glorieusement. Sa postérité jouit de cette couronne avec l'avan-

Marie-Thérèse 1741.

tage de trouver comme elle les Hongrois prompts dans le besoin à lui donner des marques utiles d'attachement et de fidélité.

Au milieu des nations barbares qui, pendant une longue suite de siècles, ont inondé ce pays, la race indigène des anciens Hongrois et Esclavons paroît s'être conservée dans la noblesse, avec la vertu sauvage de ces nations belliqueuses. Le peuple est composé de Cumains, Rasciens, Juifs, Russes, Valaques, Grecs, Turcs, braves soldats, mais difficiles à discipliner. Ce sont eux qui précèdent ordinairement les armées allemandes, et qui par leur extérieur féroce portent au loin l'effroi et la terreur.

ÉTATS DE L'EMPIRE.

Le corps de l'empire est composé des électorats ecclésiastiques et laïques : les premiers au nombre de trois, Trèves, Mayence et Cologne ; les seconds actuellement au nombre de six, les royaumes de Bohême et de Brandebourg, le Palatinat, la Saxe, la Bavière et le duché de Hanovre. Beaucoup d'autres états, évêchés, abbayes, villes, duchés, comtés, principautés, font aussi partie du corps germanique. On compte des principautés très considérables, entre autres l'archiduché d'Autriche. Quoique la plupart de ces états, tirés de la ligne de l'intérêt général, présentent peu de faits importants, il convient cependant de leur faire occuper une place quelconque dans l'histoire, afin que rien ne manque à sa continuité.

BOHÊME.

La Bohême, située au milieu de l'Allemagne, tient à la fédération impériale par sa qualité d'électorat, mais n'en dépend pas pour le gouvernement. Ce royaume est environné de toutes parts de montagnes et de vastes forêts, qui sont un reste de la célèbre forêt d'Hercinie, et lui forment des remparts naturels. Ses productions sont très variées. On y trouve jusqu'à des diamants, qui ont leur mérite quoique étant très inférieurs à ceux de l'Asie. On parle en Bohême une langue particulière. Le paysan, comme dans le reste de l'Allemagne, est presque esclave, et le noble presque souverain. Les hommes sont d'une haute stature; les femmes d'une force qui n'est cependant pas sans grace. En général, les Bohémiens estiment fort peu les lettres. Ils se bornent à leur commerce intérieur, sont bons pasteurs et bons cultivateurs.

Bohême, entre la Moravie, la Saxe, la Franconie et la Bavière.

La tradition porte que jusqu'à Charlemagne ce pays a été habité par les Boyens, Gaulois d'origine. Les Marcomans s'y sont introduits. Les Esclavons, colonie sarmate, l'ont envahi, et y ont fait dominer leur langue et leurs habitudes, peu différentes de celles des Scythes nomades. Le premier de leurs chefs que l'on connoisse ne prit que le titre modeste de gouverneur. Il se nommoit Ezéchias. Ce prince rassembla les peuples épars et leur donna des lois. Croc, son successeur par élection, donna aux lois de la stabilité. Les Bohémiens, après sa mort, conférèrent la puissance à Lybussa, la

plus jeune de ses filles. Sollicitée de se marier, elle fit tomber son choix sur un jeune laboureur, nommé Primislas, qui fut un excellent souverain. Il emporta de sa chaumière sa chaussure et son habit rustique, qu'il fit placer dans un lieu apparent de son palais, afin de se rappeler sans cesse son premier état. Sur son lit de mort, il ordonna que ces dépouilles fussent placées dans un lieu sacré, d'où on les tireroit pour les exposer aux yeux du public à chaque élection. Cette coutume a été long-temps pratiquée, même sous les rois.

Borzivoï. 890. Spitignée I. 902. Wradislas I. 907. Wenceslas I. 916. Boleslas I le Cruel. 938. Boleslas II le Pieux. 967. Boleslas III l'Aveugle. 999. Jaromir. 1002. Udalric. 1012. Bretislas I. 1037. Spitignée II. 1055.

Sept gouverneurs, dont les noms se sont conservés dans les annales, mènent jusqu'à Borzivoï, en 890. Il prenoit le titre de duc et fut le premier souverain chrétien. Borzivoï abdiqua par dévotion. Il se fit donner pour successeur son fils, Spitignée, qui mourut au bout de deux ans, laissant deux fils sous la tutéle de Drahomira, leur mère. Elle étoit ennemie de la religion chrétienne. Son époux, au contraire, avoit été très chrétien. Wenceslas, son fils aîné, l'imita et fut très fervent dans les pratiques religieuses. Sa mère, à qui sa dévotion déplaisoit, trouva bon que Boleslas, son cadet, assassinât son aîné; mais il devint lui-même chrétien, et tâcha d'effacer la mémoire de son crime et de faire oublier le surnom de Cruel, qui lui est cependant resté. Boleslas, son fils, eut celui de Pieux; un autre Boleslas, son petit-fils, celui d'Aveugle. On ne sait s'il l'étoit de corps ou d'esprit. Quelle qu'ait été sa cécité, il se déclara incapable de gouverner et abdiqua. Jaromir, son fils, fut supplanté par Udalric, son oncle. A cet usurpateur succéda Bretislas, son fils, et à celui-ci Spitignée, dont la mère étoit Allemande. Sans doute elle avoit introduit à la cour beaucoup de ses compatriotes, qui cau-

soient du trouble. Spitignée les chassa tous, sans excepter sa mère.

Wradislas, son fils, prit part aux querelles entre les empereurs Henri III et Henri IV. Le fils, vainqueur de son père, par reconnoissance des services que le duc de Bohême lui avoit rendus, et des secours en argent qu'il en avoit reçus, le décora du titre de roi en 1086. Boleslas, fils aîné de Wradislas, se trouvoit, à la mort de son père, banni du royaume pour désobéissance. La couronne fut déférée à Conrad, son cadet, qui ne la porta que sept mois. Il mourut. Boleslas rentra dans ses droits et reprit le sceptre, qu'il transmit à Borzivoï, son frère. Celui-ci fut contraint de l'abandonner à Svatopolk, son cousin. Par sa mort, qui fut violente, après deux ans de régne, la couronne revint à Wladislas, troisième fils de Wradislas, qui partagea forcément l'autorité avec Sobieslas I, son frère puîné.

Wradislas II. 1061.
Conrad I. 1092.
Bretislas II. 1095.
Borzivoï II. 1100.
Svatopolk. 1107.
Wladislas III. 1109.
Sobieslas I. 1125.

A Wladislas succéda Sobieslas II, non son frère, qui avoit déja une partie de son royaume, mais son propre fils. Ce dernier eut pour successeur Wladislas IV, son neveu. Des cabales, des intrigues, la force, la protection des empereurs d'Allemagne, mirent sur le trône de Bohême, et en firent descendre pendant cinquante ans, des oncles, des frères, des fils, des neveux, jusqu'à ce que les Bohémiens, fatigués de ces alternatives, donnèrent leur sceptre à un bon évêque, de la race de leur prince, nommé Henri. Il les gouverna sagement, et remit avant sa mort la couronne entre les mains des états. Ils la déférèrent à Wladislas, qui avoit tâché de l'arracher à Henri, son parent. Ses efforts lui avoient coûté la liberté. De la prison où ils le tenoient, les Bohémiens le firent passer sur le trône. A cette nouvelle

Sobieslas II. 1135.
Wladislas IV. 1140.
Henri Bretislas. 1193.
Wladislas V et Primislas II. 1196.
Wenceslas III Ottocare. 1230.
Primislas Ottocare. 1253.
Wenceslas IV. 1278.
Wenceslas V. 1305.

accourt Primislas, son frère aîné, que la misère, et peut-être la nécessité de se cacher, avoit réduit à servir les maçons dans la ville de Ratisbonne. Par accord entre les deux frères, Wladislas se contenta de la Moravie, et Primislas eut la Bohême. Il fit couronner de son vivant Wenceslas, son fils, auquel on donna le surnom d'Ottocare, ou Victorieux, qu'il transmit à Primislas, son fils. Ce prince porta la couronne de Pologne et refusa celle de Hongrie, qu'il fit passer sur la tête de Wenceslas V, son fils; mais celui-ci préféra celle de Bohême. Il fut assassiné. L'histoire ne dit pas la cause ni quel homme se rendit coupable de ce crime. Wenceslas V a été le dernier des descendants directs de Primislas, dont la postérité a régné environ vingt-cinq ans.

Henri et Rodolphe. 1306. Jean de Luxembourg. 1310.

Les Bohémiens tâchèrent de perpétuer sur le trône cette race qui leur étoit chère, en y plaçant Henri, duc de Carinthie, qui avoit épousé la sœur de leur dernier roi. La couronne lui fut disputée par Rodolphe, fils du premier empereur de ce nom, tige de la maison d'Autriche, que plusieurs seigneurs avoient élu; mais il mourut et laissa la place vacante à Henri, qui ne sut pas s'y maintenir. Ses désordres le firent chasser. Les Bohémiens, toujours fidéles au sang de leurs anciens rois, appelèrent encore à leur trône un autre beau-frère de Wenceslas, nommé Jean, de la maison de Luxembourg. Il possédoit d'assez beaux états en Allemagne, et ces états l'occupèrent plus que la Bohême. D'ailleurs il avoit un caractère aventurier, qui ne lui permettoit guère de se fixer. Afin de se livrer plus librement à ses intrigues et à ses courses, il confia le soin de la Bohême à Charles, son fils, qui n'avoit que seize ans. C

jeune prince réussit parfaitement. Le père en fut jaloux, et reprit le gouvernement. Il le rendit ensuite à Charles, et travailla si bien auprès des princes allemands, au milieu desquels il vivoit toujours, qu'il fit élire ce même fils roi des Romains. Pour lui, toujours entraîné par le goût des aventures, il alla chercher la guerre en France, et fut tué à la bataille de Créci.

Charles ajouta à la couronne impériale celle de Bohême. Sa mémoire doit être chère aux Bohémiens, car, bien loin d'imiter son père, il préféra la Bohême à ses autres états. Ce fut son séjour favori. Il y consolida ce qu'il put d'établissements utiles, et en commença plusieurs, dont il recommanda la continuation à Wenceslas, son fils; mais ce prince, uniquement occupé de ses plaisirs, se soucia peu de remplir les intentions de son père. Sa vie, comme on l'a vu dans l'histoire de l'empire, est un assemblage d'événements bizarres. Deux fois il fut mis en prison par ses sujets, qui ne purent supporter ses désordres; deux fois il échappa de ses fers, et non seulement remonta sur le trône de Bohême, mais encore fut élevé sur celui de l'empire. On le fit tomber de ce dernier; événement qui ne lui causa aucun regret, parcequ'il en devenoit par-là plus libre de s'abandonner au luxe et à la débauche. La mort le saisit dans ces méprisables occupations.

Charles. 1346. Wenceslas VI. 1378.

Sigismond, son frère, lui succéda. Il étoit déja roi de Hongrie, et il fut aussi empereur. Il affermit avec peine sur sa tête la couronne de Bohême. Les disciples de Jean Hus et de Jérome de Prague, craignant son zéle religieux, lui opposèrent plusieurs compétiteurs. Les armes et l'argent l'en débarrassèrent. Quant au peuple de ces sectaires, abandonné de leurs chefs, on

en fit un affreux carnage. On peut juger des autres cruautés exercées sur eux par ce trait. Sous prétexte d'une conférence, on en attira un grand nombre dans une grange, où se devoit traiter l'affaire; et quand ils y furent rassemblés, on y mit le feu.

Albert. 1437. Ladislas. 1440. Georges Podiebrad. 1458.

Ces barbaries, loin de détruire les Hussites, parurent en multiplier le nombre. Ils donnèrent beaucoup de tourment au successeur de Sigismond, qui fut Albert d'Autriche, son gendre. Ce prince ne régna que deux ans, usé par les fatigues et les plaisirs. Ladislas, posthume, lui succéda sous la tutèle de deux ministres, l'un catholique et l'autre hussite. Ce jeune monarque, bien élevé, promettoit un règne heureux, lorsqu'un excès d'intempérance dans le manger l'enleva à la fleur de son âge. Sa mort ouvrit la lice à plusieurs princes. Deux Autrichiens, un Saxon, un roi de Pologne, un fils de France, se mirent sur les rangs. Les Bohémiens les rejetèrent, et saluèrent roi Georges Podiebrad, de leur nation. Il soutint avec courage le choix de ses compatriotes contre ses compétiteurs et les factions intérieures.

Wladislas. 1471. Louis. 1516. Ferdinand d'Autriche. 1526.

A sa mort, les Bohémiens se remirent sous le joug d'un prince étranger. Ils appelèrent Wladislas, fils de Casimir, roi de Pologne. Il avoit déja la couronne de Hongrie. En s'absentant souvent de la Bohême, il l'accoutuma à souffrir d'être gouvernée par ses préposés. Ce prince eut pour fils et successeur Louis, qui périt malheureusement à la bataille de Mohatz qu'il livra imprudemment aux Turcs. Les Bohémiens donnèrent leur couronne à Ferdinand, archiduc d'Autriche, et ensuite empereur, qui avoit épousé Anne, sœur unique de Louis. Depuis ce temps, le royaume de Bohême est

resté à la maison d'Autriche, à titre d'hérédité, comme la Hongrie, et a eu les mêmes monarques.

AUTRICHE.

L'Autriche, entre la Moravie, la Stirie la Hongrie et la Bavière.

Quoique l'Autriche ne fasse point partie de l'empire, comme électorat, cependant on juge à propos de la mettre après la Bohême, qui a été précédée de la Hongrie, afin que les principales possessions de la maison d'Autriche en Allemagne se trouvent de suite.

Après l'extinction d'une famille qui gouverna l'Autriche depuis 928 jusqu'à 1240, elle tomba entre les mains de l'empereur Rodolphe, comme fief de l'empire. Il la donna à un de ses fils. En conséquence, la maison de Hapsbourg a quitté son nom et pris celui d'Autriche, qu'elle a toujours porté depuis. L'empereur Frédéric lui a conféré, en 1577, le titre d'archiduché.

On trouve dans l'Autriche grains, vins, fruits excellents, abondance de pâturages, sites agréables, et air salubre. Les habitants sont spirituels, polis, adonnés aux arts et aux sciences. Ils ont toujours été heureux sous leurs souverains. Ces princes, par affection pour cet état patrimonial et héréditaire, y ont souvent fait refluer les avantages qu'ils tiroient tant de l'empire que de leurs autres dominations. De sorte que l'Autriche, ayant toujours été conservée avec soin, et préservée d'invasions, autant qu'il étoit possible, est riche et présente peu de vestiges des fléaux qui suivent la guerre. L'histoire de ses princes se confond dans les annales générales de l'Allemagne.

BRANDEBOURG.

Brandebourg, entre la Poméranie, la Pologne et la Haute-Saxe.

Le Brandebourg est le titre d'un électorat que les rois de Prusse ont orné d'une couronne. Les gouverneurs que Henri I, roi de Germanie, y avoit mis en 926, pour repousser les barbares du Nord, qui infestoient ses marches ou frontières, se sont rendus héréditaires sous le nom de margraves; mais pendant long-temps avec le consentement des empereurs, qui l'ont assez souvent refusé, et nommoient des seigneurs de leurs cours, ou des princes qu'ils vouloient récompenser.

Le margraviat de Brandebourg a été incorporé à l'empire vers 1142 comme principauté, et comme électorat en 1298. En 1415, l'empereur Sigismond, dont les finances étoient en mauvais état, vendit cet électorat à Frédéric, burgrave de Nuremberg, tige de la maison régnante. Depuis le commencement du dixième siécle jusqu'à Frédéric III, qui, en 1701, joignit à l'électorat la dignité de roi de Prusse, on compte quarante et un margraves, tous guerriers, attentifs et ardents à augmenter leurs possessions primitives, par l'accession de celles qui leur convenoient dans leur voisinage. C'est à ce titre que la Prusse leur est échue, mais par partie successivement, comme par un travail opiniâtre de plusieurs siécles, pendant lesquels ils ont porté les titres de marquis, comtes et ducs, tantôt d'une, tantôt des deux Prusses.

PRUSSE.

La Prusse, entre la Pologne, la Saxe, la Poméranie et la Baltique.

La Prusse, dans une situation avantageuse pour le commerce, produit une grande quantité de blé. Son terrain léger est propre aux herbes potagères. Les arbres fruitiers y croissent en abondance. Les arbres forestiers ont été autrefois l'objet d'un commerce avantageux; mais les grands bois diminuent. Les prairies augmentent à proportion et se remplissent d'une multitude de bêtes à corne. Le gibier et les chevaux n'y sont pas rares. On y recueille de la cire, de la poix, du chanvre, du miel, du houblon. La mer, par les vents d'est et de nord, jette beaucoup d'ambre sur les côtes. On a long-temps ignoré la nature de cette substance, mais on croit être parvenu à découvrir qu'elle est le produit d'une écume bilieuse que rejette le cachalot, poisson semblable à la baleine.

Les Prussiens ont été idolâtres jusqu'au onzième siècle, que la religion chrétienne a commencé à s'introduire chez eux; mais ses progrès furent très lents. Alors ce peuple, privé de gouvernement, se nourrissoit de chair crue, buvoit le sang des animaux, adoroit les reptiles, les arbres, sur-tout le chêne, les météores, les vents, les tempêtes, et immoloit ses prisonniers. La polygamie étoit permise. Ils brûloient les adultères, et tuoient par pitié les malades dont la guérison étoit désespérée.

Chevaliers teutoniques.

La Prusse est depuis long-temps divisée en royale et en ducale. La première étoit sous la protection du roi,

et non de la république de Pologne, sans dépendance, comme un état libre qui veut bien prouver sa reconnoissance par des marques de déférence et une légère rétribution. La Prusse ducale, abandonnée aux chevaliers teutoniques, pour y faire fleurir la religion chrétienne, est devenue leur domaine et leur possession.

Quand Frédéric Barberousse entreprit, dans le douzième siécle, une croisade pour délivrer la Terre-Sainte des mains des infidèles, il mena avec lui un grand nombre de gentilshommes allemands. A sa mort, qui arriva par accident dans l'Orient, ces volontaires se donnèrent pour chef Frédéric, duc de Souabe. Ils se distinguèrent tellement sous ce général, que le roi de Jérusalem et le patriarche, les regardant comme très utiles et même comme nécessaires à la conservation des lieux saints, imaginèrent de les unir par un lien qui les empêcheroit de se séparer. Ils en firent un ordre militaire, sous le nom de Sainte-Marie. Ces religieux devoient être tous gentilshommes allemands, ou teutons, comme on les nommoit alors.

Leur premier grand-maître fut élu en 1190. Ils s'engagèrent, ainsi que les chevaliers de Saint-Jean, à défendre et à conserver la Terre-Sainte. Leur courage n'empêcha pas qu'ils n'en fussent chassés, ainsi que ceux de Saint-Jean, leurs émules. Comme ceux-ci trouvèrent un asile à Rhodes et à Malte, les teutoniques furent reçus par un duc de Moravie, qui leur offrit la Prusse encore païenne, s'ils vouloient s'y retirer.

Ce n'étoit point, à ce qu'ils crurent, changer leur institution, puisque combattre contre les Sarrasins ou contre les idolâtres prussiens, c'étoit toujours travailler à étendre la religion chrétienne. Ils poussèrent avec

ardeur leur mission armée dans ces pays barbares, et devinrent souverains de ce qu'on appelle la Prusse ducale. Ce ne fut pas toujours le zèle religieux qui leur mit les armes à la main. Ils eurent des guerres contre la Suède, le Danemarck, la Pologne. Ils attaquèrent les Allemands, aussi chrétiens qu'eux. De la partie de la Prusse qui leur avoit été concédée, ils s'étoient avancés dans la Prusse royale. Ils refusoient d'en faire hommage à la Pologne. Albert de Brandebourg, leur grand-maître, plutôt que de se soumettre à cette cérémonie, préféra d'abdiquer, et abandonna toutes les possessions de son ordre dans cette province. En récompense, le roi de Pologne lui donna en propriété la Prusse ducale. On a tout lieu de croire que cette prétendue délicatesse d'Albert sur le point d'honneur, à l'occasion de l'hommage, n'étoit qu'une adresse concertée entre le roi de Pologne et lui, pour le rendre propriétaire de la Prusse ducale. Aussitôt qu'il fut installé, il n'y voulut plus souffrir de compagnons de sa souveraineté, et travailla à en exclure les chevaliers. Ils se retirèrent en Franconie, puis se dispersèrent. Le gouvernement teutonique finit en Prusse vers 1500; mais il subsiste encore dans plusieurs cantons, tant d'Allemagne que d'Italie, où il a des commanderies connues sous le nom de bailliages. Il y a des commandeurs protestants et des commandeurs catholiques. Ceux-ci s'astreignent à des prières journalières et au célibat. Le grand-maître de l'ordre est élu par un chapitre général, et reçoit l'investiture de l'empereur. Charles-Alexandre de Lorraine, décoré de ce titre par l'empereur, à fait élire l'archiduc Maximilien, son coadjuteur, en 1769.

PRUSSE MODERNE.

La Prusse moderne est un royaume factice, qui a été, dans l'espace d'environ deux cents ans, composé successivement de parties qui s'étendent irrégulièrement de la Pologne au Rhin, auquel il tient par le duché de Cléves. Il y a peu d'états considérables d'Allemagne que l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne touche par quelques points : ce qui le rend important à la plupart des princes allemands, dont il est redouté, et qu'il redoute. Ces contrées ont été peuplées par les Suéves, les Venétes, les Saxons, et les Vandales, par conséquent elles ont été long-temps sans avoir de mœurs uniformes. Maintenant les Prussiens ont en général adopté les coutumes allemandes. Les habitants sont fort libres dans leur croyance. La cour professe le calvinisme et le luthéranisme. Il y a des colonies de réfugiés françois qui font fleurir les arts. Ces différentes peuplades sont assez heureuses, quoique sous un gouvernement militaire et absolu.

La maison de Brandebourg est assise sur ce trône, qu'elle a elle-même fondé et affermi. Elle se nomme Hohenzollern. Son origine se perd dans l'antiquité. Dès 800, on trouve un Hohenzollern, comte de Brandebourg, surnommé Tassillon, dont les descendants se font remarquer dans toutes les guerres d'Allemagne. C'est vers le milieu du quatorzième siécle que ces princes ont arrondi leurs états, en y joignant des lam-

beaux qu'ils arrachoient aux pays voisins. Les pièces les plus importantes sont les deux Prusses, que les chevaliers de l'ordre teutonique avoient acquises à la religion chrétienne, et mises sous leur domination. A force de les morceler, les princes de Brandebourg les ont enlevées tout entières à cet ordre militaire, dont ils s'étoient rendus grands-maîtres, et se sont enrichis des dépouilles de ces religieux qu'ils ont détruits. En 1415, comme on l'a dit, la dignité électorale a été conférée aux marquis ou margraves de Brandebourg.

Le premier qui en a joui se nommoit Frédéric, Frédéric I.
grand politique et grand guerrier. Frédéric II, son fils, 1417. Frédéric II.
surnommé Dent de Fer, à cause de sa force, et plus ho- 1440.
norablement le Magnanime, effaça son père en ces deux qualités, et régna plus glorieusement que lui. Il refusa les couronnes de Pologne et de Bohême, qu'il n'auroit pu s'approprier que par des injustices.

Plusieurs de ses successeurs ont eu aussi des sur- Albert III
noms qui peignent d'un mot leur caractère: Albert 1469. Jean. 1486.
l'Achille, Jean le Cicéron, Joachim le Nestor; tous s'a- Joachim I.
grandirent, ou par des conquêtes, ou par des alliances, 1499. Joachim II.
ou par des hardiesses politiques. Joachim II introdui- 1535.
sit dans ses états la religion luthérienne. Jean-Georges, Jean-Georges. 1571.
son fils, fut un prince pacifique. Joachim-Frédéric est Joachim-Frédéric. 1595.
renommé pour sa prudence. Jean-Sigismond augmenta Jean-Sigis-
ses états des duchés de Clèves et de Juliers. Georges- mond. 1608. Georges-
Guillaume, son fils, se trouva malgré lui entraîné dans Guillaume.
les guerres de ses voisins, plus forts que lui. Ses états 1619.
furent perpétuellement ravagés par les armées impériales et suédoises. Il les laissa morcelés, délabrés, affoiblis, à Frédéric-Guillaume, qu'on a surnommé le Grand-Electeur.

Frédéric II Guillaume. 1640. Il prit possession des états de son père à vingt ans. La valeur, la prudence qu'il montra dès cet âge, ne se démentirent pas dans tout le cours de sa vie. Il étoit sage, prévoyant, insensible aux séductions de l'amour, borné à sa seule épouse, agréable dans la société, bon convive, vif et emporté, mais revenant facilement de sa colère. D'ailleurs doux et humain, il n'a jamais fait la guerre que par nécessité. On le regarde comme le restaurateur de la puissance de sa maison, et le fondateur de sa gloire : il a été surnommé le Grand.

Frédéric III. 1688. Frédéric III, son fils, se voyant une autorité bien établie, fortifiée de bonnes troupes, appuyée de finances abondantes, entreprit de surmonter d'une couronne le bonnet électoral, et réussit. Le titre de roi lui fut accordé par l'empereur Léopold, en 1701. Ce titre n'ajouta rien à sa puissance : il ne fit que contenter sa vanité, et satisfaire son goût pour les cérémonies.

Sophie-Charlotte de Hanovre, son épouse, s'est distinguée par son mérite littéraire, autant que par les vertus de son sexe. Elle introduisit en Prusse l'esprit de société, la vraie politesse et l'amour des sciences et des arts. Elle fonda l'académie de Berlin. Elle appela plusieurs savants, entre autres Leibnitz, célèbre métaphysicien. Sophie l'embarrassa souvent par ses questions. « Il n'y a pas moyen, lui disoit-il, de vous contenter, vous voulez savoir le pourquoi du pourquoi. » Frédéric III, si curieux de représentation, étoit très contrefait. La reine l'appeloit son Esope. On a dit de lui qu'il étoit grand dans les petites choses, et petit dans les grandes. Cependant il eut l'habileté, pendant que les états voisins étoient ravagés par la guerre, de

maintenir les siens en paix; ce qui n'est pas un médiocre mérite. Il a le malheur d'être placé dans l'histoire entre un père et un fils dont les talents supérieurs ont éclipsé les siens.

Ce fils est Frédéric-Guillaume, second roi de Prusse. Il monta sur le trône en 1713, à vingt-cinq ans. La fameuse guerre pour la succession d'Espagne étoit près de se terminer, et la paix qui fut bientôt conclue donna à Frédéric la facilité de s'occuper avec succès de la prospérité de son royaume. Il prit, dans sa vie privée, le contre-pied de la conduite de son père, et fut aussi parcimonieux et ennemi du faste, que l'autre avoit été ami du luxe et de la dépense. Il étoit austère dans sa cour. Sa femme et ses enfants ont éprouvé de lui des traits de sévérité qu'on blâmeroit justement dans un particulier. On ne lui a connu de générosité que pour ses troupes. Il étoit prodigue à cet égard, et il dépensa de grosses sommes pour former un régiment d'hommes d'une taille démesurée: c'étoit sa manie. Mais si on peut l'en blâmer, il faut le louer aussi d'avoir donné à l'Europe l'exemple de cette discipline et de cette manutention qui pourvoit à tous les besoins du soldat, mais qui ne lui pardonne rien. Frédéric-Guillaume II, 1713.

Afin que le paysan ne fût point importuné du séjour de l'armée, il la distribuoit dans les villes, et la rassembloit de temps en temps en campagne pour des évolutions générales, et aussi afin que les manœuvres devinssent plus familières par l'ensemble. Comme des levées trop fortes auroient pu énerver le paysan, chaque capitaine avoit ordre de recruter tant qu'il pouvoit dans l'empire. D'ailleurs, tout Prussien, comme tout Suisse, naît soldat. Frédéric-Guillaume a favorisé

le commerce, les manufactures et les arts, qu'il encourageoit par des récompenses. Une hydropisie, qui le tourmenta pendant six ans, ne l'empêcha pas de s'occuper jusqu'au dernier moment des affaires du gouvernement. Il examinoit en physicien les progrès de sa maladie, et il en marqua le terme sans frayeur. Il laissa en mourant une armée de soixante-six mille hommes, qu'il entretenoit par son économie, sans surcharger ses peuples. De plus, son trésor étoit rempli, et un ordre merveilleux établi dans toutes les affaires.

Frédéric II. 1740.

A l'âge de vingt-huit ans, Frédéric II, son fils, monta sur le trône. Elevé comme un particulier, sans être initié dans aucune science, la force de son génie les lui fit saisir toutes. Il les cultiva en roi, sans être dominé par son goût, et sans qu'elles lui enlevassent aucun des moments destinés à son devoir. Pour avoir voulu se soustraire à l'empire despotique de son père, il courut risque de la vie, et s'il échappa lui-même au supplice, il fut du moins forcé d'assister à celui d'un jeune ami, compagnon de sa fuite et de sa désobéissance. Pendant que la hache tomboit sur la tête de l'infortuné, quatre grenadiers tenoient celle du prince tournée vers l'échafaud. Son père le laissa quelque temps en prison, le fit travailler dans les bureaux de la guerre et de la finance, sans distinction des autres employés, et lui accorda quelque liberté seulement lorsqu'il fut marié; encore ne fut-ce pas selon son goût qu'il prit la chaîne de l'hymen, mais selon la volonté de ce père absolu et inflexible.

Dans une retraite de huit ans qui suivit son mariage, Frédéric employa son temps en méditations profondes sur toutes les parties du gouvernement, et principale-

ment sur la guerre, qu'il regardoit comme essentielle au soutien de son royaume. Se voyant environné de voisins puissants et jaloux, soit pour entretenir son armée, soit pour l'aguerrir, il se vendoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et balançoit ainsi leur mauvaise volonté. Par-là il se mit en état de leur résister lorsque, las de ses variations, et de ce qu'ils appeloient ses infidélités, ils se réunirent tous pour l'écraser. Le roi de Prusse étonna ses ennemis par une tactique nouvelle et savante, par la célérité de ses mouvements. Des armées entières sous ses ordres voloient plutôt qu'elles ne marchoient. Lui-même, après avoir remporté une victoire sur une frontière de ses états, deux jours après, à la tête d'une autre armée qu'il alloit joindre, en remportoit une seconde à l'extrémité opposée. Il avoit pour principe qu'il n'y a que les opiniâtres qui réussissent. Aussi le vit-on donner jusqu'à sept assauts en un jour à un camp retranché, et l'emporter.

On pouvoit appliquer à Frédéric II ces mots d'un poëte, dont il est presque impossible de rendre l'énergique concision, *deliberatâ morte ferocior*. Déterminé à vaincre ou à mourir, il inspiroit un courage redoutable à ses soldats, et quand ses préparatifs étoient faits, il rentroit dans le calme d'un homme débarrassé de toute sollicitude. On a de lui des lettres et des pièces de vers composées dans sa tente la nuit qui précédoit une bataille décisive. Aucune ne se ressent du trouble des camps, ni des inquiétudes attachées au moment.

Les travaux solitaires du philosophe de Sans-Souci, nom de son palais de repos, étonneront la postérité, comme ils sont un sujet d'admiration pour son siècle.

Il y en a d'utiles et d'agréables. Les travaux utiles sont une histoire de la maison de Brandebourg, tracée en grand, comme de la main d'un roi: le Code Frédéric, remarquable par l'impérieuse brièveté de ses lois: ses principes de gouvernement consignés d'une manière honorable pour lui dans l'Anti-Machiavel, et ses propres annales, qui soutiendront le parallèle avec les Commentaires de César. Il mit en vers, dans un poëme sur l'art de la guerre, les préceptes qu'il pratiquoit. Ses poésies se ressentent de la sécheresse philosophique. Elles sont écrites en françois, sa langue favorite. La correction et la pureté qu'il affectoit n'empêchent pas qu'il ne s'y soit glissé des germanismes. Il fut trop sensible à la censure de ces petits défauts. Frédéric prétendit lutter contre Voltaire; le poëte, assez imprudent pour ne vouloir pas céder à un homme qui avoit des bataillons à ses ordres, essuya une disgrace mortifiante. D'ailleurs, le prince l'emporte infiniment dans sa correspondance avec Voltaire. On remarque du côté du roi une grande supériorité, quand il traite des matières politiques, des intérêts des princes, et sur-tout de la religion. Si le monarque convient de la nécessité de régler les opinions religieuses de ses peuples, il parle avec une modération qui contraste singulièrement avec le zéle amer et la haine enthousiaste du poëte.

Frédéric II est mort en 1786, âgé de soixante-quatorze ans. Il n'a pas laissé d'enfants de son épouse. Jusqu'à un âge avancé, son amusement, après la conversation des gens de lettres, étoit la musique. Il excelloit dans cet art.

Il seroit difficile de trouver une vie aussi remplie que

la sienne. Toutes les affaires passoient par ses mains. Dès cinq heures du matin, l'hiver comme l'été, ses secrétaires étoient appelés à l'ouvrage sous ses yeux. Il continua ses occupations même pendant la gêne douloureuse de sa dernière maladie, qui étoit une hydropisie. Il conservoit, dit un témoin oculaire, un air serein et tranquille, sans jamais parler de sa maladie ni de la mort. Il nous entretenoit de la manière la plus raisonnable et la plus cordiale. La conversation rouloit sur les affaires du temps, la littérature, l'histoire ancienne et moderne, qu'il possédoit très bien, et principalement sur la culture rurale et celle des jardins, qu'il ne cessa de favoriser.

Mais le gouvernement de son royaume, le soulagement des peuples, que les guerres avoient fatigués, étoient dans ses dernières années les principaux objets de ses réflexions. Enfin il ne cessa d'être roi qu'en cessant d'être homme. Frédéric étoit le Nestor des monarques de son siécle. Né assez foible, il s'étoit formé par les fatigues et les travaux un tempérament robuste. On lui reproche le despotisme et quelques actes d'une sévérité dure, qui en sont une suite. Il mérita le double laurier de Mars et d'Apollon. Il a laissé au fils de son frère un royaume florissant et des forces capables de le rendre l'arbitre de l'Europe.

SAXE.

Saxe, entre la Lusace, le Brandebourg, Anhalt et la Misnie,

La Saxe, partagée en plusieurs cercles, contient une multitude de principautés. Elle est fertile en toutes

sortes de productions, et célèbre par ses mines : comme elle est traversée par de grands fleuves, et que la Baltique baigne ses côtes, le commerce y est en vigueur. Outre la Saxe, l'électeur possède la Misnie. Les Saxons sont grands, robustes, sociables, et aiment la table. La noblesse ne souffre pas les mésalliances. Elle ne se contente pas toujours de les punir par le mépris et l'exclusion de son corps. Il est des familles qui ont poursuivi ces sortes de coupables jusqu'à la mort. On ne sera pas surpris que le luthéranisme soit la religion dominante dans un pays qui a vu naître Luther. Nulle part la langue allemande ne se parle avec plus de grace et de pureté.

Le courage est héréditaire chez les Saxons. On a jugé, d'après cette observation, qu'ils descendent des Macédoniens ; et, par leurs noms, qu'ils tirent leur origine des Saxes, tribu des Scythes. Ils étoient gouvernés, dans les temps les plus reculés, par douze champions, apparemment les plus illustres de leurs guerriers. Charlemagne a donné aux Saxons une triste célébrité en faisant massacrer ceux d'entre eux qui ne se convertissoient pas. Cette nation alors s'étendoit jusqu'aux bords du Rhin. Leur chef se nommoit Witikind; il combattit long-temps, et se soumit. Les souverains de Saxe se sont toujours prétendus descendants de cet homme illustre, et la maison régnante se glorifie encore de cette origine. Elle compte beaucoup de grands hommes, honorés des surnoms de Grave, Pacifique, Constant, Pieux, Magnanime. Quelques uns ont porté des couronnes, d'autres les ont refusées. Depuis le milieu du neuvième siècle que commence la suite des ducs de Saxe, on en compte jusqu'à nos jours trente-six, sans presque de

lacune : ce qui fait voir que la plupart de ces princes ont atteint une vieillesse avancée, quoique vivant la plupart au milieu des guerres. Frédéric-Auguste, mort en 1763, a eu de la même épouse, Marie-Joseph d'Autriche, onze enfants vivants, par lesquels il s'est allié aux premières maisons de l'Europe, dont les filles ont épousé les princes, et les fils les princesses.

BAVIÈRE.

Bavière, entre la Bohême, l'Autriche, la Souabe, la Franconie et le Tyrol.

La Bavière a porté autrefois le titre de royaume. Ses limites alors s'étendoient bien au-delà des bornes actuelles. La Bavière moderne renferme des villes considérables. Quelques unes, à titre d'impériales, sont exemptes de la juridiction de l'électeur. Dans le treizième siècle, un duc de Bavière, nommé Louis II, qui avoit réuni toutes les possessions de ses ancêtres, les partagea entre ses fils Rodolphe et Louis. Le premier eut le Palatinat du Rhin, le second la Bavière. Il y a eu entre ces deux branches un pacte de famille pour s'assurer des successions et des réversions réciproques. Ces mêmes états, après avoir souvent passé d'une branche à l'autre, se sont réunis en 1777 dans la main de Charles-Théodore, électeur palatin, et l'électorat de Bavière est resté jusqu'à présent supprimé, après avoir compté quarante-deux ducs depuis le dixième siècle. La religion dominante est la catholique. Depuis la bataille d'Austerlitz la Bavière a été érigée en royaume par Napoléon, empereur des François.

PALATINAT.

Palatinat Haut, entre la Bavière, la Franconie et la Bohême; bas, entre Mayence, l'Alsace et Trèves.

Le Palatinat tire son nom des comtes du palais, auxquels les rois de Germanie confièrent l'administration de différentes provinces. Ils étoient originairement premiers officiers domestiques des palais de ces princes. Il y eut des comtes palatins de Franconie, de Souabe, de Saxe, de Bavière, et d'autres parties de cette contrée d'Allemagne, pendant la décadence de l'empire de Charlemagne. Il seroit difficile d'indiquer l'origine de chacun des peuples de ces palatinats. La confusion des langues qui régnoit dans ces contrées est une preuve de la confusion des nations. Par un flux et reflux perpétuel, les Gaulois, les Romains, les Germains de toutes races et de toutes dénominations, se sont approchés et éloignés des bords du Rhin. Le besoin de s'entendre leur a fait réciproquement adopter des mots qui sont devenus communs entre eux, et dont s'est formée la langue romance, usitée dans le nord de la France. Elle avoit le latin pour base. Mais la tudesque, ancienne langue allemande, est devenue langue nationale, et s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Allemands trans et cis-rhénaux, moins pure cependant que dans le centre de l'Allemagne.

Il paroît que les palatinats furent abolis vers la fin du dixième siècle, et qu'il ne resta de remarquable que celui du Rhin. Le siége de ce palatinat étoit le palais d'Aix-la-Chapelle. Le palatin y gardoit les ornements impériaux; ce qui a fait croire qu'en cas de vacance il

avoit le vicariat de l'empire. On a une liste de ces officiers ou princes palatins depuis 993 jusqu'en 1214, que le palatinat tomba, par arrangement de famille, dans la maison de Bavière. Cette maison a eu plusieurs dynasties. La première s'appeloit Rodolphine; la seconde, appelée Robertine, a fini en 1410; la troisième, dite électorale de Heidelberg, a duré jusqu'en 1559; la quatrième, de Simmeren, s'est éteinte en 1585. Frédéric III, de cette branche, surnommé le Pieux, a établi le calvinisme dans ses états. A cette branche a succédé la cinquième, des princes de Neubourg. Elle a subsisté jusqu'en 1772, que Charles-Théodore, de la branche de Sultzbach, déja électeur de Bavière, y a joint le Palatinat. Selon d'anciennes conventions, sa mort a fait passer ce pays à la branche des Deux-Ponts.

Dans les pays que le Rhin traverse ou qui l'avoisinent, il seroit difficile de trouver des châteaux ou des forteresses dont les bastions entr'ouverts n'indiquent pas des efforts meurtriers; des villes qui ne soient fondées sur les cendres de leurs anciens édifices; des campagnes qui n'aient été abreuvées de sang. Encore récemment, sous le règne de Louis XIV, le Palatinat a éprouvé toutes les horreurs de la dévastation. On diroit que cette malheureuse contrée a été dans tous les temps dévouée au carnage et à l'incendie. En 1452, sous un de ses princes nommé Frédéric II, elle fut cruellement ravagée par dix-huit princes voisins qui s'étoient ligués contre lui. Il les vainquit. Trois princes et une multitude de nobles tombèrent entre ses mains. Frédéric donna à ces illustres prisonniers, dans son château d'Heidelberg, un magnifique repas, où tout étoit servi en abondance. Le pain seul manquoit. Les convives en

demandèrent. Le prince répondit : « Il est juste de faire « sentir ce que c'est que de manquer de pain à ceux « qui viennent ravager les campagnes, détruire les « moissons, brûler les granges et les greniers, abattre « les moulins, et réduire à la mendicité le laboureur « innocent. » Depuis le commencement du dixième siécle jusqu'à présent on compte trente-huit princes palatins, qui se croisent et se confondent avec ceux de Bavière.

BRUNSWICK-HANOVRE.

Les états de Brunswick-Hanovre, entre le Lunebourg, le Magdebourg, l'Halberstat et la Lippe.

La maison de Brunswick, qui posséde l'électorat de Hanovre, et la maison d'Est, qui posséde les états de Modéne en Italie, reconnoissent pour souche commune le marquis Azzon, souverain de Milan, de Gênes et de plusieurs parties de la Lombardie. A la fin du dixième siécle, Cunégonde, héritière des Guelfes, alors la plus puissante maison du centre de l'Allemagne, lui apporta les domaines de sa famille en Germanie et en Bavière.

Azzon donna naissance à deux branches florissantes qui ont possédé de vastes états en Allemagne et en Italie. On voit prendre à la branche de Lunebourg le nom de Brunswick au commencement du treizième siécle. Il est à remarquer que le prince Guillaume, tige de cette branche, naquit par un hasard singulier, au douzième siécle, d'une Angloise, et naquit en Angleterre, dont ses descendants devoient porter la couronne six siécles après. Une autre singularité, c'est qu'à la fin du seizième siécle la branche de Lunebourg se trouvant

surchargée de sept frères, ils convinrent, après la mort de leur père, qu'un seul d'entre eux se marieroit, de peur d'affoiblir la puissance de leur maison s'ils s'exposoient à laisser trop d'héritiers en droit de partager ses états. L'électorat de Hanovre est le plus récent de tous. Créé en 1708 pour Georges I, il est dans la branche de Brunswick-Lunebourg. A ses états d'Allemagne il a joint la couronne d'Angleterre. Avant d'être proclamé électorat, ce pays comptoit, depuis la fin du dixième siécle, trente-quatre princes. Le dernier est Georges III. Guillaume a succédé en 1760 à Auguste I, fils du premier électeur.

AUTRES ÉTATS D'ALLEMAGNE.

Mayence, Trèves, Cologne.

Ce qu'on pourroit dire des trois électorats ecclésiastiques, Mayence, Tréves et Cologne, intéresseroit peu un lecteur étranger à ces cantons. Quant au reste de l'Allemagne, il est rempli de principautés, d'évêchés, d'abbayes d'hommes et de femmes, qui jouissent de la souveraineté. Des familles puissantes, presque toutes unies par des alliances, possédent les états des laïcs, à titre de duchés, comtés, marquisats, seigneuries, margraviats, burgraviats, ringraviats, et sous d'autres noms plus ou moins connus. Toutes ont eu des guerriers fameux et des hommes estimables par d'autres qualités. Ce qui a été écrit à leur sujet formeroit seul une nombreuse bibliothéque. Dans ce pays d'esclavage, on appelle doux et humains les princes qui n'appesantissent pas trop le joug de la servitude. Elle est généralement

moins dure dans les cantons sujets à la domination ecclésiastique.

Tous ces princes, grands et petits, ecclésiastiques et laïcs, jouissent de tous les droits de la souveraineté, battent monnoie et lèvent des troupes. Cette diversité de monnoie, de titre et d'aloi différents, jette un grand embarras dans le commerce. Les péages sur les passages d'un pays à l'autre y mettent aussi des entraves. Il a été un temps que ces princes, mandés par les diplomes impériaux, menoient en personne leurs vassaux à la guerre. On a vu des évêques, des abbés, des abbesses même, changer leurs crosses en bâtons de commandement. De ces troupes et de celles qui étoient fournies par les villes impériales, qui, ménageant leurs bourgeoisies, n'envoient pas les plus riches et les plus braves, se forme ce qu'on appelle le contingent de l'empire, qui s'assemble si lentement, paroît si tard en campagne, et se retire de si bonne heure.

Le gouvernement des grandes villes est presque partout une aristocratie des riches, plus ou moins mêlée de démocratie, et sujette à beaucoup de troubles. Elles se rendent réciproquement le service de s'envoyer des troupes pour apaiser les querelles qui naissent dans leur sein. L'empereur, ou les princes voisins, se mêlent aussi quelquefois de leurs débats, lorsqu'ils en sont requis, ou malgré elles. Mais ces interventions, quoique faites à main armée, ne nuisent point à la souveraineté des cités où l'on porte ces secours, parceque si le protecteur vouloit en profiter pour établir sa domination, toutes se réuniroient contre lui. Les démarches, en ces occasions, sont réglées par ce qu'on appelle le droit public d'Allemagne. C'est une science très compli-

quée, et qui demande beaucoup d'étude. Aussi les docteurs qui la possèdent en sont-ils très fiers. Cependant, on doit l'avouer, quoique très estimables au fond, ces lois ressemblent pour l'effet à toutes les autres, qu'on a ingénieusement comparées aux toiles d'araignées, qui arrêtent les petites mouches, et laissent passer les grosses.

HOLLANDE.

Hollande, entre les mers du Nord et de l'Allemagne, la Westphalie et la Flandre autrichienne.

Le nom de Pays-Bas, qu'a reçu la Flandre, marque sa position au bas de l'Allemagne, dont elle reçoit les eaux. Les terres de la partie septentrionale, pressées par la mer, qui refoule les fleuves, paroissent toujours exposées à une inondation générale. Sans cesse elles sont menacées d'être submergées, ou par les flots écumants de la vaste mer, qui heurtent quelquefois les digues avec fureur et les entr'ouvrent, ou par les ondes plus paisibles des fleuves, qui rongent sourdement ces terrains fangeux, s'y insinuent, les rendent caverneux, d'où toute la contrée a pris le nom de Hollande, qui signifie pays creux.

Ces terres, très peu élevées au-dessus des eaux, qui les environnent et les imbibent, baignées par de fortes rosées, se couvrent d'une verdure que l'ardeur du soleil, affoiblie par une atmosphère épaisse, fane rarement. Dans ces gras pâturages errent lentement des troupeaux nombreux, appesantis par le suc et l'abondance de la nourriture, mais aussi rendus par cela même très féconds. C'est la richesse indigène, à laquelle

l'industrie joint l'opulence d'un commerce actif et étendu. Les Hollandois passent pour n'être pas délicats sur la nature du gain : ce qui a fait dire assez plaisamment de leur pays, « que le démon de l'or, couronné de tabac, y est assis sur un trône de fromage. »

Entre les divers peuples qui ont habité ces marais dans les temps reculés, les Bataves ont été les plus célébres. L'histoire apprend qu'ils ne furent pas vaincus par les Romains, quoique souvent attaqués. Ils devinrent les amis de ces républicains, et méritèrent leur estime autant par leur valeur que par leur probité. Les empereurs en entretenoient un corps pour leur garde. Les Bataves modernes n'ont point dégénéré de leurs ancêtres. Le sang qui coule dans leurs veines a toujours bouillonné d'un noble courage quand la tyrannie a voulu attenter à leur liberté. Le nom de patrie, qui a quelquefois opéré des miracles, est puissant chez les Hollandois dans tous les ordres de l'état; il fait respecter les lois, et supporter les charges sans murmurer.

On ne doit pas compter la libéralité entre les vertus des Hollandois. Leur économie dégénère souvent en avarice. Ils aiment à incruster les murs de leurs maisons de marbres et de faïence, à les orner de glaces, à les couvrir de précieuses tapisseries, et de tableaux des plus grands maîtres, à fouler aux pieds de superbes tapis et des nattes fines, à charger leurs buffets de pyramides de la plus belle porcelaine. Ils se plaisent à contempler ces magnificences. Leurs femmes les rangent pour le coup-d'œil, mais les transportent rarement sur la table, qui est habituellement servie avec la plus stricte frugalité. Rarement les Hollandois vous offri-

roient quelqu'une de ces superfluités, pour lesquelles ils mendient, en quelque manière, votre admiration. Votre étonnement est toute leur jouissance.

La propreté des Hollandois passe pour une manie; mais c'est une précaution sage, que l'air humide, dont on est enveloppé, rend nécessaire. Les maisons sont lavées du haut en bas au moins une fois la semaine. Chaque jour on brosse fortement les boiseries. Par-là on empêche que les insectes, fécondés à l'aide de l'humidité, ne s'y propagent. Dans un ménage hollandois, les ustensiles de cuisine sont bien tenus, les vases de la laiterie nets et luisants. En général, les femmes ont moins soin de leur personne que de leurs meubles. Elles sont impérieuses et chastes. La noblesse a été conservée dans la république; mais elle figure peu, étant sans priviléges. La populace de mer est brutale; celle des villes, grossière et sordidement avide. Le bourgeois hollandois est le plus flegmatique des hommes, et paroît triste jusque dans ses plaisirs.

Les Romains appeloient Belgique les pays situés au nord des Gaules. Ils en reconnoissoient deux contiguës: la première contenoit ce qu'on appelle le Brabant et ses annexes; la seconde consistoit dans les provinces les plus rapprochées de la mer, qui composent la Hollande. Il paroît que tous ces pays ont été d'abord gouvernés par des rois, plus ou moins puissants. Un de ces princes, nommé Civilis, remporta plusieurs victoires sur Céréalis, général romain. Le caractère fier et belliqueux de ces peuples engagea les empereurs à tenir
de fortes garnisons sur les bords du Rhin. Après s'être 851.
trouvés enveloppés dans les troubles de l'empire, les Bataves tombèrent sous la domination de Charlemagne

et de ses descendants. A l'extinction de cette famille, ces provinces, en attendant un gouvernement stable, éprouvèrent des révolutions intérieures. Quelquefois elles furent séparées et indépendantes les unes des autres. Dans d'autres temps, elles ne formèrent qu'un état sous un seul chef, ou se divisèrent en duchés et en comtés. La Frise a été un royaume; le Brabant et la Gueldre un duché; la Flandre et la Hollande un comté. Les évêques d'Utrecht ont été souverains, ainsi que plusieurs de leurs voisins. Ces prélats ont plus souvent manié l'épée que la crosse.

1300. Dans leurs rivalités, tous ces princes réclamoient souvent l'intervention des rois de France, qui d'ailleurs jetoient des regards de regret sur ces provinces, soumises jadis à leur empire. Ils traitoient les Flamands en sujets ou en vassaux, exigeoient d'eux des tributs, selon que les circonstances leur permettoient d'étendre, ou les forçoient de resserrer leurs prétentions. L'histoire fait mention de deux batailles mémorables gagnées par Philippe et Charles le Bel contre les Flamands. Ces peuples, par leur position, prirent nécessairement part aux querelles de la France et de l'Angleterre.

La guerre, ce fléau destructeur par-tout ailleurs, n'empêcha pas la Flandre de fleurir. Elle étoit prodigieusement peuplée pour son étendue, couverte de villes opulentes, déja célèbre par son commerce et son industrie, lorsque, sortant de la première maison de Bourgogne, issue du roi Robert, qui s'étoit éteinte, elle tomba, au commencement du quinzième siècle, dans la seconde maison, dont Philippe, fils du roi Jean, fut le chef. Ces princes gouvernèrent avec

douceur. Ménageant la noblesse, respectant les privi-léges des villes, ils vécurent splendidement au milieu de leurs peuples, sans les surcharger d'impôts. Si la Flandre s'étoit soutenue dans un état de splendeur, quoique jetée quelquefois malgré elle dans le tourbillon des intrigues et des guerres des premiers ducs, que ne devint-elle pas sous un gouvernement pacifique et presque paternel ? Aussi est-ce dans ce temps que son industrie, la variété des manufactures, l'élégance des ouvrages en laine, en or et en argent qui en sortirent, mirent à contribution le luxe des autres pays, et accumulèrent dans son sein des richesses immenses.

Un mariage donna ces provinces opulentes à la mai- 1343.
son d'Autriche. L'empereur Maximilien épousa Marie de Bourgogne, fille unique et héritière de Charles le Téméraire, dernier duc de cette maison. Cette princesse fut mère de Philippe le Beau, qui, par son mariage avec Jeanne la Folle, devint roi d'Aragon et de Castille. Il mourut jeune, et laissa tous ses états à Charles-Quint, son fils. A son avénement, plusieurs des provinces qui composent actuellement la Hollande réclamèrent une espéce d'indépendance ; mais la puissance de Charles, aidée de ses moyens politiques, les fit bientôt rentrer dans l'obéissance.

En recevant la Flandre de Charles-Quint, lorsqu'il abdiqua, Philippe II, son fils, se persuada trop que ces peuples, dont son père avoit reçu quelques sujets de mécontentement, étoient ombrageux et mutins. Au lieu de tâcher de les ramener par la douceur, il crut devoir appesantir le joug. Traités avec dureté, toujours reçus avec une gravité austère, les Flamands crurent apercevoir que Philippe ne les aimoit pas. Ils se défiè-

rent de ses intentions. Toutes ses actions leur devinrent suspectes. Ils se tinrent en garde contre lui comme contre un ennemi. Ces dispositions mutuelles peuvent être regardées comme le principe de la révolution qui a soustrait les Provinces-Unies à l'empire de la maison d'Autriche.

Les relations commerciales des Flamands avec l'Allemagne et la France avoient introduit chez eux les doctrines de Luther et de Calvin. Charles-Quint publia des édits rigoureux contre les sectateurs des nouvelles opinions dans tous ses domaines. Il voulut les faire exécuter en Flandre. Marguerite, reine de Hongrie, sa sœur, qu'il avoit fait gouvernante des Pays-Bas, adoucit, de l'aveu même de son frère, la sévérité de ses ordonnances; mais Philippe II, neveu de cette princesse, devenu le maître, se montra inflexible. Afin de surveiller de plus près les réformés, et d'arrêter leurs progrès, il résolut d'y établir l'inquisition. Partant pour l'Espagne, où il étoit résolu de fixer son séjour, il nomma gouvernante des Pays-Bas Marie, duchesse de Parme, sa sœur naturelle; mais avec une subordination, pour ne pas dire une soumission entière aux ordres du cardinal de Grandvelle, qui avoit le secret du roi.

Les premiers soins du ministre furent donnés à la formation du tribunal de l'inquisition. Les Flamands ne purent voir ces préparatifs sans exprimer leur horreur. La gouvernante, effrayée des mouvements qui se manifestoient, avertit son frère du danger d'une révolte générale. Il répondit « qu'il aimoit mieux être « sans sujets que de régner sur des hérétiques. » Cependant il rappela le cardinal et adoucit les édits, su

la représentation du comte d'Egmont, seigneur flamand, très aimé et très respecté, que la duchesse envoya porter les vœux du peuple en Espagne.

Mais, à l'aide du feint adoucissement de la loi, le tribunal n'en continuoit pas moins ses exécutions sanguinaires. Le peuple s'aperçoit qu'on le joue. Les habitants de plusieurs villes se révoltent, forcent les prisons, et arrachent aux bourreaux leurs victimes. En 1560 il se fit une confédération, qui s'engagea à ne jamais souffrir l'inquisition, quelque forme qu'elle voulût prendre, soit que ce tribunal procédât par la voie des dénonciations, des visites domiciliaires, d'incarcérations clandestines, ou de jugements publics. Cet engagement fut signé par tous les protestants et par une multitude de catholiques, nobles, bourgeois, négociants, artisans et habitants des campagnes. En même temps ils envoyèrent des députés à Madrid. Comme Philippe n'étoit pas encore prêt, il écouta les remontrances avec assez de douceur. Cependant il préparoit un armement formidable, composé de ses meilleurs soldats allemands, italiens, espagnols, commandés par des officiers expérimentés, sous le fameux duc d'Albe. Le caractère hautain, fanatique et cruel de ce général jeta l'épouvante et la terreur.

Il arrive au commencement de 1567, et montre ses ordres. La gouvernante, voyant qu'on ne lui laissoit qu'une ombre d'autorité très précaire, se retire. Le duc s'empare de toutes les forteresses, donne à l'inquisition un pouvoir sans bornes, établit un conseil de douze personnes, chargées de prendre connoissance des derniers troubles, et de punir avec rigueur les suspects en religion. On appela ce conseil un tribunal

de sang. Tous ceux qui avoient demandé l'adoucissement des édits furent traités comme des traîtres. Les magistrats qui, forcés par les circonstances, avoient toléré les assemblées des protestants, furent punis comme hérétiques. Le tribunal n'étoit pas seulement avide de sang; il confisquoit les biens de tous ceux qu'il pouvoit soupçonner d'être favorables à l'hérésie. Sous la hache du cruel duc d'Albe tombèrent les têtes des comtes d'Egmont et de Horn, auxquels on ne peut reprocher que d'avoir compati à la misère des peuples, sans s'être prêtés à aucun soulèvement. Mais on les craignoit: pour intimider le peuple, ils périrent sur l'échafaud. Le gouverneur cita à son tribunal beaucoup d'autres des principaux seigneurs flamands; mais ils eurent soin de se soustraire par la fuite à ses recherches. Philippe de Nassau, prince d'Orange, un des plus distingués d'entre eux, se retira en Allemagne, et y leva des troupes sur son crédit.

En 1568 il les fit entrer en Flandre de plusieurs côtés, afin de diviser les forces espagnoles. Ce prince eut quelques succès, qui commencèrent à rassurer les gens du pays et à les enhardir; mais le duc d'Albe rassembla toutes ses troupes en un corps, battit celles du prince d'Orange, et ne fit aucun quartier. Le prince se sauva presque seul sur une barque. Des débris de cette armée, il en forma une autre avec laquelle il se mit à harceler celle du général de Philippe. Ayant pour lui l'affection de ses compatriotes, la connoissance des lieux, la certitude d'être secondé dans les attaques et protégé dans les retraites, Nassau réussissoit dans ce genre de guerre, lorsqu'un défaut d'argent le força de congédier ses soldats. Dans ce temps l'amiral Coligni faisoit la

même guerre en France. « Une armée, disoit ce général, est un monstre qui se forme par le ventre. » Il conseilla au prince d'Orange de mettre ce principe en pratique, et d'heureuses circonstances lui en facilitèrent les moyens.

Les premiers qui avoient porté tumultuairement leurs plaintes à la gouvernante contre l'inquisition, étant mal vêtus, furent appelés *gueux* par les courtisans. Loin de se choquer de ce nom, les mécontents en tirèrent vanité. Ils prirent pour marques distinctives de petites écuelles de bois qu'ils portoient sur la poitrine. Le duc d'Albe défendit ce signe de ralliement, et se mit à poursuivre ceux qui s'obstinoient à s'en décorer. Sa cruauté en força un grand nombre d'abandonner le pays. Les plus pauvres, les plus désesperés, se retirèrent dans les bois, où ils s'accoutumèrent à vivre de rapines. A la première attaque que fit le prince d'Orange, ils sortirent de leurs retraites, se joignirent à lui, et, comme ils connoissoient les défilés, les gués, les passages dans les marais, ils causèrent un dommage incroyable aux Espagnols. Ils fabriquèrent des barques et des canaux où ils se cachoient; ils sortoient contre les vaisseaux ennemis, et en prirent un grand nombre, tant à l'attérage qu'en pleine mer, où ils s'avancoient audacieusement. Cette espéce de piraterie leur procura un riche butin. Le prince d'Orange, par le conseil de Coligni, leur donna un commandant qui les disciplina. Les sommes que ces espèces de pirates lui prêtèrent lui servirent à payer ses autres troupes, et à entretenir une armée subsistante. Ainsi les gueux doivent être reconnus comme les fondateurs de la république de Hollande.

Le duc d'Albe, dans un autre sens, doit être aussi regardé comme la cause de la liberté des Hollandois, en ce qu'il paroît avoir employé tous les moyens possibles pour les exciter à secouer le joug despotique de Philippe. Il faisoit périr tous les prisonniers par le fer, l'eau et le feu. A ces horreurs il ajouta l'orgueil de triompher aux yeux de ceux qui étoient victimes de sa cruauté. Il se fit ériger une statue dans la citadelle qu'il fit construire à Anvers. On le voyoit foulant aux pieds des figures qui représentoient les magistrats du peuple dans une posture humiliée. A ces emblèmes il joignit de tristes réalités, en chargeant les Flamands d'impôts. Les états firent des remontrances inutiles. Cependant les taxes furent mal payées, pendant qu'au contraire les contributions que le prince d'Orange faisoit demander par ses agents secrets, étant volontaires, se levoient facilement, et fournissoient des ressources abondantes.

Bientôt ces levées subreptices prirent une forme légale, parceque les états, au lieu de s'assembler à la Haye, où le duc d'Albe les avoit mandés, se convoquèrent malgré lui à Dordrecht. Ils y firent des réglements de discipline et de finance. On déclara le prince d'Orange général de la confédération. On statua que rien d'important ne se feroit sans son consentement; mais aussi, que le prince ne pourroit faire la paix avec le roi ou ses lieutenants sans l'aveu des états. On assigna ensuite des fonds pour l'entretien de l'armée. Chaque province s'engagea à y contribuer, selon ses ressources. Alors, c'est-à-dire en 1571, se fit comme une démarcation entre les états qui restèrent soumis à la monarchie espagnole et ceux qui s'en détachèrent. Ces

derniers commencèrent à la Zélande, s'étendant jusques et compris la Gueldre, et se prolongeant le long de l'Ems, jusqu'à l'Ostfrise. Ce sont encore, avec quelques additions du côté de Liége, les pays que renferment les sept provinces unies, nommées Etats-Généraux.

Ce n'est cependant pas tout d'un coup que ce partage acquit de la consistance. De Bruxelles, où la liberté avoit pris naissance, elle a avancé ou rétrogradé, selon les circonstances, jusqu'à ce qu'elle se soit fixée invariablement dans les provinces qu'elle habite. Ses pas ont été sanglants. Combien les Hollandois n'ont-ils pas éprouvé de convulsions douloureuses avant de parvenir à l'état de santé politique dont ils ont joui? Comme un malade impatient change de médecins, tantôt ils se sont gouvernés eux-mêmes, tantôt ils sont restés sous la puissance espagnole: ensuite ils ont secoué ce joug, et recouru à des princes étrangers, jusqu'à ce que la circonscription naturelle de leurs provinces, la police des villes indépendantes l'une de l'autre, le besoin de se secourir et de s'entr'aider, les aient amenés à l'union fédérative que la politique leur conseilloit autant que la nature.

La cour d'Espagne, trop convaincue que les barbaries du duc d'Albe n'avoient fait qu'aigrir les esprits et ulcérer les cœurs, le rappela avec toutes les apparences de la disgrace, et le fit remplacer par Jean-Louis de Requescens. Le nouveau gouverneur abattit la statue de la citadelle d'Anvers, monument de l'orgueil et de l'insolence du duc d'Albe. Il se montra populaire, et tâcha d'apaiser les mécontents en accordant une amnistie; mais, comme elle étoit limitée et conditionnelle,

elle ne produisit aucun effet. Le prince d'Orange, qui en étoit exclu, continua ses opérations militaires avec succès. Il essuya aussi des pertes. Ces alternatives amenèrent ce qu'on a appelé la paix de Gand. C'étoit une confédération de toutes les provinces pour chasser les soldats étrangers, rétablir l'ancienne forme de gouvernement par l'assemblée des états, soumettre les affaires de religion à la discussion et aux lois de chaque province, et réunir à jamais, par des intérêts communs, les quinze provinces de Flandre à la Hollande et à la Zélande, dont le prince d'Orange fut proclamé gouverneur.

Pour soutenir ces décisions, qui ne devoient pas plaire au roi d'Espagne, les Flamands sollicitèrent la protection et les secours d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Don Juan d'Autriche, successeur de Requescens en 1576, crut plus prudent de mettre la paix de Gand sous l'autorité immédiate du roi d'Espagne, que sous la garantie d'une puissance étrangère. Il la signa sous le nom d'*édit perpétuel*, et en commença l'exécution par le licenciement des troupes espagnoles.

On a soupçonné ce prince d'avoir eu dessein de se rendre, par cette condescendance, les Flamands favorables, pour devenir souverain de la Flandre; mais il s'y prit mal. Les graces accordées aux Espagnols qui composoient sa cour donnèrent de l'ombrage aux Flamands. D'un autre côté, sa mollesse dans l'exécution de quelques ordres rigoureux fit concevoir des soupçons à la cour d'Espagne. On conjecture qu'il mourut empoisonné.

Un historien a représenté la Hollande, à cette époque, comme un parti avantageux dont plusieurs rivaux

envioient l'alliance. Le prince d'Orange, le plus adroit d'entre eux, offroit cet hymen aux autres princes, et se le réservoit pour lui. On a cru qu'il contribua beaucoup, par ses observations malignes, à faire remarquer les défauts qui enlevèrent à don Juan le cœur des Hollandois. Délivré de ce prétendant, le prince d'Orange produisit l'archiduc Mathias, fils de l'empereur. Ne le trouvant ni docile ni reconnoissant, il le fit congédier.

Pendant que la souveraineté de la Flandre servoit d'amorce au prince d'Orange pour lui attirer des protecteurs, les députés des états de Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Groningue, Over-Issel et Gueldre, s'assemblèrent à Utrecht à l'occasion des infractions faites à la paix de Gand, et s'unirent par des conditions qui rendoient leur lien indissoluble. En 1581 ils franchirent le pas, et déclarèrent Philippe II, roi d'Espagne, déchu de la souveraineté des Pays-Bas, et la déférèrent, par le conseil du prince d'Orange, à François, duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France. Ce prince fut solennellement reconnu duc de Brabant en 1582. Nul homme n'eut jamais de plus belles espérances. Les Flamands le reçurent avec enthousiasme. La reine Élisabeth lui fit porter des secours d'Angleterre; elle le flatta de l'espoir d'obtenir sa main, et lui en donna même des gages.

Cependant la guerre se faisoit avec des événements variés. Si quelqu'un avoit pu faire restituer la souveraineté des sept provinces à Philippe II, c'auroit été Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui succéda à don Juan dans le gouvernement. Aux talents d'un grand général il joignoit la capacité d'un homme d'état, la douceur, l'affabilité et l'amour de la justice. Ces vertus

contribuèrent à retenir des provinces sous la domination de l'Espagne; mais ses succès, quoique éclatants et soutenus pendant plusieurs années, ébranlèrent à peine les sept provinces confédérées.

Stathouders.

Frédéric-Guillaume. 1583.

Il y eut des instants où Alexandre crut que la discorde entre les alliés lui donneroit ce que ses armes ne pouvoient lui faire acquérir. Elle se mit d'elle-même entre eux, ou y fut malicieusement introduite par les agents de l'Espagne, à l'occasion des contributions que chaque province devoit fournir à la caisse de la confédération. Le crédit du prince d'Orange et l'estime que ses services lui avoient méritée ramenèrent la bonne intelligence; mais la paix, une fois rompue entre ce prince et le duc d'Alençon devenu duc de Brabant, ne put jamais se rétablir. On avoit inspiré au prince françois de la jalousie contre le Flamand. Non seulement il cessa de suivre les conseils du prince d'Orange, mais il fit des entreprises sans lui et contre ses expresses remontrances. Henri III, frère du duc d'Alençon, la reine Élisabeth, et tous ceux qui s'intéressoient à l'abaissement de la puissance espagnole, et par conséquent à l'affranchissement de la Flandre, s'entremirent pour rétablir la bonne intelligence. Leurs efforts furent inutiles.

Le duc d'Alençon, voulant, disoit-il, s'affranchir de la tutèle où le tenoit le prince d'Orange, tenta de s'emparer de vive force des principales villes. Les bourgeois, excités par Guillaume, prennent les armes, chassent ou massacrent les garnisons françoises. Le duc de Brabant, partageant le malheur de ses troupes, revient en France couvert de honte, et meurt en 1585. On crut que le prince d'Orange, loin d'être fâché de la mal-

adresse de ce prince, le provoqua lui-même à de fausses démarches, afin de lui être substitué dans la jouissance du pouvoir du duc de Brabant. Peut-être auroit-il réussi non seulement pour le titre, mais encore pour la réalité, du moins à l'égard des sept provinces; mais le fer d'un assassin, qu'on a cru être un émissaire des Espagnols, trancha ses jours en 1584.

Frédéric-Guillaume emporta dans le tombeau l'estime et les regrets des peuples de la confédération. Il avoit été reconnu stathouder de Hollande et de Zélande. Cette dignité, jusqu'alors resserrée dans les bornes de l'autorité civile, s'étendit pour lui au commandement des armées de terre et de mer. Il laissoit trois fils, Philippe-Guillaume, Maurice et Frédéric-Henri. L'aîné étoit prisonnier en Espagne. Quoique Maurice n'eût que dix-huit ans, les états lui conférèrent le titre de son père; mais, comme son âge, quoiqu'il donnât de grandes espérances, ne permettoit pas encore de compter sur ses talents, la confédération offrit la souveraineté à la reine Élisabeth. Elle la refusa; sur leur demande, elle nomma un gouverneur pour tenir le timon des affaires en attendant que Maurice fût en état de gérer par lui-même: ce fut le comte de Leicester, qui passoit pour son favori. En effet, il se conduisit en homme sûr de son crédit, c'est-à-dire qu'il se permit des coups d'autorité et des actes arbitraires qui ne furent tolérés que par considération pour la reine. Elle le rappela en 1587. Le fardeau de l'administration tomba alors sur le jeune Maurice. Maurice. 1584.

Il montra une capacité qui fit naître la confiance. Des circonstances heureuses le mirent en état de tenir tête aux Espagnols. Les opérations d'Alexandre Far-

nèse, duc de Parme, auquel vraisemblablement Maurice n'auroit pu résister, se trouvèrent contrariées par l'ordre que ce duc reçut de quitter les Pays-Bas pour aller faire lever le siége de Paris, que Henri IV serroit de près. Maurice profita habilement de cette absence, et s'empara de plusieurs villes importantes. Farnèse, de retour, fit encore une campagne glorieuse; mais les infirmités que la fatigue de son expédition en France lui avoit fait contracter l'obligèrent de remettre le commandement. Il quitta les Pays-Bas avec la réputation d'un sage administrateur et d'un général consommé.

Après son départ, Philippe envoya, pour gouverner, l'archiduc Ernest, son cousin, dans l'espérance qu'un prince allemand seroit plus agréable aux Flamands qu'un italien ou un espagnol. Ernest ne réussit pas à se faire aimer, et se retira en 1595. La cour d'Espagne lui donna pour successeur le comte de Mansfeld, mais seulement par intérim. Philippe avoit conçu pour la pacification de la Flandre un systême dont il espéroit le plus grand succès: c'étoit de détacher les Pays-Bas de la couronne d'Espagne, en les donnant pour dot à l'infante Isabelle, sa fille, qu'il projetoit de marier à l'archiduc Albert, son parent. Il envoya d'avance ce prince gouverner les provinces qu'il lui destinoit. Philippe se flattoit que la naissance et les manières d'Albert, Allemand d'origine, que le caractère affable d'Isabelle, et la présence des époux, contribueroient plus à vaincre l'opiniâtreté de ses sujets que la rigueur de ses premiers moyens. En effet, ce fut un expédient qui empêcha les dix provinces de se joindre aux sept autres, et qui les conserva à la maison d'Autriche.

Le mariage se fit en 1595. Albert continua la guerre contre les sept provinces, dont Maurice commandoit les troupes avec bravoure et intelligence. Des combats meurtriers furent livrés. Les villes étoient prises et pillées ; les campagnes ravagées éprouvoient toutes les horreurs d'une cruelle dévastation. Les peuples, même les réformés, chez lesquels l'enthousiasme commençoit à se refroidir, soupiroient après la paix : ce desir faisoit avancer et écouter des propositions, et entretenoit des conférences au milieu des hostilités. Enfin Albert et son épouse, contents de leur partage, ne crurent pas devoir se fatiguer davantage, ni se priver des douceurs d'une vie tranquille, en s'opiniâtrant à remettre sous le joug des peuples qui avoient juré de le repousser jusqu'à la mort. C'étoit assez et trop de sang répandu. Les époux se déterminèrent à traiter avec les Hollandois comme avec un peuple libre, condition la plus importante et presque l'unique qu'ils exigeassent. Albert l'accorda, et conclut avec eux en 1609 une tréve de douze ans, malgré les avis contraires de plusieurs seigneurs flamands, qui ne se voyoient qu'avec peine près d'être privés par la paix des commandements et des autres avantages qu'ils trouvoient dans la guerre. Maurice faisoit aussi naître de grandes difficultés, pareillement dans la crainte que la paix ne diminuât sa puissance. Barnevelt, grand-pensionnaire de Hollande, aplanit tous les obstacles, et détermina les états à signer la tréve.

Le stathouder ne pardonna pas au pensionnaire l'ascendant qu'il avoit pris dans cette négociation. D'ailleurs il soupçonnoit Barnevelt d'être intérieurement ennemi de la maison d'Orange, et dans la puis-

sance que lui donnoit sa dignité de pensionnaire, qui est comme le premier ministre des états, il lui voyoit les moyens de s'opposer à l'agrandissement de sa maison. Il essaya, dit-on, de le gagner, et, ne pouvant y réussir, il résolut de le perdre. Des disputes de religion favorisèrent son dessein.

Il y avoit à Leyde un professeur, nommé Arminius, qui se fit des disciples par des opinions hardies. Il écartoit les mystères de la religion chrétienne, et la rapprochoit beaucoup du pur déisme. Gomar, autre professeur, se déclara contre lui. Des noms de ces deux antagonistes, vinrent ceux d'arminiens et de gomaristes. Arminius comptoit entre ses sectateurs beaucoup de savants de Hollande et d'Allemagne; Gomar, presque tout le peuple, très attaché à la doctrine de Calvin; les gomaristes formoient le plus grand nombre. Pour cette raison, et parceque le grand pensionnaire se déclaroit arminien, le stathouder se montra gomariste. Ainsi les intérêts opposés élevèrent des disputes d'école à la dignité de factions.

On échauffa le peuple. Quoique rien ne ressemble moins au catholicisme que la secte des arminiens, on répandit le bruit qu'ils étoient liés avec les jésuites, et qu'ils travailloient de concert à remettre la Hollande sous le joug de la maison d'Autriche. Le zéle qu'avoit montré Barnevelt pour la conclusion de la tréve aidoit à donner de la vraisemblance à cette calomnie. Maurice affecte l'air d'être convaincu du danger de la république. Il fait agir tous ses partisans. Ils ameutent le peuple contre Barnevelt. Le grand-pensionnaire est traduit devant les états, dont il avoit coutume d'être l'organe. Comme Socrate, il est accusé d'impiété; com-

me lui, il est condamné à mort, et il subit son sort avec la même fermeté.

Ce meurtre politique est une tache dans la vie de Maurice, d'ailleurs recommandable par des qualités éminentes. Il a été regardé comme le plus grand homme d'état, et le plus grand guerrier de son siècle. Il avoit du goût pour les beaux-arts, étoit savant, excelloit dans les mathématiques et l'art des fortifications. Son camp servoit d'école aux officiers qui cherchoient à se distinguer. On a dit de lui que l'ambition a quelquefois obscurci, mais n'a jamais caché son mérite. Semblable à un nuage devant le soleil, elle tempéroit, mais ne pouvoit effacer l'éclat de sa gloire.

Le prince Henri succéda à son frère dans tous ses titres et emplois. Sous son gouvernement, la puissance de la Hollande prit l'essor, et se fit connoître dans le monde politique. De suppliante auprès de la France, elle devint auxiliaire. Les forces qu'elle déployoit au-dehors lui venoient de ses exploits maritimes On a vu qu'ils avoient commencé par des pirateries sur leurs propres côtes. De riches prises faites en Asie sur les Espagnols et les Portugais fournirent à de grands armements. Les Hollandois parurent en conquérants sur ces mers éloignées, et s'emparèrent des emplacements les plus avantageux. S'ils ne ravirent pas tout-à-coup à leurs ennemis le commerce de ces contrées opulentes, ils s'y fortifièrent de manière à faire présager la prépondérance qu'ils devoient obtenir. Cette prépondérance même, ils l'ont rendue exclusive, en s'emparant des îles où croissent les épiceries, dont ils ont converti le commerce en monopole. Le gouvernement sage et modéré du prince Henri contribua beaucoup à ces

Henri. 1625

succès. Les arminiens même se ressentirent de sa douceur. C'étoit une secte qu'il pouvoit regarder comme ennemie. Henri la contint sans la persécuter. Elle a toujours subsisté comme faction opposée à la maison d'Orange, et peut-être n'a-t-il pas été inutile à la république qu'il se soit conservé dans son sein un parti dont la jalousie tient toujours les yeux ouverts sur les démarches de ceux qui pourroient attenter à la liberté de la patrie.

Le stathoudérat du prince Henri a été semé de traits brillants. Il fit desirer l'alliance de la Hollande par la France et l'Angleterre. Il en conclut une avec la Suède, domina sur mer par les talents du célébre amiral Tromp et sur terre par les siens propres. Sa santé dépérit d'une manière alarmante les dernières années de sa vie, et, ce qui lui fait honneur, on attribua cet affoiblissement à l'assiduité, à l'activité, à la sollicitude avec lesquelles il veilloit sur les intérêts de la république. On lui a donné encore un autre éloge non moins remarquable, celui d'avoir été ennemi de toute imposture et éloigné de la duplicité souvent reprochée aux hommes d'état. Il n'en fut cependant pas moins regardé comme un profond politique. Il aimoit la vertu, chérissoit la science, récompensoit le mérite, entretenoit l'harmonie entre les provinces, et donnoit aux soldats l'exemple de la valeur et de la patience. Enfin il remplissoit à-la-fois les devoirs de général, de magistrat, de patriote, d'ami et de père de famille. On avoue que ce portrait convient peu aux dernières années de sa vie. Des maladies aiguës changèrent son humeur et altérèrent son caractère. Mais, disent les historiens, le respect dû à la mémoire d'un si grand homme engage à tirer le rideau sur des

défauts qui furent moins les siens que ceux de la foible humanité.

Il fut dignement remplacé par Guillaume II, son fils. Ce prince montroit de grandes qualités. Henri lui avoit fait épouser la fille de Charles I, roi d'Angleterre; il est possible que cette alliance ait inspiré au stathouder des desirs ambitieux et dangereux pour la république. Cependant le fait n'est pas prouvé. D'ailleurs s'il eut des projets contraires à la liberté de sa patrie, ils furent déconcertés par la mort tragique de son beau-père. Lui-même mourut peu de temps après, emporté par la petite-vérole à vingt-quatre ans. Guillaume II. 1647.

La princesse d'Angleterre, au milieu des douleurs cuisantes causées par l'exécution de son père, par les malheurs de sa famille et par la mort de son époux, huit jours après cet accident, accoucha d'un fils qui fut nommé Guillaume-Henri. Cette naissance occasiona une joie universelle. Quoique l'ambition soupçonnée de son père eût donné quelques craintes, on n'en étoit pas moins charmé de voir un prince dont on se promettoit la continuation de la famille des fondateurs de la république. Les états montrèrent une tendre affection pour cet enfant. Ils lui conférèrent le titre de stathouder, et toutes les dignités dont son âge le rendoit susceptible, sous la tutèle de sa mère, aidée d'un conseil de régence. Guillaume III. 1651.

On ne doit donner à Guillaume III aucune part à ce qui se passa dans sa jeunesse. Cromwell, acharné à priver la malheureuse famille des Stuart de toute ressource, exigea impérieusement qu'on ôtât le stathoudérat au petit-fils de Charles. Les Hollandois le firent, et s'engagèrent à ne le jamais rétablir. Cette complai-

sance n'empêcha pas le protecteur de se brouiller avec la Hollande, pour les honneurs du pavillon et ses intérêts de commerce. Cromwell avoit besoin ded étourner de son gouvernement l'attention du peuple. Il se persuada que cette guerre d'honneur et d'intérêt, flattant également l'orgueil et l'avidité de sa nation, donneroit à son administration un lustre qui empêcheroit de songer à ses défauts, et il ne se trompa point. On vit paroître Tromp et Ruyter, amiraux hollandois, qui, avec des forces inférieures, balancèrent celles des Anglois. Les deux nations firent la paix, comme des rivaux qui s'estiment, cependant avec quelque désavantage pour la Hollande.

La destitution du stathouder commandée par Cromwell n'avoit pas déplu à la classe des chauds républicains. C'étoit, disoient-ils, une lacune dans les prétentions de la maison d'Orange: interruption qu'ils s'imaginoient pouvoir être utile à la république. Ils croyoient important de soutenir cette espéce de suspension. Guillaume, au contraire, parvenu à l'âge de vingt ans, avec toute l'ambition de son père, brûloit du desir de rentrer dans le stathoudérat et dans les autres dignités possédées par ses ancêtres. Il s'étoit appliqué à gagner le peuple, et y avoit réussi. Mais, comme Guillaume I, son grand-oncle, s'étoit trouvé arrêté dans ses projets ambitieux par le grand-pensionnaire Barnevelt, Guillaume III éprouva aussi des obstacles de la part des deux frères Jean et Corneille de Wit Il se débarrassa d'eux à-peu-près comme l'oncle s'étoit défait de Barnevelt.

Louis XIV venoit de déclarer la guerre à la Hollande, et avançoit d'un pas rapide dans sa conquête. On ré-

pandit le bruit que ses succès étoient le fruit de ses intelligences avec les deux frères de Witt, qui lui avoient vendu la liberté de leur patrie. On ajoutoit qu'il n'y avoit d'autre moyen de sauver la république que d'en conférer le gouvernement à Guillaume, avec toutes les prérogatives de ses ancêtres. Des deux frères, Jean, étoit grand-pensionnaire de Hollande, et Corneille jouissoit d'une grande considération. Voyant la démence du peuple, ils craignent que, dans le transport de son zéle pour le prince, ce peuple ne le laisse maître de sa liberté, et que sa faveur indiscrète ne donne à Guillaume une puissance dont il pourra abuser. Ces patriotes éclairés refusent de signer l'acte qui lui rendoit le stathoudérat, avec le commandement sur terre et sur mer.

Les émissaires de Guillaume débitent et persuadent à la multitude que ce refus n'est fait que pour favoriser les progrès de Louis XIV. La rage de la populace devient inexprimable. Elle renverse les statues érigées en l'honneur des de Witt qui avoient été ses idoles. Leurs maisons sont pillées. Eux-mêmes sont poursuivis. Jean, qui avoit résigné l'office de pensionnaire, est attaqué par des scélérats en pleine rue, et laissé pour mort. Corneille est accusé par un homme de la lie du peuple de lui avoir offert une somme considérable pour attenter à la vie du prince d'Orange. L'accusation étoit absurde; le peuple veut qu'elle soit écoutée, que le prévenu soit jugé et condamné à mort. Les magistrats, intimidés par les menaces, croyant sauver la vie de Corneille par un autre genre de supplice, le condamnent à la question, qui devoit être suivie de la confiscation de ses biens, et d'un bannissement perpé-

tuel. Jean pénètre dans la prison pendant qu'on tourmentoit son frère. Il se tint auprès de lui durant tout le temps de la torture, le consolant, essuyant ses larmes, l'encourageant dans ses tourments. Il étoit déterminé à le suivre dans l'exil. Mais la populace, irritée de ce qu'on laissoit la vie aux deux frères, rompt les portes de la prison, se jette sur eux, les massacre, traîne ignominieusement leurs corps dans les rues, et fait un encan barbare de leurs membres.

Guillaume IV, Charles Henri. 1747. Guillaume V. 1751.

Guillaume III est célèbre par sa profonde politique, par sa capacité militaire, quoiqu'il ait été souvent malheureux, par la révolution d'Angleterre, qu'il provoqua ou dont il profita habilement pour se placer sur le trône de son beau-père. A sa mort, les états-généraux nommèrent stathouder Guillaume IV, Charles Henri, son neveu. Celui-ci rendit la dignité de stathouder héréditaire dans sa famille; mais il laissa à ses successeurs une tâche assez difficile à remplir pour devenir souverains, ce qui paroît avoir toujours été le but de cette famille.

Les états-généraux sont composés de sept provinces dans cet ordre : Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-Issel et Groningue. Toutes sont indépendantes l'une de l'autre; mais aucune ne peut contracter des alliances étrangères, déclarer la guerre et faire la paix, sans le concours des autres. Chaque ville est à sa province ce que celle-ci est au corps entier de la republique, c'est-à-dire maîtresse pour son gouvernement particulier, mais dépendante du conseil provincial pour les intérêts communs.

La souveraineté réside dans les états-généraux, formés des députés de chaque province, qui s'assem-

blent à la Haye. Ces députés sont tirés de la noblesse, qu'on appelle l'ordre équestre, et de la bourgeoisie. Les états-généraux ont le titre de hauts et puissants seigneurs, ou hautes-puissances; et les états particuliers de chaque province, celui de nobles et grandes puissances. Chaque province préside à son tour. L'état de la question est posé par le grand-pensionnaire, qui discute le pour et le contre. On voit par-là quelle influence son opinion peut avoir. Lorsqu'un député croit n'être pas assez autorisé par sa province pour la décision d'une affaire, il faut qu'il aille la communiquer et reçoive de nouveaux pouvoirs; ce qui met beaucoup de lenteur dans les opérations. Outre les états-généraux, il y a un conseil d'état composé de douze députés, qui président chacun leur semaine. Ce conseil s'occupe des affaires intérieures, sur-tout des subsides, des fortifications, de l'administration des finances, et des objets de police. Il s'assemble tous les jours à la Haye, et est responsable aux états-généraux.

Le stathouder veille à l'exercice de la police, à la conservation du pouvoir, des priviléges et des droits de chaque province, donne son secours à la loi, et garantit la religion dominante, qui est la réformée. On croit qu'il y a à-peu-près un tiers de catholiques. Le stathouder a seul le droit de commander en chef les armées de terre et de mer. Il peut se trouver à l'assemblée des états pour y faire des propositions. Les graces s'accordent en son nom, mais du consentement des états. Il est majeur à dix-huit ans. Le stathoudérat est devenu héréditaire pour les mâles, les femmes et même les collatéraux, en 1447. Cet avantage, remarquent les historiens, semble préparer de grandes pré-

tentions. Mais ces prétentions, s'il y en a eu, viennent d'échouer contre la puissance des François, qui ont changé la forme de la république hollandoise.

Le commerce des Hollandois embrasse le monde entier. On les a appelés les facteurs, et moins honorablement les voituriers de l'univers. Ils ont trois compagnies de commerce célèbres, qui sont comme des républiques particulières dans la république. Elles ont chacune leurs lois, leurs revenus, leurs officiers, leur marine, leurs forces de terre. La moins considérable de ces compagnies est celle de Surinam. Elle commerce assez généralement par-tout; la ville d'Amsterdam est son centre. Celle des Indes occidentales se borne à l'Amérique et à l'Afrique. Celle des Indes orientales embrasse toute l'Asie; elle seule pourroit former une puissance formidable. Ses représentants dans l'Inde se montrent avec tout le faste oriental. Il n'y a que les Hollandois qui puissent, après avoir joui d'un état si brillant, revenir, sans conserver aucune prétention, se confondre en Europe avec leurs concitoyens, dans l'état de simples particuliers. Les uns attribuent cette modération à la vertu républicaine, d'autres à l'habitude reprochée à la nation de se complaire uniquement dans les richesses.

DANEMARCK.

Danemarck, entre l'Océan, la Baltique et l'Allemagne.

Au Danemarck, composé de plusieurs îles dans la mer Baltique, et d'une presqu'île qui tient à l'Allemagne, sont joints le royaume de Norwége et la grande

île d'Islande. La capitale du Danemarck est dans une île baignée par les eaux du Sund, fameux détroit de l'Europe. Il y passe et repasse par an, de l'Océan à la Baltique, cinq à six mille vaisseaux. Le droit qu'ils payent est un des principaux revenus du roi de Danemarck.

Le sol, en général, sans être riche, fournit assez de vivres aux habitants. Le climat est rude et froid ; mais sa rigueur n'approche pas encore de celle de la Norwége, qui est réunie à la couronne de Danemarck. L'hiver y est très long et très âpre. Les montagnes de cette presqu'île sont toujours couvertes de neige. Le rivage est escarpé, bordé de rochers et de petites îles qui en rendent la navigation dangereuse, mais aussi qui offrent de bons havres. Les baleines se jouent dans ces mers ; on les y rencontre en grandes troupes.

Cette île montueuse est comme un amas de glaces placées sur la voûte d'une fournaise. Le principal soupirail de ses volcans est l'Hécla, d'où jaillissent des sources bouillantes. Il lance des pierres mêlées de feu, et ses convulsions ébranlent fréquemment l'île entière. Ce pays irrégulier et sauvage présente à l'observateur des objets curieux : des précipices sur les montagnes, des terrains tremblants, des fontaines intermittentes. Les jours arrivés à leur terme de croissance sont de vingt heures, et donnent en décroissant des nuits de pareille longueur. Dans de maigres pâturages s'engraisse le renne, espèce de cerf, animal de course et de charge, qui est la richesse du pays. Par l'odorat il découvre sous la neige, à une grande profondeur, une espèce de mousse, dont il se nourrit au besoin. Les rennes, attelés aux traîneaux, qui sont les voitures du

pays, font voler le voyageur sur la neige. On les applique à tous les travaux; on boit leur lait, on se nourrit de leur chair.

Il se trouve en Danemarck une grande quantité de gibier. Les Danois, en général, consomment moins de pain que de poisson frais et salé, de légumes et de fromage. L'industrie est bornée aux besoins. On n'y trouve point de riches mines; et l'on pourroit appliquer, sur-tout aux parties septentrionales, ces vers d'un poëte célèbre :

La nature, marâtre en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.

En effet, les Danois sont braves, en général de haute taille et robustes. Mais cette corpulence, estimée chez les hommes, déplaît chez les femmes, dont la charpente est massive, et qui ne savent pas corriger ce défaut par les graces de l'ajustement. Elles ne refusent pas plus que les hommes l'eau-de-vie et les liqueurs fortes, dont l'usage n'est que trop souvent excessif. La sobriété n'a de régle que les moyens. Il est rare que le peuple ne charge pas sa table de viandes, quand il le peut. La noblesse vit délicatement, est affable et généreuse. La culture des sciences n'est pas négligée. La religion est la luthérienne.

L'histoire du Danemarck ne renferme guère de faits vraisemblables qu'à dater de l'an 333 de l'ère chrétienne. Une grande famine se faisoit sentir dans le royaume. Aggo et Ebbo, deux nobles danois, proposent sans scrupule de tuer les vieillards et les enfants pour sauver le reste. Magga, mère du roi, entre dans le conseil, et représente la barbarie d'un pareil expédient.

« Il sera bien plus digne, dit-elle, de la générosité des « Danois d'envoyer notre jeunesse à des expéditions « étrangères, pour laisser à l'âge de l'innocence et à « celui des infirmités une meilleure part dans les pro- « visions publiques. » Ce moyen est adopté. On tire un sur neuf de tous ceux qui sont en état de porter les armes. Ils se trouvent un assez grand nombre pour former une armée, qui, sous la conduite d'Aggo et d'Ebbo, va établir une colonie sur la côte de la Baltique, vis-à-vis du Danemarck, entre l'Elbe et l'Oder.

Cette première émigration a été suivie de beaucoup d'autres, dans un espace de mille ans. C'est le temps des géants, des sorciers, des magiciens, qui commandoient aux vents, soulevoient les flots, obscurcissoient le ciel en plein jour, faisoient briller le soleil dans les ténèbres de la nuit. Ils élevoient du fond de la mer des fantômes qui conduisoient les nefs danoises sur les plages ennemies et protégeoient les descentes. Après que les barques avoient été brisées, coulées à fond ou incendiées, à point nommé ils en faisoient trouver d'autres sur le rivage, pour transporter le butin et les prisonniers d'Allemagne. Les chroniqueurs danois ont trouvé beaucoup plus beau d'attribuer les exploits de leurs compatriotes à ces causes surnaturelles qu'à leur prudence, à leur prévoyance et à leur valeur. Les lumières de la religion chrétienne ont fait disparoître ces prodiges vers le temps de Charlemagne. Ce prince pénétra dans ces contrées en poursuivant les Saxons. Il trouva un antagoniste digne de lui dans Godrick, capable, dit-on, de disputer à ce grand monarque l'empire du monde, s'il n'avoit été tué dans la force de l'âge par un assassin.

Le christianisme s'introduisit sous Régner, cinquante-sixième roi, qu'on croit contemporain de Louis le Débonnaire. Ce prince reconquit son royaume sur Froé, roi de Suéde, qui avoit aussi usurpé la Norwége. En s'emparant de ce dernier royaume, Froé avoit fait prisonnières la femme et les filles du roi, et les avoit exposées aux outrages les plus insignes, ainsi que toutes les jeunes filles tombées dans ses fers. Une d'entre elles, nommée Lathgartha, échappée de ses chaînes, se trouvant dans l'armée de Régner, perce les rangs, attaque Froé en personne, et le fait tomber sous ses coups.

Cette action lui valut la main de Régner. Mais, soit qu'une héroïne n'ait pas toujours les qualités d'une bonne épouse, soit passion effrénée de Régner, qui se soumit, dit-on, à combattre deux taureaux furieux, pour obtenir une princesse de Suéde dont il étoit devenu amoureux, il répudia Lathgartha. Elle se vengea d'une manière digne d'elle. Voyant son infidéle époux engagé dans une guerre dangereuse contre les Cimbres, elle équipe une flotte de cent vingt vaisseaux, et vole à son secours. « Si mes charmes, dit-elle à son mari « étonné, sont flétris à vos yeux, je suppléerai à cette « perte par d'autres qualités plus utiles à votre gloire « et au bien de votre royaume. » On ne dit pas si cette générosité lui fit rendre son rang, au défaut du cœur, qu'une femme disgraciée recouvre rarement.

Régner étoit capable d'actions extraordinaires. Il venoit de perdre, par un lâche assassinat, un fils chéri: ce malheur le jette dans un désespoir approchant d'une frénésie furieuse. Rendu à son bon sens, il arme contre un monarque, qualifié roi de l'Hellespont, auteur du

meurtre, le fait prisonnier, et lui rend dédaigneusement la liberté. « Jouis, lui dit-il, d'une vie qui n'est « pas un assez digne sacrifice à offrir aux mânes de « mon fils ; que ta conscience soit ton bourreau. » Régner, qu'on fait vainqueur de l'Hellespont, a aussi, dit-on, subjugué l'Angleterre.

Éric, usurpateur, et compté cependant pour le soixantième roi, donna, en 858, de la stabilité au christianisme. Il fonda des églises, et les enrichit ; mais Gemon, soixante-cinquième monarque, persécuta la religion, devenue florissante, démolit les églises, et bannit le clergé. L'empereur Henri I, dit l'Oiseleur, le força de réparer ces dommages et de rappeler les exilés.

Aux titres de conquérant de l'Angleterre et de prince très vaillant, Harald, régnant en 930, joignit les qualités de monarque juste et pieux. Il établit des évêchés, fonda et dota des monastères, fit baptiser Swen ou Suénon, son fils, et le fit élever dans la religion chrétienne. Sans doute le zèle d'Harald mécontenta ceux qui étoient attachés au culte des idoles. Suénon, jeune ambitieux, se montra favorable à ces païens ; et, s'étant fait parmi eux beaucoup de partisans, il se révolta contre son père. On en vint aux mains. Après un combat très long, et dont le succès fut incertain, les plus sages des deux partis proposèrent un accommodement. Les conditions étoient acceptées, lorsque Harald fut assassiné, mais sans qu'on impute le crime à son fils. Harald II. 930.

Pour complaire à ses partisans, Suénon releva les idoles, sans cependant abjurer sa religion. Il fut fait prisonnier par les Vandales, et ne racheta sa liberté qu'au prix de deux fois la pesanteur de son corps en or pur, avec son armure complète. Les dames danoises Suénon I. 980. Canut II. 1015. Hardi-Canut III. 1036. Magnus. 1042.

vendirent volontairement leurs bijoux, pour compléter sa rançon. Il reconnut cette générosité en leur accordant des avantages dans les conventions matrimoniales. Suénon fut aussi vaincu par le roi de Suéde, et s'enfuit en Écosse. Le monarque qui régnoit dans ce royaume le rétablit. Réintégré dans ses états, il attribua ses malheurs à l'espéce d'apostasie qu'il s'étoit permise en bannissant le clergé et gênant l'exercice de la religion. Il répara autant qu'il put cette faute, en l'avouant publiquement et en exhortant les Danois à revenir à la religion, que son mauvais exemple leur avoit fait abandonner.

Suénon, non seulement effaça dans sa vieillesse la flétrissure de ses infortunes, mais encore se couvrit de gloire par la conquête d'une partie de l'Angleterre, et fraya la chemin de la victoire à Canut, son fils, surnommé le Grand. On reconnoît la puissance de ce dernier prince par le partage qu'il fit de ses états entre ses trois enfants. Il donna à Harald l'Angleterre, à Hardi-Canut, le second, le Danemarck, et à Suénon, le dernier, la Norwége. Des mains de Hardi-Canut, le sceptre de Danemarck tomba par accord, après des guerres, dans celles de Magnus, prince de Norwége, qui a été surnommé le Bon. Cette épithéte vaut une longue histoire.

Suénon II. 1048. Harald. 1074. Canut IV. 1080. Olaüs IV. 1086. Éric III. 1095.

Suénon II, son fils, eut cinq enfants. Par un pacte qu'il fit signer aux seigneurs danois, et dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, il stipula qu'ils monteroient successivement sur le trône, et la condition fut exécutée. On peut prendre une juste idée de ces cinq princes par leurs surnoms. Harald a éte nommé le Simple; Canut, le Pieux: on auroit pu l'appeler le

chaste, le juste, l'ami des savants; Olaüs, l'Affamé, non qu'il le fût lui-même, mais parcequ'une grande famine s'étant déclarée dans le royaume, il mourut de chagrin de ne pouvoir pas soulager la misère de son peuple; Eric fut surnommé le Bon, comme Magnus, son grand-père.

Il parut à sa cour un musicien dont le talent étoit tel, que, par le pouvoir de son harmonie, il faisoit passer du calme à la fureur: Eric voulut en éprouver lui-même les effets. Dans l'accès de frénésie que le musicien lui procura, il tua quatre de ses gardes. Quand l'accès fut calmé par le changement de mesure, il fut si touché des meurtres qu'il avoit commis, qu'en expiation il promit au ciel de faire un pélerinage à la Terre-Sainte. Il partit, malgré les remontrances de ses sujets, dont il étoit aimé, et mourut dans l'île de Chypre. De deux fils qu'il avoit, Harald et Canut, il laissa l'aîné régent du royaume pendant son absence. Il sembloit que la mort de son père dût naturellement le placer sur le trône; mais des cinq enfants de Suénon, il en restoit encore un, nommé Nicolas, qui étoit prisonnier en Flandre. Les Danois, fidèles à l'engagement pris avec Suénon, de faire régner ses cinq fils, payèrent la rançon de Nicolas, et lui mirent la couronne sur la tête.

Son régne ne fut qu'un enchaînement de troubles, excités, non par Canut, qui vécut peu, mais par Harald, son autre neveu, fils d'Eric. Harald ne vit qu'avec peine le sceptre de son père lui échapper et passer à son oncle. Afin d'adoucir son chagrin, Nicolas lui confère le gouvernement du duché de Sleswick. Harald s'arroge les honneurs de la souveraineté. Une irruption

des Vandales et des Esclavons en Danemark lui procure l'occasion de faire connoître aux Danois sa prudence et sa valeur, en éloignant les premiers par une négociation pacifique, et en repoussant les seconds par la force. Ces services, ainsi que des qualités estimables, rendent Harald cher aux Danois, d'autant plus qu'elles contrastoient singulièrement avec la hauteur et l'indolence de Nicolas. Ce monarque avoit un fils nommé Magnus, qui devint jaloux de son cousin Canut. La cour se partagea entre les deux rivaux. Canut avoit pour lui la reine même, épouse de Nicolas, qui sans doute n'étoit pas la mère de Magnus; et celui-ci comptoit parmi ses partisans les propres enfants de son cousin, déja d'un âge mûr. Ainsi toutes les familles étoient divisées; mais le peuple étoit tout entier pour Canut. Ce prince avoit aussi pour amis zélés et actifs Harald et Éric, qu'on croit avoir été ses frères naturels.

L'indolent Nicolas, quoique mécontent de l'empire que son neveu prenoit, l'auroit peut-être souffert, si on ne l'avoit excité contre ce prince. On se servit de tous les moyens de le perdre dans son esprit. Conjectures, calomnies, interprétations sinistres de ses actions, rien ne fut oublié. Malheureusement Canut donna lieu à des préventions fâcheuses, dans un voyage que Nicolas fit à Sleswick. Le neveu s'y montra sur un trône d'une hauteur égale à celui du monarque. Quoiqu'il fît ses excuses de son imprudence, le trait resta dans le cœur de l'oncle, et le tint ouvert à tous les projets qu'on voulut tenter contre son neveu. Magnus profita de ces circonstances. Par de feintes caresses il attira à la cour Éric, son cousin. Il y avoit un complot formé contre lui, et dans lequel trempoit le roi lui-

même. Éric, quoique averti, se hasarda, parut, et succomba.

La nouvelle de sa mort causa un deuil général. Le peuple, inconsolable, chargea le meurtrier d'imprécations. Ses amis demandèrent la permission de lui faire les funérailles publiques. Nicolas éluda prudemment cette demande, dans la crainte des suites que pouvoit entraîner le spectacle d'un corps couvert de blessures sanglantes : mais l'effet ne fut que différé. Éric avoit une jeune épouse qui accoucha, huit jours après la mort de son mari, d'un fils qu'on nomma Valdemar. On lui donna pour tuteurs Harald et Éric, ses oncles. Ils firent paroître leur pupille dans son berceau, à une assemblée qui se tint dans le duché de Sleswick. Là ils déplorèrent la mort funeste du père, rappelèrent ses belles qualités, exposèrent à la vue son manteau sanglant, déchiré par les poignards, implorèrent la vengeance du peuple et sa protection pour l'infortuné rejeton du prince qu'il regrettoit.

Cette scène pathétique excita un soulévement qui, du lieu où elle s'étoit passée, se communiqua au reste du royaume. On courut aux armes. Nicolas ne trouva d'autre moyen de calmer ce mouvement que de bannir son fils Magnus et les complices les plus notés ; mais il le rappela quelque temps après. Son retour excita une nouvelle fermentation et de nouveaux troubles. Éric et Harald assemblèrent le peuple, firent déclarer Nicolas déchu de la royauté, et son fils Magnus indigne de porter jamais la couronne. Dans des combats qui suivirent, peu s'en fallut qu'Éric ne fît prisonnier Nicolas, qui manqua aussi de près Éric. Celui-ci tua de sa main Magnus dans une mêlée. Alors, ne voyant plus d'héri-

tier à Nicolas, descendant lui-même d'Éric III, quoique par une naissance illégitime, s'embarrassant peu des droits de Valdemar, son pupille, ou, sous le prétexte de les mieux défendre, il prit le titre de roi. Nicolas, outré de cette audace, et préférant de voir tomber sa couronne sur la tête de tout autre ennemi que sur celle d'Éric, présente la couronne à Harald, frère d'Éric, et le déclare son héritier. Ce fut sa dernière action. Il eut l'imprudence de s'engager dans une ville où le nom de Canut de Sleswick étoit cher. Ce prince y avoit formé une association qui, entre autres conditions, s'engageoit par serment à poursuivre la vengeance contre quiconque offenseroit quelqu'un de ses membres. Nicolas se trouvoit dans ce cas : il étoit au moins complice de la mort de Canut. Quoique roi, les habitants ne le croient pas exempt de la loi qu'on avoit jurée ; ils courent aux armes ; les portes sont fermées : Nicolas, ne trouvant aucune issue, est tué au milieu de ses gardes.

Éric IV. 1135. Harald se trouvoit embarrassé avec le sceptre que Nicolas lui avoit laissé. Il connoissoit le caractère de son frère Éric, et savoit que la concurrence avec lui étoit périlleuse. Mais que ne peut l'appât d'une couronne? Il va chercher des secours en Norwége, dont le roi, nommé Magnus, lui étoit attaché, et revient avec une armée. A la première nouvelle de son retour, de six enfants qu'Harald avoit, Éric en fait massacrer cinq. Le sixième, nommé Olaüs, se sauve. Peu de temps après, Harald lui-même tombe aussi, par la perfidie de son frère, sous le fer d'un assassin. Éric appuie une révolte contre Magnus, roi de Norwége. Ce malheureux prince est livré par les révoltés au cruel Éric, qui lui fit payer bien cher les secours accor-

tés à son frère Harald. Non content de tenir Magnus en prison dans un monastère, le monarque lui fait crever les yeux et enlever les marques de la virilité. Cependant des factions se forment contre ce barbare. Également abhorré de la noblesse et du peuple, il est poignardé sur le tribunal où il rendoit la justice, sans que ce meurtre cause la moindre émeute.

La succession au trône n'étoit pas aisée à fixer. Elle pendoit incertaine entre Swen, fils naturel d'Éric, le dernier possesseur, Canut, fils de Magnus, déclaré indigne de la couronne par le meurtre de son cousin Canut, duc de Sleswick, et Valdemar, fils posthume de ce prince chéri. Sa mère, Ingoburga, présente son fils à l'assemblée qui devoit choisir entre les prétendants. Elle obtient les suffrages; mais elle ne veut accepter le diadème pour cet enfant qu'à condition qu'on lui nommera un tuteur, et que ce tuteur jouira de l'autorité souveraine. On lui donna Éric V, de la famille royale, le même apparemment que cette princesse desiroit. Éric V. 1139. Swen et Canut. 1147.

Elle ne fut pas trompée dans son choix. Éric V, surnommé l'Agneau pour sa douceur, garda le trône comme un dépôt, et le défendit contre Olaüs, ce fils d'Harald échappé au couteau assassin de son oncle Éric IV. Olaüs fut tué dans une bataille. Excepté cet acte de fermeté, Éric l'Agneau vécut dans la plus grande indolence.

Le peu de précaution qu'il prit en mourant enhardit Swen, bâtard d'Eric IV, et Canut, fils de Magnus le proscrit, à disputer le trône au jeune Valdemar. Mais ils se disputoient encore plus entre eux la royauté. Valdemar s'accommodoit tantôt avec l'un, tantôt avec

l'autre, recevoit des provinces, en prenoit lui-même, et les rendoit toujours lorsqu'on en venoit à des négociations. Pendant neuf ans que durèrent ces troubles, l'empereur d'Allemagne proposa son intervention, donna des sentences arbitrales, auxquelles les contendants qui les avoient provoquées ne se soumettoient qu'autant qu'elles leur plaisoient. Les Saxons et les Vandales, appelés aussi, rendirent à la pointe de l'épée des jugements plus décisifs. La plus grande partie du temps, Valdemar, étant le plus foible, se plioit aux circonstances. Il laissoit les rivaux se combattre. Le plus redoutable étoit Swen, qui régna avec éclat, et conquit même la couronne de Suède. Valdemar fut réduit à recevoir de lui quelques provinces comme une grace. Mais il acquit insensiblement des forces, et se vit en état de combattre son compétiteur. Il le vainquit. Swen fut tué sur le champ de bataille. Valdemar se réconcilia avec Canut, dont il épousa la fille. Ainsi il se trouva seul possesseur du royaume de Danemarck.

Valdemar I. 1157. Valdemar commença son régne par plusieurs actes de clémence. Il ne punit de ses ennemis que ceux dont les actions auroient mérité un châtiment dans tout autre circonstance. Son éducation, commune avec les autres enfants de son âge, lui avoit procuré des amis, dont il sut discerner le mérite. A ce titre, Absalon, son compagnon d'études, obtint sa confiance. Il lui donna une place éminente dans le clergé, et ce prélat fut toujours comme son premier et principal ministre. Valdemar acquit aussi, par cette éducation commune, l'habitude de vivre avec les hommes sans faste, et de discuter sagement avec eux les affaires, ce qui lui donna une grande influence dans le sénat. Il en existoit un en

Danemarck, sans doute composé des plus grands seigneurs. Enfin l'état de trouble dans lequel Valdemar avoit vécu depuis sa naissance, les hostilités, les négociations, le rendirent dès sa jeunesse aussi brave guerrier que bon politique. Il porta ces qualités sur le trône, fit connoître ses talents militaires aux Vandales, qui, partant du Jutland, infestoient les côtes danoises. Son habileté dans le gouvernement parut tant par les bonnes lois qu'il donna à ses sujets, que dans ses négociations avec les étrangers.

Quant aux Vandales, Valdemar les battit en plusieurs rencontres. Leur roi fut tué. Ils demandèrent la paix. Un évêque hautain osa lui manquer de respect; le roi saisit cette occasion d'enlever au prélat ses places fortes et son trésor, et de diminuer la puissance du clergé. Pleins d'estime pour ses vertus, les Norwégiens, mécontents de leur roi, lui offrirent la couronne; il l'accepta, et fit au monarque détrôné un sort dont celui-ci fut content. Les Danois, aussi satisfaits de son gouvernement, lui proposèrent d'eux-mêmes d'associer au trône Canut, son fils, âgé seulement de quatre ans. Cette affection générale n'empêcha pas quelques mécontentements particuliers d'éclater. Valdemar fut exposé à deux conspirations qu'il découvrit, et dont il prévint les effets. L'indulgence qu'il eut pour les premiers conjurés enhardit peut-être les seconds; mais leurs crimes ne lassèrent pas sa bonté. Cependant il ne fit que changer d'assassin, puisqu'il mourut d'une drogue qui lui fut administrée par un empirique.

Canut VI, son fils, avoit été presqu'en naissant associé au trône de son père : cependant ce trône lui fut disputé par des mécontents; mais ils échouèrent Canut VI. 1182.

dans leur entreprise. Ce prince avoit été chargé par son père de quelques opérations militaires, dont il s'étoit tiré avec honneur. Devenu roi, il abandonna les honneurs et les fatigues de la guerre à Valdemar, son frère. Pour lui, il se réserva les soins d'un gouvernement juste et modéré. Il convoqua un synode général qui donna la même liturgie à tout le royaume. Comme il n'avoit point d'enfans lorsqu'il mourut, Valdemar, son frère, lui succéda, avec un applaudissement général.

Valdemar II. 1203. Ses exploits guerriers donnoient de grandes espérances. De sages réglements qu'il fit dans l'assemblée de son couronnement les augmentèrent. Ces espérances ne furent point déçues. Valdemar II fortifia ses frontières, étendit ses soins sur les villes anséatiques ses voisines, agrandit Hambourg, répara Lubeck qu'un incendie avoit presque consumée, bâtit Stralsund, subjugua la Poméranie, fit des expéditions heureuses dans la Basse-Saxe, dans la Livonie, et jusqu'en Russie, ce qui lui a procuré le surnom de Victorieux. Les finances, jusqu'alors négligées, furent mises en ordre. D'après l'état qu'on en fit, état qui paroîtra sans doute exagéré, elles pouvoient servir à l'entretien de quatre cents vaisseaux de toute grandeur, pour la guerre, ainsi qu'à soudoyer cent soixante-neuf mille quatre cents combattans.

Dans cet état d'opulence et de grandeur, Valdemar éprouva une catastrophe humiliante. Il fut surpris dans une partie de plaisir sur le bord de la mer, par Henri, comte palatin, qui le jeta sur un vaisseau, et, arrivé en Allemagne, l'enferma dans un château. Ce ne fut qu'à force de prières, à l'aide de sommes considérables, et par le sacrifice de beaucoup de pays auparavant con-

quis, qu'on obtint sa liberté. Le prisonnier refusoit de se soumettre à ces conditions, et préféroit ses fers à un traité onéreux et déshonorant pour son royaume : ses sujets exigèrent qu'il y consentît. Il rentra en Danemarck moins riche, mais plus que jamais chéri de ses peuples.

Ce monarque crut leur rendre un grand service en réglant sa succession entre ses enfants. Il nomma Eric l'aîné héritier du Danemarck, donna à Abel, le second, le duché de Jutland, et à Christophe, le troisième, celui de Bleking, avec des prérogatives qui rendoient ces deux princes à peu près souverains. Valdemar tint aussi une diète générale, dans laquelle furent réglés les droits du monarque et de la nation, et tous les cas criminels, civils et ecclésiastiques. De cette époque date la constitution, qui a été en vigueur pendant plus de quatre cents ans.

La précaution prise par Valdemar au sujet de ses trois fils, dans l'intention de procurer à son peuple la tranquillité, occasiona des troubles qui agitèrent le règne d'Eric VI. Ses frères affectèrent l'indépendance : il entreprit de les soumettre ; de là naquirent plusieurs guerres. Abel étoit celui des deux frères du roi qui se comportoit avec le plus d'égards ; mais il paroît qu'il ne les employoit que pour mieux déguiser son ambition. Il en donna une cruelle preuve à son malheureux frère. Éric VI. 1241.

Eric étoit venu lui faire une visite d'amitié. Après une réception gracieuse à l'extérieur, Abel le fait enlever dans un bateau. Lorsqn'il est loin du bord, on le poignarde, et son corps est jeté à l'eau. On répandit le bruit que sa mort étoit l'effet d'un accident, d'une que-

relle élevée entre les matelots ; mais personne n'y ajouta foi. Cependant, comme, dans l'état où set rouvoit le royaume par la mort subite du roi, il étoit difficile de lui donner un successeur qui ne fût pas ce prince, trop puissant pour en souffrir un autre, les états lui déférèrent la couronne, après l'avoir fait jurer qu'il n'avoit aucune part à ce tragique événement.

Abel. 1250. Christophe I. 1252. Si Abel étoit capable d'en imposer aux autres, il ne pouvoit se tromper lui-même. Ses remords l'avertissoient perpétuellement de son crime. Ils redoublèrent, lorsqu'en visitant les papiers de son frère, il reconnut que ce prince, qu'il venoit d'assassiner, avoit résolu d'abdiquer la couronne, et de se retirer dans un monastère, qu'il le nommoit son successeur, et lui destinoit un legs particulier, en témoignage de sa sincere affection. Cette découverte lui déchira le cœur. Il régna cependant glorieusement, sensible au plaisir de faire des heureux : heureux lui-même du bonheur des autres autant qu'on peut l'être, quand on est sans cesse bourrelé par le reproche et le cri effrayant de sa conscience. Il périt d'une mort violente dans une action contre des révoltés. La flétrissure qu'on n'avoit pu lui imprimer de son vivant, on en marqua son fils Valdemar; les états le rejetèrent comme fruit dangereux d'une plante venimeuse. Ils mirent sur le trône Christophe, son oncle, troisième fils de Valdemar II. Ce prince eut, avec ses voisins, des guerres dont il se tira heureusement, et avec le clergé des querelles qui lui causèrent beaucoup d'inquiétudes. Sa mort, arrivée dans le fort des troubles, suites de ces mésintelligences, fut si subite, qu'elle passa pour n'être point naturelle.

Éric VII. 1259. Il laissa un fils mineur, nommé Eric, sous la régen-

ce de sa mère. La tutrice et le pupille éprouvèrent des contradictions de la part de la noblesse et du clergé. Elles allèrent jusqu'à les obliger de fuir dans une province reculée. A leur retour, qui sans doute ne fut pas assez prudemment ménagé, la reine et son fils furent mis en prison. La régente s'en tira la première, et délivra ensuite le roi. Tant qu'elle vécut, elle fut son conseil et son ministre. Ses avis firent prospérer les affaires. Après sa mort, le roi chargea le peuple d'impôts, s'abandonna à la débauche, choqua [illegible] et la noblesse, et fut assassiné à la fleur de l'âg[illegible]

Le nom de Pieux, donné à Éri[illegible] son fils, fait voir qu'il ne ressembla pas à son père. On remarque qu'il eut un tuteur sous l'autorité du sénat. Ce pieux monarque fut excommunié par le pape, toujours pour les immunités ecclésiastiques. Il éprouva toutes sortes de malheurs. D'abord on peut mettre en tête ses disputes avec le clergé, qui aliénoient le peuple; ensuite le désagrément d'être forcé de désobliger une partie de la noblesse, en punissant les assassins de son père. Après cela les revers qu'il essuya dans ses guerres avec ses voisins, ses disputes avec Christophe, son frère, disputes qui furent portées devant les états; enfin des conspirations, des soulévements; et, pour comble de malheur, de quatorze enfants il ne lui en resta pas un vivant. Il étoit juste et religieux. On convient qu'il ne faisoit pas heureusement la guerre; mais il s'en tiroit toujours par des traités honorables et avantageux. Éric VIII. 1286.

L'élection avoit apparemment lieu pour lors en Danemarck. Christophe II subit cette épreuve. Il se la rendit favorable par de riches présents au clergé et à la noblesse, et de basses supplications au peuple. On lui Christophe II. 1320. Éric IX. 1321.

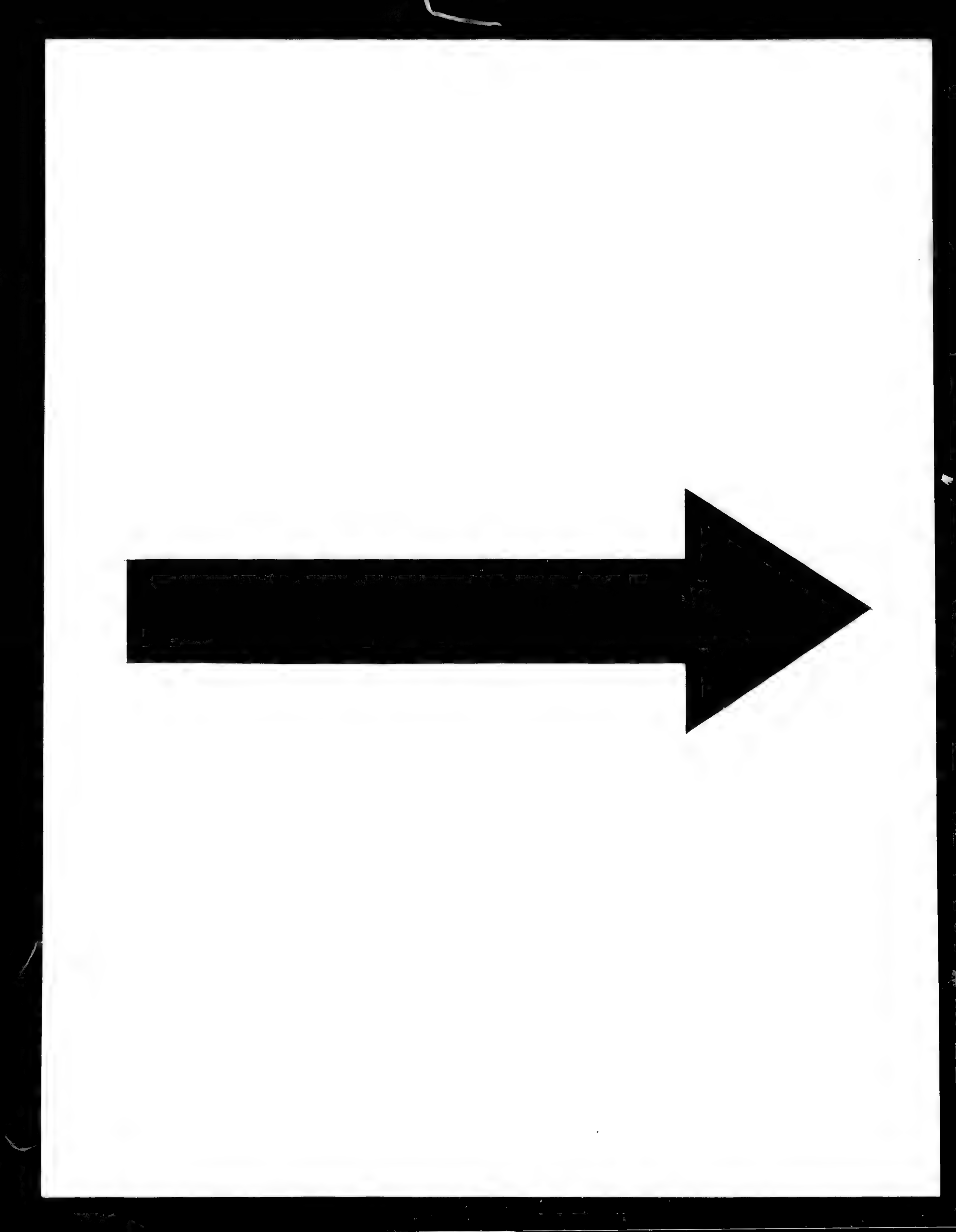
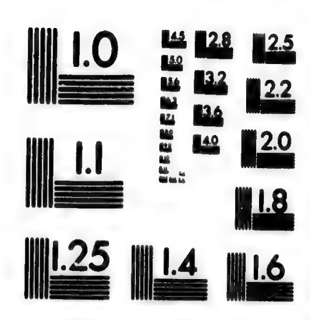
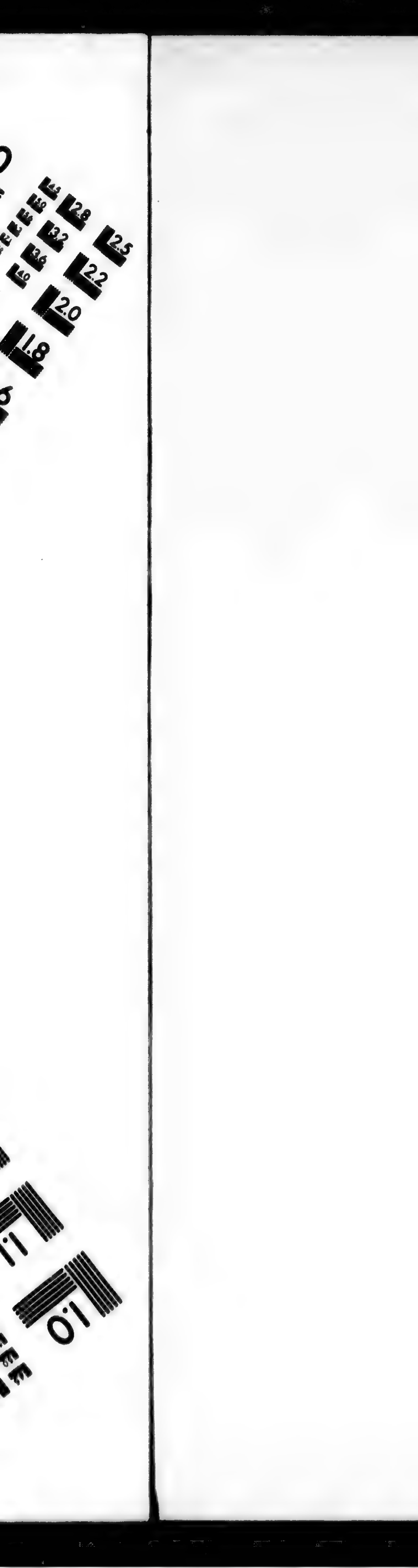


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
2.2
2.0
1.8

fit jurer des articles qui restreignoient considérablement l'autorité royale. Il se soumit à tout; mais, quand il crut s'être bien assuré du trône en y associant Éric, son fils, il revint contre ses engagements. Les seigneurs danois armèrent pour l'obliger à les observer. Il y eut une bataille; le roi ne s'y trouva pas; Éric, son fils, qui la livroit, fut fait prisonnier.

A cette nouvelle, Christophe se sauve en Allemagne. Pour ôter au fugitif tout espoir de la couronne, en cas de retour, les seigneurs la donnent à son parent Valdemar, duc de Sleswick. Christophe ne désespère cependant pas. Il remue les graves Allemands. A l'aide d'intelligences qu'il entretenoit dans son royaume, il s'empare des principales villes, et ravage le plat pays. Valdemar n'avoit que douze ans, et étoit sous la tutèle de Ghérard, son oncle. Les Danois réfléchissent qu'il leur convient mieux d'obéir à un roi expérimenté et à son fils en âge d'homme, qu'à un enfant et à son tuteur. Ils relâchent Éric, et rétablissent Christophe, à la vérité à des conditions encore plus dures que les premières, mais qu'il accepte de même. Valdemar abdique. Christophe, également infidèle à ses secondes promesses, est de nouveau attaqué par les grands. Cette fois il est fait prisonnier lui-même, n'est délivré de ses fers qu'en sacrifiant presque tout ce qui lui restoit de l'autorité royale, et meurt de chagrin.

Sans doute Éric, son fils, l'avoit précédé dans le tombeau; car, ayant déja porté la couronne avec son père, on peut croire qu'il l'auroit conservée, d'autant plus qu'il ne s'en montra pas indigne. Christophe laissoit deux autres fils, Valdemar et Othon. Le premier étoit à la cour de Brandebourg, patrie de sa mère; le

second sortoit à peine de l'enfance. Valdemar de Sleswick se présente, et réclame contre sa renonciation. Ghérard, son oncle, sous prétexte de l'aider, travailloit pour lui-même. Les vues de ce tuteur infidèle prolongent une espèce d'interrègne qui dura sept ou huit ans.

Un Danois, nommé Noceris, se met en tête que le meilleur moyen et le plus court pour rendre la tranquillité à son pays est de se défaire de cet artisan de troubles, et prend le parti de se sacrifier; il épie Ghérard, le tue dans sa tente au milieu de son armée, et a le bonheur de se sauver. En effet, tout s'arrange aussitôt. Henri, fils de Ghérard, renonce aux droits que son père mettoit de temps en temps en avant pour conserver l'autorité. Valdemar de Sleswick retire ses prétentions, moyennant de l'argent, des terres et le mariage de sa sœur avec Valdemar, fils aîné de Christophe. Ce prince fait un partage satisfaisant à Othon, son cadet, et prend lui-même le sceptre d'un consentement général. Son couronnement fit cesser l'anarchie qui désoloit le royaume.

Valdemar III a été surnommé d'un mot danois qui signifie *du temps de reste*, parcequ'en effet il ne se pressoit pas, et n'en réussissoit pas moins. Il se fit aimer du peuple, auquel il assura des priviléges, et eut le talent de se rendre si agréable au clergé, que chaque église lui fit un présent. Il songea ensuite à recouvrer les terres de la couronne aliénées pendant les derniers troubles, et à faire rentrer sous sa domination les provinces qui s'en étoient détachées. Valdemar III. 1340.

Ces soins utiles furent interrompus par un accès de dévotion, pendant lequel Valdemar s'occupa principa-

lement de fondations pieuses, de cérémonies ecclésiastiques, de projets de croisade contre les païens qui environnoient le Danemarck, et d'alliances avec les chevaliers teutoniques contre ces idolâtres. Le tout se termina par un pélerinage à Jérusalem. Le peuple murmura; mais le roi, de retour, sut regagner sa confiance. Ce fut moins goût pour l'intrigue que politique bien entendue et desir d'occuper l'esprit turbulent des Danois, qui détermina Valdemar à prendre une part assez active aux affaires d'Allemagne. Il ne réussit cependant pas comme il desiroit. Ses sujets, pour être employés au dehors, n'en furent pas plus tranquilles au dedans. On remarque plusieurs révoltes sous son régne.

Quelque louable que soit ce prince à beaucoup d'égards, cependant sa conduite générale est peu capable de fixer l'estime. On le taxe d'inconstance et de légèreté. Une imagination bouillante, des passions fougueuses, de violentes préventions, pervertissoient souvent son jugement. C'étoit un composé bizarre de libertinage et de bigoterie, de sobriété et d'intempérance. Il porta à l'excès la passion pour les femmes. Le D[illegible]narck, la Suéde et la Norwége doivent leur plus grande princesse à l'inconstance de Valdemar et à son amour pour le changement. Sur des soupçons mal fondés, il avoit fait enfermer la reine dans un château. Le projet de passer la nuit avec une de ses dames, dont il étoit amoureux, l'amena dans ce lieu d'exil. Fidéle à sa maîtresse, la dame la mit entre les bras de son époux sans qu'il s'en aperçût. Ainsi l'amour donna à l'hymen la célébre Marguerite, qui réunit sur sa tête les trois couronnes du Nord.

Valdemar aimoit les voyages, les entrevues, les réceptions et toutes les cérémonies. On croiroit que dans la guerre il recherchoit principalement à se déplacer, tant il en changeoit souvent le théâtre. Il la fit presque toute sa vie. Quelques succès l'ont fait passer pour grand homme; mais quelques unes de ses actions doivent plutôt lui donner la réputation d'homme singulier. Que penser, par exemple, de celle-ci? Une ligue formidable se forme entre les princes voisins et des seigneurs danois. Les armées s'assemblent; elles sont prêtes à entrer en campagne. Au lieu de se préparer à la défensive, Valdemar publie qu'il a fait vœu d'aller à Rome. Il part, et laisse au sénat le soin de détourner l'orage. Il y réussit par des sacrifices. Le roi attendoit à la cour de l'empereur la fin de la tempête : aussitôt qu'il l'apprend, il renonce au voyage de Rome.

Il ne laissa point d'enfant mâle. Marguerite, sa fille, cet enfant de l'amour, qu'on peut dire aussi fille de la fortune, avoit été mariée au roi de Norwége, en avoit un fils nommé Olaüs, et étoit veuve. Elle eut l'habileté de faire élire ce fils roi de Danemarck, au préjudice d'Albert, son neveu, fils d'Ingelburge, sa sœur aînée, et neveu du roi de Suède. Tutrice de son fils, Marguerite gouverna les deux royaumes comme si elle en eût été souveraine. Elle ne tarda pas à le devenir par la mort du jeune Olaüs, dont le plus grand mérite est d'avoir su bien obéir à une mère si capable de commander.

Olaüs VI. 137 Marguerite. 1387.

Ornée des deux couronnes de Danemarck et de Norwége, ses sujets la pressoient de se remarier. Elle reçut froidement la proposition. Cependant, pour ne les pas mécontenter tout-à-fait, elle consentit à se nommer

un successeur; mais elle le prit si jeune, qu'elle n'eut pas à craindre d'avoir de sitôt à défendre contre lui son autorité, s'il prétendoit la partager. Elle le choisit dans une branche de la famille de Meklenbourg, qui lui étoit alliée, et fit changer au jeune prince son nom de Henri en celui d'Éric, plus agréable aux Danois.

Albert, neveu de Marguerite, ne manqua pas de revendiquer les droits qu'il avoit sur le Danemarck, du chef de sa mère, aînée de Marguerite. Comme il étoit irrité de n'avoir pas été choisi pour successeur, il se donna la satisfaction de mêler du personnel aux motifs de ses manifestes. Sa tante s'appuyoit beaucoup de l'autorité du clergé. Elle recevoit souvent un abbé de Sorce, à titre de directeur: mais la malignité, familière aux cours, donnoit à l'abbé un autre emploi auprès d'elle. Albert en fit des plaisanteries qui piquèrent vivement la reine. Elle travailla à le faire repentir de son imprudence; ce qui ne lui fut pas difficile.

Albert, devenu roi de Suède, se comportoit mal. Il chargeoit le peuple d'impôts sans le consentement du sénat, traitoit la noblesse avec hauteur, et vexoit le clergé. Cette conduite soulevoit tous les esprits. Marguerite augmenta l'animosité par ses émissaires. Elle eut l'adresse de gagner les Dalécarliens, ouvriers et possesseurs des mines, qui sont une des principales richesses de la Suède; de sorte qu'Albert, par l'aliénation de ses sujets, avoit déja, pour ainsi dire, perdu son royaume avant qu'il ne fût attaqué. Une seule bataille décida de son sort. Le roi et ses fils tombèrent entre les mains de Marguerite, avec ses principaux partisans. Elle les enferma dans des forteresses de

Danemarck, s'avança dans la Suéde en conquérante, et y fut reçue en souveraine.

Tous les ordres de l'état lui en conférèrent le titre, mais il ne lui fut bien assuré que dans la célébre assemblée tenue à Calmar, en 1397. Le traité qui y fut fait a été appelé l'union de Calmar. Ce traité renfermoit trois conditions principales : 1° Que les trois royaumes de Danemarck, Suéde et Norwége, n'auront désormais qu'un seul roi, choisi alternativement par l'un de ces états, et approuvé dans une assemblée générale. 2° Que le monarque partagera également sa résidence entre les trois royaumes, et que les finances de l'un ne passeront pas à l'autre. Enfin, 3° que chaque royaume conservera ses lois, ses coutumes et son sénat ; et que les sujets de l'un ne seront élevés dans l'autre à aucune charge ni dignité. Ces conditions paroissent, au premier coup-d'œil, dictées par la sagesse même. Mais l'expérience, qui imprime le sceau de l'estime aux résolutions des hommes, a fait connoître les vices de cette convention, laquelle a été pour ces trois royaumes une source de guerres qui ont duré un siècle.

Marguerite avoit changé pour Eric, en Danemarck et en Norwége, le titre de son successeur en celui de roi avec elle. Elle fit de même en Suéde. Son autorité y étoit si bien affermie, qu'elle ne craignit pas de rendre la liberté à son neveu. Albert, ayant perdu son fils pendant sa captivité, ne se soucia pas de conserver une couronne qu'il ne pouvoit transmettre à ses successeurs directs. Il accepta les avantages que Marguerite lui fit pour vivre en simple particulier.

Cette princesse s'appliqua sans relâche au gouver-

nement de ses trois royaumes, qu'elle rendit florissants. Commerce, finances, armée, marine, lois civiles et criminelles, il n'y a aucun point d'administration pour lequel elle n'ait fait des réglements utiles. On l'a nommée la Sémiramis du Nord. Si l'on en croit quelques historiens, ce nom seroit autant une satire qu'un éloge, parcequ'à l'exemple de la reine de Babylone elle se livra à ses passions. Les grandes reines doivent s'attendre à ces ombres qui font supporter aux yeux jaloux l'éclat de leur gloire.

Eric X. 1412. Eric, déja roi, par la mort de sa bienfaitrice, occupa seul le trône. Jamais prince n'y monta avec de plus grands applaudissements. Qui eût prévu qu'avant sa mort il en descendroit avec honte? Il se conduisit aussi imprudemment avec les Danois qu'avec les Suédois. Quant à la Norwége, il la traita en petit royaume, dont le ressentiment étoit peu redoutable; mais il ménagea la Suède et le Danemarck, et ne leur fit pas d'abord connoître les projets qu'il avoit formés contre leur liberté. Il se laissa pour ainsi dire glisser vers le despotisme.

Il est inutile de remarquer qu'Eric avoit des ministres ambitieux et avides; la tyrannie ne va pas sans ces instruments. Il les laissoit s'engraisser de la substance des peuples, et les soutenoit malgré les murmures et les plaintes. Ce prince brilloit bien plus dans les assemblées et les diètes, où il ne faut que parler, qu'à la tête des armées, où il faut agir. Il savoit aussi promettre et se rétracter, donner des paroles et y manquer. Ces espérances dont on berce les peuples les endorment quelquefois, mais leur réveil est terrible.

Danois et Suédois, également mécontents de son

indolence dans le gouvernement, de son entêtement pour ses favoris, et de sa méprisante indifférence pour leurs remontrances, résolurent de renoncer à son obéissance, et de mettre un autre roi à sa place. Pendant que ce complot se tramoit assez ouvertement, Eric vivoit tranquillement dans l'île de Gothland, où il s'étoit fait construire une demeure délicieuse. Il ne daigna même pas assister à la diète où son sort se décidoit. On lui signifia, au bout de vingt-huit ans de régne, qu'il n'étoit plus roi. Il ne se montra sensible à cet affront qu'en envoyant de temps en temps de son île des corsaires qu'il avoit pris à sa solde pour piller les vaisseaux danois et suédois qui passoient à sa vue. D'ailleurs, il laissa les trois royaumes arranger les affaires à leur gré, et se donner le roi qu'ils voulurent.

Ils choisirent le fils de sa sœur, Christophe, duc de Bavière. Le neveu laissa flétrir son oncle par un décret du sénat de Danemarck, qui lui reprochoit publiquement les fautes pour lesquelles on l'avoit dégradé. Ce diplôme étoit apparemment nécessaire à la confirmation de Christophe, car d'ailleurs ce prince traita Eric avec égard. A la vérité, il arma contre lui, mit pied à terre avec des troupes dans l'île de Gothland; mais pendant qu'on les croyoit aux mains, l'oncle et le neveu passoient le temps ensemble d'une manière fort agréable. Christophe III. 1439.

Christophe laissa le roi détrôné vivre voluptueusement dans sa nouvelle Caprée, exempt cependant des désordres qu'on a reprochés à Tibère. Le prince bavarois s'affermit sur le trône de Danemarck, par le sacrifice qu'il fit au sénat et au peuple de quelques parties de son autorité. Aussi les historiens danois le représen-

tent comme un prodige de modération. Au contraire, les Suédois le peignent sous les couleurs d'un despote orgueilleux et d'un tyran, sans doute parcequ'il ne jugea pas à propos d'user avec eux des mêmes ménagements. D'où l'on peut conclure que, semblable à beaucoup d'autres princes, il n'avoit de vertus que celles qui convenoient à ses intérêts. Il mourut jeune, sans laisser d'enfants de Dorothée de Brandebourg, princesse aimable qu'il avoit épousée.

Christiern I. 1448. Les Danois inclinoient pour déférer la couronne à Dorothée, mais ils craignoient et sa jeunesse et l'époux que cette reine pouvo... prendre. La veuve les tranquillisa en promettant de n'en accepter un que de leurs mains. Les états s'adressèrent au comte d'Oldembourg, qui avoit une postérité florissante. Il leur dit naïvement « J'ai trois fils, dont les qualités sont très opposées: « l'un est extrêmement passionné pour les femmes; « l'autre ne respire que la guerre, sans faire attention « à la justice de la cause; le troisième, plus modéré, « préfère la paix à la gloire des armes. Cependant il n'a « pas de rivaux en valeur, en générosité, et en gran- « deur d'ame. » Le sénat se déclara en faveur de ce prince, dont le père faisoit un si beau portrait. Sous ces heureux auspices commença la grandeur de la maison d'Oldembourg, qui occupe encore aujourd'hui le trône de Danemarck.

Les Suédois ne se crurent pas engagés par le choix des Danois à reconnoître Christiern. Ils prétendirent que cette élection étoit contraire au traité de Calmar, et déférèrent leur couronne à Charles Canutson, leur compatriote. La guerre qui s'éleva entre les deux rivaux, remplit de troubles les deux royaumes pendant

toute leur vie. Ils s'arrachèrent mutuellement le sceptre, l'abandonnèrent, le reprirent. Ces alternatives coûtèrent cher aux deux peuples.

Les Suédois avoient commencé les hostilités. Tout le poids des calamités tomba sur Eric, qu'ils voulurent chasser de son île de Gothland, prétendant qu'elle leur appartenoit. En vain l'infortuné monarque s'efforça de toucher de compassion ses anciens sujets : « Vous m'a- « vez, leur disoit-il, rendu la vie amère par vos fré- « quentes révoltes, vous m'avez déposé, et vous voulez « encore me chasser de ce malheureux morceau de « terre isolé au milieu de la mer, l'asile où je me pro- « posois de finir tranquillement mes jours. Ne me privez « pas de cette espérance. » Cette remontrance n'aboutit qu'à lui obtenir de se retirer dans une petite ville de Danemarck. Aussitôt que Christiern en fut instruit, il lui envoya des ambassadeurs, et le pria, au nom de la nation, de se fixer dans son ancien royaume. Cette démarche toucha Eric : il faut si peu de chose pour consoler un malheureux ! Il hésita ; mais enfin il se détermina à passer en Poméranie. Les députés danois lui firent cortége et l'accompagnèrent, par respect, jusqu'aux frontières.

Ce trait de justice et de bonté de Christiern fait qu'on ne doit pas s'étonner qu'il se forma un parti considérable pour lui en Suède. Canutson étoit fier, hautain, absolu, ne suivoit que sa volonté dans le gouvernement, attaquoit sans ménagement tous les priviléges, et se déclara principalement contre le clergé. Ce corps, très favorisé par Marguerite, conservoit un secret attachement pour les monarques danois. Il agit si puissamment auprès de la noblesse et du peuple, qu'ils dépo-

sèrent Canutson, et appelèrent Christiern en 1458.

Mais cette bonne fortune de Christiern ne dura que six ans. Il ne sut pas la conserver. Il donna lieu à des plaintes assez fondées, sur ce que, contre la teneur du traité avec les Suédois, il alloit consommer en Danemarck les richesses qu'il tiroit de la Suède. De plus, il eut la maladresse de se brouiller avec le clergé, ou du moins avec l'archevêque d'Upsal, qui dirigeoit à sa volonté les forces de ce corps redoutable. Christiern se saisit du prélat, et l'envoya prisonnier en Danemarck. Katil, évêque du Liwkoping, son neveu, réclama son oncle. Canutson, qui erroit sur les frontières, profita de cette mésintelligence, se présenta, et fut replacé sur le trône en 1464.

Ce ne fut qu'un éclat de fortune. Christiern se réconcilia avec l'archevêque et le relâcha, à condition qu'il le rétabliroit sur le trône de Suède. Le pontife tint sa parole, et combattit lui-même Canutson, l'année suivante, sous les murs de Stokholm, le renferma dans la ville, le força de se rendre à discrétion et de renoncer à la royauté. Ce prince survécut peu à sa démission. Christiern fut de nouveau reconnu roi avec d'autant plus d'assurance de retenir ce titre, que, par une politique habile, il en laissoit toute l'autorité au sénat. Sa complaisance, ses égards lui firent obtenir un congrès entre les trois royaumes, qui renouvelèrent l'union de Calmar. Les Danois firent stipuler qu'à la mort de Christiern, ils éliroient Jean, son fils, qu'ils avoient déjà reconnu eux-mêmes. Ces prospérités, le plaisir de voir naître un prince à son fils, qu'il avoit marié à Christiana, princesse de Saxe, accompagnèrent Christiern jusqu'au tombeau. Il y descendit après trente-trois

ans de règne, avec la réputation d'avoir eu entre les monarques peu d'égaux en justice, en courage, en magnificence et en vraie grandeur d'ame.

Malgré la convention faite avec Christiern, la Suède ne reconnut pas tout d'un coup le droit de Jean. Elle créa un administrateur, nommé Steen-Sture. Le prince danois ne se crut pas pour cela exclu du trône. Après quelques combats entre lui et l'administrateur, celui-ci consentit à le reconnoître pour roi, et assista même à son couronnement. La cérémonie fut accompagnée d'un grand repas auquel la principale noblesse fut invitée. Dans la joie de son succès, Jean se tourna du côté d'un général allemand qui avoit beaucoup contribué à ses victoires, et lui dit : « Que pensez-vous de « cette cérémonie ? Manque-t-il quelque chose pour « la rendre complète ? — Il manque, répondit le farouche Allemand, la tête de quelques uns de ces nobles, « afin d'apprendre aux autres à être plus fidèles. » Qu'on juge de l'inquiétude qui se peignit sur tous les visages. Il étoit difficile de ne pas penser que la question étoit peut-être faite pour amener un massacre général. Jean, après un moment de silence, qui dut paroître long aux convives, jette sur l'Allemand un regard d'indignation, et dit : « J'aimerois mieux voir les « donneurs de mauvais conseils pendus à un gibet, que « de me souiller de la honte d'une action aussi barbare. « Dieu me garde d'être oppresseur de la liberté, ni « d'empêcher un peuple libre de jouir du droit de choisir ses gouverneurs ! » Jean I. 1481.

Les Suédois profitèrent de cette bonne volonté du monarque. Ils continuèrent d'avoir un administrateur. Il étoit difficile de fixer les bornes entre ces deux puis-

sances. Quelquefois elles étoient d'accord, quelquefois opposées, d'où résultoient des alternatives de paix ou de guerre. Dans une rencontre, la reine de Danemarck fut faite prisonnière, mais elle fut relâchée, au grand contentement des deux peuples, que cette princesse également aimée et estimée réconcilia. Jean essuya quelques désagréments en Norwége. Il fut contraint d'y porter ses armes. Sa guerre la plus opiniâtre fut contre les habitants de Lubeck. Fortifiés du secours des autres villes anséatiques, ils lui résistèrent courageusement, et ne cédèrent qu'à des conditions avantageuses.

Du reste, on a loué la modération de ce prince, son amour pour ses peuples, son amabilité dans la société, son éloignement de tout faste, sa patience, sa grande sagesse. Il paroît qu'il savoit apprécier les grandeurs humaines. Passant un bras de mer avec la reine, son fils et toute sa cour, il fut surpris par une tempête qui le jeta sur la côte. Les eaux débordées le retinrent dans ce lieu incommode plus long-temps qu'il n'auroit voulu. En se promenant sur le rivage avec sa compagnie, il s'arrête, et, regardant la mer, il dit : « C'est bien là « l'ouvrage du maître des rois. Il n'a besoin ni d'armée, « ni de canons, ni de machines de guerre, pour nous « tenir bloqués ; cet élément lui suffit. Pour nous, qui « n'avons jamais fléchi devant aucune puissance ter« restre, prosternons-nous humblement devant ce maî« tre du ciel, à qui la terre et la mer obéissent. » L'académie de Copenhague reconnoît Jean I pour son bienfaiteur. Il employoit volontiers les savants dans les affaires publiques. Ils peuvent y être utiles, sauf l'esprit de système, qui contrarie souvent l'expérience.

Christiern II, son fils, lui succéda par élection. Christiern II, 1513.
Comme la clémence du père lui avoit gagné le cœur de ses sujets, une injustice criante, accompagnée de cruauté, commença à aliéner du fils le cœur des Danois. Quoiqu'il eût épousé Isabelle, princesse d'Autriche, alliance dont il espéroit tirer de grands secours, il n'entretenoit pas moins une maîtresse nommée Columbule. Elle mourut jeune. On croit qu'elle fut empoisonnée. Sans doute elle étoit galante. Pourquoi celle qui n'a pas été fidèle à la vertu le seroit-elle à un monarque? Christiern soupçonna qu'un gentilhomme, nommé Toberne, avoit partagé son cœur. Dans la gaieté d'un repas, le roi le presse d'avouer le fait. Toberne répond: « J'ai aimé Columbule, j'ai desiré ses faveurs; « mais je n'ai jamais rien pu obtenir. » Oser élever ses regards jusqu'à la favorite de son maître! oser la solliciter! quelle audace! Christiern, pour ce seul fait, cite Toberne devant le sénat. Les juges le déclarent absous par cette raison, « que la loi ne marque pas de punition « pour une simple concupiscence. » Le roi, mécontent de cette décision, fait rassembler le sénat, l'entoure d'une populace armée dont les cris jettent la terreur dans l'ame des sénateurs. Ils prononcent: « Nous ne « jugeons point Toberne; mais ses paroles le condamnent. Puisqu'il est condamné, il mourra »; et le roi le fait exécuter.

Cette atrocité répandit l'épouvante: elle devint d'autant plus grande, qu'on savoit que Christiern se laissoit absolument gouverner par Sigebritte, mère de Columbule, mégère insolente, intrigante, sans pitié pour les pauvres, sans égards pour les riches, sans respect pour les lois, n'en connoissant point d'autres que les pas-

sions du monarque, qu'elle favorisoit avec autant d'adresse que d'effronterie. Elle commandoit despotiquement, disposoit des emplois, tenoit le sénat en sujétion, mettoit des impôts, et les faisoit percevoir avec dureté. On vendoit publiquement les meubles et les haillons de ceux qui ne payoient pas; et le peuple, frappé de stupeur, ne disoit mot.

Mais Sigebritte s'avise de gêner de pauvres étudiants qui, pour vivre, étoient dans l'usage d'aller dans les maisons solliciter la charité publique, et portoient, afin d'être reconnus, un habit particulier. Sigebritte interdit cet habit, leur défend de demander l'aumône et aux autres de la donner. Tout le monde se récrie contre cet acte arbitraire. Il semble que ce soient les fondements du royaume qu'on ébranle. On rappelle à cette occasion que le roi, en quelques circonstances, a montré du penchant pour le luthéranisme. Le clergé s'échauffe, prend le parti des étudiants. Cependant l'affaire s'accommoda; mais il resta des soupçons contre Christiern sur son penchant pour la nouvelle religion. L'opinion de cette propension du roi enhardit le luthéranisme, et servit à propager l'hérésie. La tolérance, fort agréable aux réformés, mortifia beaucoup de catholiques. De cette diversité se formèrent deux partis d'abord très divisés; mais la mauvaise conduite de Christiern en Suède les réunit contre ce prince, ou empêcha qu'il ne s'aidât de l'un contre l'autre.

Autant par la voie des négociations que par la force des armes il étoit parvenu à se faire reconnoître et couronner dans ce royaume, mais avec des restrictions qui assuroient encore quelque autorité au sénat. Ses ministres, Sigebritte à la tête, lui persuadent que ja-

mais il ne sera possesseur tranquille et à l'abri des révoltes, s'il n'abolit le sénat. Il faut, ajoutoient-ils, humilier aussi la noblesse, et ne s'attacher qu'aux paysans, aux artisans, cette classe d'hommes la plus aisée à gagner par des dons peu considérables, et la moins intéressée à s'opposer aux volontés du souverain. En conséquence de ce plan de gouvernement, Christiern invite les sénateurs et les principaux nobles à un grand repas. Quand ils sont tous assemblés, il les fait arrêter.

D'abord il sembloit vouloir procéder contre eux en jugement réglé. Il érige un tribunal composé de commissaires danois; mais, ces formes lui paroissant trop longues, il les fait marcher au supplice. Éric Wasa, dont le fils monta ensuite sur le trône, étoit à la tête. Les autres suivoient sur une longue file. On en compta plus de quatre-vingt-dix qui furent immolés le même jour. Le farouche monarque ne fit aucune distinction entre ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis et ceux qui n'avoient que le tort de pouvoir le devenir. Ainsi furent punis de leur lâche complaisance ceux qui avoient contribué, par leur inaction, à l'asservissement de leur patrie. On alla les chercher dans leur asile. Les femmes mêmes et les jeunes gens à peine hors de l'enfance ne furent pas épargnés. Non content du sang de tant de nobles personnages, Christiern livra aussi aux bourreaux plusieurs des plus notables et des plus riches bourgeois qui avoient vu avec indifférence, et peut-être avec une secrète joie, la destruction d'un corps dont les priviléges excitoient leur jalousie.

Le cri d'horreur qui s'éleva en Suède retentit en Danemarck avec d'autant plus de force, que le roi y exerça aussi sa cruauté. Comme un tigre qui a une fois

goûté du sang ne peut s'en passer, Christiern s'en abreuva aussi en Danemarck. Le clergé même ne fut pas à l'abri de ses fureurs. L'impatience, la lassitude de souffrir, firent enfin passer le peuple du murmure à la résistance, de la résistance à l'agression. L'insurrection fut si générale, que Christiern ne se trouvoit plus entouré que d'ennemis et d'épées levées sur lui.

D'un autre côté, les Suédois, revenus de leur première stupeur, coururent aux armes. Quelques mesures que prenne le tyran, il reste toujours des vengeurs aux victimes de ses fureurs. Gustave Wasa, fils d'Éric, jeune homme intrépide, ferme contre l'infortune, après être resté quelque temps comme enfoui dans les mines de la Dalécarlie, de ses compagnons de travaux fit des soldats, changea leurs outils en épées, et sortit à leur tête de ces antres ténébreux. La première lumière qui frappa leurs yeux éclaira leurs succès. Le lâche Christiern effrayé fit dire à Gustave que, s'il ne mettoit bas les armes, il feroit mourir sa mère et sa sœur, qu'il tenoit dans ses fers. A cette menace, le jeune héros hésite; mais, emporté par la force des circonstances, et ne croyant pas que le monarque en vienne à un pareil excès de barbarie, il continue à combattre et à vaincre. Le cruel Christiern fit noyer les deux princesses.

Ce fut le terme de ses barbaries. On se soulève par-tout dans ses royaumes. On l'attaque, on le poursuit. Les Danois, quoique les moins maltraités, le déposent. On lui fait signifier l'acte à lui-même. Il demande quelque répit. Après des promesses, des supplications, des larmes telles que l'adversité en arrache à l'arrogance humiliée, il abdique. Ne se croyant plus ni ressource, ni

asile, il équipe une flotte, y entasse ses trésors, les bijoux de la couronne, les mémoires, les chartes, les actes publics du gouvernement, ses enfants, son épouse et l'odieuse Sigebritte, et cingle en pleine mer.

Il croyoit qu'arrivé auprès de l'empereur, son beau-frère, il alloit voir armer toute l'Allemagne en sa faveur; mais il ne trouva que froideur et indifférence. Dans les lieux où il paroissoit, il traînoit l'opprobre de sa conduite, qui l'a fait surnommer le *Néron du Nord*. Cependant, comme il n'étoit pas dépourvu de courage, il hasarda quelques tentatives, et reparut en Danemarck. Ce ne fut que pour y trouver un cachot où il gémit vingt-sept ans. On lui accorda, les dernières années, quelque adoucissement, mais ce n'en étoit pas moins une captivité, et l'expérience n'apprend que trop qu'une prison est toujours un supplice.

L'abdication de Christiern fraya le chemin du trône à Frédéric de Holstein, son oncle. Ce prince, ayant été persécuté par son neveu, ne s'étoit pas cru obligé de le secourir. Il étoit resté tranquille pendant les troubles, et il recueillit le fruit de sa neutralité. Frédéric fut sans difficulté proclamé roi de Danemarck. Il voulut joindre à cette couronne celle de Suède; mais elle étoit portée par un homme en état de la défendre. D'ailleurs Frédéric, qu'on a surnommé le Pacifique, montra peu d'empressement à se donner la peine de reconquérir un royaume qu'il regardoit comme perdu. Il reçut avec politesse les prévenances de Gustave, y répondit en lui renvoyant honorablement les prisonniers suédois que Christiern avoit distribués dans les forteresses danoises. Les deux rois firent alliance.

Frédéric I. 1523.

La tranquillité qui en résulta donna à Frédéric le moyen de faire une entreprise hardie; ce fut de changer la religion de son royaume. Il se déclara lui-même luthérien, et fit décider, dans une diéte générale, que chacun seroit libre de professer la religion protestante ou romaine. Il fut libre aux religieux de tous les ordres de se marier. Cette permission ouvrit les monastères. De l'indifférence pour le culte catholique, qui étoit autorisée, plusieurs villes passèrent à défendre la messe, à briser les statues, déchirer les tableaux, et effacer des églises converties en temples tout ce qui pouvoit rappeler l'idée de la religion catholique. On traduisit l'écriture sainte en langue vulgaire, et l'on fonda des chaires de théologie, qui furent données à des docteurs protestants. Les évêques se plaignirent; le roi les apaisa en promettant journellement des diétes, qui régleroient plus particulièrement les affaires de la religion. Il mourut après dix ans d'un régne tranquille, laissant le clergé dans cette incertitude, à l'ombre de laquelle le protestantisme s'accrut et se fortifia.

Christiern III. 1534.

Le grand ouvrage du régne de Christiern III fut la consolidation du protestantisme. Ce prince eut de la peine à se faire déférer la couronne. Un parti puissant portoit Jean, son frère, parcequ'il étoit catholique. Un autre moins considérable travailloit pour Christiern II, quoique prisonnier. Ce parti méritoit cependant attention, parcequ'on le disoit prêt à être appuyé par toutes les forces de la maison d'Autriche. Le fils de Frédéric vint à bout de se débarrasser de ces deux concurrents: de Jean, en lui donnant en commun avec Adolphe, son frère, le Holstein pour apanage; de Christiern II, en relâchant ses liens, mais sans les briser. Le roi de

Suéde manifesta quelques prétentions ; mais les deux princes finirent par s'accommoder.

Délivré de tous ces embarras, Christiern, soutenu par le sénat et la noblesse, qui avoient fortement contribué à lui mettre la couronne sur la tête, songea à détruire la puissance temporelle des évêques et du clergé, qui s'étoient efforcés d'empêcher son élection. Une diéte, assemblée sous prétexte de réglements de discipline, lui fournit les motifs bons ou mauvais d'abolir l'épiscopat. Il fit arrêter tous les évêques ; on ne leur laissa que l'alternative de se soumettre à la volonté du roi, signifiée sous le titre de *lois réglémentaires*, ou d'être déposés : plusieurs refusèrent, et moururent dans les chaînes. On dressa aussi une profession de foi, qu'on présenta aux ecclésiastiques avec la même alternative. Un grand nombre préféra sortir du royaume. Les peuples, privés de leurs pasteurs, embrassèrent la doctrine qu'on voulut leur présenter. On les gagna aussi en leur donnant quelque part aux dépouilles du clergé ; mais les terres, les villes, les villages, les forteresses et les biens les plus considérables furent annexés à la couronne.

Christiern traita le clergé avec tant de rigueur, que Luther lui-même lui en fit des reproches. Il présenta au roi par écrit cette observation politique, qu'en abolissant entièrement la puissance de l'église il privoit la couronne du plus ferme appui de ses prérogatives ; que l'équilibre du gouvernement étant anéanti avec le pouvoir des évêques, il en résulteroit en faveur des nobles une prépondérance nuisible à l'autorité des rois et au bonheur des peuples. En effet, les bourgeois et les paysans ont été dans la suite réduits à un état plus

servile sous des seigneurs hautains, qu'ils ne l'avoient jamais été lorsque la puissance ecclésiastique servoit de contre-poids. Si elle vouloit trop s'élever, il étoit aisé de la réprimer à l'aide de la noblesse; mais, quand celle-ci fut devenue maîtresse, il n'y eut plus qu'une révolution dans le gouvernement qui pût délivrer le peuple de son joug tyrannique. Les effets de l'imprévoyance de Christiern III ne se développèrent qu'à la longue. Il jouit de la paix dans l'intérieur de son royaume, et la transmit à son fils. Il vécut heureux dans sa famille. On lui a donné la glorieuse qualité de père de ses sujets.

Frédéric II. 1559. On donne à son fils, Frédéric II, un caractère pareil à celui de son père. Les circonstances où ils se trouvèrent se ressemblent, excepté que le fils n'eut qu'à perfectionner ce que le père avoit commencé. Il ne brilla point par les talents militaires; mais il sut se procurer de bons généraux de terre et d'excellents amiraux. Les avantages et les revers furent partagés dans la guerre avec la Suède, qui dura presque tout son règne. On a cependant dit que sous lui les Danois furent heureux, sans doute parceque les horreurs de la guerre s'arrêtèrent sur les frontières, ou qu'elles s'exercèrent sur mer, qui fut en effet le théâtre de presque tous les combats. Les villes anséatiques, dont le secours fut réclamé par les deux nations, y prirent une grande part. Celle de Lubeck conservoit encore beaucoup de son ancienne puissance. Dans les beaux jours de sa gloire, cette ville, à ce qu'on rapporte, s'étoit flattée de la conquête du Danemarck; et, ce qui paroîtra plus étonnant encore, il lui étoit arrivé de vendre ce royaume à un roi d'Angleterre, et d'en rece-

voir un à-compte. Frédéric tint la balance entre ces villes commerçantes. L'ascendant qu'il prit lui donna de l'influence dans les affaires de l'Europe, et son respect pour les priviléges et les propriétés de ses sujets lui assura leur estime et leur affection.

Son fils, Christiern IV, n'avoit que onze ans. On nomma quatre régents. Non seulement ils s'appliquèrent à rendre leur gouvernement utile au royaume, mais encore ils se piquèrent d'une noble émulation entre eux pour l'éducation de leur pupille. Rien ne fut épargné. Ils firent venir de tous côtés les maîtres les plus capables de lui former l'esprit et le corps. Les succès surpassèrent leurs espérances. A l'âge où un prince sait à peine suivre un raisonnement, il étoit en état de dicter ou d'écrire les instructions à ses ministres, et de répondre aux ambassadeurs dans leurs langues. Il avoit beaucoup d'adresse pour les exercices du corps, et aimoit à en faire preuve en public. Christiern IV. 1588.

Le roi de Suéde le provoqua. Heureusement les deux trônes étoient occupés par des princes qui s'estimoient. Ils se virent, s'expliquèrent, et mirent bas les armes. Le régne de Christiern auroit été des plus pacifiques, s'il ne s'étoit mêlé des affaires d'Allemagne. Le vif intérêt qu'il y prit causa, peu avant la fin de sa vie, une rupture avec la Suéde. Quoique terminées par une paix qui n'étoit pas absolument désavantageuse, ces hostilités furent très nuisibles au Danemarck, dont elles affoiblirent la marine et ruinèrent les finances.

Christiern avoit conçu, pour les rétablir, un projet qu'on a traité de chimérique, parcequ'il étoit fort vaste. Il consistoit à transporter dans le Danemarck le commerce du Levant, sur-tout celui de la Perse, par les

rivières qui affluent dans la Baltique. Il s'agissoit de creuser un canal à travers une langue de terre du Holstein, pour éviter le détroit du Sund et empêcher que ce commerce ne fût troublé par les étrangers. Christiern mit la main à l'ouvrage ; mais ce sont là de ces projets qui ne réussissent qu'à la longue. Heureux quand ils n'échouent pas tout-à-fait ! On a vu le commerce changer de cours par de moindres moyens. On pouvoit d'ailleurs se promettre beaucoup de l'activité de Christiern et de son opiniâtreté dans les résolutions une fois prises. Il conserva jusque dans un âge avancé l'ardeur et la véhémence de la jeunesse. Malheureusement il resta aussi sujet aux passions, qui en sont compagnes. Celle des femmes a un peu terni sa réputation. Mais on ne lui refusera pas la gloire d'avoir été un monarque plein de fermeté, un guerrier intrépide, un prince d'un caractère généreux et magnanime.

Frédéric III. 1648. Digne fils de Christiern, Frédéric III montra une égale habileté dans la guerre et le gouvernement. Deux traits principaux de son règne attestent ses talents dans l'un et dans l'autre genre. Il eut à combattre un monarque dont les exploits étoient seuls capables de donner de la célébrité à un rival. Ce monarque étoit Charles Gustave, roi de Suéde, qui apprit à ses soldats à braver les éléments, à convertir en champ de bataille un gouffre couvert de glaces, et à faire servir les saisons et les météores à l'exécution de ses desseins. Il attendoit des vaisseaux de transport pour traverser le détroit qui le séparoit du Danemarck. Une forte gelée survient. A la tête de ses troupes, il avance sur la mer devenue solide, attaque les vaisseaux danois enchaînés par la glace. Elle s'entr'ouvre : trois régiments sont engloutis. Qu'im-

porte une pareille perte à un conquérant? Le reste passe. Il arrive devant Copenhague.

Gustave y étoit attendu par Frédéric, doué du génie et de la bravoure propres à la circonstance : point de précipitation ni de lenteur. Toujours prêt à agir, il veilloit lui-même sur toutes les mesures à prendre pour préparer le succès et en profiter. Il avoit l'art de faire voler aux dangers ceux que leur profession en écartoit, de faire supporter gaiement les fatigues, et d'enflammer les esprits d'un zèle patriotique. Par ces moyens, il rend les bourgeois de Copenhague des soldats intrépides: ils combattent de pied ferme, sur de simples barques, contre les navires des assiégeants, et s'élancent au milieu des feux; leurs femmes, leurs enfants secondent cette ardeur, à l'exemple de la reine, qui les anime par sa présence. On la voyoit avec attendrissement suivre son époux sur la brèche, et pourvoir également aux besoins des combattants et des blessés. Il y a peu de genre d'héroïsme dont ce siége mémorable ne fournisse des exemples. Le roi, après la retraite des Suédois, récompensa la bravoure et la fidélité des bourgeois par des priviléges bien mérités.

L'état où se trouvoit le royaume à la paix qui suivit le siége fit ouvrir les yeux sur les vices du gouvernement, et engagea à chercher les moyens d'y remédier. La prophétie de Luther s'étoit réalisée. La noblesse étoit parvenue à se procurer une puissance très à charge au peuple. Ce corps avoit pris par-tout à ferme les biens du clergé attachés au domaine royal. De fermiers, insensiblement les nobles s'étoient rendus comme propriétaires. Sous prétexte de maintenir leurs anciennes prérogatives, ils refusoient de payer les impôts dont

ces biens avoient été autrefois grevés; ainsi toute la charge retomboit sur le peuple. Ce n'est pas qu'il n'y eût encore des évêques et un corps de clergé; mais, comme les prélatures étoient dépouillées de leurs principales richesses, la noblesse ne les recherchoit plus, et elles étoient possédées par des bourgeois dont les nobles dédaignoient l'influence. Cependant un d'entre eux, évêque de Copenhague, nommé Jean Suane, se proposa d'abattre le colosse héraldique. Il choisit pour le seconder Jean Nausen, négociant, chef de l'ordre de la bourgeoisie, homme également capable de former une grande entreprise et de l'exécuter.

Ces deux hommes examinèrent ensemble, conjointement avec plusieurs membres de leur ordre qu'ils s'associèrent, comment on pourroit forcer la noblesse à supporter proportionnellement les charges de l'état. Ils firent observer que, si on l'imposoit, elle ne manqueroit pas de se faire exempter par le sénat, entièrement composé de nobles. Ils conclurent donc qu'il falloit commencer par affoiblir la puissance du sénat. Mais comment y réussir? Ils pensèrent que ce seroit en étendant la prérogative royale, et en l'asseyant sur des bases si solides qu'elle n'eût plus à craindre aucun ébranlement.

La circonstance étoit favorable. La diète se trouvoit assemblée à Copenhague. Les habitants étoient tous dévoués au roi et à la reine, dont ils avoient admiré les grandes qualités, et éprouvé la bonté pendant le siége. Il y avoit un germe de discorde très développé entre la bourgeoisie et la noblesse : celle-ci jalouse des priviléges accordés à la première, et les bourgeois accoutumés aux armes, fiers de leurs succès, et offensés de se

voir envier des graces qu'ils avoient si bien méritées.

A la première séance des états, les confédérés mirent sur le bureau un mémoire qui contenoit leur sentiment sur les moyens de pourvoir aux besoins du royaume par une taxe générale. La noblesse, comme on l'avoit prévu, prétendit d'abord en être exempte, puis elle consentit de s'y soumettre, mais seulement pour deux ans et avec des restrictions.

S'imaginant avoir fait des sacrifices suffisants, et qu'il ne seroit pas possible de lui en demander davantage, elle s'occupa aussi de son côté à faire un mémoire de plaintes, dans lequel elle inséra des traits piquants contre la bourgeoisie. Pendant qu'elle consumoit le temps en écrits passionnés, les deux ordres agissoient. Ils déclarèrent que les contributions telles qu'elles avoient été proposées, quand bien même elles seroient consenties sans restrictions par la noblesse, étoient insuffisantes; qu'il n'y avoit pas de meilleur expédient que de donner à ferme au plus offrant les fiefs et domaines de la couronne, dont la noblesse avoit jusqu'alors joui exclusivement sous de modiques redevances. La noblesse, frappée à l'endroit sensible, se récria vivement. Il y eut des personnalités dans la salle même des états; au-dehors, les députés des différents ordres se regardoient d'un œil ennemi. Un gentilhomme, rencontrant un notable bourgeois qui venoit du palais du roi, lui dit brusquement: « Que venez-vous de faire là? » Et sans attendre sa réponse, lui montrant du doigt la tour qui servoit de prison d'état, il ajouta: « Connois« sez-vous ce lieu et l'usage auquel il est destiné? » Sans ouvrir la bouche, le bourgeois lui montre la tour de la principale église où étoit suspendue la cloche

d'alarme, dont le son pouvoit en un instant rassembler la bourgeoisie contre la noblesse.

Pendant que tout étoit en fermentation, Frédéric, tranquille dans son palais, attendoit les événements ou plutôt les dirigeoit. Il n'y a point de doute qu'il ne fût instruit du projet des deux ordres. Encore moins peut-on douter qu'il ne s'y prêtât volontiers, puisqu'il s'agissoit de lui donner une puissance absolue, et de déclarer la couronne héréditaire dans sa famille; mais le pas étoit glissant. Le roi ne marchoit qu'avec la plus grande précaution, et il ne laissa proposer la question dans la salle des communes même que quand les chefs lui eurent prouvé qu'ils étoient en état de la faire décider à son gré. En effet, la proposition fut adoptée à l'unanimité.

Sans laisser refroidir cette première chaleur, les deux ordres se mettent en marche vers le lieu des séances de la noblesse, accompagnés d'une foule immense de peuple, qui témoignoit sa joie par ses acclamations. Nausen, dans un discours succinct, mais énergique, fait la peinture des maux de l'état, y ajoute celle des grands services que le roi lui a rendus, représente qu'il n'y a que celui qui l'a sauvé qui puisse le conserver, et conclut, par reconnoissance et par nécessité, de rendre la couronne héréditaire dans la famille de Frédéric. Il assure que c'est le vœu des deux ordres, le présente à la noblesse, signé de tous les membres, et l'engage à y concourir par son consentement.

L'ordre équestre ne s'attendoit pas à une résolution si prompte et si tranchante. Il répond en hésitant qu'il ne refuse pas de participer à l'honneur de faire un si beau présent au roi et à sa postérité; mais qu'il desire

qu'on travaille à ce grand ouvrage avec prudence et maturité, afin d'éviter tout ce qui pouvoit lui donner l'air d'une révolution opérée par la force. Pendant que les gentilshommes retenoient les deux ordres par leurs discours, ils envoient sonder le roi, et savoir s'il se contenteroit de l'hérédité dans la ligne masculine, déclarant qu'à cette condition ils sont prêts d'accéder au vœu des deux ordres. Le prince répond qu'il leur est obligé de leurs bonnes dispositions, qu'il espère que jamais la nation n'aura à se repentir de ce qu'elle projette en faveur de sa famille; mais qu'il ne peut leur cacher que ce qu'ils veulent faire eux-mêmes ne lui sera agréable qu'autant qu'ils étendront aux femmes le droit de succéder. Pendant ce message secret, les deux ordres pressoient la noblesse. Enfin Nausen déclare que les deux ordres ont pris leur résolution, que si la noblesse ne veut pas se joindre à eux, ils vont trouver le roi qui les attend, et ils partent.

Le monarque les accueille avec affabilité, les remercie de leur bonne volonté, leur dit qu'il ne refusera pas leur offre, mais qu'il faut qu'il soit muni du vœu unanime, que le consentement de la noblesse est une condition nécessaire; qu'il n'oubliera jamais le zèle et l'affection qu'ils lui témoignent; qu'ils aient donc à continuer leurs assemblées jusqu'à ce que leur dessein ait été conduit à une heureuse fin, par l'adhésion des trois ordres.

Il savoit bien qu'il avoit en main les moyens de l'accélérer. Les bourgeois de Copenhague, aguerris pendant le siége, lui étoient dévoués. Parmi les nobles et les sénateurs, il y en avoit sur lesquels il pouvoit compter. Pendant que le plus grand nombre des nobles

hésitoit encore et délibéroit, au moment qu'ils étoient réunis pour la cérémonie des funérailles de l'un d'entre eux, on vient dire que les portes de la ville sont fermées, et qu'il y a défense de laisser sortir personne. A cette nouvelle, l'assemblée est frappée d'étonnement et de terreur. On députe au roi pour savoir le motif de cette nouveauté. Il répond que ces ordres ne sont donnés qu'à l'occasion de l'évasion furtive de quelques uns d'entre eux, et dans la crainte que d'autres ne les imitent, pour rompre les états; mais qu'ils peuvent continuer en sûreté leurs délibérations.

Elles ne furent pas longues. Après une courte consultation, les nobles envoient, tant au roi qu'aux autres ordres, dire qu'ils sont prêts à faire ce qu'on leur a proposé, et à souscrire en toutes choses aux volontés de sa majesté. Aussitôt on s'occupe du soin de donner à la révolution tous les caractères qui peuvent la rendre solennelle et durable. Puisque le roi devoit être désormais absolu, on casse les actes qui gênoient son autorité, actes qu'il avoit jurés autrefois. On lui prête un nouveau serment de fidélité; ensuite, de sa certaine science et pleine puissance, sans le concours d'aucune autre, il régle toutes les parties du gouvernement, sur-tout la forme de succession, et donne ce qu'on a nommé la loi royale.

Depuis 1660, époque de cet événement, la loi royale est regardée comme le code de la nation, quant à la succession et à la puissance du monarque. Frédéric y a ajouté des ordonnances, dont la sagesse et la modération sont telles, que jamais personne n'a eu à s'en plaindre. Il avoit déja l'estime de la noblesse; il regagna son affection, comme il possédoit celle des deux

autres ordres. Cette réunion de suffrages en pareilles circonstances est peut-être le plus grand éloge que jamais roi ait mérité. On terminera cet éloge en disant qu'aux talents politiques ce prince joignit les vertus morales. Aussitôt qu'il posséda le pouvoir absolu, il modéra la passion qu'il avoit laissé voir pour la gloire, en entreprenant autrefois quelques petites guerres. Il s'appliqua à rétablir, par son exemple, la modestie des parures et la frugalité de la table, à mettre de l'ordre dans les finances, à encourager le mérite, l'industrie et le commerce, à récompenser ceux qui l'avoient servi fidèlement, à corriger les abus, à protéger les opprimés, à soulager les indigents, à se montrer enfin le père de ses sujets et l'ami du genre humain.

La postérité de Frédéric a marché sur ses traces. Son fils, Christiern, a passé pour un des plus grands monarques de l'Europe; il étoit brave, prudent, affable. On ne lui a reproché que de s'être trop défié de son intelligence, et d'avoir donné trop de pouvoir à ses ministres; mais il les punissoit rigoureusement, quand il leur arrivoit d'en abuser. Il savoit la plupart des langues modernes, aimoit les sciences, et avoit fait de grands progrès dans la partie militaire des mathématiques. Les découvertes en ce genre trouvoient toujours un accueil favorable auprès de lui. Christiern V. 1670.

Frédéric IV, son fils, fut plus heureux sur terre et sur mer qu'aucun de ses prédécesseurs. Sa prospérité le rendoit entreprenant et facile à écouter les projets exagérés de ses courtisans, auxquels il distribuoit trop généreusement l'argent du public. Frédéric IV. 1699.

Son fils, Christiern VI, a, au contraire, passé pour avare; mais, loin d'établir de nouveaux impôts, il en Christiern VI. 1730.

supprima d'anciens. Il y en avoit un onéreux sur les eaux-de-vie. Les traitants, avertis que le roi vouloit l'abolir, peut-être, suivant eux, comme ne produisant pas assez, offrent d'en augmenter la ferme. Christiern répond : « Il produit déja trop, puisque mon peuple se « plaint des actions qu'il occasione » ; et il le supprima.

Frédéric V. 1746. Frédéric V, successeur de Christiern, prit, en montant sur le trône, la résolution de payer les dettes de la couronne. Les principaux créanciers de l'état voulurent le détourner de ce dessein, et lui offrirent, si l'intérêt qu'il payoit lui paroissoit trop fort, de le diminuer. Il répondit : « L'argent que je garderois dans « mes coffres ne seroit d'aucune utilité au public ; mais « quand je l'aurai rendu, on me fera plaisir, et ce sera « me rendre service que de prêter cet argent à mes sujets à petit intérêt, pour les mettre en état d'étendre « leur commerce et d'entretenir leurs manufactures. » Ce prince, doux et pacifique, fut marié deux fois. Il eut de sa première femme, Louise d'Angleterre, un fils et trois filles ; de la seconde, Marie de Brunswick, qu'il laissa jeune, un fils, nommé Frédéric. Il avoit encore sa mère, Sophie de Brandebourg, quand il mourut.

Christiern VII. 1766. Christiern VII, qui lui succéda, étoit âgé de dix-sept ans. Il séduisoit par les graces naïves de sa figure, et intéressoit par les charmes d'une élocution facile. Son affabilité, qualité ordinaire de la jeunesse, et l'espérance qu'inspire toujours un nouveau régne, appelèrent à la cour les plaisirs, que l'austérité du roi défunt en avoit éloignés.

Ils furent encore augmentés par l'arrivée de la princesse Caroline-Mathilde, sœur du roi d'Angleterre, que Christiern épousa la même année qu'il monta sur le trône. Elle étoit dans sa seizième année, et joignoit à des traits réguliers une blancheur éblouissante. Cependant son époux la traitoit avec froideur, et il répondit une fois à la reine Sophie, sa grand'mère, qui l'en reprenoit, qu'il n'étoit pas du bon ton d'aimer sa femme. Cette réponse lui étoit sans doute suggérée par les jeunes gens étourdis et libertins dont il faisoit sa société habituelle. La nuit comme le jour, il se livroit avec eux, jusque dans les rues de la capitale, à des plaisirs turbulents, qui lui firent quelquefois courir des dangers.

Pour rompre, s'il se pouvoit, ces mauvaises habitudes, on l'engagea à voyager. Deux ans après son mariage, il quitta sa jeune épouse, qui venoit de lui donner un fils, et partit pour l'Angleterre. Il y séjourna peu, ne fit que passer par la Hollande, et vint en France. Son arrivée à Paris y excita une espèce d'enthousiasme. Le roi de Danemarck se concilia les suffrages de la cour et de la ville.

Lorsqu'il s'apprêtoit à aller en Italie, il reçut des nouvelles qui le firent retourner brusquement dans son royaume. Les uns ont cru qu'il y fut rappelé par des raisons politiques, les autres par des brouilleries survenues entre les trois reines. Il paroît que la reine douairière, Marie, belle-mère du roi, qui s'étoi tjusqu'alors montrée timide et réservée, et ne songeant qu'à l'éducation de son fils, étoit au fond hardie, entreprenante, et capable de tout hasarder pour dominer.

La jeune reine Caroline abusoit peut-être des distinctions de son rang auprès d'une rivale, qui n'avoit pas encore eu le temps de s'en déshabituer. La reine Sophie se trouvoit quelquefois très embarrassée entre les deux. L'arrivée du roi mit toutes les prétentions à leur place, et l'on parut s'accorder.

Il avoit emmené dans ses voyages et ramenoit un médecin nommé Struenzée, qu'il traitoit en favori. La reine, rebutée par son mari dans les premiers moments de leur union, presque toujours depuis accueillie avec indifférence, et dominée par un tempérament de feu, cherchoit quelqu'un qui la vengeât de ses froideurs. La cour de son mari ne lui offroit aucun seigneur propre à cet excès de hardiesse. Le secret de son intimité avec elle auroit été trop facile à pénétrer. Elle imagina que la profession de Struenzée, qui lui donnoit le privilége d'être admis à toute heure, pouvoit dérober un commerce amoureux aux regards des courtisans.

Struenzée étoit à la fleur de l'âge, beau, bien fait, galant et spirituel. L'amour fit oublier à Caroline la distance d'une souveraine à un médecin. Elle lui fit connoître des sentiments qu'elle auroit dû cacher. Elle succomba bientôt à sa passion.

Les deux amants ne gardèrent plus aucune mesure. Struenzée cependant tâcha d'inspirer quelque prudence à la reine; mais ses remontrances furent inutiles. Pour cacher leur commerce, ils résolurent d'éloigner tous ceux dont la curiosité pouvoit les inquiéter. La faveur de Struenzée auprès du roi duroit toujours. Il s'en servit avec une audace qui étonne. On chercha les causes d'un crédit aussi impérieux, que la reine paroissoit encourager plus que le roi. Des soup-

çons s'élevèrent; on se les communiqua; et la conviction prit bientôt leur place.

Struenzée avoit eu l'imprudence de choquer les ministres en leur rendant difficile l'accès auprès du roi, de mécontenter la garde à pied, qui murmura et fut cassée, de substituer au grand-maître de la garde-robe, qu'il fit congédier, un nommé Brandt, son ami, homme obscur, connu seulement pour avoir occupé une place subalterne dans les spectacles. Entre les personnes dont le séjour à la cour lui étoit importun, il avoit sur-tout pris en aversion un brave officier, nommé Keller, qui étoit étroitement lié avec le comte de Rantzau, un des principaux seigneurs du royaume, et avec la reine Marie, et il le maltraitoit souvent de gestes et de paroles. Cette princesse avoit aussi beaucoup à se plaindre des manières de la jeune reine, qui auroit voulu, à force de mauvais traitements, déterminer cette surveillante importune à s'éloigner de la cour. La reine Sophie, qui auroit pu, par la sagesse de ses conseils et l'autorité de son âge, prévenir ou arrêter les désordres de l'épouse de son petit-fils, mourut dans le temps que cette princesse accoucha d'une fille.

Le roi n'eut pas, sur la légitimité de cet enfant, les mêmes idées que le public. Son caractère n'étoit pas ombrageux. Il étoit livré depuis son retour aux mêmes amusements puérils qui l'occupoient avant son voyage; mais on peut dire que d'autres avoient des soupçons pour lui, s'il est vrai que le desir de venger l'outrage fait à l'honneur du monarque les ait excités à exécuter leur entreprise.

On ignore quels ont été les préparatifs secrets d'une action aussi hardie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il y

avoit beaucoup de mécontents, mais on ne voit d'agents directs, dans cette affaire, que la reine Marie, le comte de Rantzau et Keller.

Le 17 février 1772, il y eut un bal masqué à la cour. Soit hasard, soit à dessein, le régiment de Keller étoit de garde. Quand le roi et la reine furent sortis du bal, aussitôt qu'on les crut couchés, Keller assemble ses officiers, et leur dit que le roi lui a donné l'ordre d'arrêter la reine Caroline, Struenzée, Brandt et leurs amis. Ces officiers croient leur chef sur sa parole. Il ne leur vient pas même dans l'esprit de demander à voir l'ordre. Ils font prendre les armes, et leurs soldats suivent Keller chez la reine Marie, où se trouvoit le comte de Rantzau. Tous trois marchent vers l'appartement du roi. La reine l'éveille, et lui présente à signer un ordre pour l'emprisonnement de Struenzée et de ses complices. Il hésite; mais enfin il se détermine et signe. Aussitôt on lui en demande un autre pour arrêter la reine. Il s'en défend avec chaleur; mais on l'épouvante tellement d'une prétendue conspiration qui alloit éclater, qu'il se rend et qu'il écrit l'ordre tout entier de sa main, comme l'exigeoient ces trois personnes pour leur sûreté.

Cet ordre fut aussitôt mis à exécution. Struenzée, son frère, Brandt et d'autres personnages plus obscurs, surpris sans défense, furent saisis et conduits dans la citadelle de Copenhague. La reine Caroline, éveillée en sursaut, montra beaucoup plus d'inquiétude pour son amant que pour elle-même. Elle courut presque toute nue à son appartement. Elle l'appeloit à grands cris, elle se désespéroit, et se seroit jetée par une fenêtre si on ne l'avoit retenue. Comme elle se défendoit avec violence, qu'elle embarrassoit fort Keller, sur lequel elle

s'étoit précipitée, il fit entrer des soldats qui l'enlevèrent, la mirent dans une voiture préparée, et la transportèrent au château de Gronenbourg.

Le moyen dont la reine Caroline s'étoit servi pour empêcher que son mari ne fût éclairé sur sa conduite avoit été de l'investir, tant qu'elle avoit pu, de personnes attachées à elle; la reine Marie prit le même moyen pour s'assurer du roi. Elle éloigna de lui tous ceux et toutes celles qui auroient pu lui parler en faveur de son épouse. Elle le tint dans une espéce de captivité, qu'il souffroit sans s'en apercevoir, parceque ses geoliers, si l'on peut employer ce terme, lui laissoient ses amusements ordinaires. Cependant, comme on craignoit, vu le caractère facile de Christiern, qu'il ne se laissât aller à des sentiments d'indulgence pour son épouse, on résolut de les séparer pour toujours par un divorce.

Le procès ne fut ni long ni difficile. Il n'y avoit que trop de preuves. D'ailleurs, aussitôt qu'on lui eut lu les aveux de Struenzée, Caroline convint de tout. Struenzée fut puni du dernier supplice, ainsi que Brandt, auquel cependant on ne pouvoit reprocher que de n'avoir pas révélé le secret de son ami, qui lui en avoit fait confidence une seule fois. Le divorce ayant été prononcé, le roi d'Angleterre offrit à sa sœur un asile dans ses états d'Hanovre. La cour de Danemarck y consentit. Caroline traîna dans un château isolé, au milieu des bois, une vie languissante, qu'une fièvre maligne termina à l'âge de vingt-cinq ans, lorsqu'elle étoit peut-être près de rentrer en grace auprès de son mari: car elle étoit en commerce de lettres avec lui, et jamais la reine Marie n'a pu tirer du roi de Danemarck qu'elle

dominoit d'ailleurs absolument, quel étoit l'agent de cette intelligence mystérieuse qu'elle avoit surprise. La découverte de ce secret, qui s'est trouvé coïncider avec la mort de la reine Caroline, a fait croire qu'elle a été empoisonnée.

On peut observer qu'aucun royaume n'a été en général plus heureux en rois que le Danemarck. Dans une si longue suite de monarques, il est étonnant d'en rencontrer un si petit nombre indignes du trône. Il semble qu'on ne devroit trouver l'avantage d'avoir de bons rois que dans les monarchies électives. Cependant il est à remarquer que c'est depuis que la couronne est héréditaire que le Danemarck a été gouverné par les meilleurs princes, sans mélange de mauvais : tant est grande la différence dans la gestion d'un bien qu'on regarde comme un patrimoine pour ses enfants, ou de celui dont on ne se considère que comme usufruitier, sans espérance pour sa famille !

SUÈDE.

Suède, entre le Danemarck, la Norwège, la mer Glaciale, la mer Blanche, la Livonie et la Pologne.

La Suéde n'offre guère que deux saisons, l'hiver et l'été. La première dure les deux tiers de l'année, mais le ciel est beau, l'air est pur; la lune, la neige, les crépuscules, rendent les nuits moins longues et les embellissent. L'été est fort chaud, et l'on y jouit de la même sérénité. Le sol est parsemé de marais, de bois, de montagnes, qui recèlent des mines de fer, de cuivre, et même d'argent et d'or. La plus curieuse est celle de Sala. On y descend dans un demi-tonneau, sus-

pendu au bout d'un câble ; il faut une demi-heure pour en remonter. On est accompagné, dans ce tonneau, par un homme noirci de fumée, qui porte un flambeau dont la lumière est terne, et qui entonne de temps en temps une chanson d'une voix lugubre. Dans le passage, on éprouve un grand froid, des torrents roulent autour de vous, et les échos multiplient le bruit de leur chute. On arrive dans un grand souterrain, où se trouvent des maisons alignées comme dans une ville, une église, un ruisseau d'eau douce qui la traverse, et la voûte, soutenue par des colonnes qu'on croiroit incrustées d'argent et qui réfléchissent de toutes parts une lumière éclatante. Voilà le tableau que les voyageurs font de cette caverne souterraine. N'auroient-ils pas flatté le portrait, afin qu'on ne leur reproche point d'avoir pris beaucoup de peine pour peu de chose ?

La Laponie suédoise présente un aspect hideux. L'hiver y règne dix mois. Pendant les deux autres, le soleil se couche à peine. Alors la terre se couvre subitement de plantes et de fleurs ; mais en même temps s'élèvent des nuées de mouches cruelles, qui forcent les Lapons de s'environner d'une fumée épaisse. Ils voyagent dans des traîneaux, tirés sur la neige par des rennes, qui leur font quelquefois parcourir trente lieues par jour.

La Suède est une monarchie assujettie aux états, qui s'assemblent tous les trois ans. Les paysans y sont comptés pour quelque chose et forment un ordre. Il y a un sénat toujours subsistant. L'économie du gouvernement est bien réglée. Les lois sont sages. On n'en citera qu'une, qui regarde le duel. Il est puni par la mort du survivant, et les deux coupables sont flétris.

Si aucun n'est tué, ils sont renfermés pendant deux ans, et réduits au pain et à l'eau. Il arrive de là qu'on s'appelle devant les tribunaux : et l'agresseur est condamné à une satisfaction publique : frein utile chez une nation irascible et pointilleuse.

Les annales suédoises remontent au-delà de notre ère commune.

En 853 les Suédois se convertissoient en foule. Le moine Anschaire, envoyé par Louis le Débonnaire, les baptisoit par centaines. Mais leur foi dépendoit un peu des circonstances. Pendant qu'ils étoient dans la ferveur de la conversion, une famine affreuse ravage le royaume. Le peuple se persuade que ce fléau pourroit bien venir de la colère de ses anciens dieux, irrités de l'abandon de leur culte. Il veut forcer son roi, Olaüs, à leur offrir de nouveau des sacrifices. Le monarque refuse, et est massacré. Tout étoit excès dans ce temps. Un roi étoit prodigieusement pieux; son successeur étoit sorcier. L'un respectoit les missionnaires jusqu'à l'adoration, l'autre les tuoit. Pendant que dans un canton on dépouilloit les églises, dans d'autres on leur faisoit des dons exorbitants. Des ecclésiastiques envoyés par Ethelred, roi de la Grande-Bretagne, ramassèrent, à une seule messe, six cents marcs d'argent d'offrande. On ne doit plus s'étonner, après cela, que le clergé de Suéde soit devenu si opulent, et par une suite nécessaire, si puissant. Cependant la soumission à la religion ne fut pas toujours volontaire. On voit des persécutions contre ceux qui refusoient de l'embrasser, et ces persécutions vengées par le massacre des rois qui en étoient les auteurs. Ces alternatives introduisent dans l'histoire ecclésiastique de Suéde autant de confu-

sion qu'il y en a dans l'histoire civile. Pour mettre quelque ordre dans l'une et dans l'autre, nous commencerons par une époque qui convient également à toutes deux.

En 1155 régnoit Eric, qu'on a surnommé le Saint. Il fonda beaucoup de monastères, publia des lois admirables et les fit observer exactement. Cependant, comme il n'y a rien à l'abri de la critique, on a prétendu que sous son règne la religion avoit dégénéré en superstition, et la justice en rigueur et même en cruauté. Eric ne possédoit le trône que par un compromis avec Charles, fils d'un roi qui l'avoit précédé immédiatement. Il étoit gendre d'un roi prédécesseur de celui-ci. Ses vertus le firent préférer à Charles; mais on mit à cette préférence cette condition, qu'à la mort de ce roi la couronne reviendroit à Charles. Éric IX. 1155.

Charles, à la mort d'Eric, éprouva quelques difficultés pour monter sur le trône que la stipulation lui accordoit. Elles vinrent de ce qu'on le soupçonnoit d'avoir contribué à la mort d'Eric, qui fut tué dans une bataille. On vouloit donner pour successeur à ce dernier Canut Ericson, son fils. Cependant Charles l'emporta. Canut, craignant son ressentiment, se sauva en Norwége. Charles étoit très dévoué au saint-siége, dont l'influence avoit aidé à le placer sur le trône. En reconnoissance, il accorda au souverain pontife la succession entière des Suédois qui mourroient sans postérité, et une partie des biens de ceux qui laisseroient des enfants. Charles VII. 1160.

Se voyant bien établi sur le trône, Charles ne craignit plus la concurrence de Canut. Il l'invita à revenir, et lui promit le titre d'héritier présomptif de sa cou- Canut. 1168.

ronne. Le fier Ericson dédaigna le présent de celui qu'il regardoit comme le meurtrier de son père. Il revint, à la vérité, en Suéde, mais à la tête d'une armée levée en Norwége. Il fit Charles prisonnier et le condamna à la mort. Il n'est pas bien décidé si ce jugement fut l'ouvrage de la justice ou de l'ambition. Canut n'est pas exempt du blâme de s'être laissé dominer par cette passion, et de s'être montré peu délicat sur les moyens de la satisfaire. D'ailleurs il passe pour un grand roi, et sa mémoire est en honneur parmi les Suédois.

Suerker. 1192. Éric X. 1210. Jean I. 1220.

Suerker, son fils, lui succéda, à condition que le sceptre, après sa mort, passeroit dans les mains d'Eric, fils de Charles. Afin de confirmer cet arrangement, Eric épousa la fille de Suerker, et nomma pour héritier, sans doute parcequ'il n'avoit pas d'enfants, son beau-frère Jean, fils de Suerker. A celui-ci succéda le fils d'Eric X, qui fut Eric XI.

Éric XI le Bègue 1223.

Ce prince, peu de temps après être monté sur le trône, fut attaqué d'une paralysie qui lui ôta l'usage d'un bras et d'une jambe, affecta sa langue et le rendit bégue, et lui donna un air d'imbécillité, qui faisoit prendre de lui une idée peu favorable; mais il conserva toutes ses facultés intellectuelles, et il en donna des preuves dans des circonstances difficiles.

Il y avoit en Suéde une famille puissante, nommée les Falkonger. Eric, espérant enchaîner leur ambition par des bontés, donna ses sœurs à deux d'entre eux, et épousa lui-même une de leurs filles. Cette alliance n'empêcha pas que l'aîné, nommé Canut, doué d'une éloquence séduisante, et en cela bien supérieur au Bégue, ne se fit proclamer roi; mais il ne l'emportoit

pas en capacité et en courage. Eric lui livra la bataille, le prit et lui fit trancher la tête. Il avoit un autre beau-frère, nommé Birger-jerl, qu'il employa utilement dans la guerre. Quand le roi mourut, on élut Waldemar, encore jeune, fils de Birger, qui fut déclaré régent.

La famille des Falkenger avoit pour rivale celle des Waldemar I.
Flockenger, aussi puissante et aussi ambitieuse. Birger, 1250. Magnus I.
déclaré contre les derniers, les surprit et les fit décapi- 1279.
ter, à un près, nommé Charles. Le régent conserva tant qu'il put l'autorité, et ne la céda à Waldemar qu'en mourant. Il paroît qu'il en avoit donné une part considérable à un autre de ses fils, nommé Magnus. Les deux frères vivoient en si bonne intelligence, que Waldemar allant en pélerinage à Rome et à Jérusalem, confia le gouvernement de son royaume à Magnus, qui le rendit fidèlement à son frère au retour; mais la discorde se mit entre eux. Les grands ne trouvèrent d'autre moyen d'en prévenir les suites que de partager la Suède entre les deux princes; mauvais expédient, qui, au contraire, causa une guerre civile. Waldemar perdit sa couronne. Magnus la porta glorieusement, et la retint si fermement, qu'il la transmit à son fils Birger, malgré les efforts que fit Waldemar pour la recouvrer.

Birger n'avoit qu'onze ans. Son père lui donna pour Birger II.
tuteur un régent du royaume, Forkel Canutson. Bir- 1290.
ger, devenu majeur, montra des talents. Avec ses talents se développa une forte jalousie contre Waldemar et Eric, ses deux frères. Magnus avoit commis la faute de leur donner des apanages qui les rendirent assez puissants pour faire la guerre au roi leur frère. On ne peut trop décider de quel côté étoit le tort; mais le

succès fut pour les deux princes, qui firent le monarque prisonnier. Ils ne le relâchèrent qu'en exigeant de lui des priviléges, qui faisoient de leurs apanages de vraies souverainetés.

Remis en liberté, Birger médite non seulement de recouvrer son autorité, mais encore d'étendre sa vengeance jusque sur la personne de ses frères. Il nourrit sept ans ce noir projet dans son cœur. Pendant ce temps, il n'y a point de caresses qu'il ne leur fasse, de marques de confiance qu'il ne leur donne. Par ces moyens adroitement ménagés, il écarte de leur esprit tout soupçon, et les attire dans une forteresse où il faisoit sa résidence. Le perfide leur fait la réception la plus amicale; mais la nuit, au moment de leur premier sommeil, il entre dans leur chambre à la tête d'une troupe de satellites. Waldemar est aussitôt saisi; Eric veut se défendre, et est percé en plusieurs endroits. Birger accable les deux infortunés d'injures et de railleries, les fait charger de fers, et jeter dans un cachot. Eric y mourut des suites de ses blessures, qui ne furent point pansées, et Waldemar de faim.

Cette atrocité souleva toute la Suède : Birger fut obligé de céder à la conjuration générale. Il se sauva chez le roi de Danemarck, dont il avoit épousé la fille. Ce scélérat fut reçu avec froideur. En fuyant, il avoit laissé un fils, nommé Magnus. L'indignation contre le père étoit si grande, qu'elle retomba sur le fils. La diète, tout innocent qu'il paroît avoir été, le condamna à mort en haine de son père.

Magnus II. 1320. Elle mit sur le trône Magnus, fils de l'infortuné Eric, quoiqu'il n'eût que trois ans. On lui donna pour tuteur, sous le titre de protecteur du royaume, Kettle-

munson, zélé partisan et ami des deux frères assassinés. Sous ce gouvernement l'administration fut sage, ferme et politique. Elle devint capricieuse sous Magnus, qui se laissa conduire par ses favoris. Livré à une jeunesse inconsidérée, il commença par signifier au Danemarck des prétentions hautaines qui ne tendoient pas à moins qu'à la souveraineté. Evincé de ses demandes, il se tourna contre les Russes, auxquels il fit une guerre malheureuse. En même temps il chargeoit le peuple d'impôts, et prodiguoit l'argent qu'il en tiroit à ses courtisans, entre autres à un jeune seigneur qu'il créa duc de Halland.

Le peuple, frappé de ce mélange de foiblesse et de tyrannie dans son monarque, du mépris passa à la haine. Les grands, persuadés de l'incapacité du roi, lui proposèrent de se réduire à la vie d'un particulier, qui lui convenoit, et de donner ses deux couronnes à ses fils, celle de Suède à Eric, l'aîné, celle de Norwége à Hacquin, le cadet. La reine, qui avoit beaucoup d'empire sur lui, l'empêcha de se prêter à ce projet; mais on l'y força, et Eric fut élu.

La guerre s'alluma entre le père et le fils. Elle finit par le partage du royaume entre les deux princes. La reine, mécontente de n'avoir plus que la moitié de son autorité, empoisonna son fils. Magnus reprit alors sa puissance tout entière; mais comme il sentoit sa foiblesse, passant d'une extrémité à l'autre, il se livra au roi de Danemarck, qu'il avoit voulu dépouiller, et lui donna une des plus belles provinces de la Suède, à condition d'en être secouru au besoin. Cet abandon indigna les états. Pour éviter les effets de la colère de ses sujets, Magnus se sauva en Norwége, dont il avoit

cédé la couronne à Hacquin, son fils. Les Suédois portèrent à ce prince de vives plaintes de la conduite de son père, et le prièrent de ne pas le laisser revenir en Suède. Pour ne pas les désobliger, et dans la crainte de se fermer à lui-même le chemin au trône de Suède, Hacquin convint de retenir son père, et de rompre en outre tout engagement avec Waldemar, roi de Danemarck, dont les Suédois redoutoient l'ambition et les nouvelles manœuvres. Mais Hacquin lui-même ne fut pas fidèle à son engagement. Il épousa la fille de Waldemar, la célèbre Marguerite. Les Suédois, piqués, déposèrent le père, déclarèrent nuls tous les droits du fils à la couronne de Suède, et la donnèrent à Albert, duc de Meckelbourg.

Albert. 1365. Marguerite. 1388.

Albert se conduisit si mal, les Allemands qui composoient sa cour et son armée commirent tant de désordres et de déprédations, que les Suédois, quoiqu'ils détestassent le joug danois, aimèrent encore mieux s'y soumettre que de rester sous celui des Germains. Marguerite avoit perdu encore jeune Hacquin, son mari. Il ne lui avoit laissé qu'un fils, nommé Olaüs. La mort enleva le jeune prince. Sa mère continua de gouverner la Norwége avec tant de prudence, qu'à la mort de Waldemar, son père, les Danois s'estimèrent heureux de voir tomber leur sceptre entre les mains de sa fille, à qui d'ailleurs il appartenoit par la mort des autres enfants de Waldemar. Marguerite montra la même capacité dans l'administration de ce second royaume. Les Suédois, jugeant qu'un troisième ne l'embarrasseroit pas davantage, lui offrirent leur diadême. Ce ne fut pas pour elle un vain ornement. Elle usa en souveraine de tous les droits qu'il lui donnoit. Après l'abdication

d'Albert, elle unit les trois royaumes par le traité de Calmar.

Il n'y a pas de pays qui ait été plus malheureux que la Suéde, par les causes même imaginées pour son bonheur. De temps immémorial, elle étoit en guerre avec le Danemarck; des rivières de sang avoient coulé; les paix n'avoient été que de malheureuses tréves faites pour reprendre haleine, et se porter ensuite des coups plus meurtriers. Les Suédois, fatigués de ces alternatives, donnèrent les mains à l'union de Calmar, qu'ils regardèrent comme une mesure sage, propre à procurer à eux et à leurs enfants un repos dont leurs pères n'avoient pas joui. Ils crurent trouver les avantages d'un gouvernement libre sous des rois protecteurs. Mais, dès le régne de Marguerite, ils sentirent les rigueurs de l'oppression. Sous Éric ils se débattirent dans leurs liens, pour tâcher de les desserrer; mais ils ne firent, par leurs efforts, qu'en rendre les meurtrissures plus sensibles. Éric XII. 1412. Christophe I. 1439.

Des malheurs incroyables accablèrent les Suédois sous ce prince indolent, et les gouverneurs qu'il leur envoya se livrèrent à des excès inouis. Ils ruinoient la noblesse en la forçant de servir à ses dépens dans les guerres entreprises par les Danois sur le continent, et de payer de ses deniers sa rançon, quand elle tomboit dans les fers des ennemis. Ils introduisirent les Danois dans les prélatures suédoises, et partageoient avec les intrus les vols qu'ils faisoient au clergé. Un de ces gouverneurs, nommé Erikson de Westeros, se déclara ennemi juré des paysans, cette classe d'hommes paisible et laborieuse. Il les faisoit égorger par plaisir, et les soumettoit à des tortures cruelles. Les uns, il les

faisoit étouffer par la fumée; les autres, il les faisoit saler tout vivants, et griller ensuite. A l'égard des femmes, il se donnoit le plaisir de les faire atteler à la charrue et de les faire piquer comme des bœufs.

On ne sera pas surpris que de pareilles violences, quoique peut-être bornées à un canton, aient excité une révolte générale. Le sénat, qui étoit plus ménagé, hésita quelque temps à se soustraire à la domination d'Éric, d'autant plus qu'il voyoit que ce n'étoit pas l'amour du bien public, mais l'ambition et le desir de se placer sur un trône presque délaissé, qui engageoient les grands seigneurs à provoquer une révolution. A la tête des compétiteurs étoit Charles Canutson, grand-maréchal de la couronne. Il rencontra des rivaux, entre autres Nicolas Stenon, son beau-frère. Le roi Éric profita de cette rivalité. Après avoir été solennellement déposé, il fut rétabli à des conditions qu'il souscrivit telles que le sénat les lui proposa. Il s'affermit assez pour transmettre sa couronne de Suède à Christophe, qui étoit son successeur en Danemarck. Christophe gouverna les Suédois avec un sceptre de fer. Ils alloient le déposer quand il mourut. Dans une diète qu'ils assemblèrent en attendant qu'ils eussent pris un parti sur la royauté, ils nommèrent régents deux frères, Bengt et Nils Jonson.

Charles Canutson. 1448. Canutson ne s'oublia pas dans cette circonstance. Il flatta si bien les régents, qu'il fut nommé roi. Il réunit aussi sur sa tête la couronne de Norwége, qui lui fut offerte. Ce double bonheur lui fit naître le desir d'acquérir de plus celle de Danemarck. Mais il auroit dû plutôt songer à bien affermir les deux premières sur sa tête. Au contraire, outre la guerre malheureuse qu'il

entreprit contre le Danemarck, il se brouilla avec son clergé. L'archevêque d'Upsal se déclara ouvertement contre lui. Dans un manifeste lu et affiché à la porte de sa cathédrale, il l'accusa d'avoir opprimé le clergé et les laïcs, d'être hérétique, de donner toutes les places aux compagnons de ses débauches.

Après cette proclamation le prélat rentre dans son église, quitte ses ornements pontificaux, se revêt d'une cotte de mailles, endosse la cuirasse, et jure de ne reprendre l'habit ecclésiastique que quand le royaume sera heureux. Il entendoit par ce bonheur l'expulsion de Canutson, arrêtée entre lui et Christiern I, roi de Danemarck. Il y travailla si efficacement, que Canutson, renfermé dans Stockholm, fut trop heureux de pouvoir s'en sauver avec son trésor, qu'il transporta à Dantzick. Alors Christiern fut installé.

L'archevêque ne porta pas loin la punition de sa vengeance. Ne trouvant pas en lui la docilité qu'il attendoit, Christiern le fit arrêter et transporter en Danemarck. Cette violence ôta au monarque la protection du clergé. Canutson saisit le moment, et se replaça sur le trône. Ce fut alors à Christiern à faire sa cour à l'archevêque, son prisonnier. Il le renvoya en Suède, bien apaisé et flatté de la promesse de lui abandonner toute l'autorité royale s'il pouvoit lui en faire rendre le titre. Enflammé par cette espérance, le prélat agit si puissamment, qu'après une bataille sanglante Canutson est forcé non seulement de se retirer comme auparavant, mais encore de jurer de ne jamais reprendre le sceptre, quand même il lui seroit offert.

Christiern I. 1458.

Serment d'ambitieux! L'archevêque, son implacable ennemi, meurt : le serment est oublié. Canutson ceint

de nouveau le diadême, mais ne tarde pas à descendre dans le tombeau, décoré de cet ornement si cher aux vivants, acheté par vingt-sept ans de peines et de traverses. Christiern ne gagna rien à la mort de ce concurrent. La Suède, lasse du joug danois, se donna un administrateur ou protecteur d'une des premières familles du royaume, nommé Steen-Sture. Son gouvernement, qui dura près de vingt ans, fut très agité. Il avoit le peuple pour lui; mais le sénat lui étoit peu favorable. Il fut accusé, déposé, rétabli, et eut le plaisir de voir les états se soustraire à l'autorité du roi Christiern I. Ce plaisir fut bientot suivi du chagrin de voir encore reconnoître un monarque danois, savoir le roi Jean, auquel l'administrateur fut obligé de se soumettre en abdiquant sa dignité.

Jean II. 1497. Steen-Sture assista au couronnement de ce prince. Il y laissa échapper des marques de dépit, qui firent connoître qu'il ne tarderoit pas à tenter tous ses efforts pour recouvrer l'autorité et le rang qu'il avoit été forcé de quitter. En effet, il profita si bien des fautes de Jean, il sut si bien fomenter les mécontentements, qu'on le nomma de nouveau administrateur. Il mourut en 1504, possesseur de cette dignité, qui fut déférée à Steen-Sture, descendant comme lui de la famille qui avoit autrefois porté la couronne. Celui-ci mourut en 1512. A sa place fut élu le fils de Steen-Sture, jeune homme pourvu de belles qualités.

Christiern II. 1520. Malgré ses talents et sa valeur, Christiern II, successeur de Jean en Danemarck, envahit la Suède. Ce prince fut secondé par Gustave Trolle, archevêque d'Upsal, qui avoit été rival de Sture pour le protectorat.

Il proclama lui-même le monarque danois. Dans un arrangement provisoire Christiern obtint pour otages des membres distingués de la noblesse, entre lesquels se trouvoit le jeune Gustave Wasa, qui fut transporté avec les autres en Danemarck. L'administrateur ne se laissa pas déconcerter par la supériorité que l'enlévement de tant de personnes importantes donnoit au monarque danois. Il soutint avec valeur les droits de la patrie. Il combattit, tomba dans la mêlée, fut retiré par les siens, et mourut de ses blessures. Cette mort donna à Christiern la facilité d'exécuter l'affreux projet qu'il avoit conçu pour opprimer la Suéde.

La politique cruelle des tyrans ressemble à l'instinct féroce des bêtes carnassières, qui dévorent les gardiens, afin de dévorer plus aisément le troupeau. Christiern fit périr sous la hache du bourreau les premiers de la nation. Le sénat tout entier fut conduit au supplice sous les yeux de la bourgeoisie de Stockholm, qui regarda ce massacre sans en paroître émue. Les habitants des campagnes ne virent dans ces événements que la punition des vexations de la noblesse, qui avoit fait de la monarchie une espéce d'aristocratie. Ils se flattèrent d'être plus heureux sous le gouvernement d'un seul; mais leurs espérances furent trompées. Christiern, devenu le maître, sans crainte et sans frein, pilla indistinctement toutes les conditions, dressa par-tout des échafauds et des gibets, promena la faux de la mort sur toutes les têtes. Ce n'étoit pas assez pour lui d'ôter la vie, il se plaisoit à prolonger le supplice par la vue des préparatifs dont il le faisoit précéder. Il vouloit, pour ainsi dire, faire goûter la mort. On l'accuse, entre

autres barbaries, d'avoir forcé des femmes à coudre elles-mêmes des sacs dans lesquels elles devoient être noyées.

Le jeune Gustave Wasa, descendant d'une famille alliée à l'ancienne maison royale, renfermé comme otage en Danemarck, montroit des qualités qui fixoient l'attention dangereuse de Christiern. Après des efforts inutiles pour se l'attacher, le tyran donna ordre de le tuer. Éric Banner, gentilhomme danois, chargé de cette odieuse commission, au lieu de l'exécuter, en obtint la révocation. Il prit Gustave sous sa garde, s'engageant à payer trente-six mille livres s'il le laissoit échapper.

Gustave ne fut pas long-temps dans la maison de Banner sans gagner l'estime et l'amitié de sa famille. On lui accorda une honnête liberté, même celle de la chasse et les autres douceurs qui charmeroient l'ennui, si l'on pouvoit oublier qu'on est prisonnier. La contrainte devint plus fâcheuse, et l'envie de se sauver plus irrésistible, au moment où Gustave apprit le massacre de Stockholm, dans lequel son père avoit été compris. Se regardant alors comme chargé du destin de sa patrie, il monte à cheval, comme à son ordinaire, sous prétexte de chasser, s'enfonce dans la forêt, et prend un habit de paysan. Après une marche de deux jours, en suivant des sentiers presque impraticables, à travers les montagnes, il arrive à la dernière ville de Danemarck. On n'y entroit qu'avec un passe-port. Heureusement il s'y tenoit une foire de bestiaux. Gustave se présente comme marchand au gouverneur, n'est pas reconnu, et passe à Lubeck. Banner, qui couroit sur ses traces, vient le trouver, lui reproche l'abus de confiance. Le fugitif s'excuse sur les circonstances, apaise

son hôte, en promettant de lui rendre les trente-six mille livres de sa rançon ; et sans s'arrêter il part pour la Suéde, quoiqu'il sût qu'il y avoit par-tout des ordres pour l'arrêter.

La première ville où il se fit connoitre appartenoit au défunt administrateur. Sa veuve y demeuroit avec ses enfants et une garnison allemande. Ces soldats mercenaires étoient en marché avec les émissaires de Christiern, et n'attendoient que l'augmentation des offres avantageuses qu'on leur faisoit pour livrer la place. Gustave entre en pourparler avec eux. Il étale les lieux communs, la gloire de venger le sang innocent, de faire repentir le tyran de ses violences. On lui demande où sont ses ressources, son armée, ses trésors. Il reste muet. On le traite de fou, et on croit lui faire grace de ne le point arrêter.

Ses démarches n'avoient pu être si secrétes, que les Danois n'en eussent connoissance. Leurs garnisons le cherchoient. Il se trouvoit presque investi. Près d'être saisi, il échappe caché dans un chariot de foin, et se réfugie dans un canton écarté, où se trouvoit un vieux château de sa famille. De là il écrit à tout ce qu'il peut connoître de braves Suédois sensibles à l'honneur du pays : mais l'effroi causé par le massacre de Stockholm enchaînoit tous les courages ; les habitants même des campagnes qui l'environnoient, soit abattement, soit indifférence, participoient à la stupeur générale. Gustave se répandoit parmi eux, parcouroit les villages, se trouvoit à leurs assemblées et à leurs repas, les haranguoit et les excitoit à secouer le joug du roi de Danemarck. Ils répondoient : « Sous son gouvernement « nous avons du sel et des harengs ; quel que soit le

« succès d'une révolution, nous ne pouvons qu'être « pauvres ; nous sommes paysans, et, quel que soit « notre roi, nous serons toujours paysans. »

Rebuté de ce côté, peu assuré dans ce domaine de ses ancêtres, où on pouvoit le chercher, Gustave prend le parti de passer en Dalécarlie. S'il ne réussit pas à en faire soulever les habitants, du moins il se flatte de s'y cacher et de vivre en sûreté dans les asiles des montagnes et des épaisses forêts qui couvrent cette province. Il reprend ses habits de paysan. Accompagné d'un seul homme qu'il prend pour lui montrer le chemin, il traverse un pays rude et difficile. Près d'arriver, son guide le vole et l'abandonne. Il se trouve sans argent et sans connoissances. La faim le presse. Il s'enfonce dans les mines, et y travaille pour sa subsistance. Une femme aperçoit sous son habit rustique une chemise fine et brodée. Elle soupçonne que c'est quelque homme de distinction poursuivi, qui cherche dans ces antres un asile ; elle parle de sa découverte à un gentilhomme voisin. La curiosité le porte à se rendre à la mine, dans le dessein d'offrir sa protection à l'infortuné. Il approche et reconnoît Gustave, avec lequel il avoit étudié dans l'université d'Upsal. La prudence l'engage à cacher sa surprise. Il lui fait signe, et l'ouvrier mineur le suit dans sa maison.

Quelle douce joie quand on peut se rappeler, avec un compagnon de son enfance, les innocents plaisirs du premier âge ! quelle émotion lorsqu'on peut joindre à ces souvenirs de tendres épanchements sur des objets chéris, sur la captivité de ses parents et amis, leur mort sanglante, l'incertitude du sort de ceux qui survivent ! Que deviendra-t-on soi-même ! Le bon Dalécar-

lien s'enthousiasmoit sur tous ces objets. Il citoit avec feu et complaisance les traits de bravoure de ses compatriotes, leur haine pour les Danois, leur attachement à la famille de leurs anciens maîtres, les moyens d'attaque et de défense qu'offroient la nature du pays et le courage de ses habitants. Gustave l'écoutoit avec transport : son cœur palpitoit de joie. Il concevoit les plus grandes espérances ; mais, quand il parla de mettre en œuvre tous ces moyens, l'idée d'exposer sa femme et ses enfants, d'abandonner sa maison, ce lieu de délices qu'il s'étoit construit, ces vergers qu'il avoit plantés, toutes ces douces jouissances qui lui faisoient couler des jours heureux, cette idée refroidit son ardeur. Il étoit incapable de trahir Gustave ; mais il ne se sentit pas le courage de l'aider. Le fugitif s'aperçoit que sa présence ne peut désormais que troubler le repos d'un homme fait pour une vie tranquille. Il le quitte, sûr de sa discrétion ; et, se confiant à sa bonne fortune, sans guide, à travers les forêts et les montagnes, il arrive chez un gentilhomme nommé Péterson, qu'il avoit connu autrefois à l'armée, et qui, le trahissant, voulut le livrer aux Danois. Mais la femme de Péterson l'avertit à temps de la perfidie de son mari, le fait sauver, et lui procure une retraite chez un ecclésiastique du voisinage.

C'étoit un de ces ministres comme il s'en trouve quelquefois dans les campagnes, occupé à étudier les hommes, réfléchissant sur les affaires publiques, en suivant le fil, sans préoccupation pour aucun parti, et capable de donner d'excellents conseils. Il reçut Gustave avec respect et tendresse. Loin d'être effrayé du projet qu'avoit le jeune prince d'affronter la puissance

danoise, il lui traça la marche pour y réussir. « Ce « n'est point, dit-il, la noblesse qu'il faut tenter : con« tente de sa sûreté et de l'indépendance dont elle jouit « dans nos montagnes, elle prend peu de part aux « révolutions de cour. Difficilement elle se déterminera « à armer ses vassaux, parceque ses richesses consis« tent dans leurs travaux, que la guerre feroit cesser. « Mais il faut que les vassaux s'arment d'eux-mêmes. »

Pour amener les choses à ce point, le curé se charge de répandre le bruit que les Danois vont venir dans la province établir par violence de nouvelles taxes. Il emploie ses parents et ses amis à accréditer ces alarmes. Quand il voit l'opinion assez formée, il conseille à Gustave de se présenter dans une petite ville, à une fête qui rassembloit tous les ans les paysans du canton. « Jamais, disoit-il, ils ne sont plus disposés à la révolte « que dans ces concours où ils estiment leur force par « leur nombre. » Le jeune héros paroît. Les esprits étoient préparés. Son air d'intrépidité et de résolution, tempéré par un mélange de tristesse, que la mort de son père et des autres sénateurs autorisoit, émeut les spectateurs. Il parle de cet horrible massacre, de l'état déplorable du royaume, des persécutions qu'on éprouve, de celles dont on est menacé. Des cris de fureur contre les Danois l'interrompent. Gustave profite de ce moment d'ardeur, rassemble autour de lui les plus déterminés, se précipite avec eux sur la forteresse où résidoit le gouverneur, bien éloigné de s'attendre à une pareille attaque, la prend d'assaut et passe au fil de l'épée le commandant et tous ses Danois.

Dès ce moment, la vie de Gustave n'est plus qu'un enchaînement de triomphes. A la tête de ses Dalécar-

liens, il hasarde les actions de guerre les plus périlleuses, et ses efforts sont toujours couronnés de la victoire. Le plus étonnant de ses exploits est l'assaut donné de pied ferme en pleine mer à la flotte danoise. Il assiégeoit Stockholm et pressoit vivement la garnison. Les Danois viennent au secours. Une gelée subite enchaîne leurs vaisseaux loin du port. Gustave prend la résolution hardie d'aller brûler la flotte. Ses soldats avancent sur la glace l'épée d'une main, le flambeau de l'autre. Ils tentent d'escalader les vaisseaux. L'artillerie tonne. Ses éclairs joints à la clarté des torches allumées présentent un spectacle effrayant. Malgré les efforts des Danois, plusieurs vaisseaux s'enflamment. Les craquements de la glace qui s'entrouvre, les cris des blessés, les hurlements de ceux qui périssent dans les flammes, l'obscurité même de cette nuit horrible, jettent la terreur dans l'ame des Danois. Ils arrachent cependant la plupart de leurs vaisseaux à l'incendie; mais ils n'en auroient sauvé aucun, si le dégel n'avoit prévenu l'attaque que Gustave méditoit pour le lendemain. Cette victoire, remportée à la vue de la capitale, détermina en sa faveur même les indifférents. Dans la diète qui s'assembla pour délibérer si l'on se donneroit un roi, le peuple, malgré les sénateurs qui demandoient un administrateur, voulut un monarque, décida que ce momonarque seroit Gustave, et il le fut.

Depuis l'union de Calmar, la guerre avec les Danois avoit été continuelle et toujours barbare. Dans ces temps de frénésie, il fut souvent défendu de faire des prisonniers. On se massacroit sans pitié. Les villes étoient démantelées, les campagnes dévastées, les villages réduits en cendres. La Suède ne présentoit qu'un

Gustave Wasa. 1523.

spectacle d'horreurs; et toutes ces barbaries se commettoient pour savoir à qui l'on obéiroit. La réunion en faveur de Gustave fit cesser ces disputes sanglantes; mais il s'en éleva d'autres à l'occasion de la religion.

Ce prince avoit quelquefois été traversé par le clergé. Comme nous l'avons vu précédemment, il étoit redevable du sceptre aux sages et courageux conseils d'un ecclésiastique dalécarlien. Cependant il laissa introduire le luthéranisme dans ses états. S'il réussit, ce ne fut pas sans éprouver des obstacles, ni sans tourments pour lui et pour les autres.

Gustave, malgré le changement apporté au culte, quoiqu'il n'eût pas même laissé les propriétés intactes, n'en fut pas moins aimé et estimé de ses sujets. Il avoit le goût des sciences, étoit instruit et réunissoit à la valeur du soldat l'habileté d'un général et les talents d'un homme d'état. Son extérieur étoit aimable, sa contenance noble et majestueuse. Son éloquence lui avoit été très utile dans ses malheurs; elle le servit aussi dans la prospérité. Gustave recevoit le peuple avec affabilité, les grands avec des égards, les savants avec une grace qui faisoit disparoître le protecteur et ne laissoit voir que l'ami. Il adoucit insensiblement les manières sauvages de la nation; la noblesse vivoit dans ses châteaux, fière et dangereuse par son indépendance: il l'attira à sa cour, et se l'attacha par les emplois et les plaisirs. La justice fut rendue exactement, et les arts ainsi que le commerce fleurirent sous son régne.

Tant de bienfaits ne furent pas perdus auprès d'une nation sensible et reconnoissante. Les états assemblés reconnurent Eric, son fils aîné, âgé de onze ans,

pour son successeur, et déclarèrent la couronne héréditaire dans la postérité de Gustave. Il donna à ses trois autres fils, Jean, Magnus et Charles, des apanages considérables pour le revenu, mais chargés d'hommage au roi leur frère, et dépouillés de tout droit de souveraineté. Une mort douce lui ferma les yeux avant la vieillesse, au milieu de sa famille. Ses sujets le regrettèrent comme des enfants regrettent un père bien aimé.

En quittant la vie, il eut des inquiétudes sur son successeur. Eric avoit reçu une excellente éducation. Éric XIV. 1560. Il étoit éloquent dans sa langue, parloit toutes les autres, avoit un extérieur gracieux et majestueux à-la-fois, faisoit tout avec feu; mais il se laissoit aller à la fougue de ses passions, et son emportement étoit quelquefois si violent qu'il en devenoit furieux et sembloit perdre la raison. Son père, témoin de ces accès, avoit eu dessein de faire passer la couronne sur la tête du duc Jean, son second fils, et n'en fut détourné que par la crainte d'une guerre civile. Cependant, ce projet, s'il eût été exécuté, auroit prévenu bien des malheurs. Ce que l'indulgence d'un père ne regardoit que comme un dérangement passager, doit être considéré, d'après les actions d'Eric, comme une folie habituelle: folie accompagnée de présomption, de cruauté, de perfidie, d'amours avilissantes. Aucun genre d'égarement ne lui manqua; mais comme il témoigna du repentir, on peut lui faire grace sur les grands excès, et croire qu'il y fut porté par les conseils pernicieux de ses infames favoris. Au reste, il paya cher ses égarements.

Gustave avoit demandé pour Eric la main d'Elisabeth, reine d'Angleterre. Le consentement se faisoit

trop attendre au gré du jeune monarque : croyant que sa présence pourra le hâter, il équipe une flotte aussi forte que galante, la charge de présents, et cingle vers l'Angleterre. Un orage disperse ses vaisseaux et le repousse sur ses côtes, où il fait naufrage. Le même vent qui avoit causé ce malheur emporte sa passion. Il tourne ses vœux vers Marie Stuart, reine d'Ecosse, revient à Elisabeth, négocie en même temps pour obtenir une nièce de l'empereur, adresse des hommages amoureux à la fille du landgrave de Hesse-Cassel, envoie au-devant d'elle douze vaisseaux de guerre, avant d'être assuré de son consentement, et finit par épouser une simple paysanne nommée Catherine. Sa beauté l'avoit frappé dès l'enfance ; il lui fit donner une éducation distinguée. Peut-être n'avoit-il pas dessein de la placer sur le trône ; elle y parvint par son adresse. Le duc Jean, frère du roi, plus prudent et plus politique, obtint la main de Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne, dont la protection pouvoit lui être d'une grande ressource, dans les circonstances difficiles que la bizarrerie de son frère faisoit prévoir.

En effet, soit de lui-même, soit envenimé par de mauvais conseils, il conçut contre le duc Jean une jalousie furieuse. Sous le plus léger des prétextes, il le fit enfermer dans Stockholm. La duchesse se rendit compagne de la captivité de son époux et des anxiétés qu'il éprouva pendant quatre années de prison. Avant d'y entrer, ce prince avoit été condamné à la mort par la foiblesse des états, incapables de résister aux ordres du tyran ; de sorte que sa vie dépendoit à chaque instant du caprice d'un homme dont le sens étoit souvent aliéné et qui se trouvoit entouré de conseillers

perfides. On dit que plusieurs fois Eric se rendit dans la prison de son frère avec le dessein de le faire tuer; mais qu'aussitôt qu'il l'apercevoit, la pitié s'emparoit de son cœur. Dans ces moments de résipiscence, il lui avouoit, les larmes aux yeux, l'intention sanguinaire qui l'avoit amené. « Je sais, lui disoit-il, que la cou« ronne de Suéde vous est destinée, et je vous prie, « quand vous en serez le maître, de me pardonner mes « fautes. » Ce pressentiment qu'il avoit tarda trop à s'accomplir pour son honneur. Le délai lui donna le temps de se souiller de crimes qui ont rendu sa mémoire odieuse.

On lui avoit inspiré une haine mortelle contre les Sture, famille illustre, qui descendoit des anciens administrateurs. Excité par un infame favori, nommé Péerson, il exigea du sénat, qu'on voit toujours avec indignation vil flatteur du tyran, une sentence de mort contre ces infortunés et vingt-six seigneurs, prétendus complices d'une conspiration qu'on leur imputa. Un des Sture étoit l'objet particulier de la haine du roi. Il le croyoit vu trop favorablement par la reine Catherine. Eric va lui-même dans la prison, frappe le jeune homme d'un poignard, et laisse le fer dans la blessure. Le malheureux retire le fer, le baise et le présente au roi. Sans se laisser attendrir, le féroce monarque le fait achever par ses satellites. Ce fut le premier acte du massacre projeté par le sombre Péerson. Les condamnés furent exécutés.

Cet assassinat juridique ne fut pas plutôt commis, qu'Eric, comme s'il étoit poursuivi par les furies vengeresses, se sauve dans les bois, y vit plusieurs mois comme un sauvage sous l'habit de paysan, et ne revient

dans son palais que sur les instances pressantes de Catherine, son épouse. Il s'impose alors un personnage tout différent, ne paroît que richement vêtu, prodigue l'or et l'argent aux parents de ceux qui avoient été massacrés, rejette tout le crime sur Péerson, et le livre aux bourreaux. Afin d'effacer les mauvaises impressions de sa conduite passée, il donne la liberté à Jean, son frère, et à son épouse.

[illegible] il lui restoit des défiances sur l'alliance que ce prince avoit contractée avec la Pologne par son mariage. Eric imagina de s'assurer une contr'alliance avec la Moscovie. Le czar avoit aimé la princesse de Pologne, épouse de Jean. Il l'avoit inutilement demandée en mariage, et conservoit un vif ressentiment de son refus. Aussi peu délicats l'un que l'autre, le Russe demanda que la princesse lui fût livrée, et le Suédois s'y engagea. Peu avant l'exécution, le complot fut découvert. Le duc Jean quitta la cour avec toute sa famille et avec le duc Charles, son frère, qui lui étoit toujours resté attaché, même pendant sa prison. Magnus étoit mort de chagrin, dit-on, d'avoir signé la sentence qui condamnoit son frère Jean à perdre la vie.

Les fugitifs levèrent l'étendard contre Eric. La noirceur de ce dernier dessein, et l'horreur qu'il inspira, attirèrent aux ducs une foule de partisans. Ils assiégèrent leur frère dans Stockholm. Les portes leur furent ouvertes pendant la nuit. Prêt à se sauver, il tomba entre leurs mains. Ils le mirent dans celles des parents de Sture, comme les plus intéressés à le bien garder. Le sénat, aussi infidéle à Eric dans sa disgrace, qu'il lui avoit été lâchement complaisant dans sa prospérité, se délia du serment de fidélité. Les états assemblés l'imi-

térent, et le duc Jean fut déclaré roi de Suède d'une voix unanime. Malgré sa catastrophe, le règne d'Eric ne fut pas méprisable. Il étoit brave. Souvent les troupes suédoises se distinguèrent sous lui contre les Danois. Il est à présumer qu'il n'auroit pas souffert les dures conditions que ceux-ci imposèrent à son successeur.

Il est vrai que Jean se trouva dans des circonstances Jean III. 1568.
difficiles. Il se voyoit en même temps sur les bras les Danois, ennemis nés de la Suède, et les Moscovites, dont le czar, irrité de la mauvaise issue de son entreprise, lui fit des insultes méditées. Elisabeth, qui n'oublioit pas qu'Eric lui avoit fait la cour, montroit quelque pitié de son sort; et l'Allemagne protestante, indignée du penchant trop marqué de Jean pour la religion catholique, le menaçoit d'une rupture; enfin Charles, son frère, lui-même, après lui avoir montré un attachement constant pendant sa prison, lui faisoit voir à présent plus que de l'indifférence, quoique le roi lui eût donné un apanage considérable où il vivoit en souverain. Jean augmenta tous ses embarras, en se déclarant de la manière la plus prononcée pour le catholicisme, à l'instigation de la princesse de Pologne, son épouse. Il apaisa le czar, en lui abandonnant quelques provinces, satisfit le Danemarck, en renonçant à toute prétention sur la Norwége. Ainsi la Suède souffrit des démembrements considérables.

Quoique prisonnier, Eric inquiétoit aussi son frère. On fit paroître ce malheureux prince en pleine diète, pour subir la honte d'une accusation publique et de sa destitution. Il montra plus de fermeté qu'on n'en attendoit, et toucha de compassion une partie de cette nombreuse assemblée. Jean eut la dureté de ne pas le

tirer des mains des Sture. Ils le traitèrent avec inhumanité, jusqu'à le frapper et lui faire souffrir la faim et le froid. Enfin, comme sa garde devenoit embarrassante pendant les efforts du monarque pour changer la religion de son royaume, après dix ans de captivité on croit qu'il le fit empoisonner. Ce crime, s'il étoit prouvé, marqueroit un caractère sombre, une persuasion fanatique que l'avantage de la religion rend tout permis. Il est vraisemblable que son zéle pour le catholicisme aura fait inventer cette calomnie. On verra que Charles avoit la même opinion sur les licences sanguinaires qu'accorde la politique. Ainsi aucun des fils du grand Gustave n'eut ses vertus franches et généreuses.

Le roi Jean suivit pour la destruction du protestantisme la même marche que son père avoit prise pour la ruine du catholicisme : exhortations, colloques, conférences ; mais il employa, de plus que Gustave, les violences. Il confirma ainsi dans la foi romaine ceux qui y chanceloient. Par-là il rendit égales en quelque manière les deux religions ; mais il crut préparer à l'ancienne une prépondérance certaine, en faisant élever Sigismond, son fils, dans les principes du catholicisme. Ce zéle outré mit la division entre le roi et son frère, ou plutôt on ne peut douter que Charles, dissimulé et ambitieux, n'ait été charmé au fond de voir son frère prendre un parti extrême qui pourroit faire naître des troubles dont il profiteroit. En effet, il se déclara hautement protecteur du protestantisme, reçut dans ses petits états tous ceux qui fuyoient les effets du zéle immodéré de son frère, prit la liberté de lui faire des remontrances et des menaces, et même de lui en susciter de la part des états, principalement au sujet

de l'éducation catholique qu'il avoit fait donner à son fils Sigismond.

Ce prince étoit devenu roi de Pologne, après une élection débattue, qui avoit été fixée par les forces de la Suède. Charles, son oncle, seconda les efforts du roi auprès des états pour obtenir ces secours à son neveu. On peut, sans risque de se tromper, conjecturer que le rusé Charles vit avec plaisir Sigismond se charger d'une couronne que la religion rendoit incompatible avec celle qu'il attendoit de son père. Nécessairement l'une devoit nuire à l'autre, et Charles ne désespéroit pas de voir naître des événements dont il pourroit profiter. En effet, du vivant même de Jean, il y eut des discussions dans le sénat sur l'exercice extérieur du catholicisme, qui seroit permis au prince. Charles se trouva compromis dans les disputes à ce sujet. Il paroît qu'il s'embarrassa fort peu d'établir la paix. La décision fut remise au temps où Sigismond hériteroit du sceptre. Jean mourut subitement, plus estimé qu'aimé. Il étoit très entier et très obstiné dans ses résolutions. Son opiniâtreté ne cédoit qu'à celle de sa femme, qui le rendit très zélé pour une religion expirante. Il rendit au catholicisme un souffle de vie, mais ne le conduisit pas à une résurrection parfaite.

Sigismond étoit en Pologne. Il eut peine à obtenir des Polonois la liberté de venir en Suède. Pendant quelques mois qui s'écoulèrent, le duc Charles gouverna en son nom. Il laissa prendre de l'empire au sénat, assembla une diète, et fit si bien que son neveu trouva en arrivant la résolution prise de resserrer dans des bornes étroites le culte catholique, et de le gêner lui-même dans l'exercice public de sa religion, et dans

Sigismond. 1592.

le nombre des prêtres et prélats qu'il pouvoit retenir auprès de lui. Son oncle se chargea de l'engager à donner satisfaction aux états sur cet article. Il y eut entre eux une scène violente. Comme Sigismond étoit pressé de retourner en Pologne, il céda tout. Cependant, indigné d'avoir été obligé de fléchir, et cela par les menées sourdes de Charles, on dit qu'il voulut le faire assassiner : ce qui est peu vraisemblable, puisque Sigismond laissa, en partant, la régence à celui dont il n'avoit pu se défaire.

L'oncle assembla les états, et y fit décider des articles peu analogues aux vues de son neveu. Cependant, comme il ne put faire adopter toutes ses idées, il se piqua et déclara que, puisqu'on payoit d'une pareille ingratitude les peines qu'il s'étoit données pour l'administration du royaume, il y renonçoit. Le roi profita de ce dépit, et confia le gouvernement au sénat. Il y eut alors rupture ouverte entre l'oncle et le neveu. Sigismond revint dans son royaume avec une armée allemande et polonoise, et contraignit Charles de se soumettre. Après cette victoire, il partit une seconde fois pour la Pologne. Charles eut recours aux plus habiles manœuvres, et fit assembler de nouveaux états. Il y prit un ascendant marqué. La conduite variable de Sigismond, ses absences, sur-tout son obstination à ne pas souffrir les restrictions qu'on vouloit mettre à son culte, firent prendre un parti extrême contre lui. Les états le déposèrent solennellement, déclarèrent lui et Uladislas, son fils, incapables de posséder jamais la couronne de Suède, et la donnèrent à Charles ainsi qu'à ses descendants.

Charles IX. 1604. Charles montra beaucoup d'adresse et de politique

dans la révolution qui le plaça sur le trône. Sa conduite en public étoit franche, ingénue et modérée. En secret, il fomentoit la division entre les états, et prenoit pour satisfaire son ambition tous les moyens utiles qui pouvoient ne pas compromettre sa réputation. Enfin il aigrit les esprits de manière que son élection parût être l'ouvrage de la nécessité, et causée par la mauvaise administration de son neveu. Les états statuèrent que si la ligne masculine manquoit, la couronne reviendroit à la postérité de Jean, et ensuite aux enfants des filles du grand Gustave, mariées en Allemagne. On décréta aussi qu'un prince héréditaire ne pouvoit accepter une couronne étrangère, ni le roi se marier ailleurs que dans une famille protestante. Du reste, on porta toutes les lois de rigueur, ordinaires dans les révolutions, engagement sous serment de la soutenir, et proscription de tous ceux qui s'y montreroient contraires. Le catholicisme devint une cause de suspicion. Ceux qui le professoient furent tenus dans les entraves, et les luthériens triomphèrent.

Sigismond ne fit qu'un léger effort pour recouvrer sa couronne. Charles fut heureux de ce que ce prince, distrait par d'autres soins, ne suivit pas ses premiers succès. Habile dans le cabinet, le nouveau roi étoit brave, mais malheureux à l'armée. Affoibli d'ailleurs par une attaque d'apoplexie, il remit de bonne heure ses armes à Gustave-Adolphe, son fils, et se contenta de lui donner l'exemple d'un gouvernement aussi juste qu'il peut être quand on se croit obligé de forcer les consciences. Charles passe pour avoir été fidèle à ses promesses; mais ce ne fut pas avec Jean, son frère, ni avec Sigismond, son neveu. Il étoit sévère dans la pu-

nition des crimes, rémunérateur du mérite, protecteur des sciences, des arts, du commerce et de l'agriculture. Il étoit violent et colère; mais ses transports étoient de courte durée.

Gustave-Adolphe. 1611. Un jeune héros dont le front, ceint du diadême, est ombragé avant douze ans des lauriers de la victoire, cause un juste étonnement. Il redouble quand on voit un sage sénat confier au fils de Charles, à cet âge, l'autorité suprême. Enfin la surprise parvient à son comble lorsqu'on apprend que le jeune monarque gouverne avec toute la maturité de l'âge. A la vérité, Gustave eut de bons conseillers; mais c'est un grand mérite à un roi, en tout temps, de les écouter et de savoir les retenir, malgré les cabales des cours.

On met au nombre de ces hommes précieux un frère de Sigismond, cousin-germain d'Adolphe, qui avoit des droits au trône, et qui les sacrifia aux espérances que les grandes qualités de Gustave lui firent concevoir pour le bien de la patrie. Un autre conseiller, dont le nom est resté dans les fastes des grands hommes, est le célèbre chancelier Oxenstiern, qui joignoit à des mœurs stoïques une habileté supérieure dans les affaires, beaucoup de droiture et de probité, le goût et la culture des sciences. Aidé encore d'autres hommes éclairés et prudents, le jeune roi fit d'heureux changements dans son royaume pour la partie des finances et de la justice. Quant aux opérations militaires, il s'en chargea lui-même, et continua la guerre contre le Danemarck de manière à amener une paix avantageuse. Il eut les mêmes succès avec les Moscovites; mais les hostilités contre son cousin Sigismond durèrent plus long-temps. Elles ont amené les événements qui ont

fait prendre à Gustave-Adolphe un rang distingué entre les guerriers les plus fameux.

Le roi de Pologne ne pouvoit oublier la couronne de Suéde, que la nature avoit placée sur sa tête, et dont la conduite impolitique de Jean son père et ses propres fautes l'avoient privé. Il tendit à Gustave, qu'il traitoit d'usurpateur, des piéges, que celui-ci évita habilement; il l'attaqua à main armée, avec aussi peu de succès. Quoiqu'il n'y ait pas eu de victoires décisives, on peut dire que l'avantage fut du côté de Gustave, puisqu'il resta en possession de sa couronne. L'état de guerre dans lequel il se trouva plusieurs années lui donna les moyens d'aguerrir les Suédois, de former ces capitaines intrépides, ces bataillons formidables, qui ont tenu l'Europe en suspens et balancé le sort des princes.

Sigismond avoit pour lui les catholiques d'Allemagne, et sur-tout la maison d'Autriche. Assise sur le trône impérial, elle remuoit ce vaste corps accoutumé à obéir à ses impulsions, et menaçoit de le faire tomber de tout son poids sur la Suéde. Gustave n'attend pas ce terrible choc: il entre comme un foudre en Allemagne, en 1631. Les états de Suéde vouloient s'opposer à cette invasion, dont ils craignoient les suites. « Les gens du « pape que je vais attaquer, répondit le monarque, « sont riches et efféminés. Mes soldats ont du courage, « mes capitaines de l'intelligence: ils arboreront mes « étendards chez l'ennemi, qui paiera nos troupes. »

Il avoit soixante mille hommes, les meilleurs soldats de l'univers, pénétrés d'estime pour leur chef. Ses généraux, d'une capacité éprouvée, avoient été attirés de tous les pays sous ses drapeaux, par sa générosité. Mais aussi il avoit contre lui des capitaines illustres,

les Walstein, les Mansfeld, les Tilly, noms célèbres dans les annales de Mars. Gustave entraîne tout comme un torrent. Il force l'électeur de Brandebourg de joindre ses troupes aux bataillons suédois, envahit la Saxe qui vouloit rester neutre. Les forces de l'Empire l'attendoient dans les plaines de Leipsick; il les combat, les met en fuite, pénètre en Bavière, lève des contributions dans les parties opulentes de l'Allemagne, où il établit ses troupes dans de bons quartiers. Mais il avoit si bien accoutumé ses soldats aux fatigues et aux travaux militaires, que, loin de desirer le repos des villes, ils dédaignoient même celui des camps.

Le sort de la guerre ramène Gustave, toujours victorieux, dans les champs de Lutzen, près de Leipsick. Il s'agissoit du sort de l'Empire, défendu une seconde fois par des troupes et des généraux d'élite. L'infanterie suédoise fond avec impétuosité sur les Impériaux, rompt leur ligne, s'empare de l'artillerie. La plaine retentit des cris de victoire. On appelle le roi; on le cherche; on le trouve couché parmi les morts. Comme ce funeste événement fut très avantageux à la maison d'Autriche, on a dit, mais sans preuves, qu'elle employa un assassin. L'empereur étoit alors bien revenu de la présomption qui lui avoit fait dire, quand Gustave quitta les glaces de la Suède: « C'est un roi de neige « qui fondra dans les pays chauds. »

Christine. 1633. Les bandes triomphantes de Gustave soutinrent leur réputation sous Horn, Bannier, Weimar, Torstenson, tous généraux dignes de mener à l'ennemi les soldats du héros défunt. Dans la guerre de l'Allemagne, pendant plusieurs années, ces bataillons furent appelés par plusieurs princes, sûrs de fixer la victoire quand ils

pouvoient joindre à leurs étendards les drapeaux suédois. Beaucoup de ces corps formidables se fondirent insensiblement, minés par leurs propres exploits. Ceux qui retournèrent dans leur patrie y reportèrent l'esprit militaire et cette ardeur de gloire dont Gustave les avoit embrasés, et qu'ils transmirent à leurs descendants. Cette valeur héréditaire, mise en action par un de ses successeurs, a renversé un roi de Pologne de son trône, et fait chanceler un empereur de Russie sur le sien.

A l'aide de la guerre étrangère, qui occupoit les esprits, la tranquillité se soutint en Suéde pendant la minorité de Christine, qui n'avoi tque cinq ans lorsque elle succéda à Gustave, son père. L'habile Oxenstiern, en suivant les plans du père, conserva à la fille la prépondérance que le cabinet de Suéde avoit dans les affaires d'Allemagne. Cette princesse montra de bonne heure des qualités estimables, mêlées cependant de quelque bizarrerie. Elle avoit honte de son sexe; elle ambitionna la gloire qui convient à une reine, le goût des sciences et des arts, la protection et l'encouragement des savants, dont elle s'entoura. Mais elle ne portoit dans le commerce de la vie ni grace ni affabilité : ce qu'elle avoit de viril dans l'ame se peignoit trop sur son visage et dans ses actions. Christine eut un grand sens et un jugement solide, qui la firent gouverner avec l'estime des étrangers et l'applaudissement de ses sujets jusqu'au moment où elle abdiqua.

Elle eu montra le premier desir à l'âge de vingt-deux ans. On étoit étonné de ne lui voir que du dégoût pour le mariage. Déterminée à ne point partager son autorité, elle crut du moins convenable de ne point laisser à son royaume la triste perspective des guerres et des

troubles quand elle mourroit. Du consentement des états, elle se nomma en 1650 un héritier, qui étoit Charles-Gustave, comte palatin, son cousin.

On crut que c'étoit un essai qu'elle vouloit faire du caractère de ce prince avant de lui donner sa main, d'autant plus qu'elle paroissoit avoir pour lui plus que de l'estime. Charles, de son côté, tint avec elle une conduite qui pouvoit rassurer l'esprit le plus ombrageux. Il faisoit sa cour en homme plus jaloux de la tendresse de sa cousine que de son rang, et ne se mêloit des affaires d'état que quand il y étoit appelé et comme forcé. Néanmoins, soit dégoût des affaires, soit ennui du gouvernement, ou desir de s'immortaliser par une singularité presque unique, à vingt-huit ans, à l'âge de l'ambition, Christine assemble les états, monte sur le trône, y appelle son cousin. Après un discours éloquent prononcé sans émotion, elle en descend, lui remet son sceptre, et se confond pour toujours dans la foule des sujets.

Elle ne parut pas se repentir de sa démarche tant que son cousin vécut. Malgré la détresse du royaume, ce prince avoit grand soin de lui payer ses pensions et de remplir tous ses engagements à son égard. Son successeur n'y fut pas aussi fidèle. Ainsi il n'est pas surprenant qu'elle ait écouté les plaintes de quelques mécontents, et qu'à leur sollicitation elle ait marqué le desir de remonter sur le trône; mais ce ne fut qu'une velléité sans efforts et sans suites. Christine s'étoit retirée à Rome, le centre des sciences et des arts, qu'elle aimoit avec passion. Elle y embrassa la religion catholique, ce qui a donné occasion aux écrivains protestants d'attaquer sa réputation de plus d'une manière.

Malheureusement elle a fourni matière à la médisance ou à la calomnie. Elle eut envie de voir la France et de s'y montrer. Les François, et sur-tout les Françoises, habiles à saisir les ridicules ou à qualifier ainsi tout ce qui n'est pas conforme à leurs usages, ne virent dans cette reine du Nord que des manières trop libres, le propos masculin, une négligence affectée aux dépens de la propreté, un génie âpre et sauvage, sans délicatesse. Christine leur rendoit la pareille, et les taxoit d'ignorance, de frivolité, d'une passion effrénée pour la parure et les plaisirs.

Elle se seroit tirée avantageusement de cette espèce de lutte, avec le renom, à la vérité, d'une personne singulière, mais estimable, si elle n'avoit donné des preuves qu'avec sa philosophie et son détachement apparent des plaisirs, elle tenoit peut-être trop à ses passions. Elle avoit un écuyer, nommé Monadelchi, bel homme, d'une santé florissante, et qui jouissoit auprès d'elle d'une grande faveur. Sans qu'on ait jamais su le motif de son action, elle le fait appeler dans une galerie du château de Fontainebleau, où elle demeuroit. On lui montre des lettres. Il pâlit, voit des épées tournées contre lui, et demande grace. On lui dit qu'il faut mourir. Christine, dans un appartement séparé, ordonne qu'on le blesse, afin de le forcer de se confesser. Il se traîne sanglant vers la porte d'où partoient ces ordres cruels. Elle crie qu'on l'achève, et il est assassiné. On soupçonna une vengeance ou d'infidélité en amour, ou d'un secret révélé. La cour de France fit dire à Christine de sortir du royaume. Elle retourna à Rome, et y mourut peu considérée en 1689.

Le règne de Charles-Gustave fut tout militaire. Par Charles X Gustave. 1654.

une suite des guerres entre lui et le fils de Sigismond, déchu du trône de Suède, il se vit maître de celui de Pologne, et prêt à entrer dans la capitale du Danemarck. Elle fut délivrée. La maison d'Autriche souleva contre lui toute l'Allemagne. Il lui tint tête, et se démêla habilement de tous les embarras qu'on lui suscita. Charles-Gustave étoit brave, hardi, appliqué, inaccessible à la crainte, très propre à soutenir les efforts de ses ennemis conjurés. Lorsqu'après une défensive glorieuse il étoit prêt à porter la guerre dans le centre de leurs possessions, il mourut d'une maladie épidémique, laissant pour successeur un enfant en très bas âge.

Charles XI. 1660.

Cette minorité, pendant laquelle il fallut suspendre les projets belliqueux, donna quelque repos à la Suède; mais il ne dura que jusqu'à ce que Charles XI fût en âge de marcher sur les traces de son père. Il envahit le Brandebourg, et recommença avec le Danemarck une guerre également ruineuse pour les deux royaumes. Elle finit par une paix qui laissa à Charles le loisir de donner ses soins au gouvernement. Il publia des lois de justice et de police, régla les finances, déclara le luthéranisme religion dominante, et défendit l'exercice de tous les autres cultes, néanmoins avec une tolérance secrète pour le calvinisme et les autres sectes réformées.

Charles XI profita, pour augmenter la prérogative royale, d'une discussion qu'il releva ou qu'il suscita lui-même entre les états et le sénat. Les sénateurs se prétendoient médiateurs entre le roi et le peuple, chargés de rappeler à l'un et à l'autre leurs devoirs réciproques, et de les forcer de les remplir. C'étoit une

grande puissance qu'ils s'attribuoient. Charles eut l'adresse de persuader aux états que cette puissance étoit contraire aux droits du peuple qu'ils représentoient. La question fut discutée avec chaleur dans cette assemblée. Elle porta cette décision, suggérée par le roi, que le monarque gouverneroit selon l'avis du sénat, mais qu'à lui seul appartiendroit le droit de juger si une affaire devoit être communiquée à la compagnie; que lui seul aussi auroit le pouvoir de faire des changements à la constitution. Ainsi le gouvernement de la Suéde devint despotique. Charles mourut avec la réputation d'un prince très habile. Il laissa à son fils son royaume libéré, et l'armée et la flotte sur un pied respectable. Ce fils est Charles XII.

Ce que nos pères ont vu, ce qu'ils nous ont raconté de ce prince, rend probable, même pour les incrédules, ce que l'histoire rapporte de ces héros destructeurs qui ont inspiré aux hommes leurs passions et les ont entraînés, aveuglés par le fanatisme de gloire, dans les excès qui causent le malheur des peuples et la ruine des nations. Le trait dominant du caractère de Charles XII étoit l'opiniâtreté. Il n'avoit que quinze ans quand il monta sur le trône, et ne devoit, selon les lois, gouverner qu'à dix-huit; mais il se débarrassa presque aussitôt de la tutèle de sa grand'mère, se mit à la tête des affaires, et montra dans sa conduite une fermeté et une résolution qui lui attachèrent invariablement ses ministres et ses généraux. Charles XII. 1697.

Sur l'espérance que donnoit l'inexpérience d'un si jeune prince, les rois de Pologne, de Danemarck, et le czar, s'étoient réunis dans le dessein de lui arracher des provinces cédées par force à ses deux prédéces-

seurs. Le Danemarck commença les hostilités. Charles provoqué, tire l'épée pour ne plus la remettre dans le fourreau. Il quitte sa capitale pour n'y plus revenir, s'embarque, arrive devant Copenhague, surprend le monarque danois, qui ne s'attendoit pas à cette brusque expédition, le force à demander la paix, et regagne ses parages, devenu à dix-huit ans la terreur et l'admiration de l'Europe.

Dès ce moment la nation entière, à l'exemple du jeune monarque, est saisie d'un enthousiasme qui ne laisse pas lieu à la réflexion. Il faut des impôts pour la guerre; on court au-devant. Les taxes paroissent un tribut d'honneur. Chaque famille veut avoir un soldat. Il habitue ses troupes à ne connoître ni saisons ni besoins. Du pain, de l'eau et des armes, c'est tout ce que demandoit un Suédois. Il les accoutume à badiner, pour ainsi dire, avec le danger. Un cheval est tué sous lui ; il en monte un autre, dont la tête est aussitôt emportée par un boulet; se jetant sur le troisième, il dit gaiement : « Ces gens veulent apparemment me faire « recommencer mes exercices. »

Charles avoit l'assurance qui inspire la confiance et prépare les succès. Comme il marchoit vers la Russie, après avoir enchaîné le Danemarck, on lui représente que le nombre des troupes ennemies surpasse les siennes d'une manière effrayante; il répond : « Comment, « vous doutez que le roi de Suéde avec huit mille hom- « mes puisse battre le czar de Moscovie avec ses quatre- « vingt mille! » En effet, il ne lui en fallut que ces huit mille pour enfoncer l'armée ennemie devant Narva, et lui faire mettre bas les armes. C'est à cette occasion que le czar Pierre, cet homme étonnant qui, barbare

lui-même, civilisa une nation de sauvages, dit : « J'es-« père que mon frère Charles, à force de nous battre, « nous apprendra à le battre lui-même. »

L'intention du roi de Suède étoit de repousser les Russes dans leurs déserts, et d'intercepter le secours de la Pologne, d'où le czar tiroit des soldats qui disciplinoient les siens. L'expédient qui lui parut le meilleur pour réussir fut d'attaquer la Pologne elle-même. Avant la bataille de Narva, il écrivit au gouverneur d'une ville qui se trouvoit sur la route qu'il devoit tenir : « Je vais battre les Moscovites, préparez-moi des « magasins dans votre place ; j'y passerai pour aller « battre les Polonois et les Saxons. »

Le roi de Pologne étoit Auguste, électeur de Saxe. Il s'étoit uni avec le czar, dans le dessein de se servir des forces russes pour asservir la Pologne, où son autorité, établie sur une élection, ne lui paroissoit pas aussi absolue qu'il desiroit. Cette alliance le mettoit aux mains avec le jeune roi de Suède, qui se tint offensé de ses provocations. Il y avoit des troubles en Pologne. Charles sut gagner les mécontents, de manière qu'il trouva un parti prêt à le seconder quand il entra dans ce royaume. Cette faction lui facilita la prise de Varsovie ; le héros suédois y entra en conquérant. Auguste s'enfuit en Saxe ; Charles ne lui donna aucun relâche qu'il ne lui eût fait signer son abdication. On procéda à une nouvelle élection. Le vainqueur, qui auroit pu se procurer les suffrages, déclara qu'il n'avoit aucune prétention, et fit élire un seigneur polonois, nommé Stanislas.

Quelques jours après la destitution d'Auguste, Charles, se trouvant à quatre lieues de Dresde, où séjour-

noit le roi déposé, quitte son armée, et, accompagné seulement de cinq officiers, se rend au château, comme s'il n'avoit été question entre le prince saxon et lui que d'une légère contestation terminée de gré à gré. Il pénètre jusqu'à l'appartement de l'électeur, cause familièrement avec lui, boit, mange tranquillement, et repart. « Vous verrez, dit-il en se retirant au galop avec ses « cinq cavaliers, vous verrez qu'ils délibèrent à présent « sur ce qu'ils auroient dû faire. »

La prédiction faite par le czar après la bataille de Narva se vérifia à Pultava. Charles, forcé de combattre avec des troupes harassées, continuellement harcelées par les Russes pendant une longue route, fut entièrement défait. Il montra dans la bataille tout le courage et toute l'habileté qui avoient toujours caractérisé ses actions guerrières. Comme il avoit été blessé dans une occasion précédente, on le portoit sur un brancard, pour donner ses ordres. Deux fois le brancard fut renversé, et la seconde, brisé par le canon. Quand la déroute fut complète, on le mit avec peine sur un cheval. Cinq cents cavaliers se réunirent, et lui servirent d'escorte jusqu'à la première ville turque, encore éloignée de trente lieues.

Tout le reste de l'armée suédoise fut tué ou pris. Le czar envoya beaucoup de ces prisonniers en Sibérie et dans d'autres contrées. La nécessité les rendit industrieux. Ils y exercèrent les arts et métiers dont ils avoient quelque connoissance. Alors toutes les distinctions que la fortune met entre les hommes furent bannies. L'officier qui ne savoit aucun métier fut réduit à fendre et à porter du bois pour le soldat tailleur, menuisier, maçon, orfèvre, selon ses talents. D'autres

devinrent peintres, architectes, établirent des écoles publiques, et se rendirent dans les arts les maîtres de leurs vainqueurs. Ainsi, par la victoire de Pultava, Pierre le Grand non seulement fonda la puissance et la sûreté de son empire, mais il y établit encore l'industrie et les sciences qui y étoient inconnues.

Charles XII fut reçu avec toutes sortes d'égards dans les états du grand-seigneur. Il fixa son séjour à Bender, ville de Bessarabie, peu éloignée des frontières de Pologne. Au milieu de la mollesse asiatique, dont les délices lui étoient prodiguées, il vécut toujours en soldat. Il étoit un sujet d'admiration pour les Turcs, qui venoient en foule voir un prince si célèbre par ses victoires, si égal dans l'adversité, si singulier dans sa manière de vivre. Le divan lui offrit de l'argent et les moyens de regagner ses états sans être inquiété. Il auroit pu même y retourner sans passe-port, en profitant des offres que la France lui fit de l'embarquer sur la Méditerranée, d'où il seroit rentré par l'Océan.

Mais ce n'étoit pas là son idée. Il avoit résolu de ne reparoître dans ses états qu'à la tête d'une armée; et cette armée, il prétendoit que la Porte ottomane la lui fournît. Il fut un instant que ce projet pensa réussir. Comme ce prince étoit très généreux, tout ce qu'on lui fournissoit d'argent, il le prodiguoit sans ménagement aux membres du divan, déja captivés par l'admiration qu'il leur inspiroit. Mais ses ressources s'épuisèrent. Le trésor du czar, au contraire, grossi par les dépouilles de la Pologne et de la Saxe, trouvées à Pultava et répandues avec profusion dans le sérail, changea la disposition des esprits. Cependant le réfugié de Bender trouva moyen de déconcerter la cabale qui lui étoit

contraire, et de faire disgracier et exiler le grand-visir.

Celui qui lui succéda, ayant fait examiner par les chefs de la religion les propositions de Charles contre le czar, dit au grand-seigneur : « La loi te défend d'attaquer le czar, qui ne t'a point offensé; mais elle « t'ordonne de secourir le roi de Suède, qui est malheureux chez toi. » En conséquence, l'empereur ottoman envoya à son hôte une somme très considérable pour son voyage; le grand-visir accompagna le présent d'une lettre par laquelle il lui conseilloit très respectueusement de s'en retourner tranquillement dans ses états par l'Allemagne, où on lui procureroit commodité et sûreté. C'étoit revenir à l'expédient des passe-ports, pour traverser en fugitif des pays autrefois conquis, expédient déja rejeté. Charles s'obstina à sa première résolution de ne pas désemparer et de forcer la Porte, par son opiniâtreté, à entrer dans ses vues.

Un changement de ministère donna de nouvelles espérances au roi de Suède. La guerre contre le czar fut résolue à Constantinople, et poussée avec une vigueur qui mit la couronne de Pierre en danger. Réduit sur les bords du Pruth, comme l'avoit été Charles à Pultava, à combattre avec le plus grand désavantage, il échappa à ce péril par l'adresse de Catherine, qui n'étoit pas encore impératrice, et qui gagna le grand-visir et son conseil à force de largesses. Le roi de Suède arriva au camp des Musulmans le lendemain du traité. Comme il connoissoit les lieux et la position des armées, il croyoit qu'il n'avoit plus qu'à recevoir l'épée de son ennemi, s'il existoit encore, et qu'il alloit disposer de sa couronne.

Quel étonnement, quand il apprend que sa proie lui est échappée! Tous les reproches, toutes les injures que le dépit et la rage peuvent suggérer contre un lâche et un traître, Charles les vomit contre le grand-visir. Le ministre, persuadé que le monarque n'oubliera rien pour le perdre, se met en garde contre ses entreprises. Il l'investit d'espions qui arrêtoient les lettres et les mémoires que le prince adressoit au divan et au grand-seigneur. Il en fit cependant passer quelques unes. Le grand-visir crut le prendre par le besoin. Il lui retrancha sa pension. Charles affecta de n'en faire que plus de dépense. On le pressa de partir, et on le menaça de l'y forcer : il dit qu'il se défendroit. Le grand-seigneur lui proposa une escorte de quatre mille Turcs, qui, moyennant des mesures prises avec la Pologne, seroit respectée. Le fugitif demanda toujours une armée.

Il fut résolu dans un divan de renvoyer ce prince, et d'employer la force si on ne pouvoit faire autrement.

Le gouverneur de Bender eut ordre de signifier la décision et de la mettre à exécution. Pour récompense de la douceur et des égards qu'il mit dans sa démarche, il reçut cette brutale réponse : « Obéis à ton maître, si « tu l'oses, et sors de ma présence. » La maison que le roi de Suède habitoit, sans fossés ni remparts, est aussitôt investie. Les canons sont braqués, les mortiers dressés, sa garde d'honneur, composée de janissaires est rappelée ; il ne lui reste que trois cents Suédois. Les officiers se jettent à ses genoux, lui découvrent leurs estomacs couverts de blessures. Il leur répond : « Je « sais que nous avons vaillamment combattu ensemble. « Vous avez fait votre devoir jusqu'à présent, faites-le « encore aujourd'hui. » Son chapelain lui adresse des

remontrances ; il lui dit : « Je vous ai pris pour faire « des prières, et non pour me donner des conseils. » Il distribue lui-même ses Suédois, leur assigne les postes. On croit qu'il étoit intérieurement flatté de l'honneur de soutenir avec trois cents hommes l'effort de vingt mille Turcs.

Avant d'en venir à la dernière violence, soixante vieux janissaires, respectables par leur barbe blanche, et attachés à lui par l'estime, se présentent un bâton blanc à la main, le conjurent de se rendre à eux, qu'ils lui serviront de garde, qu'ils le méneront avec honneur et sûreté auprès du grand-seigneur, pour s'expliquer sur les griefs dont il se plaint. Il leur commande de se retirer, et les menace, s'ils n'obéissent, de leur faire couper la barbe, affront le plus sanglant qu'on puisse faire à un homme en Orient. Il avoit déja menacé le pacha lui-même de le faire pendre, s'il réitéroit ses instances. Les janissaires le quittent en s'écriant : « Ah ! la tête de fer ! puisqu'il veut périr, qu'il périsse ! »

On donne le signal de l'assaut : Charles fait tirer et tire lui-même sans pitié sur les Turcs, qui le ménageoient. Ils pénètrent cependant, le poursuivent de chambre en chambre. Il leur oppose des portes renforcées par des meubles. Tout lui sert d'armes. Il jette au milieu d'eux des tonneaux de poudre, lardés de mèches enflammées. Cependant, en reculant pour mettre une dernière porte entre lui et les assaillants, il tombe embarrassé dans ses éperons. On se jette sur lui. On le prend par les jambes et par les bras, comme un frénétique dangereux, et on le porte chez le pacha. Selon ses ordres, il le fit partir pour Demotica, petite ville à

dix lieues d'Andrinople, où étoit le grand-seigneur avec sa cour.

A peine le roi étoit-il arrivé, que le système ottoman changea par la déposition du visir. Son successeur, peu favorable aux Russes, fait dire à Charles de venir le trouver, afin de conférer avec lui sur les mesures à prendre pour le renouvellement de la guerre. Le monarque, piqué de cette invitation familière, craignant cependant de choquer le ministre par un refus, prétexte une maladie. Il reste dix mois au lit, traité et soigné comme un vrai malade. A la fin, cependant, toutes ces attentions le lassent. Une vie si peu conforme à son caractère actif le fatigue et lui fait prendre la résolution de partir.

Il demande une escorte et de l'argent. Les passe-ports étoient expédiés pour les états de l'Empire, avec ordre à tous les gouverneurs d'avoir pour lui tous les égards dus à son rang. Mais Charles n'étoit pas curieux de faire voir à toute l'Allemagne le prisonnier de Bender. Arrivé sur la frontière, il renvoie son escorte turque, et dit aux siens : « Ne vous mettez pas en peine de ma « personne; rendez-vous le plus tôt que vous pourrez à « Stralsund. » Il ne prend avec lui qu'un jeune colonel qu'il aimoit, et part en poste sous l'uniforme d'un officier allemand. Dès la troisième journée, le jeune officier, excédé de fatigues, est obligé de s'arrêter. Pour lui, il continue sa route par la Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la Bavière, le Wirtemberg, le Palatinat, la Westphalie, le Mecklembourg, et arrive le dix-septième jour, à minuit, aux portes de Stralsund. La sentinelle refusoit d'avertir le gouverneur. Il menace de la faire

pendre le lendemain. On ouvre. Introduit auprès du gouverneur, celui-ci à moitié endormi lui demande s'il apporte des nouvelles du roi, dont un bruit vague faisoit attendre l'arrivée. « Eh quoi ! Duker, répond « Charles, mes plus fidèles serviteurs m'ont-ils donc « oublié? » Le gouverneur, le reconnoissant, se précipite à ses genoux. La nouvelle de son arrivée se répand aussitôt dans la ville, par le son des cloches et le bruit de l'artillerie. On se lève, on se félicite, on s'embrasse. Le voyageur se jette sur un lit; il y avoit seize nuits qu'il ne s'étoit couché. Il dort quelques heures, se lève et passe la garnison en revue.

Pendant que le roi de Suède perdoit son temps à Bender et à Démotica, ses ennemis attaquoient de toutes parts son royaume abandonné. Les Danois faisoient valoir leurs anciennes prétentions; les Moscovites s'emparoient de toutes ses provinces. Le Brandebourg et le Hanovre s'agrandissoient à ses dépens. Auguste avoit enlevé à Stanislas la couronne de Pologne, et l'avoit remise sur sa tête. Les sénateurs de Stockholm, embarrassés, ne savoient comment s'opposer à tant d'ennemis. S'ils proposoient de traiter, on leur demandoit quelle confiance on pouvoit prendre dans un sénat asservi au point que, dans une occasion où il avoit voulu faire quelque remontrance, Charles avoit écrit: « S'ils résistent, je leur enverrai ma botte pour « les présider. » On n'osoit donc prendre aucunes mesures, parcequ'on étoit sûr que les meilleures raisons, les circonstances les plus urgentes, ne pouvoient faire consentir ce prince à accepter ou à ratifier des conditions qui lui déplaisoient.

Tel étoit Charles XII dans sa plus grande détresse;

à plus forte raison son opiniâtreté redoubla-t-elle quand il se vit quelque lueur d'espérance. Il ne se reposa à Stralsund qu'en faisant les préparatifs d'une guerre plus vive que jamais. Des courriers furent dépêchés dans toutes les parties de ses états, pour ordonner et presser des levées. Elles se firent avec la plus grande activité. En peu de temps elles furent complétes. La frénésie de la gloire transportoit les Suédois. Tous les jeunes gens couroient sous les drapeaux. Il ne resta pour l'agriculture que les hommes infirmes et les vieillards, peu capables de garantir la Suède de la famine dont elle étoit menacée.

Les ennemis furent instruits aussitôt que les Suédois de l'arrivée de Charles à Stralsund. Tous leurs efforts se dirigèrent aussitôt contre cette forteresse, dans l'espérance que le roi y périroit, seroit fait prisonnier, ou forcé de conclure la paix. Il soutint le siége en personne. Les rois de Danemarck et de Prusse l'attaquèrent aussi eux-mêmes par terre et par mer. Ils veilloient attentivement sur lui. Leurs généraux avoient les ordres les plus stricts de ne pas le laisser échapper. Il fit comme à l'ordinaire des prodiges de valeur; et quand Stralsund ne fut plus qu'un monceau de cendres, il la quitta, lui dixième, et laissa au gouverneur le soin de sauver le reste de la garnison par une capitulation.

En ce moment, le système de Charles étoit changé. Le baron de Gortz, ministre audacieux, actif, plein de ressources, venoit de lui faire adopter un plan de guerre tout différent du plan formé anciennement. Il avoit saisi les deux passions dominantes de Charles, l'opiniâtreté et la vengeance. La première l'excitoit à remettre Stanislas sur le trône de Pologne; la secon-

de l'encourageoit à punir le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, de s'être dans ses malheurs déclaré contre lui, sans autre motif que celui de s'emparer de ses dépouilles.

Gortz lui remontre que jamais il ne replacera son protégé sur le trône de Pologne, tant qu'il aura le czar contre lui. Il le réconcilie donc avec le Moscovite. D'un autre côté, le ministre représente à Charles que ce seroit une vengeance peu importante que de morceler les états d'Hanovre, et peut-être de les envahir tout entiers; mais qu'il faut ôter à George la couronne d'Angleterre, et la rendre aux descendants de Jacques II. Pour arriver à ce but, Gortz lie la Suéde à l'Espagne, par l'intervention d'Alberoni, Italien, aussi actif, aussi entreprenant que le ministre suédois.

Ces deux hommes, moyennant d'autres alliances secondaires, et l'impétuosité de Charles XII, alloient bouleverser l'Europe. En attendant le complétement des préparatifs de la grande entreprise, le roi de Suéde juge à propos de passer en Norwége, dont la possession, arrachée au Danemarck, devoit être un dédommagement des provinces qu'il cédoit au czar. Malgré la chaîne de montagnes escarpées qui séparent les deux états, Charles, au mois d'octobre, lorsque la terre étoit couverte de neige et de frimas, pénétre au centre du royaume, et met le siége devant Frédérickshall, place bien fortifiée, d'où dépendoit le sort de la Norwége.

La rigueur du froid rendoit l'ouverture de la tranchée comme impossible. Charles s'obstine à cette entreprise. Les soldats lui obéissent avec ardeur, ils avoient autant de peine que s'ils creusoient des roches. Le roi les animoit par sa présence. Jamais il n'avoit

connu le danger; mais ici il s'y exposa comme s'il avoit voulu défier la mort. On n'a pas deviné les raisons qu'il eut de se tenir comme il fit sur le revers de la tranchée, dans l'endroit même où le canon de la place tiroit à mitraille, si ce n'est peut-être le plaisir de résister aux instances qu'on lui faisoit pour qu'il se retirât. Le dernier messager qui vint de la part de ses généraux, qu'il avoit éloignés, le trouva couché sur le parapet, la main, par un mouvement naturel, portée sur la garde de son épée. Une balle lui avoit percé la tête. Charles XII mourut à trente-six ans, de quatre ans plus âgé qu'Alexandre, qu'il s'étoit proposé pour modéle. Il n'avoit pas été marié. On ne lui a pas connu de maîtresse.

La couronne fut déférée à Ulrique-Eléonore, sa sœur, mariée à Frédéric, prince de Hesse. Il n'y eut point d'élection. Cette princesse prit le sceptre comme héréditaire; mais le sénat fit des conditions qui le tiroient de la sujétion où Charles XII l'avoit retenu. On s'en prit moins au roi des vexations orgueilleuses qu'il avoit exercées qu'à son ministre Gortz, aussi altier avec les sujets que souple avec son prince. Les sénateurs dissimulèrent leur ressentiment tant que Charles vécut. Aussitôt qu'il fut mort, Gortz paya de sa tête son crédit et l'usage impérieux et arbitraire qu'il en avoit fait. Eléonore, en acceptant les conditions qui remettoient quelque équilibre dans le gouvernement, plut à la nation, et obtint l'association de son époux au trône. Ulrique-Eléonore. 1719.

L'état où l'on nous peint la Suéde à l'avénement de ces souverains fait frémir et déplorer le sort des royaumes gouvernés par les princes possédés de la passion

de la guerre. Tous les vieux soldats, la force des armées, tués ou pris, avoient disparu. Il ne restoit qu'une jeunesse toute neuve dans le métier des armes, qui n'avoit pas pour s'aguerrir le coup-d'œil et l'exemple de Charles. Le peuple gémissoit sous le poids des taxes oppressives. Il n'y avoit plus ni argent, ni crédit. Le commerce étoit ruiné, l'industrie n'avoit plus d'activité, la marine étoit détruite. Des provinces entières étoient couvertes de ruines. Dans une irruption, les Russes brûlèrent cinq cents hameaux et vingt-huit paroisses, seulement pour déterminer le gouvernement à des conditions qu'ils desiroient. Cette gracieuse invitation eut son effet. Frédéric céda ce que le czar voulut, et obtint la paix. Il l'obtint aussi des autres puissances belligérantes; et, comme d'habiles médecins, lui et la reine commencèrent à rétablir la santé de l'état par des remédes doux, adaptés aux circonstances. Mais il y avoit un vice interne, une force rebelle, qui s'opposoit au succès de la cure. Le sénat, trop fier de la puissance qu'il avoit reconquise, devint ombrageux, et se montroit presque toujours opposé aux volontés du roi. Il fallut toute la prudence et la modération de Frédéric, sur-tout après la mort d'Ulrique, son épouse, très chère à la nation, pour soutenir son autorité et faire régler la succession sans troubles. On nomma prince héréditaire Adolphe-Frédéric, de la maison de Holstein, proche parent de la défunte reine.

Adolphe-Frédéric. 1751.

Les longs régnes de Frédéric II et d'Adolphe-Frédéric, aussi tranquilles que ces princes purent les maintenir, ne furent cependant pas exempts de troubles. Il se forma des factions dont les noms vulgaires, devenus des mots de ralliement pour un peuple, ne

doivent pas étonner les François. Ces factions s'appelèrent les Chapeaux et les Bonnets. Les Chapeaux étoient attachés à la prérogative royale, et vouloient rétablir l'administration de Charles IX, de Gustave-Adolphe, et de Charles-Gustave. On sut qu'ils étoient favorisés par le roi et son conseil. La noblesse et le clergé se rangèrent de ce côté. Les Bonnets étoient dans des sentiments absolument contraires et fort attachés aux priviléges du sénat. A eux se réunissoient la principale bourgeoisie et les plus distingués de l'ordre des paysans. Il y avoit aussi les Bonnets Chasseurs, tirés de toutes les classes. Ils voltigeoient entre les deux factions, et, selon leur accession ou leur éloignement, donnoient ou ôtoient de la prépondérance à l'un ou à l'autre parti.

Le sénat, peu contenu par Frédéric II, encore moins réprimé par le foible Adolphe-Frédéric, avoit pris un empire souvent mortifiant pour ces monarques. A force de remontrances et de résistance à leurs volontés dans des matières qui paroissoient intéresser le bonheur du peuple, il s'étoit acquis un crédit qui rendoit les Bonnets dominants. Ces monarques avoient été contraints d'abandonner à la justice ou à la vengeance populaire des généraux estimables, des ministres objets de leur jalousie, dont le zéle pour le maintien de l'autorité royale avoit déplu. Adolphe n'en avoit conservé quelques uns qu'en menaçant de renoncer à la couronne, si on continuoit de le tourmenter; ce qui auroit jeté le royaume dans une horrible confusion. Le sénat adoucit le roi par quelques concessions politiques. Les Chapeaux n'eurent pas l'adresse de profiter de l'ascendant que prit le monarque dans une diète générale qu'il con-

voqua. Ils s'y trouvoient les plus forts; mais comme ils n'avoient pas de plan fixe, qu'ils ne savoient à quoi se déterminer, que l'opinion du jour n'étoit pas celle du lendemain, cette assemblée ne fut d'aucune utilité au roi. Ce prince, plein de candeur, dont la bienfaisance et la bonté d'ame font encore chérir la mémoire, céda, en mourant, la couronne à Gustave, son fils, qui en avoit déja senti les épines.

Gustave III. 1771. Ce prince voyageoit, moins par curiosité que pour n'être pas témoin de tous les désagréments qu'éprouvoit son père; désagréments que la vivacité de l'âge ne lui auroit pas permis de souffrir aussi patiemment. La mort de son père lui fut annoncée en France. Il en partit aussitôt, et traversa l'Allemagne à grandes journées. Sa présence l'annonça à Stockholm. Il y fut reçu avec les plus vives acclamations. La conduite qu'il tint le rendit bientôt cher au peuple. Il donnoit audience deux fois par semaine, écoutoit le moindre de ses sujets avec la dignité d'un souverain et la tendresse d'un père. Il ne lui échappoit rien qui pût faire soupçonner qu'il avoit quelque dessein contre la constitution; mais on s'en doutoit, parceque, malgré l'impartialité qu'il affectoit, ses favoris étoient tous de la faction des Chapeaux. Les Bonnets travaillèrent à se renforcer dans la diète qui s'ouvrit au commencement du régne, et ils prirent si bien leurs mesures, qu'ils y devinrent les maîtres. Cette grande majorité les entraîna dans des démarches qui mirent à découvert le projet des principaux d'entre eux. Il ne tendoit pas à moins que de se perpétuer dans les places de sénateurs, en les concentrant dans quelques familles, et peut-être de changer la monarchie en aristocratie pure.

Les seigneurs qui n'étoient pas du nombre des privilégiés prirent l'alarme. Un d'entre eux vint trouver le jeune monarque, et lui dit : « Tout est perdu, si vous « ne prenez les mesures les plus efficaces pour détruire « la tyrannie qui nous menace. » Ces mesures furent concertées dans un conseil tenu entre très peu de personnes. On jugea d'abord à propos d'agiter le peuple et de l'occuper en excitant des troubles dans quelques provinces. Une disette extraordinaire survint; on l'attribua à l'inattention et à la négligence du sénat. Les murmures et les plaintes se firent entendre par tout le royaume. Des émissaires apostés disoient aux mécontents: « Courez à Stockholm, adressez-vous à Gustave, « il vous soulagera. » Les sénateurs voyoient bien que c'étoient les Chapeaux qui tournoient contre eux les plaintes publiques. La scission entre le roi et le sénat, sans éclater en rupture ouverte, se manifestoit par des préparatifs alarmants. Le roi s'étoit fait une garde de cent cinquante braves qui ne le quittoient pas. Le sénat s'étoit emparé des lieux forts de Stockholm et y avoit nommé un gouverneur à sa dévotion. Il avoit aussi eu soin que les principaux officiers de l'armée fussent des Bonnets. Sans casser ceux qui étoient suspects d'attachement pour le roi, on les éloigna de leurs corps, sous prétexte de diverses commissions; de sorte que le sénat pouvoit se promettre de réunir près de lui les régiments quand il l'ordonneroit.

Mais un capitaine, nommé Hellichius, feignit de se révolter. Il s'empara de Christianstadt, forteresse la plus importante du royaume. Ce fut une raison pour le roi d'assembler cinq régiments. Il mit Charles, son frère, à leur tête, parut très affligé de cette rebellion,

et embrassa avec ardeur toutes les mesures imaginées par le sénat pour en prévenir les suites. Comme il y avoit une fermentation sourde dans la capitale, Gustave, en parcourant les rues avec son escorte, se montroit au peuple sous les dehors les plus capables de séduire, flattant et caressant tout le monde. Il accompagnoit les patrouilles, et, en peu de temps, ces hommes armés par le sénat devinrent les plus fidéles partisans du monarque. Le sénat, témoin de cette séduction, et en redoutant les suites, manda des régiments, résolu de faire arrêter le roi aussitôt qu'ils seroient arrivés.

Gustave est informé qu'ils doivent entrer dans Stockholm le 19 août 1772. Il prend, de son côté, la résolution de recouvrer son autorité, ou de mourir dans l'exécution de cette entreprise. Dès le matin, il mande tous les Chapeaux qu'il croyoit attachés à sa personne. Avant dix heures, il étoit à cheval; il passe en revue le régiment d'artillerie; il parcourt les rues, se montre encore plus civil qu'à l'ordinaire. En revenant au palais, il fait entrer les officiers et bas-officiers dans le corps-de-garde, s'y renferme avec eux, et déclare dans un discours énergique que sa vie et l'état sont en danger. « Voulez-vous m'être fidéles, leur dit-il, comme « vous l'avez été à Gustave Wasa et à Gustave Adolphe, « et je risquerai ma vie pour votre bien et celui de la « patrie? » Un morne silence régnoit dans l'assemblée. « Quoi! s'écrie le roi, tout surpris, personne ne me ré« pond? — Oui, reprend un jeune officier, nous vous « suivrons. Seroit-il quelqu'un assez lâche pour aban« donner son roi? » Ce mot décida tout. Chacun s'empresse d'assurer le roi de sa fidélité.

Les officiers eurent ordre d'assembler leurs soldats. Gustave s'avance vers la troupe sans marquer la moindre inquiétude, lui adresse le même discours qu'aux officiers, et obtient le même succès. Il avoit eu soin de placer un détachement à la porte du lieu où les sénateurs étoient assemblés, pour les empêcher d'en sortir et de donner des ordres. Cependant ses émissaires publioient dans la ville que le roi étoit arrêté. Ce bruit attire au château une foule de peuple qui, voyant le monarque libre, témoigne sa joie par des acclamations réitérées.

Les sénateurs, frappés de ce bruit et témoins du tumulte par les fenêtres, veulent envoyer quelques uns d'entre eux aux informations. Trente grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, leur signifient que la volonté du roi est qu'ils restent; et, pour la plus grande sûreté, on les enferme à clef. Gustave traverse les rues, et par-tout est reçu avec applaudissement. Il fait fermer les portes de la ville, et envoie aux troupes qui avançoient, et qui n'étoient plus qu'à une lieue, ordre, de la part du sénat, de retourner. Comme les commandants ignoroient ce qui se passoit dans la ville, ils crurent cet ordre réellement émané du sénat, et obéirent. Avec la même facilité le roi s'empara de tous les postes, et fit prêter un nouveau serment de fidélité par le peuple.

Le lendemain il se rendit au sénat, qu'il avoit tenu renfermé toute la nuit, et y lut une constitution qu'il tenoit prête. Tous les membres, les bonnets même les plus zélés, s'empressèrent de la signer. Elle donnoit au roi le droit de convoquer, proroger et dissoudre les états à sa volonté, confioit à lui seul le commandement

de l'armée et de la marine, le maniement des finances, la nomination aux emplois civils et militaires. Il n'étoit pas statué positivement que le roi auroit le droit d'imposer les taxes, mais que celles qui existoient seroient perpétuées, et qu'en cas d'invasion de l'ennemi, ou d'autre nécessité urgente, le monarque seroit maître de les augmenter jusqu'à ce qu'il fût possible d'assembler les états; enfin que les états eux-mêmes ne pourroient délibérer que sur les matières présentées par le roi.

Cette constitution fut envoyée dans les provinces, et reçue par-tout sans murmure et sans opposition. Ainsi un roi de vingt-six ans, par sa prudence et son intrépidité, fit en une heure et consomma, sans répandre une seule goutte de sang, la même révolution qui avoit coûté tant de peines et de soins à Gustave Wasa et à Charles XI.

Mais ce régne, qui avoit commencé d'une manière si brillante, eut une fin prématurée et tragique. Ceux des nobles qui s'étoient vu arracher à regret la part qu'ils avoient dans le gouvernement ne pardonnèrent pas à Gustave ses succès. Ils le traversèrent constamment dans les armées et dans les diètes qu'il étoit obligé d'assembler pour obtenir des subsides. Après une victoire sur les Russes, lorsque Gustave pouvoit s'avancer jusqu'à Pétersbourg, ses principaux officiers refusèrent de seconder sa valeur. Ce crime fut foiblement puni, et l'indulgence du roi enhardit les mécontents à des complots plus dangereux.

Il se forma entre eux une faction déterminée à tout oser pour embarrasser le roi et faire échouer ses projets. Leurs efforts ne réussirent cependant pas. Dans une diète assemblée à Géfle en janvier 1792, il obtint

tout ce qu'il voulut par la prépondérance de l'ordre des bourgeois et de l'ordre des paysans, qui rendoient justice aux bonnes intentions du monarque. Le clergé restoit neutre.

Dans cette faction de la noblesse irritée des succès du roi, dans cette faction ardente et haineuse, si l'on peut se servir de ce terme, se trouvoient des jeunes gens qui, emportés par l'impétuosité ordinaire à leur âge, croyoient qu'on ne pouvoit trop tôt mettre des bornes aux entreprises du roi, ni hésit[illegible] [illegible]s moyens, sans risquer de voir ses prétentions [illegible]. Dans cette disposition d'esprit, ils s'assemb[illegible] [illegible]onviennent de s'en défaire. Ils tirent au sort entre trois à qui porteroit le coup; et, dit l'historien, « le destin, qui « avoit indiqué Anckarstroëm pour être un assassin de « roi, l'accabla de cette hideuse faveur. »

Il chercha quelque temps l'occasion, sans pouvoir la trouver; enfin il crut la rencontrer favorable dans un bal qui devoit avoir lieu le 15 mars 1792. Gustave aimoit beaucoup ces sortes de divertissements. Au moment où il alloit s'y rendre, il reçoit un billet donné à un de ses pages par une main inconnue, et conçu en ces termes: « Je suis encore de vos amis, quoique j'aie « des raisons pour ne le plus être; n'allez pas au bal ce « soir, il y va de votre vie. » Le prince montre ces lignes à un seigneur qui l'accompagnoit. Celui-ci le presse de ne point aller au bal, ou du moins de se munir d'une cuirasse. Gustave sourit: « Allons voir, dit-il, s'ils ose« ront m'assassiner. » Il entre dans la salle: une troupe confuse l'environne. On entend un coup de pistolet, dont l'explosion est presque étouffée. Il tombe en criant: « Je suis blessé. » La blessure étoit mortelle. Sa

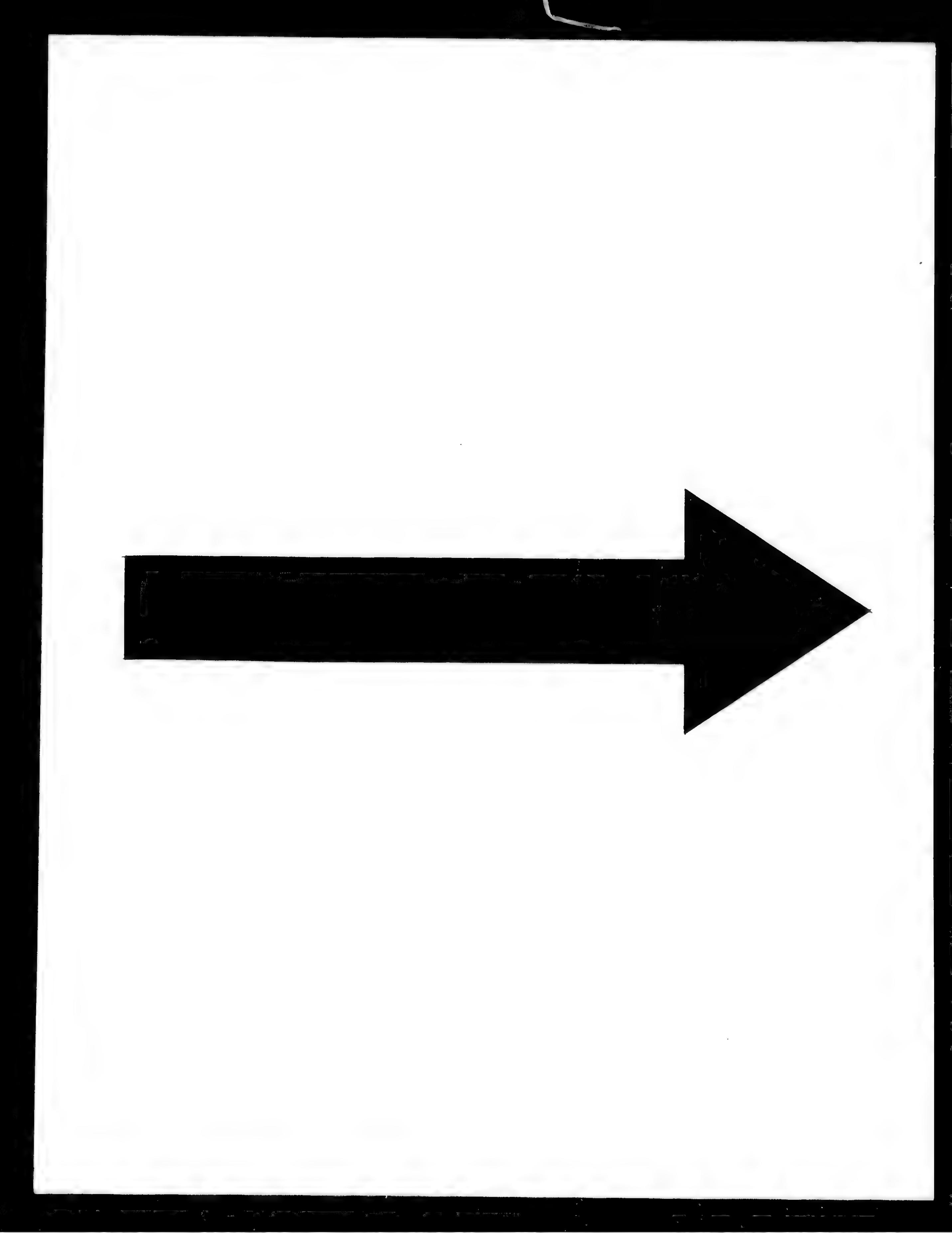
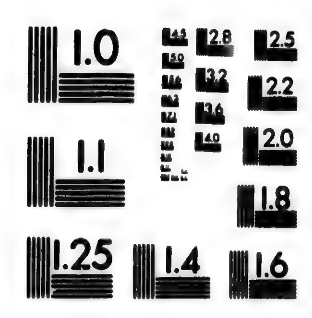
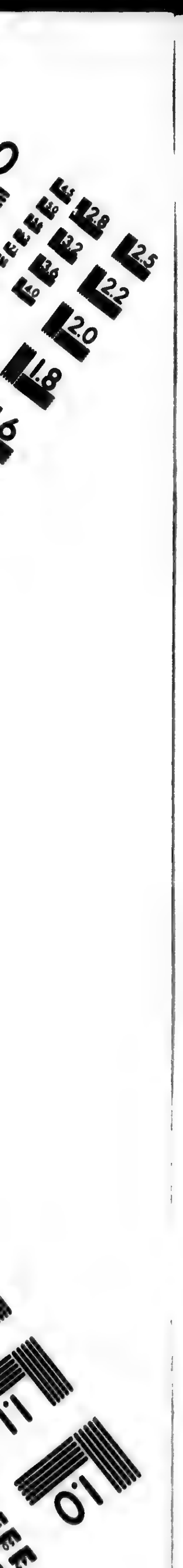


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

bonne constitution, les secours de l'art, les vœux de ses sujets, ne purent le sauver.

Ainsi périt Gustave III, âgé de quarante-six ans, laissant après lui la réputation d'un guerrier aussi brave qu'intelligent, d'un sage administrateur et d'un adroit politique. On croit qu'il alloit prendre une part active dans les troubles de l'Europe, et l'on espéroit beaucoup de son courage et de sa prudence. Gustave aimoit passionnément les beaux-arts; il étoit gai, affable, obligeant. Ses belles qualités n'ont pu l'emporter, dans l'esprit des conspirateurs, sur le desir de venger leur patrie, qu'ils croyoient opprimée. L'assassin Anckarstroëm avoit de plus un mécontentement personnel. Il n'étoit que lieutenant des gardes: tant il est vrai qu'il n'y a pas de petits ennemis! Il fut puni du dernier supplice. Les deux autres ont seulement été bannis, peut-être en récompense de ce que ce fut l'un d'eux qui, apparemment pressé par ses remords, écrivit au roi le billet qui auroit dû l'empêcher de s'exposer au danger dont on le prévenoit. Quelque bons que soient les souverains, ils ne peuvent se flatter de n'avoir point d'ennemis; et le malheur de Gustave est un exemple, entre beaucoup d'autres fournis par l'histoire, du danger qu'ils courent à négliger, par véritable sécurité ou par ostentation d'intrépidité, les indices de complots ou d'attentats médités, de quelques mains que leur viennent ces avertissements.

RUSSIE.

La Russie contient moitié plus de terrain que l'empire romain, qui lui-même avoit dix fois plus d'étendue que le plus grand royaume de l'Europe. La population ne répond pas à cette étendue. Des déserts, des lacs, des forêts immenses, remplissent une grande portion de cet empire. Une multitude de nations différentes l'habitent. Entre elles, il y en a même de sauvages. On peut y compter au moins le tiers en sus des langues que l'on parle sur la surface du globe. Il y en a un grand nombre qui sont inconnues même aux savants. Les villes sont clair-semées; la plupart, en bois, mal bâties, mal percées, ne seroient regardées chez nous que comme de chétifs villages. On divise la Russie en Russie européenne et Russie asiatique. Il est impossible que le climat, les productions, les mœurs soient les mêmes dans ces vastes provinces. On se contentera d'indiquer sur ces différents objets les singularités physiques et morales dignes d'être remarquées.

Russie, entre l'Océan glacial, la Grande-Tartarie, l'Océan oriental, la Perse, la Géorgie, la mer Caspienne, la mer Noire, la Pologne et la Suède.

Au fond du golfe de Finlande, dans un lieu où l'on ne voyoit en 1703 que des baraques de pêcheurs, s'élève la ville de Pétersbourg, bâtie par Pierre-le-Grand. Elle est ornée de magnifiques palais, de belles églises, de vastes édifices publics. On y trouve des magasins fournis de marchandises d'Europe et d'Asie. Il y a une école de cadets, une académie célèbre, des chambres de justice, et tout ce qui peut rendre une ville considérable. Le séjour du souverain la fait regarder comme

la capitale de l'empire, au préjudice de Moscou qui l'étoit autrefois. Celle-ci est toujours restée une très grande ville. L'absence du czar en a diminué la population. Peu loin de Pétersbourg, se trouve le port de Cronstadt, où s'arment les flottes russes. On a vu de nos jours de ces flottes traverser l'Océan, parcourir la Méditerranée et faire trembler les Dardanelles.

Lapons. Parmi les habitants de ce vaste empire, on en distinguoit quelques uns dignes d'une attention particulière. Les Lapons étoient, à ce que l'on croit, connus des anciens sous le nomde Troglodytes et de Pygmées. Ces dénominations indiquent leur petite stature, qui atteint rarement quatre pieds et demi, et ne va jamais au-delà, et l'habitude où ils sont de vivre dans des trous qu'ils se creusent sous terre. Leurs mains et leurs pieds sont d'une petitesse remarquable, et semblent façonnés exprès pour grimper sur les rochers, dont la Laponie est hérissée. Tel est l'attachement de ces peuples pour leur pays, qu'il leur est presque impossible de vivre ailleurs. Ils ont une langue bornée à peu de mots. Ils ne connoissent ni le tien, ni le mien, même, dit-on, à l'égard de leurs femmes, qu'ils offrent volontiers étrangers, dans l'espérance, disent quelques voyageurs, d'embellir leur race; comme si une nation pouvoit se trouver laide! Leur religion est un culte de cérémonial sans dogmes. Ils vivent long-temps, sont peu sujets aux maladies, et ne boivent que de l'eau sous ce climat glacé. Il y a peu de nations sur le compte desquelles on ait débité plus de fables. Les voyageurs modernes plus instruits, entre autres Acerbi, nous les représentent comme doués de qualités estimables et conservant une imagination assez vive près des glaces du pôle arctique.

Samoyèdes.

Le long de la mer glaciale, en s'étendant dans le gouvernement d'Archangel, près de la chaîne des monts de l'Oural, vivent les Samoyèdes, très pauvres, très simples, petits comme les Lapons; mais ils diffèrent d'eux en ce qu'ils ont les joues bouffies, les yeux presque fermés et allongés, le teint basané, et que leurs femmes, par une singularité remarquable, ont le sein noir. Ils adorent des statues de bois mal taillées, et reconnoissent deux principes. Ceux d'entre eux auxquels les Moscovites ont parlé de Jésus-Christ, le placent entre les autres dieux. C'est là tout leur christianisme. Ils vivent sous des huttes. Les rennes forment leur principale richesse. Leurs habillements pour l'été consistent en peaux de poissons; leurs habillements d'hiver consistent en fourrures qui sont les plus belles du monde. Les animaux qui les fournissent leur servent aussi de nourriture. Ils y ajoutent quelques légumes et ne connoissent pas le pain. La polygamie est chez eux en usage. Quand leurs parents deviennent vieux, ils les noient, pour les débarrasser des peines de la vie. La magie et la sorcellerie, c'est-à-dire l'ignorance effrontée de quelques charlatans, sont en honneur parmi eux. Le soleil les éclaire et disparoît des mois entiers. Dans ces longues nuits, la réverbération de la neige, et la lumière de la lune qui ne quitte pas l'horizon, et des aurores boréales, donnent assez de clarté pour leurs voyages qu'ils font en traîneaux. Les Russes ont eu l'ambition de subjuguer ces malheureux, et de dominer dans leurs déserts.

Cosaques.

Ils ont trouvé des guerriers plus dignes d'eux dans les Cosaques, race d'hommes grands, bien faits, vigoureux, endurcis à la fatigue, inconstants, enjoués et pleins

de vivacité. C'est une nation puissante. Ses forces consistent en cavalerie. Ils sont partagés en plusieurs tribus, ou hordes, sous un chef qu'on nomme hetman. Leur langue paroît avoir une souche primitive, sur laquelle ils ont enté des locutions russes, suédoises, polonoises, selon la proximité.

Les Cosaques se distinguent par les cantons qu'ils habitent. On dit les Cosaques du Don, du Jaik, du Dnieper, parcequ'ils sont établis le long de ces rivières. On dit aussi les Cosaques Zaporod, dont on ignore l'origine. Ceux-ci habitoient en grand nombre dans les îles que forme le Dnieper. Comme ils s'étoient déclarés pour Charles XII, Pierre le Grand envoya contre eux un fort détachement, avec ordre de les passer tous au fil de l'épée. Les Zaporod-Amazones, si l'on peut se servir de ce terme pour des hommes, ne souffroient, dit-on, aucune femme dans leurs habitations ordinaires. Ils alloient les trouver dans les îles qui leur étoient destinées. Ils se disoient chrétiens, mais au fond ils ne connoissoient que leurs coutumes, et leurs coutumes n'avoient d'autre régle que les besoins de la nature. Après le massacre effectué par les troupes du czar, il en fit transporter un grand nombre sur les bords les moins peuplés de la Baltique. Cependant les efforts tentés pour exterminer cette nation belliqueuse n'ont pas eu un entier succès. Il est encore resté des Cosaques dans leurs îles, et ils y ont conservé quelque chose de la singularité de leurs mœurs.

Circassie. Dans la Russie asiatique ou Tartarie russe, se trouve la Circassie, dont une partie appartient aux czars. Les femmes sont renommées pour leur beauté. On appelle les Circassiennes les Tartares françoises, parce-

qu'elles ont beaucoup de goût pour les modes. Les hommes aussi s'habillent galamment ; ils sont polis, en comparaison de leurs voisins. Ils pratiquent la circoncision : c'est tout ce qu'ils tiennent du mahométisme, auquel se mêlent quelques cérémonies du paganisme et du christianisme.

Tartares. Les Tartares couvrent dans l'empire russe une étendue immense de pays. En général, ils sont laids, mais trapus et très vigoureux. Leurs chevaux ont quelque analogie avec les maîtres pour la force et l'ardeur. Ce seroit une étude de vouloir retenir la simple nomenclature de ces peuples. Ils sont partagés en une infinité de tribus. Epars dans les campagnes, qu'ils habitent par préférence, ils regardent les villes comme des prisons; aussi n'y a-t-il pas de pays au monde où il s'en trouve moins que dans la Russie tartare. Cependant elle n'a pas toujours été habitée par des nomades. Il y existe des amas de ruines, qui n'ont pu être que des villes même considérables. Quelques sculptures qui les accompagnent ont fourni aux curieux des monnoies grecques, syriennes, arabes et romaines.

Sibérie. Les mêmes vestiges d'habitation se rencontrent dans la Sibérie, cet immense pays, ou plutôt cet affreux désert, qui sert maintenant de lieu d'exil aux Moscovites. On croit que de ces forêts sont sortis les Huns, qui ont renversé l'empire romain. Ils venoient eux-mêmes du nord de la Chine. Les Tartares nommés Usbeks leur ont succédé, et ont été remplacés par les Russes. Ainsi les hommes se sont égorgés pendant des siécles pour un des plus mauvais pays de la terre. Le froid y est très long et si rigoureux, que des hommes ont été gelés sur leurs chevaux. On se garantit par des four-

rures qui y sont très communes, parceque la chasse est l'exercice le plus ordinaire des habitants. Le pays abonde en minéraux de toute espéce. On rencontre des os fossiles, qui sont les restes ou de très grands éléphants, chose bien étonnante dans un pays si froid, ou d'une espéce d'animaux qui s'est perdue. Les naturalistes ne s'accordent pas sur ce point.

Les Sibériens actuels sont plutôt des hordes éparses que des peuplades régulières. Chacune a ses mœurs, son gouvernement et sa religion, si l'on peut appeler ainsi quelques pratiques extérieures et des formules apprises dès l'enfance, et répétées sans réflexion, telles enfin qu'ont pu les leur enseigner les plus ignorants des Russes, qui les avoisinent. Ceux-ci n'habitent la Sibérie que pour le commerce, ou plutôt ils ne font que la parcourir, s'enrichissent et vont ensuite jouir ailleurs. Un Russe part de Moscou, va de foire en foire, s'y défait en partie de ses marchandises européennes, et en garde pour les Chinois qu'il trouve dans un temps marqué sur les confins des deux royaumes. Les échanges se font. Le Russe repasse dans les foires de Sibérie, où il s'assortit, se complète, et revient à Moscou la cinquième année, chargé de richesses qu'il a acquises bien légitimement.

La Sibérie n'a pas été soumise par la douceur. Dans une seule ville fort petite, nommée Tara, le grand empereur Pierre a fait empaler en un seul jour sept cents habitants, prétendus rebelles, pour inspirer de la terreur aux autres. On trouve dans le voisinage de cette ville infortunée une espéce de jusquiame, qui, mêlée dans la boisson, produit, dit-on, un effet bien extraordinaire sur ceux qui en usent : tout grossit à leurs

yeux; une paille leur paroît une poutre, quelques gouttes d'eau leur semblent former un lac, et le moindre trou un précipice. Puisque les malheureux habitants de Tara avoient un si bon préservatif, que n'envoyoient-ils aux Moscovites qui les menaçoient quelques tonneaux de vin ou d'eau-de-vie mêlés de ce jus?

A la partie la plus reculée de l'hémisphère oriental, se trouve le Kamtschatka, presqu'île assez bien habitée. De là partent les vaisseaux russes, qui poussent vers l'Amérique des découvertes, dont ils ne nous ont pas encore donné connoissance, mais qui nous expliqueront peut-être un jour comment cette partie du monde s'est peuplée. Kamtschatka.

A une extrémité de l'empire russe, il est midi lorsqu'il est bientôt minuit à l'autre. Dans une si vaste étendue, le sol, le climat, les productions diffèrent à l'infini, et les habitudes varient de manière qu'on ne peut dire: Telles sont les mœurs des Russes. On se contentera donc de présenter les coutumes de la nation, prises dans les villes ou dans les endroits les plus habités.

Les Russes sont divisés en trois classes: les nobles ou gentilshommes titrés nommés knees, les simples gentilshommes appelés duornins, tous obligés au service militaire, et les paysans. On ne parle pas des commerçants et artisans des villes, qui ne font point classe à part, et se confondent dans les autres.

Les paysans sont regardés comme une espèce de bêtes attachées à la glèbe, et qui la cultivent au profit des deux autres ordres. On les vend ou on les échange pour des marchandises ou des meubles. Ils n'ont rien

en propre que quelques ustensiles de ménage, dans des huttes misérables. Vrais esclaves, leur nombre fait la richesse des possesseurs de la terre à laquelle ils sont attachés. Un paysan russe s'estime heureux quand il peut devenir soldat, ce qui ne lui est pas toujours permis. La vie laborieuse et endurcie aux travaux, l'obéissance passive, les privations auxquelles ces paysans sont accoutumés, leur indifférence pour une vie si peu agréable, en font d'excellentes troupes. Leur sort a été beaucoup adouci depuis quelques années. Le gouvernement est despotique. Il y a cependant un sénat; mais il ne doit être regardé que comme le conseil du prince, choisi par lui et soumis à sa volonté. Pierre le Grand a introduit dans ses états à demi sauvages tous les moyens d'administration employés dans les états les plus policés.

Les Russes professent la religion grecque; ils ont pour les images un respect qui tient de l'adoration. Les jeûnes sont fréquents et rigoureux, observés exactement par le peuple, et pratiqués, du moins en apparence, par les grands, qui en général sacrifient assez à l'opinion publique. Il y a des sectes comme par-tout ailleurs. On parle d'une de ces sectes, qui renouveloit les erreurs et les débauches des gnostiques. Pierre le Grand a tenté de la détruire par la violence; plutôt que d'abjurer et de renoncer à leurs pratiques, ces sectaires s'enfermoient dans leurs maisons et s'y brûloient avec leurs familles. On a mieux réussi en les méprisant. Le clergé a été très puissant. Le patriarche marchoit l'égal de l'empereur, s'il ne se croyoit pas supérieur. Pierre a détruit la puissance du clergé en lui enlevant ses richesses. Les couvents sont fort nombreux. Il y en

a pour les hommes et pour les femmes. Ceux qui les habitent sont très ignorants. En général, les ministres du culte se piquent plus d'exactitude pour les pratiques extérieures que de science.

Le baptême se fait à l'église, excepté celui des adultes qui se convertissent. On choisit quelque lieu écarté dans l'anse d'une rivière, où on les plonge jusque pardessus la tête, quelque temps qu'il fasse, même durant le froid le plus rigoureux. Les cérémonies du mariage sont très solennelles, à proportion des moyens. Les Russes un peu riches y mettent la plus grande solennité. Les époux ne se voient que le jour des noces. On les coiffe, et on les pare devant un miroir commun. Ils peuvent approcher leurs joues, mais il y a une étoffe entre elles. Il y a des cavalcades, des chants, des repas, des danses; mais les femmes sont séparées des hommes. Le lit est étendu sur des gerbes, les flambeaux sont posés dans des barils d'orge et d'avoine.

Les funérailles sont très somptueuses. Avant de mettre le corps en terre, on ouvre le cercueil. Les parents approchent leur visage de celui du mort et lui disent le dernier adieu. Cet usage a du moins cet avantage, qu'il peut prévenir les inhumations précipitées, et garantir la certitude de la mort. On bénit tous les ans les rivières. Quoique cette cérémonie ait lieu dans les saisons les plus rudes, hommes et femmes, nus et habillés, s'y précipitent en foule. Cette dévotion est fort affoiblie ainsi que les coutumes dont nous venons de parler, depuis que Pierre le Grand a favorisé les usages européens, qui prennent le dessus.

Les Russes ne sont pas inhabiles aux sciences et aux arts. Quand ils s'y appliquent, ils les cultivent avec

succès. On les dit méfiants, querelleurs; mais ils sont très soumis aux ordres de leurs supérieurs. Les grands aiment le faste. Le peuple est très passionné pour les liqueurs fortes. L'habillement des Russes est ample et riche. Autrefois les femmes se donnoient un teint animé en se barbouillant de rouge. Les hommes chérissoient leurs barbes et faisoient parade d'un gros ventre. Pierre le Grand a fait renfoncer les ventres et raser les mentons, non sans éprouver pour le dernier article des contradictions qui dégénérèrent en révolte. Le tort est-il du côté du prince, ou du côté des sujets? Les maisons, même dans les principales villes, sont presque toutes de bois. Comme l'ivrognerie est commune, les incendies sont fréquents. Mais les pertes sont bientôt réparées pour le peuple. Les meubles sont si peu de chose, et pour peu qu'on ait sauvé d'argent, on trouve au marché des maisons d'un ou plusieurs étages toutes prêtes à être posées.

Il n'y a presque point de genre d'industrie qui ne se pratique en Russie. Les manufactures n'y sont pas encore assez actives ni assez nombreuses pour se passer de l'étranger. Outre le commerce intérieur, le commerce extérieur le plus considérable est celui de la Chine. Les Russes n'aiment pas que d'autres peuples qu'eux s'en mêlent. S'ils ont quelquefois souffert les Anglois, c'est avec beaucoup de précautions contre les plans insidieux de ce peuple dominateur. On donne aux Russes tant d'adresse et d'habileté dans le commerce, que les juifs, dit-on, trouvent à peine à glaner après eux. Aussi sont-ils en petit nombre dans cet empire.

Nul monarque n'est plus absolu que le czar. Pour

l'instruction des despotes, on remarquera qu'il n'en est pas plus ferme sur son trône. Dans la cérémonie du couronnement, il y a une formule qui suppose le consentement du peuple. Ce seroit dans le besoin un titre de proscription contre un monarque indigne, s'il y en avoit jamais contre la force. Les finances, l'armée, la marine, sont assujetties à des réglements fort sages. La justice est très rigoureuse. Les supplices sont affreux. Les débiteurs encourent la prison, des peines afflictives, et enfin l'esclavage. Le czar récompense en argent, en terres, estimées par le nombre des paysans, et en titres d'honneur. Il y a deux ordres de chevalerie, un pour chaque sexe. Rien de si somptueux que la cour du prince. Tous les jours, dit-on, il y a cent cinquante tables, sur lesquelles on sert dix-huit cents plats.

On peut regarder les Russes comme ces anciennes familles qui ignorent d'où elles tirent leur origine, et ne savent guère les noms que des hommes qui ont commencé à les rendre célébres. En effet, il leur seroit difficile de démêler leurs pères entre les Scythes, les Huns, les Cimbres, les Gètes, les Sarmates et les autres anciens habitants des pays maintenant réunis sous la domination du czar. Jusqu'au milieu du quinzième siécle, on ne voit dans toute cette étendue que des hordes de sauvages qui avancent, reculent, livrent des batailles les uns contre les autres, se chassent et reviennent; survient un chef plus entreprenant et plus heureux, qui réunit les tribus dispersées et en fait un corps de nation. Il les partage en mourant à ses enfants. Ceux-ci troublent de nouveau la tranquillité des peuples, jusqu'à ce qu'il s'en rencontre encore un qui re-

prenne l'empire, pour le répandre lui-même, ou le démembrer entre les siens. Aussi la Russie, continuellement exposée aux fatales vicissitudes des souverains et des guerres intestines, déchirée par les guerres sanglantes de ses princes désunis, a été souvent une proie facile pour les Polonois et les Tartares.

Ivan III Vasiliévitch. 1462.

Au milieu de cette confusion, dans le quinzième siècle, paroît Ivan Vasiliévitch, qu'on regarde comme le fondateur de l'empire russe, quoiqu'il ait succédé, mais par régnes interrompus, à ses ancêtres. Son père, nommé Basile, avoit occupé le trône. Un usurpateur appelé Démétrius, non content de lui enlever sa couronne, lui fit crever les yeux. Les Russes, indignés de cette barbarie, le chassèrent, quoiqu'ils l'eussent accueilli d'abord avec empressement, et rétablirent Basile. Ivan, son fils, trouva le trône avili au point que le grand duc de Moscovie, seul titre qu'on donnoit alors au souverain, demandoit humblement audience aux ministres que l'empereur de Tartarie entretenoit dans la capitale des Russes. Sophie, épouse d'Ivan, engagea son époux à secouer ce joug humiliant. Non seulement il s'affranchit, mais il devint monarque de ces mêmes Tartares, qui le tenoient en sujétion, et se mit, à Casan, leur couronne sur la tête.

Toutes ces conquêtes ne sont pas dues à sa bravoure. Sans l'accuser de lâcheté, on lui donne plus de politique que de talents militaires. Des historiens disent qu'il ne se mit qu'une seule fois à la tête de ses armées; mais ils conviennent que les succès de ses généraux étoient pour la plus grande partie dus à ses instructions. D'autres assurent qu'il faisoit la guerre par lui-

même, et que lui-même établit la discipline parmi ces hommes qui n'avoient jamais eu aucune régle pour l'attaque ni pour la défense. Jean avoit l'air impérieux, une taille gigantesque; sa force étoit surprenante, son regard fier et terrible; il punissoit sévèrement l'ivrognerie dans les autres, mais se pardonnoit à lui-même ce vice honteux. Rarement il passoit un jour sans se plonger dans l'ivresse à son dîner. L'excès de la boisson l'endormoit; mais du moins son réveil était gai. Malgré ce défaut et quelques autres, on lui a donné le surnom de Grand.

La couronne devoit appartenir à Démétrius, son fils Basile. 1505.
aîné, qu'il avoit eu d'une autre femme que Sophie; mais elle la fit tomber à Basile, né d'elle-même. Démétrius, écarté par les ruses de sa belle-mère, et sans doute renfermé dans une prison, mourut de faim et de poison. Le père étoit en guerre avec les Polonois, le fils la continua. Ceux-ci soulevèrent les Tartares. Tous ensemble ils envahirent la Russie. Les Tartares de la Crimée pénétrèrent jusqu'à Moscou, que Basile leur rendit. Ils abandonnèrent cette capitale moyennant un tribut, dont il se racheta les armes à la main, car il vainquit les Tartares à son tour.

Quand il voulut se marier, on lui rassembla, disent les annalistes, au moins seize mille jeunes filles, pour choisir entre elles. Sans doute c'étoit un phénix en beauté et en toute sorte de qualités, que celle qui eut la préférence. Elle se nommoit Saloméa. Il vécut vingt ans avec elle sans qu'elle lui donnât d'enfant. Ennuyé de sa stérilité, ou pour d'autres motifs, il la répudia et la fit enfermer dans un couvent. Elle n'y fut pas plutôt que le bruit se répandit qu'elle étoit enceinte. Le czar

envoya des femmes vérifier le fait. Elles le certifièrent. Ce fait parut étrange à l'empereur. Saloméa protesta qu'elle n'avoit jamais connu d'autre homme. Basile ne s'inquiéta plus de cette affaire. Il la laissa accoucher sans beaucoup s'en embarrasser. Elle mit au monde un fils qu'elle cacha. Quant à lui, il épousa une autre femme, nommée Héléne, dont le fils, appelé Jean, fut placé sur le trône à l'âge de cinq ans.

La mère s'étoit donné un renom peu honnête du vivant de son mari. Le bon prince, soit qu'il l'ignorât, soit qu'il s'en souciât peu, ne l'en traita pas moins bien. Les tuteurs du jeune monarque ne furent pas aussi indulgents. Comme elle continuoit ses désordres, ils la firent renfermer dans un couvent, et firent embrocher et rôtir tout vif son galant. On a peine à croire qu'ils se fussent portés à cet excès, si Héléne, peut-être ainsi que son amant, à la mauvaise conduite n'eût joint l'ambition et le dessein de s'emparer du gouvernement.

Jean Basilowitz II. 1534.

Jean Basilowitz II avoit un grand desir de civiliser son peuple. Il envoya deux fois en Allemagne demander des savants, des artistes, des architectes, des mécaniciens. La première colonie fut arrêtée par les habitants de Lubeck, excités à cette violence par les villes anséatiques. Ils avouèrent naïvement que leur motif étoit d'empêcher que les Russes ne s'abandonnassent aux arts, et n'établissent des manufactures qui feroient tort à leur commerce. Le czar ne se rebuta pas. Il envoya de nouveau en Allemagne, et pria qu'aux artistes on joignît des hommes capables de lui former des régiments, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie, sous promesse qu'ils ne seroient employés que contre les Turcs et non contre les chrétiens. L'empereur d'Alle-

magne ne se laissa pas abuser par cet engagement du prince moscovi[illegible] craignit l'ascendant que pouvoient prendre ces sauvages disciplinés, et n'envoya ni artistes, ni officiers.

Jean pouvoit se passer de la tactique européenne contre les Tartares, qui n'étoient pas plus habiles que lui. Il remporta sur eux de grandes victoires, et fit deux de leurs rois prisonniers. Il eut aussi des succès contre les Suédois et les Danois. On croit qu'il les dut en grande partie à la discipline allemande. Ou tous les princes de Germanie n'avoient pas été aussi politiques que l'empereur, et avoient laissé passer en Russie des soldats, qui formèrent les Moscovites, ou Jean s'en procura malgré eux et à leur insu. Par leur aide, il battit même les Allemands. Il traînoit un jour, attaché à son char de triomphe, un général de cette nation. Deux rois tartares prisonniers, témoins de ce spectacle, crachèrent au visage du captif, et lui dirent : « Vous « avez bien mérité cela, chiens de Germains, pour « avoir mis entre les mains des Moscovites le fouet qui « sert à vous châtier. »

Le czar ne bornoit pas son attention à ce qui pouvoit être utile sur terre. Il envoya aussi en Angleterre demander à la reine Elisabeth des matelots, des charpentiers de navire, et même un asile pour lui et sa famille dans ses états, si quelque révolte de ses sujets l'obligeoit de quitter les siens. En effet, les innovations qu'il tâchoit d'introduire dans les mœurs causoient du mécontentement. Las d'être contrarié dans ses bonnes intentions, il proposa d'abdiquer; mais il fut retenu sur le trône par le repentir de ses sujets, qui promirent d'être plus dociles.

Il ne devoit pas trouver étrange que son peuple eût de la peine à dépouiller ses habitudes féroces, puisque lui-même, avec tous ses efforts pour se réformer, efforts dont il est juste de lui faire honneur, laissoit échapper des traits d'un caractère sauvage, que la réflexion n'avoit pu encore changer.

On raconte qu'ayant confié à un seigneur russe l'administration de son royaume pendant une expédition lointaine, le dépositaire voulut profiter de son absence pour se rendre propriétaire. A son retour, l'empereur le fait arrêter. Par son ordre, on le revêt des habits royaux. Il le fait placer sur le trône, lui adresse un compliment ironique sur le bonheur qu'il a de posséder ce qu'il desiroit si ardemment; s'approche du malheureux, le perce de son poignard, et l'abandonne à ses gardes qui le mettent en pièces. On l'excuse de cette dernière cruauté, en disant que, selon les lois de Russie, l'empereur devoit lui-même exécuter ses sentences. Mais comment l'excuser du préliminaire?

Dans sa propre famille, il donna une preuve de l'empire que l'habitude laissoit encore aux passions. Il avoit un fils estimable. Les troupes, charmées de ce jeune prince, demandent qu'il leur soit donné pour général dans une guerre projetée. Jean s'imagine que cette proposition leur est inspirée par son fils. Le prince se présente pour se justifier. Le père refuse de l'écouter. Il tenoit à sa main un bâton ferré; il en fait un geste comme pour écarter son fils; le bâton porte sur la tête du prince, qui tombe sans mouvement à ses pieds. De l'extrême colère, le père passe tout-à-coup à l'extrême douleur. Il se jette sur le corps de son fils, le serre dans ses bras, le presse contre son sein, avec

les expressions de la plus vive tendresse. Le jeune czar vécut assez pour se justifier et laisser, par la certitude de son innocence, dans le cœur de son père, le trait qui ne cessa de le déchirer.

Du reste, Jean Basilowitz II fut un très grand prince, également politique et guerrier, toujours en guerre avec les Tartares, les Polonois, les Suédois, les Danois et les Turcs; souvent vainqueur, ne désespérant jamais dans ses défaites; il gagnoit quelque chose aux traités, quand ils ne lui étoient pas totalement avantageux. Il étoit fort instruit pour son siècle. Jean haïssoit les paresseux, comme la gangrène des états, détestoit les ivrognes, comme capables des plus noires actions. Ceux qui faisoient des dettes, sans pouvoir y satisfaire, il les regardoit comme pernicieux à la société, les notoit d'infamie et les bannissoit. Quand il s'agissoit de nommer à des places ou à des offices, il s'efforçoit de ne les donner qu'aux plus capables. Peu de princes furent plus amis de la justice et de l'ordre. Il se maria sept fois, et eut un grand nombre de concubines.

Il laissa deux fils, Théodore, âgé de vingt ans et Démétrius, enfant qu'il mit sous la tutéle du knees Bagdan Bieliski. Ce tuteur conçut le dessein de placer son pupille sur le trône, au préjudice de Théodore, son aîné, qui se montroit, par sa simplicité et son peu de génie, hors d'état de supporter le poids d'une couronne. Les grands délivrèrent ce prince des entreprises de Bieliski; mais, comme le foible monarque étoit inepte à gouverner par lui-même, il abandonna toute l'autorité entre les mains du knees Boris Godounow, dont il avoit épousé la sœur. On ne peut douter que le knees n'ait dès-lors formé le projet d'arriver à la place de son

Fedor ou Théodore. 1584.

beau-frère, quand le moment d'y travailler seroit venu. En attendant, il s'appliqua, pour ainsi dire, à préparer le chemin. Le jeune Démétrius étoit un obstacle; il envoya l'assassiner, et tua lui-même l'assassin, pour effacer la trace de son crime.

Les uns disent que le vrai Démétrius fut tué; les autres que sa mère, avertie à temps, substitua un enfant à sa place. La vérité est restée problême; mais le crime lui-même n'en est pas un. Les Russes, qui ne pouvoient se tromper sur l'intention, eurent en horreur le coupable. Boris, afin de détourner l'attention du peuple, qui se tournoit sur lui d'une manière alarmante, fait mettre le feu à Moscou. L'incendie bien préparé devient général. Boris se porte par-tout avec activité et avec l'air de la compassion. Le lendemain, il appelle les malheureux autour de lui, donne de l'argent aux uns, promet aux autres de rétablir leurs maisons, et les renvoie touchés de sa générosité et de son bon cœur.

Boris Godounow. 1598.

On a soupçonné, non sans raison, qu'ennuyé de voir son beau-frère régner plus long-temps qu'il ne l'espéroit, il lui donna un poison lent. L'impératrice, sa sœur, le crut coupable de ce crime, et ne voulut, pendant la maladie de son mari, ni le voir, ni lui parler. Peut-être Théodore lui-même en eut-il le soupçon; car n'ayant pas d'héritier, il paroissoit convenable qu'il laissât son sceptre à son beau-frère, qui avoit toujours tenu la main de celui qui le portoit. Mais Théodore, se sentant mourir, le présenta à un de ses cousins, nommé Théodore Romanow, qui n'en voulut pas. Un second et un troisième le refusèrent aussi. Le quatrième

ne le prit que pour l'offrir à un knees, qui n'étoit pas de la famille, et qui ne l'accepta point. Théodore, auquel il revint, le jeta sur le plancher, en disant: « Soit « empereur qui le relèvera! » Ce fut Boris, au grand mécontentement d'une partie considérable de la nation.

Il ne regarda pas ce qui s'étoit passé à la mort de son beau-frère comme un titre suffisant pour s'approprier la couronne. Lorsque le temps du grand deuil fut passé, il assembla la noblesse et les principaux habitants de Moscou. « Je vous rends le sceptre du dernier czar, « leur dit-il. Expérience faite, je ne peux me détermi- « ner à porter le poids d'une couronne, je quitte le « trône : faites-le remplir par qui vous voudrez. » Après ces mots, il se retire dans un monastère éloigné d'une lieue, laissant l'assemblée dans l'embarras sur ce qu'elle devoit faire. Après quelques débats, on le nomme. Il continue de refuser, et fait répandre le bruit qu'il va prendre l'habit de moine. En même temps, ses émissaires publient que le Khan des Tartares vient, avec des troupes innombrables, envahir la Russie, pendant qu'elle n'a pas de souverain. A cette nouvelle, les Russes courent en foule au couvent, ils s'arrachent les cheveux, se frappent la poitrine comme des désespérés; et jurent de ne pas quitter la place que Boris n'ait promis d'être leur czar. Il se laisse faire violence, et accepte la couronne. « Hélas! dit-il, je serai votre prince, « puisque la Providence l'ordonne. »

Il commande en même temps que la noblesse et les soldats se rendent dans un lieu indiqué sur la frontière. Il s'y rassemble cinq cent mille hommes pour repousser les Tartares, qui ne songeoient pas à commettre la

moindre hostilité. Au contraire, il ne se trouva qu'un ambassadeur, avec un train médiocre, qui venoit proposer une alliance. Boris feint l'étonnement, donne à l'ambassadeur le spectacle de son armée rangée en bataille, d'un combat simulé, d'une fête militaire, et le renvoie comblé de présents. Il fit à la noblesse et aux soldats de grandes largesses, qui lui valurent un nouveau serment de fidélité, et traita, pendant six jours, dix mille hommes d'élite sous des tentes très riches, où on leur servoit des mets exquis, donnés avec profusion.

Pendant ces réjouissances, des hommes de confiance, envoyés à Moscou, y annoncent que les Tartares, intimidés par la prudence et les grands préparatifs du nouveau czar, n'ont osé avancer. Le peuple croit ce rapport, vient au-devant du vainqueur pacifique, le reçoit en triomphe à Moscou, où il se fait couronner. Dans cette cérémonie, l'humain, le compatissant Boris, fait vœu de ne pas répandre de sang et de ne condamner les criminels qu'au bannissement. En conséquence, un grand nombre de nobles qui n'étoient pas dans ses intérêts subissent aussitôt l'exil sous différents prétextes. Ceux qui pouvoient avoir quelque prétention à la couronne reçoivent défense de se marier; et Théodore Romanow, à qui entre autres le czar Fœdor avoit offert le sceptre, fut mis en prison et séparé de sa femme. On les obligea ensuite d'entrer dans des couvents, d'y faire profession et de changer de nom. Théodore prit celui de Philarète.

Au milieu de ses succès, Boris étoit dévoré de chagrins. Il survint en Russie une famine dont il y a peu d'exemples. Dans plusieurs familles, on tuoit les indi-

vidus les plus gras, pour servir de nourriture aux autres. Les pères et mères mangeoient leurs enfants. Un témoin oculaire rapporte que des femmes attroupées, ayant fait entrer un paysan dans une maison, le tuèrent, et le mangèrent lui et son cheval. Malgré les soins que prit l'empereur, il périt cinq cents mille personnes dans la seule ville de Moscou.

A ce fléau se joignit l'inquiétude que donna à Boris la résurrection de Démétrius, dont il avoit commandé le meurtre. On doit se rappeler que la mère, selon une opinion qui s'est accréditée, supposa un autre enfant qu'elle livra à l'assassin, et cacha le sien dans un monastère, où il fut élevé. Soit hasard, soit imprudence, le bruit qu'il vivoit se répandit, et ce bruit parvint jusqu'à Boris. Il mit tout en œuvre pour en avoir la certitude. Plusieurs personnes furent interrogées, plusieurs même appliquées à la question. Sa mère, dont sans doute les réponses ne contentèrent pas, fut reléguée dans un couvent éloigné. Tout ce que Boris put apprendre par ses perquisitions, c'est qu'il s'étoit sauvé d'un couvent deux moines, qui avoient gagné la Pologne, et que l'un d'eux nommé Griska Utropeja pouvoit bien, par son âge et sa figure, être jugé celui qu'on cherchoit. Le czar mit sur leurs traces des gens chargés de le prendre ou de l'assassiner. Enfin il se donna assez de mouvement pour faire croire qu'il n'étoit pas sans quelque persuasion de la supposition.

Par un concours de circonstances bizarres, le jeune Utropeja, que nous nommerons Démétrius, gagna la confiance d'un seigneur lithuanien. Celui-ci l'adressa au palatin de Sandomir. Le palatin trouva les preuves du proscrit assez bonnes pour être présentées au roi et

à la république de Pologne, qui étoit assemblée en diète. Elle les examina, les trouva convaincantes, le reconnut pour héritier légitime de la couronne de Russie, et leva une armée qu'on chargea de le replacer sur le trône de ses ancêtres. Alors l'existence de Démétrius ne fut plus pour Boris le sujet d'une simple inquiétude. Il renouvela ses tentatives pour se défaire de son rival. Celui-ci l'attaque à force ouverte, et gagne une bataille contre lui. Le chagrin s'empara de Boris, et il mourut de mélancolie.

Théodore ou Fœdor Basilowitz, et Démétrius. 1604.

Il laissa un fils nommé Théodore, âgé de quinze ans. Ce prince ne monta sur le trône que pour éprouver le revers d'en être précipité presqu'aussitôt, et de voir toute la Russie déclarée pour Démétrius. Moscou, ville capitale, ne fut pas la dernière à prendre ce parti. Elle appela le rival de Boris, qui se fit précéder par l'ordre d'étrangler Théodore et sa mère, ce qui fut exécuté. Tout lui réussit. Il fut couronné avec la plus grande solennité et l'applaudissement général. Cependant il se forma un parti contre lui. A la tête étoient trois frères d'une ancienne noblesse, nommés Zuski. Ils jetèrent sur la légitimité de Démétrius des soupçons qui commençoient à devenir alarmants. Le czar les fit arrêter, condamna les deux cadets à l'exil, et Basile l'aîné à avoir la tête tranchée. On fit des préparatifs extraordinaires pour l'exécution, afin que l'exemple pût tenir les mécontents en respect. Le criminel étoit à genoux sur l'échafaud, et n'attendoit que le coup. L'exécuteur avoit le bras levé. Démétrius lui envoie sa grace, se contente de le condamner à l'exil comme ses frères, et fait la faute décisive de le rappeler presqu'aussitôt, et même de lui accorder sa faveur.

Le czar, redevable de sa fortune aux Polonois, eut pour eux des égards qui donnèrent de la jalousie aux Russes. De son protecteur, le palatin de Sandomir étoit devenu son beau-père. Le mariage de Démétrius avec la princesse palatine introduisit les mœurs allemandes, auxquelles le complaisant époux paroissoit donner la préférence. Il affecta même du mépris pour les pratiques russes, les lotions fréquentes, les génuflexions devant les images ; il se permettoit l'usage du veau, regardé comme une viande impure. L'ingrat Zuski, non seulement fit remarquer ces imprudences, mais encore il fomenta et aigrit le mécontentement qu'elles causoient.

Le trop confiant Démétrius négligea les avis qu'on lui donna sur les desseins des conjurés, de sorte qu'il ne se trouva que trente gardes autour de lui, lorsque Zuski, à la tête d'une multitude ameutée, fondit dans le palais. Démétrius investi saute le sabre à la main par une fenêtre, se casse la cuisse, et reste sur la place. On le transporte dans une chambre, où chacun avoit la liberté de le voir. Zuski se flattoit qu'à force de menaces il lui feroit avouer la prétendue supposition faite par sa mère. Mais, au contraire, il protesta de la légitimité de sa naissance, et il invoqua lui-même le témoignage de sa mère. On ne la fit point paroître ; mais on rapporta à Démétrius que sa mère convenoit que son fils véritable avoit été assassiné. Démétrius réfuta par de si bonnes raisons cet aveu, ou supposé, ou arraché par la crainte, que, dans l'appréhension qu'il ne vînt à bout de persuader la multitude, on le fit assassiner. Son corps fut livré aux insultes de la populace et traîné dans la boue jusqu'au lieu où Zuski, près de périr, avoit reçu sa

grace. Etoit-ce une condamnation indirecte de la trop grande bonté du malheureux, ou un reproche fait à l'ingratitude de son meurtrier? Tous les Polonois que le peuple rencontra dans sa fureur furent passés au fil de l'épée. L'honneur des dames de cette nation ne fut pas épargné, et l'impératrice n'évita le dernier affront que par le secours d'une dame russe, qui la cacha sous sa robe.

Zuski eut grand soin de publier toutes les raisons capables de faire croire que Démétrius étoit un imposteur; mais les témoignages dont il s'appuyoit parurent, même dans le temps, insuffisants, et ses preuves ne tiennent pas contre celles qu'il semble que la nature elle-même avoit ménagées à Démétrius. Dans son enfance, on lui avoit remarqué une jambe plus courte que l'autre, et une verrue au-dessous de l'œil droit. Démétrius avoit les mêmes signes. D'ailleurs croira-t-on qu'une nation aussi sage que la nation polonoise se soit trompée dans une affaire qu'elle examina si attentivement; et, en supposant que le desir d'occuper la Russie de troubles, ait pu déterminer les Polonois à favoriser une imposture, comment le palatin de Sandomir auroit-il sacrifié sa fille à un homme dont l'état et la naissance auroient laissé le moindre soupçon?

Basile Zuski. IIIe Démétrius 1606.

Zuski se fit déclarer empereur avec beaucoup de difficultés. La noblesse n'étoit pas disposée pour lui; mais il l'emporta par le suffrage de la populace. Si le souvenir de Démétrius ne lui causa pas de remords, du moins une ombre de ce prince troubla sa tranquillité; car on peut appeler ombre une espéce de fantôme de Démétrius, qui ne parut jamais. Deux seigneurs mécontents publièrent, sans le faire voir, qu'il existoit;

enrôlèrent des soldats sous ses drapeaux, combattirent Zuski, le vainquirent, mais furent vaincus à leur tour, faits prisonniers et décapités.

A l'ombre succéda un être réel, qu'on a appelé le troisième Démétrius : c'étoit un maître d'école d'une petite ville de la Russie polonoise. Il prétendoit, malgré sa cuisse cassée lorsqu'il sauta par la fenêtre, avoir été enlevé dans le désordre par de fidèles sujets, et transporté dans cette ville reculée, où il s'étoit déterminé à instruire les enfants pour vivre. Cette fois les Polonois, s'ils se trompèrent, le voulurent bien ; car il s'en falloit bien que ce second Démétrius eût les symptômes de vérité caractéristique du premier. Il y avoit seulement ressemblance de visage et d'âge, et beaucoup d'audace.

Les Polonois lui fournirent une armée, avec laquelle il assiégea Moscou. La veuve du premier Démétrius et le palatin son père, échappés des fers de Zuski, aidèrent à l'illusion dont le second Démétrius avoit besoin. Elle souffrit, pour se venger du meurtrier de son mari, que le nouveau prétendant au trône la traitât comme son épouse, mais seulement extérieurement, à ce qu'on dit. Il la reçut avec toute la pompe imaginable et une joie qui paroissoit sans feinte. Elle, de son côté, se prêta à ses empressements ; mais il paroît que ce ne fut pas sincèrement, ni de bon cœur, car elle ne lui conserva ni l'amitié ni les secours des Polonois.

Ceux-ci, n'ayant aidé l'imposteur que pour obtenir de l'empereur Zuski ce qu'ils vouloient, aussitôt qu'ils furent satisfaits, aidèrent eux-mêmes le czar à chasser le maître d'école. Il se sauva dans la Tartarie, et fut quelque temps après assassiné. Quant à Zuski, les

Moscovites, ennuyés de sa personne et de son gouvernement, lui imputèrent les infortunes dont ils furent affligés sous son régne. Comme ces malheurs, dans lesquels on doit principalement compter les horreurs de la guerre, venoient sur-tout des Polonois, les Russes crurent réparer plus aisément les pertes passées et en prévenir de nouvelles en se donnant un empereur de cette nation. Zuski fut déposé, rasé, renfermé dans un monastère, où il mourut de chagrin, s'il ne s'empoisonna pas lui-même.

Ladislas, 1610. On offrit la couronne à Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Au lieu de se présenter pour la recevoir, il envoya d'avance une armée de Polonois, qui commirent toutes sortes de désordres. Moscou, où ils avoient été bien reçus, se révolta contre eux. En abandonnant la ville, où ils ne pouvoient se soutenir, ils y mirent le feu, qui consuma, dit-on, cent quatre-vingt mille maisons. Pendant le prétendu régne de Ladislas, qui ne dura que trois ans, il parut un quatrième Démétrius, qui fut trahi par les siens et pendu.

Michel Théodorowitz. 1613. Les Russes étoient embarrassés de leur couronne. Plusieurs d'entre eux desiroient un prince étranger, comme moins susceptible de penchant à favoriser telle ou telle famille; les autres, jaloux de la gloire de la nation, demandoient un prince du pays. Pendant les altercations que produisoit cette diversité de sentiments, quelqu'un parla de Michel Théodorowitz, fils de Philaréte, ce parent auquel Théodore mourant avoit présenté son sceptre, et que Boris, devenu possesseur du trône, avoit séparé de son épouse et relégué dans un couvent. Il avoit été transporté prisonnier en Pologne, revêtu cependant du titre d'évêque.

La mère, à qui on avoit laissé son fils, l'avoit élevé avec beaucoup de soin. Il étoit alors âgé de dix-sept ans. Ceux des seigneurs russes qui le connoissoient le dépeignoient aux autres comme capable de rendre à l'empire son ancienne splendeur ; mais l'assemblée voulut en juger par elle-même. On manda à la mère de l'envoyer. Cette tendre mère reçut le message avec une frayeur qui se déclara par un torrent de larmes. Elle s'imaginoit qu'on demandoit son fils pour lui faire subir le sort que venoient d'éprouver les derniers czars. Cependant, rassurée par les instances de ses amis, elle le laissa partir. Michel plut à l'assemblée. Son âge paroissoit à quelques uns un obstacle. Le plus grand nombre s'écria : « Dieu, qui l'a choisi, l'assistera. »

Sa première action fut d'appeler auprès de lui son père, mûri dans les afflictions et vieilli dans les disgraces. Il ne s'étoit mêlé en rien des intrigues précédentes, et n'avoit aucune vengeance à satisfaire. Son fils se fit une loi de se conduire par ses conseils, et montra toujours pour ses avis une déférence respectueuse. Les marques soutenues de sa piété filiale lui gagnèrent le cœur de la nation, et il mérita son estime par la plus grande application à tout ce qui pouvoit être utile à son peuple.

Il épousa la fille d'un gentilhomme qu'on trouva à sa charrue quand on alla lui annoncer l'honneur que le czar faisoit à sa famille. Eudocie, aussi vertueuse que belle, se montra digne de ce choix, aida son époux, selon ses forces et dans la proportion qui convenoit à son sexe, à porter le fardeau du gouvernement. Quand Michel perdit son père, il étoit si respecté pour son équité, sa prudence et sa piété, qu'outre la foule que

la vénération de ses sujets appeloit à sa cour elle étoit toujours ornée de la présence des ambassadeurs des princes voisins d'Europe et d'Asie. Tous cherchoient à se maintenir dans l'alliance d'un si grand monarque ; gloire pacifique, plus estimable que celle des conquêtes. Il prit le nom de czar, qui veut dire empereur, et laissa en mourant la couronne à son fils, âgé de seize ans.

Alexis Théodorowitz. 1645.

Alexis Théodorowitz n'eut pas, comme son père, le bonheur d'être dirigé dans les premiers pas de sa carrière par un Mentor intéressé à son bonheur et à celui de son peuple. Michel avoit cru bien choisir en lui donnant pour conseil et premier ministre Boris Moroson, homme jusqu'alors estimé et doué de talents, mais malheureusement dévoré d'ambition. La première preuve qu'il en donna fut de se rendre beau-frère du czar, en épousant la sœur de l'impératrice. Il trouva dans Miloslauki, son beau-père, un homme propre à le seconder dans ses projets. Ils s'associèrent Plescon, juge principal de la cour. Ces trois hommes formèrent un triumvirat, qui s'empara du gouvernement pendant que le jeune empereur s'endormoit dans le sein des plaisirs qu'ils lui procuroient.

Ils exercèrent leur autorité avec une impudence qui irrita le peuple. Plescon vendoit la justice, Miloslauki les emplois, et Moroson jouissoit de sa faveur avec une hauteur et un faste révoltant. Les habitants de Moscou, accoutumés au gouvernement paternel de Michel, après avoir quelque temps souffert, perdirent patience. Ils se portèrent à tous les excès d'une licence effrénée, non contre le czar, auquel ils pardonnoient son inexpérience, et dont ils respectoient l'innocence, mais contre ses infidèles ministres, leurs agents et com-

plices, dont ils demandèrent la tête. Alexis eut peine à sauver celle de son beau-frère, en sacrifiant les autres. Cette vengeance populaire servit à Moroson d'avertissement pour devenir doux, affable, juste et serviable; et au czar de leçon pour ne plus se fier sans mesure à ses ministres, et pour gouverner par lui-même. Aussi son règne fut-il tranquille, si l'on excepte quelques guerres de peu de durée avec les Suédois, les Polonois et d'autres voisins.

Il parut sous ce règne deux imposteurs et un rebelle dangereux. En parcourant les aventures du premier, on est étonné que la vie d'un homme ait pu suffire à tant d'événements. Il se nommoit Ankudina, et étoit fils d'un drapier de Wologda. Son père, ayant remarqué en lui quelque chose d'extraordinaire, lui fit apprendre à lire et à écrire, ce qui le rendit un personnage entre ses compatriotes, les plus ignorants des hommes. Il avoit une belle voix, chantoit avec grace à l'église les hymnes et les cantiques. L'archevêque, charmé de ses talents, le prit dans sa maison, où il se comporta si bien, que le prélat lui donna sa petite-fille en mariage. Cette fortune commença à lui tourner la tête. Il s'intitula vaivode ou gouverneur de Wologda, en prit les manières, en fit la dépense, se ruina, alla à Moscou avec sa famille, obtint un emploi lucratif et chargé de responsabilité. Le commis recommença son train de faste et de plaisirs aux dépens des prêteurs complaisants. Un des plus crédules fut un ami auquel, sous prétexte d'une cérémonie qui exigeoit de l'éclat, il alla emprunter les pierreries de sa femme : il les dissipa comme le reste; quand il fallut les rendre, il nia les avoir reçues. Son épouse, la petite-fille de l'arche-

vêque, lui fit des reproches de sa mauvaise foi. Dans le même temps le fisc lui demandoit des comptes. Embarrassé de ces poursuites, importuné des reproches de sa femme, il l'enferme dans une étuve, met le feu à sa maison, et s'enfuit.

Pendant qu'on croyoit Ankudina consumé dans l'incendie, il marchoit vers la Pologne. Le czar y envoyoit une ambassade. Le fourbe imagine d'aller trouver le général des Cosaques, qui jouissoit d'une grande autorité dans ce royaume. Il se livre entre ses mains comme proche parent du feu empereur Basile Zuski. L'ambassade, disoit-il, étoit destinée à le réclamer. Il s'abandonne au général, et lui demande protection pour prix de sa confiance. Le Cosaque la promet; mais, comme le nom que le Russe avoit pris commençoit à lui donner une célébrité périlleuse, il ne croit pas la protection du général suffisante. Il quitte brusquement la Pologne, passe à Constantinople, y abjure la religion chrétienne, est circoncis, contracte encore là des dettes, s'enfuit à Rome, où il embrasse la religion catholique.

De Rome, Ankudina se rend a Vienne, va en Transylvanie, obtient du prince Ragotski, on ne sait à quel titre, des lettres de recommandation pour la reine de Suède. Arrivé à Stockholm, il s'y fait passer publiquement, non plus simplement pour proche parent, mais pour fils de Basile Zuski. Des marchands moscovites établis en Suède donnent avis à leur cour de cette prétention. On rassemble des preuves de sa fourberie, qu'on envoie en Suède. La reine détrompée le fait mettre en prison. Il se sauve, va à Bruxelles, et s'introduit auprès de l'archiduc Léopold. Sans doute mécontent

de la réception ou du peu de ressource qu'elle lui faisoit envisager, il passe à Leipsick, où il se fait luthérien, et de là dans le duché de Holstein, où le duc, en conséquence des lettres du czar, le fait arrêter. Il l'envoya en Russie.

Après avoir quelque temps tergiversé dans sa prison, Ankudina revint à soutenir effrontément qu'il étoit fils de Zuski. Il composa un roman dont l'épisode le plus important étoit que le khan de Tartarie avoit voulu l'employer contre le czar et le mettre à la tête de cent mille hommes, mais qu'il aimoit trop sa patrie pour y porter le trouble, et que Dieu l'avoit préservé de cet attentat. Cependant un homme adroit qu'on lui détacha l'engagea à avouer sa fourberie, même par écrit. Mais, quand on voulut se servir de cette pièce de conviction pour tirer de sa bouche un désaveu formel, il méconnut son écriture, et de ce moment il resta obstiné à se dire fils de Zuski. Malgré le témoignage de sa mère, de ses parents, de tous ceux qui l'avoient connu dans ses emplois et ses plaisirs, il resta opiniâtre, ne se démentit même pas à la torture, et subit à Moscou le dernier supplice.

L'autre imposteur se disoit fils de Démétrius et de la princesse fille du palatin de Sandomir. Il apportoit en preuve des caractères gravés sur son dos. Ils étoient inconnus à tout autre qu'à un homme, sans doute aposté, qui, dans une assemblée publique où le fourbe découvrit ses épaules, lut sans peine: *Démétrius, fils de Démétrius*. Pendant le court règne de Ladislas, ce prince, ayant besoin de troubles en Russie, montra des égards au faux Démétrius. Celui-ci se lia avec Galga, prince de Tartarie, prisonnier en Pologne, et véritable

héritier de la couronne des Tartares. De fâcheux hasards privèrent l'imposteur de cette protection. Il se retira en Holstein, l'écueil de ses semblables, fut aussi livré par le duc, et périt à Moscou, comme le faux Zuski, du supplice des criminels de lèse-majesté. Ces exemples prouvent ce que peuvent l'audace d'une part, et la crédulité de l'autre, dans un pays livré à l'ignorance.

Le rebelle dont nous allons parler n'eut pas besoin d'imposture pour lever une armée contre le czar. Stenko Razin étoit frère d'un homme qui, étant chef des Cosaques du Don, avoit été massacré par les Russes, pour avoir voulu soutenir les priviléges de sa nation. Les Cosaques prétendoient n'être point sujets, mais seulement protégés de l'empire russe. Il suffit à Stenko d'arborer l'étendard de la liberté, pour voir les Cosaques accourir sous cette enseigne chérie. Il se montra d'abord guidé par les motifs de l'amour de la patrie, de la gloire de sa nation et de la vengeance; mais l'ambition se développa avec les premiers succès.

Il commença par le pillage, le meilleur moyen d'attirer les soldats. Sa cruauté répandoit la frayeur, et empêchoit toute résistance. Qu'on juge de sa brutale férocité par ce trait. Il avoit fait prisonnière une princesse de Perse d'une grande beauté. Se promenant avec elle sur le Volga, dans un moment de gaieté et d'ivresse, après l'énumération des riches présents qu'il avoit prodigués à ses partisans, il s'avise de cette apostrophe: « Et toi, fleuve illustre, toi qui m'as voituré « tant d'or et d'argent et d'autres effets précieux, toi « mon défenseur, à qui je dois ma fortune et mon rang, « je ne t'ai encore rien donné; mais je vais te prouver

« ma reconnoissance. » En finissant ces mots, il saisit la princesse, l'enlève entre ses bras, et la précipite dans le fleuve avec ses perles, ses diamants et les riches ornements dont elle étoit couverte.

La politique de Stenko, qui lui attira beaucoup de soldats et les retint auprès de lui, c'étoit de ne pas prétendre de prééminence sur ses Cosaques hors du moment de l'action, de ne se dire que leur égal, et de paroître ne respirer que pour l'affermissement de la liberté. Il leur permettoit toute licence, afin de les rendre aussi coupables que lui. Aussi arriva-t-il, quand il eut été battu, que, par une juste représaille, la punition tomba aussi sur le peuple, complice de ses forfaits.

Dolgorouski, général qui vainquit Stenko, dressa dans la ville d'Arsamas un tribunal si sévère, que les avenues de cette ville ressembloient à l'affreuse peinture que les poëtes nous ont faite du Tartare. D'un côté, on voyoit des tas de corps morts, sans tête et couverts de sang; de l'autre, des malheureux empalés tout vivants poussoient des cris épouvantables, et souffroient mille morts à-la-fois. Dans l'espace de trois mois, onze mille personnes condamnées juridiquement passèrent par les mains des bourreaux.

Quant à Stenko, très embarrassé, après une défaite complète, de trouver un asile, il eut la simplicité de croire qu'on lui tiendroit parole sur la grace qu'on lui promettoit, se rendit et se laissa persuader que le czar étoit curieux de voir un homme de son mérite, qu'il falloit partir pour la cour, et qu'il trouveroit les peuples empressés sur sa route pour lui faire honneur, de sorte qu'il s'attendoit à un triomphe en arrivant à Mos-

cou ; mais il n'y trouva, au lieu de char, qu'un misérable chariot qu'on envoya au-devant de lui. Au milieu étoit plantée une potence, présage de la mort, qu'il ne tarda pas à subir, après qu'on lui eut fait souffrir la torture.

On croit que cette rebellion coûta plus de cent mille hommes à la Russie ; cent mille hommes portant les armes ! Il en périt, dit-on, encore un plus grand nombre par les maladies et la famine que sur le champ de bataille. Ces terribles exécutions répugnoient au bon cœur d'Alexis. Il regrettoit d'être réduit à la triste extrémité de faire mourir tant de personnes. Mais les historiens remarquent qu'il y a des circonstances dans lesquelles de pareilles exécutions sont nécessaires, pour prévenir de plus grands maux. On doit d'ailleurs à ce prince la justice de dire qu'il ne négligeoit rien pour rendre son gouvernement aussi doux qu'il étoit possible. Quoiqu'il eût du courage, il ne faisoit la guerre que quand il ne pouvoit l'éviter, et travailloit sans relâche au bonheur de ses peuples. Toute sa vie fut employée à réparer, par une sage administration, les fautes que sa trop grande confiance dans ses favoris et ses ministres lui avoit fait commettre dans sa jeunesse.

Théodore ou Fœdor-Alexiowitz. 1676.

Alexis laissa, d'une première femme, Théodore, Jean, et la princesse Sophie ; d'une seconde, Pierre et la princesse Natalie. Théodore lui succéda à l'âge de dix-neuf ans. Avec les bonnes qualités de son père, il avoit malheureusement un tempérament délicat, qui ne promettoit pas une longue vie. Il eut avec les Turcs une guerre assez animée, qui ne fut pas malheureuse. Elle fut suivie de la paix, non seulement avec cette

puissance, mais encore avec tous ses voisins. Ce calme lui donna la facilité de s'occuper du bien de son royaume.

A l'exemple de son père, Théodore auroit desiré policer la Russie, et y faire des établissements utiles. Il croyoit qu'ils ne pouvoient être solidement fondés que sur le mérite; c'étoit, selon lui, une absurdité et une injustice que la naissance, dénuée de talents, donnât droit aux emplois, aux dignités, et ouvrît l'accès aux honneurs. Il ordonna, dit-on, à tous les nobles de venir le voir avec leurs titres. Quand il tint ces titres, il les jeta au feu, et déclara que désormais les prérogatives pécuniaires ou honorifiques ne seroient accordées qu'à la capacité, à la vertu, et non à la naissance. Le czar suivit ce principe dans la disposition du trône, lorsqu'il se vit près de mourir. De ses deux frères, Jean, l'aîné, étoit d'un âge compétent; mais il avoit l'esprit peu ouvert, la vue courte, et tomboit en épilepsie. Pierre, qui n'étoit que son frère de père, malgré sa grande jeunesse, montroit du goût pour les sciences et les connoissances utiles, et faisoit par conséquent espérer qu'il pourroit réaliser des projets avantageux à la Russie. Ce fut lui que Théodore nomma pour son successeur.

Cette préférence ne plut pas à Sophie, leur sœur. Ambitieuse et jalouse de gouverner, elle se seroit mieux accommodée de la foiblesse de Jean que de la jeunesse de Pierre, qui montroit déja peu de penchant à la docilité. Les empereurs russes, comme tous les despotes, s'étoient formé une garde uniquement attachée à leur personne, semblable aux janissaires du grand-seigneur. Ces gardes se nommoient Strelitz. So-

phie sut les disposer à se mêler du gouvernement. Ils déclarèrent qu'ils trouvoient mauvais que le cadet eût été préféré à l'aîné par le défunt empereur, et que ce choix ne pouvoit avoir été suggéré que par des traîtres. On répandit sourdement le bruit qu'Alexis avoit été contraint par une faction, et qu'après lui avoir extorqué cette nomination, on l'avoit empoisonné de peur qu'il ne la rétractât.

Sophie leur fit passer une liste de quarante coupables, à la tête desquels se trouvoit Von-gaden, médecin de Théodore; tous les autres étoient des grands seigneurs ennemis des Strelitz, disoit-on, par conséquent ennemis de l'état et dignes de mort. Les furieux se répandirent dans le palais et dans la ville, pour chercher les victimes désignées. Ils en vouloient sur-tout à Von-gaden. Dans leurs perquisitions, un des confrères du médecin se trouve à leur rencontre. Ils le saisissent: « Vous êtes docteur, lui dirent-ils; si vous n'avez pas « empoisonné notre maître Théodore, vous en avez « empoisonné bien d'autres; ainsi vous méritez la « mort. » Et ils le tuèrent. Von-gaden n'échappa pas non plus à leur cruauté. En vain les dames de la cour demandoient sa grace à genoux; les révoltés érigent un tribunal, dont un seul membre savoit écrire: ils le condamnent, et comme médecin et comme sorcier, parcequ'on avoit trouvé chez lui un crapaud desséché et un grand serpent. Les mêmes juges condamnent encore de la même manière les seigneurs dénoncés, et les exécutent à coups de sabre.

Ces actes de cruauté finirent par la proclamation de Jean et de Pierre, conjointement souverains de Russie, et de Sophie, associée à leur gouvernement. Elle ap-

prouva les massacres des Strelitz, leur donna pour récompense les biens des proscrits, et leur permit d'ériger une colonne chargée des noms des traîtres à la patrie qu'ils avoient immolés. Enfin elle leur accorda des lettres-patentes, par lesquelles elle les remercioit de leur zèle et de leur fidélité.

Sophie exerça pendant huit ans une autorité plus absolue que celle de ses frères. Elle donna une épouse à Jean; mais ce ne fut pas de sa main que Pierre en reçut une. Il étoit entouré d'une faction contraire à la princesse. Comme ces mécontents la gênoient dans ses opérations, elle résolut de se défaire non seulement d'eux, mais pour n'y pas revenir à deux fois, de son frère Pierre lui-même. Les Strelitz dévoués à la princesse furent encore appelés à l'exécution de son entreprise; mais cette fois elle ne les trouva ni aussi puissants, ni aussi zélés. Elle amena cependant sa conjuration presqu'au moment de la réussite. Pierre fut obligé de quitter précipitamment la capitale. Une heure plus tard, il étoit détrôné, et peut-être tué.

Cette heure suffit pour déconcerter les mesures de sa sœur. On l'arrêta elle-même. Ses partisans furent pris ou dispersés, et ensuite punis. Sophie, confinée dans un couvent, privée de toute autorité, subit jusqu'à sa mort un châtiment qui paroîtra doux en comparaison de ses cruautés, mais très dur pour une ambitieuse comme elle. Pierre rentra triomphant dans la capitale. Jean, qui ne s'étoit pas mêlé de cette affaire, le reçut à la porte du palais avec affection. Les deux frères s'embrassèrent. De ce moment, Pierre doit être regardé comme le seul souverain. Depuis l'année 1690 qu'arriva cette révolution, jusqu'en 1696 que Jean mourut, ce-

lui-ci mena une vie privée, ne prenant presque pas d'autre part à l'administration que de mettre son nom sur les actes publics.

Pierre I. 1682.

Il y a des choses qui ne demandent qu'à être écrites, sans prétention de style et sans ornements, pour exciter l'admiration. Telles sont les actions du czar Pierre I. Pour les bien apprécier, il faut se représenter l'état de la Russie quand il commença à gouverner. Elle étoit assujettie à d'anciens usages, la plupart grossiers, mais si chers à la nation, que difficilement on pouvoit se promettre des réformes. On peut juger de la difficulté par cet exemple.

Un roi de Pologne, s'étant emparé de quelques provinces de Russie, voulut y introduire des changements dans les coutumes. Il trouvoit, par exemple, mauvais que quand un paysan avoit commis une faute, le noble, son maître, le fît battre de verges jusqu'au sang. Le monarque polonois montra le dessein d'abolir cette punition barbare. Les paysans allèrent se jeter à ses pieds, et le prièrent de ne rien changer, parcequ'ils avoient éprouvé que toutes les innovations étoient dangereuses. Ainsi, obstination dans ses préventions, ignorance rendue sacrée par la superstition, complaisance dans une vie oisive et crapuleuse, orgueil de regarder ce qu'on pratique dans les cérémonies, le deuil, le plaisir, comme préférable en pompe et en majesté à ce qu'observent les autres nations; en conséquence, aversion pour les modes et les manières étrangères, fussent-elles reconnues plus avantageuses : voilà les préjugés que Pierre eut à combattre.

Ses prédécesseurs les avoient attaqués. On a vu qu'à force de soins, l'un d'eux s'étoit procuré des savants,

des artistes, des instituteurs civils et militaires; mais, malgré les exhortations, les faveurs, les largesses, les succès de ce prince et de ses successeurs auprès de leurs sujets avoient été médiocres. Il restoit un moyen à essayer; l'exemple du souverain, si puissant sur le peuple. Pierre se détermina à le tenter. Il part à la suite d'une ambassade qu'il envoyoit visiter plusieurs cours. Il n'avoit point de rang dans le cortége. On savoit néanmoins que c'étoit lui. Tantôt monarque, tantôt particulier, il conféroit avec les rois, et se mêloit avec les artistes. Des souverains ont voyagé par curiosité, ont manié les outils des ouvriers pour leur amusement et leurs plaisirs : Pierre seul a cherché à se les rendre familiers par la pratique, afin de pouvoir juger et guider ceux qu'il enverroit instruire son royaume.

Sous ce point de vue, quel spectacle que le czar quittant à vingt-cinq ans les délices de sa cour, se condamnant à une vie laborieuse et surmontant avec courage toutes les répugnances! Par suite d'un accident d'enfance, il craignoit l'eau au point d'éprouver une sueur froide et des convulsions quand il falloit passer un ruisseau. Pierre se précipite brusquement dans la rivière: la nature est vaincue, et cet élément qu'il détestoit devient un des principaux théâtres de ses triomphes.

Arrivé en Hollande, il court au chantier de Sardam, s'enrôle dans le corps des charpentiers de vaisseaux. Vêtu et nourri comme eux, il travaille aux forges, aux corderies et aux usines. De la construction d'un bateau, il monte à celle d'un vaisseau de soixante canons, commencé par lui, achevé par ses mains et sous ses yeux. Ces occupations ne l'empêchoient pas de prendre

des leçons d'anatomie, de chirurgie, de mécanique et des autres parties de la philosophie usuelle de Hollande. Il passe en Angleterre, où il se perfectionne dans la science de la construction, et applique la théorie à la pratique. Rien ne lui échappoit, astronomie, arithmétique, horlogerie, hydraulique. Il vouloit porter tous les talents dans son royaume, et il y envoya une cargaison, si on peut se servir de ce terme, une cargaison d'hommes habiles dans tous les arts.

Par les mesures qu'il avoit prises, la Russie ne souffroit pas de son absence. Pendant que le charpentier de Sardam manioit la scie et la hache, ses troupes remportoient des victoires sur les frontières. Il les avoit formées lui-même. Leurs exercices, leur discipline, furent pour ainsi dire les jeux de son enfance. A peine pouvoit-il porter le fusil, qu'il rassembloit autour de lui des jeunes gens de son âge, avec lesquels il s'accoutumoit aux manœuvres. Il les faisoit passer, et il passa lui-même par tous les grades militaires. Cette troupe se grossit et devint une armée pleine de courage, dont il connoissoit tous les soldats.

Pendant qu'il étoit successivement tambour, anspessade, sergent, lieutenant, capitaine, les ordres se donnoient et s'exécutoient sous le nom de Le Fort, Genevois, qui s'étoit trouvé digne de sa confiance. Comme le czar, son maître, sans apprentissage, il devint général, prit des villes et gagna des batailles sur terre. De même, sans avoir presque vu la mer auparavant, il remporta des victoires navales. Pierre passa aussi par tous les degrés de la marine. Son exemple étoit un grand encouragement pour la noblesse. Elle ne méprisa plus les rangs inférieurs dans la milice,

quand elle vit que l'empereur, loin de les dédaigner, s'en faisoit honneur. Après ses premiers succès contre les Turcs et les Tartares, dans le dessein d'inspirer aux Russes le goût de la gloire militaire, il fit entrer son armée à Moscou, sous des arcs de triomphe, embellis de décorations pompeuses, accompagnées d'illuminations et de feux d'artifice. Les généraux précédoient le souverain, qui ne prit dans la marche que le rang de son grade. Après l'éclat et la joie de la cérémonie, il y eut des récompenses publiques pour les braves, des châtiments pour les lâches.

Les troupes, par ses ordres, avoient déja quitté l'habit long et en portoient un plus court, plus leste et plus propre à leurs mouvements. Afin de naturaliser, pour ainsi dire, ces changements chez ses sujets, il envoya un essaim de jeunes nobles voyager, comme lui, dans les cours étrangères, pour en prendre les manières. Persuadé aussi que la politesse et la civilisation ne peuvent s'introduire ni subsister que par le commerce des deux sexes, il indiqua des assemblées auxquelles il se rendoit lui-même. Il encourageoit l'émulation de la parure, de la danse, d'un jeu modéré et d'une familiarité décente. Par-là il changea insensiblement le costume russe; les habits amples, dans lesquels se perdoit l'élégance de la taille des femmes, et les longues barbes disparurent. L'ancienne gravité, qui tenoit de la tristesse, fit place au ton d'aisance, avant-coureur de la gaieté. Le clergé se formalisa de ces changements. Pierre abattit son crédit en lui enlevant ses richesses. Il supprima la dignité de patriarche, dont l'autorité rivalisoit celle des empereurs. Il bannit des mariages la bizarre coutume de ne se voir qu'au

moment où il étoit trop tard pour se refuser à être liés toute sa vie. Malgré la répugnance de l'église grecque, il força la nation d'adopter le calendrier romain, introduisit les chiffres arabes dans sa chancellerie et ses bureaux des finances, d'où ils passèrent dans le commerce. Mais la plupart de ces changements n'eurent lieu qu'après que le czar eut quitté la Hollande.

Il s'en retournoit tranquillement dans ses états, flatté de l'espérance d'y faire germer les utiles productions en tout genre qu'il y reportoit. Déja il étoit à Vienne, lorsqu'un événement imprévu l'en fit partir précipitamment.

Il éclata dans ses états une révolte causée en partie par les vieux boyards, singulièrement attachés à leurs anciens usages, en partie par le clergé, qui regardoit toutes les innovations de Pierre comme des sacriléges. On peut aussi croire que Sophie, au fond de sa retraite, n'y fut pas indifférente, puisque les révoltés parloient de la mettre sur le trône à la place d'un prince qui, sous prétexte de polir son empire, le livroit aux étrangers, en les mettant à la tête de toutes les administrations. Avant son départ, le czar avoit dispersé les Strelitz dans les places frontières, assez éloignés les uns des autres pour qu'ils eussent peine à se réunir. Ils ne doutoient pas de la colère du prince contre eux, et que tôt ou tard il ne trouvât moyen de les détruire. Dans le dessein de prévenir ce malheur, ils quittent leurs garnisons, se rassemblent au nombre de dix mille, marchent sur Moscou, pour s'assurer, disoient-ils, si l'empereur étoit mort, comme on en faisoit courir le bruit. Les régents leur démontrent la fausseté de cette nouvelle, et tâchent par prières et par menaces

de les engager à retourner. Les Strelitz restent inébranlables dans leur résolution et avancent toujours. Il fallut en venir aux mains; il y eut une action sanglante: les Strelitz furent vaincus et mirent bas les armes.

Pierre arrive, avant même qu'on sût qu'il étoit parti d'Allemagne, il arrive déterminé à user avec rigueur sur ces malheureux du droit que lui donnoit leur révolte. Les prisons se remplirent aussitôt. Deux mille Strelitz passèrent par la main du bourreau. Les chefs furent rompus vifs; les femmes complices enterrées vivantes; le reste fut pendu aux portes et sur les remparts de la ville. Un grand nombre eurent la tête tranchée. Comme ces exécutions se firent dans le fort de l'hiver, leurs corps furent aussitôt gelés. Ceux à qui l'on avoit tranché la tête furent laissés couchés en rang sur la terre, et leurs têtes auprès d'eux. Ceux qui furent pendus le long du rempart et dans les avenues de la ville y passèrent l'hiver à la vue du peuple. Tous ceux qui échappèrent aux supplices furent bannis de Moscou avec leurs familles, envoyés les uns en Sibérie, les autres chez les Cosaques, où on leur distribua des terres. Quelques particuliers des moins suspects furent incorporés dans d'autres régiments. Le corps des Strelitz fut entièrement détruit. Le czar en effaça jusqu'au nom, et confia la garde de sa personne au corps des cadets, qu'il avoit créé et discipliné.

Ces événements furent suivis de la guerre avec la Suède. Les embarras de cette guerre, redoutable par les intentions et les talents de Charles XII, n'empêchèrent pas le czar de s'occuper comme à l'ordinaire de l'exécution des entreprises formées pour l'avantage de son royaume. Pendant que le roi de Suède ravageoit et

dévastoit, Pierre travailloit à joindre la mer Caspienne à la Baltique et au Pont-Euxin par la communication du Don et du Volga; couvroit ses champs de beaux troupeaux tirés de Saxe avec leurs bergers; établissoit des manufactures de draps, de toile, de papier; ouvroit les mines de la Sibérie; appeloit, protégeoit forgerons, ouvriers en cuivre, armuriers, fondeurs, artisans de toute espèce; établissoit des imprimeries, des écoles publiques, des hôpitaux. Enfin il bâtissoit Pétersbourg, rivale de Moscou, et que la présence du souverain a rendue la capitale.

Ce ne fut pas la gloire stérile de tirer une ville superbe du limon d'un marais, qui lui fit mettre la main à ce grand ouvrage, mais le sage projet de s'ouvrir la Baltique, et de se rendre puissant en Allemagne. Il y porta des forces redoutables. Pendant que le monarque suédois, refugié à Bender, prétendoit donner des lois aux Turcs chez eux, et soumettre le divan à sa volonté, Pierre renversoit du trône de Pologne le roi que Charles y avoit placé, et y rétablissoit Auguste. Cependant Charles XII eut l'adresse d'engager la Porte dans une guerre contre la Moscovie. Pierre fut heureux de ce que la direction n'en fut pas confiée à son ennemi, qui ne l'auroit pas laissé échapper, lorsque le czar, devenu aussi imprudent que son rival, s'exposa sur les bords du Pruth, contre une armée fort supérieure à la sienne, comme avoit fait Charles à Pultava.

Pierre dut le salut de son armée, et sans doute le sien, à Catherine, alors sa maîtresse. Cette femme, devenue si illustre, paroît n'avoir pas connu son père et à peine sa mère, et le lieu de sa naissance. Mariée à la fleur de l'âge à un soldat suédois, elle tomba entre

les mains des Russes, lorsqu'ils prirent la ville de Marienbourg en Livonie, qui peut-être a été sa patrie. Elle passa dans les cuisines du général. Son esprit et ses graces la firent remarquer de ce premier maître. Menzicoff, favori du czar, la vit chez le général, la demanda et l'obtint. Pierre la rencontra chez son favori. C'étoit le sort de cette femme de n'être pas regardée avec indifférence. L'empereur goûta son esprit, et l'approcha de sa personne. Elle saisit merveilleusement son caractère; elle calmoit ses fougues, le consoloit dans ses peines, veilloit sur sa santé. Il trouvoit en elle les soins d'une amie, les complaisances d'une maîtresse et les ressources d'un excellent conseil.

Heureusement Pierre l'avoit menée avec lui dans son expédition contre le Turc. Qu'on se représente ce grand homme atterré par le malheur où il se trouvoit, investi par une armée plus nombreuse que la sienne, sans vivres et sans moyens de retraite. Il s'abandonnoit seul dans sa tente à ses réflexions douloureuses. L'entrée en étoit interdite. Catherine y pénétre, malgré la défense, obtient de lui une lettre pour le grand-visir, la fait accompagner de riches présents, sacrifie ses pierreries, va traiter elle-même, et obtient des conditions dures à la vérité, mais très avantageuses dans la circonstance, puisqu'elles délivroient Pierre et son armée de l'extrémité la plus fâcheuse.

Entre ces conditions, le grand-visir exigeoit qu'on lui livrât Cantemir, prince de Valachie, et ses courtisans, dont la Porte avoit à se plaindre. Pierre, malgré le danger où il se trouvoit, répondit : « J'aimerois mieux « abandonner la moitié de mon empire, parceque j'au- « rois espérance de la recouvrer; mais l'honneur une

« fois perdu est irréparable. » Il récompensa le service de Catherine en lui donnant la main et posant sur sa tête la couronne impériale. Rien n'étoit plus commun en Russie et dans les royaumes du Nord que ces mariages entre les souverains et leurs sujettes ; mais les annales de l'univers n'offrent pas d'exemple d'une pauvre étrangère, trouvée dans les ruines d'une ville saccagée, devenue souveraine de l'empire où elle avoit été captive. Il étoit réservé à Pierre le Grand de réconcilier d'une manière aussi éclatante la fortune avec le mérite.

Ce n'est pas un petit sujet d'éloge pour Catherine, belle-mère du czarovitz fils de Pierre, de n'avoir été compromise en rien dans la catastrophe qui fit descendre ce prince encore jeune dans le tombeau. Son indolence naturelle, l'irrégularité de sa conduite, son aversion marquée pour les étrangers, avoient fait concevoir à son père une si mauvaise opinion de lui, qu'il disoit que, s'il ne se corrigeoit pas, il le feroit raser et enfermer dans un couvent. L'empereur voulut essayer si le mariage n'apporteroit pas du changement à ses mœurs. Il lui fit épouser une princesse allemande, aimable, douce et douée des plus belles qualités ; mais les manières brutales de son époux lui causèrent des chagrins qui, après des couches malheureuses, la conduisirent au tombeau.

Délivré de ce frein, Alexiowitz se livra sans ménagement à ses penchants déréglés. Il s'entoura de flatteurs, de complaisants, d'hommes à mauvais conseils, odieux à son père. Dans le mémoire d'accusation que Pierre produisit contre son fils, il dit l'avoir averti, prié, menacé de le déshériter. Sans doute ces menaces dé-

plurent au prince. Il profita d'un voyage que son père fit en Danemarck pour quitter la Russie et se sauver en Allemagne. L'empereur le reçut bien, mais lui fit sentir que pour l'obliger il ne s'exposeroit pas à une guerre avec le czar, qui le redemandoit. Après quelques négociations par lesquelles il est clair que le fils s'avoua coupable, mais non que le père lui avoit promis son pardon, le czarowitz retourna en Russie.

A son arrivée, l'empereur le mit entre les mains d'une cour de justice qu'il créa exprès. Il ne lui reprocha aucun crime direct contre sa personne. Dans l'acte par lequel il le déshérite, il insiste principalement sur la certitude qu'Alexiowitz détruira tout ce qu'il a fait pour le bien de sa nation, renversera toutes ses institutions civiles et militaires, et rendra ainsi la condition de son peuple pire qu'auparavant. En conséquence, il le déclare indigne du trône.

Les juges allèrent plus loin; ils le condamnèrent à la mort. Le czarowitz survécut quelques jours seulement à cette sentence, qui lui fut signifiée. Des historiens disent qu'il périt par le fer, le lacet ou le poison; mais il paroît plus vraisemblable que la crainte seule de la mort et les réflexions amères sur son sort lui causèrent une révolution dont il mourut. Il demanda à voir son père. Le czar y courut avec empressement, lui pardonna, lui donna avec tendresse la bénédiction paternelle, que le fils demanda: entrevue touchante qu'un père auroit sans doute évitée avec un fils qui auroit pu lui reprocher qu'il mouroit victime de sa cruauté.

Sévère pour sa propre famille en ce qui regardoit le maintien de l'ordre établi dans son gouvernement,

Pierre ne pouvoit être indulgent pour les autres. Ses plus chers favoris le trouvoient toujours inflexible en ce qui regardoit l'administration. Les supérieurs répondoient de ceux qu'ils employoient, et, en cas de contravention, étoient punis à proportion du délit et du rang qu'ils tenoient. On ne peut douter que le choix qu'il fit de Catherine pour lui succéder fut moins l'effet de sa tendresse que de son estime, et de la persuasion où il étoit de sa capacité et de son penchant à soutenir ses institutions.

Toutes les actions du czar tendoient à fortifier dans sa nation les usages qu'il y avoit introduits. Il employoit à les consolider le comique comme le sérieux. Un jour il invita les seigneurs et les dames de sa cour au mariage d'un de ses bouffons, et ordonna à tout le monde de s'habiller à l'ancienne mode. On servit le dîner comme on faisoit deux cents ans auparavant. Soit superstition, soit autre raison bizarre, il étoit alors de régle qu'on n'allumât pas de feu un jour de noces, même dans les plus grands froids; le czar fit scrupuleusement observer cette coutume. Les Russes ne buvoient point de vin dans ces occasions, mais seulement de l'hydromel et de l'eau-de-vie; l'empereur ne voulut pas permettre d'autres liqueurs. En vain les convives se plaignirent de ce traitement. Il leur répondit : « Cet « usage a été observé par vos ancêtres; les anciennes « coutumes sont toujours les meilleures. » Le but ennoblit de pareilles scènes, et la réflexion montre le czar aussi grand dans ce cercle bouffon que quand, entouré de ses soldats ornés de couronnes, il parcouroit en triomphateur les rues de sa nouvelle capitale pour

faire naître et perpétuer chez ses peuples le goût des arts et l'émulation de la gloire.

La vie de Pierre le Grand fut, comme on voit, une continuité de travaux utiles jusque dans les plaisirs. Il peut avoir eu dessein de satisfaire sa curiosité en visitant la France, qu'il avoit omise dans ses premiers voyages; mais on remarqua que cette curiosité se portoit principalement sur les objets intéressants, les arts, les sciences et le commerce. On trouva que sa politesse étoit encore sauvage; on crut s'apercevoir que, de son côté, il trouvoit les François un peu frivoles. Les vrais savants, les hommes d'état, observèrent en lui un jugement solide, une grande variété de connoissances, une politique profonde. Cette dernière science n'étendit pas moins son empire que les armes. Par elle il tint, pour ainsi dire, le sceptre de l'Asie et de l'Europe. A compter ses actions, on croiroit qu'il vécut plus d'un siécle; mais il mourut à cinquante-trois ans.

Catherine acheta les marbres les plus précieux et fit venir les plus habiles sculpteurs d'Italie pour ériger un mausolée digne de ce héros. Elle l'orna d'emblêmes, d'inscriptions et d'une épitaphe qui contient en abrégé toute l'histoire de Pierre le Grand; mais cette histoire est véritablement mise en action sur une médaille qu'elle fit graver, et qu'elle distribua abondamment aux ambassadeurs étrangers et à tous les grands de l'empire. D'un côté est le buste de Pierre le Grand; au revers on voit l'impératrice avec la couronne sur la tête, un globe et un sceptre à côté d'elle sur une table, devant elle une sphère, des cartes marines, des plans, des instruments de mathématiques, des armes et un

caducée ; dans le lointain s'élève un édifice sur le bord de la mer ; on voit un arsenal et un vaisseau en mer ; le feu empereur, sur des nuages supportés par l'immortalité, montre ces trésors à Catherine, et lui dit : « Regardez ce que je vous ai laissé. »

Catherine I. 1725.

Si le legs étoit digne de Pierre, Catherine se montra digne du présent. Le peuple et les soldats sur-tout se plurent, pendant les funérailles, à associer ces deux noms. Ils crioient : « Si notre père est mort, notre mère « vit encore. » Elle l'avoit rendu père de plusieurs enfants. Deux filles ont survécu et ont tenu place dans l'histoire, Anne et Élisabeth Pétrovna. La couronne, selon le droit de succession, devoit revenir au fils de l'infortuné Alexiowitz ; mais on ne songea pas seulement à mettre en doute le droit que Catherine tenoit de l'autorité suprême du feu empereur, son époux. Le sénat et la milice lui prêtèrent aussitôt serment de fidélité, et elle fut sur-le-champ aussi universellement obéie que si elle eût toujours porté la couronne.

C'est faire en peu de mots son éloge que de dire qu'on ne s'aperçut pas, pendant son administration, que l'empire eût changé de chef. Son zèle infatigable pour le bien de ses sujets et sa reconnoissance l'engagèrent à suivre scrupuleusement le noble plan tracé par Pierre pour la civilisation de son peuple. Le génie de ce grand prince, comme s'il eût passé en elle, dirigeoit encore le gouvernement, et veilloit sur la gloire de l'empire. Elle prit un soin particulier du jeune fils d'Alexiowitz, le seul prince qui restât du sang des czars. Afin de lui ouvrir le chemin au trône, elle le déclara grand-duc de Russie. Selon les intentions de son époux mourant, elle maria Anne Pétrovna, sa fille

aînée, au duc de Holstein. On doit inscrire dans les annales des sciences que Catherine ouvrit l'académie de Pétersbourg, à laquelle Pierre n'avoit pas eu le temps de donner la dernière forme, et qu'elle en présida la première séance. Comme s'il ne lui restoit plus rien à faire après ce dernier acte, qui mettoit le sceau à la gloire de son époux, elle mourut deux ans après lui, à l'âge de trente-huit ans.

Elle laissa le trône à Pierre II, fils d'Alexiowitz, sous Pierre II.
un conseil de régence. A la tête elle mit le prince Men- 1727.
zicoff, exemple comme elle des caprices de la fortune. Étant enfant et criant des pâtisseries dans les rues de Moscou, il plut à Pierre le Grand par une repartie ingénieuse. Le czar l'attacha à sa suite. Le jeune pâtissier se trouva propre à différents emplois, et monta de grade en grade jusqu'à celui de général, toujours avec la confiance de son maître. Ce fut chez lui que Pierre trouva Catherine. Elle se souvint toujours de lui avoir été attachée; mais on ne croit pas qu'elle ait conservé avec lui d'autre liaison que celle de la reconnoissance. Elle lui en donna une dernière preuve, en lui conservant la principale part dans la tutèle de son successeur. Elle recommanda qu'on lui fît épouser une des filles de Menzicoff; mais le jeune prince prêta l'oreille aux ennemis du ministre, le dépouilla de tous ses biens, et l'exila aux extrémités de la Sibérie avec toute sa famille. Pierre II mourut à seize ans, de la petite-vérole, la veille de son mariage avec une fille d'une des premières familles de Russie.

Il restoit deux princesses, filles de l'empereur Jean, Anne Ivanovna
aîné de Pierre. Catherine Ivanovna, épouse du duc de 1730.
Mecklembourg, et Anne Ivanovna, sa cadette, veuve

du duc de Courlande. Le conseil des seigneurs assemblé donna la préférence à celle-ci, parcequ'elle pouvoit se marier à quelque grand du pays, et donner un héritier russe au trône. On lui prescrivit des conditions qui bornoient singulièrement son autorité, mais dont elle sut se délivrer par la suite.

Elle est la première des quatre princesses qui ont successivement occupé le trône de Russie. Comme il faut que la malignité s'exerce dans les cours, on leur a prêté à toutes un grand penchant pour la galanterie, mais variée par des nuances différentes.

Quand elle se vit solidement établie sur le trône, elle appela, de Courlande, Ernest-Jean Biren, son principal favori. Biren étoit petit-fils d'un palefrenier. Son père parvenu du dernier service de l'écurie au grade d'écuyer, donna une bonne éducation à trois fils qu'il avoit. Ernest, l'aîné, s'avança à la cour, et, non content d'avoir acquis des richesses, prétendit aux dignités. Comme il étoit trop connu, il fut rejeté du corps de la noblesse, où il avoit prétendu contracter une alliance. Également rebuté à la cour de Pétersbourg, où il tenta fortune, il revint en Courlande, et eut le bonheur de plaire à sa souveraine.

Dans sa faveur, il se souvint des refus humiliants essuyés en Russie et dans sa patrie. Il se vengea des premiers en proscrivant et faisant mourir sur l'échafaud, sous prétexte de conjuration, la plupart des grands seigneurs moscovites qui lui avoient été contraires. Il punit les seconds en se faisant nommer, par l'entremise armée de sa maitresse, duc de Courlande et souverain de ceux qui l'avoient rejeté. Biren se montra fort intelligent dans les affaires. Il les menoit forte-

ment, et il rendit le règne d'Anne Ivanovna glorieux au dehors : mais il fut dans l'intérieur taché de sang, sous une princesse naturellement bonne et ennemie des violences. Biren sut lui arracher des persécutions. Il la domina jusqu'à la fin, et obtint d'elle, à sa mort, des dispositions dont il comptoit se servir pour se perpétuer dans l'autorité.

Par une espèce de restitution, elle avoit appelé à sa succession Anne de Mecklembourg, sa nièce, fille de cette sœur aînée privée du trône de Russie, qu'on donna à Ivanovna. La princesse de Mecklembourg avoit épousé un prince de Brunswick, dont elle eut un fils, appelé Ivan. L'impératrice Anne déclara sa nièce grande-duchesse, et son petit-neveu empereur. Cet arrangement fut conseillé par Biren, qui se fit nommer, par testament, régent de l'empire et tuteur du jeune prince, dans l'espérance de régner long-temps sous son nom : mais la grande-duchesse le supplanta, le fit condamner à mort, et commua sa sentence en un exil en Sibérie.

Cette princesse est représentée comme très indolente et uniquement occupée de volupté. Une favorite, nommée Julie Mengden, eut toute sa confiance : elle la mérita et la conserva par ses complaisances, qui ont été un objet de critique. Un comte de Linar, envoyé de Pologne, avoit auprès d'elle un accès familier qui déplaisoit au duc de Brunswick, son époux. Il en marqua du mécontentement. La favorite épousa Linar, afin de lui procurer au palais des entrées libres et exemptes de soupçon. Le public fut d'autant moins dupe de cette ruse, que la grande-duchesse, ennemie de toute contrainte, cachoit fort peu sa passion. Par une suite de

cette nonchalance, elle ne fit pas la moindre attention aux intrigues qui se formoient autour d'elle, quoiqu'elle en fût avertie.

Elle avoit une tante appelée Elisabeth Pétrovna, fille de Pierre le Grand et de Catherine, noms toujours chers aux Russes. Sous les descendants de l'empereur Jean, la fille de Pierre avoit été contenue dans l'obscurité, mais révérée et estimée pour sa prudence. Les grands, méprisant un gouvernement énervé, qui d'ailleurs n'étoit pas exempt de scandale, appelèrent cette princesse au trône: elle y monta sans effusion de sang. Jamais révolution n'a été plus tranquille. On auroit dit que l'ambition ni aucune autre passion n'y avoient part. La grande-duchesse, son époux, et l'empereur leur fils, furent surpris dans leur lit. Il avoit été résolu de les envoyer en Allemagne; mais on les arrêta sur les frontières. Ils furent enfermés dans une forteresse. Les deux époux en sortirent. Leur malheureux fils, né dans la pourpre, a vécu dans une dure captivité jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans.

Élisabeth Pétrovna. 1741. Élisabeth, dit l'historien de Russie, née d'un sang voluptueux, étoit voluptueuse à l'excès. Son esprit étoit vif, enjoué, pénétrant. Elle parloit plusieurs langues, aimoit l'ordre et la magnificence, donnoit la préférence aux manières françoises; toute espèce de cruauté lui répugnoit. « On ne pouvoit, ajoute l'historien, la voir « sans l'aimer. Le plaisir, les graces, le bonheur, sou- « rioient avec elle. La douleur se calmoit au son de sa « voix. Devant elle, le secret des infortunés venoit se « placer, comme malgré eux, sur leurs lèvres. Leurs « larmes passoient dans son cœur. Elle les diminuoit « par sa sensibilité avant de les essuyer pour toujours. »

Les talents politiques d'Élisabeth n'ont point été inférieurs à ses qualités bienfaisantes. On lui doit l'ascendant que le cabinet de Pétersbourg a pris dans les affaires d'Asie et d'Europe. Elle nomma son successeur Pierre de Holstein, son neveu, et lui donna pour épouse Sophie-Auguste, princesse d'Anhalt-Zerbst, en l'initiant dans la religion grecque et dans la cérémonie de son couronnement. Elle a reçu le nom de Catherine. La seconde n'a pas rendu ce nom moins illustre que la première. Elle fut déclarée en se mariant grande-duchesse de Russie, et il fut réglé qu'elle succéderoit à la couronne si elle survivoit à son époux.

Ce mariage ne fut pas heureux. La princesse n'avoit que quatorze ans, et le grand-duc étoit aussi à la fleur de l'âge. On remarquoit en eux, dans les premiers temps de leur union, un grand empressement pour se trouver ensemble, loin des curieux et des importuns. Tout l'empire attendoit de cette intimité un héritier, n'imaginant pas qu'entre deux jeunes époux tout ce temps étoit uniquement employé à faire l'exercice à la prussienne, et des factions à la porte, un fusil sur l'épaule. En racontant ces détails long-temps après, Catherine disoit : « Il me sembloit que j'étois bonne à « autre chose. »

En effet, la grande-duchesse joignoit, dans sa physionomie et son maintien, la grace et la majesté. La fierté y dominoit cependant, mais sans exclure les prévenances séduisantes qui annoncent le desir de plaire. Le grand-duc, au contraire, étoit laid et ridicule dans toutes ses manières. Il affectoit l'habillement prussien, dont il outroit les formes. Un vaste chapeau, bizarrement retroussé, couvroit son petit visage laid et malin,

et il se plaisoit à se défigurer encore par de perpétuelles grimaces, dont il s'étoit fait un amusement. D'ailleurs, il ne manquoit pas d'esprit; mais il avoit peu de jugement. On a dit de lui « qu'il aimoit le grand avec peti- « tesse. » Le roi de Prusse étoit son héros, ou plutôt sa divinité. On l'a vu se précipiter à genoux devant le portrait de Frédéric, en s'écriant : « Mon frère, nous « conquerrons l'univers ensemble. »

Plusieurs années s'étoient écoulées, et les deux époux n'avoient point d'enfant. Des scènes scandaleuses se passèrent à la cour : Catherine se livra en secret à ses passions. Soltikof et Poniatowski furent ses amants. Elle eut, dit-on, du premier un enfant. Elle fut singulièrement attachée au second, qu'elle fit revêtir du caractère d'ambassadeur de Pologne. Poniatowski fut obligé de se retirer dans ce pays.

Ce fut un coup sensible pour Catherine. On prétend qu'elle se jeta tout en larmes aux pieds de l'impératrice, pour obtenir que son amant ne lui fût pas enlevé; mais Élisabeth, quelque indulgente que ses foiblesses la rendissent pour celles des autres, n'osa laisser dans sa famille un germe de discorde qui pouvoit avoir des suites fâcheuses. Elle refusa.

« De ce moment, la grande-duchesse commença à « vivre à la cour comme dans un désert, n'ayant de « liaisons connues qu'avec de jeunes femmes qui avoient « comme elle aimé des Polonois, et qui étoient mal ve- « nues dans la vieille cour, à cause des charmes de leur « figure; se levant tous les matins avant le jour, don- « nant les journées entières à la lecture des bons livres « françois, souvent seule, jamais long-temps ni à table « ni à sa toilette : ce fut dans ce temps qu'elle fonda

« toute sa grandeur. On l'a entendu avouer que tout « ce qu'elle savoit dans l'art de l'intrigue elle l'apprit « alors d'une de ses dames, qui avoit l'air le plus simple « et le plus indolent. Ce fut dans ce temps qu'elle s'as- « sura des amis au besoin, que tous les gens importants « se persuadèrent, par les secrètes liaisons qu'elle prit « avec eux, qu'ils deviendroient plus importants en- « core si elle gouvernoit, et qu'enfin, le voile d'une « grande passion malheureuse couvrant quelques aven- « tures consolantes, plusieurs eurent droit de penser « qu'ils auroient à sa cour la place de favoris. Telle « étoit sa position quand l'impératrice Elisabeth mou- « rut, le 5 janvier 1762. »

Le grand-duc prit le sceptre sous le nom de Pierre III. Cet événement rapprocha de lui son épouse. Elle lui donna de bons avis, qu'il parut écouter d'abord, mais soit mauvais conseils, soit anciens ressentiments, il ne tarda pas à lui montrer de la mauvaise volonté. Il désavoua presque son fils, en ne le reconnoissant pas pour son successeur, et fit entendre que le moins qu'il pouvoit faire seroit de divorcer et de la reléguer ou renfermer. Pierre III, 1762.

Il commença son régne ou par des changements effectifs, ou par des annonces de projets dont la menace effraya ou inquiéta tous les ordres de l'état. La noblesse seule eut à se louer de quelques concessions de droits et priviléges, mais qu'il enfreignit presqu'au moment où il les accordoit. Il fit connoître qu'il se proposoit de réformer le clergé, de lui ôter ses biens, et de le rendre pensionnaire, de propriétaire qu'il étoit. Le Code prussien, nommé le Code Frédéric, fut par ses ordres publié dans ses états, et il enjoignit de l'observer, ce qui

mécontenta généralement les Moscovites attachés à leurs anciennes lois. Il eut aussi la maladresse de mécontenter le régiment des gardes, en voulant l'assujettir à l'exercice prussien, le forcer de le suivre en Allemagne, dans une guerre inutile, que son seul enthousiasme pour le roi de Prusse lui faisoit entreprendre, et de changer le service tranquille du palais pour les fonctions pénibles des camps. Enfin il rappela tous les exilés des derniers régnes, sans songer qu'il est rare qu'un homme qui a une fois goûté de l'intrigue n'y revienne pas quand il en trouve l'occasion.

Pendant que l'empereur s'attiroit l'indignation et le mépris par ses bizarreries, ses réformes à contre-temps, son dédain pour les usages de son peuple, l'impératrice se concilioit l'estime et l'amitié par des manières douces, une conduite égale, et une grande attention à observer les pratiques civiles et religieuses chères aux Moscovites.

Ce fut alors que cette princesse se lia avec Orlof, qu'elle distingua parmi les gardes, d'une noblesse peu certaine, mais qui étoit peut-être le plus bel homme de l'empire. Admis auprès d'elle avec le plus grand mystère, il crut long-temps plaire, à la vérité, à une femme de la première distinction, mais qu'il étoit loin de soupçonner être l'impératrice. Ce fut dans la pompe d'une cérémonie qu'il reconnut sur le trône celle qui le favorisoit en secret.

L'intelligence des amants, qui se manifestoit entre eux dans les actions du plus grand éclat par des signes convenus, échappa toujours aux regards curieux, même à ceux de la princesse d'Aschekof, jeune dame de dix-huit ans, qu'on croit être celle à qui Catherine

avouoit qu'elle devoit toute sa science dans l'art de l'intrigue. Il se trouva en même temps par un heureux concours, qu'Orlof étoit également propre aux affaires et aux plaisirs; mais les vues de la confidente et du favori, quand ils se mirent à travailler pour la réussite du projet qu'ils méditoient, étoient absolument différentes. Orlof prétendoit procurer à sa souveraine une autorité despotique. La jeune dame, républicaine par goût et par conviction, liée par préférence avec les ambassadeurs des républiques, ne vouloit contribuer à faire des partisans à l'impératrice que dans l'espoir que, quand elle seroit seule sur le trône, elle borneroit elle-même sa puissance par un conseil, un sénat, ou d'autres formes républicaines. L'impératrice lui laissoit cette espérance, qui la rendoit très ardente à gagner les grands seigneurs par l'appât d'être appelés à participer au gouvernement. De son côté, Orlof, officier des gardes, secondé de deux frères dans le même corps, et muni de la caisse de l'artillerie, que l'impératrice lui avoit fait donner, gagnoit les soldats par argent, bonne chère et promesses. Les deux intrigues marchoient de front sous la direction de l'impératrice, sans que la princesse sût qu'elle avoit un collègue, et elle l'ignora jusqu'à ce que la nécessité de la circonstance força Catherine de réunir leurs efforts plus à découvert.

Pierre étoit prêt à partir pour le Holstein, où son armée se rassembloit pour aller joindre le roi de Prusse; mais on parloit de quelque grand événement qui devoit avoir lieu avant son départ. On disoit qu'il avoit dessein de déclarer le prince Ivan son successeur. Il est certain qu'il l'avoit fait amener dans une forteresse

voisine de Pétersbourg, et qu'il étoit allé le visiter, qu'il vouloit désavouer le jeune grand-duc pour son fils; et, à la vérité, il avoit rappelé des pays étrangers le comte Soltikof, ce premier amant que la prétendue nécessité d'assurer la succession avoit fait donner à l'impératrice. La maîtresse de l'empereur, qui, par une singularité remarquable, se trouvoit amie de la princesse d'Aschekof, affectoit des airs hautains et ne cachoit pas son ambition. On ajoutoit que l'intention de Pierre étoit de faire divorcer en un jour douze des plus jeunes et des plus belles dames de sa cour, qu'il avoit menées à Oranienbaum, château de plaisance, à douze lieues de Pétersbourg. Enfin, il n'y avoit pas de bruits absurdes qu'on ne répandît, et ils étoient crus parce-que l'inconséquence, la bizarrerie et l'imprudence de Pierre rendoient tout possible.

Entre les frayeurs dont on alarmoit le peuple, on semoit adroitement que l'impératrice étoit en danger. Elle s'étoit retirée à Pétershof, château de plaisance à huit lieues d'Oranienbaum, afin que son éloignement de la capitale prévînt les soupçons que des démarches nécessaires font quelquefois naître au moment de l'exécution de pareilles entreprises. En effet, un des principaux complices commit une indiscrétion qui le fit arrêter. Cet événement fit prendre une résolution définitive, sur laquelle on hésitoit encore.

Le 8 juillet 1762, à neuf heures du soir, la princesse d'Aschekof mande au comte Panin, gouverneur du grand-duc, de se rendre chez elle. Il accourt. Elle lui propose de commencer la révolution à l'instant même. Il est d'avis de différer jusqu'au jour, pendant qu'on

avertira l'impératrice. Vers minuit, cette jeune femme de dix-huit ans prend un habit d'homme, monte à cheval, part seule de sa maison, va se poster sur un pont qu'elle savoit être le rendez-vous ordinaire des conjurés. Orlof s'y trouve avec ses frères et quelques autres. La nouvelle de l'emprisonnement de leur complice les frappe d'une espèce de stupeur; mais au premier étonnement succède une résolution subite de mettre aussitôt la main à l'œuvre.

Les postes sont assignés, les principaux complices chargés d'agir; grands et petits sont prévenus. Un des Orlof vole à Pétershof, pénètre dans l'appartement de l'impératrice par des issues secrètes, la réveille en sursaut: « Venez, lui dit-il, madame, le temps presse », et il disparoît. Elle s'habille en désordre. Orlof revient avec une voiture qu'on tenoit toujours prête dans une maison voisine, y place Catherine avec une femme de chambre, la précé[illegible] seul, et la fait suivre par un soldat pour toute escorte.

Orlof, le favori, vient à quelque distance de Pétersbourg, au-devant d'elle, lui crie ces mots: *tout est prêt*; et reprend les devants. On arrive au point du jour. La plus grande tranquillité régnoit dans la ville, qu'il falloit traverser pour arriver aux casernes. L'impératrice croyoit y être reçue par le régiment sous les armes; il ne se présente qu'une trentaine de soldats à peine habillés. Cette espèce de solitude la glace d'effroi. Elle pâlit; mais bientôt les soldats paroissent à la file, éveillés et appelés par leurs chefs. Elle se fait faire serment de fidélité sur un crucifix apporté par l'aumônier du régiment. Les seigneurs du complot accourent, et avant

onze heures du matin, l'impératrice se trouvoit environnée de plus de dix mille hommes, soldats et autres, qui crioient *houra*.

Ce mot n'a pas de signification précise. Il s'entend également de tous les événements qui inspirent de la joie. Dans toute cette foule, il n'y avoit peut-être pas trente personnes qui sussent pourquoi elles le prononçoient; si c'étoit pour proclamer le grand-duc empereur et sa mère régente, ou pour féliciter celle-ci d'avoir échappé au fer assassin de son époux, ou enfin pour quelque victoire, ou tout autre sujet d'alégresse.

On répandit aussi le bruit que l'empereur étoit mort, et il parut dans la place un convoi qui la traversa lentement et alla se perdre dans la foule. On vit ensuite les chefs du clergé russe, tous vieillards vénérables, portant les ornements du sacre. Ils passèrent gravement à travers l'armée, qui gardoit par respect un profond silence, et montèrent au palais pour sacrer l'impératrice.

Aux cérémonies importantes de la religion succède une toilette guerrière. Catherine se revêt de l'ancien uniforme des gardes, prend galamment des seigneurs qui l'environnoient, de l'un l'épée, de l'autre le chapeau, d'un troisième les ordres militaires, se fait servir un léger repas, salue d'un verre de vin le peuple qui la voyoit, et qui répond par une longue acclamation, lui présente son fils, se fait reconnoître par les soldats chef de l'armée, monte à cheval et part à leur tête, accompagnée de la princesse d'Aschekof, en habit de garde. A six heures du soir, tout étoit redevenu tranquille à Pétersbourg, et il n'y restoit pas la moindre marque d'agitation.

Elle alloit combattre son mari. Ce prince, parti d'Oranienbaum le 20 juillet, avec sa troupe folâtre, pour Pétershof, comptoit y passer quelques jours dans les plaisirs avant de se rendre à son armée. Un exprès dépêché de ce château lui apprend que l'impératrice en a disparu. Il avance néanmoins. Arrivé dans le château, un envoyé échappé de Pétersbourg, malgré les précautions prises pour empêcher qu'on ne sortît de cette ville, lui donne des nouvelles imparfaites de la révolution; d'autres se présentent successivement et les confirment. On apprend que l'impératrice avance à la tête d'une armée. La consternation se met dans la troupe. L'empereur se trouble, ordonne, défend, demande des conseils, les adopte, les rejette; un seul convenoit à la circonstance, c'étoit celui du général Munich, d'aller sur-le-champ s'emparer de la division de la flotte stationnée à Cronstadt, qui transporteroit le czar à Revel, où étoit l'autre division; de passer sur ses vaisseaux dans le Holstein, où son armée l'attendoit, et revenir à sa tête combattre son épouse révoltée.

Après des discussions qui font perdre du temps, Pierre approuve ce conseil. Il met toute sa troupe sur deux yacks, descend la rivière et se rend devant Cronstadt; mais il étoit déja trop tard. La garnison, gagnée par un émissaire plus prompt que l'empereur, refuse de le recevoir et le force de s'éloigner. Munich conseille de nouveau de gagner Revel. La troupe effrayée représente qu'on n'a pas assez de rameurs. « Eh bien, dit« il, nous ramerons nous-mêmes. »

Cette résolution n'étoit pas faite pour convenir à une compagnie de jeunes gens, et à des courtisans qui ne s'attendoient qu'à une partie de plaisir. Ils font tant

qu'ils obtiennent de l'empereur qu'on mettra pied à terre, sous prétexte de se défendre dans quelques mauvaises fortifications du château d'Oranienbaum, construites autrefois pour des divertissements militaires; mais à peine y est-on, qu'on apprend que l'armée ennemie, forte de plusieurs corps de troupes destinés à l'armée de Holstein, qui l'ont grossie, est prête d'arriver. Pierre ainsi pressé écrit à sa femme et lui mande de le laisser retirer dans le Holstein avec sa maîtresse. Catherine lui répond par une formule d'abdication, qu'elle lui enjoint de signer. Munich indigné lui dit: « Ne savez-vous donc pas mourir en empereur à la tête « de vos troupes? Si vous avez peur d'être sabré, prenez « un crucifix en main, ils n'oseront vous toucher, et « moi je me charge du combat. » Cette remontrance est inutile. Persuadé qu'il ne lui reste aucune ressource, il se met en chemin pour joindre Catherine au château de Pétershof, d'où elle étoit sortie la surveille en fugitive, et où elle rentroit triomphante.

Dès que les soldats aperçoivent ce malheureux prince, ils crient unanimement, « Vive Catherine. » Il passe à travers l'armée, le dépit sur le visage, et la rage dans le cœur. En montant l'escalier du château, on écarte le peu de courtisans qui l'avoient suivi, et on enlève sa maîtresse. Il est introduit dans un appartement. « Déshabille-toi », lui dit-on brusquement. Il quitte lui-même son habit, jette son épée, arrache les marques de sa dignité, et reste en chemise exposé à la risée des soldats. Après cette scène humiliante, on le fait partir pour Robschak, château à six lieues de Pétersbourg.

Deux jours après, un Orlof, le plus vigoureux des trois frères, y arrive avec un compagnon robuste et

déterminé comme lui. Ils disent à l'empereur qu'ils viennent dîner avec lui. Selon la coutume de Russie, on commence par un verre d'eau-de-vie. Il étoit empoisonné. Le czar s'en aperçoit au feu qui dévore ses entrailles. Il refuse un second verre qu'on lui présente. On veut le faire avaler de force. Il se débat. Les deux prétendus convives le renversent et l'étranglent. Orlorf repart, et se rend au palais. L'impératrice étoit à table. Il se présente échevelé, et les habits en désordre, et fait signe à Catherine. Elle se lève, passe avec lui dans un cabinet, y reste un moment, se remet tranquillement à table, et le lendemain la mort de l'empereur est annoncée comme causée par une colique hémorrhoïdale.

Le corps fut apporté à Pétersbourg, et resta trois jours exposé aux yeux du peuple. Le visage étoit noir, et le cou meurtri. Mais on aima mieux le présenter dans cet état, au risque des soupçons et des discours qu'on pourroit tenir, que d'encourir le danger de voir, s'il n'étoit pas bien reconnu, quelque aventurier prendre son nom et exciter dans l'empire des troubles, comme il y en avoit eu des exemples.

Les grands qui avoient contribué à la révolution s'attendoient, comme la princesse d'Aschekof le leur avoit fait espérer, et comme elle le croyoit elle-même, que Catherine en montant sur le trône établiroit un sénat ou un conseil qui limiteroit son autorité. Quelques uns même se persuadoient qu'elle ne prendroit que le titre de régente. Mais Orlof, sûr des troupes, ne voulut pas souffrir qu'on mît des bornes à la puissance de sa souveraine. Il s'en expliqua impérieusement, et personne n'osa le contredire. La princesse en marqua du mécon- Catherine II.

tentement, et crut aussi pouvoir se permettre quelque censure à l'occasion de l'intimité de l'impératrice avec Orlof, que des familiarités lui firent découvrir, à son grand étonnement. Ni l'une ni l'autre de ces observations ne furent bien reçues. Elle se lassa d'éprouver des froideurs de celle dont elle s'imaginoit devoir espérer la plus grande reconnoissance, et s'éloigna. Cependant l'impératrice n'oublia jamais ses services. Elle la rappela auprès d'elle, et, pour occuper cet esprit actif, elle la fit, par un exemple unique, présidente de l'académie de Pétersbourg.

Dans les premiers jours du régne de Catherine, le général Munich se glissa parmi les courtisans. Elle le remarqua et lui dit : « Vous avez voulu me combattre? » Il lui répondit : « Oui, madame, et mon devoir est main- « tenant de combattre pour vous. » Elle lui montra tant d'estime et de bonté qu'il s'attacha sincèrement à elle. Orlof et ses frères furent comblés de richesses et de dignités, et revêtus du titre de comtes. Quand il cessa d'être favori de Catherine, il resta comme le ministre de l'impératrice, et il n'y a pas eu de grandes affaires dans lesquelles il n'ait été employé avec distinction et confiance jusqu'au moment où, après la prétention d'obtenir publiquement la main de l'impératrice, prétention signifiée par lui orgueilleusement et repoussée par elle avec indignation, il reçut l'ordre de voyager et cent mille roubles comptant; une pension de cinquante mille, une vaisselle d'argent magnifique, et une terre avec six mille paysans.

Le règne de Catherine II, commencé en 1762, a duré trente-quatre ans, et a été un des plus éclatants de ceux qui ont illustré la Russie. Rien n'a été capable de la dé-

tourner des desseins une fois conçus. Déterminée à faire réussir les projets de ses prédécesseurs sur la Pologne, elle mit Poniatowski, son amant, sur ce trône, et sut lui inspirer une sécurité entière, lorsqu'elle fit entrer ses troupes dans son royaume, comme si elle n'eût eu dessein que de fortifier l'autorité du monarque contre celle de la république. Quand il s'aperçut qu'il étoit chargé de chaînes et qu'il voulut les secouer, les égards de l'amante firent place à la sévérité du despote. Elle le força de subir le joug, de consentir, de concourir même à un premier partage qui a plus qu'affoibli ce royaume, et enfin à un second qui l'a anéanti. Rien n'a résisté à la politique de Catherine, ni à ses armes. Par la première, elle s'est acquise une influence prépondérante en Allemagne et dans les autres cours de l'Europe. Par ses victoires, elle s'est fait craindre des Chinois, respecter des Persans, rechercher par les Tartares. Le sultan des Turcs, attaqué jusque dans le cœur de ses états, a tremblé pour sa capitale. Elle s'est vu prête à substituer dans Constantinople l'aigle de Russie au croissant des Ottomans, et à relever l'empire grec. Ses flottes, parties du fond de la Baltique, sont venues, parcourant l'immense étendue de l'Océan et de la Méditerranée, affronter les Dardanelles, et des vaisseaux bâtis dans des ports creusés ou réparés par elle ont fait flotter son pavillon sur des mers que la jalousie ottomane leur avoit interdites jusqu'alors.

Cette princesse aimoit les lettres, et s'est toujours fait honneur de les protéger. On trouve dans son code, qu'elle a composé presque seule tout entier, un monument de l'étendue de ses connoissances et de sa

sagesse. Jusque dans un âge avancé, elle a conservé des passions ou des goûts, et, pour les satisfaire, elle se gênoit alors encore moins que dans sa jeunesse. Sa cour étoit magnifique. Douce dans son intérieur, comme le sont ordinairement les femmes galantes, Catherine savoit allier en public la sévérité et la majesté.

On croit qu'elle étoit ombrageuse en politique; et on attribue à ce caractère des disgraces, des exils, des précautions outrées, telles que la mort de son époux et celle du jeune prince Ivan, poignardé dans une citadelle, sans qu'il ait été fait justice des assassins.

Malheureux les souverains, d'être entourés de gens sans cesse appliqués à les étudier, habiles à saisir leurs craintes et leurs desirs, et empressés à se charger des crimes que n'osent punir ceux qui en profitent.

Paul I. 1797. Catherine II, en mourant, a laissé, en 1797, à Paul I, son fils, un empire plus vaste que celui des Romains, mais qui s'étend sur des pays de température contraire, moins peuplés et moins cultivés. Mais, remarque un écrivain qui nous a donné tout récemment une vie de cette princesse, « l'inégalité du climat, le défaut de « population et l'infertilité d'une partie du sol, n'em- « pêchent pas ces états d'offrir au commerce d'im- « menses ressources. Placés sur l'Europe et sur l'Asie, « les Russes peuvent aisément trafiquer avec le monde « entier. La mer Caspienne leur sert à communiquer « avec la Perse et l'Inde; la mer Zabache et la mer « Noire les rendent maîtres d'aller vendre les pro- « ductions du Nord dans la Méditerranée, et de rap- « porter dans le Nord celles du Levant; le Kamtschatka « leur ouvre d'un côté le chemin de l'Amérique, de

« l'autre celui de la Chine et du Japon; enfin la mer « Blanche et la Baltique les mettent en relation avec la « plupart des nations de l'Europe, auxquelles leur « commerce est devenu indispensable. » Qui auroit pu prévoir, lorsque Ivan Vasiliévitch rassembla sous son sceptre, en 1462, des hordes de Scythes, de Huns, de Sarmates, et autres peuples jusqu'alors errants et vagabonds, qu'en trois siècles cet empire deviendroit le plus vaste et le plus redoutable de l'univers?

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

M

Ma

Ve

Rag

Tos

Pis

Lu

Sie

Sai

Mo

Na

Sui

Ge

All

Ho

Éta

Bo

Au

Br

Pr

Pr

Sa

Ba

Pa

Br

TABLE
DES
TITRES DU TOME SEPTIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.